3/4

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

*MÉMOIRES DE M. DE ***, TOME I.*

DC
3
P49
2. ser.
vol.58

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

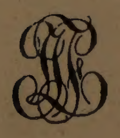
DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

C. [A.] PETITOT, ET MONMERQUÉ.

TOME LVIII.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1827.

U. OF I.
LIBRARY

MÉMOIRES

DE

M. DE ***,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

1127X

AVERTISSEMENT

SUR

LES MÉMOIRES DE M. DE ***.

L'AUTEUR des Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle prétend que son père occupoit une charge assez considérable chez le duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il dit avoir été envoyé par le gouvernement français, comme agent secret, dans toutes les cours de l'Europe, et y avoir pris, pendant près de quarante-sept ans, une part très-active aux affaires les plus importantes. Néanmoins on s'est vainement épuisé en conjectures pour découvrir son nom. L'éditeur, qui a publié l'ouvrage en 1760, croit pouvoir l'attribuer au comte de Brégy : il fonde son opinion sur le témoignage d'un vieux docteur de Sorbonne qu'il ne nomme pas, et qui avoit acheté le manuscrit à une vente de livres, sans pouvoir indiquer à quelle époque ni dans quel lieu. A l'appui de ce témoignage on a cité les passages des Mémoires dans lesquels l'auteur rapporte qu'il a été attaché à la reine de Suède Christine, et qu'il l'a suivie à Rome ; on a fait observer que de tous les Français qui étoient auprès de cette reine, le comte de Brégy étoit celui auquel les aventures contenues dans l'ouvrage convenoient plus particulièrement. Mais on a objecté que l'auteur prétendoit avoir accompagné le duc de Guise dans son expédition de Naples, s'être trouvé avec ce prince au moment où il fut fait prisonnier, et avoir eu le bonheur de s'échapper en se cachant dans un buisson ; que le duc de Guise, qui donne dans ses Mémoires les noms de tous les Français qui l'ont suivi, même ceux de ses domestiques, ne fait aucune mention du comte de Brégy ; qu'il dit positivement que le chevalier de Visse-

clette seul trouva moyen de se sauver, et que trois autres qui tentèrent la même chose furent *assommés* par les paysans. Il semble donc constant que le comte de Brégy n'a pas fait l'expédition de Naples, et que par conséquent les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle ne sont pas les Mémoires de sa vie. S'il en étoit l'auteur, il auroit fait un récit fabuleux, du moins en partie, ou écrit l'histoire d'un autre personnage ; mais le marquis de Brégy, son arrière-neveu, ayant déclaré à l'époque où l'ouvrage parut qu'il avoit des Mémoires de son oncle qui ne ressembloient en rien à ceux qu'on publioit, cette dernière supposition paroît encore inadmissible.

En examinant les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, on a trouvé extraordinaire que le même homme ait été chargé de tant de missions à Londres, à La Haye, à Stockholm, à Rome, à Lisbonne, à Varsovie, en Hongrie, à Constantinople, etc. ; qu'il ait figuré pendant plus de quarante ans dans toutes les révolutions de l'Europe ; qu'il ait été en relation avec tous les souverains, tous les ministres, tous les ambassadeurs ; que néanmoins son nom soit resté inconnu, et qu'il ne soit pas même désigné dans aucun des Mémoires contemporains. On a été amené à croire que l'ouvrage a été composé par un homme qui avoit fait une étude approfondie de l'histoire de son temps, et qui, pour donner plus d'intérêt à son travail, s'est présenté comme ayant lui-même joué un rôle dans tous les événemens qu'il rapporte. Cette opinion semble d'autant plus plausible, que les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, s'ils étoient de véritables Mémoires, auroient été écrits au plus tard en 1695 ou 1698, et que le style a une couleur beaucoup plus moderne. L'éditeur dit bien qu'il a retouché l'ouvrage ; mais à moins qu'il ne l'ait refait en entier, on y trouveroit des traces de l'époque à laquelle on prétend qu'il a été composé.

Quoique l'on soit fondé à révoquer en doute l'authenticité de ces Mémoires, nous n'avons pas hésité à les admettre

dans notre Collection, parce qu'à l'aide d'un cadre assez heureusement choisi, ils présentent le résumé de presque toutes les affaires de l'Europe depuis 1643 jusqu'à 1690.

L'auteur, quel qu'il soit, commence son récit à la mort de Louis XIII, et peint la situation de la cour pendant les premières années de la régence d'Anne d'Autriche. En 1644 il part pour Rome, y arrive après la mort d'Urbain VIII, et au moment où se réunissoit le conclave dans lequel Innocent X fut élu. Il est présenté à la cour de ce pape, y trouve le duc de Guise, et le suit dans son expédition de Naples, dont il fait une relation sommaire et peu exacte (1). En 1648 il revient en France au commencement des troubles de la Fronde, et fait le portrait des principaux personnages de la cour. Les détails qu'il donne ensuite sur la Fronde sont presque tous puisés dans les Mémoires du duc de La Rochefoucauld. En 1649, Mazarin l'envoie en Angleterre pour sonder les intentions de Cromwell après la mort de Charles I : il ne devoit passer que pour un simple voyageur, mais il avoit des lettres de créance afin de s'en servir au besoin. Il est bien accueilli de Cromwell, a plusieurs conférences avec lui, étudie son gouvernement, et revient en France en 1651. Il reprend alors et termine le récit des troubles de la Fronde.

En 1654, il est chargé par Mazarin d'aller à Stockholm observer les dispositions des Suédois sous le gouvernement de la reine Christine. En se rendant à son poste, il s'arrête à Vienne; arrivé à Stockholm, il est admis à la cour de Christine, assiste à son abdication, part avec elle pour Rome, l'amène à Paris, retourne avec elle à Rome, et l'accompagne encore dans le second voyage qu'elle fait en France. Pendant son séjour à Rome, il s'étoit attaché à connoître tous les personnages qui avoient quelque influence dans les affaires du Saint-Siége.

(1) *Voyez* les Mémoires du duc de Guise et la Notice qui les précède, tomes 55 et 56 de cette série.

Mazarin l'envoie de nouveau en Angleterre après la mort de Cromwell : il y arrive vers la fin de 1658, s'occupe des événemens qui préparent la restauration, va en Hollande négocier avec Charles II, passe avec lui en Angleterre, et reste à sa cour jusqu'en 1662, époque à laquelle il reçoit ordre de se rendre en Portugal. Il s'agissoit de faire un traité d'alliance offensive et défensive avec cette cour. Le traité est signé ; mais bientôt après le roi Alphonse-Henri est déposé, et son frère Pierre II lui succède. A peine cette révolution est-elle terminée, que l'auteur est envoyé en Pologne auprès du roi Casimir, dont la position devenoit chaque jour plus critique. Il va à Varsovie en 1668, ne peut empêcher Casimir d'abdiquer ; il est témoin des intrigues qui ont lieu à la diète de 1669 lors de l'élection de Michel Koribut Wiesnowieski, et à celle de 1674, où Jean Sobieski fut élevé au trône.

Dans le cours de 1674, on le charge d'aller trouver Tékéli, chef des mécontens en Hongrie. Il fait la guerre avec lui jusqu'en 1685 ; va à Constantinople, y voit déposer le sultan Mahomet IV ; part pour l'Angleterre en 1687, s'y trouve pendant la révolution de 1688, et rentre en France avec le roi Jacques II. Il examine la situation de l'Europe au moment où la guerre éclate, et termine ses Mémoires par la relation des campagnes de 1689 et de 1690.

On voit, par ce court exposé, que l'auteur a combiné son plan de manière à pouvoir parler comme témoin oculaire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe pendant près d'un demi siècle. Mais, sans s'arrêter à l'invraisemblance des missions dont il prétend avoir été chargé, on peut lui reprocher de s'être trop souvent livré à des digressions inutiles. Les matières qu'il se proposoit de traiter étoient assez riches et assez variées pour qu'il n'eût pas besoin de s'écarter de son sujet. Il a gâté son ouvrage par un vain étalage d'érudition : il ne se borne pas à indiquer la position géographique du royaume de Naples, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suède, du Portugal, de la Pologne, de la Hongrie, de la Turquie, il donne la division des provinces

et la description des villes; presque toujours il remonte jusqu'à la fondation des Etats, retrace les modifications que le temps a apportées dans la forme des gouvernemens, et il ne s'occupe des événemens récens qu'après avoir fait l'histoire des époques les plus reculées. Dans ces digressions trop longues et trop fréquentes, les descriptions sont en général froides et monotones, et la partie historique laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. Parmi les nombreuses erreurs qu'on a relevées, nous ne prendrons pour exemple que celles qui concernent l'histoire d'Angleterre. L'auteur dit que, si on en croit d'anciennes chroniques, la ville de Londres fut bâtie l'an du monde 2945; puis il ajoute: *C'est-à-dire* 1108 *ans avant la venue de Jésus-Christ, la même année que Salomon commença de faire travailler au temple de Jérusalem, pendant la vie du prophète Samuel.* Suivant l'opinion commune, on compte 4004 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Si l'auteur adoptoit l'opinion de ceux qui en comptent 4053, il auroit dû en avertir, et suivre alors les tables de Musantius (1), d'après lesquelles la fondation du temple seroit placée en 3023. D'un autre côté, il a oublié que Samuel ne vivoit plus à l'époque de la fon dation du temple de Jérusalem; ce prophète étoit mort avant Saül, qui mourut lui-même avant que David épousât Betzabée, mère de Salomon. Il dit ailleurs que le parlement d'Angleterre fut institué par Henri II en 1226 : Henri II mourut en 1189. Si l'on suppose qu'il a voulu parler de Henri III, qui régnoit effectivement en 1226, ce prince n'institua pas le parlement: ce fut sous son règne, en 1265, que les communes y furent admises. Il prétend que Guillaume II, prince d'Orange, mort fort jeune en 1656, ne laissa qu'un fils posthume, qui en 1660 étoit âgé de quinze ans. Si Guillaume II étoit mort en 1656, son fils posthume n'auroit pu avoir que quatre ans en 1660 : mais ce prince mourut le 6 novembre 1650; et son fils posthume Guillaume III, qui fut

(1) *Tabulæ chronologicæ J. D. Musantii, quarta ætas.*

depuis roi d'Angleterre, étoit né le 14 du même mois. Lorsqu'il va trouver Charles II à La Haye, il cite le savant Grotius, également versé dans la politique et dans la jurisprudence, comme une des personnes les plus considérables qu'il y eût alors en Hollande. Ce savant étoit mort en 1645. On a remarqué en outre que l'auteur, en faisant l'histoire des guerres civiles d'Angleterre sous Charles I, employoit tantôt l'ancien, tantôt le nouveau style.

Malgré ces défauts, que nous n'avons pas dû dissimuler, les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle sont curieux et instructifs; la variété et l'importance des événemens en rendent la lecture amusante : non-seulement on y trouve réunis des détails qui sont disséminés dans un grand nombre d'autres ouvrages, mais l'auteur rapporte beaucoup d'anecdotes piquantes et peu connues. L'ouvrage est surtout intéressant parce qu'il présente le tableau de toutes les cours de l'Europe, le portrait des princes, de leurs ministres, de leurs favoris, et de tous les personnages qui avoient alors quelque influence dans les affaires.

Les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle ont été publiés en 1760 (1). On en a annoncé une seconde édition en 1765 (2); mais ce que l'on a présenté alors comme une nouvelle édition n'étoit autre chose que l'édition de 1760, dont on avoit changé le titre. Au frontispice près, il n'y a absolument aucune différence : le papier, les caractères, la ponctuation, la pagination, les alinéa, sont les mêmes; on y remarque les mêmes fautes d'impression, et jusqu'aux mêmes lettres brisées ou déplacées.

Ces Mémoires sont devenus très-rares; ils ne se trouvent plus dans le commerce, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer un exemplaire.

(1) Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 3 vol. pet. in-8°. — (2) Amsterdam; et se trouve à Paris chez Robin, libraire, 3 vol. pet. in-8°.

MÉMOIRES

DE

M. DE ***.

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne faisois que d'entrer dans le monde quand le roi Louis XIII mourut [1643]. Mon père, qui avoit une charge assez considérable chez M. le duc d'Orléans (1), fut obligé de l'accompagner à Saint-Germain, où ce prince alloit pour voir quel train prendroient les affaires dans le changement que la mort du Roi devoit, selon toutes les apparences, y apporter; et je fus du voyage. Monsieur, qui étoit descendu au vieux château, où la Reine logeoit avec les princes ses enfans, envoyoit de temps en temps au château neuf apprendre des nouvelles de la santé du Roi, pendant que nous étions mon père et moi dans l'antichambre de cette princesse. Nous la vîmes sortir tout d'un coup fort alarmée, et prendre le chemin du château neuf. Elle dit en sortant au marquis de La Châtre, colonel des Suisses, de leur ordonner de se tenir prêts à marcher au premier ordre. Peu de temps après, le comte de Charost vint du château neuf, suivi de cinquante gardes du Roi qu'il distribua dans les principales avenues du château vieux, pour en défendre

(1) *Le duc d'Orléans* : Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

l'entrée aux personnes qui n'étoient pas connues pour être de la suite de la cour. Ces démarches, qui témoignoient quelque crainte, donnèrent matière de raisonner à tous ceux qui étoient dans l'antichambre, et chacun tâcha d'en pénétrer la cause.

On disoit sourdement qu'on avoit dessein d'enlever les Enfans de France, sans expliquer sur qui on pouvoit faire tomber le soupçon de cette entreprise. On eut bientôt après le dénouement de cette intrigue, et on apprit que ce n'étoit qu'une terreur panique causée par un malentendu. Le maréchal de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, voyant que messieurs de Vendôme, qui étoient ses ennemis, avoient beaucoup de part à la confiance de la Reine, craignoit qu'ils ne la portassent à quelque violence contre lui. Pour mettre sa personne en sûreté, il envoya chercher dans Paris les officiers dépendant de sa charge, et ils se rendirent à Saint-Germain, emmenant chacun quelques-uns de leurs amis; ce qui forma un corps de trois ou quatre cents chevaux. Comme ils arrivoient par grosses troupes, on crut que c'étoit pour quelque dessein important. Monsieur, qui s'en aperçut le premier, demanda à M. le prince s'il faisoit venir ses gens. M. le prince, qui ne comprit pas bien ce que Son Altesse Royale lui vouloit dire, s'imagina qu'il parloit de ses officiers, et lui répondit qu'il les alloit envoyer chercher. Monsieur, se formant d'autres idées sur cette réponse mal entendue, commanda sur-le-champ qu'on fît venir auprès de lui toute sa suite. Ce mouvement, qui se fit presque dans un instant, donna l'alarme aux créatures de la Reine: elles se persuadèrent qu'on tramoit quelque chose contre ses intérêts, et elles al-

lèrent l'en avertir. On vit en même temps tous ceux qui étoient dans l'antichambre se séparer en différens pelotons; en sorte qu'il étoit facile de distinguer ceux qui tenoient le parti de la Reine, ou celui de Monsieur et de M. le prince. La Reine, qui savoit que Monsieur prétendoit à la régence, s'imagina aisément que son intention étoit de se saisir de la personne des princes ses enfans. Elle se rendit auprès du Roi, qui tiroit à sa fin, après avoir prié le duc de Beaufort, qui lui avoit paru fort attaché à ses intérêts, de prendre soin des deux princes, et de lui conserver ce cher dépôt.

Lorsque le Roi eut expiré, tout cet embarras se débrouilla; et M. le prince, qui y avoit donné lieu par sa réponse ambiguë, rassura l'esprit de la Reine en lui expliquant tout ce qui s'étoit passé. La Reine, délivrée de cette inquiétude, retourna au vieux château pour rendre avec toute la cour le premier hommage au nouveau roi. Elle ne songea plus qu'à se lier d'intérêt avec Monsieur, afin qu'il ne s'opposât pas au dessein qu'elle avoit d'obtenir la régence sans restriction, et de faire casser la clause du testament du feu Roi, où il établissoit un conseil, sans lequel cette princesse ne pourroit résoudre aucune affaire importante. Comme il y avoit beaucoup de mesures à prendre pour se mettre en état d'y réussir, et que le secret étoit nécessaire, elle envoya le duc de Beaufort dire à Monsieur qu'il fît vider la chambre, et qu'il demeurât seul auprès d'elle pour la consoler. M. le prince, qui étoit auprès de Son Altesse Royale, ayant entendu ce que le duc de Beaufort venoit de lui dire, s'en trouva offensé; et prenant la parole à l'instant,

il dit assez haut : « Si la Reine avoit quelque chose « à me faire commander, elle pouvoit me faire por- « ter ses ordres par un capitaine de ses gardes ; mais « je n'en ai point à recevoir de la bouche de M. de « Beaufort. » Ce duc, qui n'étoit pas d'humeur endurante, repartit brusquement qu'il ne se mêloit point de lui rien ordonner ; mais qu'il n'y avoit personne dans le royaume qui pût l'empêcher de faire ce que la Reine lui commanderoit. Ce petit différend fut accommodé sur-le-champ, mais il ne laissa pas de produire entre ces deux princes une certaine aigreur qui eut depuis des suites fâcheuses.

Les ministres nommés par le testament du feu Roi pour servir de conseil à la Reine jugèrent bien, par cette conférence ou ils n'avoient pas été appelés, que cette princesse alloit s'unir d'intérêt avec Monsieur ; et qu'après cette union il leur seroit impossible d'empêcher que le parlement ne cassât la clause du testament faite en leur faveur, et que la régence ne fût déférée à la Reine sans modification. Ils essayèrent de parer ce coup par adresse ; ils l'allèrent trouver en corps, après que Monsieur fut sorti d'avec elle. N'ayant pu la voir parce qu'elle s'étoit retirée, ils lui firent dire, par une de ses femmes qu'ils avoient mise dans leurs intérêts, qu'ils se démettoient absolument de toute l'autorité que la déclaration du feu Roi leur avoit donnée, et qu'ils en passeroient tous les actes qu'elle souhaiteroit. Ce discours fit balancer la Reine ; et quand elle arriva le lendemain à Paris, elle se trouva irrésolue sur le parti qu'elle avoit à prendre. Les personnes désintéressées à qui elle s'ouvrit lui firent connoître le peu de solidité qu'il y

avoit à accepter ces offres : elles ajoutèrent que sa régence n'auroit plus l'éclat ni l'autorité nécessaire, si le parlement ne la lui confirmoit sans conditions. Ce motif acheva de la déterminer ; il ne fut plus question que d'y faire consentir Son Altesse Royale et M. le prince.

La Reine avoit déjà fait comprendre à Monsieur, dans la conférence particulière qu'elle avoit eue avec lui, que la déclaration du feu Roi leur étoit également injurieuse, et qu'ainsi ils avoient tous deux intérêt de la faire casser. Pour l'y disposer plus aisément, elle lui envoya l'évêque de Beauvais, à qui elle marquoit alors beaucoup de confiance, pour l'assurer d'un gouvernement de province et d'une place forte ; ce qui ne contribua pas peu à faire entrer Son Altesse Royale dans les sentimens de la Reine.

M. le prince fut aussi gagné par une semblable assurance en faveur du duc d'Enghien son fils, qui commandoit alors l'armée de Flandre. Les personnes les plus considérables de la robe, à qui la confiance de la Reine pour l'évêque de Beauvais étoit connue, allèrent le trouver pour lui demander quel service ils pouvoient rendre à Sa Majesté dans le parlement. Cet évêque, à qui tout faisoit ombrage, et qui craignoit que quelqu'un ne partageât avec lui la faveur de la Reine, et ne l'éloignât du ministère auquel il prétendoit, répondit avec une fausse modestie qu'il n'étoit pas informé de ses intentions. Ce qui ayant été depuis rapporté à la Reine, le perdit dans son esprit, parce qu'elle connut par là, ou son peu de capacité, ou l'excès de son ambition, puisqu'elle ne pouvoit attribuer qu'à l'une de ces deux choses la

conduite qu'il avoit tenue dans un temps où le bien de son service désiroit qu'on reçût agréablement de semblables offres, et qu'on ménageât tous les momens qui devoient être précieux.

Cependant la Reine alla au parlement avec le Roi son fils, trois jours après qu'elle fut arrivée à Paris; et elle y eut toute la satisfaction qu'elle pouvoit souhaiter. Les ministres, voyant que leur artifice n'avoit pas réussi, ne songèrent plus qu'à faire une retraite honorable.

Le cardinal Mazarin parloit à ses amis particuliers de son retour en Italie comme d'une chose résolue, tandis que les autres se préparoient à se retirer dans leurs terres : mais les affaires changèrent bientôt de face. Trois ou quatre heures après qu'on fut de retour du palais, la Reine envoya proposer à Son Eminence, par M. le prince, de lui rendre par un brevet la place que la déclaration du feu Roi lui donnoit, et de le faire outre cela chef de son conseil. Le cardinal Mazarin se défendit d'abord modestement d'accepter cet honneur, afin qu'il ne parût pas l'avoir brigué au préjudice des autres ministres; mais enfin il se rendit, et il promit de demeurer en France jusqu'à la paix générale seulement.

L'évêque de Beauvais ayant appris le choix que la Reine avoit fait d'un premier ministre sans sa participation, s'en plaignit à elle en des termes fort soumis. Cette princesse, qui vouloit encore le ménager, lui répondit que, n'étant pas bien instruite des intérêts de l'Etat, elle s'étoit crue obligée de se servir des ministres qui avoient été employés sous le feu Roi; et qu'elle avoit préféré le cardinal Mazarin aux autres,

parce qu'étant étranger il n'auroit aucun appui en France, et qu'il lui seroit plus facile de l'éloigner qu'un autre quand elle n'auroit plus besoin de ses lumières. Cette réponse endormit l'évêque de Beauvais et le duc de Beaufort, et elle les empêcha de prendre les précautions nécessaires pour ôter au cardinal Mazarin les moyens de s'établir dans le ministère. Ce duc, qui sentoit bien que l'évêque de Beauvais n'avoit pas assez de génie pour remplir les devoirs d'un premier ministre, songeoit à introduire dans ce poste le marquis de Châteauneuf, qui n'avoit été exilé que pour les intérêts de la Reine; mais avant que de le proposer il attendoit le retour de la duchesse de Chevreuse, dont le marquis étoit la créature, s'imaginant qu'elle reprendroit sur l'esprit de la Reine le même ascendant qu'elle y avoit eu autrefois.

Le cardinal Mazarin, à qui ces projets n'étoient pas inconnus, travailla de son côté à rompre les mesures de ceux qui vouloient l'éloigner du ministère. Afin d'empêcher que les sceaux ne fussent rendus au marquis de Châteauneuf, il employa toute son adresse pour les conserver au chancelier Seguier, et pour dissiper l'aigreur que Sa Majesté avoit contre lui, parce qu'il avoit exécuté contre elle, sans ménagement, les ordres du cardinal de Richelieu. Il se servit d'abord de milord Montaigu, autrefois créature de Châteauneuf, mais qui depuis sa retraite à Pontoise avoit été gagné par la mère Jeanne, religieuse carmélite, sœur du chancelier Seguier.

Le comte de Brienne, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, acheva ce que milord Montaigu n'avoit fait qu'ébaucher : il représenta si bien à la

Reine la capacité du chancelier, son intelligence dans les affaires, et la nécessité où il s'étoit trouvé d'obéir aux ordres d'un premier ministre absolu, et implacable quand on l'avoit offensé, qu'elle consentit à le maintenir dans la fonction entière de sa charge, sans conserver aucun ressentiment du passé.

Le cardinal Mazarin fit encore jouer un autre ressort pour détruire le marquis de Châteauneuf dans l'esprit de la Reine. Il se servit de madame la princesse, qui, outre le crédit que sa naissance et son rang lui donnoient à la cour, le voyoit considérablement augmenté par la victoire que le duc d'Enghien son fils venoit de remporter sur les Espagnols dans les plaines de Rocroy.

Madame la princesse prit la chose avec tant de chaleur, qu'elle dit à la Reine qu'il falloit que toute leur maison sortît de la cour, si elle remettoit dans le conseil celui qui avoit présidé à la condamnation du duc de Montmorency son frère. Elle sut si bien prévenir l'esprit de la Reine sur ce sujet, qu'elle ne décrédita pas seulement auprès de Sa Majesté le marquis de Châteauneuf, mais encore la duchesse de Chevreuse sa protectrice. Elle lui fit connoître l'esprit dangereux de cette femme, et le peu de sûreté qu'il y avoit à donner quelque part dans les affaires à une personne ambitieuse, inconstante, et qui, par le séjour qu'elle avoit fait à Bruxelles, pouvoit avoir pris d'étroites liaisons avec les ennemis de l'Etat.

La Reine, prévenue par ces raisons, l'auroit volontiers laissée dans son exil si elle avoit pu le faire avec honneur, après avoir consenti au retour de

messieurs d'Epernon, de Montausier, de Fontrailles, d'Aubijoux, et des autres proscrits.

Comme l'indifférence de la Reine pour madame de Chevreuse ne venoit que de la répugnance que le cardinal Mazarin avoit témoignée pour son retour, aussitôt qu'elle sut que cette duchesse étoit entrée en France, elle songea à la raccommoder avec ce ministre. Elle en chargea le duc de La Rochefoucauld, qu'elle savoit bien devoir aller au devant d'elle, et milord Montaigu. Celui-ci la vit le premier à Brie-Comte-Robert; mais elle lui parla avec beaucoup de réserve, soit qu'elle manquât de confiance pour lui, ou qu'elle aimât mieux s'expliquer avec le duc de La Rochefoucauld, qui étoit en plus grande considération à la cour. Ce duc, pour la faire venir au point où il la vouloit conduire, lui dit que les sentimens de la Reine pour elle étoient fort différens de ce qu'elle les avoit vus autrefois; que Sa Majesté étoit entièrement résolue de se servir du cardinal Mazarin pour le ministère, et qu'ainsi elle devoit bien se garder de lui faire apercevoir qu'elle revenoit auprès d'elle dans le dessein de la gouverner, puisque apparemment ses ennemis avoient pris ce prétexte pour lui nuire; qu'il falloit auparavant travailler par ses soins et par ses complaisances à regagner la confiance de la Reine, en quoi elle se verroit secondée par la marquise de Senecey, par Hautefort, et par les autres personnes qui avoient l'oreille de Sa Majesté; qu'alors elle seroit en état de détruire ou de protéger le cardinal Mazarin, selon que ses intérêts le demanderoient.

La duchesse de Chevreuse suivit d'abord le conseil du duc de La Rochefoucauld; mais après que le

duc de Beaufort lui eut parlé, et lui eut protesté qu'il demeureroit toujours attaché inviolablement à ses intérêts, elle se crut assez puissante avec cet appui pour ruiner le cardinal Mazarin. Elle regarda toutes ses avances comme autant de marques de sa foiblesse : elle crut assez y répondre en ne se déclarant pas ouvertement contre lui, et elle résolut de travailler sous main à mettre le marquis de Châteauneuf en sa place.

Elle fit en même temps deux démarches pour réussir dans son dessein : la première fut de demander pour le duc de La Rochefoucauld le gouvernement du Havre-de-Grâce, qui étoit entre les mains du duc de Richelieu; et l'autre de proposer le retour du marquis de Châteauneuf. Sur le premier point, le cardinal Mazarin représenta à la Reine l'intérêt qu'elle avoit de maintenir la maison de Richelieu, parce que tous les ministres dont elle se servoit devant leur élévation au cardinal, qui avoit gouverné l'Etat sous le règne du feu Roi, ils prendroient part à l'abaissement des parens de leur bienfaiteur, et le regarderoient comme un présage de leur disgrâce. A l'égard du retour de Châteauneuf, il se contenta de laisser agir madame la princesse et le chancelier, qui avoient le principal intérêt à s'y opposer, l'une par rapport à l'aversion qu'elle avoit pour sa personne, et l'autre pour la conservation des prérogatives et des fonctions de sa charge. La duchesse de Chevreuse, qui regardoit le cardinal Mazarin comme la cause de tous les obstacles qu'elle rencontroit à ses desseins, ne pouvoit dissimuler son ressentiment, ni s'empêcher, dans les plaintes qu'elle en faisoit à la Reine, de mêler toujours quelque trait piquant contre ce ministre. Par

cette conduite, au lieu de rétablir la confiance dans l'esprit de la Reine, suivant les conseils du duc de La Rochefoucauld, elle se ruinoit entièrement auprès d'elle en lui faisant connoître qu'elle vouloit la gouverner; ce que le cardinal Mazarin lui faisoit remarquer adroitement.

Quelque grand néanmoins que fût le crédit du cardinal Mazarin, il ne put empêcher la disgrâce de Bouthillier, surintendant des finances, dont la charge fut partagée entre Bailleul et d'Avaux. Tout ce que le cardinal Mazarin put ménager pour l'honneur de son ami fut qu'il demanderoit lui-même la permission de se retirer. Ce fut un grand trait de politique de la part du cardinal Mazarin d'abandonner le Bouthillier, pour empêcher d'autres changemens qui lui auroient été plus désavantageux. La Reine voulant récompenser Bailleul et d'Avaux, qui avoient été toujours attachés à ses intérêts, avoit résolu de donner les sceaux à l'un, et à l'autre la charge de secrétaire d'Etat de Chavigny. Dans le dessein qu'avoit le cardinal Mazarin d'empêcher que le marquis de Châteauneuf ne rentrât dans les affaires, il lui étoit important que les sceaux demeurassent au chancelier Seguier, parce qu'un titulaire étoit bien plus propre à opposer à ce concurrent qu'une sorte de commissionnaire, comme l'est toujours un garde des sceaux. D'ailleurs, en consentant qu'on donnât les finances à Bailleul et d'Avaux, il ne faisoit que laisser cette place en dépôt entre leurs mains; parce que le dernier étant obligé d'aller à Munster pour y traiter la paix générale en qualité de plénipotentiaire, toute l'administration demeureroit à son collègue. Or, celui-ci étant

2.

plus propre pour le Palais que pour cet emploi, il y avoit bien de l'apparence qu'on se dégoûteroit de lui, et qu'il feroit bientôt connoître son incapacité. Sur ce fondement, il espéroit mettre à sa place d'Emery, contrôleur général, qui, étant sa créature, lui en laisseroit l'entière disposition. Tout arriva comme il l'avoit prévu.

La disgrâce de M. Bouthillier fut suivie de celle de M. de Chavigny son fils, dont la charge de secrétaire d'Etat fut donnée au comte de Brienne. Cependant, pour l'éloigner par quelque emploi honorable, on proposa de l'envoyer à Rome ou en Allemagne. Quoique le cardinal Mazarin fût informé de tout ce que madame de Chevreuse avoit tramé contre lui, il ne laissa pas de faire toutes les avances imaginables pour gagner son amitié, ou pour la mettre au moins dans son tort. Il l'alla voir; et pour premier compliment il lui dit que sachant que ses assignations de l'épargne venoient lentement, et ne doutant point qu'au retour d'un long voyage elle n'eût besoin d'argent, il étoit venu lui offrir et lui apporter cinquante mille écus. Il fit encore plus : persuadé qu'une ame ambitieuse comme la sienne se laisseroit plutôt toucher aux choses qui flattoient sa vanité qu'à celles qui regardoient son intérêt, il lui demanda quelques jours après ce qu'il pouvoit faire pour gagner son amitié, et il lui protesta de ne rien épargner pour l'obtenir. Madame de Chevreuse ne négligea pas une si belle occasion de servir ses amis : elle demanda à ce ministre qu'il contentât le duc de Vendôme par rapport à ses prétentions au gouvernement de Bretagne, sur lesquelles on l'amusoit depuis long-temps par de belles espérances; et qu'on

rendît au duc d'Epernon sa charge de colonel général de l'infanterie, avec le gouvernement de Guienne. Le cardinal Mazarin en usa fort obligeamment pour l'un et pour l'autre : il fit offrir au duc de Vendôme, au nom de la Reine, l'amirauté, dont on envoya demander la démission au duc de Brezé, et on rétablit le duc d'Epernon dans sa charge et dans ses biens; de plus, on n'épargna rien pour faire consentir le comte d'Harcourt à lui rendre le gouvernement de Guienne. Jusque là cette duchesse avoit sujet d'être satisfaite; mais lorsqu'elle s'opiniâtra à demander les sceaux pour le marquis de Châteauneuf, le cardinal Mazarin ne la regarda plus que comme son ennemie, et n'oublia rien pour la perdre dans l'esprit de la Reine. On peut dire que le trop de circonspection de M. de Châteauneuf empêcha son rétablissement : car si, au lieu de demeurer à Montrouge comme il fit, il fût revenu à la cour sans capituler avec la Reine, et se fût rendu nécessaire, il auroit fort embarrassé le cardinal Mazarin. On s'accoutuma insensiblement à ne le point voir, et à se passer de lui; ce qui empêcha ses amis de travailler pour lui avec fruit. Le duc de Vendôme fit presque la même chose : au lieu de prendre sans condition l'amirauté qu'on lui offroit, il refusa de l'accepter sans le droit d'ancrage; ce qui fournit un prétexte plausible au cardinal Mazarin d'éluder la conclusion de cette affaire. D'un autre côté, le duc de Beaufort, qui après avoir été long-temps fort attaché à madame de Longueville, l'avoit quittée pour la duchesse de Montbazon, entroit tellement dans ses intérêts et dans ceux de madame de Chevreuse sa belle-mère, qu'il n'eut plus que de la froideur pour le cardinal Mazarin

aussitôt qu'il fut persuadé qu'il n'étoit pas ami de la dernière; ce qui n'avança pas les affaires du duc de Vendôme son père.

Le duc de Beaufort se laissa tellement aveugler à la passion qu'il avoit pour madame de Montbazon, et à sa complaisance pour la duchesse de Chevreuse, que, pour les venger sur madame de Longueville de l'obstacle que M. le prince et le duc d'Enghien mettoient au retour de M. de Châteauneuf, il fit courir des lettres fort tendres, qu'il publioit lui avoir été écrites par cette princesse. Madame la princesse et la duchesse de Longueville furent extrêmement offensées de ce procédé, et en demandèrent satisfaction à la Reine; d'un autre côté, tous les princes de la maison de Lorraine s'assemblèrent chez la duchesse de Chevreuse, et cette querelle partagea toute la cour. Le cardinal Mazarin prit le parti de la duchesse de Longueville, moins par inclination pour elle ou pour ceux de sa maison, que par ce qu'il n'ignoroit pas que la source de ce différend venoit de ce qu'on avoit empêché le rétablissement du marquis de Châteauneuf. La Reine, par le conseil de ce ministre, obligea la duchesse de Montbazon d'aller faire satisfaction à madame de Longueville dans l'hôtel de Condé. Par l'accommodement qui avoit été fait entre ces deux dames, il avoit été stipulé que mesdames de Montbazon et de Chevreuse éviteroient de se trouver où madame la princesse et la duchesse de Longueville seroient; ce qu'elles n'observèrent pas fort exactement. La Reine étant allée faire collation au jardin de Regnard, qui étoit au bout des Tuileries, avec madame la princesse et la duchesse de Longue-

ville, mesdames de Montbazon et de Chevreuse y arrivèrent quelque temps après. La Reine alla au devant d'elles, et les pria honnêtement d'aller se promener aux Tuileries jusqu'à ce que les deux princesses fussent sorties du jardin de Regnard, et elles refusèrent de lui donner cette satisfaction. La Reine, fort irritée de leur désobéissance, sortit elle-même de ce jardin, et envoya ordre à la duchesse de Chevreuse, par M. de Guénégaud, secrétaire d'Etat, de se retirer à Rochefort jusqu'à nouvel ordre.

Le duc de Guise, qui aimoit madame de Montbazon, faisoit tous les jours pour lui plaire des contes au désavantage de la duchesse de Longueville. Le duc de Châtillon, qu'on mettoit en jeu, et qu'on publioit être la cause de la brouillerie du duc de Beaufort avec cette princesse, crut devoir s'en ressentir, et fit appeler le duc de Guise par le marquis d'Estrades. Ils se battirent à la place Royale : M. de Guise blessa le duc de Châtillon; le marquis d'Estrades et le marquis de Bridieu, qui servoient le duc de Guise, furent aussi dangereusement blessés. La Reine, pour empêcher les suites de cette querelle, exila à Tours la duchesse de Montbazon. Le duc de Beaufort en fut si touché, que quand la Reine voulut lui parler, il l'évita avec un air chagrin; ce qui seul étoit capable de détruire toute l'amitié qu'elle auroit pu avoir pour lui.

Le duc de Vendôme, ennuyé de voir que son affaire ne finissoit point, tourmentoit tous les jours M. de Beaufort pour qu'il se raccommodât avec le cardinal Mazarin, et il ne pouvoit l'y résoudre. Dans cet embarras, il crut devoir absolument s'unir avec l'abbé de La Rivière, favori de Monsieur. Il lui en fit parler

par le maréchal d'Estrées, qui dit à cet abbé que le duc de Beaufort désiroit être de ses amis. La proposition fut reçue agréablement, et il y eut un rendez-vous pris chez ce même maréchal pour s'aboucher avec les princes de la maison de Vendôme. Le duc de Mercœur s'y étant trouvé tout seul avec le duc son frère, parce que le duc de Beaufort n'avoit pas voulu y aller, l'abbé de La Rivière crut qu'on le vouloit jouer; et il fut impossible à M. de Vendôme de l'en désabuser. Il se sépara néanmoins fort civilement d'avec lui, pour lui mieux cacher son dessein; et il s'unit le lendemain avec le cardinal Mazarin, avec qui il n'avoit pas eu jusqu'alors une intelligence parfaite. M. le prince entra en tiers dans cette association, dont la ruine du duc de Beaufort fut le principal but.

On en vit bientôt l'effet. La Reine étant allée au château de Vincennes faire collation chez M. de Chavigny, qui en étoit gouverneur, le duc de Beaufort, qui s'étoit mis de la partie, reçut de Sa Majesté un assez froid accueil; ce qui l'obligea de s'en retourner à Paris avant elle. Il alla d'abord au Louvre, où ayant trouvé le cardinal Mazarin, il lui fit des questions qui l'embarrassèrent. L'alarme de ce ministre redoubla, sur l'avis qu'on lui vint donner qu'il y avoit des cavaliers sur le quai qui sembloient attendre quelque chose : il ne douta plus qu'on ne voulût l'assassiner; il le publia hautement, et envoya chercher tous ses braves pour lui servir d'escorte.

M. de Beaufort alla le lendemain à la campagne voir le duc son père; et étant revenu le soir, il apprit qu'on le soupçonnoit d'avoir voulu attenter à la vie du cardinal Mazarin. Quoiqu'on lui conseillât d'aller passer

quelques jours à Anet, pour voir quelles résolutions on prendroit contre lui, il se fioit tellement à la bonne volonté de la Reine ou à son innocence, qu'il voulut aller au Louvre. Il ne fut pas plus tôt arrivé, qu'on l'y arrêta par ordre de Sa Majesté, et qu'on l'envoya prisonnier au château de Vincennes. Le même jour, on fit partir le marquis de Châteauneuf de Montrouge; et M. de Saint-Ibar, qu'on crut de cette cabale, eut aussi ordre de s'y retirer. L'évêque de Beauvais eut part à cette disgrâce, et on l'éloigna sous prétexte d'un petit différend qu'il avoit eu avec M. le prince. La duchesse de Chevreuse, qui étoit revenue à la cour, s'étant offerte à faire sans répugnance tout ce que la Reine lui ordonneroit, Sa Majesté lui dit qu'elle la croyoit innocente du dessein du duc de Beaufort; mais cependant qu'elle jugeoit à propos que sans éclat elle se retirât à Dampierre, maison qui lui appartenoit, et qu'après y avoir fait quelque séjour, elle se rendît en Touraine. Depuis elle n'alla qu'une fois au Louvre : elle n'auroit pas même resté à Paris aussi long-temps qu'elle fit, si elle ne s'étoit opiniâtrée à toucher avant de partir quelque argent qu'on lui avoit promis.

Le cardinal Mazarin, peu de temps après son établissement dans le ministère, fit venir de Rome une musicienne qui passoit pour une des plus belles voix d'Italie, et il la logea chez mon père : on l'appeloit *la signora Leonora*. Elle me dit de si belles choses de son pays, qu'elle me donna envie de faire le voyage de Rome. Je le fis trouver bon à mon père; et étant allé en poste à Marseille, je m'y embarquai sur un vaisseau de Livourne, d'où je fis le reste du chemin par terre.

Je trouvai le pape Urbain VIII mort, et les cardinaux déjà enfermés dans le conclave. Il fut long, et fort rempli d'intrigues, parce que les deux Barberin, neveux du défunt pape, se trouvèrent engagés dans des intérêts différens. François Barberin, qui tenoit le parti d'Espagne, favorisoit Pamphile; et le cardinal Antoine, qui étoit pour la France, étoit contraire au même cardinal. Celui-ci néanmoins changea de sentimens; et s'étant laissé gagner par son frère, il brigua en faveur de Pamphile : il fit même consentir le marquis de Fontenay, ambassadeur de France, à lever l'exclusion de cette couronne, sur l'espérance d'un chapeau pour Michel Mazarin, frère du premier ministre de France. Ainsi Pamphile fut élu, et prit le nom d'Innocent X [1644]. On trouva fort mauvais à la cour que le cardinal Antoine eût favorisé l'exaltation d'un sujet qui n'étoit pas agréable à la France, et on lui fit quitter la protection de cette couronne. Le marquis de Fontenay fut rappelé pour rendre compte de sa conduite; le marquis Theodolo, qu'on accusoit d'avoir gagné cet ambassadeur, fut privé de sa pension, et on l'obligea d'ôter les armes de France qu'il avoit arborées sur la porte de son palais. Rome changea entièrement de face par l'élévation de Pamphile au pontificat. Les Barberin, qui avoient gouverné pendant la vie de leur oncle, furent tellement persécutés par le nouveau pape, qu'ils furent contraints de venir chercher un asyle en France; et toute l'autorité demeura entre les mains de dona Olimpia, sœur de Sa Sainteté.

[1646] J'avois un cousin germain établi à Rome, et qui avoit entrée dans toutes les maisons où l'on recevoit compagnie : il me mena chez dona Olimpia,

où j'allois depuis fort souvent voir jouer, n'étant pas assez riche pour jouer moi-même. Je fus bien étonné un jour d'y voir entrer le duc de Guise; j'avois l'honneur d'être connu de lui, l'ayant vu fort souvent chez la marquise de Barneville, mère de monsieur le premier. Je m'informai de ses gens où il logeoit, et j'allai le lendemain le voir à son lever. J'appris qu'il étoit venu pour faire juger à la rote la dissolution de son mariage avec la comtesse de Bossu. J'avois quelques amis dans ce tribunal : j'offris à ce prince mon peu de crédit, et il me témoigna m'en être fort obligé. J'allai depuis manger souvent à sa table, où je voyois la plupart des Français de quelque distinction qui étoient alors à Rome. Cette affaire dura deux ans, avec si peu de succès qu'elle étoit alors aussi peu avancée que le premier jour : le duc de Guise en étoit si rebuté, que je crois qu'il auroit tout abandonné, et s'en seroit retourné en France, si une autre affaire ne l'eût arrêté en Italie. J'avois vu souvent chez lui Tonby, qui se mêloit de plus d'un commerce; mais comme il n'avoit jamais été en fort grande considération auprès de ce prince, je fus étonné des conversations secrètes qu'ils avoient ensemble. Je demandai au baron de Modène, qui étoit alors le principal officier de la maison du duc de Guise, ce que ce pouvoit être : il m'apprit que le peuple de Naples demandoit le duc de Guise pour son roi. Je savois que la maison de Lorraine avoit des prétentions sur cette couronne, et je voulus en avoir un plus grand éclaircissement : le baron de Modène voulut bien satisfaire ma curiosité, et voici ce qu'il m'en apprit.

« Pour bien entendre, me dit-il, ce que vous dé-

sirez savoir, il est nécessaire que je vous fasse une description sommaire du royaume de Naples et de son gouvernement. Ce royaume est borné à l'ouest par les Etats du Pape, au nord par la mer Adriatique, à l'est par la mer d'Ionie, et au sud par la mer de Toscane. Il est divisé en douze provinces, qui sont la terre de Labour, la principauté citérieure et la principauté ultérieure, la Calabre citérieure et la Calabre ultérieure, la terre d'Otrante, la terre de Barri, le comté de Molisse, la Capitanate, l'Abruzze citérieure, et l'Abruzze ultérieure. Il y a dans ce royaume cent cinquante évêchés, treize principautés, vingt-quatre duchés, vingt-cinq marquisats, près de cent comtés, et plus de huit cents baronies.

« La ville de Naples, qui est la capitale du royaume, est au bord de la mer. On prétend qu'elle fut bâtie par les peuples de Chalcide, peu de temps après Cumes; et son ancien nom est Parthénope. Les peuples de Cumes, jaloux de son commerce, l'assiégèrent, la prirent et la ruinèrent: ils furent ensuite affligés d'une cruelle peste; et ayant consulté l'oracle, ils reçurent pour réponse qu'ils ne pouvoient faire cesser le mal contagieux qu'en rétablissant cette ville. Ils la rebâtirent en effet, et lui donnèrent le nom de Neapolis, c'est-à-dire ville nouvelle, d'où s'est formé chez nous le nom de Naples.

« Cette ville est défendue par trois châteaux. Celui de Saint-Elme a été bâti par Robert I, fils de Charles II, de la maison d'Anjou; le château de l'OEuf, qui a pris son nom de sa figure, est sur la pointe d'un écueil qui s'avance dans la mer (c'est l'ouvrage de Guillaume III, un des princes normands qui ont régné à

Naples); le château Neuf a été bâti par Charles I, frère de saint Louis, roi de France.

« Le principal tribunal de Naples est le conseil collatéral, où le vice-roi préside : il est composé de conseillers d'Etat et de docteurs. On y décide toutes les affaires importantes du royaume, et il a juridiction sur tous les autres tribunaux : les différends des particuliers sont jugés par le conseil sacré, composé de vingt-deux conseillers qui s'assemblent tous les matins. Il a pour chef un président, qu'on traite de *majesté* dans toutes les requêtes qu'on lui présente. Le tribunal *della sommaria* connoît de toutes les affaires qui regardent le domaine du Roi : il est composé d'un lieutenant qui préside, et qui représente la personne du camerlingue; de huit présidens, dont six sont docteurs, et les deux autres de robe courte; d'un avocat et d'un procureur fiscal, d'un secrétaire, de plusieurs greffiers, et de treize huissiers : c'est là qu'on garde les archives et les titres du royaume. La vicairie n'a que douze juges : il y en a deux qu'on tire du conseil sacré; et des dix autres, il y en a quatre pour le criminel et six pour le civil. Ils sont nommés par le vice-roi, qui les change tous les deux ans. Il y a avec eux un avocat et un procureur fiscal. On juge à la vicairie les appellations des jugemens de toutes les autres cours du royaume; elle reconnoît cependant la supériorité du conseil sacré : le régent y préside comme lieutenant du grand justicier, et il distribue les procès aux conseillers. Le tribunal de Saint-Laurent est composé de cinq élus de la noblesse, et de l'élu du peuple : il a pour président un régent de la chancellerie, ou un conseiller d'Etat, avec deux se-

crétaires, celui de la ville et celui de l'élu du peuple, un procureur et plusieurs greffiers. Ce tribunal connoît des malversations des juges qui sont sortis de charges, et même de ce qui regarde le régent de la vicairie; mais il y en a appel au conseil sacré.

« Le peuple de Naples a toujours eu une haine secrète pour la noblesse, et les Espagnols font tout ce qu'ils peuvent pour fomenter cette mésintelligence: c'est par cette politique qu'ils ont maintenu leur autorité et apaisé toutes les révoltes qui se sont élevées dans le royaume, en opposant les personnes de condition à la populace.

« La guerre, qui duroit depuis long-temps entre la France et la maison d'Autriche, avoit obligé les ministres du royaume de Naples à charger le peuple d'impôts. Il n'y avoit point de marchandise qui ne payât quelque droit; et les plus viles denrées qui servoient à la nourriture des pauvres gens, comme les fruits et les herbes, n'en n'étoient pas exemptes. Le peuple s'en étoit plaint fort souvent; mais comme ces impositions formoient un grand revenu, et que les fermiers, appelés par les Espagnols *assientistes*, avoient fait de grandes avances sur leur ferme, il étoit impossible d'y remédier. Le duc d'Arcos, qui étoit alors vice-roi, écoutoit ces murmures sans s'en émouvoir, ne prévoyant pas qu'ils dussent avoir des suites aussi fâcheuses qu'ils ont eues. Ce duc, descendu des anciens rois de Léon, n'avoit pas toute la fermeté nécessaire pour un homme qui représente la personne du prince dans un grand royaume.

[1647] « Un jour un pêcheur d'Amalfi, appelé Maziello, étant venu vendre son poisson au Marché, et

n'ayant pas payé l'impôt dont sa marchandise étoit chargée, elle fut saisie par un commis du fermier. Il se retira fort en colère, criant par toutes les rues comme un forcené. En passant devant l'église des Carmes, il fut arrêté par Dominico Peronné, capitaine d'une troupe de bandits qui s'y étoient refugiés avec un de ses compagnons. Peronné lui demanda le sujet de ses cris; Mazaniello, pour toute réponse, jura qu'il seroit pendu, ou qu'il réformeroit le gouvernement. Les deux bandits lui rirent au nez, en disant: « C'est un « beau dessein que celui de réformer la ville de Na- « ples! — Ne vous en moquez pas, reprit Mazaniello: « si j'avois avec moi seulement deux hommes de mon « humeur, j'en viendrois à bout. — Eh bien, com- « mence, ajouta Peronné, et nous ne t'abandonne- « rons pas. » Mazaniello continua d'aller par les rues, exhortant tous les fruitiers qu'il rencontroit dans leurs boutiques à ne point payer d'impôt. L'élu du peuple essaya en vain d'apaiser la sédition. Mazaniello assembla en peu de temps plus de mille enfans de dix à douze ans; et s'étant mis à leur tête, ils coururent les rues en criant : *vive Dieu! vive Notre-Dame des Carmes! vive le Pape! vive le roi d'Espagne! vive l'abondance! et meurent ceux qui abusent du gouvernement!*

« Cette sédition commença un dimanche 7 de juillet; et comme plusieurs âniers arrivoient au marché avec des charges de fruit, pas un ne voulut payer l'impôt accoutumé. Le régent Ruffia en ayant eu avis, y envoya Anaclerio, élu du peuple, pour assister de son crédit les commis des fermiers. Anaclerio parla aux séditieux avec fermeté, et les menaça du

fouet, des galères, et même de la potence; mais on se moqua de ses menaces. La jeune milice que Mazaniello avoit assemblée le chassa à coups de pommes, et lui jeta de la boue. Mazaniello, pour les animer, prit une pierre, et l'ayant jetée à l'élu du peuple, le frappa rudement. Anaclerio voyant son autorité méprisée, s'enfuit; ce qui enfla le cœur de cette canaille, qui se mit à crier : *Plus d'impôt! plus d'impôt!* Mazaniello se voyant si bien secondé, monta sur un banc pour haranguer le peuple. « Courage, mes « enfans, disoit-il! voici le moment de secouer le « joug sous lequel les Espagnols nous font gémir « depuis si long-temps. Tout pauvre pêcheur que je « suis, je vous servirai de guide, et, comme un autre « Moïse, je vous délivrerai de la captivité d'Egypte. »

« Ce discours, prononcé d'un ton pathétique, produisit un grand effet. Chacun courut aux armes; les uns se saisirent de cannes, les autres de bâtons, et tous marchèrent vers le bureau du fermier. Ils mirent le feu à la porte, et bientôt ils réduisirent en cendres les registres, les papiers et les meubles, sans toucher à l'argent, qui fut fondu par les flammes. Après ce premier exploit, ils coururent au palais du vice-roi avec tant de fureur, que la garde épouvantée abandonna les portes. Le duc d'Arcos eût couru grand risque de sa vie, si don Ferrand Caracciolo, pour lui donner le loisir de se sauver, n'eût amusé le peuple en lui jetant de l'argent. Ce duc ayant trouvé le moyen de gagner le couvent des Minimes avec sa femme, ses enfans et ses principaux officiers, se mit à la fenêtre, et cria au peuple qu'on le déchargeroit des impôts dont il se plaignoit. Ces pro-

messes n'apaisèrent pas les mutins : les uns lui firent signe de descendre pour entrer en négociation avec eux ; et pendant qu'ils l'amusoient, les autres se jetèrent dans son palais, qu'ils pillèrent entièrement, emportant jusqu'aux portes et jusqu'aux fenêtres. Le vice-roi, voyant la rumeur s'augmenter de moment en moment au lieu de diminuer, écrivit un billet de sa main au cardinal Filomarini, archevêque de Naples, pour le prier de se rendre caution envers le peuple ; que dès ce jour même on supprimeroit tous les impôts qui lui faisoient de la peine. Le prélat se transporta sur-le-champ à l'endroit où la foule étoit assemblée, et fit de son mieux pour engager le peuple à se fier à sa parole ; mais il ne fit que l'animer davantage, en lui faisant apercevoir qu'on le craignoit. Les mutins voulurent entrer par force dans le couvent des Minimes, et obligèrent le vice-roi à se retirer avec sa famille dans le château de Saint-Elme.

« Le peuple n'eut pas plus tôt découvert la fuite du duc d'Arcos, qu'il courut par toute la ville s'emparer des armes des Espagnols, pour s'en servir au lieu de bâtons. Les mutins, au nombre de plus de trente mille, allèrent trouver don Tibère Caraffe, prince de Bisignano, colonel du régiment de Naples, qui demeuroit dans le faubourg de Chiaia, pour le prier de se mettre à leur tête, et d'aller demander pour eux la suppression des impôts au vice-roi. Ce prince accepta cette commission, dans le dessein d'apaiser le désordre ; et étant monté à cheval, il fut poussé par la foule jusqu'à l'église des Carmes, où il mit pied à terre : là, s'étant saisi du crucifix, il exhorta le

peuple à poser les armes, et à remettre ses intérêts entre ses mains. Pendant qu'une partie des séditieux l'écoutoit, les autres coururent à tous les bureaux des fermiers, où ils commirent les mêmes violences qu'à celui du Marché. Ils enfoncèrent en passant les portes de toutes les prisons, et mirent en liberté les prisonniers: quelques-uns sonnèrent le tocsin; ce qui obligea toute la ville à prendre les armes. Le prince de Bisignano, voyant la rumeur s'accroître, se déroba adroitement; et les mutins, qui ne vouloient pas demeurer sans chef, élurent Mazaniello pour leur général.

« C'étoit un jeune homme de vingt-quatre ans, assez beau de visage, et qui, sous un air bouffon, avoit une sorte d'éloquence. Il étoit connu et aimé du menu peuple, parce qu'en allant vendre son poisson il buvoit avec les uns et les autres, et les divertissoit par ses plaisanteries. Il nourrissoit sa femme et deux enfans de son petit commerce; il étoit vêtu en matelot, et pieds nus la plupart du temps. Pendant dix jours que dura son règne, il fut obéi avec plus de soumission que ne l'avoit jamais été le roi Catholique, par plus de cent cinquante mille personnes armées; et il envoya ses ordres à plus de six cent mille en divers endroits du royaume. Ses jugemens étoient exécutés sans appel. Il punissoit ou donnoit des grâces, à son gré; il disposoit de tous les deniers, tant publics que particuliers. Il faisoit piller et brûler les maisons, et donnoit des sauvegardes. Enfin les biens et la vie de tous les Napolitains étoient à sa disposition. Il avoit pour conseillers Arpaya et Peronné, deux hommes noircis de crimes, mais adroits, artificieux

et entreprenans. Le duc d'Arcos ne pouvant plus arrêter le torrent, qui grossissoit de plus en plus dans sa course, promit par un billet de sa main à Mazaniello d'accorder au peuple ce qu'il désiroit.

« Cette soumission ne fut pas suffisante; on lui demanda le privilége que Charles v avoit donné à la ville, et il en envoya une copie à Mazaniello par le duc de Matalone : elle ne se trouva pas conforme à l'original; ce qui auroit mis la vie de ce duc en danger, si Dominico Peronné, ancien domestique de sa maison, n'eût trouvé moyen de le faire sauver.

« Mazaniello se croyant joué, donna à ceux qui s'étoient rangés sous ses enseignes une liste de soixante maisons de partisans qu'il falloit brûler. On commença par le palais du duc de Caiano : les femmes et les enfans y accoururent avec de la paille, de la poix et des fascines, pour y mettre plus promptement le feu, en disant : *Il est bien juste de livrer aux flammes les biens de ceux qui se sont nourris de notre plus pur sang!* Toutes les autres maisons marquées dans la liste furent consommées par le feu, sans qu'on en pût rien sauver, si ce n'est dans celle du Valentin, d'où l'on enleva deux tonneaux remplis de sequins, qui furent gardés pour être remis, à ce que disoient les mutins, au trésor royal.

« Pendant ces exécutions, Mazaniello marchoit par la ville à cheval, avec un bâton de commandement à la main, suivi de plus de cent mille personnes armées, portant toujours son habit de pêcheur, et ayant les jambes nues, pour montrer, disoit-il, qu'il étoit sans ambition.

« Le vice-roi et l'archevêque lui rendirent de

grands honneurs. Il étoit obéi des personnes de toutes conditions, et on faisoit pour lui des prières publiques dans les églises. Il alla un jour trouver le vice-roi au château Saint-Elme pour négocier avec lui, et il s'y fit accompagner par le cardinal Filomarini, qui le fit monter dans son carrosse. Il prit, par le conseil du cardinal, pour cette visite, un habit d'une étoffe à fond d'or; et il fut suivi d'une si grande foule de peuple, qu'il employa trois heures à faire le chemin depuis l'archevêché jusqu'au château.

« Mazaniello avoit encore mené avec lui un de ses cousins vêtu avec la même somptuosité, et deux élus. Les gardes se mirent en haie pour lui faire honneur, et le vice-roi l'alla recevoir au pied de l'escalier. La conférence fut si longue, que le peuple, qui l'attendoit dans la place du château, s'imaginant qu'on s'étoit assuré de sa personne, commença de faire grand bruit. Le vice-roi pour l'apaiser fut contraint de se mettre à la fenêtre avec Mazaniello, qu'il tenoit embrassé. Ce roi de théâtre se tournant ensuite vers le vice-roi, lui dit : « Je veux que Votre Excellence « voie quelle est l'obéissance du peuple de Naples pour « moi. » Il commanda en même temps qu'on criât à haute voix *vive le duc d'Arcos!* ce qui fut exécuté sur-le-champ. Puis il leur fit signe de se taire, et ils se turent. Il fit ranger les mutins en haie, pour laisser le passage libre; il les fit couvrir et découvrir, et fit plusieurs autres commandemens auxquels on obéit avec promptitude.

« Le vice-roi ayant signé les articles de l'accommodement comme il plut à Mazaniello, sans vouloir lui rien contester, celui-ci se retira avec les

mêmes personnes qui l'avoient accompagné. Il alla à l'église des Carmes, où la lecture du traité fut faite au peuple, qui en fut content. Pendant cette cérémonie, Mazaniello demeura toujours assis dans un fauteuil de velours, pareil à celui du cardinal qui étoit à côté de lui.

« A peine ce désordre fut-il apaisé par cet accommodement, qu'il recommença avec plus de fureur, sur un bruit qui se répandit que le duc de Matalone, de concert avec le vice-roi, avoit fait porter plusieurs barils de poudre dans une cave au-dessous de la chambre ou s'assembloit le conseil de Mazaniello, pour faire sauter en l'air tous les chefs du peuple. Sur ce rapport, le peuple courut au palais de ce duc au faubourg de Chiaia; et bien qu'il fût le plus riche et le mieux meublé de toute la ville, on le brûla sans en rien épargner. La vie du duc de Matalone auroit aussi couru de grands risques si on avoit pu l'attraper; mais il eut le bonheur de se sauver.

« Don Joseph Caraffe (1) son frère paya pour lui : il tomba entre les mains du peuple, et fut massacré; son corps fut mis en quatre quartiers, et attaché aux fourches patibulaires.

« Mazaniello commença de perdre l'esprit la septième journée de son règne. Il se dépouilloit tout nu au milieu de la place, et demandoit un autre habit. Il contrefaisoit tantôt le hennissement d'un cheval, tantôt le hurlement d'un loup, et quelquefois la voix d'un autre animal. Il faisoit faire des ambassades ridicules, et donnoit des ordres qui se contredisoient.

(1) La maison des Caraffe a donné un pape à l'Eglise, et un grand-maître à l'ordre de Malte.

Il conféroit une même charge à trois ou quatre personnes, et il couroit par les rues l'épée nue à la main, frappant tous ceux qu'il rencontroit. Il se plongeoit tout habillé dans l'eau, et puis il se couchoit au soleil pour se sécher. Il condamnoit sans raison les uns au fouet, les autres aux galères, quelques-uns à la potence, et même à la roue. Il frappoit à coups de poing ou de bâton ses conseillers et ses plus intimes amis.

« On parla différemment des causes de sa folie. Les uns l'attribuèrent à ses longues veilles, et au travail d'esprit que lui causoit le grand nombre d'affaires dont il s'étoit chargé, n'ayant pas la capacité nécessaire pour les débrouiller; mais la plus commune opinion étoit que le duc d'Arcos lui ayant donné la collation dans le château de Saint-Elme, après la signature du traité, lui avoit fait prendre un breuvage qui lui avoit troublé le jugement.

« Son esprit étoit rempli de tant de pensées différentes, qu'en s'éveillant il s'écrioit : *Je suis monarque, et je ne commande point!* On lui avoit entendu dire que si le duc de Matalone pouvoit s'entendre avec lui, ils se rendroient maîtres de tout le monde. Il vouloit que les grands du royaume se missent à genoux pour le saluer. Ayant rencontré par les rues don Ferrand Caracciolo et le grand écuyer du royaume, qui ne descendirent pas de leur carrosse pour lui faire la révérence, il leur ordonna de venir lui baiser les pieds en plein marché, pour réparer leur faute. Ils promirent de le faire; mais au lieu de tenir leur parole, ils allèrent au château Saint-Elme en porter leurs plaintes au vice-roi.

« Mazaniello ayant trouvé mauvais que le cardi-

nal Trivulce ne fût pas venu lui rendre la première visite, cette éminence fut obligée de l'aller voir, et de lui donner le titre d'*illustrissime*. Mazaniello répondit à son compliment : « La visite de Votre Eminence, « bien que tardive, ne laisse pas de m'être agréable. »

« Mazaniello avoit alors pour conseillers Arpaya et Genuino, hommes âgés, et d'un fort bon sens. Lorsqu'ils se virent maltraiter par ce fou, ils se liguèrent avec plusieurs capitaines de quartiers, et ils allèrent trouver le vice-roi. Un jour que leur chef étoit allé sur le port visiter la flotte, et mettre des capitaines à son choix sur chaque galère, ils proposèrent au duc d'Arcos d'arrêter Mazaniello au retour du port, et de le mettre aux fers. La proposition fut acceptée et exécutée sans beaucoup de peine; mais il fut bientôt délivré par le peuple, et il se sauva dans l'église des Carmes. Il prit aussitôt le crucifix; et, étant monté en chaire, il se mit à prêcher. Il s'échauffa si fort en parlant, qu'il fallut le porter tout en sueur au dortoir des religieux. Après s'y être reposé quelque temps sur un lit, il se mit à la fenêtre, où il fut tué de plusieurs coups de fusil que lui tirèrent des habitans, las d'une domination aussi ridicule. Aussitôt qu'on l'eut vu tomber, plusieurs voix se firent entendre, et crièrent : *vive le roi d'Espagne! vive le duc d'Arcos! et que personne n'obéisse plus à Mazaniello!* On coupa la tête à ce malheureux, on la mit sur un poteau, et son corps fut traîné sur la claie.

« Cependant le peuple, qui ne vouloit pas demeurer sans chef, élut pour lui commander don Francisco Toralto, prince de Massa, seigneur d'un grand mérite et d'une valeur éprouvée; mais il ne resta pas long-

temps dans ce poste : le peuple étant entré en défiance, et le croyant d'intelligence avec le vice-roi, lui coupa la tête ; et après lui avoir ouvert l'estomac, lui arracha le cœur, qui fut envoyé dans une coupe d'argent à la princesse sa femme, grosse de trois mois. Ces révoltés envoyèrent ensuite des députés au duc de Guise, pour lui offrir non-seulement le commandement, mais encore la couronne. Voilà ce que Tonti ménageoit avec ce prince. »

Bien que je susse en gros que le duc de Guise avoit des prétentions sur le royaume de Naples, après que le baron de Modène eut cessé de parler, je le priai de me dire sur quoi elles étoient fondées. Il me dit que c'étoit sur le mariage de Ferry, comte de Vaudemont et duc de Lorraine, aïeul de Claude de Lorraine I, duc de Guise, avec Yolande d'Anjou, fille de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence.

Le duc de Guise eut diverses conférences avec Tonti et Peronné, qui étoient les députés du peuple de Naples, et il s'informa de l'état de la ville. Ces députés, afin de l'engager à accepter la couronne qu'ils lui offroient, lui persuadèrent qu'ils avoient des munitions de guerre et de bouche pour plus d'un an, et qu'ils étoient les maîtres des principaux postes ; quoique les trois châteaux fussent encore au pouvoir des Espagnols, qu'ils manquassent de toutes choses, et qu'ils n'eussent pas la liberté des passages pour en faire venir. Ce prince, qui ne manquoit pas d'ambition, n'osa pourtant pas faire connoître à ces députés ses véritables sentimens, jugeant bien qu'il lui seroit impossible de réussir, s'il avoit en même temps contre lui la France et l'Espagne. Il pensoit que s'il pouvoit

seulement chasser les Espagnols du royaume de Naples, il ne lui seroit pas difficile de s'emparer de l'autorité souveraine pendant que la France étoit remplie de mécontens au dedans, et occupée au dehors par une guerre étrangère. Dans cette vue, il répondit aux députés qu'il falloit réunir le peuple avec la noblesse, afin que ces deux corps pussent agir de concert contre leur ennemi commun; qu'ensuite on formeroit une république, dans laquelle les deux ordres auroient également part au gouvernement de l'Etat, et qu'elle se mettroit sous la protection de la France. Les députés ayant approuvé cette proposition, le duc de Guise, pour donner jour à la réunion de la noblesse avec le peuple, se chargea d'en parler à don Pepe Caraffe, et aux autres seigneurs napolitains qui s'étoient retirés à Rome, pour se dérober en même temps à la fureur du peuple et à la tyrannie des Espagnols. Ces seigneurs témoignèrent être disposés à seconder les bonnes intentions du duc de Guise, et ils promirent d'en écrire à leurs amis.

Après que ce prince eut pris ces précautions du côté de l'Italie, il dépêcha en France le chevalier de Guise son frère, pour faire trouver bon à la Reine et au cardinal Mazarin qu'il s'engageât dans cette entreprise. L'affaire fut examinée dans le conseil du Roi, et ne fut pas trouvée sans difficulté. Il étoit également dangereux de mécontenter le duc de Guise, ou de lui prêter des forces pour se faire roi de Naples.

Les troubles que ses ancêtres avoient excités en France à la faveur de la Ligue étoient encore si récens, qu'on ne pouvoit, sans beaucoup de risque, augmenter la puissance d'une maison qui avoit voulu

se servir du prétexte de la religion et de l'amour des peuples pour s'emparer de la couronne. D'un autre côté, en refusant au duc de Guise ce qu'il demandoit sous un prétexte qui paroissoit avantageux à la couronne, on mettoit les princes de sa maison dans le cas de soulever le parlement et les peuples contre le ministère du cardinal Mazarin, qui avoit déjà fait plusieurs mécontens.

L'alternative ayant été mûrement agitée dans le conseil du Roi et dans le cabinet du ministre, il fut décidé qu'on enverroit du secours au duc de Guise. Les ordres, en conséquence, furent donnés pour équiper une flotte et pour former une armée navale, dont le commandement fut destiné au duc de Richelieu.

Le duc de Guise, instruit des résolutions de la cour de France, n'attendoit plus que ce secours pour partir de Rome et aller à Naples. Mais d'un côté les Espagnols pressoient extrêmement cette ville; et de l'autre, l'arrivée de don Juan d'Autriche, qui menaçoit de tout mettre à feu et à sang, rendoit le moindre retardement sans remède. Ainsi le peuple de Naples envoya députés sur députés au duc de Guise pour lui faire hâter son départ; et deux lettres consécutives qu'il reçut de la part des habitans l'obligèrent d'accourir à leur défense, sans attendre la flotte qu'on armoit à Toulon. Il s'embarqua donc à Fiumicine, sur une felouque qui passa au travers de la flotte espagnole; et il aborda le 15 novembre à Naples, où il fut reçu comme le libérateur et le père de la patrie. Il trouva la place réduite à la dernière extrémité : il n'y avoit pas de vivres pour quinze

jours, encore moins d'argent, et point d'autre poudre qu'environ six milliers qu'il avoit fait passer avec lui sur quatre felouques. Il se rendit le 17 à la grande église, où, après avoir prêté serment de fidélité au peuple entre les mains de l'archevêque, il fut proclamé généralissime. Il s'appliqua d'abord à ramener l'abondance, en occupant différens postes au dehors; et la ville prit en peu de jours une nouvelle face. Pendant que le duc de Guise tenoit les Espagnols en échec, l'armée navale partie de France s'avançoit vers les côtes de Naples. Le duc de Richelieu prit ou brûla près de Castel-à-Mare trois vaisseaux de guerre espagnols, et deux vaisseaux marchands chargés de blé. Il y eut le 22 décembre un combat entre la flotte de France et celle d'Espagne. On se canonna pendant six heures; après quoi la flotte espagnole se retira partie sous le château de l'OEuf, partie dans le port de Bayes. On prétend que si le duc de Richelieu avoit attaqué cette flotte à son arrivée, il l'auroit entièrement détruite, parce qu'elle étoit alors sur le fer, et toute désarmée; mais il manqua l'occasion, et elle eut tout le temps de se mettre en défense.

Après cette action, dont on ne tira aucun fruit, ceux qui commandoient la flotte française ne firent rien de tout ce qu'on avoit promis au duc de Guise. On ne fit point entrer dans Naples les blés qu'on avoit pris aux Espagnols; on les envoya à Porto-Longone. On offrit au duc dix-huit cents hommes pour renforcer ses troupes; mais comme on ne lui donnoit point d'argent pour les payer, ils lui devinrent inutiles. La noblesse du royaume, qui tenoit la campagne pour les Espagnols, avoit projeté d'abandonner leur parti

dès qu'elle verroit des troupes françaises capables de la soutenir; mais voyant que le secours de France se réduisoit à montrer des forces qu'on ne pouvoit ou qu'on ne vouloit pas employer, et jugeant par là qu'en effet on ne s'intéressoit guère à l'affaire de Naples, elle n'osa pas se déclarer. Cependant le duc de Guise, à qui tout manquoit, ne se manquoit pas à lui-même. Il fit sur Averse une tentative qui n'eut pas le succès que méritoit sa valeur; et ne l'ayant pas pu prendre, il se contenta de la faire bloquer. De retour à Naples, il ne s'occupa plus qu'à harceler les Espagnols, et à les insulter dans leurs postes. Sans autre ressource que lui-même, sa bravoure et sa fermeté le soutinrent au milieu des factions qui divisoient Naples, où il avoit autant d'ennemis qu'il y avoit de mauvais citoyens. Il fut fait duc de la République; et ce titre, mérité par tant de services, ne fut pour lui qu'un nouvel engagement pour redoubler de zèle et d'activité. Les Espagnols, qui cherchoient sa perte, tantôt essayoient de susciter quelque émeute et de soulever la populace, tantôt pratiquoient des intelligences encore plus dangereuses pour lui. Ils se servirent du duc de Tursi pour ménager une entreprise qui leur réussit mal. Celui-ci fit agir l'internonce pour gagner un prêtre nommé Joseph Scopa, qui, de concert avec un sergent-major appelé Alexio, promit de livrer un poste par lequel on pouvoit faire entrer des troupes et surprendre la ville. Le duc de Tursi fut chargé de l'expédition: il mena avec lui André Doria son petit-fils, et don Prosper Suardo, colonel d'un régiment. Ils furent trahis, pris au rendez-vous, et conduits au couvent des Carmes, où le

duc de Guise logeoit alors. Ce prince les traita fort humainement, leur fit donner un appartement près du sien, et n'oublia rien pour adoucir le chagrin de leur prison.

Les ducs de Conversano et don Vincenzo Tuttavilla, qui s'étoient jetés dans Averse, eurent un différend qui partagea toute la noblesse du pays. Le duc de Guise en ayant eu avis, manda au comte de Modène, qui commandoit au blocus de cette place, de se saisir de Rusciano, de Marianisa et du passage du Vulturne, afin de serrer davantage la ville. Pendant ce désordre, toute la noblesse qui étoit dans Averse en sortit, et se retira à Capoue; ce qui donna au comte de Modène la facilité de s'emparer de cette place. Le duc de Guise m'y envoya, pour dire de sa part au comte de Modène qu'il fît vivre ses troupes dans une grande discipline, sachant qu'il falloit retenir les peuples dans son parti par la douceur, puisqu'il n'avoit pas des troupes suffisantes pour mettre de fortes garnisons dans les postes qu'il avoit conquis. Cet ordre fut mal observé : les soldats qui n'étoient pas payés pillèrent quelques maisons dans Averse; ce qui obligea le duc de s'y rendre en personne pour en faire faire justice. Tout ce qui avoit été pris fut rendu, et les principaux auteurs du désordre furent punis. Le comte de Modène eut un secret dépit de voir son autorité bornée; et depuis ce temps il ne servit plus le duc de Guise avec le même zèle qu'il avoit témoigné autrefois. Il écrivit même en France pour rendre sa conduite suspecte, et pour insinuer que ce prince aspiroit à la couronne, bien qu'il eût établi dans Naples un gouvernement démo-

cratique dont il étoit le chef, comme le prince d'Orange dans les Provinces-Unies des Pays-Bas. Ce soupçon fut encore confirmé par une lettre du duc de Guise au marquis de Brancas : il l'exhortoit à quitter la France et à le venir trouver à Naples, où une de ses signatures pouvoit donner des marquisats et des duchés de vingt mille écus de rente (c'étoient ses propres termes). Cette lettre étoit accompagnée d'une procuration pour épouser mademoiselle de Pons en son nom, et la procuration commençoit par ces mots : *Henri, par la grâce de Dieu roi de Naples*. Elle étoit munie de son cachet, qui avoit pour armes partie de Lorraine et de Naples, ou Anjou-Sicile, semé de France, au lambel de gueules. Le marquis de Brancas porta l'une et l'autre à la Reine, qui depuis donna les ordres nécessaires pour faire avorter les desseins du duc de Guise.

Les passages étant ouverts par la prise d'Averse, ce prince fit venir à Naples trois cents mulets chargés de blés, qui causèrent au peuple une joie inconcevable, parce qu'il n'en avoit plus que pour quatre ou cinq jours. Toutes choses étant alors paisibles, le duc de Guise fit meubler magnifiquement le palais de don Ferrand Caracciolo, et y alla loger.

Les Espagnols, qui se virent sur le point de perdre le royaume de Naples par la valeur et la bonne conduite de ce prince, lui firent offrir par don Carlo Gonzague la souveraineté de Final, avec les places de Toscane qui en dépendent, et la principauté de Palerme ; de lui faire accorder par l'Empereur l'investiture du duché de Modène, et de lui donner des troupes pour le conquérir, s'il vouloit abandonner l'entreprise

de Naples. Mais le duc de Guise répondit généreusement que puisque le peuple de Naples lui avoit remis ses intérêts entre les mains, il ne l'abandonneroit jamais, tant qu'il voudroit le reconnoître pour général. Cette réponse n'étoit peut-être pas si désintéressée qu'elle le paroissoit, puisque ce prince en acceptant ces offres renonçoit à un établissement qui lui paroissoit solide, et se brouilloit avec la France pour courir après une chimère, n'étant pas en état d'obliger les Espagnols à lui tenir parole, en cas qu'ils voulussent lui en manquer.

Bien que la fermeté du duc de Guise dût dissiper tous les soupçons que le peuple de Naples auroit pu avoir de sa conduite, Annèse, Vincenzo d'Andrea, et ses autres ennemis, ne laissèrent pas de la rendre suspecte. Ils prirent prétexte des honnêtetés qu'il avoit pour le duc de Tursi, et persuadèrent aux esprits crédules que c'étoit pour ménager, par le moyen de ce duc, son accommodement avec le roi Catholique. Le duc de Guise en ayant été averti, dissipa bientôt ces faux bruits. Les pratiques du cardinal Filomarini furent bien plus dangereuses : bien qu'il fît mille honnêtetés à ce prince, il ne laissoit pas d'entretenir commerce avec les Espagnols. C'étoit par son conseil que le duc d'Arcos avoit été déposé, et don Juan d'Autriche mis à sa place. Son secrétaire fut arrêté avec quelques paquets qu'il portoit aux ennemis ; ce qui irrita tellement le peuple contre lui, qu'il vouloit aller l'égorger dans son palais. Le duc de Guise le prit sous sa protection, moins par considération pour sa personne que pour son caractère : ce prince n'ignoroit pas que s'il arrivoit du mal au cardinal Filomarini, le

Pape s'en prendroit à lui, et ne manqueroit pas de se servir des foudres de l'Eglise; ce qui nuiroit beaucoup à son parti. Cependant, pour obliger ce prélat à garder plus de mesures, il l'alla trouver dans son palais, lui montra les lettres dont on avoit trouvé son agent chargé, lui fit connoître la grandeur du péril dont il l'avoit sauvé, et lui remontra en même temps qu'il ne seroit pas toujours maître de la fureur du peuple; qu'ainsi c'étoit à lui à se conduire d'une manière qui ne lui donnât pas d'ombrage. Le duc de Guise, après avoir ainsi pris ses précautions au dedans, travailla à s'élargir au dehors. Il s'empara de la tour du Pied-de-Grotte, qui le rendit maître du faubourg de Chiaia; et il ôta aux Espagnols la facilité qu'ils avoient eue jusqu'alors de faire venir des vivres.

La noblesse, qui voyoit ses terres exposées au pillage si la guerre continuoit avec le même succès pour le peuple, demanda à don Juan d'Autriche la permission de s'accommoder avec le duc de Guise, et de garder la neutralité. Don Juan, qui trouvoit cette demande juste, n'osa s'y opposer directement; mais il pria les seigneurs napolitains qui étoient dans son armée de demeurer à son service jusqu'à la fin du mois, après quoi il les laisseroit en liberté de prendre le parti qu'ils voudroient. Ces seigneurs lui accordèrent tout le mois d'avril, mais avec protestation que ce temps passé ils se retireroient tous, si le peuple n'étoit pas remis dans l'obéissance par la force ou par un accommodement. La seule espérance de don Juan consistoit dans les négociations secrètes qu'il avoit tant avec Annèse qu'avec ceux de son parti, et qui réussirent à la fin, comme je le dirai dans la suite.

Annèse, suivant le projet qu'il en avoit dressé, tenta de faire assassiner le duc de Guise. Il envoya pour cet effet à son palais quinze cents hommes, qui se mirent en bataille devant la porte. Cinquante des plus mutins montèrent à son appartement, conduits par un frère lai cordelier, qui porta la parole pour les autres, afin de l'amuser, et d'avoir un prétexte de l'entourer. Le duc de Guise s'étant aperçu que ce moine avoit quelque mauvais dessein, lui saisit la main qu'il avoit dans sa poche, et, l'ayant pris à la gorge, le fit fouiller par ses gardes, qui lui trouvèrent une baïonnette. Il ne voulut pas lui faire faire son procès par les juges de la vicairie, et l'envoya à l'archevêque, pour lui ôter tout prétexte de plainte : ce prélat répondit à cette honnêteté, et fit sur-le-champ mettre le moine dans un cachot. Le duc de Guise, qui voyoit bien qu'il ne seroit jamais en repos tant qu'Annèse vivroit, donna ordre de l'en défaire à Matthieu d'Amore, à Charles Longobardo et à Pepe Ricco, bien assuré qu'on justifieroit ensuite aisément ses intelligences avec don Juan par les papiers qu'on trouveroit chez lui. Le dessein avoit fort bien été concerté, et n'auroit pas manqué de réussir, sans la trahison du marquis de Rouvroy, qui avertit Annèse de se tenir sur ses gardes; ce qui l'empêcha de donner dans l'embuscade qu'on lui avoit dressée. Annèse, de son côté, fit une autre conspiration avec Paul de Naples contre la vie du duc de Guise. Paul de Naples, suivant le projet qu'ils en avoient fait, se rendit au palais de ce prince avec six cents bandits les plus déterminés de ceux qu'il commandoit; il les laissa dans la place pour s'assurer la sortie, et monta seul avec Tita de Frisio,

son cousin. Pour avoir un prétexte d'aborder le duc de Guise, il lui demanda la confiscation du prince d'Avellino, qui s'étoit jeté dans le parti des Espagnols: le duc, qui étoit informé des desseins de ce traître, lui accorda ce qu'il lui demandoit, et lui dit de descendre à sa secrétairie pour s'en faire expédier le brevet. Paul de Naples et son cousin n'y furent pas plus tôt entrés, qu'on se saisit de leurs personnes. Ils avouèrent le complot au premier interrogatoire : en conséquence ils furent condamnés à mort, et exécutés dans le Marché.

Ces mauvais succès ne rebutèrent pas Annèse; il tenta encore le lendemain d'assassiner le duc de Guise dans le jardin de Gaspard Romero, où il étoit allé se promener. Il s'y rendit accompagné de six vingts bandits; mais il n'eut pas la hardiesse d'exécuter son dessein. Le duc de son côté voulut le faire arrêter, et manqua deux occasions qui s'en présentèrent: la première dans la maison de Romero, et la seconde sur le pont de la Madeleine, lorsqu'Annèse s'en retournoit. Il est vrai que ce prince ne voulut pas qu'on le poignardât en sa présence; ce qui lui auroit été facile, ayant mené avec lui Annèse sur une terrasse où il ne s'étoit fait suivre que par cinq ou six hommes, qui n'auroient pas pu résister à plus de trente gentilshommes dont le duc étoit accompagné.

Le temps auquel la noblesse devoit se retirer du service de don Juan étant sur le point d'expirer, elle députa au duc de Guise le prince de Bisignano, pour traiter avec lui. Ce député en fut fort bien reçu; et le duc, pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de sa personne, lui accorda de fort bonne grâce la charge

de président des deux Calabres, qu'il lui avoit demandée. Le Pape ayant appris que tous les ordres du royaume de Naples étoient sur le point de se réunir contre les Espagnols, appréhenda que ce fief, qui relevoit du Saint-Siége, ne tombât entre les mains du roi Très-Chrétien, dont il redoutoit la puissance. Pour parer ce coup, il en offrit l'investiture au duc de Guise, qui la refusa par une fausse modération. Il étoit bien persuadé que cette investiture n'augmenteroit pas sa puissance, et qu'au contraire il se rendroit les deux couronnes ennemies, puisqu'elles avoient également intérêt de le détrôner. Il voulut témoigner à la cour de France la sincérité de ses intentions : il dépêcha donc à la Reine Augustin Lieti, pour l'informer de la proposition du Pape, et pour faire entendre à Sa Majesté qu'il seroit facile de s'emparer du duché de Milan, pendant que toutes les forces des Espagnols étoient occupées dans le royaume de Naples. Le duc de Guise avoit d'abord jeté les yeux sur moi pour cette commission; mais il appréhenda que ma personne ne fût suspecte au cardinal Mazarin, parce que mon père étoit officier du duc d'Orléans. Ce Lieti est le même qui, au retour de son voyage de Naples, épousa une madame d'Emanville qui avoit fait beaucoup de bruit par sa beauté, et qui eut pour dernier mari le marquis de Saint-Pons.

Annèse, qui ne laissoit échapper aucune occasion de nuire au duc de Guise, persuada au peuple qu'il avoit dessein de s'en retourner en France, et qu'il n'y avoit envoyé Lieti que pour en obtenir la permission de la cour. Comme tout cela étoit supposé, il fut aisé au duc de s'en justifier. Lorsqu'il vit qu'il lui

étoit impossible de se défaire d'Annèse par le fer, il y employa le poison. Il trouva moyen d'en faire prendre à ce dangereux ennemi; mais une soupe à l'huile qu'il mangea ensuite le garantit de la mort, qu'il n'auroit pu éviter autrement. Le duc de Guise avoit un autre ennemi beaucoup plus à craindre, parce qu'il avoit l'esprit fin et rusé, et une charge qui lui donnoit beaucoup d'autorité : c'étoit Antoine Mazella, élu du peuple. Le hasard en défit ce prince. Le peuple ayant découvert les pratiques de Mazella avec les Espagnols, le tua, et après lui avoir coupé la tête, la mit au bout d'une pique, et la porta par toute la ville.

Les honnêtetés que le duc de Guise avoit eues pour le duc de Bisignano ne lui furent pas inutiles. Ce prince mit sous son obéissance toute la Calabre, et amassa pour un million d'huile, de sel et de soie. Il fit aussi de grandes provisions de poudre et de salpêtre, afin d'en aider le duc de Guise au besoin. Ce prince, voyant approcher le temps que la flotte de France devoit arriver, voulut s'emparer du port de Nisita, afin d'avoir un lieu où elle pût se mettre à l'abri. Après avoir pourvu à la sûreté de tous les postes qu'il occupoit dans la ville, il en sortit à la tête de quatre mille hommes, avec quelques pièces de campagne. Il fit d'abord battre la tour du lazaret avec son canon, et s'en étant rendu maître, il y fit entrer vingt mousquetaires; ensuite il alla passer la nuit au Pausilippe. Le lendemain il fit la descente du fossé, et se logea au pied de la tour qui est au milieu de l'île. Pendant qu'il étoit occupé à ce siége, il reçut une lettre d'Agostino Mollo, qui lui mandoit qu'Annèse tramoit quelque chose dans Naples, et que sa pré-

sence y étoit absolument nécessaire pour y remédier. Le duc ne croyant pas la chose si pressée, se contenta d'y envoyer le chevalier de Forbin, que nous avons vu depuis capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi. Le gouverneur de Nisita, informé par don Juan d'Autriche de l'espérance qu'il avoit de se rendre maître de Naples la même nuit, capitula; et, pour gagner du temps, il promit de rendre la place au duc de Guise, s'il ne recevoit un assez puissant secours pour obliger ce prince à lever le siége. Il sut par cette composition l'arrêter devant Nisita, pendant qu'Annèse livroit la ville de Naples aux Espagnols. Il abattit du côté de la porte d'Albe une muraille que les ennemis détrempoient depuis huit jours avec du vinaigre. Il y fit une brèche assez grande pour y faire passer de la cavalerie; et le colonel Land, qui gardoit ce poste, le livra aux Espagnols. Ils entrèrent par là dans la ville, et s'en rendirent maîtres sans que personne s'y opposât : ils ne trouvèrent de résistance qu'au palais du duc de Guise; mais en ayant forcé les gardes, ils y entrèrent, le saccagèrent, et délivrèrent les prisonniers qui y étoient gardés.

Le duc de Guise reçut cette mauvaise nouvelle devant Nisita; et ayant rassemblé toutes ses troupes, il reprit le chemin de Naples : mais, quelque effort qu'il pût faire, il lui fut impossible d'y rentrer. Lorsqu'il vit la capitale du royaume perdue, il voulut se retirer dans quelqu'une des places qui étoient sous son obéissance. Comme Averse étoit la plus proche, il prit sa marche de ce côté-là. Pepe Palombe, qu'il en avoit fait gouverneur depuis que le comte de Mo-

dène lui avoit donné lieu de se plaindre de sa conduite, ayant appris la révolution qui étoit arrivée à Naples, lui ferma les portes; et il donna avis de s'en approcher à don Louis Poderico, qui commandoit pour les Espagnols dans Capoue. Ce gouverneur envoya un détachement de sa garnison au devant du duc de Guise pour lui disputer le passage du Vulturne. Ce malheureux prince se vit dans un moment abandonné de toutes ses troupes, et il ne resta auprès de lui que douze cavaliers, du nombre desquels j'étois. Mon cheval fut tué; et pendant qu'on enveloppoit le duc de Guise, à qui surtout on en vouloit, je trouvai moyen de gagner un buisson, où j'attendis la nuit pour me sauver. Je fis tant de diligence, qu'après avoir côtoyé Capoue et Gaëte je me rendis à Fondi, où je me trouvai en sûreté, parce que cette ville appartient au Saint-Siége. J'y appris que le duc de Guise avoit été mené à Capoue, et que sa vie avoit été en grand danger, parce qu'il n'avoit aucune commission de la France. On m'assura que la générosité de don Juan d'Autriche lui avoit sauvé la vie, et qu'il s'étoit opposé à tout le conseil collatéral, qui le vouloit faire mourir; en quoi il avoit été secondé par le duc de Tursi et par don Melchior de Borgia, qui avoient entièrement blâmé une résolution si cruelle (1).

Je ne voulus pas m'en retourner à Rome; j'achetai un cheval à Fondi pour aller à Pise : de là je me rendis à Gênes, et ensuite à Turin, où je fis quelque séjour, parce que j'étois bien aise de voir la cour de

(1) Sur les affaires de Naples, voyez les Mémoires du duc de Guise et la Notice qui les précède, t. 55 et 56 de cette série.

Savoie. Cette cour étoit fort galante, bien qu'une partie du Piémont eût été ruinée pendant la guerre qui duroit depuis long-temps entre les couronnes de France et d'Espagne, et où la Savoie avoit pris part. Il n'en paroissoit rien à Turin : on ne voyoit que parties de chasse, que promenades au Valentin (qui est une maison de plaisance du duc), que comédies, bals et autres divertissemens. Madame Royale, qui gouvernoit l'Etat pendant la minorité de Charles-Emmanuel II son fils, étoit une princesse spirituelle, polie, et qui aimoit tous les plaisirs. Les Français étoient bien venus auprès d'elle, et j'en reçus un très-bon accueil. Je fus étonné de voir en fort grand crédit Raucourt, que j'avois vu à Paris faire petite figure. C'étoit un homme d'une naissance obscure, mais bien fait de sa personne, adroit, brave et entreprenant. Il se disoit de la maison d'Araucourt, qui est une des plus considérables de Lorraine; et bien que tout le monde sût que c'étoit une imposture, personne ne l'osoit contredire, soit qu'on craignît sa faveur, ou qu'on redoutât sa bravoure. Après avoir demeuré trois mois à Turin, je repassai les monts, et je retournai par Lyon à Paris.

[1648] Lorsque j'arrivai, je trouvai la face de la cour entièrement changée. A mon départ pour Rome, le conseil du Roi étoit composé de M. le duc d'Orléans, de M. le prince et du cardinal Mazarin. Bien que le chancelier Seguier, le duc de Longueville, le président de Bailleul, surintendant, Chavigny et le comte de Servien y eussent entrée, ils y étoient en petite considération; toutes les affaires se régloient par l'avis des deux princes et du cardinal, qui en

avoit l'entière direction, par la confiance que la Reine avoit en lui.

Les princes du sang étoient fort unis avec cette princesse, et leur union faisoit le bonheur public, parce qu'il n'y avoit plus de cabale, et que chacun ne songeoit qu'à faire son devoir. Le cardinal Mazarin entretenoit cette bonne intelligence nécessaire à sa conservation; il opposoit si adroitement ces deux princes l'un à l'autre, qu'il tenoit leur puissance dans l'égalité, et qu'il étoit l'arbitre de leurs différends. Il avoit si bien connu le foible de l'abbé de La Rivière, favori de Monsieur, que, le flattant de l'espérance du cardinalat, il le tenoit entièrement dans sa dépendance, et par son moyen gouvernoit son maître. Celui-ci d'ailleurs se croyoit obligé au cardinal du gouvernement de Languedoc, qu'il lui avoit procuré.

Le duc d'Enghien, content du commandement des armées, et du gouvernement de Champagne et de Stenay, ne songeoit l'été qu'à signaler sa valeur contre les ennemis de l'Etat, et l'hiver qu'à goûter les plaisirs conformes à son âge et à son humeur. Il se déchargeoit sans peine du soin des autres affaires sur ce ministre, qui n'étoit pas avare d'encens pour gagner son amitié et sa confiance. Comme il prévoyoit que la liaison des princes et de leur autorité affoiblissoit celle de la Reine, il jetoit adroitement dans leurs esprits des germes de jalousie et de défiance qu'il dissipoit à propos, de crainte qu'ils ne vinssent à une rupture ouverte. Comme il étoit l'auteur de leur différend, il lui étoit facile d'être l'arbitre de leur réconciliation, et même de s'en attirer le mérite. La

mort de M. le prince commença de déconcerter les mesures du cardinal Mazarin, et la dissipation des finances acheva de les rompre.

Pour bien comprendre la cause de tous les désordres qui arrivèrent après mon retour, et connoître quelle étoit alors la face de la cour, il est à propos de donner un léger crayon de toutes les personnes qui la composoient.

La Reine étoit une princesse sage, vertueuse, d'une grande piété, bonne, et qui aimoit la France. Mais comme elle n'avoit eu aucune part au gouvernement sous le règne du feu Roi, et que le cardinal de Richelieu avoit employé toute son adresse pour l'éloigner des affaires, elle n'avoit pas toutes les lumières nécessaires pour gouverner l'Etat par elle-même. Ainsi, lorsqu'elle se vit régente, elle fut obligée de prendre quelqu'un pour l'aider à porter le poids du gouvernement. Elle jeta les yeux sur le cardinal Mazarin, parce qu'étant étranger et sans alliance dans le royaume, et ne devant qu'à elle son élévation, elle jugea qu'il lui seroit plus fidèle que tout autre. Comme elle ne prenoit confiance qu'en lui, et qu'elle crut ne pouvoir conserver son autorité qu'en le maintenant, elle résista à toutes les cabales qui se formèrent contre lui.

Gaston, duc d'Orléans, avoit une grande vivacité d'esprit; il parloit avec éloquence et avec force; il avoit même plusieurs belles connoissances: il possédoit parfaitement l'histoire, connoissoit les médailles et les plantes. Il avoit le discernement juste dans les affaires d'importance, lorsqu'il agissoit par ses propres lumières; mais il se laissoit tellement gouverner

par ses maîtresses et par ses favoris, qu'ils l'entraînoient où ils vouloient, même contre ses propres intérêts, et lui faisoient voir les choses comme il leur plaisoit. D'ailleurs ce prince étoit naturellement inquiet et inconstant; ce qui faisoit qu'on ne pouvoit jamais prendre des mesures justes avec lui. Cependant, bien qu'il n'eût rien de réservé pour ceux qui avoient de l'ascendant sur son esprit, lorsqu'il avoit promis de garder le secret, on pouvoit s'assurer qu'il ne leur en disoit rien.

Louis Barbier, abbé de La Rivière, son favori, étoit d'une naissance obscure, et de simple maître d'école s'étoit élevé, par le crédit de Son Altesse Royale, à la dignité de ministre d'Etat. Il étoit entré dans la maison de Monsieur en qualité de chapelain, et il avoit tellement étudié l'humeur de son maître, qu'il s'étoit emparé de son esprit. Pas un officier de ce prince ne pouvoit se maintenir, s'il n'avoit les bonnes grâces de ce favori; et Monsieur n'entreprenoit aucune affaire importante qu'il ne la lui communiquât, et qu'il ne décidât sur ses avis. L'ambition étoit la règle de toutes les actions de l'abbé de La Rivière; et comme il s'étoit mis en tête de s'élever au cardinalat, il ne faisoit rien qui ne tendît à ce but. Il n'oublioit ni complaisances ni souplesses auprès de ceux qui pouvoient lui procurer la pourpre. Il ne faisoit même aucune difficulté de trahir son maître pour les gagner. C'est ce qui fit dire à Monsieur, après qu'il eut éloigné ce favori, que l'abbé de La Rivière devoit bien savoir ce qu'il valoit, parce qu'il l'avoit vendu plusieurs fois. Cet abbé faisoit grande dépense en meubles et en équipages, et il n'avoit rien épargné pour

embellir sa maison de Petitbourg près d'Essone, sur le chemin de Paris à Fontainebleau.

Louis de Bourbon, prince de Condé, étoit de belle taille; il avoit l'air grand, la mine fière, l'esprit vif, brillant, actif. Son courage ne connoissoit point le péril. Il entendoit parfaitement la guerre; et comme la victoire avoit accompagné toutes ses entreprises, il donnoit beaucoup au hasard. Il ne ménageoit pas ses soldats, parce qu'il ne se ménageoit pas lui-même. Il se rencontroit toujours où le danger étoit le plus grand. Il faisoit observer exactement la discipline à ses troupes, et punissoit sévèrement ceux qui contrevenoient à ses ordres. Il connoissoit le vrai mérite, et savoit le récompenser. Les intérêts de ses amis lui étoient plus chers que les siens propres: il ne leur manquoit jamais, mais aussi il ne vouloit pas qu'ils lui manquassent. Il avoit de l'indulgence pour leurs fautes, et il employoit tout son crédit pour les garantir des peines qu'ils avoient encourues. Cette complaisance fut cause qu'il protégea la duchesse de Longueville sa sœur dans l'éloignement qu'elle avoit pour son mari, et qu'il ferma les yeux à beaucoup de choses qu'un frère plus délicat n'auroit pas souffertes. S'il avoit de l'ambition, c'étoit plutôt par rapport aux autres que par rapport à lui-même; et il ne désiroit de s'élever que pour être plus en état de faire du bien aux personnes qu'il aimoit. Il étoit plein de fermeté dans la mauvaise fortune, et incapable de foiblesse. Il se montroit infatigable dans le travail de corps et d'esprit; il vouloit tout savoir, et faire tout par lui-même. Dans sa jeunesse, il avoit connu toutes les dames de la cour et de la ville dont la beauté

avoit fait quelque bruit, sans s'attacher à pas une. Comme il n'y cherchoit que les agrémens du corps, il n'avoit pas pour elles tous les égards et toutes les honnêtetés que la noblesse française a coutume d'avoir pour les femmes. Ceux de sa cour, à son exemple, s'émancipoient auprès d'elles à des libertés dont leur pudeur avoit beaucoup à souffrir; et cet air de hauteur leur fit donner le nom de *petits-maîtres*. Le cœur volage de ce prince se fixa cependant à la fin en faveur de la duchesse de Châtillon sa parente, pour laquelle il eut de la complaisance et de la soumission. Il flatta sa vanité en lui remettant ses intérêts dans l'affaire la plus importante de sa vie; et pour marque de son amour il lui donna la terre de Merlou.

Elisabeth de Montmorency, femme de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, étoit de belle taille: son air et son port étoient nobles, et pleins d'agrémens; ses traits étoient réguliers, et son teint avoit tout l'éclat que peut avoir une brune; mais sa gorge et ses mains ne répondoient pas à la beauté de son visage. Son esprit vif et plein de feu rendoit sa conversation agréable, et elle avoit des manières douces et flatteuses dont il étoit impossible de se défendre. Elle avoit de la vanité, et aimoit la dépense; mais comme elle n'avoit pas assez de bien pour la soutenir, elle obligeoit ceux qui s'attachoient auprès d'elle à fournir à ses profusions. Bien qu'elle eût beaucoup de discernement, après avoir vu à ses pieds un prince aussi grand par ses belles qualités que par sa naissance, elle s'abaissoit souvent à des complaisances indignes d'elle pour des personnes qui lui étoient

inférieures en toutes choses, mais qui pouvoient être utiles à ses desseins. Elle ne se piquoit pas de fidélité; mais elle savoit si bien conserver son empire sur tous ses amans, qu'aucun n'osoit murmurer de sa conduite, et qu'avec un seul mot elle calmoit leurs transports jaloux.

Armand de Bourbon, prince de Conti, avoit été destiné à l'Eglise, et étoit fort savant. Bien que cette profession lui convînt mieux que celle de la guerre, à cause des défauts de sa taille, il voulut la quitter pour prendre l'épée. Il aimoit néanmoins le repos, et se lassoit bientôt de ce qui lui pouvoit donner de la peine. La duchesse de Longueville, sa sœur, avoit pris un grand ascendant sur son esprit, et elle le conserva fort long-temps; mais enfin ce prince secoua le joug, et se brouilla fortement avec elle. Il étoit inconstant dans ses amitiés, aussi bien que dans ses amours; il rompit sans peine avec mademoiselle de Chevreuse, après lui avoir témoigné la plus violente passion, comme je le dirai dans la suite. Il abandonnoit aisément ses amis lorsqu'il y pouvoit trouver ses avantages, et se tirer d'embarras.

Charlotte-Marguerite de Montmorency, veuve d'Henri de Bourbon, prince de Condé, avoit été une des plus belles personnes de son temps, comme on en peut juger par l'amour qu'elle donna à Henri IV, et par les choses que fit ce grand roi pour la retirer des mains de l'archiduc Albert. Les charmes de son esprit suppléoient alors à ce que sa beauté avoit reçu de diminution. Elle l'avoit vif et solide tout ensemble; sa conduite étoit fort réglée; elle avoit su accorder la piété et la charité avec la science du monde.

Elle étoit fière avec les personnes de son rang, et humble et douce avec ceux d'un rang inférieur. L'amitié qu'elle eut pour sa famille alla jusqu'à l'excès, et lui fit souvent changer les maximes qu'elle s'étoit prescrites. Quoiqu'elle ne fût pas naturellement vindicative, elle ne put jamais pardonner à ceux qui avoient contribué à la mort du duc de Montmorency son frère; on l'a pu voir par l'aversion qu'elle témoigna toujours pour le marquis de Châteauneuf, qui avoit présidé à sa condamnation. Elle fut si touchée de la prison de ses deux fils et de son gendre, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, qu'elle ne fit aucun scrupule de hasarder le salut de l'Etat pour leur procurer la liberté. Il est vrai qu'elle en eut un si sincère repentir, qu'elle tâcha de réparer sa faute par toutes les œuvres de piété qu'elle put pratiquer.

Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, avoit tous les agrémens du corps et de l'esprit, qu'elle avoit pris soin de cultiver avant son mariage. Sa maison étoit le rendez-vous des beaux esprits, comme on en peut juger par les lettres que Voiture lui a écrites. Elle eut le malheur d'avoir un vieux mari qui, n'ayant aucune des qualités qui auroient pu lui plaire, l'obligea de chercher, dans des conversations plus enjouées et plus galantes, de quoi se consoler du dégoût qu'elle avoit pour lui. Comme elle n'avoit rien à se reprocher dans l'intérieur, elle prit peu de soin de garder les dehors; et elle se brouilla tellement avec le duc son époux, qu'elle fut contrainte de chercher dans les troubles de l'Etat sa sûreté particulière. Le duc de Châtillon avoit eu ses

premières inclinations; et comme ce duc après son mariage n'eut plus pour elle les mêmes empressemens, elle conserva toujours contre la duchesse sa femme une haine secrète. Le duc de La Rochefoucauld remplit dans son cœur la place que le duc de Châtillon avoit laissée vide; et ce nouvel amant, par complaisance pour elle, s'engagea à suivre sa fortune dans la dernière guerre civile.

Henri d'Orléans, duc de Longueville, qui étoit gouverneur de Normandie, avoit épousé en premières noces Louise de Bourbon-Soissons, de qui il avoit eu Marie-Anne d'Orléans, qu'on nommoit mademoiselle de Longueville. Il se remaria avec Anne-Geneviève de Bourbon, dont nous venons de parler. Ce prince avoit la mine basse, et n'avoit dans sa personne aucun des agrémens qui peuvent plaire aux femmes. Cependant il avoit beaucoup d'esprit, et il entendoit assez les affaires, ainsi qu'il le fit voir à Munster, où il fut envoyé pour la paix générale. Il aimoit naturellement le repos; et il ne se laissa engager dans le parti des mécontens que par complaisance pour la duchesse sa femme et pour M. le prince.

César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, avoit été sous le règne de Louis XIII de tous les partis qui s'étoient formés contre le gouvernement, sans s'être fait considérer dans aucun. Son humeur inquiète le portoit à embrasser toutes les nouveautés qui se présentoient.

Louis de Vendôme, duc de Mercœur, son fils, aimoit la vie douce, et n'avoit jamais voulu s'engager dans aucune cabale. Bien qu'il fût brave et qu'il enten-

dît assez bien la guerre, il préféroit la vie tranquille aux occasions de signaler sa valeur. Comme il paroissoit sans ambition, il n'étoit recherché d'aucun des partis; et si dans la suite le cardinal Mazarin voulut bien lui donner une de ses nièces, ce ne fut que pour le détacher des intérêts de sa famille, avec laquelle il auroit pu s'engager par facilité.

François de Vendôme, duc de Beaufort, avoit la mine efféminée : avec ses cheveux blonds et tout droits, on l'auroit plutôt pris pour un Anglais que pour un Français. Cependant il étoit fort brave, intrépide dans les dangers, et il entendoit parfaitement la marine. Il n'avoit aucune politesse dans le discours, et ses expressions étoient basses et populaires. Cependant il n'avoit pas laissé de se faire aimer des femmes: les duchesses de Longueville et de Montbazon avoient eu beaucoup de complaisance pour lui. Il avoit du génie pour les affaires; et il avoit si bien su gagner l'amitié du peuple de Paris, qu'il étoit disposé à le suivre partout où il auroit voulu le mener, et qu'il croyoit que son bonheur dépendoit de la conservation de ce prince. L'amour qu'il avoit conçu pour la duchesse de Montbazon l'avoit engagé dans les cabales de la duchesse de Chevreuse sa belle-fille, qui le gouverna par ce moyen comme elle voulut.

Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, beau-frère du duc de Vendôme, fut toujours disposé à entrer dans les partis des mécontens, pour trouver moyen d'accommoder ses affaires, qui étoient assez en désordre. Quoiqu'il fût déjà dans un âge avancé, il avoit encore bonne mine, et il étoit bien venu auprès des femmes. Il n'avoit jamais été esclave de l'amour; et

s'il avoit rendu des soins à quelques maîtresses, il avoit toujours trouvé le moyen de s'en faire bien payer.

Marie de Rohan avoit épousé en premières noces Charles, marquis d'Albert, pair et connétable de France; après sa mort, elle s'étoit remariée avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Cette dame avoit un esprit artificieux, et capable de toutes sortes d'intrigues. L'ambition étoit sa passion dominante, et elle mettoit en usage toute sorte de moyens pour la satisfaire. Elle causa la perte du comte de Chalais, qu'elle engagea dans des intrigues criminelles; et, devenue suspecte au cardinal de Richelieu, elle fut contrainte de se retirer à Bruxelles. Elle y acquit un grand ascendant sur l'esprit de l'archiduc Léopold, qui étoit alors gouverneur des Pays-Bas. Dès qu'elle apprit la mort de Louis XIII, elle revint en France. La Reine, qui avoit eu de l'amitié pour elle, fit ce qu'elle put pour la lier d'intérêts avec le cardinal Mazarin; mais comme elle vouloit procurer des charges et des gouvernemens à toutes ses créatures, et introduire le marquis de Châteauneuf dans le ministère, il fut impossible de réussir dans cette union, et de la contenter; ce qui l'obligea de se jeter dans le parti des mécontens.

Marie d'Avaugour, femme d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, avoit tant de charmes sur son visage et dans son esprit, qu'il étoit impossible de la voir sans l'aimer. La duchesse de Chevreuse, sa belle-fille, s'étant emparée de son esprit, se servoit d'elle pour fortifier son parti; et les amans de la duchesse de Montbazon n'osoient refuser d'y entrer.

Jules Mazarin, fils de Pierre Mazarin et d'Hortense Buffaloni, originaires de Mazara, ville de Sicile, étoit d'une famille noble et ancienne. Il étoit habile dans les négociations, et il montra son adresse lorsqu'il accommoda le différend des deux couronnes au sujet du Montferrat. Il se jeta dans le parti de la France, qui lui procura le chapeau de cardinal. Il fut employé par le cardinal de Richelieu en plusieurs affaires importantes. Louis XIII le choisit pour un des ministres qui devoient composer le conseil de la Reine pendant sa régence; et cette princesse l'ayant fait son premier ministre, ne se trompa pas dans son choix. Il avoit une grande pénétration, et une adresse merveilleuse pour manier les affaires; il entendoit parfaitement les intérêts de tous les Etats de l'Europe, et se servoit utilement de cette connoissance pour le bien de la France. Il savoit discerner les esprits, et distribuoit à chacun les emplois qui lui convenoit; il avoit beaucoup de fermeté, et se possédoit également dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il pardonnoit aisément à ses ennemis, mais c'étoit moins par générosité et par grandeur d'ame que par timidité : il n'osoit s'en venger, de peur de se perdre en les perdant. Il savoit prendre son parti à propos, et se servir des occasions favorables que la fortune lui présentoit. Il usoit d'une profonde dissimulation; et, avec un abord ouvert et qui sembloit rempli de franchise, il étoit impossible de connoître ses véritables sentimens. Il ne se piquoit pas de tenir sa parole, et ne faisoit aucun scrupule d'y manquer lorsqu'il croyoit en tirer quelque avantage. Il n'étoit ni libéral ni reconnoissant. Il n'épargnoit point l'argent pour se faire des

créatures; mais il payoit mal les services passés quand il n'en attendoit pas de nouveaux. Il aimoit la dépense, et en faisoit en toutes choses. Il jouoit grand jeu, et se laissoit tromper aisément, faute d'attention. Il étoit curieux en tableaux, en statues, en livres, et superbe en bâtimens et en équipages, non-seulement à Paris, mais encore à Rome, où il avoit un palais magnifique. Il aimoit la musique et le spectacle, et il dépensa plus d'un million pour l'opéra d'*Orphée,* qu'il fit représenter au Petit-Bourbon. Il n'oublia rien pour élever ses parens, et il maria richement toutes ses nièces, principalement les deux Martinozzi, dont il fit l'aînée princesse de Conti, et l'autre duchesse de Modène. Comme il falloit des fonds inépuisables pour fournir à toutes ses profusions, il permit aux ministres subalternes d'employer toutes sortes de moyens pour faire venir de l'argent dans les coffres du Roi. Il obligea aussi tous les surintendans à lui envoyer tout ce qu'il demandoit, sans acquit; il leur laissoit sous ce prétexte la liberté de lever tous les deniers que bon leur sembloit. Ce fut le désordre qu'il avoit introduit dans les finances qui donna lieu à tous les ordres de se plaindre, et de former des partis contre son ministère.

Pierre Seguier, chancelier de France, étoit d'une ancienne famille de robe. Il avoit été président à mortier au parlement de Paris, et le cardinal de Richelieu l'avoit fait chancelier à l'âge de quarante-six ans. Il entendoit parfaitement sa charge, et comprenoit avec une facilité merveilleuse les affaires les plus embrouillées. Il bornoit toute son ambition à se maintenir dans ce poste; et dans cette vue il avoit une complaisance aveugle pour le premier ministre. Il

exécuta avec la dernière rigueur, contre la Reine, les ordres du cardinal de Richelieu; et cette bonne princesse voulut bien ne pas s'en ressouvenir, parce qu'elle n'ignoroit pas que le chancelier ne pouvoit, sans se perdre, résister aux ordres de ce cardinal. Il ne fut pas moins dévoué au cardinal Mazarin qu'il l'avoit été à son prédécesseur; mais toutes ses souplesses n'empêchèrent pas qu'on ne lui ôtât les sceaux diverses fois. On les lui rendit à la fin, parce qu'on vit que personne n'étoit plus capable que lui de connoître les grâces qu'il falloit accorder ou refuser. Il ne faisoit que les dépenses nécessaires pour soutenir sa dignité; aussi parut-il fort riche. Il étoit duc de Villemore et comte de Gien. Il a laissé une belle bibliothèque, où il avoit ramassé quantité de manuscrits curieux: ses héritiers l'ont vendue en détail. Il étoit infatigable dans le travail; et tout son divertissement étoit de s'entretenir avec de jeunes filles, dont la simplicité le charmoit: il vouloit qu'elles se familiarisassent avec lui comme s'il avoit été de leur âge, et qu'elles oubliassent ce qu'elles devoient à son rang et à la gravité de sa personne.

Léon Bouthillier, marquis de Chavigny, étoit fils de Claude Bouthillier, surintendant des finances. Il avoit été chancelier de M. le duc d'Orléans; il avoit suivi son maître dans ses voyages de Flandre et de Lorraine. A son retour, le cardinal de Richelieu, qui avoit connu sa capacité, l'avoit fait secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères; Louis XIII l'avoit aussi nommé pour être du conseil de la régence. Le cardinal Mazarin, qui connoissoit son intelligence et son ambition, l'avoit éloigné des affaires, de peur qu'il

ne le supplantât. Il y rentra néanmoins à diverses fois, comme nous le dirons en son lieu.

Abel de Servien avoit été procureur général du parlement de Dauphiné, maître des requêtes, premier président au parlement de Bordeaux, et ambassadeur en Savoie. Le cardinal Mazarin, qui connoissoit sa capacité, le choisit pour être un des plénipotentiaires qu'il envoyoit à Munster pour traiter la paix générale. Il y servit fort utilement la France, et contribua beaucoup à maintenir les Suédois dans l'alliance de cette couronne. Il fut fait secrétaire d'Etat à son retour, et il demeura toujours fort attaché au premier ministre, aussi bien que le marquis de Lyonne son neveu, secrétaire des commandemens de la Reine. Il écrivoit fort purement, et son style étoit solide et concis. Il eut à Munster de grands différends avec le comte d'Avaux son collègue, et ils publièrent plusieurs écrits l'un contre l'autre. Bien que le comte de Servien fût extrêmement appliqué aux affaires, il ne laissoit pas d'aimer la musique, la chasse, la promenade et la bonne chère, qui faisoient ses principaux divertissemens. Il étoit encore galant, et faisoit facilement des vers. Il avoit fort bonne mine; et un œil qu'il avoit perdu par accident défiguroit peu son visage. Il obligeoit de bonne grâce; et quand il étoit contraint de refuser ce qu'on lui demandoit, c'étoit d'une manière si polie, qu'on sortoit toujours satisfait de sa présence. Lorsque le Roi l'eut fait surintendant, il dépensa de grandes sommes pour embellir Meudon, qu'il avoit acheté du duc de Guise. Il y joignit Fleury et quelques autres villages pour agrandir le parc, et il acquit encore le marquisat de

Sablé en Anjou. Il avoit épousé une veuve qui avoit un fils de son premier mariage, appelé le marquis de Vibray : il eut encore trois enfans d'elle, le marquis de Sablé, l'abbé de Servien, camérier d'honneur du Pape, et la duchesse de Sully.

Michel Particelli, seigneur d'Emery, étoit fils d'un banquier originaire de Lucques. Il fut envoyé en Piémont auprès de madame Royale, où étant devenu amoureux de cette princesse, il se cacha sous son lit, et courut danger de la vie. Comme il entendoit parfaitement les finances, il fut fait d'abord contrôleur général, et ensuite surintendant. Il aimoit beaucoup la dépense en toutes choses; et le cardinal Mazarin ne lui demandant aucun compte, il contentoit toutes ses passions. Il ne refusoit rien aux femmes qui contribuoient à ses plaisirs. On peut juger de ses profusions par la fortune de La Guillaumie, qui, d'une assez basse naissance, devint greffier du conseil. Il ne laissa que deux enfans, le président de Thoré, peu considéré dans sa compagnie, et une fille mariée avec M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat.

Jean-François-Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêque de Paris son oncle, étoit d'une ancienne famille de Florence établie en France depuis le mariage de Henri II avec Catherine de Médicis. Ce prélat étoit fort éloquent, et il avoit prêché avec beaucoup de succès. Il entendoit parfaitement la politique, et l'intrigue du cabinet. Il étoit agréable dans les ruelles; et comme il avoit une ambition démesurée, il employa tous les moyens imaginables pour s'élever au ministère. On ne pouvoit faire aucun fond sur son amitié, parce que toutes ses actions étoient réglées par l'inté-

rêt de sa fortune : c'est ce qui fit qu'il se jeta tantôt dans un parti, tantôt dans un autre, suivant qu'il crut y trouver ses avantages, et que même il forma souvent un troisième parti.

Voilà quelle étoit la face de la cour lorsque j'arrivai à Paris : le tableau que je viens d'en donner servira beaucoup à éclaircir les choses que j'ai à dire. J'ai fait voir comme le cardinal Mazarin avoit laissé la liberté à d'Emery de se servir de toutes sortes de moyens pour faire venir de l'argent dans les coffres du Roi. On créa d'abord plusieurs offices inutiles et sans fonctions, dont les acquéreurs tiroient des gages en vertu des provisions qu'on leur expédioit, le nom en blanc. Aux offices de finance, qui étoient exercés tour à tour par l'ancien et l'alternatif, on ajouta un triennal, et ensuite un quatriennal. On retrancha un quartier des rentes créées sur l'hôtel-de-ville de Paris, et puis on les réduisit à deux quartiers. Peu de temps après on fit la même chose aux gages des officiers, même des cours supérieures. On obligea les fermiers et les receveurs généraux à faire des avances; et, pour les y engager plus aisément, on leur accorda de gros intérêts. On fit aux traitans un tiers de remise sur leurs traités, à condition qu'ils paieroient d'avance dans certains termes. On taxa les aisés; et bien qu'on leur donnât des rentes à proportion des sommes qu'ils devoient payer, on exigea cette taxe avec tant de violence, qu'enfin tous les ordres se réunirent contre le premier ministre. Les cours supérieures furent les premières qui signèrent cette union; ensuite les rentiers, les trésoriers de France, les secrétaires du Roi, les élus, et les officiers des tailles et des gabelles, s'y joignirent.

Matthieu Molé étoit alors à la tête du parlement. C'étoit un vénérable vieillard, considérable par son habileté, et par son attachement au service du Roi. Ce corps étoit divisé en trois partis : le premier étoit celui des *frondeurs*, qu'on nommoit ainsi par raillerie, parce qu'ils se déchaînoient contre le gouvernement, et que, sous ombre d'un faux zèle pour le bien public, ils essayoient de se rendre plus considérables, et d'avancer leurs fortunes. Le second parti étoit celui des *mazarins*, qui soutenoient qu'on devoit une obéissance aveugle à la cour, les uns parce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit de leur devoir d'entretenir le repos de l'Etat, et les autres à cause des liaisons qu'ils avoient avec les ministres ou avec les gens d'affaires. Le dernier parti étoit de ceux qui, blâmant également l'emportement des uns et la mollesse des autres, gardoient un certain milieu dans leurs sentimens, pour agir dans les occasions suivant leurs intérêts ou suivant leur conscience.

Comme il y avoit dans cette compagnie quantité de jeunes gens sans expérience, ils se laissèrent gagner aisément par les frondeurs, qui leur insinuoient qu'ils deviendroient considérables en se rendant arbitres entre le Roi et les peuples, en modérant l'excessive puissance des ministres, et en travaillant à réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Celui qui leur inspiroit ce venin avec plus d'artifice étoit Longueil, conseiller en la grand'chambre. Il avoit une éloquence persuasive, avec une grande réputation de probité, qui le faisoit regarder comme l'oracle de la Fronde; et tant qu'il demeura ferme dans ce parti, il conserva toujours le même ascendant.

Le parlement avoit déjà fait plusieurs assemblées; il avoit nommé des commissaires pour diriger les affaires, et en faire rapport à la compagnie. Lorsqu'il vit que la cour ne s'y opposoit pas, et qu'elle ne travailloit pas à donner des bornes à son autorité, il supprima des édits et plusieurs droits nouveaux; il révoqua les intendans des provinces; il rétablit les trésoriers de France et les élus dans la fonction de leurs charges; il voulut même faire rendre compte à ceux qui avoient manié les deniers publics depuis la régence; et il attaqua ainsi pied à pied l'administration du cardinal Mazarin.

La Reine ouvrit enfin les yeux sur les conséquences de ces assemblées; elle voulut les faire cesser, et envoya au parlement M. le duc d'Orléans. Ce prince, agissant de concert avec le premier président et le président de Mesmes, représenta à la compagnie l'avantage que les ennemis de l'Etat tireroient de cette conduite, qui leur faisoit connoître la foiblesse du gouvernement, et par conséquent les empêcheroit de consentir à la paix générale qu'on étoit sur le point de conclure. Ces manières douces ne firent qu'augmenter la fierté et l'emportement des frondeurs : ils s'imaginèrent que le cardinal Mazarin les craignoit, et ils travaillèrent avec plus d'application qu'auparavant à décrier sa conduite, et à changer l'ordre qu'il avoit établi dans le gouvernement de l'Etat.

M. le prince commandoit alors l'armée de France dans les Pays-Bas, et il venoit de prendre Ypres; mais pendant le siége de cette place les Espagnols avoient surpris Courtray, et remporté d'autres petits avantages. Ce prince, s'ennuyant de voir que les pertes

étoient égales des deux côtés, engagea les ennemis à combattre dans la plaine de Lens, et remporta sur eux une victoire complète. Il dépêcha en même temps le duc de Châtillon pour en porter la nouvelle à la cour.

Cet heureux succès releva le courage des ministres; et le conseil du Roi jugea à propos de s'en prévaloir, pour donner des bornes à l'autorité que le parlement sembloit vouloir usurper. Il fut résolu d'arrêter les principaux chefs de la Fronde, et principalement Broussel, conseiller de la grand'chambre, homme d'une médiocre suffisance, et qui ne se distinguoit dans sa compagnie que par la haine qu'il exhaloit en toute occasion contre les partisans.

Ce bonhomme, imbu des maximes que Longueil lui avoit inspirées, ouvroit toujours les avis les plus violens; il s'étoit rendu par ce moyen le chef de la Fronde: son grand âge et sa pauvreté, qui le mettoient au-dessus de l'envie, donnoient un grand poids à ses opinions, et on n'osoit le soupçonner d'y être poussé par aucun autre motif que par un vrai zèle pour le bien public. Le peuple, qui ne bougeoit du Palais, apprenoit avec un plaisir singulier tout ce qu'il faisoit pour son soulagement; il fondoit sur lui toutes ses espérances, et il le regardoit comme le père de la patrie et le restaurateur de l'Etat. Il étoit important de lui ôter cette idole, et dangereux de manquer son coup. Le comte de Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, à qui Sa Majesté en avoit donné la commission, s'en acquitta avec beaucoup de vigueur et de succès. Les gardes qu'on avoit mis en haie dans les rues depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, où

l'on avoit chanté le *Te Deum* pour la victoire de Lens, lui en facilitèrent l'exécution. Broussel fut mis en sûreté hors de la ville avec le président de Blancménil, et conduit au château de Vincennes.

Deux heures après que le bruit de l'enlèvement de ces deux officiers se fut répandu dans Paris, le peuple commença de s'attrouper par les rues. Les bourgeois les plus qualifiés se rendirent au Palais-Royal, où, quoiqu'ils eussent vu le désordre s'accroître à mesure qu'ils avançoient, ils dissimulèrent ce qu'ils en pensoient, et eurent la complaisance de dire à la Reine que ce n'étoit que de la canaille qui se dissiperoit d'elle-même. Le coadjuteur, qui ne s'étoit pas encore mêlé des affaires publiques, croyant qu'il devoit prendre soin de calmer les emportemens d'un peuple dont il devoit être un jour le pasteur, marcha par les rues avec les marques de sa dignité. Lorsqu'il vit qu'il trouvoit peu d'obéissance dans l'esprit des séditieux, il alla en rendre compte à la Reine, et lui offrit ses services; mais ses offres et ses services furent également mal reçus. Ce mépris, joint au chagrin qu'il avoit de ce qu'on lui avoit refusé la permission de traiter du gouvernement de Paris, l'anima tellement contre le cardinal Mazarin, qu'il fut depuis le plus grand de ses ennemis.

La Reine, incapable de peur, ordonna aux maréchaux de La Meilleraye et de L'Hôpital de monter à cheval avec leurs amis, de marcher par les rues, et d'obliger, par quelques exemples de justice, ce peuple mutiné à rentrer dans son devoir. Ils trouvèrent le mal beaucoup plus grand qu'on ne l'avoit fait, et n'osèrent exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu de Sa

Majesté. Ils jugèrent plus à propos d'attendre la nuit, qui dissiperoit infailliblement les mutins. En effet, la chose arriva comme ils l'avoient prévue; mais le lendemain un nouvel incident ralluma le feu qui étoit sur le point de s'éteindre. Le chancelier étant parti de chez lui dans son carrosse pour aller porter au Palais une déclaration qui défendoit l'assemblée des chambres, fut aperçu sur le Pont-Neuf par un reste de cette populace, et fut poursuivi jusqu'à l'hôtel de Luynes, où il fut contraint de se réfugier.

La Reine ayant appris le péril où se trouvoit le chancelier, lui envoya le maréchal de La Meilleraye avec quelques compagnies des gardes pour le dégager. On fit une décharge sur les séditieux, qui se dissipèrent, et laissèrent au chancelier la liberté de sortir; mais en même temps toute la ville prit les armes, les marchands fermèrent leurs boutiques, on tendit les chaînes par les rues, et on fit des barricades jusqu'au cloître de Saint-Honoré, qui n'est pas fort éloigné du Palais-Royal. Le parlement, encouragé par la démarche que faisoit le peuple en sa faveur, s'assembla sur ce qu'il y avoit à faire pour procurer la liberté à ceux de son corps qui avoient été enlevés. Il fut arrêté d'une voix unanime que toute la compagnie iroit sur-le-champ au Palais-Royal supplier Sa Majesté de les mettre en liberté. Elle se mit incontinent en marche sans se séparer; et les plus zélés pour la liberté de leurs confrères commencèrent de se refroidir lorsqu'ils virent la populace en armes dans toutes les rues. Les uns menaçoient de faire main-basse sur eux s'ils ne ramenoient Broussel; les autres au contraire les conjuroient de ne rien craindre, attendu

qu'ils étoient prêts à périr pour leur conservation ; et tous ensemble protestoient qu'ils ne mettroient point les armes bas qu'ils n'eussent vu le père de la patrie. Cette diversité de sentimens en des personnes qui tendoient à la même fin leur fit bien connoître qu'il y a plus à craindre qu'à espérer d'un peuple en fureur.

Le parlement fut introduit dans le grand cabinet de la Reine, où étoient Leurs Majestés, accompagnées de M. le duc d'Orléans, du prince de Conti, du cardinal Mazarin, des grands du royaume et des ministres d'Etat. Le premier président, qui portoit la parole, leur représenta la vive douleur dont la compagnie étoit pénétrée, bien moins pour l'intérêt qu'elle prenoit à la détention de ceux de son corps que pour les suites qu'elle pouvoit avoir, puisque plus de cent mille personnes demandoient, les armes à la main, la liberté du sieur Broussel. La Reine répondit qu'elle s'étonnoit qu'on fît tant de bruit pour l'emprisonnement d'un simple conseiller, puisque le parlement avoit gardé le silence lorsqu'on avoit arrêté feu M. le prince. Le premier président repartit que la compagnie savoit la déférence qu'elle devoit aux ordres de Leurs Majestés, et qu'elle ne doutoit pas que la détention de M. Broussel ne fût juste, puisqu'elles l'avoient ordonnée : mais qu'il ne s'agissoit pas d'accorder sa liberté aux très-humbles remontrances du parlement ; qu'un peuple insolent la demandoit les armes à la main, et en état de tout entreprendre pour l'obtenir ; qu'il n'écoutoit plus la voix du magistrat, qu'il avoit perdu le respect et l'obéissance, et qu'on ne pouvoit faire cesser le désordre qu'en lui accordant ce qu'il étoit en pouvoir d'obtenir par la force. La

Reine répliqua sans s'émouvoir qu'elle ne se relâcheroit point; qu'elle ne vouloit pas par une molle complaisance donner atteinte à l'autorité royale, dont elle étoit la dépositaire pendant la minorité du Roi son fils; que c'étoit au parlement à remontrer aux mutins leur devoir, et à calmer la sédition qu'il avoit causée. Elle ajouta que le Roi sauroit un jour faire la différence entre ses fidèles sujets et les ennemis de sa couronne. Le parlement, voyant qu'il ne pouvoit fléchir la Reine, s'en retourna au Palais pour délibérer sur son refus.

Cette compagnie ne fut point à cent pas du Palais-Royal, qu'elle fut arrêtée à la première barricade. Ceux qui y commandoient demandèrent aux présidens qui marchoient à la tête s'ils avoient obtenu la liberté de M. Broussel; mais jugeant à leur contenance que leurs remontrances n'avoient eu aucun succès, ils les renvoyèrent au Palais-Royal, avec menaces que si dans deux heures on ne leur rendoit leur protecteur et leur père, ils iroient au nombre de plus de deux cent mille en supplier la Reine les armes à la main, et qu'ils extermineroient les ministres auteurs de la sédition. Le parlement fut contraint de retourner au Palais-Royal, où le premier président fit rapport à la Reine de ce qu'il avoit vu et entendu. Il lui représenta le péril où l'on exposeroit la couronne, si on refusoit à cette multitude ce qu'elle demandoit avec tant d'emportement, puisqu'on n'avoit pas de forces suffisantes pour réprimer son insolence et punir sa rebellion. La Reine, après avoir entendu tout ce que le premier président avoit à lui dire, se retira dans son petit cabinet pour tenir conseil avec ses ministres.

M. le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin furent d'avis d'accorder la liberté aux prisonniers : la Reine, après y avoir long-temps résisté, fut contrainte d'y souscrire, de peur qu'on ne la rendît garante des événemens. Le parlement fut averti de cette résolution, et il s'en retourna pour l'apprendre au peuple. Les séditieux ne voulurent pas s'en fier à l'assurance que leur en donnèrent les présidens; ils voulurent bien permettre à la compagnie de retourner au Palais, mais ils protestèrent qu'ils ne poseroient pas les armes qu'ils n'eussent vu Broussel en pleine liberté. En effet, chacun demeura dans son poste jusqu'à son arrivée; et dès qu'il parut on le salua d'une décharge de toute la mousqueterie. Il fut accompagné des acclamations publiques jusqu'au Palais, où lui et le président de Blancménil reçurent les complimens de la compagnie. En sortant, Broussel fut conduit par le peuple jusqu'à son logis, avec des démonstrations d'une si grande joie qu'on eût dit que le salut du public dépendoit de sa liberté. La démarche que fit la cour en l'accordant à cette multitude animée, bien qu'elle parût nécessaire, enfla tellement le courage du parlement, qu'il se crut en état de tout entreprendre; et l'augmentation de son crédit engagea plusieurs personnes de qualité à se joindre à lui contre le cardinal Mazarin.

Les frondeurs ne manquoient pas de prétextes pour donner quelque couleur aux plaintes qu'ils faisoient contre lui. Ils alléguoient qu'il étoit honteux qu'un étranger, né sujet du roi Catholique, fût le premier ministre de France avec un pouvoir si absolu, qu'il étoit l'arbitre de la guerre et de la paix, et qu'il

disposoit à son gré de toutes les dignités et de toutes les grâces; que le cardinal Mazarin, voulant se procurer des établissemens en Italie, avoit porté les armes de la France dans la Toscane avec beaucoup de dépense, et sans fruit; qu'il n'avoit pas assisté le duc de Guise dans la révolte de Naples, ce qui auroit fait une puissante diversion; que, pour ses propres intérêts, il avoit empêché que la paix ne se conclût à Munster avec l'Espagne, et qu'il avoit envoyé au comte de Servien des ordres secrets de rompre sur des articles de peu d'importance, comme on pouvoit l'apprendre par les lettres du comte d'Avaux, qui avoient été rendues publiques; qu'il avoit voulu par jalousie perdre le maréchal de Gassion peu de temps avant sa mort; qu'il avoit essayé de faire périr M. le prince en Catalogne devant Lerida, parce que sa naissance et sa réputation lui donnoient de l'ombrage; qu'il avoit épuisé la France d'argent pour l'envoyer en Italie; qu'après la mort du duc de Brezé il avoit disposé des armées de mer, comme il faisoit auparavant des armées de terre; qu'il ne connoissoit point les intérêts du dedans du royaume, et qu'il avoit seulement une légère teinture des affaires étrangères; qu'ayant manqué de bonne foi envers les alliés, il avoit perdu la confiance que le cardinal de Richelieu s'étoit acquise pendant son ministère; qu'il vouloit gouverner le royaume par des maximes italiennes peu convenables à la nation, et la cour par des artifices si grossiers qu'ils le rendoient méprisable; enfin qu'il n'étoit pas capable d'un si grand fardeau, et qu'il s'étoit décrédité dans l'esprit des peuples.

Les créatures du cardinal Mazarin répondoient à

ces prétendus griefs que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on avoit vu des étrangers gouverner l'Etat; que les cardinaux de Lorraine et de Birague, le duc de Nevers et le maréchal de Retz n'avoient pas eu moins d'autorité de leur temps que le cardinal Mazarin en avoit aujourd'hui; que ce ministre avoit été nommé au cardinalat par la France, en considération des services qu'il avoit rendus à la couronne; que le cardinal de Richelieu, qui connoissoit son intelligence, et qui savoit juger du vrai mérite, l'avoit destiné pour son successeur au ministère; que le feu Roi, après la mort de ce cardinal, l'avoit fait chef de son conseil; que la Reine n'avoit fait que suivre les dernières volontés du Roi son époux, en l'appelant au ministère pendant sa régence; que ce choix avoit été approuvé par les gens les plus sages du royaume, et même par les alliés de la couronne; que ce ministre n'ayant rien fait que pour le bien de l'Etat, Sa Majesté ne pouvoit l'abandonner sans manquer de reconnoissance, et sans donner atteinte à son autorité; que les grâces ne se distribuoient que du consentement des princes, et que dans leur dispensation il avoit plutôt considéré les créatures de M. le duc d'Orléans et du prince de Condé que les siennes; qu'il ne falloit pas ajouter foi à ce que le comte d'Avaux avoit publié, par animosité contre le comte de Servien, au sujet de la paix générale, puisque le cardinal Mazarin avoit dû souhaiter pour sa gloire qu'elle se conclût sous son ministère; mais que les Espagnols n'avoient jamais eu envie de la faire, et avoient réservé à s'expliquer sur les articles les plus importans, afin d'avoir toujours un prétexte de rompre (de quoi le duc de Longueville avoit

toujours rendu un bon témoignage); que si on avoit pu conserver Orbitello et Porto-Longone, on auroit ôté aux Espagnols la communication du Milanais avec le royaume de Naples, et qu'on les auroit réduits à la nécessité d'accepter la paix; qu'on n'avoit pas assisté le duc de Guise, parce qu'on avoit connu qu'il travailloit plus pour lui-même que pour la France; que le maréchal de Gassion avoit eu les mêmes vues dans les Pays-Bas; que M. le prince ne s'étoit jamais plaint qu'on eût manqué de l'assister en Catalogne et en Flandre; que les dépenses excessives où le cardinal Mazarin s'étoit trouvé engagé pour le bien de l'Etat l'avoient obligé à chercher de l'argent par des voies extraordinaires; que cependant il n'avoit pas laissé de diminuer les tailles, et que ses ennemis lui avoient imputé contre la vérité qu'il faisoit transporter de l'argent en Italie; qu'il avoit manié avec assez de bonheur les intérêts des princes de l'Europe depuis vingt ans; et que si la bonne intelligence entre la France et les Provinces-Unies avoit cessé, c'étoit par la corruption de quelques particuliers subornés par l'argent d'Espagne, et qui avoient été désavoués par leurs provinces; qu'il avoit suivi en toutes choses les maximes du cardinal de Richelieu, excepté dans les cruautés qu'il avoit exercées contre ceux qui avoient voulu combattre sa puissance; que s'il avoit été obligé de promettre plus qu'il n'avoit donné, c'étoit parce qu'il n'avoit pas eu de quoi satisfaire tous les demandeurs, dont le nombre étoit trop grand; que l'Etat n'avoit jamais eu plus de prospérité que sous son ministère; que la France auroit conservé sa tranquillité si chacun eût fait son devoir, et si le parlement, qui

devoit donner au peuple l'exemple de l'obéissance, ne lui avoit ouvert le chemin de la révolte; enfin que le poste où le cardinal Mazarin étoit monté avoit été toujours exposé à l'envie et à la calomnie.

Le cardinal Mazarin ne se contenta pas de faire insinuer ces raisons dans les assemblées publiques et particulières : il obligea Jean Silhon, conseiller d'Etat ordinaire, et un des quarante de l'Académie française, de mettre la main à la plume pour la défense de son ministère. Silhon, qui écrivoit avec beaucoup de politesse et d'érudition, mit au jour un traité intitulé *Eclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*. On le fit imprimer au Louvre, afin qu'on le lût avec plus de plaisir; mais bien que cette apologie fût écrite avec beaucoup d'esprit et d'adresse, elle n'eut pas le don de persuader, parce qu'on étoit prévenu de haine contre le premier ministre. Silhon, qui étoit ami de mon père, me présenta au cardinal Mazarin : ce fut alors qu'on me proposa le voyage d'Angleterre, pour observer M. de Bordeaux, ambassadeur de France, dont Son Eminence se défioit, parce qu'il avoit beaucoup d'amis dans le parlement de Paris; mais les troubles qui arrivèrent en France firent différer mon départ jusqu'à l'année suivante.

Le duc de Beaufort, qu'on avoit arrêté avant mon voyage d'Italie, trouva moyen de se sauver du donjon de Vincennes; ce qui donna beaucoup d'inquiétude à la cour, parce qu'ayant des manières populaires, il étoit tout propre à se faire le chef des frondeurs. Il arriva peu de temps après une autre affaire qui n'embarrassa pas moins le cardinal Mazarin. La Reine

étant allée entendre vêpres aux Feuillans, les gardes du corps eurent un différend avec les archers du grand prevôt, au sujet des postes qu'ils devoient occuper. Le marquis de Gêvres, qui commandoit les premiers, en usa d'une manière qui déplut à la cour. On lui ordonna de se retirer; mais Charost et Chandenier, ses collègues, qui eurent ordre de prendre le bâton, s'en excusèrent tous les deux. Le cardinal Mazarin, offensé de leur refus, donna leurs charges aux comtes de Jarzé et de Noailles; ce qui attira pour ennemis au premier ministre tous les parens de ces trois capitaines des gardes du corps.

La détention du marquis de Chavigny, qui arriva bientôt après, fut un coup de bien plus grande importance. C'étoit le seul homme qui pouvoit entrer en concurrence avec le cardinal Mazarin, ayant toutes les qualités nécessaires pour faire un grand ministre. Après la mort du cardinal de Richelieu, Louis XIII avoit partagé entre le cardinal Mazarin et lui l'administration de toutes les affaires. La Reine n'eut pas les mêmes sentimens pour tous les deux. Quoiqu'ils fussent également créatures du cardinal de Richelieu son persécuteur, elle donna toute sa confiance à l'un par sa propre inclination, ou par le conseil de milord Montaigu et du marquis de Beringhen, et elle éloigna entièrement l'autre des affaires. Elle ôta encore, comme nous l'avons dit au commencement de ces Mémoires, la surintendance à Bouthillier, et au marquis de Chavigny la charge de premier secrétaire d'Etat, ne lui laissant que le vain titre de ministre, avec l'entrée au conseil d'en haut sans aucune fonction. Chavigny ressentit vivement ce revers de for-

tune; mais il dissimula pendant cinq ans son chagrin, en attendant une occasion favorable pour se venger de celui qui possédoit toute l'autorité, qui avoit été quelque temps partagée entre eux. Il crut que la considération que M. le prince s'étoit acquise par le gain de la bataille de Lens lui pouvoit ouvrir le chemin au poste qu'il désiroit, s'il pouvoit obtenir sa protection. Il s'adressa au duc de Châtillon, qu'il savoit avoir beaucoup de part à sa confidence, et il en fut écouté favorablement, parce que ce duc étoit mécontent du cardinal Mazarin, qui le faisoit languir depuis long-temps dans l'attente d'un bâton de maréchal de France, qu'il croyoit avoir assez mérité par ses services. Chavigny, au lieu de se reposer sur les soins du duc de Châtillon, fit la même ouverture au président Perrault, intendant de la maison de M. le prince. Ce dernier ne la reçut pas avec la même franchise. Comme il connoissoit le génie de Chavigny, il craignit que, s'il pouvoit avoir l'oreille de son maître, il ne lui fît perdre le crédit qu'il avoit auprès de ce prince; et il jugea à propos de le ruiner pour se maintenir. Il alla donc rendre compte au cardinal Mazarin de la conversation qu'il avoit eue avec lui, et il le porta à s'assurer de la personne d'un si dangereux concurrent. La commission en fut donnée à Drouet, capitaine aux gardes, qui l'arrêta dans le château de Vincennes, bien qu'il en fût gouverneur. Cet emprisonnement donna matière au public, qui n'en savoit pas le mystère, de blâmer l'ingratitude du cardinal Mazarin; et les ennemis qu'il avoit dans le parlement en prirent occasion de décrier sa conduite.

Le cardinal Mazarin, voyant tant de cabales se

former contre lui, crut pouvoir apaiser le murmure des peuples en ôtant la surintendance à d'Emery, et en la donnant au maréchal de La Meilleraye ; mais le mal étoit devenu trop grand pour être apaisé par un si foible remède. Toutes les compagnies étant convenues par leurs députés de demeurer unies, et le parlement ayant rendu le célèbre arrêt d'union, on fit une députation à M. le duc d'Orléans, à M. le prince et à M. le prince de Conti, pour les supplier de se joindre à la compagnie, afin d'apporter des remèdes prompts et efficaces aux maux qui menaçoient l'Etat.

Cette union embarrassa extrêmement le cardinal Mazarin ; et il se vit dans la nécessité de se jeter entre les bras de M. le prince, pour assurer par son appui sa fortune ébranlée. Ce prince étoit regardé de tout le peuple avec admiration : outre que la victoire qu'il venoit de remporter le combloit de gloire, il n'avoit aucune part aux troubles dont le royaume étoit agité, et les deux partis le considéroient comme l'arbitre de leur différend, parce qu'il pouvoit faire tomber la balance du côté de celui qu'il embrasseroit. Il sembloit même que la fortune l'invitoit à concevoir des desseins plus ambitieux, parce que l'abaissement de la cour et la considération qu'il s'étoit acquise concourroient également à son élévation. Mais comme il se contentoit de la satisfaction intérieure que donne le sentiment des belles actions, il se renfermoit dans les règles de son devoir, et il songeoit peu à profiter de ces conjonctures favorables. Le duc de Châtillon et le maréchal de Gramont étoient les deux seules personnes de la cour à qui il ouvroit son cœur avec franchise, et qu'il honoroit de sa confiance. Comme

ils avoient des sentimens opposés, ils lui donnoient aussi des conseils fort différens. Le premier, qui ne considéroit que les intérêts de M. le prince, lui conseilloit de s'unir avec le parlement ; l'autre, qui étoit attaché à la cour par divers motifs, lui insinuoit adroitement qu'il devoit protéger le premier ministre. M. le prince ne pouvant se déterminer sur le choix des deux partis, voulut les accommoder. Il écrivit, conjointement avec M. le duc d'Orléans, au parlement, pour l'exhorter à envoyer des députés à Saint-Germain, où la cour étoit alors, afin de terminer ces divisions par une conférence. La compagnie députa, suivant l'intention de ces princes ; mais les députés ne voulurent pas consentir que le cardinal Mazarin assistât aux assemblées qui se feroient à ce sujet. M. le prince s'emporta contre le président Viole, qui vouloit qu'avant toutes choses on mît en liberté Chavigny ; ce que ce prince n'approuvoit pas, étant d'avis qu'on vidât les matières contentieuses, et qu'on convînt des réglemens nécessaires, pour les insérer dans la déclaration du Roi, en vertu de laquelle Chavigny recouvreroit sa liberté, comme il arriva en effet par celle du 28 octobre de la même année 1648.

Tous les esprits sembloient réunis par cette déclaration, et devoir concourir également à tout ce qui regardoit le bien de l'Etat, lorsque l'ambition d'un particulier mit la division dans le conseil du Roi. Nous avons dit que l'abbé de La Rivière gouvernoit absolument M. le duc d'Orléans, et que toutes les actions de ce favori ne tendoient qu'à obtenir un chapeau. Le cardinal Mazarin, qui au commencement des troubles avoit eu besoin de cet abbé pour

empêcher par son crédit que son maître ne lui fût contraire, n'avoit pu se défendre de lui donner la nomination de la France pour le cardinalat, dans l'espérance que du côté de Rome il s'y rencontreroit des obstacles qu'il pouvoit fomenter sous main, ou même que le temps feroit naître des moyens pour en empêcher l'effet. L'abbé de La Rivière envoya son agent à Rome; et le Pape, qui étoit Innocent x, lui donna des assurances de sa promotion à la première qui se feroit. Ce fut sur cette espérance qu'il porta son maître à protéger le cardinal Mazarin, et à le garantir du naufrage. Ce ministre, qui n'avoit jamais eu l'intention que l'abbé de La Rivière fût élevé à cette dignité, de peur qu'il ne voulût entrer en partage de son pouvoir, le voyant sur le point de l'obtenir, suscita le prince de Conti, qui demanda pour lui la nomination du Roi à la première promotion. On ne put lui refuser cette grâce; et la concurrence de La Rivière fut trop foible pour disputer cette préférence. L'abbé de La Rivière, outré de ce contre-temps, et ne pouvant s'en prendre au prince de Conti, fit tomber tout son ressentiment sur le cardinal Mazarin, et il obligea le duc d'Orléans à rompre tout commerce avec lui. Cependant, pour détourner l'obstacle qui s'opposoit à sa promotion, il fit proposer par le marquis de Vineuil à M. le prince de faire renoncer le prince de Conti à la nomination du chapeau, et qu'il sauroit lui procurer tel gouvernement qu'il désireroit. M. le prince répondit à Vineuil qu'il avoit assez de bien et d'établissemens pour contenter son ambition; qu'il espéroit se les conserver par ses services et par sa fidélité; que s'il en avoit davantage, il deviendroit

justement suspect au Roi, qui n'auroit point d'autre objet que de le détruire; qu'enfin sa fortune étoit dans un tel état, qu'il n'avoit plus besoin que de modérer ses désirs.

Pendant cette division, le Roi vint de Saint-Germain à Paris, où M. le duc d'Orléans donna au cardinal Mazarin des marques continuelles de son aigreur. Il alloit fort peu au Palais-Royal; tous les mécontens venoient lui offrir leurs services: il écoutoit les frondeurs du parlement; et comme sa froideur pour le premier ministre retardoit toutes les délibérations du conseil, cet état violent ne pouvoit pas durer long-temps, et il falloit de nécessité que ces brouilleries se terminassent à quelque éclat ou à un accommodement. Le maréchal d'Estrées et le marquis de Senneterre, qui ayant vieilli à la cour prévoyoient les suites fâcheuses que pouvoit avoir une rupture, essayèrent de l'empêcher. Ils représentèrent au duc d'Orléans que cette mésintelligence entre la Reine et lui ne pouvoit pas durer davantage sans perdre l'Etat; qu'on en imputeroit la faute à Son Altesse Royale; que M. le prince en tireroit un notable avantage, parce qu'il seroit porté par l'honneur de sa maison et par sa propre grandeur à prendre hautement les intérêts de la cour; que la Reine de son côté seroit obligée de prendre des liaisons avec lui pour maintenir son autorité; que M. le prince, naturellement violent, porteroit les choses à l'extrémité; que même on disoit déjà sourdement qu'il alloit se mettre à la tête du régiment des gardes pour venir forcer le palais d'Orléans, et pour en chasser tous les mutins qui environnoient Son Altesse Royale.

Ces deux seigneurs ne se contentèrent pas de parler au maître, ils s'adressèrent encore au favori. Ils lui remontrèrent que c'étoit une chose honteuse qu'il voulût pour ses intérêts mettre la division dans la maison royale, et causer une guerre civile; qu'il deviendroit l'objet de la haine publique et de la vengeance de M. le prince, ainsi que de toute sa maison; qu'il engageoit trop avant l'autorité de son maître, qui se lasseroit bientôt de protéger un homme qui n'écoutoit que son ambition; que si M. le duc d'Orléans commençoit de se dégoûter de lui, qu'un autre succéderoit bientôt à sa faveur; que dès qu'il feroit à M. le prince le sacrifice de ses intérêts, il étoit assez généreux pour porter le prince de Conti à renoncer au cardinalat, ou qu'en tout cas la cour pouvoit demander deux chapeaux pour la première promotion.

M. le duc d'Orléans et l'abbé de La Rivière s'étoient déjà dit à eux-mêmes tout ce qu'on leur faisoit entendre; ils n'eurent donc pas de peine à goûter ces raisons, et à demeurer d'accord que la réunion de la maison royale étoit nécessaire pour le bien de l'Etat: ainsi cette brouillerie cessa bientôt. Mais l'ambition de ceux qui haïssoient le ministère empêcha qu'on ne profitât de cet accommodement. Ils n'omirent aucun soin ni aucune pratique pour exciter le parlement et les peuples à se porter à la révolte; ils représentèrent, à tous ceux qu'ils trouvèrent disposés à les entendre, que la journée des barricades, la victoire des sujets sur leur souverain, la diminution de l'autorité royale, et les invectives publiques contre le cardinal Mazarin, ne s'effaceroient jamais de sa mé-

moire; que sa foiblesse lui en faisoit dissimuler le ressentiment, mais qu'il le feroit éclater avec d'autant plus de violence qu'il auroit été plus long-temps caché; qu'il n'attendoit pour se venger que des occasions, comme une division dans le parlement, un changement dans l'esprit des peuples, la majorité du Roi, ou quelque autre conjoncture aussi favorable; que par cette raison il étoit de la prudence de le prévenir, et de se servir de l'occasion pour se défaire d'un ennemi dangereux; que M. le duc d'Orléans avoit trop d'équité pour s'opposer au juste ressentiment de tous les ordres du royaume; que M. le prince feroit réflexion sur l'intérêt qu'ont les personnes de son rang de s'assurer de la bienveillance publique pour se garantir de l'oppression des favoris; que si ces deux princes, par complaisance pour la Reine, paroissoient vouloir défendre le cardinal Mazarin, ce ne seroit que foiblement; enfin qu'il ne falloit faire aucun fond sur la déclaration du Roi, qui, n'ayant été extorquée que par l'impuissance de la cour, ne dureroit qu'autant de temps que la Reine ne seroit pas en pouvoir de se venger.

Voilà les discours que tenoient en toutes occasions dans le parlement Broussel et les présidens de Novion et de Blancménil. La haine de ces deux présidens pour le cardinal Mazarin venoit de la disgrâce de l'évêque de Beauvais leur oncle, et du refus qui avoit été fait de la coadjutorerie de cet évêché à l'abbé de Gêvres leur cousin. Le président Viole n'étoit pas moins animé contre le premier ministre, parce qu'après lui avoir promis de le faire chancelier de la Reine, il lui avoit manqué de parole. Mais quoique

ces trois présidens employassent toute leur adresse et leur éloquence pour décrier la conduite du cardinal Mazarin, ils étoient beaucoup moins à craindre que le coadjuteur de Paris, qui, cachant la haine qu'il avoit contre lui et son ambition sous le masque de la piété, par l'entremise de ses amis dans le parlement et de ses émissaires parmi le peuple, travailloit avec plus de fruit contre le ministre. Cependant, comme il avoit beaucoup de pénétration, il jugea bientôt que ce parti ne pouvoit pas subsister long-temps s'il n'avoit un chef pour le conduire. Il jeta les yeux sur M. le prince, qui parut persuadé de ses raisons, et qui lui manqua lorsqu'il en fallut venir à l'exécution. On parla diversement de ce changement : les uns publièrent que le duc de Châtillon, qui négocioit de sa part avec les frondeurs, avoit engagé la parole de ce prince sans son ordre; d'autres assurèrent que M. le prince avoit promis lui-même à Broussel et à Longueil de se mettre à la tête des factieux, mais que ce n'avoit été que pour empêcher qu'ils ne s'adressassent à M. le duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, le prince de Condé leur échappa lorsqu'ils s'en croyoient le plus assurés.

Le coadjuteur, se voyant déchu de ses espérances, tourna sa pensée vers le prince de Conti, qui par sa naissance pouvoit donner beaucoup de réputation au parti. Ce prince étoit mécontent de ce que le cardinal Mazarin ne lui avoit pas fait donner une place dans le conseil du Roi, et plus encore du peu de considération que M. le prince témoignoit pour sa personne. Ces motifs auroient été assez puissans pour le porter à se déclarer contre la cour, s'il avoit eu assez

de vigueur et d'expérience pour s'engager dans une pareille entreprise. Le coadjuteur, qui connoissoit son peu de fermeté, s'adressa à la duchesse de Longueville sa sœur, qui le gouvernoit entièrement. Cette princesse étoit fort capable de soutenir par ses lumières et par son courage le parti qu'elle embrasseroit; elle paroissoit même assez disposée à se déclarer contre la cour, parce qu'elle avoit un dépit secret contre M. le prince. Elle se plaignoit qu'il n'avoit pas pris avec assez de chaleur son parti contre le duc de Longueville, qui, s'étant laissé prévenir de jalousie, blâmoit sa conduite avec peu de fondement. Bien qu'elle fût dans cette disposition, il auroit été impossible de la déterminer à ce qu'on désiroit d'elle, si l'on n'eût gagné le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, qui possédoit toutes ses inclinations. Cette princesse, avec tous les agrémens du corps et de l'esprit, avoit eu toujours le foible de régler sa conduite par les conseils de ceux qui avoient été assez heureux de lui toucher le cœur, quoiqu'elle dût leur donner la loi par le respect qu'ils devoient à sa naissance, et par la violente passion qu'elle étoit capable de leur inspirer. Le coadjuteur, qui connoissoit le caractère de madame de Longueville, sonda le prince de Marsillac, et le trouva disposé à faire tout ce qu'il désiroit, parce que cette proposition lui donnoit moyen d'obtenir tout ce qui pouvoit flatter son ambition et son amour. D'un côté, l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de cette princesse, et la déférence du prince de Conti pour elle, lui donnoient lieu de croire qu'il seroit lui-même le chef du parti, puisqu'ils ne feroient ni l'un ni l'autre que ce qu'il

voudroit. D'ailleurs les conférences qu'il seroit obligé d'avoir avec la duchesse de Longueville, au sujet de leurs intérêts communs, ne pouvoient manquer de lui fournir des occasions de l'entretenir de sa tendresse, sans que les plus médisans pussent y trouver à redire. Le plus grand obstacle qu'il pouvoit y rencontrer étoit que cette princesse, ne s'étant jamais mêlée d'aucune affaire, pourroit témoigner de l'aversion pour tout ce qui lui fatigueroit l'esprit : mais comme toutes les négociations devoient passer par son canal, il demeura persuadé qu'il les assaisonneroit de tant d'agrémens, qu'il en ôteroit l'amertume. Il ne se trompa pas dans ses conjectures. La duchesse de Longueville, toujours complaisante pour lui, voulut bien s'abandonner à sa conduite. Elle lui témoigna néanmoins qu'il seroit à propos d'engager le duc de Longueville dans le parti, de peur que sa jalousie ne le portât à s'unir avec M. le prince, et ne lui fît entreprendre quelque chose contre leur propre sûreté. Le prince de Marsillac approuva la pensée de cette princesse, et il promit d'y travailler. Il savoit que le duc de Longueville désiroit depuis long-temps d'être reconnu pour prince du sang : il lui fit offrir de lui faire donner cette qualité par le parlement, et il se servit de cet appât pour l'engager dans le parti. La Reine, instruite de l'orage qui se formoit, crut ne pouvoir le détourner qu'en s'unissant étroitement avec M. le duc d'Orléans et avec M. le prince. Elle ne pouvoit néanmoins faire beaucoup de fond sur le premier, qui, toujours chancelant et gouverné par son favori, n'étoit pas capable de rien entreprendre. Ainsi elle mit toutes ses espérances dans le dernier, dont

le courage intrépide et la réputation dans la guerre, joints au secours de ses troupes, pouvoient ramener les factieux à leur devoir. Dans cette pensée, elle travailla sérieusement à se l'acquérir, et elle n'épargna ni caresses ni promesses pour s'en assurer. Le cardinal Mazarin, de son côté, eut pour lui les dernières soumissions, et il lui protesta qu'il seroit toute sa vie dépendant de ses volontés. Il se servit aussi des persuasions du maréchal de Gramont et de M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, qui ne contribuèrent pas peu à le gagner. Ils lui représentèrent que le parlement envahissoit insensiblement toute l'autorité; que non-seulement il vouloit connoître de toutes les affaires civiles et militaires, mais encore qu'il prétendoit s'attribuer le pouvoir de déposer le premier ministre; que cette entreprise choquoit les lois fondamentales de l'Etat et l'autorité royale, qui avoit été toujours absolue et indépendante; que s'il y avoit des abus dans le royaume, ils devoient être réformés par l'assemblée des Etats généraux, et non par les arrêts d'une compagnie établie seulement pour connoître des différends des particuliers, et dont la plupart des membres, sans expérience, ne faisoient que sortir du collége; que toutes les fois que le parlement avoit voulu excéder son pouvoir légitime, il avoit reçu des corrections de nos rois, comme on l'avoit pu voir sous les règnes de Charles IX, de Henri IV et de Louis XIII; que les grandes monarchies ne se maintenoient pas par la mollesse; qu'il falloit employer le courage et la force lorsque la douceur ne produisoit aucun effet; que Son Altesse, en qualité de premier prince du sang, étoit intéressée à protéger le cardinal Mazarin, et devoit

s'opposer à une entreprise qui tendoit à la destruction de la maison royale; qu'enfin si le parlement pouvoit à son gré disposer du ministère, il voudroit ensuite donner la loi aux princes.

Ces raisons touchèrent tellement le prince de Condé, qu'il résolut d'employer les moyens les plus efficaces pour dissiper les factions. Il accompagna M. le duc d'Orléans au parlement; et ayant l'esprit aigri de la peinture qu'on lui avoit faite des desseins de cette compagnie, aussitôt que le président Viole ouvrit la bouche pour parler contre le cardinal Mazarin, il se leva, et lui imposa silence. Cette conduite, qui n'avoit point encore eu d'exemple, excita le murmure des jeunes conseillers. Le bruit qu'ils firent anima encore davantage M. le prince, et le porta à les menacer de la main. L'assemblée se sépara; et la compagnie voyant que ce prince n'avoit aucun ménagement pour elle, ne le regarda plus que comme un ennemi déclaré.

Comme le prince de Condé étoit intéressé par sa propre querelle dans celle de la cour, il écouta toutes lespr opositions qui lui furent faites pour réduire le parlement. On lui fit voir que le plus prompt et le plus sûr moyen pour y réussir étoit d'assiéger Paris; qu'en saisissant toutes les avenues, le peuple, qui se verroit sans pain, se soulèveroit contre le parlement, et le regarderoit comme l'auteur de tous ses maux; enfin que les Parisiens, accoutumés à avoir toutes leurs aises, se voyant sans chef et sans troupes, viendroient demander la paix la corde au cou. Ces raisons, qui étoient plausibles, le convainquirent, parce qu'elles flattoient son ressentiment; et il se chargea

de la conduite de l'entreprise, sous les ordres de M. le duc d'Orléans. Ce prince eut d'abord quelque peine à entrer dans cette résolution; mais enfin les instances de la Reine, les persuasions de l'abbé de La Rivière et la fermeté de M. le prince surmontèrent sa répugnance, et le portèrent, contre sa propre inclination, à préférer une conduite rigoureuse à des moyens plus doux. Après que le siége de Paris eut été résolu, on délibéra sur la manière de le faire. M. le prince et le maréchal de La Meilleraye proposèrent de se saisir de l'île Notre-Dame, de la porte Saint-Antoine, de l'Arsenal et de la Bastille, et de mettre Leurs Majestés dans cette forteresse; mais la crainte qu'on eut d'exposer la personne du Roi fit rejeter cette proposition: on aima mieux abandonner Paris pour l'assiéger. La veille des Rois [1649] fut choisie pour faire sortir le Roi de cette ville, parce qu'on jugea qu'alors le peuple, occupé à se divertir, s'apercevroit moins de sa retraite. Leurs Majestés, après avoir solennisé cette fête chez le maréchal de Gramont, se retirèrent au palais Mazarin, d'où elles partirent le lendemain à trois heures du matin, avec le premier ministre et toute la maison royale, à l'exception de madame de Longueville, pour se rendre à Saint-Germain, où toute la cour fut réunie le même jour.

Le peuple de Paris ne fut pas si consterné du départ du Roi qu'on l'avoit cru : au contraire, il témoigna être préparé à toutes les calamités qui suivent ordinairement la guerre. La crainte ne l'empêcha pas de déclamer contre ceux qu'il crut avoir conseillé la sortie de Sa Majesté, qu'il traitoit d'enlèvement. Le

parlement parut moins ferme, parce qu'il connut mieux les conséquences de cette démarche. Dès la première assemblée il députa les gens du Roi pour porter à Leurs Majestés les soumissions de la compagnie, avec des offres très-avantageuses. Ces propositions ne furent point écoutées, parce qu'on s'étoit imaginé qu'à la première alarme de ce siége les Parisiens obéiroient aveuglément. Cette espérance s'évanouit bientôt; car aussitôt que les gens du Roi furent de retour, et que le parlement connut par leur rapport que la cour ne vouloit plus d'accommodement, il déclara le cardinal Mazarin ennemi de l'Etat, et délivra des commissions pour lever des gens de guerre. Les compagnies se taxèrent volontairement pour fournir aux frais; on pourvut aux moyens de faire venir des vivres, et le peuple se prépara avec ardeur à la défense: tant il est vrai que la crainte ranime souvent le courage, et que le désespoir donne des forces.

Cependant M. le prince ne perdit point de temps: il ramassa cinq ou six mille hommes des débris de son armée de Flandre, avec lesquels il se saisit de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud, de Saint-Denis et de Charenton. Par ce moyen Paris fut bloqué, quoiqu'il y eût alors une armée plus forte que celle du prince, outre la multitude innombrable d'habitans que contenoit cette ville.

Comme la cour ne manquoit pas de mécontens, le duc d'Elbœuf, ses trois fils, le duc de Brissac et le marquis de La Boulaye s'offrirent les premiers au parlement. Les offres furent acceptées, et le duc d'Elbœuf venoit d'être déclaré général, lorsqu'on ap-

prit que le prince de Conti, le duc de Longueville, le prince de Marsillac et le marquis de Noirmoutier étoient partis secrètement la nuit précédente de Saint-Germain; qu'ils étoient descendus à l'hôtel de Longueville, et qu'ils venoient se déclarer pour les Parisiens, suivant la parole qu'ils en avoient donnée au coadjuteur. Cette nouvelle changea les mesures, et donna lieu à quelques contestations; mais enfin on convint que le prince de Conti seroit généralissime, et qu'il auroit sous lui le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon et le maréchal de La Mothe, avec un pouvoir égal. Le duc de Longueville s'estimant au-dessus des derniers, et ne pouvant être égal au premier, ne voulut prendre d'autre emploi que celui d'assister le prince de Conti de ses conseils. Le peuple de Paris eut bien de la peine à se persuader de la sincérité des intentions du dernier, parce qu'il voyoit le prince son frère à la tête des troupes de la cour, et qu'il ignoroit leur mésintelligence. Comme le parlement agissoit déjà de même que s'il eût été le conseil souverain d'une république, quelques-uns de ses membres, parlant au prince de Conti, perdirent le respect qu'ils lui devoient. Prevôt, conseiller de la grand'-chambre, eut la témérité de lui reprocher qu'il étoit venu pour les trahir; et madame de Longueville fut obligée de venir demeurer à l'hôtel-de-ville, pour servir de gage de la fidélité de son frère et de son mari envers le peuple.

Le départ du prince de Conti et du duc de Longueville surprit d'autant plus la cour, qu'on le crut concerté avec M. le prince. Le cardinal Mazarin, qui étoit déjà disposé à quitter la France, ne se remit de

sa frayeur que lorsque ce prince, étant revenu de Charenton, protesta à la Reine qu'il périroit avec ce ministre, ou qu'il le rameneroit à Paris triomphant de tous ses ennemis. On découvrit que le départ du prince de Conti, du duc de Longueville, du prince de Marsillac et du marquis de Noirmoutier étoit l'effet des mesures prises à Noisy, où M. le prince, qui étoit entièrement dans le parti de la cour, fit aller son frère. Le duc de Longueville s'y rendit aussi, tant par son irrésolution naturelle, que dans l'espérance d'un accommodement. Mais le prince de Marsillac et le marquis de Noirmoutier, qui étoient dans les intérêts de la Fronde, contraignirent enfin le duc de Longueville à suivre le prince de Conti à Paris; ce qui fit appeler cette entrevue *la journée des dupes*, parce qu'aucun de ceux qui s'y trouvèrent n'y fit ce qu'il avoit résolu d'y faire en y allant. Il étoit cependant encore bien difficile de juger de quel côté la fortune se déclareroit, le parti des Parisiens étant extrêmement fortifié par la jonction de ces deux princes, dont l'un avoit beaucoup de créatures, et l'autre étoit absolu dans son gouvernement de Normandie. Le maréchal de La Mothe s'étoit rendu considérable dans les armées par sa valeur et par sa conduite, et le duc de Bouillon l'étoit bien davantage par la science du cabinet, et par les étroites liaisons qu'il avoit avec le vicomte de Turenne son frère, qui commandoit alors l'armée d'Allemagne. Il étoit à présumer que les deux frères, étant mécontens du cardinal Mazarin, se serviroient de cette conjoncture pour rétablir les affaires de leur maison. M. le prince, qui en connoissoit les conséquences, écrivit au duc

de Bouillon pour l'exhorter de revenir à Saint-Germain, où il promettoit de lui faire donner une entière satisfaction. Ce duc fit part au parlement de la lettre de Son Altesse Sérénissime; ce qui étant venu à la connoissance de M. le prince, il ne douta pas que le vicomte de Turenne n'embrassât le même parti; et il résolut de le prévenir. Il écrivit conjointement avec la Reine, aux colonels de l'armée d'Allemagne, qui avoient beaucoup de considération pour lui, de ne plus obéir à leur général, et de l'abandonner; ce qu'ils firent. On peut dire que cette précaution sauva l'Etat, puisqu'il étoit infaillible que si les troupes qui étoient sur le Rhin fussent venues joindre celles des Parisiens, il auroit été impossible de leur résister.

Le duc de Beaufort, qui depuis son évasion avoit erré dans les provinces qui sont le long de la Loire, ayant appris que Paris étoit bloqué par l'armée du Roi, et que les Parisiens se préparoient à la guerre, vint offrir ses services au parlement. Cette compagnie le déclara innocent de ce qu'on lui imputoit (qui étoit d'avoir attenté à la vie du cardinal Mazarin), le reçut duc et pair, et le fit un de ses généraux. Ce prince acquit bientôt l'amitié du peuple, qui le croyoit ennemi irréconciliable du cardinal Mazarin à cause de sa prison. Quoique les Parisiens eussent beaucoup plus de troupes que le Roi, leurs généraux ne firent aucun effort pour ouvrir les passages : ainsi les vivres ne venoient qu'avec difficulté, n'ayant la liberté de passer que du côté de la Brie, parce que M. le prince n'avoit osé mettre garnison à Brie-Comte-Robert, de peur de diviser ses forces. Il avoit même abandonné Charenton, dont le prince de Conti s'étoit emparé, et où,

après l'avoir fortifié, il avoit mis le marquis de Clanleu avec trois mille hommes.

M. le prince, connoissant la faute qu'il avoit faite d'en retirer ses troupes, résolut d'en chasser celles des Parisiens. Il y alla le 8 février 1649 avec M. le duc d'Orléans, accompagné de tous les princes et seigneurs de la cour. Il en commit l'attaque au duc de Châtillon, et se posta sur une éminence avec sa cavalerie pour s'opposer aux secours qui pouvoient venir de Paris. Le duc exécuta cet ordre avec beaucoup de vigueur; mais à la dernière barricade il reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le lendemain, regretté des deux partis. Il sortit de Paris plus de dix mille hommes, mais ils n'entreprirent rien: on eût dit qu'ils n'étoient venus que pour être témoins de la défaite de leurs troupes et de la prise de Charenton. Ce mauvais succès décrédita extrêmement les généraux du parlement; et comme ils furent encore battus à Vincennes, à Lagny et à Brie, les Parisiens commencèrent de craindre, et de désirer la paix. Il étoit néanmoins difficile d'y parvenir, à cause de la diversité d'intérêts par lesquels étoient poussés les principaux officiers du parlement.

Quoique le nombre des frondeurs fût beaucoup inférieur à celui des gens de bien, ils se faisoient néanmoins mieux écouter que les autres, parce qu'ils déguisoient leur haine ou leur ambition sous le prétexte du bien public et de la sûreté commune, qu'ils disoient ne pouvoir se trouver dans un accommodement avec le cardinal Mazarin. Les plus sages n'osoient faire paroître leurs bonnes intentions, de peur de s'exposer à la fureur du peuple, qui, n'écoutant que sa haine

pour le premier ministre, regardoit comme des traîtres ceux qui vouloient porter les choses à la douceur. Ainsi il falloit attendre que les plus emportés se lassassent de la guerre. Tous les généraux, à l'exception du duc de Beaufort qui se laissoit flatter par l'attachement que les Parisiens lui témoignoient, méditoient leur accommodement particulier, et chacun avoit ses liaisons secrètes à la cour pour ménager ses intérêts.

Le duc d'Elbœuf, dès le commencement de la guerre, avoit entretenu commerce avec l'abbé de La Rivière; le duc de Bouillon étoit en relation avec M. le prince; le maréchal de La Mothe étoit attaché au duc de Longueville; et ce dernier n'ayant pu avoir dans Paris aucun emploi qui lui convînt, s'étoit retiré en Normandie, où il se fortifioit d'hommes et d'argent, pour être en état de faire un traité plus avantageux par l'entremise de M. le prince. Le prince de Conti, qui ne s'étoit engagé dans le parti que par complaisance pour sa sœur, n'attendoit pour s'en séparer que sa réconciliation avec M. le prince, dont elle ne se plaignoit plus que parce qu'il blâmoit sa conduite sans aucun ménagement. Le coadjuteur, qui avoit le plus contribué à la guerre, éloignoit les négociations de paix, parce qu'il ne pouvoit trouver dans un accommodement de quoi satisfaire son ambition. D'un autre côté, la cour, à qui tant d'heureux succès avoient fait prendre une nouvelle vigueur, vouloit imposer au parti contraire des conditions qu'il ne pouvoit se résoudre d'accepter.

Ce qui embarrassoit le plus le parlement étoit la difficulté de trouver de l'argent pour fournir aux frais de la guerre. Quand on savoit qu'il y en avoit dans

quelque maison, il y envoyoit des commissaires qui s'en saisissoient, et l'emportoient d'autorité, principalement lorsqu'il appartenoit à des personnes qui avoient quelque liaison avec la cour. Mon père avoit reçu un remboursement considérable peu de temps avant les troubles, et il ne doutoit pas que, comme officier de M. le duc d'Orléans, on ne vînt faire la visite chez lui. Pour s'en garantir, un soir, pendant que tout le monde étoit retiré, il fit porter par son portier, le seul de ses domestiques qui lui parût sûr, tout son argent dans un caveau, ne se réservant que ce qu'il falloit pour sa dépense ordinaire. Il fit ensuite murer la porte du caveau par ce même portier, qui entendoit assez bien la maçonnerie; et comme il avoit fait venir beaucoup de bois d'une terre qu'il avoit en Brie, à six lieues de Paris, il fit encore couvrir cette porte avec plus de vingt cordes de bois, qu'on rangea contre la muraille jusqu'à la voûte. A peine cet argent fut-il caché, que les commissaires du parlement vinrent à la recherche : mais bien que ceux qui en avoient donné l'avis assurassent qu'il étoit dans la cave, jamais ils n'osèrent entreprendre de faire ôter le bois, y en ayant une trop grande quantité. Ils s'en retournèrent donc sans rien découvrir, et mon père sauva son argent.

Pendant que les deux partis, qui désiroient également la paix, marchandoient à qui feroit la première démarche, le duc de Longueville travailloit avec assez de succès en Normandie. Il alla d'abord descendre au vieux Palais, où il demeura quelque temps, pendant que le parlement délibéroit s'il devoit le recevoir. Quelques-uns de ses amis lui conseillèrent

d'en attendre la décision, de peur de commettre la réputation du parti; mais il jugea que sa présence contribueroit beaucoup à déterminer en sa faveur ceux qui seroient irrésolus. Il ne se trompa point dans ses conjectures. Il entra dans la grand'chambre sans faire avertir la compagnie, et il surprit tout le monde par son arrivée. Après avoir pris sa place, il parla en ces termes : « Vous savez, messieurs, que « je vous ai toujours chéris et honorés. Pour vous « en donner de nouvelles marques, je suis venu, avec « tout le péril où un homme de ma qualité puisse « s'exposer, vous offrir mon bien et ma vie pour votre « conservation. Vous avez expérimenté que la plu- « part des gouverneurs n'en usent pas ainsi, et que « tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent « exiger dans un temps paisible, ils vous abandon- « nent aussitôt qu'ils vous voient dans le danger. « Pour moi, qui vous ai mille obligations, je prétends « ici les reconnoître; et tant en qualité de gouver- « neur, que comme une personne extrêmement dé- « vouée à vos intérêts, je vous veux rendre tout le « service que je pourrai dans une conjoncture si « pressante. »

Le premier président de Riez ne répondit rien à cette harangue, et témoigna assez par son air chagrin combien la présence de ce prince l'affligeoit; ce qui n'empêcha pas les autres officiers de cette compagnie de lui donner tous les témoignages de joie dont ils purent s'aviser. M. Dumesnil-Coté, conseiller en la grand'chambre, n'en demeura pas aux simples complimens. Voyant que le premier président continuoit de garder le silence, il se laissa emporter à son zèle,

et répondit ainsi, au nom de la compagnie, à la harangue du duc : « La même différence qui se ren-
« contre entre le loup et le berger, prince débon-
« naire, se trouve entre le comte d'Harcourt et Votre
« Altesse en ces occasions. Le comte d'Harcourt est
« venu, soit comme un loup, soit comme un lion,
« mais toujours en bête ravissante, pour nous dé-
« vorer. Nous n'avons pas voulu lui ouvrir nos portes,
« de peur de recevoir l'ennemi dans nos murailles.
« Pour toute grâce, nous lui avons laissé faire le tour
« de nos murs; ce qu'il a fait en jetant sur nous des
« yeux étincelans de colère, *tanquam leo rugiens*.
« Pour vous, grand prince, vous êtes venu en véri-
« table berger pour mettre à couvert toute votre
« bergerie : *Bonus pastor ponit animam pro ovibus*
« *suis*. Il est trop vrai que vous en userez de même;
« *atque ideò*, monseigneur, nous vous commettons
« la garde de cette ville, et le salut de toute la pro-
« vince. C'est à vous à veiller à notre conservation,
« et à nous d'aider vos soins de toutes les assistances
« qui sont en notre pouvoir. » Après que ce conseiller eut cessé de parler, le duc de Longueville se leva; et ayant salué chacun en particulier avec beaucoup de politesse, il sortit du Palais accompagné de ses amis, et suivi du peuple, qui le conduisit avec de grandes acclamations.

La joie que cette multitude avoit témoignée à la vue de son gouverneur embarrassa le parlement. Il craignit qu'il ne voulût se servir à son préjudice de l'affection du peuple : il jugea à propos de faire avec lui ses conditions. Le duc de Longueville, soit qu'il eût pénétré leur intention, ou que de lui-même il

voulût s'attirer une entière confiance, les prévint, et il les assura qu'ils auroient toujours la disposition de toutes choses. Il leur dit que les affaires dont il s'agissoit les regardant beaucoup plus que lui-même, il ne vouloit ni ne devoit avoir d'autre emploi que celui de conduire une armée pour le bien de l'Etat et leur service particulier; que toutes les levées se feroient par leur ordre; qu'ils établiroient eux-mêmes des commissaires de leurs compagnies pour la recette et pour la distribution des deniers; et enfin que comme ils avoient le principal intérêt au secret des affaires, il étoit raisonnable qu'ils eussent une entière participation à tous les conseils. Le parlement fut si satisfait de cette proposition, qu'il promit au duc de Longueville de donner tous les arrêts qu'il jugeroit nécessaires pour faire de nouvelles impositions et lever les deniers ordinaires, pourvu qu'il s'engageât à faire supprimer le semestre, et à remettre la compagnie dans son ancien état. Le premier président et le plus ancien des avocats généraux, se voyant inutiles au service du Roi, allèrent à Saint-Germain pour rendre compte à Leurs Majestés de leur impuissance. Toutes ces dispositions étoient fort belles, mais elles furent sans effet, et n'aboutirent qu'à délivrer des commissions à divers gentilshommes, qui ne mirent pas sur pied leurs compagnies, faute d'argent.

L'accueil que le parlement et le peuple de Rouen avoient fait au duc de Longueville ne laissa pas d'embarrasser la cour. Elle craignit que les autres grandes villes du royaume ne suivissent l'exemple de celle-là, et elle voulut bien faire le premier pas pour la paix,

Le Roi envoya à Paris, le 20 février 1649, un héraut revêtu de sa cotte d'armes avec son caducée, accompagné de deux trompettes. Il arriva à la porte de Saint-Honoré, et dit à la sentinelle qu'il avoit trois paquets à rendre : un au prince de Conti, un au parlement, et le troisième à la ville. Il fut mené au corps-de-garde, et on en avertit aussitôt le premier président, qui fit assembler le parlement. Cette compagnie délibéra sur la réception du héraut. Il fut résolu de ne point le recevoir ni l'entendre, mais d'envoyer les gens du Roi vers la Reine pour lui dire que ce refus étoit une marque de respect et d'obéissance, puisque les hérauts ne sont envoyés qu'à des princes souverains ou à des ennemis; que le prince de Conti, le parlement et la ville n'étant ni l'un ni l'autre, ils supplioient Sa Majesté de leur faire savoir sa volonté de sa propre bouche. Les gens du Roi furent fort bien reçus de la Reine : elle leur dit qu'elle étoit satisfaite de leurs excuses et de leur soumission; que lorsque le parlement rentreroit dans son devoir, il éprouveroit l'effet de sa bienveillance, et que tous les particuliers trouveroient dans leur obéissance toute leur sûreté pour leurs personnes et pour leur fortune; ce qui leur fut confirmé par M. le duc d'Orléans et par M. le prince.

Ce n'étoit pas sans raison que la cour avoit pris l'alarme de la facilité avec laquelle la Normandie avoit embrassé le parti des mécontens, puisque la Guienne et la Provence avoient fait la même chose, et que les villes de Poitiers, de Tours, d'Angers, et le Maine, s'étoient déclarés pour le parlement. Il étoit même à craindre que les Espagnols ne fomen-

tassent ces troubles, et qu'ils ne fournissent des forces aux frondeurs. En effet, le prince de Conti, voyant que l'armée d'Allemagne avoit refusé d'obéir au vicomte de Turenne, avoit jugé que son parti ne pouvoit subsister sans un puissant secours étranger. Il avoit même envoyé les marquis de Noirmoutier et de Laigues à Bruxelles, vers l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, pour le convier à joindre ses troupes à celles des Parisiens, afin de contraindre les ministres de France à faire la paix générale. Les Espagnols, qui n'avoient d'ailleurs aucune disposition à la paix, n'eurent garde de manquer cette occasion d'entretenir la guerre civile pour rétablir leurs affaires dans les Pays-Bas, où les François avoient fait plusieurs conquêtes sur eux. L'archiduc dépêcha donc aussitôt un exprès vers le parlement; et cette compagnie, après avoir fait faire la lecture de sa lettre de créance, lui donna audience dans toutes les formes. Cet envoyé offrit à la compagnie la jonction de Sa Majesté Catholique, pour parvenir à la paix générale. Il ajouta que le Roi son maître trouvoit plus de sûreté à traiter avec le parlement de Paris qu'avec le cardinal Mazarin, qui n'avoit jamais eu envie de la conclure; et il finit par protester que le roi Catholique ne prétendoit pas profiter de cette jonction pour faire aucun progrès en France. Cette liaison ayant été acceptée, l'archiduc se mit en marche à la tête de quinze à seize mille hommes pour venir au secours de Paris; et c'est ce qui fit résoudre la Reine à la paix.

Le parlement de son côté ne la désiroit pas moins qu'elle. L'argent qu'il avoit tiré des taxes étoit con-

sommé; les troupes dépérissoient tous les jours par l'avarice des officiers, par le manque de subsistances, et par le peu de satisfaction qu'elles avoient des généraux; leurs armes étoient décréditées; enfin la plupart étoient dégoûtés de la guerre, ou par l'incommodité que chacun en recevoit, ou par l'inconstance des peuples, qui se lassent d'autant plus tôt des choses qu'ils les ont embrassées avec plus de chaleur. Le premier président et le président de Mesmes, qui pendant tous ces mouvemens avoient toujours entretenu une secrète correspondance avec les ministres, se servirent avec adresse de ces dispositions pour porter leur compagnie à la paix. Il se présenta une occasion qui favorisa leurs desseins. Ils furent députés avec d'autres officiers du même corps pour porter à la Reine la lettre de créance de l'archiduc, et justifier leur compagnie de ce qu'on pouvoit lui imputer pour avoir donné audience à l'envoyé d'un ennemi de l'Etat. Pendant le séjour qu'ils firent à Saint-Germain, ils eurent, à l'insu des autres députés, plusieurs conférences avec M. le duc d'Orléans et M. le prince au sujet de l'accommodement. Ils négocièrent si adroitement et avec tant de succès, qu'ils tirèrent parole de ces princes qu'on déboucheroit un passage pour laisser entrer des vivres à Paris aussitôt que le parlement auroit donné un plein pouvoir à ses députés pour traiter la paix; ce qui ne pouvoit manquer d'être fort agréable à cette compagnie et au peuple. Le premier président, après avoir rendu compte au parlement du voyage des députés, sut si bien ménager les esprits, qu'il les porta à donner un plein pouvoir, sans restriction de l'arrêt du 8 janvier de la même année, rendu

contre le cardinal Mazarin et les ministres étrangers. Ce pouvoir fut si général, que les députés furent aussi chargés des intérêts des généraux et des parlemens (1) qui s'étoient liés avec celui de Paris. La chambre des comptes, la cour des aides et le corps de ville députèrent aussi à Saint-Germain, pour agir de concert avec le parlement de Paris.

La cour ayant reçu la nouvelle de la mort tragique de Charles I, roi d'Angleterre, dépêcha à Henriette de France, sa veuve, les marquis de Flamarins et de Grancey pour lui faire des complimens de condoléance. Le marquis de Flamarins se servit de cette occasion pour aller voir, de la part de l'abbé de La Rivière, le prince de Marsillac, qui étoit retenu au lit par une blessure qu'il avoit reçue au siége de Brie-Comte-Robert. Le marquis de Grancey, qui l'avoit accompagné à cette visite, y ayant trouvé le prince de Conti, lui offrit, de la part de la cour, l'entrée dans les conseils, et une place forte en Champagne, pourvu qu'il se portât à l'accommodement, et qu'il se désistât de la nomination au cardinalat en faveur de l'abbé de La Rivière. Cette proposition fut communiquée au prince de Marsillac, qui l'approuva; et les paroles furent données. M. le prince avoit écrit en même temps au duc de Longueville, pour le prier de retarder le secours qu'il devoit envoyer à Paris, sur l'assurance qu'il lui donnoit, s'il vouloit traiter avec la cour, du gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'une grande charge. On avoit fait aussi des propositions au duc de Bouillon, tant pour lui que pour le vicomte de Turenne; mais soit qu'il ne s'y fiât pas beaucoup, ou

(1) *Des parlemens* : Les parlemens de Normandie et de Provence.

qu'il eût conçu de plus grandes espérances, il apporta tous les obstacles qu'il put à la conclusion de la paix.

Ruel fut choisi pour le lieu de la conférence, et tous les députés s'y rendirent. Mais la négociation pensa se rompre dès l'ouverture, sur la nomination que la Reine avoit faite du cardinal Mazarin pour député, conjointement avec les deux princes, ceux du parlement refusant de l'admettre parce qu'il étoit condamné. Pour lever cette difficulté, on prit l'expédient de négocier par deux députés de chaque parti.

La cour nomma le chancelier Seguier et M. Le Tellier, secrétaire d'Etat; et le parlement donna le même pouvoir aux présidens Le Coigneux et Viole. Après plusieurs contestations, on demeura d'accord de la paix, dont les principaux articles furent qu'on renverroit le député de l'archiduc sans réponse; que le Roi accorderoit une amnistie à tous ceux qui avoient pris les armes contre lui; que tous les arrêts rendus depuis le 6 janvier seroient révoqués et annulés, et que les semestres des parlemens de Normandie et de Provence seroient supprimés à de certaines conditions. Quoique par ce traité le cardinal Mazarin eût été maintenu dans le ministère, il ne laissa pas de se plaindre aux princes de ce qu'ils n'avoient pas stipulé la restitution de ses meubles, livres et autres effets, qui avoient été vendus par arrêt du parlement : mais personne ne fut plus mécontent de cet accommodement que le coadjuteur, tant parce qu'il étoit fait sans sa participation, que parce qu'il n'y trouvoit aucun avantage, bien qu'il eût plus contribué à exciter la guerre qu'aucun autre. Comme il étoit étroitement

uni avec le duc de Beaufort, du crédit duquel il se servoit en toutes occasions, il n'oublia rien en celle-ci pour rendre le traité odieux au peuple, au parlement et aux généraux. Il se fondoit principalement sur ce que le cardinal Mazarin étoit maintenu, quoique l'on n'eût pris les armes que pour son éloignement, et sur ce qu'on avoit même permis qu'il signât l'accommodement comme député. Il prévint tellement les esprits de ces raisons, que lorsque dans l'assemblée des chambres le premier président voulut faire la lecture du procès-verbal et des articles, il fut interrompu par les murmures des enquêtes et des généraux. Cependant, après que ce murmure fut apaisé, et qu'on eut mis la chose en délibération, il fut arrêté qu'on renverroit les mêmes députés à Saint-Germain pour réformer trois articles que la compagnie avoit jugé ne devoir pas être passés, et pour y traiter des intérêts des généraux, qui seroient stipulés dans la même déclaration; mais il ne fut rien innové à l'égard du cardinal Mazarin. Cet avis fut ouvert par Broussel, qui avoit été gagné par la promesse du gouvernement de la Bastille; et il fut suivi par tous les frondeurs, qui regardoient cet homme comme leur oracle. Les mazarins s'y conformèrent aussi, parce qu'ils jugèrent qu'il ne blessoit en aucune manière les intérêts de la cour.

Le coadjuteur voyant que le parlement, dans la réformation des articles, n'avoit point parlé de l'éloignement du cardinal Mazarin, fit trouver bon au prince de Conti d'envoyer quelqu'un de sa part à la conférence de Saint-Germain pour proposer l'abandonnement de toutes leurs prétentions, pourvu que

la Reine choisît un autre ministre à la place du cardinal. Le parlement fut aussi supplié d'ordonner à ses députés de faire instance pour la même chose; ce qui fut ajouté à leurs instructions. Le comte de More, que le prince de Conti avoit chargé de cette négociation, fit la proposition avec toute la chaleur possible; mais la Reine et les princes lui répondirent qu'ils ne consentiroient jamais à l'éloignement du cardinal Mazarin; et qu'à l'égard des prétentions des généraux, elles étoient de grâce ou de justice: que celles de justice leur seroient accordées; et que pour celles de grâce, Sa Majesté désiroit qu'elles dépendissent de sa volonté. Ainsi toutes ces prétentions, qui la plupart étoient mal fondées, s'évanouirent: on accorda seulement au prince de Conti le gouvernement de Damvilliers; au duc de Longueville, le Pont-de-l'Arche; et à Broussel, la Bastille. Le parlement se contenta de la réformation des trois articles que ses députés avoient demandés, et il vérifia la déclaration qui lui fut apportée de la part du Roi. Voilà comment finit la guerre, sans qu'aucun des deux partis eût obtenu ce qui lui avoit fait prendre les armes; le parlement ayant conservé son autorité, et le cardinal Mazarin ayant été maintenu dans le ministère.

Le cardinal Mazarin, qui s'étoit jeté entre les bras de M. le prince pour se garantir du précipice où il étoit sur le point de tomber, et qui ne devoit sa conservation qu'à lui seul, chercha bientôt les moyens de se soutenir par lui-même, afin de pouvoir se passer de lui. Avant les troubles, il avoit eu la pensée de marier l'aînée de ses nièces avec le duc de Mercœur, et il avoit fait pour cela beaucoup d'avances.

Il reprit cette négociation, que la guerre civile avoit interrompue. La Reine parla de ce mariage à M. le prince, qui n'osa le désapprouver, soit qu'il en ignorât ou qu'il en méprisât les conséquences. Le duc de Longueville, qui, réconcilié avec lui, étoit rentré dans sa confidence, les lui fit connoître : il lui représenta comme une ingratitude marquée le dessein formé par le cardinal de s'allier à la maison de Vendôme, ennemie de la sienne. M. le prince, persuadé par ses raisons, ne garda plus aucunes mesures avec ce ministre, et fit ce qu'il put pour traverser ce mariage. Le cardinal, qui étoit informé de toutes ses démarches, travailloit sourdement à sa perte. A ce sujet de mésintelligence, il s'en joignit encore un autre. Le cardinal Mazarin avoit proposé à M. le prince d'acquérir le comté de Montbelliard; et il envoya d'Herval en apparence pour en faire le traité, mais avec un ordre secret de ne rien conclure. D'Herval en avertit M. le prince, qui ne put dissimuler son ressentiment : ainsi, comme ce ministre ne douta point qu'il ne cherchât les occasions de le perdre, il résolut de le prévenir.

Les esprits n'étant pas encore bien calmés, les ministres jugèrent qu'il n'étoit pas à propos que la cour retournât à Paris, et la firent aller à Compiègne, sous prétexte de donner les ordres pour la campagne qui s'approchoit. M. le prince, au lieu de suivre la cour, s'avisa d'aller à Paris, et de se promener dans les rues pour se montrer aux Parisiens. Il n'entendit pas le moindre murmure contre lui, tant la valeur se fait respecter par ceux mêmes qui en ont ressenti les effets. Il fut visité par la plupart des officiers du parle-

ment; et après avoir demeuré à Paris cinq ou six jours, il s'en retourna à la cour.

Quoique le cardinal Mazarin fût ravi d'apprendre que le peuple de cette grande ville étoit humilié, la trop grande réputation de M. le prince lui donna plus d'ombrage que la soumission des Parisiens ne lui causa de joie. Il essaya de l'éloigner en lui donnant le commandement de l'armée des Pays-Bas; mais ce prince, qui avoit pris goût aux intrigues du cabinet, refusa l'emploi qu'on lui offroit. Il eut même quelque envie, en allant dans son gouvernement de Bourgogne, de pacifier les troubles de la Guienne et de la Provence, causés par la mésintelligence des gouverneurs avec le parlement. Son entremise paroissoit avantageuse au bien de l'Etat, parce que les deux partis vouloient le rendre arbitre de leur différend; mais le cardinal Mazarin et l'abbé de La Rivière en jugèrent autrement: ils craignoient que ce ne fût une occasion d'augmenter sa puissance, et ils cherchèrent d'autres voies pour cette conciliation. M. le prince, pendant le séjour qu'il fit à Compiègne, s'unit étroitement avec le prince de Conti, le duc de Nemours, le duc de Candale et le vicomte de Turenne. Fier de cet appui, dans toutes les sociétés de plaisir où il se rencontroit il faisoit des railleries piquantes contre le duc de Vendôme et le cardinal Mazarin. Ce ministre ne laissa pas d'aller prendre congé de lui avant qu'il partît de Compiègne pour son gouvernement de Bourgogne. M. le prince, en montant en carrosse, chargea le commandeur de Souvré, M. Le Tellier, et quelques autres amis du cardinal Mazarin, de lui dire qu'il ne pouvoit être de ses amis s'il pensoit

au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur. Cette hauteur piqua extrêmement le cardinal. Mais comme M. le prince étoit en bonne intelligence avec M. le duc d'Orléans, et même qu'il avoit mis l'abbé de La Rivière dans ses intérêts en faisant désister M. le prince de Conti de sa nomination au cardinalat, ce ministre n'osa passer outre, de peur d'en venir à une rupture ouverte : il songea seulement à faire une campagne glorieuse dans les Pays-Bas, pour se mettre en réputation. Le comte d'Harcourt, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, après l'avoir renforcée des troupes qu'on avoit retirées d'Allemagne depuis la conclusion de la paix de Munster, assiégea Cambray : mais la place fut secourue ; et cette entreprise tourna à la confusion du cardinal Mazarin, qui étoit en personne au siége. Ce mauvais succès réveilla les ennemis du cardinal : le coadjuteur, le duc de Beaufort et Longueil, qui n'avoient eu aucune satisfaction au traité de paix, renouvelèrent leurs brigues dans le parlement et auprès du peuple, dont la haine pour le cardinal Mazarin n'étoit pas éteinte. Le prince de Conti, bien qu'il eût obtenu tout ce qui lui avoit été promis par l'accommodement, ne laissa pas de se mettre à la tête du parti pour se rendre plus considérable. La chose en vint même à un grand éclat, à l'occasion d'une querelle que le marquis de Jarzé eut dans le jardin de Regnard avec le duc de Beaufort pour les intérêts du cardinal ; querelle où le duc de Candale, Bouthillier, et quelques autres, se trouvèrent intéressés. Ce différend fut suivi de plusieurs appels sans combat, parce que le duc de Beaufort en évita les occasions par des raisons qu'on ne

pouvoit attribuer à aucun défaut de courage, puisqu'il en avoit toujours témoigné beaucoup dans toutes les rencontres générales et particulières. Le cardinal Mazarin, appréhendant que le feu qu'il venoit d'éteindre ne se rallumât, essaya de gagner tous les chefs du parti par divers moyens. Il fit offrir au duc de Longueville, par le prince de Marsillac, les mêmes honneurs du Louvre dont jouissoient les princes du sang: il s'assura par ce moyen du prince de Conti, qui ne faisoit rien que par les conseils de son beau-frère. Il n'oublia aucunes promesses pour mettre dans ses intérêts la duchesse de Montbazon, qui gouvernoit absolument le duc de Beaufort; il promit la surintendance des finances au président de Maisons, pour obliger Longueil, frère de ce président, à être de ses amis; enfin il entra en négociation avec la duchesse de Chevreuse, qui étoit revenue de Bruxelles avec les marquis de Noirmoutier et de Laigues, pour chercher avec elle les moyens de contenter le coadjuteur, qui avoit beaucoup de déférence pour elle. M. le prince revint quelque temps après de son gouvernement de Bourgogne; et bien qu'il eût toujours dans le fond de l'ame les mêmes sentimens d'aigreur contre le cardinal Mazarin, il voulut achever son ouvrage, et ramener ce ministre avec le Roi à Paris. Il y disposa les esprits, et tout se passa paisiblement. Leurs Majestés allèrent descendre au Palais-Royal, ou elles reçurent les soumissions du coadjuteur et du duc de Beaufort.

Le cardinal Mazarin, jugeant qu'il n'avoit plus rien à craindre pour le dedans, songea aux affaires du dehors. Le changement qui venoit d'arriver en Angleterre lui donnoit de l'inquiétude : il ne savoit quelle

forme prendroit le gouvernement, si les peuples se mettroient en république, ou si toute l'autorité demeureroit entre les mains de Cromwell, auteur de la révolution. Il étoit important de le découvrir, et de savoir si les Espagnols prenoient des mesures avec le nouveau gouvernement pour faire une ligue contre la France. On me parla de ce voyage, et on me donna des instructions qui ne tendoient qu'à chercher tous les éclaircissemens nécessaires, sans avoir de caractère public, afin que, passant pour un simple voyageur, on se défiât moins de moi. Il est vrai qu'on joignit à mes instructions une lettre de créance pour Cromwell, pour pouvoir m'en servir au besoin. Aussitôt que j'eus reçu mes expéditions, je me rendis à Calais, où je m'embarquai sur une frégate qui me passa à Douvres. Je pris la poste, et j'arrivai le lendemain à Londres.

Quoique j'eusse vu la plus grande partie de l'Italie, et par conséquent tout ce que la nature et l'art peuvent présenter aux hommes de plus digne de leur curiosité, je trouvai de nouvelles beautés en Angleterre. Elle ne compose qu'une seule île avec l'Ecosse, dont elle n'est séparée que par une chaîne de montagnes; et les anciens la nommoient l'île d'Albion. Ces deux royaumes ont eu pendant plusieurs siècles leurs rois particuliers; mais ils ont été réunis sous une même domination par le mariage de Jacques IV, roi d'Ecosse, avec Marguerite, fille aînée d'Henri VII, roi d'Angleterre, de qui sortit Jacques V, père de l'infortunée Marie Stuart, et aïeul de Jacques VI. Ce dernier hérita des couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande après la mort d'Elisabeth, fille d'Henri VIII et d'Anne de

Boulen. L'Irlande a toujours été dépendante de l'Angleterre depuis la conquête qu'en fit Jean-sans-Terre, et elle n'est séparée de l'Ecosse que par un bras de mer. C'est une île presque aussi grande que l'Angleterre, mais beaucoup moins cultivée, et même déserte en divers endroits. L'île qui contient l'Angleterre et l'Ecosse est de forme triangulaire. Ses pointes sont le cap du Lézard à l'ouest, celui de Sandwich près de Douvres à l'est, et le cap de Foug au nord. Son circuit est de dix-sept cents lieues; sa longueur, qui s'étend depuis le cap de Cornouailles jusqu'au cap de Dunesboad en Ecosse, peut être de deux cent soixante-dix de nos lieues; mais sa largeur est fort inégale. Du même cap de Cornouailles jusqu'à Douvres, ou à la pointe de Kent, on compte environ cent trente lieues; et en d'autres endroits, comme en tirant vers Newcastle, il y a plus de vingt-cinq lieues de différence. La principauté de Galles, que les anciens nommoient Cornubie, est l'apanage des fils aînés des rois d'Angleterre, et ils commencent d'en jouir à l'âge de seize ans. Cette province est à l'occident de l'île, et peut en faire la huitième partie.

L'Angleterre, sans y comprendre cette principauté, est divisée en quarante-et-une provinces que les Anglais nomment *shires*, ou comtés. Elles sont possédées par les principales familles du royaume, à titres de duchés, de marquisats, de comtés, de vicomtés ou de baronies. Ces titres sont néanmoins attachés à la personne, et ne sont pas héréditaires. Il dépend du Roi de faire comte ou marquis d'une de ces provinces celui qu'il veut honorer de cette dignité, ou même de faire duc d'une terre celui qui n'en étoit que

marquis. Il y a deux archevêchés en Angleterre : Cantorbéry qui est la primatie du royaume, et Yorck; avec seize évêchés, outre les quatre qui sont dans la principauté de Galles. Le pouvoir du roi d'Angleterre n'est pas absolu ni indépendant, comme dans les autres Etats : il ne peut faire aucune imposition ni de nouvelles lois que du consentement de son parlement, qui est composé des trois ordres du royaume. C'est lui seul qui a le pouvoir d'ajourner le parlement, et il peut le proroger ou le casser quand il veut. Ce parlement est divisé en deux chambres, la haute et la basse. Tous les pairs, tant ecclésiastiques que séculiers, ont entrée à la chambre haute. Les pairs ecclésiastiques sont les archevêques et les évêques; les pairs séculiers sont les ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons. La chambre basse est composée des députés des provinces, et des principales villes du royaume. Ces députés élisent un orateur, qui fait la fonction de président. Chaque chambre délibère séparément sur les matières qui lui sont proposées : lorsqu'elles sont d'accord, on dresse un résultat qu'on appelle *bill;* mais il ne peut être publié et avoir force de loi qu'il n'ait été approuvé par le prince, qui se rend pour cet effet à la chambre des seigneurs, revêtu de ses habits royaux. Pour marque de son approbation, il ne fait que toucher le bill avec le bout de son sceptre. Le parlement fut institué en 1226 par Henri II.

Depuis la conversion des Anglais au christianisme, qu'on prétend remonter au temps des apôtres, la pureté de la foi s'y étoit conservée jusqu'au règne d'Henri VIII. Jean Wiclef y avoit cependant introduit

ses erreurs sous le règne d'Edouard III; mais la corruption n'avoit pas été universelle, et l'hérésie fut entièrement bannie du royaume. Henri VIII, piqué du refus qu'avoit fait Clément VII de consentir à son divorce avec Catherine d'Arragon, se sépara du Saint-Siége, et se déclara chef de la religion : il y changea néanmoins peu de chose. Son fils Edouard VI fit de nouveaux réglemens. Marie rétablit la religion catholique; et sa sœur Elisabeth donna à la religion anglicane la forme qu'elle a aujourd'hui. Elle conserva une grande partie des cérémonies de l'Eglise romaine, mais elle fit bien des changemens dans le dogme. Ensuite beaucoup d'autres religions s'introduisirent en Angleterre, et l'exercice en fut permis, sans néanmoins donner la liberté à ceux qui les professeroient de faire leur service les portes ouvertes, ni de sonner les cloches pour appeler ceux de leur communion à la prière. Toutes ces sectes sont comprises sous le nom de non-conformistes. Les catholiques ont été les seuls à qui on n'a laissé aucune liberté de professer leur religion. Les sectes permises en Angleterre sont celles des presbytériens, qui diffèrent peu des calvinistes de Genève; des indépendans, qui ne veulent aucune subordination dans l'Eglise, prétendant que chaque paroisse fait un corps complet; des anabaptistes, qui réitèrent le baptême plusieurs fois; des millenaires, qui sont une espèce d'indépendans; des quakers ou trembleurs, qui n'admettent aucun culte extérieur, et veulent que tous les biens soient communs. Il y a deux célèbres universités en Angleterre, Oxford et Cambridge : elles jouissent de grands priviléges.

Si l'on en croit les vieilles chroniques, un peu suspectes sur ce point, Londres, capitale du royaume, fut bâtie l'an du monde 2945, c'est-à-dire 1108 ans avant la venue de Jésus-Christ, la même année que Salomon commença de faire travailler au temple de Jérusalem, pendant la vie du prophète Samuel, et 366 ans avant la fondation de Rome. Sa situation est fort agréable : elle est en partie dans un vallon spacieux rempli d'arbres presque toujours verts, et en partie sur une petite colline dont la pente est insensible. La Tamise, sur le bord de laquelle elle s'étend, y forme une espèce de croissant; ce qui fait que toutes les maisons peuvent jouir de la commodité du fleuve. Bien qu'elle soit à soixante milles de la mer, les plus grands vaisseaux y montent à la faveur de la marée, et l'on en voit presque toujours la Tamise couverte. Lorsque j'y arrivai, la plupart des maisons n'étoient que de bois, ce qui occasionnoit de fréquens incendies; mais depuis l'embrasement qui arriva en 1666, on les a rebâties de pierre. On y voit quantité de belles places, dont tous les bâtimens sont d'une même symétrie. La principale est celle de King-Squarre ou la place Royale, qui renferme le Commun Jardin, où se fait la promenade publique. Il y a dans la ville quatre-vingt-dix-sept paroisses, et trente dans les faubourgs. De toutes les églises de Londres, la plus belle est la cathédrale, dédiée à saint Paul, et bâtie au lieu le plus élevé. On va de la ville au faubourg de Holborn par un pont de pierre, sur lequel il y a de fort belles maisons des deux côtés.

Westminster est tellement joint à Londres, que, bien que leur juridiction soit séparée, ils ne peuvent

passer que pour une même ville. Un des plus beaux édifices de celle-ci est l'abbaye, qui étoit desservie autrefois par des religieux de l'ordre de saint Benoît : la reine Elisabeth les ayant chassés, en fit une église collégiale. Le palais qui touche à cette abbaye étoit la résidence des rois, et ils y tenoient leur parlement. Sous le règne de Henri VIII, une partie de ce palais fut brûlée, et ce qui resta entier fut réservé pour la séance des deux chambres du parlement et des autres cours de justice. Le palais de Withehall n'est pas fort éloigné de celui de Westminster : c'est dans celui-là que les rois avoient coutume de loger, et il étoit alors occupé par Cromwell. Il ne paroît pas beaucoup par dehors, mais il est fort commode en dedans. Il est accompagné d'un grand parc où tout le monde va se promener. De l'autre côté de cet enclos il y a un autre palais qu'on appelle Saint-James, où logent ordinairement les princes et les princesses du sang.

On trouve à quelque distance de la ville, en suivant les bords de la Tamise, le palais de Sommerset-House, bâti par Edouard Sommerset, oncle d'Edouard VI. Ce palais regarde le faubourg de Soutwarck, qui en est séparé par la rivière, et où l'on va par le pont. Il y a encore trois maisons royales à quelque distance de la ville : Hampton-Court qui en est à douze mille, Windsor à vingt-cinq, et Newmarket à cinquante. L'Ecosse, appelée par les Romains *Caledonia*, est bornée au nord par les Orcades, à l'est par les Hébrides et par l'Irlande ; à l'ouest elle regarde l'Allemagne, et au sud elle tient à l'Angleterre. Sa longueur est de deux cent soixante-sept milles, sa largeur de quatre-vingt-dix, et son circuit de six cents. Elle a son parlement comme

l'Angleterre, composé des trois états. Elle a aussi deux archevêchés : Saint-André qui a la qualité de primat, et Glascow; mais il n'y a que douze évêchés. On y souffre les mêmes religions qu'en Angleterre; mais le nombre des presbytériens y excède beaucoup celui des conformistes, qui font profession de la religion anglicane. Le royaume est divisé en comtés, dont chacun envoie son député au parlement; il y a aussi soixante-six villes ou bourgs qui ont le même droit. Edimbourg est la ville capitale du royaume : il y a un vieux château, qui n'est considérable ni par son architecture ni par sa force. Le nord de l'Ecosse est rempli de rochers et de forêts, et les peuples y sont fort sauvages. Il y a quatre universités en Ecosse : à Saint-André, à Glascow, à Edimbourg et à Abordeen. L'Irlande, connue des anciens sous le nom d'Hibernie, est une île d'un quart plus petite que l'Angleterre, et d'un tiers plus grande que l'Ecosse. Elle regarde l'Angleterre à l'est, l'Espagne au sud, à l'ouest la mer Océane, et au nord l'Ecosse. Les géographes disent que sa figure est ovale; qu'elle a quatre cents milles de long, et deux cents de large. Il est difficile de juger de son circuit, à cause de l'inégalité de son terrain. Les uns lui donnent douze cents milles de tour, et les autres mille seulement. Elle est divisée en quatre provinces : celle de Munster ou du midi, celle de Leinster ou du levant, celle de Connaught ou de l'occident, et celle d'Ulster ou du septentrion. Ces provinces sont divisées en plusieurs comtés, et il y a un parlement comme dans les deux autres royaumes. La religion catholique y est la dominante; mais il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de protestans. On y

compte quatre archevêchés : Armagh, Dublin, Cashel et Tuam, avec dix-neuf évêchés. Le vice-roi y a une autorité peu différente de celle du Roi même. Il y a trois tribunaux dans ce royaume : la cour du banc du Roi, qui juge les procès criminels comme en Angleterre ; la cour des plaidoyers communs pour les causes civiles ; et la chambre de l'échiquier, qui connoît de toutes les matières de finances. Dublin, où il y a une fort belle université, est la capitale du royaume : elle n'est pas forte, et ne peut résister à ceux qui sont maîtres de la campagne. J'ai cru qu'on ne seroit pas fâché que je donnasse une idée du royaume de la Grande-Bretagne ; et ce crayon, selon moi, ne sera pas inutile pour l'éclaircissement de ce que j'ai à dire des révolutions qui y sont arrivées.

Dès que je fus arrivé à Londres, je m'informai des motifs qui avoient obligé les peuples des trois royaumes à se révolter contre leur prince légitime, afin de pouvoir raisonner avec plus de certitude sur le gouvernement actuel : voici ce que j'en pus apprendre. L'hérésie s'étoit introduite en Ecosse presque aussitôt qu'en Angleterre, à cause du grand commerce qu'il y avoit entre les deux peuples. Le comte de Murray, qui étoit régent de l'Ecosse pendant la minorité de Jacques VI, fils de Marie Stuart et du duc de Lenox (1) son second mari, dépouilla toutes les églises de leurs biens, et les distribua aux plus grands seigneurs du royaume, pour les attacher davantage à ses intérêts. Quand les seigneurs furent en possession de ces terres, ainsi que du droit de régale et des dixmes qui en dépendoient, ils les firent valoir avec insolence, refu-

(1) *Duc de Lenox* : Henri Stuart-Darnley.

sant de donner au clergé les appointemens qui lui appartenoient, et traitant leurs vassaux comme des esclaves : ce désordre continua jusqu'à la mort de Jacques VI. Charles I son fils, qui en avoit reçu diverses plaintes à son avénement à la couronne, résolut de remédier à ces abus. Après qu'il eut été sacré à Edimbourg, il jugea à propos de retirer ces terres et ces droits aliénés, dont les possesseurs n'avoient d'autres titres que l'usurpation. Il entreprit de le faire d'abord par un acte de révocation; mais cette voie paroissant trop longue, il fit expédier une commission pour assigner ceux qui jouissoient des régales et des dixmes, et les obliger à rapporter leurs titres. Les seigneurs qui les avoient usurpées résolurent de tout hasarder plutôt que de les rendre; et pour engager le peuple dans leurs intérêts, ils se servirent du prétexte de la religion.

Le roi Jacques (1), après la mort de la reine Elisabeth, avoit eu dessein de rendre l'Eglise d'Ecosse conforme à celle d'Angleterre, tant pour le gouvernement extérieur que pour la liturgie. Il avoit tellement avancé cette affaire, qu'il avoit établi l'épiscopat en Ecosse, et nommé treize évêques pour remplir autant d'évêchés. Les guerres dans lesquelles il se trouva engagé sur la fin de son règne l'empêchèrent de mettre la dernière main à cet ouvrage. Le Roi son fils voulut suivre le même plan; mais comme c'étoit une affaire qu'il falloit conduire avec beaucoup de ménagement pour ne pas effaroucher les esprits, il crut qu'il étoit nécessaire avant toutes choses de faire passer dans le parlement de ce royaume un acte portant ratification de tout ce qui avoit été fait par son père,

(1) *Le roi Jacques :* Jacques I.

et d'introduire ensuite la liturgie anglicane. Il trouva de grandes difficultés dans l'exécution de ce projet, et il fournit aux usurpateurs des biens de l'Eglise le prétexte qu'ils cherchoient pour se maintenir dans leur usurpation : ils ne firent néanmoins éclater leur dessein qu'après le départ de Sa Majesté Britannique.

Ces seigneurs, pour parvenir à leur but, firent agir les presbytériens, qui étoient les plus intéressés au changement qu'on vouloit faire dans les cérémonies de l'Eglise. Leurs ministres ne manquèrent pas d'insinuer aux peuples que le dessein du Roi étoit d'introduire dans ce royaume les superstitions de l'Eglise anglicane, de le réduire en province, et de les gouverner par des députés comme les Irlandais. Les presbytériens, prévenus qu'on vouloit gêner leurs consciences et opprimer leurs libertés, devinrent capables de tout ce qu'il plut aux seigneurs de leur inspirer. On vit quelque temps après paroître quelques livres séditieux, où l'on exagéroit, dans les termes les plus propres à soulever les esprits, le dessein que le Roi avoit de changer le gouvernement et la religion. On y insinuoit adroitement qu'il prétendoit rétablir le papisme par complaisance pour la Reine. L'esprit de révolte passa de l'Ecosse en Angleterre : les puritains des deux nations ne faisant qu'un corps, se communiquèrent leurs résolutions, et ne firent plus rien que de concert.

A ces considérations il s'en joignit encore une autre : le Roi avoit établi un nouveau droit pour l'entretien des vaisseaux qu'il avoit fait équiper dans tous les ports de son royaume, afin de s'opposer aux entreprises des Hollandais, qui avoient usurpé la souve-

raineté de la mer dans la Manche et ailleurs, et qui prétendoient justifier cette usurpation par une espèce de manifeste. Les peuples, sans considérer que c'étoit à la faveur de cet armement que l'Angleterre avoit repris la souveraineté de la mer, que le commerce étoit augmenté, et que l'Etat étoit enrichi, s'opposèrent insolemment au paiement de l'impôt. Ce fut un des principaux prétextes dont se servirent les presbytériens pour exciter la révolte, quoique cette imposition eût été approuvée d'une voix unanime par la chambre de l'échiquier.

Les troubles commencèrent en Ecosse, où les esprits étoient plus disposés au soulèvement. Les évêques de ce royaume n'avoient pas d'aversion pour la liturgie anglaise; mais ils souhaitoient en avoir une particulière, afin de ne paroître pas dépendans de l'Eglise anglicane. Ils en composèrent une qui, ayant été approuvée par les évêques anglais que le Roi avoit nommés pour l'examiner, fut renvoyée en Ecosse pour servir aux églises de ce royaume. On en fit la lecture le 23 juillet 1637; ce qui excita une sédition dans Edimbourg, et donna lieu aux seigneurs qui possédoient les biens de l'Eglise de faire éclater leur mauvaise volonté. Ces factieux, profitant de l'émotion populaire, engagèrent le reste de la nation dans une ligue solennelle pour l'extirpation de l'épiscopat. Le Roi, voulant apaiser ces troubles dans leur naissance, ordonna la suppression de la nouvelle liturgie, et défendit de rien innover dans la religion. Quoique cet édit dût satisfaire les mécontens s'ils n'eussent eu d'autre objet que le bien public, comme ils couvroient leurs intérêts de celui de la religion, ils vou-

lurent qu'on abolît l'épiscopat, sans considérer qu'ils entreprenoient sur les droits du souverain.

Le Roi ayant appris le procédé des mécontens, dépêcha en Ecosse le comte de Traqhair, grand trésorier. Ce seigneur se rendit à Stirling, où les mécontens étoient assemblés, et les obligea de se séparer. Le peuple en témoigna tant de ressentiment, qu'il auroit massacré l'archevêque de Saint-André, et les évêques de Galloway et de Brecham, si le comte de Rothes et quelques autres seigneurs n'eussent pris soin de les faire sortir de Stirling. Les mécontens s'étant rassemblés à Edimbourg, ils conclurent cette dangereuse union appelée le *convenant,* par laquelle ils s'engagèrent à défendre la pureté de leur religion comme elle leur avoit été enseignée par leurs ancêtres; de pratiquer inviolablement ce qui avoit été réglé par le parlement de 1580, sous le règne de Jacques VI, et confirmé par le synode général de l'année suivante; d'observer exactement la discipline et la doctrine établies par Calvin dans les Eglises de Genève, de Zurich et de Montauban; de ne pratiquer aucunes cérémonies de la liturgie des évêques, et de ne point reconnoître leur juridiction; de rejeter toutes sortes de nouveautés; enfin de défendre, chacun dans sa profession, l'autorité du Roi, tant qu'il maintiendroit la religion et les priviléges du royaume; et de réformer leurs mœurs et celles de leurs familles, suivant les préceptes des apôtres.

Le Roi fut extrêmement irrité de ce *convenant;* et il envoya le marquis d'Hamilton en Ecosse pour le faire révoquer, comme une ligue séditieuse et criminelle. On se moqua des ordres du Roi, et le *con-*

venant fut approuvé de tout le monde, à l'exception des catholiques, et de ceux qui suivoient le parti des évêques. Ainsi le royaume se trouva divisé en deux factions, composées des presbytériens et des épiscopaux. Le marquis d'Hamilton fit divers voyages d'Ecosse en Angleterre, toujours accompagné de quelque docteur, pour trouver des expédiens propres à réunir les esprits. Le Roi, d'autre part, relâcha de son autorité pour apaiser les mécontens; mais son indulgence, bien loin d'éteindre le feu, ne fit que l'allumer davantage. Tout ce qu'on put faire fut de convoquer par ordre de Sa Majesté, à Glascow, pour le 21 novembre 1638, un synode national, où le marquis d'Hamilton se trouva avec tout le conseil du royaume.

Il essaya d'y faire présider un évêque, et ne put l'obtenir de l'assemblée. Les *vocaux*, qui étoient la plupart presbytériens, élurent pour modérateur Alexandre Herinson, ennemi juré des épiscopaux. Le marquis d'Hamilton voyant qu'il étoit impossible de rien gagner sur l'esprit des non-conformistes, qui étoient absolument résolus de ne pas reconnoître les évêques, cassa l'assemblée, en qualité de commissaire du Roi. Les presbytériens ne laissèrent pas de continuer leur séance, prétendant que le Roi n'avoit aucune autorité sur le clergé en matière de religion. Ils abolirent entièrement l'ordre épiscopal, et ils fulminèrent des anathêmes contre les évêques, et contre tous ceux qui reconnoîtroient leur juridiction. Le Roi ayant eu avis de cette délibération, convoqua le parlement, dans l'espérance qu'il condamneroit une entreprise si téméraire; mais comme les presbytériens y étoient les plus puissans, aussi bien que dans

le synode, on y confirma le *convenant*, et tout ce qui avoit été fait contre les évêques.

Le pape Urbain VIII, s'imaginant que la haine que les presbytériens témoignoient contre les épiscopaux lui pourroit donner quelque moyen de rétablir la religion catholique en Angleterre, dépêcha à la Reine, après en avoir obtenu la permission du Roi, le comte de Rossetti en qualité de nonce. Quoique ce nonce fût déjà dans la prélature, il parut toujours à Londres en habit de cavalier, de peur d'effaroucher les protestans. Son voyage ne fut pas inutile aux catholiques, à qui Sa Majesté accorda la permission d'entendre la messe dans des chapelles particulières, nonobstant la rigueur des édits, dont il suspendoit l'exécution. Ils furent donc tolérés dans tout le royaume, en contribuant le tiers de leur revenu. Les presbytériens ne manquèrent pas de tirer avantage de cette indulgence; et ils joignirent à leur parti un grand nombre d'épiscopaux, qui crurent devoir travailler de concert avec eux à l'extirpation de la religion catholique.

Le Roi voyant croître le mal tous les jours, résolut de recourir à la force; mais il trouva ce remède d'un usage plus difficile qu'il ne lui avoit paru d'abord. Il manquoit de deux choses sans lesquelles il lui étoit impossible de maintenir son autorité, d'hommes et d'argent. Les catholiques se voyant dans l'impuissance de mettre des troupes sur pied, firent un effort pour lui fournir au moins de l'argent; mais comme ce secours fut peu considérable, le Roi fit suppléer l'artifice au défaut de la force. Il publia qu'il attendoit dix mille hommes d'infanterie qui lui devoient arriver d'Irlande, et quelques régimens de cavalerie al-

lemande que le prince palatin avoit levés pour son service. Ce bruit produisit un effet contraire à ses desseins : les Ecossais se croyant perdus, bien loin de s'humilier, mirent tout en usage pour se défendre ; et les Anglais, qui ont toujours eu de l'aversion pour les troupes étrangères, craignant que le Roi, s'il devenoit trop puissant, ne les dépouillât de leur liberté, ne se pressèrent point de seconder ses résolutions. Le Roi cependant ne laissa pas de lever une armée, dont il donna le commandement au comte d'Arundel, seigneur catholique, et bon capitaine. Il fit aussi équiper une flotte qui devoit tenir la mer sous les ordres du marquis d'Hamilton. Il alla joindre son armée, qui s'étoit assemblée dans la province d'Yorck ; et pour intimider les Ecossais, il s'avança jusqu'à cinq lieues de Berwick. Il convoqua aussi l'arrière-ban ; mais les gentilshommes anglais refusèrent de monter à cheval, disant qu'ils n'étoient obligés de prendre les armes que quand le royaume étoit attaqué par une puissance étrangère.

Le Roi étoit beaucoup plus fort que les mécontens ; ce qui obligea Alexandre Lelé, leur général, homme artificieux, à faire quelques propositions d'accommodement. Le comte d'Arundel, qui le pénétra, fut d'avis de les rejeter, et de marcher aux ennemis ; mais le Roi, qui étoit d'une humeur paisible, voulut les écouter. Le comte Lelé ne manqua pas de profiter du temps que lui donna cette négociation : il envoya demander du secours aux Hollandais et aux huguenots de France. Les Hollandais, qui avoient pris ombrage de ce que le roi d'Angleterre avoit marié sa fille avec le prince d'Orange, promirent de fournir de l'argent ; et les hu-

guenots de France s'obligèrent à faire passer des armes aux Ecossais. Lelé ne se contenta pas de chercher des secours étrangers, il tâcha de gagner les Anglais en leur faisant redouter le rétablissement des catholiques dans le royaume. Le Roi, qui ne soupçonnoit rien de la mauvaise intention de ses sujets rebelles, apporta tant de facilité à la paix, qu'elle se conclut à Berwick le 17 juin 1639. Ensuite il licencia ses troupes, et reprit le chemin de Londres, sans avoir fait autre chose, avec une armée qui lui avoit coûté beaucoup à mettre sur pied, que rendre les Ecossais plus insolens en leur montrant sa foiblesse.

A peine eut-il posé les armes, que cette paix, qui n'étoit pas aussi sincère de la part de ses ennemis que de la sienne, fut désavouée par l'armée écossaise. On répandit plusieurs copies du traité, avec des réflexions peu honorables pour le Roi, et avantageuses au parti des mécontens. Les officiers du royaume d'Ecosse furent conservés, et payés à l'ordinaire; mais l'ancienne forme de tenir le parlement fut changée, et les droits de la couronne usurpés. Le Roi ayant été averti de ces désordres, manda le vice-roi d'Irlande, qu'il savoit être fort attaché aux intérêts de sa personne, et le fit comte de Strafford. Il conféra avec lui des moyens de rétablir son autorité; et par son conseil il convoqua le parlement pour le 15 avril de l'année 1640, afin d'avoir pendant ce délai le temps de faire venir des troupes d'Irlande. En effet, il obtint des peuples de ce royaume la levée de huit mille hommes, avec l'argent nécessaire pour les entretenir; et cependant il se fournit d'artillerie et de munitions. Quelque temps après, le roi Charles surprit une lettre

que les puritains d'Ecosse envoyoient à Sa Majesté Très-Chrétienne pour la prier de les assister, suivant l'ancienne alliance qui étoit entre les deux nations. Ce prince ne manqua pas de s'en servir pour rompre l'union des Anglais avec les Ecossais, en réveillant leur ancienne aversion pour les Français; mais voyant que le parlement d'Angleterre ne prenoit pas feu à cette amorce, et ayant appris qu'il avoit passé un acte pour désavouer la guerre contre les Ecossais, ce prince le cassa le 5 mai 1640. Les membres de ce parlement, piqués de voir leurs mesures rompues, excitèrent les peuples à la révolte, et surent si bien prévenir les esprits qu'ils causèrent enfin dans Soutwarck une sédition publique qu'on eut beaucoup de peine à apaiser. Les Ecossais députèrent au Roi deux seigneurs, avec les lords Douglas et Barkley, pour se plaindre de ce qu'il avoit cassé le parlement d'Angleterre. Le Roi, surpris de cette insolence, les envoya prisonniers à la tour de Londres; ce qui ne servit qu'à aigrir les esprits encore davantage.

Le comte Rossetti, jugeant l'occasion favorable pour engager le Roi à se faire catholique, lui représenta que les épiscopaux ne lui étoient pas plus favorables que les presbytériens, et qu'il ne pouvoit rétablir la tranquillité dans ses Etats qu'en embrassant la véritable religion; que tous les catholiques prendroient les armes en sa faveur, s'il vouloit abjurer l'hérésie; que Sa Sainteté l'assisteroit d'argent, et porteroit tous les princes qui reconnoissoient le Saint-Siége à lui envoyer du secours. Le Roi, qui étoit trop timide pour faire une démarche si délicate, aima mieux tout céder à ses sujets que de s'opposer à leurs

entreprises avec une fermeté digne du rang qu'il tenoit. Ainsi, au lieu de professer hautement les sentimens qu'il avoit dans le cœur, il abandonna les catholiques aux protestans, croyant par cette foiblesse ôter aux derniers tout prétexte de révolte.

Les Ecossais, de leur côté, ayant appris l'emprisonnement de leurs députés, voyant d'ailleurs tous leurs vaisseaux arrêtés dans les ports d'Angleterre et d'Irlande, tandis que la garnison du château d'Edimbourg commençoit de commettre des hostilités contre la ville, jugèrent qu'il étoit nécessaire de pourvoir à leur sûreté. Ils levèrent un corps d'armée de dix-huit mille hommes, dont ils donnèrent le commandement au général Lelé; ils assiégèrent le château d'Edimbourg, qu'ils prirent le premier de septembre 1640; et ils assemblèrent un parlement qui cassa les édits du Roi et les arrêts de son conseil. Ils défendirent de donner le nom de rebelle à qui que ce soit, à moins qu'il n'eût été condamné par le parlement ou par les juges ordinaires, et convaincu d'avoir violé les lois du royaume. Enfin ils arrêtèrent que l'armée seroit toujours suivie d'un *comité*, c'est-à-dire d'un certain nombre de commissaires qui représenteroient le parlement.

Le Roi, informé de toutes ces démarches, avoit assemblé son armée dans la province d'Yorck, et en avoit donné le commandement au comte de Strafford, vice-roi d'Irlande. Les Ecossais, dont l'armée s'étoit accrue jusqu'au nombre de trente mille hommes, passèrent la Twede, qui sépare les deux royaumes, malgré la vigoureuse résistance de ceux que le comte de Strafford avoit détachés pour leur disputer le pas-

sage. Les Ecossais, devenus plus fiers par ces premiers avantages, attaquèrent la riche ville de Newcastle, qu'ils emportèrent dans peu de jours, ainsi que deux forts qu'on avoit bâtis sur la Tyne. A ces nouvelles, le Roi se rendit en diligence à Yorck; et, sans songer que la noblesse anglaise favorisoit sous main les rebelles d'Ecosse, il convoqua l'arrière-ban d'Angleterre pour le 20 septembre. Ce prince, au lieu de montrer de la fermeté, et de combattre les Ecossais, se laissa persuader encore une fois d'entrer en négociation avec eux. Il consentit à mettre l'affaire en arbitrage, et à laisser régler le différend qu'il avoit avec ses sujets par des commissaires des deux nations. La ville de Rippon, près de Newcastle, fut choisie pour le lieu de la conférence. Les Ecossais y envoyèrent seize députés conduits par le comte de Landon, et les Anglais un pareil nombre. Comme ils étoient tous d'accord pour ruiner l'autorité royale, ils convinrent bientôt des conditions du traité. Il portoit qu'il y auroit suspension d'armes pour deux mois, pendant lesquels on paieroit à l'armée écossaise douze mille livres par jour; et qu'en cas qu'on manquât d'y satisfaire, il seroit permis aux troupes de s'en faire payer sur les revenus royaux des comtés de Northumberland, de Westmoreland et de l'évêché de Darham, où elles se mettroient en quartier d'hiver. Le Roi représenta au parlement d'Angleterre, qui s'assembla le 5 novembre 1640, combien ce dernier accommodement étoit préjudiciable à sa réputation, et demanda qu'on lui aidât à punir ses sujets rebelles. Le parlement, au lieu de lui accorder une chose si juste, pourvut à la subsistance de l'armée

d'Ecosse, tant pour s'en servir à forcer ce malheureux prince à lui accorder des choses entièrement contraires à son honneur et à ses intérêts, que pour lui ôter le moyen de résister à ses entreprises contre l'autorité royale. Il fit emprisonner ses deux plus fidèles ministres, Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, et le comte de Strafford. Il vouloit aussi faire arrêter le chevalier Feinch, garde des sceaux, et le chevalier Windhemt, secrétaire d'Etat : mais ces deux ministres en ayant été avertis, se sauvèrent, le premier en Hollande, et le second en France. Le parlement rappela en même temps Henri Burton, ministre presbytérien, Jean Bastwich, médecin, et Guillaume Prinn, que le Roi avoit relégués dans les îles de Silly, de Guernesey et de Jersay, pour avoir composé des libelles séditieux. Ces trois hommes entrèrent dans Londres aux acclamations du peuple, avec un cortége de plus de soixante carrosses qui étoient allés au devant d'eux.

La chambre basse poussa si loin son insolence, qu'ayant surpris des lettres de la Reine par lesquelles elle demandoit des secours étrangers, elle mit en délibération si on lui feroit son procès. Cette princesse en ayant été avertie, envoya un gentilhomme au parlement pour s'excuser, et remontrer qu'elle n'avoit eu d'autre intention que de mettre en sûreté la personne du Roi son époux. La chambre haute envoya prier Sa Majesté de lui expliquer quels traités on prétendoit qu'elle avoit faits contre la liberté du royaume. Le Roi, pour éviter les suites fâcheuses qu'auroit pu avoir une information, répondit qu'il n'avoit rien fait contre les lois du royaume ni contre la

liberté publique, et qu'il en prenoit à témoins Dieu et les hommes. Le parlement ne manqua pas de tirer avantage de la réponse de ce prince, qui par là sembloit le reconnoître pour juge, et il sut s'en prévaloir en temps et lieu. Le peuple, qui voyoit la majesté royale méprisée par le parlement, voulut arrêter le nonce, et investit sa maison; mais il trouva moyen de se sauver dans le palais que le Roi avoit donné à Marie de Médicis, reine de France, mère de Louis XIII, lorsqu'elle s'étoit retirée en Angleterre après sa disgrâce. La populace, trop animée pour respecter un pareil asyle, voulut enfoncer les portes du palais, et enlever le nonce; mais les gardes que le Roi lui avoit donnés écartèrent la canaille. Quelques jours après, le comte Rossetti trouva moyen de sortir de Londres, et de passer en Flandre par l'entremise de l'ambassadeur de Venise. Le Pape le fit cardinal pour récompense de ses services, et l'envoya ensuite légat en France.

Il n'y avoit point d'artifices dont le parlement ne se servît pour se rendre absolu. Il demanda au Roi d'approuver une loi par laquelle il seroit dit que le parlement ne pouvoit être cassé ni se séparer que du consentement des deux chambres, et qu'il seroit assemblé de trois ans en trois ans. Le Roi lui accorda tout, dans le dessein de se le rendre plus favorable; mais ce fut une porte ouverte pour en obtenir d'autres choses encore plus contraires à son autorité. On accusa de jeunes gentilshommes d'avoir voulu tirer de la tour de Londres le comte de Strafford, et le mettre en liberté. Quelques-uns des accusés ayant été arrêtés, et interrogés par des commissaires du parlement, avouèrent que leur dessein étoit de faire avancer l'ar-

mée du Roi jusqu'aux portes de Londres pour intimider cette compagnie, et de délivrer le comte, afin qu'il pût faire passer en Angleterre huit mille Irlandais, tous catholiques, pour se joindre aux troupes de Sa Majesté. Les plus judicieux connurent aisément que tous ces faits étoient supposés, et que c'étoit un artifice du parlement pour perdre le comte, contre lequel on n'avoit pu trouver de charges.

Après qu'on eut achevé les informations, on le fit venir dans la salle des pairs le 6 avril 1641; mais il s'y défendit si bien, que les communes furent obligées d'abandonner les procédures commencées contre lui, et d'en faire une nouvelle pour le convaincre de haute trahison. Pour y réussir plus facilement, ils dressèrent le 3 de mai une association peu différente du *convenant* d'Ecosse. La chambre, par cet acte, s'obligeoit à défendre le pouvoir et les priviléges du parlement, ainsi que les droits et la liberté des peuples; et à employer toute son autorité pour faire punir, suivant l'exigence des cas, tous ceux qui par force, par adresse, par conspiration, par conseil, ou autrement, feroient quelque chose au contraire. Après que les communes eurent visé cette association, dont les termes tendoient à mettre le comte de Strafford au nombre des coupables, elles l'envoyèrent à la chambre des pairs, qui lui donnèrent leur approbation. On se servit ensuite de la déposition des gentilshommes arrêtés à l'occasion de ce comte, pour prouver qu'il avoit contrevenu à l'acte d'association, auquel on donnoit un effet rétroactif. On dressa sur ce fondement sa condamnation; et après l'avoir fait signer par les membres de la chambre haute, on obli-

gea le Roi de l'approuver. Cette sentence ayant été lue au comte de Strafford, qui n'étoit coupable que d'avoir été fidèle à son prince, on lui fit trancher la tête le 30 mai.

Le parlement, après s'être défait du seul homme qui pouvoit s'opposer à ses desseins criminels, ne songea plus qu'à s'unir étroitement avec les mécontens d'Ecosse, qui de leur côté y apportèrent toutes les facilités possibles. Le parlement dressa l'acte d'union avec leurs commissaires; et il leur accorda trois cent mille livres sterling, sous prétexte de dédommagement, mais en effet pour les rendre par cette libéralité entièrement dépendans des volontés de la compagnie. Après cela, le parlement ne garda plus de mesures avec le Roi; et pour montrer qu'il ne reconnoissoit plus son autorité, il remit entre les mains des shérifs le pouvoir de le convoquer, bien que ce fût un des plus beaux droits de la couronne. Il abolit l'impôt du tonnage et du pondage, qui avoit été établi pour l'entretien des navires; il révoqua la juridiction des mines d'étain de Cornouailles; il priva le Roi du pouvoir de faire faire de la poudre à canon; et fit plusieurs actes contre l'autorité du conseil privé, contre la cour et la chambre étoilée, contre la juridiction des cours ecclésiastiques, et contre les présidiaux établis depuis long-temps dans la province d'Yorck et sur les frontières du pays de Galles. Enfin, pour dépouiller entièrement le Roi de toute sa puissance, le parlement lui fit signer deux actes, l'un par lequel il excluoit les évêques de la chambre des pairs, et l'autre par lequel il renonçoit à la liberté de lever des soldats pour sa défense et pour celle du royaume.

Le Roi, pour s'affranchir de la tyrannie du parlement, s'en retourna à Londres. Il y fut reçu avec de grandes acclamations du peuple, qui commençoit à se lasser de l'insolence de cette compagnie. Ce prince, voulant entretenir les bourgeois de cette ville dans la bonne volonté qu'ils lui témoignoient, traita les principaux dans son palais de Hampton-Court, et en fit plusieurs chevaliers. Sur l'assurance qu'il crut avoir de leur fidélité, il envoya ordre au parlement de lui remettre entre les mains milord Hollis, fils puîné du comte de Claire, et les chevaliers de Hassevig, Pim, Hampden et Strode, membres de la chambre basse, qu'il déclaroit être coupables de haute trahison. Ce n'étoit pas sans raison qu'il vouloit faire punir ces cinq députés : c'étoient eux qui inspiroient aux communes tous les sentimens séditieux qu'elles avoient fait paroître depuis l'ouverture du parlement. Sur le refus que fit la compagnie de les délivrer à ceux qui étoient porteurs des ordres du Roi, Sa Majesté alla en personne les demander aux communes, qui les firent cacher. Huit jours après on les fit crier à son de trompe, et leurs biens furent confisqués. La chambre basse s'en plaignit comme d'une contravention à ses priviléges. Les communes, appréhendant que le Roi ne reprît insensiblement son autorité, lui demandèrent qu'il leur remît entre les mains la tour de Londres, avec le commandement de la flotte, ainsi que toutes les places fortes ; ce qui embrassoit toutes les forces du royaume : à ces conditions, elles promirent de lui rendre l'obéissance qu'elles lui devoient. Le Roi, jugeant par des propositions si insolentes ce qu'il avoit à craindre du parlement d'Angleterre, résolut de passer en Ecosse,

où il croyoit trouver plus de fidélité et de soumission.

Pendant que Sa Majesté se préparoit à ce voyage, la chambre basse accusa douze évêques d'avoir voulu renverser les lois fondamentales du royaume. Jean Williams, archevêque d'Yorck, les évêques de Durham, de Coventry, de Lichtfield, de Norwich, de Saint-Asaph, de Bath, d'Heresfort, d'Oxford et d'Ely, furent envoyés à la tour; et les évêques de Glocester et de Petersborough eurent chez eux des gardes.

Enfin le Roi partit, et il mena avec lui Charles-Louis, comte palatin, son neveu, fils de Frédéric v, qui s'étoit voulu faire roi de Bohême. Il fut reçu par les Ecossais avec de grandes marques d'affection, et même le comte de Lelé vint de la part des mécontens assurer Sa Majesté de leur obéissance. Le Roi tira bon augure de ces commencemens; et ayant convoqué son parlement, il parla contre l'insolence des Anglais avec beaucoup de vigueur. Le parlement d'Angleterre, appréhendant que le Roi ne prît de trop étroites liaisons avec les Ecossais, et qu'il ne rompît la ligue des deux nations, employa l'artifice pour le retirer d'entre leurs mains. Il lui envoya des députés pour le prier de revenir à Londres; mais ils ne reçurent d'autre réponse, sinon que Sa Majesté ne pouvoit sortir de l'Ecosse qu'elle n'eût pacifié les troubles du royaume. Cette compagnie n'ayant pu rien gagner du côté du Roi, s'adressa aux Ecossais, et fit courir le bruit que Sa Majesté avoit dessein de faire massacrer dans son palais les seigneurs de ce royaume qu'il croyoit avoir le plus contribué à la dernière révolte. Quoique ce bruit fût sans fondement, le marquis d'Hamilton ne laissa pas d'y ajouter foi : il demanda au Roi la per-

mission de se retirer; et tout ce que ce prince put faire pour lui marquer de l'amitié et de la confiance ne fut point capable de le rassurer. Après avoir informé le comte Lelé des motifs de sa retraite pour lui inspirer la même défiance, il alla à un de ses châteaux, où il assembla des troupes. Sur cette nouvelle, toute la noblesse du pays se rendit auprès du Roi. Le comte Lelé, à la vue de cette noblesse, remontra au Roi qu'il ne devoit pas entrer dans le parlement avec un si grand cortége, de peur de lui donner de l'ombrage; et le prince, par un excès de sécurité, voulut bien renvoyer toute sa suite. Il prit sa place dans la chambre haute, et se plaignit hautement de ce que le marquis d'Hamilton, sur un soupçon supposé, vouloit porter les peuples à la révolte. Le parlement condamna la conduite de ce seigneur, et promit à Sa Majesté d'en faire justice. Le marquis d'Hamilton ayant appris que les esprits n'étoient pas bien disposés en sa faveur, fit demander un sauf-conduit à Sa Majesté, et l'ayant obtenu, il revint à la cour. Le Roi, qui jusque là avoit eu sujet de se louer du parlement, lui demanda quelque secours pour réduire l'Angleterre; et n'en ayant pu rien obtenir, il s'en retourna à Londres.

Les Irlandais, qui avoient connu la foiblesse du Roi par la conduite qu'il avoit tenue avec les Ecossais, crurent l'occasion favorable pour bannir l'hérésie de leur île. Ils prirent les armes, se saisirent des villes et des forteresses; et s'étant mis en campagne, ils envoyèrent des députés à Sa Majesté pour lui demander l'exercice libre de la religion catholique. Ils passèrent au fil de l'épée, ou firent mourir dans les

supplices, plus de cent cinquante mille Anglais qui s'étoient établis en Irlande; et quoique leur dessein ne fût que de se défendre des protestans pour n'avoir qu'une religion dans leur île, ils n'épargnèrent pas même les troupes des garnisons. Ils enveloppèrent dans ce carnage plus de huit mille catholiques, dont le seul crime étoit d'être Anglais. Ils se préparèrent à soutenir leur révolte par les armes, et se répandirent dans la campagne, où ils brûlèrent toutes les maisons des protestans. On accusa l'ambassadeur d'Espagne d'avoir fomenté cette révolte, sur ce que la plupart de ses officiers étoient Irlandais. Ouel, chef des rebelles, étoit fort attaché à la maison d'Autriche; et quatre régimens que le roi Catholique faisoit lever en Irlande pour les envoyer aux Pays-Bas avoient pris le parti des mécontens. Les Écossais, au premier bruit de cette révolte, envoyèrent offrir leurs services au parlement d'Angleterre, pour lui aider à réduire les Irlandais, qu'ils croyoient suscités par le Roi. Les rebelles de leur côté, pour justifier leur soulèvement, mirent au jour un manifeste par lequel ils déclaroient qu'ayant vu les presbytériens s'emparer de l'autorité royale dans les deux royaumes, ils avoient cru devoir prendre les armes pour empêcher qu'on ne professât en Irlande d'autres religions que la catholique et l'anglicane, et pour en bannir le calvinisme. Ils prétendoient qu'on laissât aux évêques et aux prêtres leurs revenus; qu'on ne donnât les gouvernemens des places qu'à des catholiques, et qu'on rendît à ceux de cette religion, en nature ou en valeur, les biens qu'on leur avoit ôtés sous le règne d'Elisabeth: ils vouloient de plus ne recevoir en Irlande aucune colonie d'Anglais

ou d'Ecossais protestans, ne dépendre que du Roi, du parlement et du conseil privé d'Irlande, et ne relever en aucune manière de ceux d'Angleterre et d'Ecosse.

La nouvelle de cette révolte ayant été portée en Angleterre, tous les protestans résolurent de courir à la vengeance. Ceux qui n'étoient pas en état de servir de leurs personnes offrirent leur bien pour l'entretien de l'armée, et les autres coururent en foule pour s'enrôler. Le Roi, qui étoit alors à Yorck, écrivit au parlement qu'il étoit résolu de passer en personne en Irlande pour châtier les rebelles; mais comme le parlement d'Angleterre croyoit le Roi plus favorable aux catholiques qu'aux protestans, il ne voulut pas lui confier sa vengeance.

Le Roi craignant que les presbytériens, qui paroissoient les plus animés, ne se saisissent des armes et des munitions, dont il avoit fait un magasin à Hull dès le commencement de la révolte des Ecossais, s'y rendit en diligence; mais le chevalier Jean Hotham, à qui la chambre basse avoit donné la garde de la ville, lui en refusa l'entrée. La noblesse d'Yorck, qui avoit conseillé ce voyage au Roi, entra dans son juste ressentiment, et se rendit auprès de lui en grand nombre, pour lui aider à contraindre Hotham par la force à lui rendre obéissance. Le parlement en ayant eu avis, déclara ces gentilshommes rebelles. Il se servit de ce prétexte pour faire la guerre au Roi : il fit prendre les armes aux bourgeois de Londres et aux peuples de la campagne; il mit sur pied des régimens de cavalerie et d'infanterie, fit équiper une puissante flotte, leva de grandes sommes, et nomma des généraux. Le comte de Warwick eut le commandement de l'armée

de mer, et le comte d'Essex de celle de terre. La flotte passa en Irlande; et ayant surpris les catholiques au dépourvu, en fit un grand carnage : plus de quatre-vingt mille hommes furent passés au fil de l'épée.

Au bruit de ce grand armement, le Roi partit d'Yorck, se rendit à Nottingham, où il fit déployer son grand étendard pour obliger ses fidèles sujets à se rendre auprès de sa personne, et se mit en campagne. Il vit avec satisfaction ses forces s'accroître à mesure qu'il s'avançoit; et il reçut même à Stropshire un renfort considérable qui lui arriva de la principauté de Galles. Lorsqu'il se vit à la tête d'une armée puissante, et bien fournie d'artillerie et de munitions que la Reine sa femme lui avoit envoyées d'Hollande, il prit le chemin de Londres. Le baron d'Iarchkin le joignit sur sa route avec trois mille Irlandais; mais ayant reçu quelques mécontentemens, il se retira avec ses troupes. Le Roi étant entré dans le comté de Warwick, apprit que l'armée du parlement étoit campée dans la vallée du Cheval-Rouge, près d'Edgehil, et il résolut de lui donner bataille. Le combat fut extrêmement opiniâtre, et ce prince y fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand capitaine. La perte fut égale des deux côtés, et chaque parti s'attribua la victoire. Le Roi y perdit cinq mille hommes, et entre autres le baron d'Aubigny, frère du duc de Lenox, et le comte de Lindsey, qui fut blessé à mort dans le combat; mais il gagna soixante-dix drapeaux avec sept pièces de canon, et il demeura maître du champ de bataille. Le lendemain, le prince Robert, frère du prince palatin, avec un détachement de l'armée du Roi, donna la chasse au comte d'Essex, qui se reti-

roit dans le château de Warwick, et lui enleva vingt-cinq chariots de bagages.

La Reine, qui avoit passé en Hollande avec les princes ses enfans dès le premier temps des troubles, vint trouver le Roi au commencement de l'année 1643, et elle prit terre à la baie de Barlington, dans la province d'Yorck. Elle amena au Roi son époux un secours assez considérable d'hommes, d'argent et de munitions. Le parlement avoit mis des troupes en campagne pour enlever cette princesse; et n'ayant pu y réussir, il lui fit son procès. Il l'accusoit d'avoir fomenté la révolte d'Irlande, d'avoir voulu rétablir en Angleterre la religion catholique, et détruire la protestante. Le conseil du Roi jugea à propos de la faire passer en France, de peur d'exposer sa personne: elle s'embarqua à Lindinwith; et après avoir été long-temps poursuivie par les vaisseaux du parlement, elle aborda heureusement en Bretagne.

Après le départ de cette princesse, le Roi divisa son armée en deux corps: il en donna un à commander au comte de Newcastle, qui, étant passé dans le nord d'Angleterre, se rendit maître de toutes les places, à l'exception de Hull. Sa Majesté, avec le reste des troupes, accompagnée des princes Robert et Maurice ses neveux, réduisit sous son obéissance Bristol, Excester, le port et la ville d'Yarmouth, et toutes les places importantes en tirant à l'ouest, hors les ports de Lina et de Plimouth; de sorte qu'il se vit entièrement maître des comtés de Wiltz, de Dorset, de Sommerset, de Devon et de Cornouailles. Le parlement fut si épouvanté de la rapidité des conquêtes du Roi, que si ce prince eût marché droit à Londres, il n'auroit

trouvé personne qui lui eût résisté; mais il tourna malheureusement du côté de Glocester, qu'il assiégea et ne put prendre, le comte d'Essex étant venu au secours. Il est vrai qu'il poursuivit si chaudement ce comte lorsqu'il voulut retourner à Londres, qu'il l'obligea d'en venir aux mains dans un lieu désavantageux, lui tailla en pièces son infanterie, et le contraignit de se sauver avec précipitation.

Le Roi, après cette victoire, alla à Oxford : il y manda les deux chambres du parlement, qui s'y rendirent; mais elles ne voulurent rien faire en faveur de Sa Majesté, et lui firent des demandes si hardies qu'elle ne put les accepter. Il leur envoya le comte de Southampton pour leur déclarer que leurs prétentions étant entièrement préjudiciables à son autorité, il ne pouvoit faire pour leur satisfaction autre chose que de nommer des commissaires, afin de chercher ensemble les moyens de maintenir les droits de la couronne, la liberté de ses sujets, la religion protestante, et les priviléges du parlement; ce qui ne produisit aucun effet.

Cette compagnie ayant eu avis qu'Hotham vouloit livrer Hull au Roi, et qu'Alexandre Camez étoit en traité avec ce prince pour l'île de Saint-Nicolas qui commande Portsmouth, leur fit trancher la tête à tous deux, et même au fils du premier, qu'on accusoit d'y avoir quelque part. Après avoir pourvu à la sûreté de ces deux places, elle jugea à propos de rechercher le secours des Ecossais pour fortifier son parti. Elle leur fit offrir de se joindre à eux, et de travailler à la réformation de l'église d'Angleterre sur le plan de la leur; de partager ensemble tous les biens des évêques,

et de sacrifier à leur haine l'archevêque de Cantorbéry, comme ils leur avoient déjà immolé le comte de Strafford. Les Ecossais, flattés par ces espérances, entrèrent en Angleterre au nombre de vingt mille hommes; et s'étant emparés de Berwick, d'Alwich, et de quelques autres places, ils mirent le siége devant Yorck. Ils y furent joints par le comte de Manchester, qui commandoit les troupes des provinces confédérées; et par le reste des forces de la province d'Yorck, sous les ordres du lord Fairfax.

Le Roi, à la première nouvelle du siége, détacha le prince Robert avec douze mille hommes pour aller au secours de cette place. Le prince Robert exécuta heureusement les ordres de Sa Majesté. Après avoir fait entrer un convoi dans Yorck, d'où il auroit pu se retirer sans combattre, il attaqua les ennemis avec beaucoup de vigueur. L'aile gauche de sa cavalerie poussa si chaudement leur aile droite, composée de la cavalerie de Fairfax et du corps de réserve des Ecossais, qu'elle la renversa sur l'infanterie, qui fut foulée aux pieds des chevaux; mais la cavalerie de ce prince s'étant engagée trop avant à la poursuite des fuyards, et le reste de l'armée n'ayant point avancé pour la soutenir, les ennemis eurent le loisir de se rallier, et de faire changer la face du combat. Ils firent quelques prisonniers de considération, et ils s'emparèrent du canon du prince Robert, qui, ne pouvant plus tenir la campagne, se retira en désordre à Bristol. Cette défaite causa la perte d'Yorck, qui se rendit aux vainqueurs le 16 juillet 1644; et sa perte fut suivie de celle de Newcastle, qui se rendit aux Ecossais le 19 octobre.

D'un autre côté, le comte d'Essex et le chevalier Guillaume Walter s'étant approchés d'Oxford avec leurs troupes, le Roi laissa la plus grande partie de son armée dans cette place pour la défendre, et se retira dans la principauté de Galles; ce qui obligea ces deux généraux de partager leurs forces. Walter poursuivit le Roi, et le comte d'Essex tira à l'ouest, afin de remettre sous l'obéissance du parlement les provinces situées de ce côté-là. Le Roi fut averti de cette séparation, et il résolut de combattre Walter. Il retourna pour cet effet à Oxford par des chemins détournés; et ayant pris la plus grande partie des troupes qu'il y avoit laissées, il alla chercher Walter, qu'il rencontra à Copredy-Bridge. Il lui donna bataille, et le battit; ensuite il marcha contre le comte d'Essex, qui avoit déjà pris quelques places dans les provinces occidentales. Il le poussa si vivement, qu'il l'obligea de s'embarquer dans une chaloupe avec le chevalier Philippe Stapleton, et d'abandonner son armée, qui se dissipa en très-peu de temps.

Cette honteuse fuite, ou un remords de conscience, porta le comte à remettre au parlement le bâton de général; et le commandement de l'armée fut donné au lord Fairfax. Comme ce dernier n'avoit jamais commandé en chef, on crut que ce changement ruineroit les affaires des rebelles; mais le contraire arriva, par la trop grande bonté du Roi. Aussitôt que le Roi fut arrivé à Tawisloch, comme il ne se voyoit plus d'ennemis en tête, il dépêcha un courrier aux deux chambres du parlement pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, et il offrit de nommer des commissaires pour travailler à l'accommodement. Cette proposition fut

acceptée, et Wabridge fut le lieu choisi pour la conférence. Le Roi y envoya ses députés, et le parlement les siens, avec ceux des mécontens d'Ecosse : mais ces députés, après plusieurs séances, se séparèrent sans rien conclure, les parlementaires n'ayant eu d'autre dessein que de gagner du temps pour rétablir leurs forces.

La facilité du Roi fut fatale à l'archevêque de Cantorbéry, qui étoit demeuré prisonnier dans la tour. Les communes ayant repris cœur pendant la négociation, lui firent son procès pour contenter les Ecossais, et le déclarèrent coupable de haute trahison. La sentence fut confirmée par la chambre haute, qui n'étoit plus composée que de six seigneurs; et ce prélat eut la tête tranchée.

La guerre ayant recommencé, la division se mit dans l'armée des rebelles. Le chevalier Walter ayant voulu marcher au secours de Pomfred que le Roi avoit assiégé, ses soldats refusèrent de lui obéir; et, s'étant mutinés, allèrent camper à Kingston sur la Tamise, d'où ils firent savoir au parlement qu'ils ne vouloient reconnoître pour général que le comte d'Essex. Cette mutinerie étoit fondée sur la diversité de religions. La plupart de ces séditieux étoient *indépendans* (nouvelle secte qui s'étoit introduite en Angleterre), et Walter étoit presbytérien; ce qui avoit inspiré à ses soldats de la haine pour lui. Le parlement ne voulant pas rétablir le comte d'Essex, à cause de sa fuite honteuse, déclara le chevalier Fairfax généralissime de ses armées. Mais comme il étoit plus propre pour l'exécution que pour le conseil, on mit auprès de lui, en qualité de lieutenant général, Olivier Cromwell, qui eut

la direction de toutes les entreprises. Tous les autres officiers généraux furent déposés, parce qu'ils avoient commis diverses fautes, les uns par lâcheté, les autres par avarice.

Il y eut aussi du changement dans l'armée du Roi. Le colonel Patrice Ruthen, homme d'une valeur et d'une prudence éprouvée, dont les services avoient été récompensés par le titre de comte de Perth en Ecosse, et par la charge de lieutenant général qui lui avoit été donnée après la mort du comte de Lindsey, fut déposé par une intrigue de cour; et le prince Robert, qui étoit encore dans une grande jeunesse, mis en sa place. Ce changement ruina entièrement le parti du Roi, comme on le verra dans la suite. Le nouveau général fut d'abord heureux : il battit les ennemis, et emporta quelques places. Le comte de Montrose, qui tenoit le parti du Roi en Ecosse, défit aussi les rebelles; ce qui obligea les Ecossais qui étoient dans le nord de l'Angleterre à repasser dans leur pays pour le défendre. Fairfax voulant réparer toutes ces pertes, alla chercher le Roi, et lui présenta la bataille près de Nasby le 14 juin 1645. Le Roi, au commencement du combat, eut l'avantage; mais le prince Robert, après avoir défait la cavalerie de l'aile droite qui lui étoit opposée, la poursuivit avec tant d'imprudence, qu'il laissa son infanterie découverte. Le chevalier Breneton sut profiter de cette faute : il chargea les bataillons de Sa Majesté avec vigueur, les enfonça; et leur ayant passé sur le ventre, il alla au devant du prince Robert qui revenoit en désordre, et mit ses escadrons en fuite. Le Roi perdit son bagage, son canon, et sa cassette, dans laquelle étoient

tous ses papiers, et entre autres toutes les lettres de la Reine sa femme. Le parlement découvrit par ce moyen une négociation importante qui se tramoit avec le résident de l'Empereur et celui de Portugal. Il envoya sur-le-champ chez ces deux ministres des commissaires qui se saisirent de toutes leurs instructions, sans considérer qu'ils violoient le droit des gens. Cette perte fut récompensée par la défaite des Ecossais, que le comte de Montrose battit dans la principauté de Galles, où ils étoient entrés. Ils en furent si consternés, qu'ils mandèrent au parlement d'Angleterre que s'il ne vouloit pas s'accommoder avec le Roi, ils joindroient leurs forces à celles de Sa Majesté. Le parlement para adroitement le coup, en faisant aux Ecossais des propositions si avantageuses qu'ils ne purent les refuser. Cependant le prince Robert s'étant jeté dans Bristol, y fut assiégé par Fairfax, qui l'obligea de capituler le 13 septembre 1645. Le Roi soupçonna la fidélité de ce prince, parce que la place que Sa Majesté avoit fait fortifier étoit capable d'une plus grande résistance; et il lui ôta le commandement des troupes. Il rappela aussi le colonel Guillaume Legg, gouverneur d'Oxford, parce qu'il étoit créature du prince Robert; et il envoya pour remplir sa place le chevalier Thomas Glenkan.

Les affaires du Roi allèrent encore plus mal l'année suivante. En moins de quinze jours il perdit deux armées, trente pièces de canon, et plus de vingt places. Fairfax ne trouvant plus rien qui lui résistât, marcha vers Oxford, et l'assiégea. Les seigneurs du conseil qui étoient dans cette place ne voulurent pas attendre l'extrémité pour capituler, et ils lui remirent la

place le 24 juin, avec Jacques, duc d'Yorck, second fils du Roi. L'épée qu'on a coutume de porter devant le Roi aux cérémonies, le grand sceau, le sceau privé, le sceau du banc du Roi, et six autres sceaux, furent envoyés au parlement, et brisés par son ordre à coups de marteau. On mit en délibération si on romproit aussi l'épée; mais il fut résolu de la conserver. Le duc d'Yorck fut envoyé dans le palais de Saint-James, où il fut soigneusement gardé, avec le duc de Glocester son frère, et avec ses sœurs. La famille royale ne fut pas long-temps entre les mains de ces tyrans. La princesse Henriette fut enlevée, et menée peu de temps après en France par madame d'Alkiel; et le duc d'Yorck ayant été travesti en fille, fut conduit en Hollande par le colonel Banfield.

Dans cette extrémité, le Roi n'avoit point d'autre parti à prendre que de se mettre entre les mains ou de Fairfax ou des Ecossais, et il préféra les derniers. Il partit, accompagné seulement d'un gentilhomme nommé Ashburnham, et de Hudson son chapelain, avec lesquels il se rendit à leur camp devant Newark. Après avoir mis pied à terre dans la ville de Southwell, il fit avertir le général Lelé, qui se rendit aussitôt auprès de lui avec les principaux officiers de l'armée. Lelé se mit d'abord à genoux pour saluer le Roi; ensuite il lui présenta son épée pour marque de sa soumission, et il le conduisit au camp, où ce prince fut reçu avec de grandes acclamations. Ce prince, pour mieux marquer sa confiance aux Ecossais, et les obliger par cette conduite à lui être fidèles, manda au gouverneur de Newark de leur rendre la place; après quoi il alla avec cette armée à Durham.

Les parlementaires anglais ayant appris l'accueil que les Ecossais avoient fait au Roi, leur envoyèrent quatre députés pour les prier de le faire conduire au château de Warwick, et de remettre entre leurs mains Ashburnham et Hudson pour être punis comme perturbateurs du repos public. Mais les Ecossais ne voulurent faire ni l'un ni l'autre; ce qui donna lieu de croire aux personnes bien intentionnées que les affaires du Roi se rétabliroient. Ils connoissoient néanmoins bien mal le génie de la nation. On découvrit bientôt que les Ecossais ne songeoient qu'à leurs intérêts particuliers. Ils firent consentir Sa Majesté à la convocation d'un synode, où l'on renversa toutes les maximes de la religion anglicane, et où l'on autorisa les sujets à manquer d'obéissance à leur prince. Ils tirèrent de lui un ordre pour obliger le comte de Montrose à désarmer, et à sortir du royaume. Le parlement d'Angleterre n'ayant pu engager les Ecossais à faire ce qu'il désiroit, commanda à Fairfax et à Cromwell de s'avancer vers leur armée. Lelé, qui ne se trouvoit pas en état de résister aux Anglais, leur offrit de leur céder Newark, et de conduire le Roi à Newcastle, que les Ecossais gardoient pour le parlement de Londres. La proposition fut acceptée par les deux généraux, et ils fournirent des rescriptions pour lui faire toucher en Angleterre deux cent mille livres sterling de récompense, suivant le pouvoir qu'ils en avoient du parlement.

En exécution de ce traité, le colonel Grave conduisit le Roi avec deux régimens à Holemby, où il fut gardé si étroitement, qu'on refusa la permission de le voir à tous ses officiers, et même à son aumônier. On

lui donna pour toute compagnie Martial et Caril, ministres calvinistes, avec lesquels il eut de fréquentes disputes au sujet de la religion. Le parti des indépendans, dont Fairfax et Cromwell étoient les chefs, devint si puissant, que s'étant rendus maîtres de l'armée, ils ne voulurent plus reconnoître les ordres du parlement. Comme ils ne croyoient pas leur autorité bien établie tant que la personne du Roi seroit entre les mains des presbytériens, ils le firent enlever par le colonel Joyse, qui le mena à Newmarket avec un gros corps de cavalerie. Il y fut d'abord beaucoup mieux traité : ses aumôniers eurent la liberté de l'approcher, et la porte fut ouverte à tous ceux qui vouloient le voir. L'enlèvement du Roi mit de la division dans le parlement et dans l'armée. Les presbytériens qui se trouvoient dans les deux chambres, craignant que les indépendans ne devinssent les plus forts, résolurent de traiter secrètement avec Sa Majesté. L'orateur, et ceux des deux chambres qui étoient liés avec les chefs de l'armée, ayant découvert cette négociation, sortirent de Londres, et allèrent se mettre sous la protection de Fairfax et de Cromwell, qu'ils avertirent de ce qui se tramoit. Ces deux généraux, pour rompre les mesures des presbytériens, menèrent l'armée à Londres, et se saisirent des principaux postes. Ils rétablirent dans les deux chambres ceux qui leur avoient donné un avis si important, et chassèrent tous ceux qui leur étoient suspects, sans que personne osât s'y opposer. Après un coup si hardi, ils s'en retournèrent, traversant les principales rues tambour battant et enseignes déployées. Aussitôt qu'ils furent arrivés au camp, ils partagèrent toute l'autorité : Crom-

well eut le commandement de l'armée, et Fairfax retourna à Londres pour garder la tour.

Le Roi fut ensuite transféré à Hampton-Court, où on lui fit diverses propositions d'accommodement. Le chevalier Barklay, homme d'esprit et de probité, travailla à en régler les conditions avec espérance d'y réussir, parce que Cromwell, avec qui il s'en étoit expliqué, avoit promis d'y concourir de tout son pouvoir; mais son cœur n'étoit pas d'accord avec sa bouche, la paix étant la chose du monde qu'il craignoit le plus. Le Roi ayant été averti que Cromwell le vouloit tromper, et qu'il ne le flattoit que pour trouver plus aisément le moyen de s'assurer de sa personne, résolut de se sauver du château de Hampton-Court. La plus grande difficulté étoit de bien choisir le lieu de sa retraite. Il ne savoit s'il devoit aller à Londres, sortir du royaume, ou gagner l'île de Wight. Il se détermina au dernier parti; et s'étant échappé de ses gardes, il gagna cette île sans obstacles. Le prince de Galles son fils, ayant appris son évasion, s'embarqua avec quelques milices qu'il avoit levées, pour l'y aller prendre et le conduire en France. Mais les parlementaires, qui en avoient eu avis plus tôt que ce prince, fermèrent si bien tous les passages qu'il ne put exécuter son dessein.

Milord Barklay, qui avoit été envoyé par la Reine pour travailler à l'accommodement, voyant toutes ses mesures rompues, s'en retourna en France. Cependant Cromwell, qui voyoit le Roi échappé de ses mains, se servoit du nom du parlement pour achever de détruire l'autorité royale. Il se rendit dans cette assemblée avec Ireton son principal confident, et il

déclara aux deux chambres que l'intention de l'armée étoit que toute l'autorité et le gouvernement de l'Etat demeurassent entre leurs mains, sans qu'à l'avenir on s'adressât davantage au Roi. Cette proposition fut acceptée par les communes, qui dépendoient entièrement de l'armée par inclination, par crainte ou par intérêt. La chambre haute y fit quelque résistance; mais la basse ayant fait approcher l'armée de Londres, l'obligea enfin à y consentir. Après que l'autorité royale eut été ainsi abolie, toutes les affaires ne furent plus traitées que par un comité composé des créatures de Cromwell, et qu'il rendit plus puissant que le parlement. Ce comité déclara le comte d'Inchkin traître à sa patrie, et lui ôta le gouvernement d'Irlande.

Les députés d'Ecosse, scandalisés de la délibération honteuse qui avoit été prise contre le Roi, se retirèrent, et en allèrent avertir les chefs de leur parti. Ceux-ci résolurent d'armer en faveur du Roi, sous les ordres du comte d'Hamilton. Plusieurs seigneurs ayant appris la généreuse résolution de la noblesse d'Ecosse, levèrent des troupes pour soutenir leur parti. Ils engagèrent la ville de Pembroke à les imiter; mais Cromwell en ayant eu avis, l'assiégea, et la prit à discrétion. Il défit ensuite les royalistes commandés par le duc de Buckingham et par le comte de Holland, qui demeura prisonnier. Cromwell après cette expédition alla chercher les Ecossais qui ravageoient le comté de Lancastre, les chargea avec une pareille vigueur, et les battit aussi facilement; le comte d'Hamilton perdit sa liberté dans ce combat. Cromwell marcha ensuite vers Berwick, qui étoit en-

core aux Ecossais, et rencontra en chemin le comte d'Argyle, qui vint de la part du parlement d'Ecosse lui marquer la bonne intelligence que cette compagnie vouloit entretenir avec lui : il l'assura même que s'il vouloit passer en Ecosse, il recevroit partout un accueil favorable. Cromwell accepta ces offres; et s'étant rendu à Edimbourg, il y reçut des honneurs qui n'étoient dus qu'à un souverain. Il demanda qu'on lui remît Berwick entre les mains, et on n'osa le lui refuser.

Ces heureux succès, qui accrurent la puissance de Cromwell, donnèrent de l'ombrage au parlement d'Angleterre. Comme il voyoit que toute la nation souhaitoit qu'il se fît un traité personnel avec le Roi, il révoqua la déclaration qui avoit été faite contre son autorité, et il ordonna qu'on traiteroit avec lui à Newport dans l'île de Wight. Il y envoya pour cet effet des commissaires qui consommèrent tant de temps à chicaner sur des bagatelles, que Cromwell eut le loisir de faire enlever ce malheureux prince, et de le faire conduire à Hulst, de là à Windsor, puis à Westminster.

Dès que Cromwell se vit maître de la personne du Roi, il résolut de s'en défaire, afin que sa puissance ne fût plus traversée. Il fit agir les indépendans, qui étoient les maîtres dans la chambre des communes. Ceux-ci firent déclarer nul le traité qui avoit été fait avec Sa Majesté, et demandèrent qu'on lui fît son procès sur les malversations qu'ils prétendoient avoir été commises sous son gouvernement. Cromwell, pour donner plus de chaleur à cette étrange proposition, fit approcher l'armée de Londres; et ayant par ce

moyen intimidé le parlement, il l'obligea de créer un nouveau tribunal, qui fut appelé *haute cour de justice*, pour instruire le procès du Roi. Ce tribunal ne fut composé que des créatures de Cromwell, et de personnes entièrement dévouées à toutes ses volontés.

Le Roi refusa d'abord de répondre, devant ces juges corrompus, sur les accusations intentées contre lui par Jean Couk, qui faisoit la charge de procureur général de cette chambre. Ce scélérat dit à haute voix qu'il accusoit Sa Majesté d'avoir voulu priver les deux chambres du parlement de leurs priviléges, contre le serment qu'il avoit fait de les conserver; de s'être servi d'armes étrangères pour introduire dans le royaume un gouvernement tyrannique, et opprimer les deux chambres, qui représentent le peuple; d'avoir fait répandre quantité de sang innocent pendant les trois années qu'avoient duré les guerres civiles, et d'avoir fomenté la révolte des Irlandais. Il ajouta qu'il y avoit des preuves suffisantes pour convaincre ce prince de trahison, d'homicide, et d'une haine irréconciliable contre le peuple d'Angleterre. Le Roi, après avoir entendu la lecture de ces faits, persista dans son déclinatoire, et ne voulut plus parler. On le fit venir trois fois devant ce même tribunal, et le président lui déclara que s'il refusoit de répondre, on lui feroit son procès comme à un muet. Le troisième jour, lorsqu'il vit qu'on étoit résolu de passer outre, il proposa ses défenses; et bien qu'elles fussent appuyées sur de solides raisons, ses juges, qui n'écoutoient que leur passion ou leur intérêt, ne laissèrent pas de le condamner à avoir la tête tranchée. On lui lut sa sentence le 28 janvier 1649, à onze heures du matin; et

le 30 il perdit la vie par la main du bourreau, sur un échafaud qui avoit été dressé dans la cour du château de Withehall, et où on le fit passer par une fenêtre. Il montra beaucoup de constance et de résignation à la volonté de Dieu dans ce dernier moment, et il tira les larmes des yeux de tous ceux qui assistèrent à cette sanglante tragédie.

On crut d'abord qu'on mettroit sur le trône Henri, duc de Glocester, qui étoit le seul des enfans de ce prince qui fût resté dans Londres. Mais les communes firent bientôt connoître qu'elles n'avoient pas trempé les mains dans le sang de leur roi pour donner la couronne à un prince qui pouvoit un jour la venger, et que leur dessein étoit de se mettre en république. Elles défendirent qu'on rendît les honneurs funèbres au feu Roi; mais comme les seigneurs témoignoient le souhaiter, elles ordonnèrent qu'on ne gravât sur son tombeau que ces paroles : *Charles, roi d'Angleterre*. Elles firent effacer quelques inscriptions qui avoient été faites en son honneur, et on en mit une autre à la place conçue en ces termes : *Exiit tyrannus, regum ultimus, anno libertatis Angliæ restitutæ primo, ann. J. C.* 1649, *jan.* 30. On rompit le sceau dont on avoit accoutumé de se servir; on défendit de battre de la monnoie au coin du Roi ou aux armes d'Angleterre, et on en fit fabriquer d'une autre manière. On fit ôter les armes de Sa Majesté de toutes les églises, et on vendit ses pierreries et sa vaisselle d'or et d'argent pour l'entretien de la flotte. La chambre basse s'empara des revenus de la couronne, de ceux des bénéfices supprimés, et des biens des seigneurs qui s'étoient absentés. Elle voulut le lende-

main faire publier à son de trompe des défenses, à peine de la vie, de proclamer roi d'Angleterre Charles, prince de Galles, ou toute autre personne de la famille royale. Elle en donna l'ordre à Thomas Fox, maire de Londres, qui refusa de le faire, disant qu'il avoit juré, en entrant en charge, de maintenir les droits de la couronne et les lois du royaume, et qu'il ne vouloit pas manquer à son serment. Les communes, ne voulant pas souffrir cette désobéissance au commencement de leur administration, firent emprisonner le maire, le condamnèrent en deux mille livres sterling d'amende, le déposèrent, et en mirent à sa place un moins scrupuleux qui exécuta leurs ordres : il s'appeloit Thomas Andrews.

La chambre des communes, qui étoit presque toute composée d'indépendans, abrogea la loi qui défendoit de professer d'autre religion que celle établie par la reine Elisabeth, et elle accorda la liberté de conscience à toute sorte de personnes, à l'exception des catholiques, auxquels on fit une rude persécution. La chambre des pairs envoya quelques-uns de ses membres aux communes, pour leur demander une conférence. Elles déclarèrent que la chambre haute leur ayant paru inutile, elles l'avoient supprimée, avec abolition de tous ses priviléges; avec cette réserve néanmoins que les seigneurs pourroient être élus par les cités et par les villes pour entrer à la chambre des communes. Les seigneurs protestèrent contre cette déclaration; mais comme ils n'avoient pas de forces pour soutenir leur droit, ils furent contraints de céder. Les communes obligèrent ensuite tous les officiers de guerre, de justice, de police et de finance,

de prendre de nouvelles commissions de la chambre, et de jurer qu'ils exerceroient leurs charges en son nom. Elles ôtèrent au comte de Warwick celle d'amiral, qu'ils donnèrent à trois colonels, Poplam, Blak et Dean, pour l'exercer conjointement.

Ensuite, croyant pouvoir violer les droits les plus sacrés, après avoir condamné leur roi à une mort honteuse, elles firent trancher la tête aux comtes d'Hamilton et de Holland, et au baron de Capel, prisonniers de guerre, quoique le premier fût Ecossais. Langhorn, Prowel et Poyer furent renvoyés au conseil de guerre : il ordonna qu'ils tireroient au billet, et le sort tomba sur Poyer, qui fut passé par les armes, bien que la valeur qu'il avoit témoignée en défendant Pembroke le rendît digne d'une plus heureuse destinée. Les communes foulèrent aux pieds la religion, aussi bien que la souveraineté. Elles obligèrent les prêtres à parler en chaire contre la monarchie, et ordonnèrent un jour de jeûne pour remercier Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de la tyrannie du feu Roi, et les avoit érigés en république libre.

Les Ecossais, quoique plus sauvages, se repentant d'avoir pris les armes contre le meilleur roi du monde, d'avoir allumé le feu dans le royaume, et d'avoir livré leur prince à ses bourreaux, n'eurent pas plus tôt appris la mort du père, qu'ils proclamèrent le fils roi d'Ecosse, sous le nom de Charles II. Ils dépêchèrent aussitôt quatre députés pour en porter la nouvelle à ce prince, et le prier de passer en Ecosse, avec assurance qu'ils leveroient une puissante armée pour le rétablir sur le trône d'Angleterre. Le parlement d'Ecosse envoya aussi des députés au Roi pour l'assurer

de sa fidélité, et lui promettre toute sorte d'assistance. Le marquis de Montrose fut celui qui témoigna le plus de zèle pour le nouveau roi, et il fut déclaré général de toutes les troupes qu'on leveroit pour son service.

Les communes d'Angleterre furent extrêmement surprises quand elles apprirent la démarche que les Ecossais avoient faite, et que le duc d'Ormond, vice-roi d'Irlande, bien que protestant, avoit obligé les Irlandais à faire la même chose. D'un autre côté, la division se mit dans leur armée : quelques soldats, qui avoient été nommés pour passer en Irlande, refusèrent d'obéir, et crièrent hautement qu'il falloit limiter le pouvoir de Fairfax et de Cromwell. Un officier subalterne, qu'ils avoient élu pour leur chef, fut passé par les armes; ce qui ne fit que les aigrir davantage. Cependant, comme ils n'avoient point de place où ils se pussent retirer, ils furent bientôt soumis et désarmés. Cromwell, après avoir rassuré les esprits des principaux membres de la chambre des communes, que ces trois événemens avoient alarmés, fit publier, sous l'autorité de la même chambre, plusieurs édits sanglans contre les partisans de la famille royale; ensuite il passa en Irlande avec douze mille hommes. Après son départ, la chambre basse mit à prix les têtes du nouveau roi et du duc d'Yorck, qui s'étoient fortifiés dans l'île de Jersey, ainsi que celles du duc de Buckingham, des comtes de Bristol, de Newcastle et de Worcester, du lord Digby, et de sept autres seigneurs qui avoient suivi le parti de Sa Majesté. Le duc de Glocester et la princesse Elisabeth sa sœur furent remis entre les mains de la com-

tesse de Leicester, qui se chargea de leur éducation. Peu de temps après, Cromwell fit passer en Hollande le jeune duc, à la sollicitation de plusieurs puissances étrangères; et la princesse mourut d'une fièvre causée par les chagrins dont elle fut accablée dans la chute de sa maison.

Cromwell ayant abordé en Irlande, alla droit à Dublin, dont la prise pouvoit faciliter la réduction de toute l'île, plutôt pour sa réputation (parce qu'elle étoit le siége de tous les tribunaux) que pour sa force. Il donna la conduite du siége au colonel Jones, qui tailla en pièces la plus grande partie de l'armée du duc d'Ormond, et se rendit maître de la place. Innocent x, qui tenoit encore le siége, avoit promis aux catholiques d'Irlande de puissans secours qui leur manquèrent; ce qui leur ôta entièrement le courage. Cromwell, profitant de la consternation où il les voyoit, prit en peu de temps Drogheda, Dundalke, Kinsale, Cork et Limerick, qui sont les meilleures places du royaume. Il mit après cela ses troupes en quartier d'hiver.

L'armée d'Angleterre, qui craignoit que les catholiques du royaume ne se liguassent avec les Ecossais, fit faire des perquisitions dans toutes les maisons de Londres, sans épargner celles des ministres étrangers, pour découvrir les religieux qui pouvoient s'y être cachés. L'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne ne fut pas plus exempt que les autres de cette recherche. Les communes néanmoins, craignant la suite d'une action qui blessoit le droit des gens, envoyèrent le chevalier Astron à Madrid, pour faire excuse à Sa Majesté Catholique de ce qu'on étoit entré chez son

ambassadeur. Fairfax, qui commandoit les troupes en Angleterre pendant l'absence de Cromwell, soutint le parti des indépendans contre les presbytériens dans l'élection qu'il fallut faire des membres du conseil d'Etat. Il fit publier un édit par lequel il étoit enjoint à tous les catholiques de se retirer de Londres, et de vingt milles aux environs. Il établit encore un tribunal de soixante-cinq juges pour faire le procès au nouveau roi et à toute la famille royale, avec pouvoir de rendre sentence quand ils seroient douze.

Cependant les députés du parlement d'Ecosse, qui avoient été envoyés à Breda où le Roi étoit alors, exigèrent de lui que les non-conformistes ne pussent demeurer auprès de sa personne ni à sa cour; qu'il jurât de maintenir le *convenant;* qu'il approuvât tous les réglemens faits pour la religion, et qu'il consentît que le gouvernement ecclésiastique et politique restât entre les mains du parlement: ce qui ayant été accepté par Sa Majesté, les députés lui prêtèrent serment au nom de toute l'Ecosse.

Sur ces nouvelles, Fairfax partagea son armée en deux: il alla avec une partie vers les frontières d'Ecosse pour s'opposer aux partisans du Roi; et il envoya le reste dans les provinces occidentales d'Angleterre, pour y maintenir les peuples dans le devoir. Le comte de Montrose, qui avoit fait venir quelques troupes du royaume de Danemarck, alla au devant de lui; mais ayant hasardé le combat, il le perdit, et demeura prisonnier. On lui fit son procès comme à un rebelle et à un perturbateur du repos public; ensuite on lui trancha la tête; et son corps ayant été mis en

quatre quartiers, fut envoyé aux quatre parties du royaume.

Le Roi, après avoir conclu son traité avec les députés du parlement d'Ecosse, passa en Hollande, où le prince d'Orange son beau-frère lui fournit de l'argent et des vaisseaux. Mais malgré le pouvoir que ce prince avoit dans les Provinces-Unies dont il commandoit les forces de terre et de mer, ce fut la première puissance de l'Europe qui reconnut l'Angleterre pour une république libre. Cette conduite donna lieu à faire de grands raisonnemens : les plus éclairés l'attribuèrent à la défiance que les Etats avoient de la puissance et de l'ambition du prince d'Orange. Les Provinces-Unies, selon eux, appréhendèrent que si le roi d'Angleterre s'affermissoit sur le trône avec le secours de son beau-frère, il ne lui prêtât ensuite des forces pour le faire souverain de la république de Hollande. Le siége d'Amsterdam, que le prince d'Orange fit deux ans après, ne justifia que trop leurs craintes, et fit connoître qu'on ne s'étoit pas trop abusé dans le jugement qu'on avoit fait de la conduite des Etats. Ils envoyèrent donc au parlement d'Angleterre pour faire avec lui un traité de commerce; mais cette compagnie ne voulut pas recevoir leur lettre, parce qu'ils n'avoient pas mis sur la suscription : *Au parlement et à la république d'Angleterre;* ce que les Etats furent obligés de réformer. Cependant le roi d'Angleterre, s'étant embarqué avec huit vaisseaux hollandais commandés par l'amiral Tromp, évita adroitement la flotte des parlementaires, qui étoit en mer pour le prendre. Il arriva heureusement à Aberdeen, où il s'arrêta en attendant

qu'on eût fait à Edimbourg les préparatifs de son entrée.

Lorsque Cromwell eut achevé de pacifier l'Irlande, il revint triomphant en Angleterre, où son crédit s'accrut d'une telle manière, que Fairfax, craignant que cet usurpateur ne se servît de quelque artifice pour le perdre, aima mieux se démettre volontairement du généralat. Il prit pour prétexte qu'étant baron en Ecosse et un des membres du parlement, bien qu'il fût Anglais par sa naissance, il ne seroit pas de la bienséance qu'il combattît contre les Ecossais : ainsi il remit le commandement à Cromwell, qui se mit aussitôt à la tête de ses troupes.

Voilà l'état auquel étoient les affaires quand j'arrivai à Londres. Je ne pus voir Cromwell qu'une fois, parce qu'il y fit peu de séjour, étant passé en Ecosse peu de temps après qu'il fut revenu d'Irlande. J'allai le saluer comme un voyageur : je pris garde que pendant que je lui parlois il me regardoit avec attention ; qu'il cherchoit dans ma physionomie à démêler mon caractère, et si je pouvois avoir quelque dessein caché. Il me fit plusieurs questions sur la cour de France, et il me parut mieux instruit que ceux qui y avoient passé une partie de leur vie. Il loua beaucoup M. le prince, et il me dit que ses grandes qualités faisoient l'admiration de toute l'Europe. Il ne me parla pas avec la même estime du cardinal Mazarin, et il mit le cardinal de Richelieu fort au-dessus de lui, peut-être parce que le génie du dernier avoit plus de rapport au sien.

J'aurai peu de choses à dire de la cour de ce tyran, parce qu'elle se renfermoit toute dans sa famille, la

plupart des seigneurs du royaume l'ayant abandonné, les uns pour se jeter dans le parti du Roi, et les autres pour chercher leur sûreté dans leur retraite. Olivier Cromwell étoit d'une taille médiocre, mais aisée. Il avoit le visage rond et vermeil, le front large, les yeux pleins de feu, peu de cheveux, et un peu mêlés : ses habits étoient simples, et il portoit ordinairement un buffle. Il avoit l'abord facile, l'esprit présent, la réponse prompte, et il parloit peu, mais juste. Sa table n'étoit pas délicate : il étoit sobre, et donnoit rarement à manger. Il avoit toujours quantité d'officiers à son lever; mais il mangeoit le plus souvent en particulier. Personne ne le voyoit le soir, et il passoit une partie des nuits à faire des mémoires de ce qu'il avoit appris, et à dresser les ordres qu'il avoit à donner. Le travail de la nuit ne l'empêchoit pas de se lever assez matin. Il avoit une prévoyance qui ne manquoit jamais à rien, et une intrépidité à l'épreuve des plus grands périls. Quoiqu'il eût un air ouvert qui marquoit de la confiance, il se défioit de tout le monde. Il se possédoit tellement, qu'il ne se mettoit jamais en colère, quoiqu'il punît sévèrement la moindre désobéissance. Toutes ses actions étoient remplies d'hypocrisie, et il cachoit ses desseins ambitieux sous le masque de la religion. Il les permettoit toutes; et lorsqu'il fut absolu, il souffroit qu'on dît publiquement la messe dans Londres. Il ne faisoit aucun scrupule de tromper tout le monde, et il ne tenoit sa parole qu'autant qu'il croyoit y trouver ses avantages. Il aimoit à répandre le sang, principalement celui de la noblesse; et il sacrifioit tout à la conservation de son autorité. Il ne montroit de grandeur

que dans les affaires de la guerre, parce que les armes faisoient la sûreté de sa personne. Il se soucioit peu d'être appelé tyran, pourvu qu'il réussît dans ses entreprises. Il ne faisoit du bien à personne, non-seulement parce que son inclination ne le portoit pas à la libéralité, mais encore parce qu'il vouloit conserver son argent pour payer ses troupes. Il ne faisoit aucune dépense inutile, et n'aimoit ni les femmes ni le vin. Il épargnoit sur toutes choses; et cependant il n'amassa pas de grands trésors, parce qu'il avoit toujours sur pied de grandes forces de terre et de mer.

La femme de Cromwell avoit un génie qui ne cédoit guère au sien; elle contribua beaucoup à aplanir les difficultés qui s'opposoient à l'élévation de son époux. Elle sut ménager avec adresse les femmes des principaux seigneurs, et se servit d'elles pour porter leurs maris à favoriser les desseins du Protecteur. Il eut de ce mariage deux enfans mâles, d'une humeur bien différente; et une fille mariée à Fairfax.

Richard, qui étoit l'aîné, avoit l'humeur douce; et bien que son esprit fût vif et pénétrant, il n'avoit aucune des qualités nécessaires pour conserver la puissance que son père s'étoit acquise. Il manquoit d'activité, d'expérience, et de ces dehors qui attirent ordinairement l'estime des peuples. L'amour qu'il avoit pour l'oisiveté et la mollesse lui abattit tellement le courage, qu'il aima mieux renoncer aux grandeurs que de charger son esprit des soins et de l'inquiétude qui accompagnent ordinairement un gouvernement mal établi.

Henri avoit toutes les inclinations de son père, et il avoit été élevé d'une manière bien différente. Il

avoit porté les armes toute sa vie avec beaucoup de réputation, ce qui le faisoit considérer des officiers: aussi avoit-il été destiné par Cromwell pour remplir sa place; mais Dieu en disposa autrement.

[1650] La première affaire que Cromwell eut à négocier après son retour d'Irlande fut avec le colonel Gury, député du parlement d'Ecosse. Cette compagnie l'avoit envoyé à Londres pour se plaindre de ce que les Anglais, au préjudice du *convenant*, avoient fait approcher de leurs frontières un grand nombre de troupes. Les communes, par l'avis de Cromwell, s'excusèrent sur ce que les Ecossais avoient fait proclamer Charles II roi d'Ecosse et d'Irlande, bien qu'ils sussent que l'Irlande avoit toujours été dépendante de l'Angleterre, et de ce qu'ils avoient refusé d'entendre les députés qui leur avoient été envoyés pour faire un accommodement. Ensuite on lui déclara qu'on s'en remettroit à tout ce que Gury résoudroit avec Cromwell. Cette négociation ne fut néanmoins que pour amuser les Ecossais pendant que cet usurpateur assembloit ses forces. Dès qu'elles furent prêtes il alla les joindre, et fit passer la Twede, qui sépare l'Angleterre et l'Ecosse, à une partie de ses troupes, pendant que le reste demeuroit de l'autre côté de la rivière, pour lui assurer le retour en cas que la fortune lui fût contraire. Il alla camper entre Leith et Edimbourg, dans le dessein de former le siége de Dunbar aussitôt qu'il auroit reçu des munitions qui lui devoient arriver par mer. Les Ecossais étoient retranchés avantageusement, et dans un poste si commode qu'il étoit impossible de les y forcer. Cromwell ayant essayé vainement de les attirer en pleine campagne,

feignit de s'avancer vers Dalkeith, afin de les obliger à le suivre; ce qui ne manqua pas de lui réussir. Dès qu'il vit les Ecossais hors de leurs retranchemens, il fit aussitôt volte-face, et les chargea avec tant de succès qu'il les mit en fuite, et leur prit deux pièces de canon, avec tout leur bagage. Les débris de leur armée se sauvèrent à Edimbourg, et le Roi se retira à Saint-Johaston, dans la partie occidentale de l'Ecosse. Après cette défaite, Leith et la ville d'Edimbourg se rendirent à Cromwell; mais le château demeura toujours sous l'obéissance du Roi.

Cromwell, poursuivant sa victoire, marcha vers Glascow, qu'il prit dans peu de temps. Il retourna ensuite à Edimbourg, d'où il écrivit au parlement d'Ecosse pour l'exhorter à quitter le parti du Roi, qui ne pouvoit pas subsister long-temps; et il envoya sa lettre par un trompette à Saint-Johaston, où cette compagnie étoit assemblée. Le parlement étoit alors divisé en deux partis, dont les uns s'appeloient *puritains*, et les autres *presbytériens mitigés*. Les mitigés vouloient traiter avec Cromwell, et ils lui députèrent Sonhagan et Cazze pour apprendre ses intentions. Le Roi ayant découvert cette négociation, voulut se retirer dans les provinces du nord; mais les puritains l'en empêchèrent par de nouvelles protestations de fidélité qu'ils lui firent. Ils obligèrent encore ce prince à éloigner tous les Anglais qui étoient auprès de lui, et le duc de Buckingham entre autres, sous prétexte de la haine qu'ils avoient pour toute la nation. Charles convint aisément avec eux de toutes les conditions sous lesquelles ils le vouloient reconnoître pour roi, et il fut couronné à Schoorne avec

les solennités ordinaires. Pendant ces négociations, Cromwell battit le château d'Edimbourg avec trente pièces de canon, mais sans beaucoup d'effet; et il auroit eu peine à le prendre, si le manque d'eau n'eût obligé les assiégés à capituler.

Quelques seigneurs anglais ayant appris que le Roi avoit été couronné en Ecosse, prirent les armes en sa faveur, et passèrent avec trois mille chevaux dans la province de Northumberland, pour se joindre aux Ecossais; mais ils trouvèrent les passages fermés, et ne purent entrer en Ecosse. Cependant Cromwell, après avoir défait un parti des Ecossais, se rendit maître du château d'Humes, et marcha ensuite vers Stirling, afin de s'assurer par sa prise l'entrée dans le comté de Fife; mais les pluies ayant inondé les travaux, l'obligèrent de retourner à Edimbourg.

Il fut si affligé d'avoir mal réussi dans cette entreprise, qu'il tomba malade. Il n'étoit pas encore bien guéri, qu'il voulut se mettre en campagne; ce qui lui causa une rechute dont il pensa mourir. Après qu'il eut recouvré sa santé, il traita avec le chancelier d'Ecosse, qui lui promit de lui livrer une place importante, moyennant six mille livres sterling. Il se servit pour cette négociation d'une femme qui se chargeoit de ses lettres, et lui en rapportoit les réponses : ce commerce fut découvert, et le chancelier arrêté. Cromwell soupçonna quelques-uns de ses officiers de l'avoir trahi : il en fit de grandes perquisitions, et s'assura de la femme. Ceux qu'il avoit accusés s'en offensèrent, et se jetèrent dans le parti du Roi avec quinze cents hommes. Cromwell voyant son armée affoiblie par cette désertion, envoya demander

du secours au parlement d'Angleterre, et cependant il fit venir les troupes qu'il avoit laissées au-delà de la Twede.

Le Roi voyant que toutes les forces des parlementaires étoient en Ecosse avec Cromwell, résolut de passer en Angleterre. Les Ecossais s'y opposèrent long-temps, disant qu'il devoit auparavant chasser les Anglais du comté de Fife. Mais, malgré leurs remontrances, il partit le 10 août 1651, à la tête de quatorze mille hommes, avec le général Lelé, les ducs de Buckingham et d'Hamilton, les comtes de Lauderdale et de Middleton, et plusieurs autres seigneurs des deux nations. Après le départ du Roi, Cromwell laissa le général Monck en Ecosse avec huit mille hommes pour assiéger Stirling, et il repassa en Angleterre. Il fit avancer Lambert avec trois mille chevaux, pour donner sur l'arrière-garde du Roi; et il envoya par un autre côté le général Harrison, pour lui couper chemin. Le Roi passa sur le ventre de Lambert et d'Harrison; et les ayant défaits à Warimbronbridge, continua sa marche. Il fut joint dans le comté de Strafford par le comte de Derby, à la tête de deux cent cinquante fantassins et de cent chevaux, et par le fils du lord Howard, qui, ayant abandonné le parti du parlement, amena avec lui son régiment de cavalerie. Le Roi eut encore plusieurs avantages sur les parlementaires, dont il tua plus de six mille en diverses rencontres.

Cromwell, qui le suivoit de près, étant arrivé à Northampton, rassembla les milices de toutes les provinces voisines, et ayant reçu un secours considérable de Londres, forma un corps d'armée de soixante mille

hommes, tous gens ramassés et sans expérience, à l'exception de ceux qu'il avoit amenés d'Ecosse. Le général Fleetwood, qui venoit joindre Cromwell avec les milices qu'il avoit levées vers la Saverne, prit Worcester, défit l'armée du Roi, et fit quantité de prisonniers de considération. Le colonel Harrison, à qui Fleetwood avoit ordonné de poursuivre les Ecossais qui étoient échappés du dernier combat, ayant appris qu'ils s'étoient partagés en trois corps, en fit de même. Il envoya le colonel Sandry dans les comtés de Derby et d'Yorck, les colonels Bluden et Burson vers Manchester, et il prit la route de Worinson avec le reste de ses troupes. Ces trois partis remportèrent de grands avantages sur les Ecossais, et firent plusieurs prisonniers de marque.

Cromwell, informé de tous ces avantages, fit publier partout qu'il donneroit de grandes récompenses à ceux qui pourroient lui remettre le Roi entre les mains; mais on n'en put apprendre autre chose, sinon qu'il s'étoit retiré déguisé dans la province d'Yorck. En effet, après la bataille le Roi se coupa les cheveux; et ayant pris l'habit d'un simple soldat, il se laissa conduire par un homme qui avoit servi de guide à son armée, n'ayant avec lui qu'un seul gentilhomme, qui étoit déguisé de la même manière. Il entendit de loin un gros corps de cavalerie qui venoit de son côté: il se jeta dans un bois pour le laisser passer, et y demeura caché pendant cinq heures. Il se remit en chemin à l'entrée de la nuit, et arriva à la maison d'un catholique près de Londres, où il fut d'abord reconnu, et reçu avec beaucoup d'affection. Il y demeura trois jours, et le quatrième il renvoya le guide, à qui il donna huit cents

écus, qui étoit tout ce qu'il avoit de reste. Il tira ensuite son hôte à part, et lui communiqua le dessein qu'il avoit de passer en France. Le catholique pria Sa Majesté de trouver bon qu'il prît l'avis de sa fille, qui avoit beaucoup d'esprit, et qui assurément trouveroit des expédiens pour faciliter son évasion. Le Roi fit d'abord quelque difficulté de se confier à une fille; mais enfin comme dans une semblable conjoncture il falloit donner quelque chose au hasard, il consentit qu'elle fût mise en tiers dans leur entretien.

Après avoir raisonné tous trois pendant quelque temps, ils arrêtèrent que cette fille sortiroit à cheval avec un masque, suivant l'usage du pays, et que le Roi l'accompagneroit. Ils se mirent en chemin en cet équipage, et rencontrèrent à une portée de mousquet de Londres le frère de cette fille, qui lui dit en colère : « Ma sœur, n'avez-vous point de honte de vous « mettre en chemin seule avec un homme comme « celui-là? » Cette fille lui répondit que son père lui avoit ordonné d'aller dans un endroit qu'elle supposa. Son frère la crut, et la laissa passer. Le Roi, après être échappé de ce péril, arriva à Londres, et il alla descendre chez un catholique, qui le reçut comme un simple passager, sans le reconnoître. Trois jours après, le Roi ayant remarqué qu'on l'observoit avec attention, sortit de là, et alla loger dans une autre maison, où l'on ne recevoit que des gens de la plus basse condition. Il y trouva plusieurs soldats de Cromwell qui fumoient, et dont il ne fut pas reconnu. Le lendemain il apprit que le bruit couroit que le Roi étoit dans Londres : il prit sa valise, et il alla sur le port. Je le reconnus, et je lui fis faire marché avec

un pilote breton, qui promit de le passer en France, sur la parole que lui donna ce prince de ne dire jamais qui lui avoit rendu ce service; ce qu'il observa religieusement.

Pendant que le Roi se déroboit ainsi à la fureur de ses sujets ingrats, Cromwell entroit triomphant dans Londres. Le président du conseil et le maire allèrent au devant de lui jusqu'à trois milles de la ville; et après l'avoir complimenté sur ses victoires, ils le conduisirent à Withehall, où il alla loger. Quelques jours après, Cromwell, qui avoit dessein de s'emparer de la souveraine puissance, demanda que l'ancien parlement, qui pouvoit s'opposer à ses desseins ambitieux, fût cassé, et qu'on en convoquât un nouveau. Cette proposition causa une grande rumeur dans l'armée, dont les principaux officiers étoient membres du parlement qu'il vouloit casser. Comme on n'osoit néanmoins lui refuser ouvertement ce qu'il demandoit, les communes, pour gagner du temps, répondirent qu'il falloit qu'elles envoyassent des instructions dans les provinces, afin qu'elles pussent nommer leurs députés. Pendant ces négociations, il arriva à Londres un ambassadeur du roi Catholique pour féliciter Cromwell sur ses victoires : il s'appeloit don Alphonse de Cardenas. Cette démarche surprit toute l'Europe, parce que Cromwell n'avoit encore aucune qualité qui le pût faire reconnoître pour souverain. Je ne manquai pas d'en donner avis au cardinal Mazarin, qui me chargea expressément de tâcher de découvrir ce qu'il négocieroit. Je m'y appliquai avec soin, et je m'introduisis dans la maison de cet usurpateur, sous prétexte d'enseigner les mathématiques à ses enfans; ce qui me

donna moyen d'apprendre plusieurs choses fort secrètes.

Cromwell ne manqua pas de tirer un grand avantage de cette ambassade. Comme son autorité étoit tellement accrue que personne n'osoit plus s'y opposer, il voulut l'établir par un titre qui la rendît perpétuelle, et qui le mît hors d'atteinte des coups de l'envie. La difficulté étoit d'en trouver un qui lui donnât toute la puissance de la royauté sans en avoir l'éclat, qui n'auroit servi qu'à le jeter dans le précipice. Les Anglais paroissoient trop jaloux de leur liberté pour souffrir long-temps la couronne sur sa tête, s'il osoit s'en parer : ainsi il n'osa prendre le nom de roi. Celui de duc ou de doge, qu'on vouloit lui donner, ne lui plut pas, parce que c'étoit établir l'Angleterre en république, et donner moyen aux grands et aux peuples d'usurper le pouvoir, qu'il ne vouloit partager avec personne. Comme il prétendoit être indépendant, il ne pouvoit s'accommoder de l'oligarchie ni de la démocratie. Le titre de gouverneur étoit trop commun, et celui de régent ne sembloit que lui mettre en dépôt la puissance souveraine jusqu'à ce qu'on eût élu un roi. Après avoir long-temps rêvé, il n'en trouva point de plus convenable à ses intentions que celui de protecteur, qui lui donnoit un pouvoir sans bornes, sans l'exposer à l'envie. Il en fit la proposition au parlement, qui lui accorda sa demande, et lui en fit expédier des lettres patentes.

Quoique le parlement l'eût choisi pour chef, il ne laissa pas de regarder avec chagrin sa trop grande élévation. Comme l'autorité de cet usurpateur n'étoit fondée que sur l'estime qu'avoient pour lui les

troupes, le parlement jugea que le seul moyen de donner des bornes à son ambition étoit de licencier une partie de l'armée. On lui en fit la proposition : on prit pour prétexte qu'il falloit diminuer la dépense excessive que causoit leur entretien, parce que tout le royaume étant en paix, on n'avoit pas besoin d'un si grand nombre de troupes. Cromwell étoit trop habile pour ne pas comprendre où tendoit cette réforme; et pour l'empêcher il résolut d'engager l'Angleterre dans une guerre étrangère. J'en fus averti de bonne part, et je ne manquai pas d'en écrire en cour. Comme l'ambassadeur d'Espagne avoit été reçu favorablement, on craignit que ce ne fût contre la France que le Protecteur ne voulût tourner ses armes; ce qui étoit d'autant plus vraisemblable, que le roi d'Angleterre s'étoit retiré à Paris auprès de la Reine sa mère. En effet, il y avoit tout lieu de penser que Cromwell conserveroit du ressentiment de l'asyle qu'on avoit donné à son plus dangereux ennemi : ainsi on me recommanda très-expressément de découvrir cet important secret. J'appris que c'étoit sur la Hollande que l'orage devoit fondre; et après que la guerre fut déclarée, j'eus ordre de revenir. J'allai prendre congé du Protecteur, qui me fit de grandes politesses, et me donna son portrait enrichi de diamans. Je fus surpris de cette libéralité; mais j'en connus bientôt le but, lorsqu'après m'avoir parlé de la guerre qui étoit entre les deux couronnes, il me fit comprendre adroitement qu'il n'avoit point d'inclination pour les Espagnols, et que si on vouloit obliger le roi d'Angleterre à se retirer ailleurs, il pourroit se porter à faire avec la France une ligue offensive et défensive contre Sa

Majesté Catholique. Je lui répondis que je n'étois venu à Londres que par curiosité, et que je n'avois aucune relation avec les ministres; mais que s'il le désiroit, j'en informerois le cardinal Mazarin, sur qui la Reine se reposoit du soin de l'Etat. Il répliqua qu'il n'avoit aucune proposition à faire; mais que si je voulois, je pouvois comme de moi-même apprendre ses intentions aux ministres.

Je partis dès le lendemain; et m'étant embarqué sur la Tamise à Gravesend, je descendis à Rochester. J'y trouvai un yacht prêt à faire voile : je passai à Brest, et j'y pris la poste pour me rendre à Poitiers, où la cour étoit alors. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai trouver la Reine. Elle me renvoya au cardinal Mazarin; et j'allai à Sedan lui rendre compte de mon voyage, et de tout ce que m'avoit dit le Protecteur. Il me fit mille caresses, et me promit de se souvenir de moi; mais il lui arriva depuis des traverses qui lui en firent bien perdre la mémoire.

Quoique mes amis m'eussent mandé en Angleterre la plupart des choses qui s'étoient passées à la cour de France depuis mon éloignement, je voulus en être plus particulièrement éclairci : voici ce que j'en pus apprendre.

Le cardinal Mazarin s'étoit entièrement brouillé avec M. le prince. Le sujet de leur mésintelligence étoit, disoit-on, que le cardinal Mazarin avoit rejeté la haine des peuples sur ce prince, et l'avoit fait passer pour l'auteur de toutes les violences qu'il avoit souffertes. M. le prince se servit des frondeurs pour détruire ces impressions. Comme il savoit que les peuples entroient dans tous les sentimens de cette

cabale, il se réconcilia avec eux en faisant un éclat contre le cardinal Mazarin, et en leur montrant par cette conduite qu'il n'étoit pas autant dans la dépendance de la cour qu'ils l'avoient cru. Son dessein n'étoit pas néanmoins de se déclarer le chef de cette faction, mais seulement, en se faisant craindre, d'obliger la cour à le rechercher, et de se remettre bien dans l'esprit des peuples. Pour faire sa condition plus avantageuse, il eut aussi envie de se réconcilier avec le prince de Conti, avec la duchesse de Longueville, et avec le duc de La Rochefoucauld, qui gouvernoit absolument l'un et l'autre; car il s'étoit bien aperçu du mal que lui avoit causé la division de sa famille. Il prit pour prétexte de rupture avec le cardinal Mazarin le refus qu'on fit au duc de Longueville du gouvernement du Pont-de-l'Arche : mais comme sa colère n'étoit qu'une feinte, il se raccommoda huit jours après avec ce ministre. Un changement si prompt lui fit perdre l'amitié des frondeurs et des peuples, et ne lui procura d'autre avantage que la réconciliation de sa famille.

Le cardinal Mazarin, qui cherchoit depuis longtemps le moyen de brouiller le prince de Condé avec les frondeurs, prit occasion de la sédition que le marquis de La Boulaye avoit excitée sous prétexte de l'assassinat commis en la personne de Joly, syndic des rentiers, pour persuader à ce prince que le duc de Beaufort en vouloit à sa personne. Les plaintes que le prince de Condé en fit au parlement donnèrent lieu aux frondeurs de se réconcilier avec la cour. Ils portèrent en conséquence le cardinal Mazarin à faire arrêter les princes de Condé et de Conti,

et le duc de Longueville : ce qui fut exécuté le 18 janvier 1650. Le carrosse qui les conduisoit s'étant brisé entre Paris et le château de Vincennes où on les conduisoit, ils demeurèrent quatre ou cinq heures en chemin, avec une escorte qui n'étoit que de seize hommes. On voulut arrêter en même temps le duc de La Rochefoucauld et le marquis de La Moussaye; mais ils s'échappèrent. On envoya M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat, porter un ordre à la duchesse de Longueville d'aller trouver la Reine au Palais-Royal, où on avoit dessein de la retenir : elle s'en excusa, et partit à l'heure même, par le conseil du duc de La Rochefoucauld, qui l'accompagna dans ce voyage. Leur dessein étoit d'engager la province et le parlement de Rouen à se déclarer pour les princes, et de s'assurer des amis et des places du duc de Longueville, même du Havre-de-Grâce. Cette princesse n'ayant pu réussir dans aucun de ses projets, se retira à Dieppe; mais cette ville ne lui servit de retraite que jusqu'à l'arrivée de la cour : elle fut tellement pressée d'en partir, qu'elle fut contrainte de s'embarquer et de passer en Hollande, pour de là se rendre à Stenay, où le vicomte de Turenne s'étoit retiré aussitôt qu'il avoit appris la détention des princes. Le duc de La Rochefoucauld partit cinq ou six jours avant la duchesse de Longueville, pour s'en aller dans son gouvernement de Poitou, et y disposer les choses à la guerre. Il essaya, avec les ducs de Bouillon, de Saint-Simon et de La Force, de renouveler les mécontentemens du parlement et de la ville de Bordeaux, et de les obliger à prendre le parti des princes.

L'autorité de la cour parut plus affermie que ja-

mais par la prison des princes, et par la réconciliation des frondeurs. La Normandie reçut le Roi avec une entière soumission; et les places du duc de Longueville se rendirent sans résistance. Le duc de Richelieu fut chassé du Havre. La Bourgogne suivit l'exemple de la Normandie. Bellegarde, le château de Dijon et Saint-Jean-de-Losne ouvrirent leurs portes à ceux que Sa Majesté y envoya. Le duc de Vendôme fut pourvu du gouvernement de Bourgogne; le comte d'Harcourt eut celui de Normandie; le maréchal de L'Hôpital eut la Champagne, et le comte de Saint-Aignan le Berri. Montrond ne fut pas donné, parce qu'il n'y avoit point de garnison. Celles de Clermont et de Damvilliers se révoltèrent contre leurs gouverneurs. Marsin, qui commandoit l'armée de Catalogne, fut arrêté prisonnier, et dépouillé du gouvernement de Tortose. Il n'y eut que Stenay qui demeura dans le parti des princes : ainsi leurs amis, ne pouvant rien faire pour eux, se contentèrent de les plaindre.

La princesse de Condé et le duc d'Enghien étoient demeurés par ordre du Roi à Chantilly. La duchesse de Longueville et le vicomte de Turenne s'étoient retirés à Stenay, le duc de Bouillon à Turenne, le duc de La Rochefoucauld à Verteuil en Angoumois, le duc de Saint-Simon à Blaye, et le duc de La Force à ses terres. Ils avoient tous témoigné un zèle égal pour M. le prince; mais lorsqu'il fut question d'agir, le duc de Saint-Simon retira sa parole; et le duc de La Force, qui étoit moins attaché au parti, prit des prétextes pour ne pas se déclarer. Le duc de La Rochefoucauld prit le premier les armes, bien qu'il n'eût dans son gouvernement de Poitou ni places

ni troupes. Il prétendoit surprendre Saumur, dont le gouvernement, après la mort du maréchal de Brezé, avoit été donné au marquis de Comminges. Le lieutenant de roi qui y commandoit à la place du nouveau gouverneur, qui n'avoit pas encore pris possession, manda au duc qu'il embrasseroit son parti s'il vouloit y amener des troupes. Le duc de La Rochefoucauld n'en avoit point de réglées; mais il ne laissa pas de se mettre en devoir d'exécuter cette entreprise. Il rassembla deux mille chevaux, et cinq ou six cents hommes de pied, tant de gentilshommes de ses amis que de ses vassaux, sous prétexte de la cérémonie de l'enterrement de son père. Il marcha avec ces forces pour secourir Saumur, qui étoit déjà investi par l'armée du Roi; mais quoiqu'il fût arrivé avant l'expiration du temps que le commandant de la place avoit promis de tenir, il trouva la capitulation faite. Lorsqu'il vit son entreprise manquée, il s'en retourna dans ses terres, d'où il fut bientôt contraint de partir, parce que le maréchal de La Meilleraye marchoit vers lui avec toutes ses troupes. Il se retira à Turenne, après avoir jeté dans Montrond cinq cents hommes de pied et cent chevaux. Il apprit en y arrivant que la princesse de Condé avoit suivi ses conseils, et qu'elle étoit partie secrètement de Montrond avec le duc d'Enghien pour le venir joindre à Turenne, afin qu'il la conduisît à Bordeaux, où elle avoit beaucoup d'amis disposés à la recevoir. Le duc de Bouillon et lui assemblèrent leurs amis, qui se rendirent auprès d'eux au nombre de trois cents, conduits par le marquis de Sillery. Ils allèrent avec cette escorte au devant de madame la princesse et du petit duc, qu'ils trouvèrent

en Auvergne; et ils les conduisirent à Turenne. Ils y demeurèrent huit jours, pendant lesquels ils prirent Brives-la-Gaillarde, et la compagnie de gendarmes du prince Thomas, qui y étoit en garnison. Le séjour qu'ils firent à Turenne, pendant qu'on disposoit tout à Bordeaux pour les recevoir, donna le loisir au duc de La Valette, qui commandoit l'armée du Roi, de se trouver sur le chemin de madame la princesse pour lui disputer le passage. Cette rencontre l'obligea de s'arrêter à Rochefort, maison du duc de Bouillon, pendant que ce duc et le duc de La Rochefoucauld allèrent aux ennemis. Ils trouvèrent à Montelard en Périgord le duc de La Valette, qui lâcha pied sans combattre, et se retira à Bergerac, abandonnant tous ses bagages. Lorsque le passage fut libre, madame la princesse reprit le chemin de Bordeaux, où elle arriva sans obstacle. Elle y fut reçue avec toutes les marques de reconnoissance publique; et bien qu'elle ne fût visitée ni par le parlement ni par les jurats en corps, elle reçut des protestations et toute sorte d'assurances de service. La cabale de la cour et celle du duc d'Epernon empêchèrent d'abord que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld ne fussent reçus dans la ville : ils furent obligés de rester deux ou trois jours dans le faubourg des Chartreux, où tout le peuple les alla voir en foule. Il leur étoit même aisé de les y faire entrer par force; mais ils aimèrent mieux attendre que cela se fît sans violence, et avec l'agrément de tout le monde. Le Roi n'avoit dans la province d'autres troupes que celles que le duc de La Valette commandoit près de Libourne; et toutes celles des mécontens consistoient en six cents gentils-

hommes qu'il étoit impossible de retenir contre leur volonté, et qui étoient sur le point de se retirer chez eux. Les deux généraux jugèrent à propos de les mener aux ennemis avant leur séparation; et pour cet effet ils les firent marcher vers Libourne. Le duc de La Valette ayant eu avis de leur marche, évita une seconde fois le combat, jugeant bien par cette retraite que cette noblesse étoit sur le point de s'en retourner, et qu'ainsi il ne falloit que gagner du temps pour demeurer maître de la campagne.

A peine cette noblesse fut-elle partie, qu'on apprit à Bordeaux que le maréchal de La Meilleraye étoit en marche pour en venir faire le siége, et que le Roi le suivoit à deux journées de distance. Ces nouvelles obligèrent les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld d'achever à la hâte leurs levées, et d'enrôler les bourgeois propres à porter les armes, pour se mettre en état de soutenir un siége. On fit même travailler à quelques dehors; mais on ne put mettre aucun ouvrage en défense, parce qu'on manquoit d'argent, et que celui que les Espagnols avoient promis ne venoit point. En effet, pendant toute cette guerre on ne toucha d'eux que vingt-deux mille livres, tout le reste de la dépense ayant été pris sur le convoi de Bordeaux, ou emprunté sur le crédit de madame la princesse, des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, et de Lenet. On leva néanmoins en très-peu de temps près de trois mille hommes de pied, et sept ou huit cents chevaux. On prit Castelnau, qui est à quatre lieues de Bordeaux; et on se seroit étendu davantage, si on avoit appris l'approche de l'armée du maréchal de La Meilleraye, qui s'avançoit

du côté d'entre les deux mers, et de celle du duc d'Epernon, qui venoit joindre le duc de La Valette. Sur ces nouvelles, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld dépêchèrent le marquis de Sillery en Espagne, pour faire savoir aux ministres de cette cour l'état des choses, et presser le secours d'argent qu'ils avoient promis : cependant on laissa garnison dans Castelnau, et on se retira avec le reste des troupes dans Blancfort, à deux lieues de Bordeaux, où le duc d'Epernon vint attaquer les quartiers. Les troupes étoient commandées par Chambon, maréchal de camp, parce que les deux ducs étoient retournés à Bordeaux, et elles étoient beaucoup plus foibles que celles du duc d'Epernon. Bien que Chambon ne pût défendre l'entrée de son quartier, les marais et les canons qui en entouroient une partie lui donnèrent moyen de se retirer sans être rompu, et de sauver toutes les troupes avec le bagage. Sur le point du combat, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld partirent de Bordeaux avec un grand nombre de bourgeois; et ayant joint leurs troupes, ils retournèrent vers le duc d'Epernon dans le dessein de le combattre : ce qu'ils auroient exécuté, si le même canon ne les avoit empêchés d'en venir aux mains. Tout cela se passa en escarmouches, où le duc d'Epernon perdit beaucoup de monde, sans qu'il en coûtât que fort peu de gens aux Bordelais. Depuis cette rencontre, les troupes du maréchal de La Meilleraye et du duc d'Epernon serrèrent Bordeaux de plus près. Le Roi arriva à Libourne, et fit attaquer le château de Vaine sur la Dordogne, dont le gouverneur, s'étant rendu à discrétion, fut pendu. Cette sévérité, bien loin d'inti-

mider les Bordelais, les anima davantage à la défense. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, pour les rassurer, usèrent de représailles, et firent pendre aussi le gouverneur de l'île de Saint-Georges, qui s'étoit pareillement rendu à discrétion. Cette action vigoureuse encouragea tellement les habitans de Bordeaux, qu'ils résolurent d'attendre le siége, se fiant à leurs propres forces et aux promesses des Espagnols, qui les assuroient d'un prompt et puissant secours. Dans ce dessein, on se hâta de faire un fort et quatre bastions à la Bastide qui est vis-à-vis de Bordeaux, la Garonne entre deux. On travailla avec soin aux autres fortifications de la ville; mais comme plusieurs bourgeois avoient des maisons dans le faubourg de Saint-Surin, ils ne voulurent pas permettre qu'on les brûlât, ni même qu'on en rasât aucune: ainsi il fallut se contenter de les percer, et d'en couper les avenues. Les généraux ne prirent ces précautions, qu'ils jugeoient inutiles, que pour contenter le peuple, sachant bien qu'il étoit impossible de défendre un lieu de si grande garde avec des bourgeois et des troupes, dont le nombre étoit si petit qu'il ne montoit qu'à sept ou huit cents hommes de pied et trois cents chevaux. Comme il dépendoit du peuple et du parlement, ils furent contraints de les satisfaire contre les règles, et de se mettre en état de défendre le faubourg de Saint-Surin. Il étoit ouvert de tous côtés; et la porte de Disos, qui en étoit la plus proche, fut trouvée si mauvaise, parce qu'elle n'étoit couverte de rien et qu'on y arrivoit de plain-pied, qu'on jugea à propos de faire au devant une demi-lune. Comme on manquoit de tout, on se

servit d'une petite hauteur qui étoit au devant de cette porte, et qui, étant escarpée en forme de demi-lune, sans parapet et sans fossé, fut néanmoins la plus grande défense de la ville.

Le Roi demeura à Bourg, et le cardinal Mazarin vint à l'armée, qui étoit de huit mille hommes de pied et de près de trois mille chevaux. On résolut d'attaquer le faubourg de Saint-Surin; et on jugea l'entreprise d'autant plus facile, que, n'y ayant de gardé que les avenues, on pouvoit sans peine gagner les maisons, entrer par là dans le faubourg, et couper même ce qui défendoit les barricades de l'église, sans qu'on pût se retirer dans la ville. On crut encore que la demi-lune ne pouvant être défendue, il seroit aisé de se loger dès le premier jour à la porte de Disos. Suivant ce plan, le maréchal de La Meilleraye fit attaquer les barricades et les maisons; et Palluau eut ordre d'entrer en même temps par le palais Gallien, et de couper entre le faubourg et la ville droit à la demi-lune. Le succès ne répondit pas à ces espérances : le maréchal de La Meilleraye ayant fait donner avant que Palluau fût arrivé, trouva plus de résistance qu'il n'y en devoit avoir, parce que les forces des Bordelais ne furent pas divisées. L'escarmouche avoit commencé dès que les troupes du Roi s'étoient approchées, et elles essuyèrent un grand feu des mousquetaires, qui étoient cachés derrière des haies dont le faubourg étoit coupé. Chambon, maréchal de camp, fut blessé, et plusieurs officiers tués. Le duc de Bouillon, qui étoit dans le cimetière de l'église de Saint-Surin avec ce qu'il avoit pu faire sortir de bourgeois, en faisoit avancer de temps en temps quelques-uns

pour rafraîchir les postes. Le duc de La Rochefoucauld étoit à la barricade, qui malgré sa résistance fut emportée, aussi bien que le faubourg. Beauvais, Chasserat et le chevalier de Toiras y furent pris : les Bordelais y eurent cent ou six vingts hommes de tués, et le maréchal de La Meilleraye en perdit sept ou huit cents. Les troupes du Roi ne passèrent pas outre, et on résolut d'ouvrir les tranchées pour prendre la demi-lune, pendant qu'on faisoit une attaque par les allées de l'archevêché. Comme cette demi-lune étoit sans fossé, les bourgeois ne voulurent pas y entrer en garde, et se contentèrent de tirer derrière leur muraille. Les assiégeans l'attaquèrent trois fois avec leurs meilleures troupes, et entrèrent même dedans; mais ils en furent repoussés par le duc de La Rochefoucauld, qui mena les gardes du prince de Condé et les siens dans le temps que ceux qui défendoient ce poste étoient sur le point de l'abandonner. Trois ou quatre officiers de Noailles qui y étoient montés furent faits prisonniers, et le reste chassé ou tué.

Les assiégés firent trois grandes sorties, à chacune desquelles ils nettoyèrent la tranchée; et ils brûlèrent le logement le quatorzième jour du siége, sans que les travaux fussent plus avancés que le premier jour. Comme les Bordelais avoient trop peu d'infanterie pour relever la garde des portes attaquées, et que ceux qui restoient en vie étoient presque hors de combat par la fatigue de treize jours de garde, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld les firent rafraîchir par la cavalerie, qui mit pied à terre. Ces deux généraux y demeurèrent même les quatre ou

cinq derniers jours sans en sortir, afin de retenir plus de gens par leur exemple.

Cependant les députés de Monsieur et du parlement de Paris arrivèrent à Bourg pour y faire des propositions de paix. Le marquis du Coudray-Montpensier entra à Bordeaux avec deux conseillers de Paris, Le Meusnier et Bitaut. La cour, ennuyée des longueurs du siége, étoit disposée à l'accommodement; le parlement de Bordeaux ne le désiroit pas moins, et les cabales de la cour et du duc d'Epernon agirent puissamment pour y disposer le reste de la ville. Comme l'infanterie étoit ruinée et le secours d'Espagne incertain, le parlement se détermina à envoyer des députés à Bourg. Madame la princesse et les deux ducs, qui n'avoient d'autre intérêt que la liberté des princes, et qui ne pouvoient consentir à la paix sans cette condition, se contentèrent de ne pas s'opposer à une chose qu'ils ne pouvoient vraisemblablement empêcher. Ils résolurent ensuite d'y envoyer des députés, et de prier ceux du parlement de ménager leur sûreté, avec le rétablissement de tous ceux qui avoient été dans le parti. Les députés allèrent à Bourg : ils conclurent le traité sans en communiquer les articles à madame la princesse, ni aux deux ducs. On permit à la princesse de Condé et au duc d'Enghien d'aller à Montrond, où le Roi entretiendroit pour leur sûreté une très-petite garnison, qui seroit néanmoins choisie par cette princesse. Le duc de Bouillon se retira à Turenne, et le duc de La Rochefoucauld, qui étoit gouverneur de Poitou, chez lui, sans faire aucune fonction de sa charge, et sans aucun dédommagement pour la maison de Verteuil,

que le Roi avoit fait raser. Ces deux seigneurs partirent avec madame la princesse pour aller à Coutras. Le maréchal de La Meilleraye, qui alloit à Bordeaux, rencontra sur l'eau madame la princesse, et lui proposa de voir le Roi et la Reine, lui faisant espérer qu'elle obtiendroit par ses prières et par ses soumissions ce qu'on avoit refusé à l'effort de ses amis. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld lui conseillèrent de prendre ce parti : quelque répugnance qu'elle y eût d'abord, elle s'y résolut, afin qu'on ne pût lui reprocher d'avoir oublié aucune chose pour la liberté de son mari. L'arrivée de madame la princesse à la cour fit plusieurs effets : elle donna de l'ombrage à M. de Montpensier, qui jugea par un changement si soudain qu'on vouloit délivrer les princes sans la participation de Monsieur. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld eurent séparément de grandes conférences avec le cardinal Mazarin, dans l'espérance de l'y faire consentir, ou du moins de le rendre suspect au parti de la Fronde. Ils lui représentèrent que les princes lui en seroient d'autant plus obligés, qu'ils savoient bien qu'il n'étoit pas en état d'y être contraint par la guerre ; qu'il lui seroit bien plus glorieux que toute l'Europe vît qu'il avoit ruiné et rétabli M. le prince quand il l'avoit voulu ; que la conduite des frondeurs lui devoit faire connoître qu'ils se vouloient rendre maîtres des princes pour les perdre, et pour le perdre ensuite lui-même avec plus de facilité ; et qu'enfin il pouvoit arriver quelque chose qui lui fît faire malgré lui ce qu'il pouvoit faire alors de bonne grâce, puisque les cabales se renouveloient de toutes parts dans le parle

ment de Paris, et dans tous les autres parlemens du royaume, pour procurer la liberté à ces princes. Ce discours fit tout l'effet que les deux ducs en pouvoient attendre; il ébranla le cardinal Mazarin, et donna de l'ombrage aux frondeurs, autant qu'à Son Altesse Royale : ils perdirent l'espérance d'avoir les princes entre leurs mains, et ils se réunirent pour perdre le cardinal Mazarin.

M. de Montpensier ayant pris l'alarme des conférences dont je viens de parler, la donna à Monsieur. Les frondeurs firent ensuite les derniers efforts pour se rendre maîtres des princes; et n'ayant pu y réussir, ils entrèrent en négociation avec ceux qui traitoient pour eux. Ils engagèrent le duc d'Orléans à procurer leur liberté. Le président Viole, Arnauld, Montreuil, secrétaire du prince de Conti, et plusieurs autres, entrèrent en négociation avec Son Altesse Royale, pendant que d'autres traitoient avec le cardinal Mazarin. La princesse palatine, qui avoit plus de part que personne à la conférence des princes et de la duchesse de Longueville, étoit dépositaire de toutes les paroles qui avoient été portées tant à ce ministre qu'à Monsieur et à la duchesse de Chevreuse, pour le mariage de sa fille avec le prince de Conti; mais comme elle se voyoit chargée de tant d'intérêts contraires, elle craignit de demeurer suspecte aux uns ou aux autres. Elle manda au duc de La Rochefoucauld qu'il étoit nécessaire qu'il vînt à Paris sans être connu, pour apprendre de sa bouche l'état des choses, et résoudre ce qu'il y avoit à faire. Le duc de La Rochefoucauld, qui avoit été jusque là ennemi déclaré de tous les chefs de la Fronde, voyant les né-

gociations également avancées des deux côtés, aima mieux traiter avec la cour qu'avec les frondeurs, parce que les princes ne pouvoient sortir par leur entremise qu'en remplissant le royaume de troubles. Il se rendit à Paris : il fit voir à la princesse palatine que le cardinal ayant la clef de la prison des princes, il les pouvoit mettre en liberté dans un moment. Après lui avoir fait approuver sa pensée, il l'empêcha de faire aucune démarche pour faire entrer M. le prince dans le traité des frondeurs, afin de donner au cardinal le temps de considérer les malheurs qu'il s'attiroit, si les princes sortoient de prison par toute autre voie que par la sienne. Le duc de La Rochefoucauld le vit deux ou trois fois en secret, tous deux ayant désiré ce mystère. Le cardinal Mazarin vouloit que personne au monde n'eût connoissance de cette négociation, de peur que Monsieur et les frondeurs ne composassent avec lui : le duc de La Rochefoucauld cachoit avec le même soin ces conférences, parce que les frondeurs demandoient, comme une condition du traité, qu'il le signât ; ce qu'il ne vouloit et ne devoit pas faire, tant qu'il pouvoit espérer que le cardinal Mazarin agiroit secrètement avec lui. Il reçut même un pouvoir de la duchesse de Longueville pour réconcilier toute sa maison avec le cardinal Mazarin, pourvu qu'il mît les princes en liberté. Les frondeurs, qui découvrirent la négociation du duc de La Rochefoucauld avec Son Altesse, le pressèrent de signer leur traité avec M. le prince. Ce duc se voyant forcé de conclure promptement avec l'un ou l'autre parti, résolut de voir encore une fois le cardinal Mazarin. Après lui avoir représenté les mêmes choses qu'il lui

avoit dites à Bourg, il lui déclara que les choses étoient en tels termes, que s'il ne lui donnoit ce jour-là une parole positive, il ne pouvoit plus différer à signer le traité conclu pour la liberté des princes. Comme le duc ne lui présenta là aucune cabale, pour ne pas manquer au secret qu'on lui avoit confié, il crut qu'il lui grossissoit les objets pour le conduire où il désiroit; ce qui l'empêcha de se déterminer. Aussitôt que les paroles furent retirées, la haine éclata de toutes parts : Monsieur demanda hautement la liberté des princes, et le traité fut signé avec les frondeurs; les bourgeois prirent les armes, on fit la garde aux portes, et le Roi et la Reine n'eurent plus la liberté de sortir de Paris. On ne se contentoit plus de demander la liberté des princes, on vouloit la tête du cardinal Mazarin. Le marquis de Châteauneuf, garde des sceaux, se jeta dans le parti des princes, dans l'espérance que leur liberté et l'éloignement du cardinal Mazarin le rendroient maître des affaires. La plus grande partie de la maison du Roi et des ministres soutenoient l'ambition du garde des sceaux; la duchesse de Chevreuse y contribuoit de tout son pouvoir, et elle gouvernoit la plupart des cabales. Le marquis de Châteauneuf avoit toujours suivi ses sentimens lorsqu'elle étoit dans le parti du cardinal, ou dans celui de ses ennemis. Elle avoit une grande liaison avec le coadjuteur, à quoi les charmes de mademoiselle de Chevreuse n'avoient pas peu contribué. C'étoit par les sollicitations de toutes ces personnes que Monsieur se laissoit emporter au premier vent à la ruine du cardinal Mazarin; et ces mêmes personnes avoient de grandes cabales dans la cour et dans le

parlement, qu'elles faisoient agir au besoin. Les intrigues de la duchesse de Chevreuse et du marquis de Châteauneuf étoient d'autant plus dangereuses, que le cardinal Mazarin, qui ignoroit la proposition du mariage de la fille de cette duchesse avec le prince de Conti, ne se défioit pas d'eux : il croyoit la duchesse de Chevreuse dans ses intérêts, parce qu'elle avoit contribué plus que personne à la perte des princes, en disposant Monsieur à y consentir, et en l'obligeant à n'en rien dire à l'abbé de La Rivière; mais elle sut si bien ménager son esprit, qu'elle lui inspira le dessein de se retirer. Sa retraite n'adoucit point les esprits des Parisiens ni du parlement : on craignit qu'il ne fût allé au Havre pour enlever les princes, et que la Reine n'eût dessein en même temps de faire sortir le Roi de Paris. Dans cette pensée, on doubla les gardes des portes et des rues qui aboutissoient au Palais-Royal, où la cour demeuroit alors, et on fit marcher toute la nuit des partis de cavaliers par la ville, pour empêcher le Roi et la Reine de sortir. Le parlement, de son côté, faisoit tous les jours de nouvelles instances pour la liberté des princes; et comme les réponses de la cour étoient ambiguës, elles servoient plutôt à aigrir cette compagnie qu'à l'apaiser. On avoit ébloui le monde en faisant partir le maréchal de Gramont avec des ordres pour leur liberté, et lui-même avoit été la dupe des belles apparences de ce voyage; mais comme ces ordres étoient conditionnels, on vit bien que ce n'étoit que pour gagner du temps. La Reine craignant enfin que les esprits, aigris de tant de remises, ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse, promit au parlement la

liberté des princes. Elle envoya au Havre le duc de La Rochefoucauld, La Vrillière, secrétaire d'Etat, et le marquis de Comminges, capitaine de ses gardes, avec un ordre précis à M. Bar de les délivrer. Le cardinal Mazarin en fut averti par la Reine; et bien qu'il fût en son pouvoir de faire arrêter prisonniers le duc de La Rochefoucauld et ceux qui l'accompagnoient, il prit le parti de voir lui-même les princes. Il voulut justifier sa conduite envers eux, en leur disant les motifs qui l'avoient porté à les faire arrêter : il leur demanda ensuite leur amitié, en leur représentant qu'ils étoient libres de la lui accorder ou de la lui refuser. Ils lui promirent ce qu'il voulut : il dîna avec eux; et aussitôt après les princes et le maréchal de Gramont partirent du Havre pour aller coucher à Grosménil, maison de plaisance à trois lieues de là, sur le chemin de Rouen. Le duc de La Rochefoucauld, M. de La Vrillière, le marquis de Comminges et le président Viole y arrivèrent un moment après, avec les ordres de la cour.

M. le prince entra comme en triomphe à Paris, accompagné du prince de Conti et du duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple, qui avoit été au devant de lui jusqu'à Pontoise, le suivoit; le duc d'Orléans, qui avoit été à sa rencontre jusqu'à la moitié du chemin, le conduisit au Palais-Royal. Il fut reçu de Leurs Majestés avec des caresses extraordinaires, et il ne fut point parlé du passé. La Reine, qui désiroit avec passion le retour du cardinal Mazarin, n'oublia rien pour y disposer ce prince, et lui fit offrir par la princesse palatine une étroite liaison, avec toutes sortes d'avantages. Comme ces offres ne se

firent qu'en termes généraux, il n'y répondit que par des civilités qui ne l'engageoient à rien; il crut même que c'étoit un artifice de la Reine pour le rendre suspect au duc d'Orléans, au parlement et au peuple, et par ce moyen le dépouiller de l'appui qu'il en pouvoit tirer, pour le plonger plus aisément dans les dernières disgrâces. Il fit réflexion qu'il étoit sorti de prison par un traité signé avec la duchesse de Chevreuse, par lequel il étoit engagé à marier le prince de Conti avec sa fille; que ce n'étoit que par cette alliance que la Fronde et le coadjuteur devoient être attachés à ses intérêts, et que le garde des sceaux, qui tenoit alors la première place dans le conseil, ne pouvoit se séparer des intérêts de cette duchesse. Cette cabale, qui paroissoit puissante, lui avoit offert le choix des établissemens pour lui et pour son frère; et le marquis de Châteauneuf venoit de les rétablir tous deux, aussi bien que le duc de Longueville, dans la fonction de leurs charges. Enfin il trouvoit du péril et de la honte à rompre avec des gens à qui il devoit tous ces avantages, et qui avoient pareillement contribué à sa liberté.

Si ces réflexions firent balancer M. le prince, elles ne changèrent pas le dessein de la Reine. Elle désira toujours avec la même ardeur d'entrer en négociation avec lui, ne pouvant qu'en tirer avantage, soit qu'elle le fît consentir au retour du cardinal Mazarin, ou que par ces conférences elle le rendît suspect à tous ceux qui avoient pris son parti. Elle chargea la princesse palatine de savoir ce qu'il désiroit pour lui ou pour ses amis; et elle lui donna tant d'espérance d'obtenir toutes choses, qu'il résolut enfin de traiter seulement

avec le comte de Servien et le marquis de Lyonne. Il les vit chez la princesse palatine; et comme il ne faisoit rien que de concert avec le prince de Conti et la duchesse de Longueville, il voulut que le duc de La Rochefoucauld y fût présent. On lui offrit le gouvernement de Guienne, avec la lieutenance générale pour celui de ses amis qu'il voudroit, et la Provence pour le prince de Conti, avec des gratifications pour tous ceux qui avoient suivi ses intérêts. Cependant on n'exigea de lui autre chose, sinon qu'il iroit à son gouvernement avec ce qu'il choisiroit de ses troupes pour sa sûreté, et qu'il y demeureroit, sans contribuer au retour du cardinal Mazarin, mais aussi sans s'y opposer. On le laissa même dans la liberté d'être son ami ou son ennemi, selon qu'il lui donneroit sujet de l'aimer ou de le haïr. M. le prince demanda qu'on joignît le gouvernement de Blaye à la lieutenance générale de Guienne, qu'il désiroit pour le duc de La Rochefoucauld; ce qu'on lui promit de ménager, pendant qu'on traitoit avec le duc d'Angoulême du gouvernement de Provence. On se servit de ce prétexte pour différer la conclusion du traité jusqu'à ce qu'on eût eu l'avis du cardinal Mazarin, à qui on dépêcha un courrier. On parla de la répugnance que la Reine avoit pour le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse; mais comme on vit M. le prince témoigner que ses engagemens étoient trop grands pour les rompre, on n'insista pas davantage. Les choses étoient si avancées, qu'il y avoit lieu de croire que la liaison de la Reine avec M. le prince étoit sur le point de se conclure. L'un et l'autre avoient presque un égal intérêt de tenir cette négociation se-

crète; la Reine pour ne pas augmenter la défiance du duc d'Orléans et des frondeurs, et M. le prince de peur de se priver des avantages qu'il pouvoit tirer de ses intérêts avec eux, en cas qu'il ne s'accordât pas avec la cour. Cette affaire demeura quelque temps sans s'exécuter; mais le cardinal Mazarin, en faveur duquel on l'avoit commencée, donna bientôt sujet de la rompre. La cour étoit alors divisée en plusieurs cabales qui s'accordoient toutes à empêcher son retour, mais dont la conduite étoit très-différente. Les frondeurs se déclaroient ouvertement contre lui, et le marquis de Châteauneuf concouroit à sa perte d'une manière plus fine et plus cachée. Il paroissoit étroitement lié avec la Reine; il feignoit d'entrer dans ses sentimens pour gagner la confiance qui lui étoit nécessaire, et demeurer premier ministre. La Reine informoit exactement le cardinal Mazarin de tout ce qui se passoit; mais comme les ordres venoient lentement, fort souvent l'un détruisoit l'autre : ce qui apportoit beaucoup de confusion aux affaires.

Comme cette négociation retardoit la conclusion du mariage du prince de Conti, les frondeurs pressoient M. le prince d'exécuter sa promesse. Tout leur faisoit ombrage; ils soupçonnoient déjà la duchesse de Longueville et le duc de La Rochefoucauld d'avoir dessein de le rompre, de peur que le prince de Conti, qu'ils avoient toujours gouverné jusqu'alors, ne s'abandonnât à la conduite de la duchesse de Chevreuse et du coadjuteur. M. le prince, de son côté, contribuoit autant qu'il pouvoit à augmenter leurs soupçons. Le duc de La Rochefoucauld, pour les empêcher de découvrir la véritable cause de ces retarde-

mens (son traité avec la Reine n'étant ni arrêté ni rompu), étoit bien aise de rendre ce mariage suspect; mais il attendoit à se déterminer jusqu'à ce qu'il vît ce que deviendroit le garde des sceaux, dont la place étoit chancelante. On ne laissa pas d'envoyer à Rome pour avoir la dispense que le prince de Conti attendoit avec impatience. La personne de mademoiselle de Chevreuse lui plaisoit beaucoup, et d'ailleurs le changement de condition n'avoit pas peu de charme pour lui; il cachoit toutefois avec beaucoup de soin ce secret à tous ses amis, et principalement à la duchesse de Longueville, de peur qu'elle ne blâmât sa conduite, et qu'elle ne mît obstacle à un mariage dans lequel il faisoit consister tout son bonheur. Il pria le président Viole, qui en devoit dresser les articles, de surmonter toutes les difficultés, et d'accorder tout ce qu'on lui demanderoit. Pendant toutes ces intrigues la cour changea de face : on ôta les sceaux au marquis de Châteauneuf, et on les donna au premier président Molé; la Reine rétablit en même temps le marquis de Chavigny, et le fit chef de son conseil, dans la pensée que le faisant revenir de son propre mouvement il lui en auroit l'obligation tout entière, et seroit absolument dépendant de ses volontés. Elle crut d'abord ne s'être pas trompée dans son choix; cependant le marquis de Chavigny, croyant pouvoir gagner la confiance des deux partis, se vit fort éloigné de M. le prince et de ses meilleurs amis : aussi dès qu'il connut que tous les desseins de Sa Majesté ne tendoient qu'au retour du cardinal Mazarin, il l'avoua secrètement. Le prince de Conti, de son côté, s'imaginant qu'avec l'appui du prince son frère

il pouvoit obtenir tout ce que son ambition lui faisoit désirer, s'imagina ne pouvoir réussir dans ces desseins qu'en rompant le traité de ce prince avec la Reine : il le porta pour cet effet à en faire part au duc d'Orléans, afin que celui-ci le détournât de le conclure ; il inspira ensuite à Son Altesse Royale de l'indifférence pour la duchesse de Longueville et pour le duc de La Rochefoucauld, bien qu'il dût à l'un et l'autre toute la confiance que M. le prince lui témoignoit. La duchesse de Chevreuse s'aperçut bientôt de leur liaison; et comme elle étoit opposée aux intérêts du duc d'Orléans, son crédit ayant cessé par la disgrâce du marquis de Châteauneuf, elle craignit que le mariage de sa fille ne se rompît. Les établissemens qu'elle devoit procurer à M. le prince en étoient la principale condition, et ils devoient s'exécuter en même temps : ainsi, comme elle n'étoit plus en état de tenir sa parole, le prince de Condé paroissoit dégagé de la sienne. La seule chose qui la rassuroit étoit la passion que le prince de Conti témoignoit à sa fille : il lui rendoit mille soins qu'il contoit à ses amis, et particulièrement à sa sœur; mais il avoit de longues conversations avec les marquis de Noirmoutier et de Laigues, dont il ne rendoit compte à personne, contre sa coutume. Le président de Nesmond, qui s'en étoit aperçu, en avertit Son Altesse Sérénissime, et lui donna lieu de craindre que le prince de Conti n'achevât son mariage sans sa participation. M. le prince, surpris de la conduite de son frère, alla sur-le-champ le trouver sans communiquer son dessein à personne, et il lui dit de mademoiselle de Chevreuse, du coadjuteur, du marquis

de Noirmoutier et de M. de Caumartin, tout ce qu'il crut pouvoir dégoûter un amant. Ce discours fit tant d'impression sur l'esprit du prince de Conti, que, soit que dans ce moment tout son amour se fût éteint, ou qu'il jugeât que M. le prince ne consentiroit jamais qu'il épousât une personne de qui il avoit si mauvaise opinion, il résolut de ne plus songer à mademoiselle de Chevreuse; il se plaignit même de ce que ni la duchesse de Longueville, ni le duc de La Rochefoucauld, ni lui, ne l'avoient pas averti plus tôt de ce qu'on disoit d'elle dans le monde. On chercha dès-lors les moyens de rompre cette affaire sans aigreur; mais les engagemens étoient trop grands, et l'excuse trop désobligeante, pour espérer qu'on la reçût de bonne grâce; et il étoit à craindre que ce manquement de parole ne réveillât l'ancienne haine de madame de Chevreuse et des frondeurs contre le prince de Condé, et contre tous ceux qu'elle pouvoit soupçonner d'y avoir contribué.

Le président Viole fut chargé d'en aller faire le premier compliment à la duchesse de Chevreuse. Les deux princes devoient la voir le lendemain; mais soit qu'ils eussent quelque peine à rendre visite à une personne qu'ils offensoient d'une manière si sensible, ou que le prince de Condé, qui avoit été toujours depuis en mauvaise intelligence avec son frère, n'eût pu convenir avec lui de la manière qu'elle devoit être faite, ces princes, ni le président Viole, ne virent point madame de Chevreuse; et le mariage se rompit de leur côté, sans qu'ils essayassent de garder les moindres mesures. M. le prince s'étant ainsi brouillé avec les frondeurs, accepta le gouvernement

de Guienne avec celui de Bourgogne, sans parler de ce qu'il avoit demandé pour son frère, pour le duc de La Rochefoucauld, et pour ses autres amis.

Le marquis de Chavigny voyant M. le prince brouillé irréconciliablement avec les frondeurs, travailla à lui faire rompre son traité avec la Reine. Ce prince s'y porta contre le sentiment de la duchesse de Longueville, de la princesse palatine, et des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld. Le refus du gouvernement de Blaye en fournit le prétexte : la Reine nioit d'en avoir jamais écouté la proposition, et elle accusa le comte de Servien de l'avoir fait exprès pour rendre les demandes de M. le prince si hautes, qu'on ne pouvoit les lui accorder. Le comte de Servien et le marquis de Luynes furent disgraciés à cette occasion; mais leur disgrâce ne contenta pas le prince de Condé. La Reine, de son côté, ne se soucioit pas beaucoup de rompre avec lui, parce qu'elle s'imaginoit que la mésintelligence de ce prince avec la duchesse de Chevreuse donneroit à Sa Majesté le moyen de se réunir avec les frondeurs, et de les faire consentir au retour du cardinal Mazarin. La plupart des amis de M. le prince, par des intérêts différens, le sollicitèrent aussi à recommencer la guerre. La duchesse de Longueville, que le cardinal Mazarin avoit brouillée irréconciliablement avec son mari, ne pouvoit avec sûreté l'aller trouver en Normandie, après les mauvaises impressions que ce ministre lui avoit données de sa conduite. Cependant le duc de Longueville vouloit absolument l'obliger à retourner auprès de lui, et elle ne pouvoit éviter ce voyage qu'en portant son frère à rompre avec la cour, et à

reprendre les armes. Le prince de Conti, qui, sans attache alors, s'étoit soumis à la conduite de sa sœur, suivoit ses sentimens sans les connoître; et il vouloit la guerre, afin d'avoir un prétexte de quitter le petit collet, pour lequel il avoit une aversion invincible. Le duc de Nemours étoit amoureux et jaloux : il voyoit M. le prince mieux traité que lui de madame de Châtillon; il ne pouvoit l'éloigner de leur commune maîtresse qu'en l'engageant à une guerre qu'il croyoit devoir durer long-temps, et il employa toute son adresse pour l'y porter. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld étoient les seuls qui essayoient d'adoucir son esprit irrité : ils avoient bien connu par leur propre expérience les misères qui accompagnoient les guerres civiles, le peu de fruit qu'on en pouvoit espérer, et le péril auquel on s'exposoit; ils craignoient de retomber dans les malheurs d'où ils venoient de sortir. Bien que le duc de La Rochefoucauld eût autant de répugnance pour les brouilleries que le duc de Bouillon, il n'osoit le témoigner si ouvertement, parce que la duchesse de Longueville, pour qui il avoit beaucoup de considération, souhaitoit une rupture. Tout ce qu'il put faire fut d'essayer de lui faire désirer la paix; mais tous ses soins furent inutiles.

M. le prince, qui s'étoit déterminé à la guerre, envoya le marquis de Sillery à Bruxelles, sous prétexte de dégager madame de Longueville et le vicomte de Turenne des traités qu'ils avoient faits avec les Espagnols, mais en effet pour pressentir le comte de Fuensaldagne, gouverneur des Pays-Bas, sur les secours qu'on pouvoit espérer d'Espagne en

cas de rupture. Le comte répondit à cette ouverture suivant la coutume de la nation : il promit en général plus qu'on ne pouvoit raisonnablement demander, et n'oublia rien pour engager M. le prince à reprendre les armes. Pendant que ce prince prenoit ces mesures avec l'Espagne, la Reine négocioit avec le coadjuteur pour travailler de concert à la ruine de Son Altesse Sérénissime. Le traité devoit être secret pour l'intérêt de la Reine et pour celui des frondeurs, parce qu'il falloit se servir du crédit que ce parti avoit sur les peuples, qui seroient infailliblement contraires à tout ce qu'on entreprendroit en faveur du cardinal Mazarin. On offrit à la Reine d'assassiner M. le prince, ou de l'amener prisonnier. Elle eut horreur de la première proposition, et approuva la seconde. Le coadjuteur et le marquis de Lyonne se trouvèrent chez le comte de Montausier, pour convenir des moyens d'exécuter cette entreprise; mais on n'y put convenir ni du temps ni du lieu. Le marquis de Lyonne n'approuva pas cet emprisonnement, soit qu'il en craignît les suites pour l'Etat, ou que, ne souhaitant pas le retour du cardinal Mazarin, il jugeât la liberté de M. le prince le plus grand obstacle qu'on y pût mettre. Dans cette prévention, il découvrit au maréchal de Gramont, qu'il croyoit de ses amis, ce qui se tramoit contre M. le prince. Le maréchal ne conserva pas même le secret que le marquis de Lyonne lui avoit confié : il en fit confidence au marquis de Chavigny, après l'avoir engagé par toutes sortes de sermens à ne le point révéler. Celui-ci ne laissa pas d'en aller avertir sur l'heure M. le prince, qui d'abord n'en prit pas l'alarme, et crut qu'on fai-

soit courir ce bruit seulement pour l'obliger à quitter Paris. Il s'imagina que sa personne étoit en sûreté, puisqu'il étoit assuré de l'affection des peuples; et il avoit toujours auprès de lui un grand nombre d'officiers, tant de ses troupes que de celles du Roi, qui étoient également attachés à son service. Dans cette confiance, il alla un jour au Cours avec peu de suite, dans le même temps que le Roi y passoit en revenant de la chasse, accompagné de ses gardes et de ses chevau-légers. Le Roi continua son chemin, et M. le prince sortit du Cours pour ne lui pas donner le temps de profiter d'une occasion si favorable, et de le faire arrêter. Ils furent également surpris d'une rencontre si imprévue, et ne s'aperçurent de la faute qu'ils avoient faite l'un et l'autre que lorsqu'ils n'étoient plus en pouvoir de la réparer. Les avis continuels qu'on donnoit à M. le prince lui persuadèrent enfin qu'on vouloit s'assurer de sa personne; il ne prit pas néanmoins de nouvelles précautions pour s'en garantir : il se contenta de se réconcilier avec madame de Longueville et avec le duc de La Rochefoucauld.

Après avoir témoigné tant de fermeté, il prit l'alarme sur de foibles conjectures. Un soir, étant couché dans son lit, le marquis de Vineuil, qui lui étoit attaché, reçut, d'un gentilhomme nommé Boucher, un billet par lequel on lui mandoit d'avertir Son Altesse que deux compagnies des gardes avoient pris les armes, et qu'elles avoient marché vers le faubourg Saint-Germain. Sur cet avis, le prince s'imaginant qu'elles venoient investir l'hôtel de Condé, quoiqu'elles ne fussent destinées qu'à prêter main-forte aux gardes

des entrées du vin, il s'habilla promptement, monta à cheval, et sortit par le faubourg Saint-Marcel. Il attendit quelque temps sur le grand chemin des nouvelles du prince de Conti, qu'il avoit envoyé avertir. Une seconde alarme, plus mal fondée que la première, l'obligea à quitter ce poste : il prit pour un escadron des coquetiers qui s'avançoient vers lui au grand trot; et comme il n'étoit accompagné que de six ou sept personnes, il se retira vers Fleury, village près de Meudon. Le prince de Conti ayant été averti du départ de son frère, le fit savoir au duc de La Rochefoucauld, qui alla sur-le-champ à Fleury. M. le prince le renvoya à Paris pour donner avis au duc d'Orléans des motifs de sa sortie, pendant qu'il prenoit la route de Saint-Maur. Chacun raisonna sur ce départ suivant ses intérêts : le coadjuteur, la duchesse de Chevreuse et les frondeurs jugeoient que l'éloignement de M. le prince leur donneroit moyen de se réunir plus étroitement avec la cour, puisque la Reine avoit besoin d'eux. Quoique Sa Majesté craignît les malheurs dont l'Etat étoit menacé, elle s'imagina que le retour du cardinal Mazarin, qui par là devenoit infaillible, contribueroit beaucoup à rétablir l'autorité du Roi, et à dissiper toutes les cabales.

M. le prince, après avoir fait ce premier pas, demeuroit encore irrésolu, et se défioit de la légèreté de ceux qui le poussoient à la guerre, ne doutant point qu'ils ne l'abandonnassent lorsqu'ils pourroient trouver leurs avantages dans un accommodement particulier. Le duc de Bouillon ne vouloit plus prendre aucune liaison avec lui; le vicomte de Turenne avoit

déclaré qu'il ne s'engageroit pas dans cette guerre; le duc de Longueville vouloit demeurer en repos : d'ailleurs il étoit trop mal satisfait de sa femme pour s'intéresser dans un parti qui sembloit ne s'être formé que pour la tirer de son obéissance; et le maréchal de La Mothe avoit dégagé la parole qu'il lui avoit donnée de prendre les armes. Toutes ces considérations auroient porté M. le prince à s'accommoder avec la cour, s'il avoit pu prendre confiance à la Reine et au cardinal Mazarin. La considération de madame de Longueville le retenoit encore : comme elle ne pouvoit se dispenser d'aller trouver son mari en Normandie si l'accommodement de son frère se faisoit, elle ne pouvoit se résoudre à s'exposer aux emportemens d'un mari jaloux.

M. le prince, dans les premiers jours de sa retraite à Saint-Maur, avoit refusé de parler en particulier au maréchal de Gramont, qui étoit venu de la part du Roi lui demander la cause de son éloignement, et le convier de retourner à Paris, sur l'assurance qu'il lui donnoit d'une entière sûreté pour sa personne. M. le prince lui répondit devant tout le monde que, bien que le cardinal Mazarin et ses créatures fussent éloignés de la cour, il voyoit bien qu'il ne s'y faisoit rien que par ses ordres secrets; qu'après avoir souffert une injuste et rude prison, il ne pouvoit établir sa sûreté sur son innocence; mais que dans son éloignement il conserveroit toujours les mêmes sentimens qu'il avoit toujours eus pour le bien de l'Etat et pour la gloire du Roi. Le maréchal de Gramont, qui avoit cru pouvoir entrer en quelque négociation avec M. le prince, fut bien surpris lorsqu'il vit qu'il lui fer-

moit la bouche par des réponses dont personne ne savoit mieux la vérité que lui. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville se rendirent à Saint-Maur presque aussitôt que M. le prince; et quoiqu'il fût demeuré les premiers jours presque seul, leur cour ne fut guère moins grosse que celle du Roi : tous les divertissemens même s'y rencontroient; et pour montrer qu'on y avoit l'ame tranquille, le bal, la comédie, le jeu, la chasse et la bonne chère se succédoient les uns aux autres.

Jamais la cour n'avoit été partagée de tant d'intrigues qu'elle l'étoit alors. La Reine ne travailloit qu'à faire revenir le cardinal Mazarin; les frondeurs vouloient qu'on rendît les sceaux au marquis de Châteauneuf, s'imaginant que lorsqu'il seroit rétabli il pourroit traverser plus aisément sous main le retour de ce ministre, et même occuper sa place s'il étoit détruit. Le maréchal de Villeroy contribua autant qu'il pouvoit à y disposer la Reine; mais comme le marquis de Châteauneuf ne pouvoit revenir que le cardinal Mazarin n'y consentît, la chose n'étoit pas aisée. Pendant qu'on agissoit à la cour par tant de motifs différens, le duc de La Rochefoucauld, qui s'étoit aperçu de l'incertitude de M. le prince, crut se devoir servir de cette conjoncture pour garantir la duchesse de Longueville du voyage de Normandie, et pour porter en même temps M. le prince à écouter des propositions d'accommodement. Il représenta à cette princesse qu'il n'y avoit que son éloignement qui pût la garantir de retomber entre les mains de son époux; que M. le prince pouvoit aisément se lasser de la protection qu'il lui avoit donnée lorsqu'il l'avoit été voir

sous un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, principalement s'il croyoit pouvoir par cette voie attacher M. de Longueville à ses intérêts; qu'on l'accusoit elle-même de fomenter les troubles du royaume; qu'elle auroit à se reprocher toute sa vie d'avoir allumé une guerre si funeste à sa famille et à l'Etat; que les excessives dépenses que M. le prince seroit obligé de soutenir ne lui laisseroient ni le pouvoir ni peut-être même la volonté de subvenir à sa subsistance; que ne recevant rien du duc de Longueville, elle se trouveroit réduite à une extrême nécessité; et qu'enfin, pour prévenir tous ces malheurs, il seroit à propos qu'elle priât M. le prince de trouver bon qu'elle se rendît avec madame la princesse et le duc d'Enghien à Montrond, pour ne point l'embarrasser dans une longue marche s'il étoit obligé de partir. Madame de Longueville approuva ce conseil; et M. le prince fit partir aussitôt les deux princesses ses filles. Le duc de La Rochefoucauld, après avoir si bien réussi dans cette première négociation, s'adressa au duc de Nemours, qui, étant un peu revenu de sa jalousie, étoit plus capable de goûter ses avis. Il lui fit connoître qu'ils ne pouvoient jamais s'avancer ni l'un ni l'autre dans une guerre civile; qu'il pouvoit bien être engagé dans la disgrâce de M. le prince si la fortune lui étoit contraire; mais que ce prince, recueillant seul le fruit de ses desseins, ne songeroit qu'à soi-même; que la même nécessité qui faisoit balancer M. le prince à prendre les armes l'empêcheroit de les quitter s'il les avoit prises une fois; que ce prince ne trouveroit pas aisément de sûreté à la cour après l'avoir quittée,

puisqu'il n'y en avoit pu rencontrer dans un temps ou il n'avoit rien fait contre elle; qu'enfin la même passion qui le portoit à prendre les armes devoit l'en empêcher, puisque la guerre l'éloignant de sa maîtresse, il mettoit sa destinée entre les mains de son rival. Ces raisons touchèrent le duc de Nemours; et lorsqu'il en fut persuadé, ou que la légèreté ordinaire aux personnes de son âge l'eut porté à ne vouloir plus ce qu'il avoit désiré avec le plus d'ardeur, il promit de contribuer à la paix avec le même empressement qu'il avoit témoigné pour la guerre. Il prit des mesures avec le duc de La Rochefoucauld, et ils agirent de concert pour aplanir les difficultés.

Plus les affaires s'acheminoient du côté de M. le prince, plus la Reine s'en éloignoit, et plus sa haine augmentoit contre lui. Les frondeurs, qui ne le haïssoient pas moins, ne songeoient qu'à contenter leur vengeance; et ils le décréditoient dans l'esprit des peuples, par l'espérance qu'ils avoient de leur réconciliation avec la cour. Le cardinal, qui découvrit ce que le duc de La Rochefoucauld faisoit pour rétablir la paix, lui en voulut beaucoup de mal; et comme il lui attribuoit la rupture du mariage de mademoiselle de Chevreuse, il n'oublia rien pour le perdre, et pour faire servir la jalousie du duc de Longueville à sa vengeance.

M. le prince, encore indéterminé sur ce qu'il vouloit faire, employa toute son adresse pour justifier sa conduite au parlement et aux frondeurs, afin de pouvoir se servir d'eux au besoin. Comme il voyoit que la guerre qu'il seroit peut-être forcé d'entreprendre manquoit de prétexte, il croyoit en trouver dans le

rappel des ministres que la Reine avoit éloignés à sa recommandation. Il voulut même faire entendre aux ennemis du cardinal Mazarin qu'ils étoient plus intéressés que lui au retour de ce ministre, puisque ce n'étoit que pour concerter avec eux les moyens de faire revenir celui qui étoit l'objet de la haine publique que la Reine les recherchoit. Ces bruits, qui couroient dans la ville, firent beaucoup d'impression sur le peuple, qui croit aisément ce qu'il craint; mais le parlement n'en fut pas si touché. Cette compagnie étoit alors divisée en divers sentimens. Le premier président étoit demeuré ennemi de M. le prince, qu'il accusoit de lui avoir fait ôter les sceaux. Ceux qui étoient dans le parti de la cour se vengeoient assez ouvertement; mais les frondeurs se ménageoient davantage, et découvroient moins leurs desseins : ils n'osoient traverser le cardinal Mazarin, bien qu'ils eussent intention de le desservir.

Les esprits étoient dans cette disposition, quand M. le prince quitta Saint-Maur pour retourner à Paris. Il crut être en état de s'y maintenir contre les entreprises qu'on pouvoit faire sur sa personne, et que sa témérité donneroit de la réputation à ses affaires. Son dessein étoit d'aller trouver les princesses sa femme et sa sœur à Montrond, et de passer ensuite en Guienne, où l'on étoit bien disposé à le recevoir. Il envoya le comte de Tavannes en Champagne, où ses troupes l'attendoient, avec ordre de les faire marcher en corps au lieu qu'il lui marqueroit, et de pourvoir toutes les places. Il fit un fonds de cent mille écus pour se disposer à la guerre, bien qu'il n'y fût pas encore entièrement résolu. Il travailla à engager dans ses intérêts

le plus de gens de qualité qu'il put, et entre autres le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, qui étoient l'un et l'autre liés d'amitié avec le duc de La Rochefoucauld. Ce dernier se voyant obligé de suivre la fortune de M. le prince, tâcha de gagner le duc de Bouillon; mais comme ce duc se défioit également de la cour et du prince de Condé, il ne voulut rien promettre, attendant à se déclarer que l'affaire fût engagée. Le vicomte de Turenne s'emporta à de grandes plaintes contre M. le prince; il dit au duc de La Rochefoucauld qu'il se contenteroit d'avoir contribué à la liberté de Son Altesse Sérénissime, bien qu'elle ne l'y eût pas obligé par la conduite qu'elle avoit tenue envers lui, et qu'il prétendoit être en liberté d'agir à l'avenir suivant ses intentions. Le duc de La Rochefoucauld, qui ne demeuroit pas garant des paroles qu'il portoit de côté et d'autre, sut amener le duc de Bouillon à négocier directement lui-même avec M. le prince: ils se virent, et se retirèrent assez contens l'un de l'autre, sans s'être engagés à rien.

La cour et M. le prince travailloient avec les mêmes soins à gagner le parlement. Les frondeurs, bien qu'ils protestassent de ne chercher que le bien public, essayoient en toutes rencontres de choquer le prince de Condé. D'abord ils gardèrent quelque retenue; mais lorsqu'ils se virent appuyés par la cour, ils se déclarèrent ouvertement. Le coadjuteur fit paroître toute sa haine contre ce prince; il s'opposa sans mesure à tout ce qu'il proposa; il n'alla plus au Palais sans être suivi de ses amis et d'un grand nombre de gens armés. Cette fierté engagea M. le prince à se faire accompagner de même pour disputer le rang

au coadjuteur. Il jugea qu'il y avoit de l'imprudence à exposer sa vie en allant seul au Palais; et ensuite, préférant sa sûreté à un vain point d'honneur, il résolut de n'y plus aller sans y être accompagné par tous ceux de son parti. La Reine fut bien aise d'avoir reçu de nouveaux sujets de plainte contre M. le prince. Elle donnoit cependant toutes les preuves de sa protection au coadjuteur; elle voulut qu'il fût escorté par une partie des gendarmes et des chevau-légers du Roi, et par des officiers et des soldats du régiment des gardes. M. le prince se fit suivre par un grand nombre de personnes de qualité, par plusieurs officiers, et par une foule de gens de toutes professions qui ne le quittoient point. La salle du Palais se trouvant remplie de cette confusion de personnes de différens partis, le parlement appréhenda qu'il n'arrivât quelque désordre qui pouvoit envelopper tous les particuliers dans un même péril. Le premier président, pour prévenir le mal, pria M. le prince de ne se plus faire accompagner quand il viendroit au Palais. Un jour que le duc d'Orléans ne s'y étoit pas trouvé, et que M. le prince et le coadjuteur s'étoient fait accompagner par leurs amis, leur nombre, et l'aigreur qui parut entre les deux partis, augmentèrent la crainte du premier président. En effet, M. le prince ayant dit quelques paroles piquantes au coadjuteur, celui-ci, sans s'étonner, lui répondit que ses ennemis au moins ne l'accusoient pas d'avoir manqué à ses promesses, et que peu de personnes se trouvoient exemptes de ce défaut; ce qu'il dit en regardant M. le prince, pour montrer que c'étoit de lui qu'il vouloit parler. Bien que M. le prince comprît qu'il vouloit

faire entendre par là qu'il avoit rompu sans sujet le mariage de mademoiselle de Chevreuse, il demeura maître de son ressentiment, et il ne répondit rien au discours du coadjuteur. On vint en même temps avertir la compagnie que la salle étoit remplie de gens armés, et que comme ils étoient dans des intérêts opposés, il étoit à craindre qu'il n'arrivât un grand désordre si on n'y apportoit un prompt remède. Alors le premier président dit à M. le prince que la compagnie lui seroit obligée s'il vouloit faire retirer ceux qui l'avoient suivi. M. le prince offrit sans hésiter de congédier ses amis, et il pria le duc de La Rochefoucauld de les faire sortir sans désordre. Le coadjuteur se leva, et dit qu'il alloit aussi renvoyer les siens. En effet, il sortit de la grand'chambre pour aller parler à ses amis. Le duc de La Rochefoucauld marchoit huit à dix pas derrière lui; et il étoit encore dans le parquet des huissiers quand le coadjuteur parut dans la grand'salle. A sa vue, tous ceux qui tenoient son parti mirent l'épée à la main, sans en savoir la raison; et les amis de M. le prince firent la même chose. Chacun se rangea du parti qu'il soutenoit; et dans un instant ils ne furent plus séparés que de la longueur des épées, sans que parmi tant de braves gens, et si animés les uns contre les autres, il s'en trouvât aucun qui alongeât un coup d'épée, ni qui tirât un coup de pistolet. Le coadjuteur voyant un si grand désordre, voulut se retirer, et retourner dans la grand'chambre. En arrivant de la salle qui va au parquet des huissiers, il trouva que le duc de La Rochefoucauld s'en étoit déjà rendu maître. Il essaya néanmoins avec effort d'y entrer; mais comme elle

ne s'ouvroit que par la moitié, et que le duc de La Rochefoucauld la tenoit, ce duc, dans le temps que le coadjuteur entroit, la referma, de manière qu'il l'arrêta. Le prélat ayant la tête passée du côté du parquet et le corps dans la salle, le duc de La Rochefoucauld fut tenté de se servir d'une occasion si favorable pour se défaire de son plus mortel ennemi; mais pendant qu'il demeuroit irrésolu, Champlâtreux, fils du premier président, sortit de la grand'chambre, et dégageant le coadjuteur, le tira du plus grand péril où il se fût trouvé de sa vie. Il retourna prendre sa place, et le duc de La Rochefoucauld en fit autant de son côté. Le coadjuteur commença par se plaindre de la violence qu'on lui avoit faite, et dit qu'on l'avoit voulu assassiner; mais le duc fit si bien connoître qu'il l'auroit fait s'il l'avoit voulu, que cette déclamation ne tourna qu'à la confusion du coadjuteur. Le duc de Brissac, qui étoit parent de ce prélat, prit son parti, et eut quelque parole avec le duc de La Rochefoucauld. Ils avoient résolu de se battre dès le même jour sans second; mais comme le sujet de leur querelle avoit été public, le duc d'Orléans les accommoda. Le coadjuteur évita depuis de retourner au Palais; et comme il ne se trouvoit plus avec M. le prince, il n'y avoit pas lieu de craindre un pareil accident. Un jour néanmoins M. le prince le rencontra lorsqu'il le cherchoit le moins. Son Altesse sortoit du Palais ayant le duc de La Rochefoucauld avec elle, et suivie d'une foule innombrable de peuple. Il trouva ce prélat revêtu de ses habits pontificaux, menant la procession de Notre-Dame avec plusieurs châsses et quantité de reliques. M. le prince s'arrêta pour mar-

quer de la déférence à l'Eglise; et le coadjuteur, continuant son chemin sans s'émouvoir, fit une profonde révérence à Son Altesse lorsqu'il fut vis-à-vis d'elle; après quoi il lui donna sa bénédiction, aussi bien qu'au duc de La Rochefoucauld. Le peuple qui suivoit M. le prince, ému par cette rencontre, dit mille injures au coadjuteur, et l'auroit mis en pièces si Son Altesse n'eût fait descendre ses gens pour apaiser ce tumulte.

[1652] Le prince de Condé s'étant enfin résolu à la guerre, partit pour la Guienne avec ses troupes. Il fut reçu dans Bordeaux; il assiégea Miradoux dont on avoit refusé de lui ouvrir les portes, et il défit le marquis de Saint-Luc, qui s'étoit avancé pour secourir la place. Le comte d'Harcourt, que le Roi envoya dans cette province avec une armée, fit changer la face des choses : il fit lever le siége de Miradoux, et enleva les gardes du prince de Condé avec trois ou quatre cents chevaux. Le marquis de Persan, et ensuite le prince de Condé lui-même, accoururent au secours avec le reste des troupes; mais ils furent contraints d'abandonner ce poste, de passer la Garonne à Boué, et de se retirer à Agen. Les divisions de cette ville firent bientôt connoître à ce prince qu'elle ne demeureroit dans son parti qu'autant qu'elle y seroit retenue par sa présence ou par une forte garnison. Comme il ne pouvoit pas y faire un long séjour, il résolut, pour s'en assurer, d'y faire entrer le régiment d'infanterie de Conti, et de se rendre maître d'une porte par laquelle il pût faire entrer de plus grandes forces malgré la bourgeoisie. Cette entreprise n'ayant pas été exécutée avec le secret nécessaire, les habitans en

eurent connoissance, et se mirent en devoir de l'empêcher. Ils prirent les armes et firent des barricades; ce qui obligea le prince de Condé à monter à cheval pour apaiser la sédition par sa présence, et pour demeurer maître de la porte de Grave, jusqu'à ce que le régiment s'en fût emparé. L'arrivée des troupes augmenta le désordre au lieu de le faire cesser, et dans un instant toutes les rues furent barricadées. Le peuple conserva néanmoins du respect pour le prince et pour les officiers généraux; mais il ne garda aucune mesure dans les lieux où ils n'étoient point. La nuit qui approchoit augmenta la témérité; et le prince se vit réduit à sortir honteusement de la ville, ou à la faire piller et brûler. L'un et l'autre parti étoit également dangereux : s'il quittoit Agen, il ne pouvoit pas douter que la bourgeoisie n'ouvrît les portes aux troupes du Roi; et s'il le brûloit, cette violence ne pouvoit manquer de soulever contre lui toute la province, dont les plus considérables villes s'étoient déclarées en sa faveur. Ces raisons le portèrent à tenir un tempérament qui sauvât son autorité en apparence, et lui servît de prétexte pour pardonner au peuple d'Agen. Le duc de La Rochefoucauld, qui en fut le médiateur, parla aux principaux bourgeois, et les disposa à s'assembler dans l'hôtel-de-ville pour y nommer des députés, qui iroient faire de leur part à M. le prince des excuses de tout ce qui s'étoit passé, et le supplieroient de leur prescrire les moyens de lui conserver Agen dans la soumission qu'ils lui avoient jurée. M. le prince alla à l'assemblée, et dit aux bourgeois qu'il n'avoit fait entrer des troupes que pour les soulager de la garde de la ville; mais que puisqu'ils ju-

geoient ce secours inutile, il les feroit sortir, et se contenteroit que la ville mît sur pied un régiment d'infanterie levé à ses dépens, dont on lui nommeroit les officiers. Ces conditions furent acceptées; les barricades aussitôt cessèrent, les troupes sortirent, et tout parut tranquille comme avant la sédition. Le prince de Condé demeura encore quelques jours à Agen pour achever de calmer les esprits. Pendant le séjour qu'il y fit, il reçut la nouvelle que l'armée de Flandre commandée par le duc de Nemours, et les troupes du duc d'Orléans conduites par le duc de Beaufort, s'étoient jointes, et marchoient vers la rivière de Loire.

Le prince de Condé auroit eu lieu d'espérer quelque heureux succès de ses desseins, si ces deux généraux avoient pu vivre en bonne intelligence; mais bien qu'ils fussent beaux-frères, ils ne pouvoient sympathiser ensemble : ce qui rompit toutes les mesures de M. le prince. Il savoit que leurs forces séparées ne pouvoient tenir la campagne devant l'armée du Roi, commandée par le vicomte de Turenne et par le maréchal d'Hocquincourt, et fortifiée non-seulement par les troupes que le cardinal Mazarin avoit amenées, mais encore par l'approche de la cour. Les ordres du duc de Nemours étoient de passer la rivière de Loire pour séjourner à Montrond, et de marcher aussitôt vers la Guienne. Le duc de Beaufort en avoit reçu de contraires du duc d'Orléans, qui ne pouvoit consentir que l'armée s'éloignât de Paris, dans la crainte que le peuple et le parlement ne changeassent de volonté lorsqu'ils verroient l'armée du duc de Nemours passer en Guienne, et celle du

Roi demeurer dans leur voisinage. Le coadjuteur, qui avoit plus de part que personne à la confiance de Monsieur, augmentoit encore sa crainte et son irrésolution naturelle. Il avoit sa politique pour en user ainsi : il prétendoit, en retenant l'armée en deçà de la Loire, la rendre inutile au prince de Condé qu'il regardoit toujours comme son ennemi, et s'acquérir par là des considérations envers la cour, en faisant connoître qu'il gouvernoit entièrement Son Altesse Royale; il espéroit aussi que cette réputation lui faciliteroit les moyens d'obtenir le chapeau de cardinal : ce qui étoit son principal objet. M. de Chavigny ne rouloit pas dans son esprit de moindres projets; il prétendoit gouverner également le duc d'Orléans et le prince de Condé, en faisant connoître à l'un le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de l'autre. Il vouloit par ce moyen se rendre le négociateur de la paix, et il s'étoit uni avec le duc de Rohan, qu'il croyoit lui pouvoir être utile auprès de ces deux princes : il s'étoit aussi assuré de Fabert, pour le faire agir auprès du cardinal Mazarin quand il seroit nécessaire. Le mérite qu'il espéroit s'acquérir par le succès de cette négociation lui donnoit lieu de se flatter qu'après avoir fait la paix particulière, il seroit choisi avec le cardinal Mazarin pour conclure la générale : il croyoit même que, par la considération que le prince pouvoit lui donner auprès des Espagnols, il recueilleroit tout le fruit des bons succès, et que le cardinal Mazarin seroit chargé de la honte et du blâme des événemens contraires. Dans cette vue, il écrivit plusieurs fois au prince de Condé pour le presser de quitter la Guienne; il lui représenta le besoin que

l'armée avoit de sa présence, et l'intérêt qu'il avoit de la conserver, puisque son dépérissement étoit la ruine de ses espérances; il lui remontra encore que, faisant des progrès dans le cœur du royaume et à la vue du Roi, il rétabliroit dans un moment non-seulement la Guienne, mais encore tout le reste de son parti. Ces raisons firent tout l'effet que M. de Chavigny pou voit désirer, parce que le prince de Condé avoit de la confusion de ce que la foiblesse de ses troupes l'obligeoit sans cesse à lâcher le pied devant le comte d'Harcourt. Il communiqua son dessein au duc de La Rochefoucauld et au comte de Marsin, qui lui représentèrent également ce qu'il en devoit espérer ou craindre; ils ne voulurent lui donner aucun conseil là-dessus, mais ils témoignèrent tous deux souhaiter de le suivre, et le prièrent avec instance de le leur permettre. Il choisit le duc de La Rochefoucauld pour l'accompagner, et laissa le comte de Marsin auprès du prince de Conti, se reposant entièrement sur lui de maintenir son parti dans la Guienne. La division du peuple de Bordeaux, et la mésintelligence qui étoit alors entre le prince de Conti et la duchesse de Longueville, pouvoient faire naître à toute heure des accidens qu'il auroit été difficile à tout autre de prévenir.

Les Bordelais étoient divisés en deux cabales. Les riches bourgeois en composoient une, dont l'avis étoit de maintenir les sentimens de leurs magistrats, et de se rendre si puissans et si nécessaires dans la ville, que M. le prince et le parlement seroient obligés de les considérer comme les arbitres de leurs intérêts. L'autre cabale étoit formée par ceux de la lie du peu-

ple, qui, n'ayant rien à perdre, étoient les plus séditieux. Ceux-ci s'étoient assemblés plusieurs fois sans dessein près du château du Ha, dans un lieu appelé l'Ormée, et ils en prirent le nom. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville appuyèrent cette faction, plus pour leurs intérêts particuliers que pour ceux du parti ; ce qui lui donna un grand avantage sur l'autre. Le prince de Conti étoit porté à la paix par sa légèreté naturelle, qui lui faisoit haïr la guerre parce qu'il l'avoit désirée au commencement. Il excusoit néanmoins son changement sur ce que M. le prince, après avoir signé un écrit par lequel il s'engageoit à ne faire aucun traité qu'il ne lui procurât le gouvernement de Provence, s'étoit relâché sur cet intérêt : il est vrai qu'il ne s'y prêta pas tant de son propre mouvement que par le conseil de ses confidens, gagnés par le cardinal Mazarin. Ceux-ci, pour le détacher de la duchesse de Longueville, firent passer dans son esprit les amusemens de cette princesse pour des intrigues criminelles ; ils décrièrent sa conduite, et érigèrent leur maître en censeur importun. La duchesse de Longueville, qui se voyoit alors irréconciliable avec son mari, avoit tâché inutilement de s'accommoder avec la cour par l'entremise de la princesse palatine. Elle voyoit le prince de Conti dans une colère dont elle n'avoit pu le faire revenir : elle savoit encore que le prince de Condé n'étoit pas plus content d'elle ; elle n'ignoroit pas que ce prince s'étoit plaint diverses fois qu'elle avoit eu dessein de ruiner son parti par des voies extraordinaires pour l'intérêt du duc de Nemours, et qu'il avoit témoigné appréhender qu'elle ne fût prête à faire la même chose en faveur de tout

autre de qui elle s'entêteroit. Cette princesse se voyant donc abandonnée de tous côtés, crut ne pouvoir se rétablir qu'en formant dans Bordeaux un parti qui fût assez puissant pour lui donner une nouvelle considération auprès du prince de Condé et envers la cour. Elle jugea celui de l'Ormée propre à seconder son dessein, et elle engagea dans ses intérêts les plus considérables de cette faction. Le parlement n'étoit pas plus uni que le peuple; ceux de ce corps qui étoient contre la cour étoient divisés en grande et petite Fronde. Quoique ces deux partis fussent également dans celui de M. le prince, ils étoient fort opposés en toutes choses. Au commencement, l'Ormée avoit été unie avec l'une et l'autre Fronde; mais elle s'en étoit séparée plusieurs fois, suivant les divers intérêts qui la faisoient agir. Le crédit et l'insolence de cette faction augmentèrent tellement, par la protection qu'elle reçut du prince de Conti et de la duchesse de Longueville, que les excès auxquels elle se porta avancèrent la perte du parti. En désespérant le parlement et le reste du peuple, ils donnèrent lieu à plusieurs conjurations, et à toutes les autres intrigues de la cour qui remirent enfin Bordeaux sous l'obéissance du Roi. Le prince de Conti se servit de ces divisions pour ruiner le crédit de sa sœur, pendant qu'elle croyoit établir le sien dans Bordeaux par la même voie.

Le prince de Condé, informé de toutes ces choses, prévoyoit qu'une si grande opposition de sentimens alloit détruire son parti, et que la division augmenteroit encore par son éloignement. Il crut devoir par cette raison laisser le comte de Marsin en Guienne

pour remédier à de si grands désordres, ou en tout cas pour empêcher que pendant son absence le prince de Conti et la duchesse de Longueville n'entreprissent rien qui pût lui préjudicier. Après qu'il eut réglé avec le comte de Marsin et Lenet ce qui regardoit l'armée, les cabales de Bordeaux et celles de sa famille, il fit venir le prince de Conti à Agen, lui laissa la conduite de toutes choses, et le pria de suivre les conseils de ces deux hommes. Il se prépara ensuite à aller joindre l'armée du duc de Nemours, quoiqu'il y trouvât de grandes difficultés. Le comte d'Harcourt étoit si près d'Agen, et il y avoit dans la ville tant de personnes dévouées à la cour, qu'il étoit difficile de partir sans que ce comte en fût averti; le bruit même de son départ avoit couru avant qu'il eût été résolu, parce qu'il paroissoit nécessaire. Le chemin étoit presque de six vingts lieues, qu'il falloit faire sur les mêmes chevaux : ainsi il étoit facile de faire suivre M. le prince par des partis, ou d'en donner avis à la cour par des courriers, afin qu'elle mandât aux villes et aux garnisons de s'opposer à son passage. Il ne pouvoit confier ce secret à beaucoup de gens, ni faire le voyage sourdement avec peu de personnes; il falloit encore persuader à tout le monde qu'il retourneroit à Bordeaux, et empêcher les officiers les plus déterminés de l'y accompagner, sous des prétextes qui ne leur fissent rien soupçonner de son dessein. Ce fut dans cette vue qu'il laissa le prince de Conti à Agen, et que, feignant de vouloir aller à Bordeaux pour deux ou trois jours seulement, il donna ordre à tous les officiers et à tous les volontaires de demeurer auprès de son frère.

Il partit d'Agen le jour des Rameaux à midi, avec le duc de La Rochefoucauld, le prince de Marsillac, Guitaut, Chavigny, Gourville, et un valet de chambre. Il avoit averti de son départ le marquis de Lévis, qui avoit un passe-port du comte d'Harcourt pour se retirer en Auvergne. Ce marquis l'attendoit à Lanquais avec des chevaux, et avec Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld. Le prince de Condé et ceux qui l'accompagnoient passèrent à la suite du marquis de Lévis, comme s'ils eussent été les mêmes domestiques dont les noms étoient écrits dans les passe-ports. Ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage fut l'extrême diligence avec laquelle on marcha jour et nuit, et presque toujours sur les mêmes chevaux. On ne s'arrêta jamais deux heures dans un même lieu, ou pour dormir ou pour reposer, et on ne logea chez deux ou trois gentilshommes amis du marquis de Lévis que pour y faire halte, ou pour acheter des chevaux. Ces gentilshommes soupçonnèrent si peu M. le prince d'être ce qu'il étoit, que pendant la liberté que donne la table ils lui apprirent des particularités de ses proches qu'il avoit peut-être ignorées jusqu'alors. Enfin, après avoir pris son chemin par la vicomté de Turenne, et par Charlus en Auvergne, il arriva le samedi au soir au Bec-d'Allier, à deux lieues de La Charité, où il passa la Loire sans empêchement, bien qu'il y eût dans cette ville deux compagnies de cavalerie commandées par le marquis de Bussy-Rabutin. De là il dépêcha Gourville à Paris, pour avertir Son Altesse Royale et M. de Chavigny de sa marche.

Il passa le jour de Pâques à Cosne, où on faisoit

bonne garde; et comme la cour étoit à Gien, il dit partout qu'il alloit avec ses compagnons finir son quartier auprès du Roi. Il quitta cependant le grand chemin de la cour, qu'il jugea ne pouvoir suivre long-temps sans être connu, et prit celui de Châtillon. Il pensa même avoir sujet de se repentir de ne l'avoir pas fait plus tôt; car il rencontra deux courriers, dont l'un reconnut le marquis de Guitaut. Quoique ce courrier ne s'arrêtât pas pour lui parler, il parut assez d'émotion sur son visage pour faire juger qu'il soupçonnoit que M. le prince n'étoit pas loin : on apprit bientôt qu'il en avoit eu un entier éclaircissement par le valet de chambre du prince. Ce domestique, qui étoit demeuré derrière, avoit été rencontré par ce même courrier, qui avoit feint de vouloir le tuer pour avoir le temps de le reconnoître. Cet accident fit résoudre M. le prince non-seulement à quitter sur-le-champ le grand chemin, mais encore à laisser Bercenet près d'un pont pour tuer le courrier, en cas qu'il prît le chemin qui paroissoit celui qu'il devoit tenir pour aller porter à la cour l'avis de la rencontre qu'il avoit faite. Le hasard voulut qu'il en prît un autre, quoiqu'il portât en diligence cette nouvelle à Gien, où étoit la cour, à dix lieues d'Orléans. Sur son rapport, on dépêcha sur-le-champ le comte de Sainte-Maure et vingt maîtres pour aller attendre M. le prince sur le chemin par où il pouvoit aller de Châtillon à l'armée du duc de Nemours, avec ordre de le prendre vif ou mort. Le prince de Condé, qui jugea bien que cette rencontre feroit indubitablement découvrir son passage, marcha en diligence vers Châtillon; mais comme il falloit faire cette journée trente-

cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître lui fit perdre beaucoup de temps, et donna au comte de Sainte-Maure celui qu'il lui fallut pour joindre Son Altesse. Un autre accident encore pensa faire prendre M. le prince : lorsqu'il fut arrivé au canal de Briare, il rencontra les maréchaux des logis de deux ou trois régimens de cavalerie qui venoient loger dans le même endroit. Comme le corps y arrivoit par différentes routes, il étoit bien difficile de prendre un chemin assuré. Chavagnac, qui connoissoit près de là un gentilhomme nommé Binclair, voulut l'aller chercher, et mena Guitaut avec lui pour porter quelque chose à manger au prince de Condé; mais cette journée étoit destinée aux aventures. Dans le temps que Chavagnac sortoit de la maison de son ami pour l'aller chercher, et pour dire à Guitaut d'y entrer, un officier des mêmes régimens dont j'ai parlé y descendit : tout ce que put faire la maîtresse de la maison pour empêcher qu'il n'arrivât du désordre chez elle, par la rencontre de gens de différens partis, fut d'envoyer sa fille au devant de Guitaut pour l'avertir qu'il étoit entré chez elle un officier des troupes du Roi. Pendant cet embarras, M. le prince, qui attendoit des nouvelles de Chavagnac et de Guitaut, avoit été contraint d'abandonner le lieu où ils l'avoient laissé, à cause de l'arrivée des troupes. Il avoit envoyé son valet de chambre à Châtillon pour avertir le concierge de tenir la porte du parc ouverte; de sorte qu'il n'avoit plus avec lui que le duc de La Rochefoucauld et le prince de Marsillac. Ils marchèrent néanmoins toujours vers Châtillon : le prince de Marsillac alla un peu devant M. le prince, et le duc

de La Rochefoucauld derrière à la même distance, afin qu'étant averti par l'un des deux, il eût quelque avantage pour se sauver. Ils n'avoient pas fait grand chemin en cet ordre, qu'ils entendirent tirer des coups de pistolet vers la route qu'avoit prise le valet de chambre; ils virent en même temps paroître à main gauche quatre cavaliers qui venoient à eux au grand trot. Ils ne doutèrent point alors qu'ils ne fussent suivis, et ils tournèrent à eux dans le dessein de se faire plutôt tuer que d'être pris. Ils en furent quittes à meilleur marché; car ayant reconnu ces quatre hommes lorsqu'ils en furent plus près, ils virent que c'étoit Chavagnac qui les cherchoit avec trois gentilshommes; de sorte qu'ils arrivèrent tous ensemble à Châtillon sans aucun danger. Le prince de Condé y apprit des nouvelles de l'armée qu'il vouloit joindre, et il sut qu'elle étoit vers Lorris, près de la forêt d'Orléans, à trois lieues de Châtillon. Il sut encore qu'il y avoit dix ou douze chevau-légers de la garde du Roi, et quelques officiers, logés dans la ville de Châtillon. Cette nouvelle lui fit précipiter son départ; et craignant d'être découvert, il se mit en chemin à minuit avec un garde qui avoit offert de le conduire à Lorris : ce guide l'ayant égaré, pensa être cause de sa perte. Le prince, après avoir long-temps marché, s'aperçut qu'il n'étoit qu'à une petite lieue de Gien, ou étoit la cour. Comme il quittoit le chemin pour prendre celui de Lorris, il passa à trente pas du lieu où le comte de Sainte-Maure l'attendoit. Le comte néanmoins ne branla point, soit qu'il ne le connût pas, ou qu'il n'osât le charger : ainsi il arriva à Lorris sans obstacle. Il voulut y faire repaître ses chevaux; mais bien qu'il s'y cachât avec

les mêmes précautions qu'il avoit fait ailleurs, il y fut reconnu, aussi bien que le duc de La Rochefoucauld, par quelques habitans, dont plusieurs étoient officiers de la maison du Roi ou de Monsieur. Cette rencontre lui servit au lieu de lui nuire, parce que quelques-uns montèrent à cheval avec lui, et l'accompagnèrent jusqu'à l'armée du duc de Nemours. Il en rencontra l'avant-garde à l'entrée de la forêt d'Orléans, et quelques cavaliers crièrent au *qui vive?* mais l'ayant reconnu, ils en répandirent la nouvelle dans toute l'armée, qui le reçut avec une joie extraordinaire.

Voilà ce qui s'étoit passé en France pendant mon séjour à Londres.

Le cardinal Mazarin me permit de retourner à Paris, où mon père étoit resté à cause de la charge qu'il avoit chez Monsieur. Il jugea que j'y pouvois être plus utile à la cour qu'en allant où elle étoit, et il me donna des instructions secrètes sur ce que j'avois à faire. J'appris en arrivant que l'aigreur augmentoit tous les jours entre les ducs de Nemours et M. de Beaufort, bien que la présence du Roi et celle de ses armées les dût obliger à sacrifier leurs ressentimens particuliers à l'intérêt de leur parti. M. le prince, qui connoissoit le préjudice que pourroient recevoir ses affaires de leurs mésintelligences, employa son adresse et son autorité pour les accommoder : il lui fut d'autant plus facile d'en venir à bout, que son arrivée leur ôtant le commandement, faisoit cesser la principale cause de leur jalousie. Après cette journée, l'armée des princes marcha à Lorris, où elle se reposa un jour. Il s'en passa encore trois ou quatre, pendant lesquels elle s'empara de Montargis. On quitta de bonne heure

ce poste, parce que la ville étoit remplie de blé et de vin dont on pouvoit se servir au besoin, et parce que les princes s'imaginèrent que cet exemple de douceur produiroit un effet avantageux pour leur parti. L'armée, en partant de Montargis, alla loger à Château-Regnard, ou Gourville arriva, et rendit compte à M. le prince des dispositions où étoient les amis qu'il avoit laissés dans Paris. Les uns lui conseilloient de demeurer toujours à l'armée, parce que les résolutions de Monsieur et du parlement dépendroient toujours du succès de la guerre. M. de Chavigny, au contraire, mandoit positivement à ce prince que sa présence étoit nécessaire à Paris; que les cabales de la cour et du coadjuteur se fortifioient tous les jours dans le parlement, et qu'elles entraîneroient infailliblement le duc d'Orléans, si Son Altesse ne venoit le tirer de la dépendance où il étoit, et mettre le duc de Rohan et lui en possession d'une place qu'ils ne pouvoient plus disputer sans la présence du cardinal de Retz. Les uns et les autres néanmoins convinrent qu'il falloit avant toutes choses faire quelque entreprise sur l'armée du Roi, pour donner de la réputation au parti. Pendant que le prince de Condé balançoit sur le choix de ces deux avis, il apprit que la brigade du maréchal d'Hocquincourt étoit encore dans des quartiers séparés, assez près de Château-Regnard, et que le lendemain elle devoit se joindre à celle du vicomte de Turenne. Sur cette nouvelle, il résolut de marcher à l'heure même avec toute son armée droit à celle du maréchal d'Hocquincourt, avant qu'elle eût le temps de se rassembler, et de se retirer vers le vicomte de Turenne. Le succès répondit à son attente :

il entra d'abord dans deux quartiers qui donnèrent l'alarme aux autres; ce qui n'empêcha pas qu'il n'en enlevât cinq tout de suite. Les quatre premiers ne firent presque point de résistance; mais le maréchal d'Hocquincourt s'étant mis en bataille avec huit cents chevaux sur le bord d'un ruisseau qu'on ne pouvoit passer qu'un à un sur une digue fort étroite et fort rompue, il se disposa à disputer le passage au-delà duquel étoient les autres quartiers qu'on vouloit attaquer. Cependant comme il ne pouvoit résister à une armée entière avec un si petit corps de cavalerie, dès que le duc de Nemours et trois ou quatre autres eurent passé le défilé, il se retira dans son quartier et le laissa passer, se contentant de se mettre en bataille pour essayer de prendre son temps, et de charger les ennemis pendant le pillage. Ce quartier-là ne fit pas plus de résistance que les autres; mais comme les maisons étoient couvertes de chaume et qu'on y mit le feu, il fut aisé au maréchal d'Hocquincourt de discerner à la clarté des flammes le nombre des troupes qui étoient passées. Ainsi lorsqu'il s'aperçut qu'il n'y avoit pas plus de cent chevaux, il marcha pour les charger avec tout son corps de cavalerie. Le prince de Condé voyant un combat si inégal, fit promptement un escadron de ceux qui étoient autour de lui, et il marcha aux ennemis, qui étoient encore quatre contre un. Le hasard avoit fait trouver en ce lieu-là tous les officiers généraux de son armée, pour lui faire voir ce qu'un mauvais succès pouvoit lui faire perdre. Il avoit composé le premier rang, où il étoit, des ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, du prince de Marsillac, du marquis de Clinchant, qui

commandoit les troupes d'Espagne; du comte de Tavannes, lieutenant général; de Guitaut, de Gaucourt, et de quelques autres officiers. Les deux escadrons firent leur décharge d'assez près, sans que pas un ne pliât : deux autres ayant chargé en même temps celui du prince de Condé, le duc de Nemours reçut un coup de pistolet au travers du corps, et son cheval fut tué sous lui. L'escadron de M. le prince ne pouvant soutenir deux décharges si près à près, se rompit, et se retira un peu en désordre vers le quartier, qui étoit en feu. Le prince de Condé et les officiers généraux ayant pris la tête de l'escadron, l'arrêtèrent. Le maréchal d'Hocquincourt se contenta de l'avoir fait plier, sans l'enfoncer : il y eut seulement quelques officiers et quelques cavaliers qui s'avancèrent. Le prince de Marsillac, qui se trouva à douze ou quinze pas derrière l'escadron lorsqu'il plioit, tourna tête à un officier, et le tua de plusieurs coups d'épée entre les deux escadrons. Le prince de Condé ayant arrêté le sien, fit volte-face aux ennemis, qui n'avoient osé le pousser de crainte qu'il ne fût soutenu par de l'infanterie : ce désordre ayant donné le temps à un escadron de trente maîtres de passer le défilé, le prince de Condé se mit à la tête de cet escadron avec le duc de La Rochefoucauld, et attaqua le maréchal d'Hocquincourt en tête, pendant que l'autre escadron, dont le duc de Beaufort avoit pris la conduite, le chargeoit en queue. Cette manœuvre acheva de renverser les ennemis : une partie se jeta dans Bleneau, et le reste fut poussé jusqu'à quatre lieues d'Auxerre, sans que les troupes du Roi essayassent de se rallier. Elles perdirent tout leur

bagage, et on leur prit trois cents chevaux. Cette déroute auroit été plus grande, sans l'avis qui fut donné au prince de Condé que l'armée du vicomte de Turenne paroissoit.

Cette nouvelle l'obligea à retourner vers son infanterie, qui s'étoit débandée pour piller. Après avoir rallié ses troupes, il marcha vers le vicomte de Turenne, qui mit son armée en bataille dans une grande plaine, à la portée du mousquet d'un bois d'une vaste étendue, par le milieu duquel il falloit que le prince de Condé passât pour aller à lui. Ce passage étoit assez large pour y faire marcher dix escadrons de front; mais comme il étoit fort marécageux, et qu'on y avoit fait plusieurs fossés pour le dessécher, on ne pouvoit arriver à la plaine qu'en défilant. Le prince de Condé le voyant occupé par les troupes du Roi, jeta son infanterie à droite et à gauche dans le bois qui le bordoit pour en éloigner les ennemis : cela ne fit pas l'effet qu'il avoit désiré. Le vicomte de Turenne craignant d'être incommodé par la mousqueterie, quitta son poste pour en aller prendre un autre un peu plus éloigné. On crut qu'il se retiroit vers Gien, et qu'on le déferoit aisément dans le désordre de sa retraite avant qu'il pût y arriver : dans cette pensée, le prince de Condé fit avancer sa cavalerie, et se hâta de faire passer le défilé à ses escadrons pour entrer dans la plaine. Le vicomte de Turenne jugeant bien qu'il y avoit du désavantage pour lui de combattre dans un lieu découvert contre le prince de Condé, dont les troupes étoient victorieuses et plus fortes que les siennes, prit le parti de retourner l'épée à la main sur les dix escadrons pour défaire ce qui se-

roit passé, et pour arrêter le reste des troupes au-delà du défilé. M. le prince, qui connut son dessein, fit repasser sa cavalerie : le défilé les empêchant d'aller l'un à l'autre sans un grand désavantage, on se contenta de faire avancer l'artillerie des deux côtés, et de se canonner fort long-temps. Le succès n'en fut pas égal; outre que l'artillerie du vicomte de Turenne étoit plus nombreuse et mieux servie que celle des ennemis, elle avoit encore l'avantage de la hauteur sur celle de M. le prince, dont les troupes, étant seules dans le passage qui séparoit le bois, furent beaucoup plus endommagées que celles du Roi. Le prince de Condé y perdit plus de six vingts cavaliers, et plusieurs officiers, du nombre desquels fut le comte de Maré, frère du maréchal de Grancey. Sur le déclin du jour, le vicomte de Turenne se retira vers Gien, après avoir demeuré plus de six heures en présence des ennemis. Le maréchal d'Hocquincourt, qui l'avoit joint depuis sa retraite, demeura à l'arrière-garde; et étant allé avec quelques officiers pour retirer l'escadron le plus près du défilé, il fut reconnu par M. le prince, qui lui envoya dire qu'il seroit bien aise de le voir, et qu'il pouvoit avancer sur sa parole. Il ne refusa pas la conférence, qui se passa en railleries de la part du prince de Condé, et en justifications du côté du maréchal d'Hocquincourt. Il voulut rejeter sa disgrâce sur le vicomte de Turenne, qui, par sa hardiesse et par sa conduite, l'avoit sauvé lui et la cour. Après que l'armée du Roi se fut retirée, M. le prince fit prendre à la sienne le chemin de Châtillon, et la distribua en divers quartiers sur le canal de Briare près de La Brûlerie. Il se rendit le lendemain à Châtillon avec toutes

ses troupes, dont il laissa deux jours après le commandement au marquis de Clinchant et au comte de Tavannes, pour aller à Paris avec les ducs de Beaufort et de La Rochefoucauld. Il entreprit ce voyage sans bien connoître les véritables motifs qui devoient l'y porter; il ne songea dans ce moment qu'à recevoir les louanges qu'il méritoit sur sa nouvelle victoire : il fut reçu à Paris avec tant d'acclamations et de témoignages de joie publique, qu'il crut n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir suivi les conseils de M. de Chavigny. On lui manda cependant que son armée manquoit de fourrage où elle étoit; et comme il n'osa ni l'éloigner, ni l'approcher trop de Paris, il manda aux généraux de la faire marcher vers Etampes, dans la pensée qu'il eut qu'elle y pouvoit séjourner un temps assez considérable, avec sûreté et abondance de toutes choses. Le duc de Nemours n'étoit pas encore guéri de sa blessure, lorsqu'on vint avertir le prince de Condé qu'un corps des troupes du Roi, commandé par le comte de Miossens, marchoit de Saint-Germain à Saint-Cloud avec deux canons, à dessein de chasser cent hommes du régiment de Condé qui s'étoient retranchés sur le pont, et qui en avoient rompu une arche. Cette nouvelle obligea M. le prince à monter à cheval avec tous ceux qu'il rencontra auprès de lui; ce bruit s'étant répandu par la ville, quantité de personnes de qualité le vinrent joindre à Boulogne, et furent suivies de huit ou dix mille bourgeois en armes: les troupes du Roi se contentèrent de tirer quelques coups de canon, et se retirèrent sans avoir rien entrepris. Le prince de Condé voulant profiter de la bonne disposition des Parisiens, leur donna des officiers : il

les fit marcher vers Saint-Denis, où il avoit appris qu'il y avoit une garnison de deux cents Suisses. Il y arriva à l'entrée de la nuit; et ceux du dedans ayant pris l'alarme, en donnèrent avis à M. le prince. Il étoit au milieu de trois cents chevaux, composés de tous les braves de son parti : mais il s'en vit abandonné à la première décharge des ennemis, et il demeura lui septième; le reste se renversa en désordre sur l'infanterie des Parisiens, qui s'ébranla, et qui auroit sans doute suivi l'exemple de la noblesse. M. le prince se mit à la tête de ceux qui étoient demeurés auprès de lui; il les fit entrer dans Saint-Denis par de vieilles brèches qui n'étoient pas défendues. Alors toutes les personnes de qualité qui l'avoient abandonné revinrent le trouver, chacun alléguant une raison particulière pour excuser sa fuite, bien que la honte dût être commune entre eux. Les Suisses voulurent défendre encore quelques barricades dans la ville; mais étant pressés vigoureusement, ils se rendirent deux heures après prisonniers de guerre. On n'y fit aucun désordre, et on ne toucha ni aux maisons religieuses ni à celles des habitans. M. le prince, après cette expédition, s'en retourna à Paris, laissant dans Saint-Denis Deslandes, officier de son régiment, avec deux cents hommes. La ville fut reprise dès le même soir par les troupes du Roi; mais Deslandes se retira dans l'église abbatiale, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût considérable par aucune circonstance, elle ne laissa pas d'acquérir à M. le prince l'estime et l'amitié des Parisiens, qui lui donnoient des louanges d'autant plus volontiers, que chacun de ceux qui s'étoient trouvés au combat le prenoit pour

témoin de son courage, et du péril qu'il croyoit avoir couru dans cette occasion.

Le duc de Rohan et M. de Chavigny voulurent profiter d'une conjoncture si favorable pour faire des propositions d'accommodement. Ils se persuadoient que la cour accompliroit de bonne foi toutes les choses que le maréchal de Fabert avoit avancées, et ils ne soupçonnoient pas qu'il n'avoit fait ces ouvertures que par ordre du cardinal Mazarin, et seulement pour les amuser. Le dessein de ce ministre étoit d'entraîner le duc d'Orléans et M. le prince dans un abyme de négociations d'où ils ne pussent jamais sortir : c'est par là qu'il s'étoit sauvé, et qu'il ruinoit ses ennemis. Le prince de Condé contribua de son côté à seconder ses desseins, faute de les bien connoître. Comme les peines qu'il avoit souffertes en Guienne l'avoient rebuté de la guerre, dès qu'il eut recommencé de goûter les plaisirs de Paris, il ne pensa plus qu'à la paix, et il quitta pour un temps toute autre pensée, pour chercher les moyens de la faire aussi avantageuse qu'il l'avoit projeté. Le duc de Rohan et M. de Chavigny lui en donnoient de grandes espérances, pour l'obliger à se reposer sur eux du soin de cette négociation. Ils le firent même consentir à les laisser aller seuls à Saint-Germain avec Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, pour ménager ses intérêts et ceux de Son Altesse Royale. On avoit proposé d'y envoyer le duc de La Rochefoucauld; mais il s'en étoit excusé, sur la pensée qu'il avoit eue que la paix étoit déjà conclue entre la cour et Monsieur par l'entremise secrète du duc de Rohan et de Chavigny, sans la participation de M. le prince, ou qu'elle ne se con-

cluroit point alors. Cette opinion étoit fondée non-seulement sur ce que les prétentions de M. le prince étoient trop hautes pour lui être accordées, mais encore sur ce que, connoissant l'ambition du duc de Rohan et de Chavigny, il jugeoit qu'ils voudroient travailler pour leurs intérêts, par préférence à tout le reste. Le duc de La Rochefoucauld ayant donc refusé d'être un des négociateurs, le duc de Rohan, Chavigny et Goulas allèrent à Saint-Germain, avec charge expresse de ne pas voir le cardinal Mazarin, et de ne rien traiter avec lui. Les demandes de Monsieur consistoient principalement à l'éloignement de ce ministre; mais celles de M. le prince étoient plus étendues. Comme il avoit engagé dans son parti la ville et le parlement de Bordeaux, et un grand nombre de personnes de qualité avec qui il avoit fait des traités particuliers, il ne pouvoit rien conclure avec la cour sans y ménager leurs intérêts. Personne ne doutoit du succès de ce voyage; et en effet il y avoit peu d'apparence qu'un aussi habile homme que M. de Chavigny, et qui connoissoit parfaitement la cour et le cardinal Mazarin, eût voulu se charger d'une négociation d'un si grand poids, après l'avoir ménagée trois mois entiers, sans être assuré de l'événement. On fut bientôt désabusé de cette bonne opinion : on apprit par le retour des députés qu'ils avoient traité avec le cardinal Mazarin, contre les ordres exprès qu'ils en avoient reçus; et qu'au lieu de demander pour M. le prince ce qui étoit porté par leurs instructions, ils n'avoient insisté principalement que sur l'établissement d'un conseil presque semblable à celui que le feu Roi avoit ordonné en mourant. Moyennant cette condition, ils

devoient porter M. le prince à consentir que le cardinal Mazarin et Chavigny allassent traiter la paix générale, au lieu de ce prince qui vouloit avoir l'honneur de la conclure, et qu'au retour de ce voyage le cardinal pût revenir. Comme ces propositions étoient fort éloignées des intérêts et des sentimens de M. le prince, il témoigna à Chavigny beaucoup de mécontentement pour les avoir acceptées ; et dès ce moment il résolut de ne plus lui donner aucune connoissance de ce qu'il traiteroit secrètement avec la cour. Il chargea pour cet effet Gourville d'une instruction qu'il dressa en présence de la duchesse de Châtillon et des ducs de Nemours et de La Rochefoucauld. Cette instruction portoit que la négociation seroit terminée en moins de vingt-quatre heures pour l'affirmative ou la négative, parce qu'on ne vouloit se relâcher sur aucun des articles ; que le cardinal Mazarin sortiroit sur-le-champ du royaume, et qu'il se retireroit à Bouillon ; que le duc d'Orléans et le prince de Condé auroient un plein pouvoir de traiter la paix générale ; qu'afin qu'ils y pussent travailler avec sûreté, on conviendroit de conditions justes et raisonnables, et qu'il seroit permis à M. le prince d'envoyer en Espagne pour demeurer d'accord du lieu de la conférence ; qu'on formeroit un conseil de personnes non suspectes, et agréables aux deux partis ; qu'on déposeroit le surintendant, et que les finances seroient administrées par un bon conseil ; que tous ceux qui s'étoient engagés dans le parti des princes seroient rétablis dans leurs biens, charges et gouvernemens ; que les ordonnances ou billets de l'épargne, dont ils se trouveroient chargés, ensemble ceux des princes, seroient réassignés

sur des fonds sûrs; que le duc d'Orléans seroit satisfait à l'égard des choses qu'il pouvoit désirer pour lui et pour ses amis; que les officiers et les troupes qui avoient servi les princes seroient traités comme avant la guerre, et conserveroient leur rang; qu'on accorderoit au parlement et à la ville de Bordeaux les choses qu'ils avoient demandées avant les troubles, et pour raison desquelles ils avoient envoyé des députés à la cour; qu'on accorderoit à la Guienne quelque décharge de taille, dont on conviendroit de bonne foi; qu'on accorderoit au prince de Conti la permission de traiter du gouvernement de Provence avec le duc d'Angoulême, et celle de donner à ce duc la Champagne en échange, ou de vendre ce gouvernement à qui il voudroit, pour lui en donner l'argent; qu'au surplus on l'assisteroit d'une certaine somme; qu'on donneroit au duc de Nemours le gouvernement d'Auvergne; qu'on accorderoit au président Viole la permission de traiter d'une charge de président à mortier ou de secrétaire d'Etat, à condition que ce seroit la première vacante, et une somme d'argent pour lui en faciliter l'acquisition quand le cas arriveroit; qu'on accorderoit au duc de La Rochefoucauld le brevet de prince, comme en jouissoient les ducs de Bouillon et le prince de Commercy, avec le gouvernement d'Angoulême et de Saintonge, ou la somme de six-vingt mille écus; qu'on accorderoit au prince de Turenne le même brevet, et qu'on le dédommageroit des pertes qu'il avoit souffertes à la prise et au rasement de Taillebourg, suivant le mémoire qu'il en fourniroit; qu'on feroit les comtes de Marsin et Du Dognon maréchaux de France; qu'on donneroit des lettres de duc et pair

au marquis de Montespan; qu'on rétabliroit le duc de Rohan dans les gouvernemens d'Anjou et d'Angers, à quoi on ajouteroit le Pont-de-Cé et Saumur; qu'on accorderoit au maréchal de La Force le gouvernement de Bergerac et de Sainte-Foy, avec la survivance pour le marquis de Castelnau; qu'on assureroit au marquis de Persan le collier de l'ordre à la première promotion, et qu'on lui en donneroit un brevet, avec cinquante mille écus pour acheter un gouvernement. Moyennant toutes ces conditions, les deux princes promettoient de poser les armes, et de consentir de bonne foi à tous les avantages du cardinal Mazarin, c'est-à-dire à ce qu'il pouvoit faire pour sa justification, et à son retour dans trois mois, ou lorsque M. le prince seroit convenu du lieu et de la conférence pour le traité de la paix générale, et qu'il auroit mandé qu'elle seroit prête à être signée, laquelle néanmoins il ne signeroit qu'après le retour du cardinal Mazarin.

Ces propositions furent écoutées, et le cardinal Mazarin ne témoigna aucune répugnance, soit qu'il eût sincèrement dessein de les accorder, ou qu'il voulût que les obstacles vinssent d'ailleurs. Le duc de Bouillon fut le premier qui traversa la conclusion du traité. Ce duc craignoit que la paix ne se fît sans qu'on lui donnât le duché d'Albret, qu'on devoit retirer de M. le prince pour faire une partie de l'indemnité de Sedan. Il dit au cardinal Mazarin que puisqu'il étoit résolu d'accorder tant de grâces à ses ennemis jurés, il étoit juste qu'il fît quelque chose pour ses amis, et qu'il ménageât ses intérêts auprès de M. le prince touchant ce duché, quand ce ne seroit que pour leur montrer qu'il étoit content de ce qu'il avoit fait pour

16.

le maintenir contre les mêmes personnes qu'il alloit combler d'honneurs. Soit que ces raisons eussent persuadé le cardinal Mazarin, ou qu'elles lui servissent de prétexte pour gagner du temps, et pour l'empêcher de passer outre, il renvoya Gourville vers M. le prince pour lever cette difficulté. Ce retardement ne pouvoit être que fort préjudiciable à la conclusion du traité, tant à cause des différentes cabales qui avoient intérêt de l'empêcher, qu'à cause de l'humeur du prince de Condé et de celle du cardinal Mazarin. Quoiqu'ils eussent des qualités directement contraires, ils ne laissoient pas de se ressembler en plusieurs choses, et particulièrement à traiter de toutes sortes d'affaires sans avoir de prétentions limitées; ce qui faisoit que quand on leur accordoit ce qu'ils avoient demandé, ils croyoient en pouvoir obtenir toujours davantage. D'autres obstacles se joignoient encore à ceux-là: l'intérêt du cardinal de Retz étoit de s'opposer à la paix, parce qu'étant faite sans sa participation, et les deux princes étant réunis avec la cour, il seroit demeuré sans protection, et exposé à la vengeance de ceux qu'il avoit offensés. D'un autre côté, M. de Chavigny étant piqué contre M. le prince de ce qu'il prenoit pour l'accommodement une autre route que celle qu'il avoit ouverte, aima mieux qu'il se rompît, que de le voir fait par tout autre canal que par le sien. Je ne sais si la conformité d'intérêt qui se rencontra entre le cardinal de Retz et Chavigny les fit agir de concert pour traverser la négociation de Gourville, ou si l'un des deux se servit du nom et de l'autorité de Son Altesse Royale; mais il est certain que Monsieur envoya le duc de Damville au

cardinal Mazarin pour le prier de ne rien conclure avec M. le prince, parce qu'il vouloit en avoir seul le mérite envers la cour. Il ajoutoit qu'il étoit prié d'aller trouver le Roi, et de donner par là un exemple qui seroit suivi du peuple et du parlement de Paris. Une proposition comme celle-là étoit trop avantageuse pour n'être pas écoutée préférablement à toutes les autres. En effet, pour cette raison ou pour les autres que j'ai déduites, ou soit enfin que le cardinal Mazarin ne voulût se servir de négociation que comme d'un piége où il pouvoit prendre ses ennemis, les choses furent en peu de temps si brouillées, que le duc de La Rochefoucauld ne voulut plus que ses créatures y prêtassent leur ministère, et qu'il chargea Gourville, la seconde fois qu'il retourna à Saint-Germain, de tirer une réponse positive du cardinal Mazarin, pour n'y plus retourner. D'autre part, le prince de Condé fut tellement combattu par les divers intérêts de ceux qui vouloient le détourner de la paix, que l'ardeur qu'il avoit témoignée d'abord pour la conclure se ralentit insensiblement. Le cardinal de Retz fut un de ceux qui travailla le plus à l'en dégoûter, parce qu'il prétendoit que la guerre ne pouvoit durer sans perdre M. le prince ou éloigner le cardinal Mazarin. Dans l'un ou l'autre cas, il espéroit, en demeurant seul auprès du duc d'Orléans, se rendre assez considérable à la cour pour en tirer de grands avantages. Les Espagnols de leur côté offroient à ce prince tout ce qui étoit le plus capable de le tenter, et ils mettoient tout en usage pour l'empêcher de poser les armes. Ses plus proches parens, ses amis, et ses domestiques même, appuyèrent ce sentiment

pour leur intérêt particulier. Pendant que tant de raisons concouroient pour l'éloigner de l'accommodement, la duchesse de Châtillon employa le pouvoir de ses charmes pour lui inspirer de nouveau le désir de la paix. Elle voulut mettre son amour à cette épreuve, et se servir de lui pour tirer de la cour tous les avantages de la négociation. Ces raisons ne furent pas les seules qui la portèrent à ce dessein : un intérêt de vanité et de vengeance y eut bien autant de part que tout le reste. L'ambition que la beauté et la galanterie produisent ordinairement parmi les femmes avoit causé une aigreur extrême entre cette duchesse et madame de Longueville : elles avoient long-temps caché leur ressentiment, mais enfin la passion l'emporta sur la politique. Madame de Châtillon ne borna pas sa victoire à exiger du duc de Nemours qu'il rompît avec la duchesse de Longueville publiquement et d'une manière piquante, elle voulut encore ôter à cette princesse la connoissance des affaires, et disposer seule de la conduite et des intérêts de M. le prince. Le duc de Nemours, qui avoit beaucoup de part à sa confidence, approuva ce dessein, dans l'espérance que, gouvernant la duchesse de Châtillon, qui avoit tout pouvoir sur M. le prince, il deviendroit le maître de la négociation. D'un autre côté, le duc de La Rochefoucauld, qui n'avoit pas moins de part à la confiance du prince de Condé, et qui avoit d'étroites liaisons avec le duc de Nemours et avec madame de Châtillon, entra dans le conseil. Comme il connoissoit l'inclination de M. le prince pour la paix, il craignoit (ce qui arriva depuis) que la cabale des Espagnols et

celle de madame de Longueville ne vinssent à se réunir pour éloigner ce prince de Paris, tandis que le projet de madame de Châtillon pouvoit lever tous les obstacles de la paix. Dans cette pensée, il porta le prince de Condé à s'engager avec elle, et à lui donner Merlou en propre. Il disposa aussi cette duchesse à ménager M. le prince et le duc de Nemours; de telle sorte qu'elle les conserva tous deux, et qu'elle fit même approuver à M. de Nemours cette liaison, qui ne pouvoit lui être suspecte puisqu'on vouloit lui en rendre compte, et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. Ainsi ces quatre personnes concourant à faire réussir la négociation, elle n'auroit pas manqué d'avoir le succès qu'elles s'étoient promis, si la fortune ne s'y fût opposée en faisant naître mille incidens qu'il étoit impossible de prévoir.

La duchesse de Châtillon vouloit paroître à la cour avec l'éclat que son nouveau crédit lui donnoit : elle y alla avec un pouvoir si général de disposer des intérêts de M. le prince, qu'on le prit plutôt pour un effet de sa complaisance pour elle, et pour une envie de flatter sa vanité, que pour un dessein formé de conclure la paix par son entremise. Elle revint à Paris avec de grandes espérances, et ce fut le seul fruit de sa négociation, pendant que le cardinal Mazarin en tira des avantages solides. En effet, en gagnant du temps il augmenta les soupçons des cabales opposées, et empêcha M. le prince d'entreprendre rien du côté de Paris, pendant qu'on lui ôtoit la Guienne et qu'on lui prenoit ses places. L'armée du Roi, commandée par messieurs de Turenne et

d'Hocquincourt, tenoit la campagne dans le temps que la sienne étoit retirée à Etampes, où elle ne put même demeurer long-temps sans recevoir un échec considérable. Le vicomte de Turenne ayant eu avis que mademoiselle de Montpensier, en passant par Etampes, avoit voulu voir l'armée en bataille, fit marcher ses troupes, et arriva dans le faubourg de cette place avant que les troupes du prince qui l'occupoient pussent défendre leur quartier, qui fut forcé et pillé. Les deux généraux de l'armée du Roi se retirèrent ensuite au leur, après avoir tué mille ou douze cents hommes des meilleures troupes de M. le prince, et emmenant avec eux plusieurs prisonniers. Cet heureux succès augmenta les espérances de la cour, et fit naître aux généraux le dessein d'assiéger Etampes, avec toute l'armée qui étoit dedans. Quoique cette entreprise parût difficile, elle fut résolue, dans l'espérance de trouver les troupes un peu déconcertées; outre que la place étoit mal munie, ouverte en plusieurs endroits, et hors d'espérance de pouvoir être secourue que par le duc de Lorraine, avec qui la cour étoit sur le point de conclure son traité. De plus, on considéra peut-être encore moins l'événement du siége, que la réputation qu'un si grand dessein pouvoit donner aux armes du Roi. En effet, bien qu'on continuât de négocier avec chaleur, et qu'alors M. le prince désirât la paix de bonne foi, il jugea bien qu'on ne pouvoit la conclure qu'après qu'on auroit vu le succès du siége qui en devoit régler les conditions. Les partisans de la cour se servirent adroitement de ces dispositions favorables pour gagner le peuple et faire des cabales dans le

parlement. Le duc d'Orléans, sans y songer, concouroit aussi à leur dessein. Quoiqu'il parût fort uni avec M. le prince, il ne laissoit pas que d'avoir tous les jours des conférences particulières avec le cardinal de Retz, qui s'attachoit principalement à détruire les résolutions que ce prince lui faisoit prendre.

Le siége d'Etampes continuoit toujours; et quoique les progrès de l'armée du Roi ne fussent pas considérables, les bruits néanmoins qui s'en répandoient dans le royaume produisoient de fort bons effets. Paris, qui n'avoit plus de ressource, attendoit le secours du duc de Lorraine comme le salut de son parti. Il arriva enfin après plusieurs remises; et quoiqu'on eût eu de grands soupçons de son accommodement avec le Roi, sa présence dissipa pour un temps toutes les craintes qu'on en avoit eues. On le reçut avec une joie extrême, et on souffrit sans se plaindre le désordre que firent ses troupes aux environs de Paris, où elles étoient campées. Il y eut d'abord quelque dispute pour le rang entre M. le prince et ce duc; mais enfin celui-ci voyant que M. le prince tenoit ferme, se relâcha de ses prétentions. Il crut devoir faire ce sacrifice à un homme qu'il amusoit, pendant qu'il achevoit son traité avec la cour, pour lever le siége d'Etampes sans hasarder un combat. Le duc de Lorraine signa ce traité, sans en rien dire au duc d'Orléans ni au prince de Condé; et le premier avis qu'ils en eurent fut que leurs troupes étoient sorties d'Etampes, que l'armée du Roi s'en étoit éloignée, et que le duc de Lorraine s'en retournoit dans les Pays-Bas, prétendant avoir pleinement satisfait aux ordres des Espagnols, et à la parole qu'il avoit donnée

à Monsieur, en faisant lever ce siége. Cette conduite surprit tout le monde, et fit prendre à M. le prince la résolution d'aller joindre ses troupes, de peur que celles du Roi ne les chargeassent en chemin. Il sortit de Paris avec douze ou quinze chevaux, sans songer qu'il s'exposoit à être rencontré par les partis ennemis; et il joignit son armée, qu'il mena à Villejuif. Elle passa ensuite à Saint-Cloud, où elle s'arrêta; ce qui fut cause que l'on perdit la moisson, et que la plupart des maisons furent brûlées. Cette perte excita contre lui la haine des Parisiens, qui lui en donnèrent des marques à la bataille de Saint-Antoine.

Pendant ces hostilités, Gaucourt eut des conférences secrètes avec le cardinal Mazarin, qui lui témoigna le désir de la paix avec ardeur. Ils étoient convenus des principales conditions; mais plus ce ministre insistoit sur les moindres, plus il y avoit lieu de croire qu'il en vouloit éloigner la conclusion. Ces incertitudes donnoient de nouvelles forces à toutes les cabales, et de la vraisemblance aux divers bruits qu'on vouloit semer. Jamais Paris n'avoit été si agité, ni l'esprit de M. le prince plus combattu sur le choix de la paix ou de la guerre. Les Espagnols vouloient l'éloigner de Paris pour empêcher la paix; et les amis de madame de Longueville concouroient au même dessein pour le détacher de la duchesse de Châtillon. Mademoiselle de Montpensier travailloit encore de concert avec les uns et les autres, parce qu'elle vouloit se venger du cardinal Mazarin, qu'elle accusoit d'avoir empêché qu'elle ne se mariât avantageusement; outre qu'elle vouloit ôter à madame de Châtillon le cœur de M. le prince, pour avoir seule son

estime et sa confiance. Pour le gagner par ce qui lui étoit le plus sensible, elle leva des troupes en son nom, et lui promit d'en lever encore d'autres. Ces promesses, jointes à celles des Espagnols et aux artifices de madame de Longueville, firent perdre à M. le prince le penchant qu'il avoit eu pour la paix.

Le prince de Condé, environné de conseils dictés par les divers intérêts de ceux qui suivoient sa fortune, étoit dans l'agitation la plus vive qu'il eût éprouvée jusqu'alors. Ceux qui cherchoient à lui inspirer des sentimens contraires à son repos, après lui avoir persuadé qu'il ne devoit plus se fier à la cour, lui firent naître l'envie d'imiter le duc de Lorraine. Cette idée flatta son imagination : il voyoit que ce duc, dépouillé de ses Etats, et avec de moindres avantages que les siens, s'étoit rendu considérable par son armée et par son argent. Il crut qu'ayant des qualités qui le mettoient au-dessus de lui en toutes choses, il feroit des progrès à proportion; et que, pour y parvenir, il n'avoit qu'à prendre un genre de vie conforme à son humeur active. Ce fut le principal motif qui l'entraîna dans le parti de ce seigneur : il le fit renoncer à tout ce que sa naissance et ses vues lui pouvoient faire prétendre dans le royaume. Il cacha néanmoins ce sentiment autant qu'il lui fut possible, et il fit paroître le même désir pour la paix, qu'on traitoit toujours inutilement.

La cour alloit alors à Saint-Denis, et le maréchal de La Ferté avoit joint l'armée du Roi avec les troupes qu'il avoit amenées de Lorraine. L'armée de M. le prince, plus foible que la moindre des deux qui lui étoient opposées, avoit toujours demeuré à son poste

de Saint-Cloud, afin de pouvoir se servir de son pont pour éviter un combat inégal. L'arrivée du maréchal de La Ferté donna lieu aux troupes du Roi d'attaquer Saint-Cloud par les deux côtés, en se séparant, et en faisant un pont de bateaux vers Saint-Denis. M. le prince ayant connu le dessein des ennemis, résolut d'abandonner ce bourg pour se retirer vers Charenton. Il se posta dans cette langue de terre qui fait la jonction des rivières de Marne et de Seine. Il fit marcher ses troupes à l'entrée de la nuit, le premier juillet 1652; et croyant arriver à Charenton avant que les troupes du Roi le pussent joindre, il fit passer les siennes par le Cours, et ensuite le long des remparts, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour de là prendre la route de Charenton. Il voulut éviter de demander passage au travers de Paris, de peur de ne pas l'obtenir, et qu'un refus ne fît paroître le mauvais état de ses affaires, ou que, si on lui accordoit sa demande, ses troupes ne se débandassent dans la ville, et qu'il ne pût les en faire sortir quand il en auroit besoin.

La cour fut d'abord avertie de sa marche; et le vicomte de Turenne partit à l'heure même, avec ce qu'il avoit de troupes, pour aller attaquer M. le prince, ou du moins pour l'arrêter, jusqu'à ce que le maréchal de La Ferté, qui le suivoit avec les siennes, l'eût joint. On fit aller le Roi à Charonne, afin qu'il pût voir de là le succès d'une action qui, selon toutes les apparences, devoit inévitablement être la perte du prince de Condé, et la fin de la guerre civile. Ce prince fut attaqué dans un endroit où il put se servir des retranchemens que les habitans du faubourg Saint-Antoine,

y avoient faits pour se garantir du pillage dont les menaçoit le voisinage de l'armée de Lorraine. Il n'y avoit que ce lieu-là dans toute la marche qu'il vouloit faire qui pût le garantir d'une entière défaite ; ce qui fut pour lui un grand coup de bonheur. Quelques escadrons même de son avant-garde furent chargés dans le faubourg Saint-Martin par des gens que le vicomte de Turenne avoit détachés pour l'amuser, et ces escadrons se retirèrent en désordre dans les retranchemens du faubourg Saint-Antoine, où il s'étoit mis en bataille. Il n'eut pas tout le temps nécessaire, tant pour former ses escadrons que pour garnir d'infanterie et de cavalerie tous les postes par lesquels il pouvoit être attaqué. Il fut contraint de mettre le bagage de l'armée sur le bord du fossé Saint-Antoine, parce qu'on avoit refusé de le laisser entrer dans Paris. On avoit même pillé quelques chariots ; et les partisans de la cour avoient ménagé que de là on verroit le succès du combat comme d'un lieu neutre. Le prince de Condé avoit conservé auprès de lui ce qui s'y étoit trouvé de ses domestiques, et trente ou quarante personnes de qualité qui n'avoient point de commandement.

Le vicomte de Turenne disposa les attaques avec toute la diligence et la conduite d'un homme qui se croit assuré de vaincre. Lorsque ceux qu'il avoit détachés furent à trente pas de leur retranchement, M. le prince sortit avec un escadron de gens choisis, et se mêlant l'épée à la main avec les ennemis, défit entièrement le bataillon qui avoit été commandé pour l'attaque, fit des officiers prisonniers, emporta les drapeaux, et se retira dans ses retranchemens.

D'un autre côté le marquis de Saint-Mesgrin attaqua le retranchement qui étoit défendu par le marquis de Tavannes, lieutenant général, et par le marquis de L'Enques, maréchal de camp. La résistance y fut si grande, que le marquis de Saint-Mesgrin voyant que son infanterie mollissoit, emporté de chaleur et de colère, s'avança avec la compagnie des chevau-légers du Roi dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec le marquis de Nantouillet, Le Fouilloux, et quelques autres. Mancini, neveu du cardinal Mazarin, y fut blessé, et mourut quelques jours après de sa blessure.

On continua les attaques de tous côtés avec une extrême vigueur, et le prince de Condé chargea une seconde fois les ennemis avec le même succès que la première. Il se trouvoit partout où il y avoit du péril, et il donna ses ordres avec une liberté d'esprit sans laquelle tout son parti étoit perdu. Malgré sa valeur et sa conduite, les troupes du Roi forcèrent la dernière barricade de l'avenue du Cours qui va au bois de Vincennes, et entrèrent en bataille jusqu'à la halle du faubourg Saint-Antoine. Le prince de Condé y accourut, les chargea, foula aux pieds tout ce qu'il rencontra, regagna ce poste, et en chassa les ennemis. Les troupes du Roi se maintinrent encore dans la rue de Charenton, dont ils avoient forcé la barricade : le marquis de Noailles, qui s'en étoit rendu maître, pour mieux conserver ce poste fit percer des maisons dans lesquelles il laissa des mousquetaires, surtout dans celles d'où l'on pouvoit aller à la barricade:

Le prince de Condé avoit dessein de les forcer avec de l'infanterie, et de faire percer d'autres mai-

sons pour les en chasser par un plus grand feu : c'étoit en effet le parti qu'il devoit prendre. Le duc de Beaufort, qui ne s'étoit pas rencontré auprès de M. le prince, et qui avoit quelque dépit que le duc de Nemours y eût toujours été présent, pressa le prince de Condé de faire attaquer cette barricade par l'infanterie; mais comme les fantassins étoient déjà las et rebutés, au lieu d'aller aux ennemis ils se mirent en haie contre les maisons, et ne voulurent pas avancer.

Dans le même temps un escadron des troupes de Flandre posté dans une rue qui aboutissoit au coin de la place, du côté des troupes du Roi, craignant d'être coupé quand on auroit gagné les maisons des environs, resta dans cette place. Le duc de Beaufort les prenant pour des troupes ennemies, proposa aux ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, qui arrivèrent en cet endroit, de les aller charger. Il poussa à eux, suivi de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité et de volontaires; il exposa ainsi inutilement l'escadron qu'ils avoient formé à tout le feu de la barricade et des maisons de la place. Ces deux corps en s'abordant se reconnurent pour être du même parti; et voyant quelque étonnement parmi ceux qui défendoient la barricade, ils résolurent de l'attaquer. Les ducs de Nemours, de Beaufort et de Marsillac y poussèrent, et firent abandonner ce poste aux troupes du Roi; ensuite ils mirent pied à terre, et le gardèrent seuls, sans que l'infanterie commandée les voulût soutenir.

Le prince de Condé fit ferme dans la rue avec ceux qui s'étoient ralliés autour de lui. Les troupes du Roi, qui s'étoient emparées de toutes les barricades,

voyant celle-là gardée seulement par quatre hommes, l'auroient reprise, si l'escadron du prince de Condé ne les eût repoussées. Comme il n'y avoit point d'infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, elles recommencèrent à faire feu de tous côtés sur la barricade qu'elles voyoient à revers. Le duc de Nemours reçut treize coups sur ses armes; le duc de La Rochefoucauld eut le visage percé d'une mousquetade, et le sang qui tomba sur ses yeux lui ôta l'usage de la vue. Le duc de Beaufort et le prince de Marsillac, ne pouvant plus garder ce poste, se retirèrent avec les blessés. On les poursuivit; mais le prince de Condé s'avança pour les dégager, et leur donna le temps de monter à cheval. Après leur retraite, les troupes du Roi reprirent les postes d'où elles avoient été chassées, et presque tous ceux qui avoient été avec ces princes dans la place furent tués ou blessés. On y perdit entre autres le marquis de Flamarins, le comte de Castres, et Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld. Le nombre des officiers morts ou blessés étoit si grand de part et d'autre, qu'il sembloit que chaque parti songeât plutôt à réparer ses pertes qu'à attaquer. Cette espèce de trève fut avantageuse au vicomte de Turenne, parce qu'elle donna le loisir aux troupes du maréchal de La Ferté, qui étoient toutes fraîches, de le joindre.

Les Parisiens, qui avoient été jusque là les spectateurs du combat, se déclarèrent en faveur de M. le prince. Mademoiselle de Montpensier jugeant qu'il étoit perdu, à moins qu'on ne le laissât passer au travers de la ville pour se retirer, obtint de Son Altesse Royale un ordre pour faire prendre lesarmes aux

bourgeois. Elle alla en parler elle-même à l'hôtel-de-ville, et commanda au gouverneur de la Bastille de tirer le canon sur les troupes du Roi. Lorsqu'elle fut arrivée à la porte Saint-Antoine, elle disposa les bourgeois non-seulement à recevoir M. le prince, mais encore à sortir, et à escarmoucher pendant que ses troupes entreroient. Le grand nombre de blessés qu'on portoit contribua encore beaucoup à disposer les bourgeois en faveur du prince de Condé. Le duc de La Rochefoucauld profita de ces dispositions favorables : quoique sa blessure l'incommodât beaucoup, il alla à cheval de l'extrémité du faubourg Saint-Antoine jusqu'au faubourg Saint-Germain, exhortant le peuple à secourir ce prince ; ce qui fit d'abord beaucoup d'effet. Le cardinal Mazarin ayant vu le feu du canon de la Bastille, crut que Paris se déclaroit contre M. le prince ; mais lorsqu'il se fut aperçu qu'on tiroit contre les troupes du Roi, il manda aux deux généraux de revenir.

Ce combat n'interrompit point les négociations ; et chaque cabale voulut faire sa paix, ou empêcher les autres de la faire. Le prince de Condé et le cardinal Mazarin furent néanmoins long-temps irrésolus. M. de Chavigny, qui s'étoit réconcilié avec le premier, l'entretenoit dans cette incertitude. Toutes les fois qu'il espéroit de détruire le cardinal Mazarin et de rentrer dans le ministère, il lui conseilloit de pousser les choses à l'extrémité. Il vouloit au contraire qu'on demandât la paix à genoux, toutes les fois qu'il craignoit qu'on ne pillât ses terres et qu'on ne rasât ses maisons. Dans cette occasion néanmoins il fut d'avis, comme les autres, de profiter de la bonne volonté

du peuple, et de proposer une assemblée à l'hôtel-de-ville pour y faire déclarer le prince lieutenant général de la couronne, y faire résoudre l'éloignement du cardinal Mazarin, pourvoir le duc de Beaufort du gouvernement de Paris au lieu du maréchal de L'Hôpital, et établir Broussel prevôt des marchands à la place de Le Febure.

Cette assemblée, où l'on croyoit trouver la principale sûreté du parti, fut cause de sa ruine par une violence qui pensa faire périr tous ceux qui se trouvèrent à l'hôtel-de-ville, et qui fit perdre à M. le prince tous les avantages que le combat de Saint-Antoine lui avoit donnés. On n'a jamais bien su qui avoit été l'auteur de ce désordre : tout ce qu'on en peut dire, c'est que, pendant que les chefs du parti et les députés de toutes les compagnies étoient assemblés, on suscita une troupe composée de toutes sortes de gens armés, qui vinrent crier aux portes de la maison de ville qu'il falloit que tout s'y passât suivant l'intention de M. le prince, et qu'on leur livrât sur l'heure tous ceux qui étoient attachés au cardinal Mazarin. On crut d'abord que ce bruit n'étoit qu'un effet de l'impatience du peuple, mais on changea bientôt de sentiment. Le tumulte augmenta; on vit que les officiers et les soldats avoient part à la sédition : les portes furent brûlées, et les fenêtres percées à coups de fusil; ce qui fit songer chacun à se sauver. Plusieurs, pour éviter le feu, s'exposèrent à la fureur du peuple; il y en eut de tués de toute condition et de tout parti, et chacun crut que M. le prince avoit sacrifié ses amis pour perdre plus aisément ses ennemis. On n'y donna aucune part au duc d'Orléans, et on en rejeta toute

la haine sur M. le prince. Quoi qu'il en soit, il apaisa le désordre; mais il ne dissipa point l'impression que cette violence avoit faite dans les esprits.

On proposa ensuite de tenir un conseil composé du duc d'Orléans, du prince de Condé, du chancelier, des ducs et pairs, maréchaux de France, et officiers généraux du parti : deux présidens à mortier y devoient assister de la part du parlement, et le prevôt des marchands de la part de la ville, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la guerre et la police. Ce conseil augmenta le désordre au lieu de le diminuer. Les ducs de Beaufort et de Nemours pensèrent avoir querelle plusieurs fois pour le rang; ce que le duc d'Orléans et le prince de Condé voulant empêcher, ils jugèrent que le premier des deux qui viendroit au conseil prendroit la première place. Le duc de Beaufort se plaignit de ce réglement, disant que les bâtards de France avoient toujours eu le pas sur les princes étrangers; mais comme on n'y eut aucun égard, ce réglement le rendit si diligent qu'on eût dit qu'il étoit toujours en sentinelle pour voir quand la porte s'ouvriroit, afin de prendre la première place. Cette affectation augmenta l'aigreur que le duc de Nemours avoit depuis long-temps contre lui; et il n'auroit pas manqué de faire éclater dès-lors son ressentiment, s'il n'avoit craint d'offenser les deux princes qui avoient réglé leurs séances. Pendant qu'il cherchoit un prétexte pour le quereller, l'amour lui en fournit un qui seul étoit assez capable de le porter aux dernières extrémités.

M. le prince étoit plus amoureux que jamais de la duchesse de Châtillon, et sa jalousie pour le duc de

Nemours avoit augmenté depuis qu'il n'avoit plus été le médiateur de l'accommodement du parti avec la cour. Le prince de Condé avoit prié cette duchesse de ne plus voir son rival; et comme elle crut que la guerre, si elle duroit, éloigneroit bientôt ce prince, elle lui promit tout ce qu'il voulut : ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de chercher les moyens de voir le duc de Nemours, sans que Son Altesse en eût connoissance. Madame de Châtillon ayant su que le prince de Condé étoit retenu au lit par quelque incommodité, en avertit le duc de Nemours, et lui manda de la venir voir à dix heures du soir. Cet amant ne manqua pas à l'assignation; et pour ne point faire d'affaire à la duchesse, il laissa son carrosse dans une rue détournée, d'où il prit à pied le chemin de la maison, le nez enveloppé dans un manteau. L'obscurité et le soin qu'il prenoit de se cacher lui firent manquer la porte. Il entra dans une autre qu'il trouva ouverte; et une fille le conduisit sans lumière à une chambre, où, après lui avoir dit que sa maîtresse l'attendoit au lit, elle le laissa seul, tirant sur elle la porte, qu'elle ferma à clef. Le duc de Nemours s'aperçut bientôt de la méprise, parce qu'il ne s'attendoit pas à un traitement si favorable. Il voyoit bien qu'il n'étoit pas loin de la maison de la duchesse, et il savoit que dans celle qui touchoit à la sienne il logeoit une fort jolie femme qu'il avoit vue plusieurs fois chez madame de Châtillon; il avoit même appris que le mari de cette femme étoit sorti de la maison pour aller poser une sauvegarde que M. le prince lui avoit donnée, à la prière de la duchesse, pour une assez belle maison qu'il avoit en Brie. Il résolut de pro-

fiter de l'occasion que la fortune lui offroit, et se coucha auprès de cette dame. Elle lui fit la guerre sur sa paresse, et il s'en excusa en termes généraux, pour ne rien dire qui pût découvrir la méprise. Il comprit par la suite que c'étoit pour moi qu'elle le prit, et que le voisinage avoit fait notre connoissance. J'avois l'honneur d'être connu de lui, et il savoit que mon père avoit un beau château à un quart de lieue de La Queue, en Brie : ainsi il lui fut plus aisé de répondre juste à ses questions. J'y vins un quart-d'heure après; et trouvant la porte fermée, je crus que le mari étoit revenu, et je m'en retournai sans hésiter. Le duc passa la nuit avec la dame, qui ne s'aperçut de son erreur que par le retour de la lumière. Elle alloit s'exhaler en reproches contre celui qui venoit de la tromper d'une manière si peu civile; mais ayant reconnu le duc de Nemours, elle se contenta de le prier de lui garder le secret. M. le prince, qui vouloit être éclairci si la duchesse de Châtillon lui tenoit exactement parole, avoit mis des espions en campagne pour investir la maison : ils vinrent lui dire qu'ils avoient vu le carrosse du duc de Nemours dans une rue voisine. Alors, oubliant ses incommodités, il s'habilla, et se fit porter en chaise chez la duchesse. Elle fut surprise de sa visite, et craignit autant l'arrivée du duc de Nemours qu'elle l'avoit désirée un moment auparavant. Le prince de Condé demeura avec elle jusqu'à minuit, et il s'en retourna sans lui rien témoigner de ses soupçons. Le lendemain après dîner, le duc de Nemours envoya un page pour s'informer de ce que faisoit la duchesse de Châtillon, et il apprit qu'elle étoit allée à la promenade. Il se

douta qu'elle étoit au Jardin des Simples, parce qu'elle cherchoit les promenades éloignées. Il s'y rendit aussitôt; et ayant vu son carrosse à la porte, il la chercha partout. Après avoir parcouru le parterre et le bois, il monta jusqu'en haut en tournant, et il l'aperçut entre deux palissades, seule avec le duc de Beaufort. Il prêta l'oreille, et il entendit que madame de Châtillon disoit à ce duc qu'elle n'avoit jamais aimé que lui, et que ses seuls intérêts l'avoient empêchée de conclure le traité de M. le prince avec la cour. Il alloit sauter les palissades pour suivre les transports de sa jalousie, lorsqu'il vit faire la même chose au prince de Condé, qui, sans rien dire au duc de Beaufort, accabla la duchesse de reproches, et jura de ne la voir jamais. Ensuite il se retira, et le duc de Nemours en fit autant de son côté, sans se cacher. Le prince de Condé alloit au faubourg Saint-Victor, à une maison de M. Amelot, premier président de la cour des aides, où il avoit un rendez-vous. En passant devant le Jardin des Simples, il avoit aperçu le carrosse de la duchesse de Châtillon et celui du duc de Nemours; ce qui l'avoit obligé d'y entrer. Le duc de Beaufort n'avoit pas d'équipage, parce qu'il étoit venu dans celui de la duchesse. M. le prince, après cette scène, ne laissa pas d'aller à son rendez-vous, où il devoit voir mademoiselle de Pons au sujet du duc de Guise. Il avoit procuré la liberté à ce duc, sur l'assurance que cette fille avoit donnée pour lui au comte de Vineuil qu'il embrasseroit le parti des princes; ce qu'il avoit néanmoins refusé de faire. M. le prince en avoit fait faire des plaintes à mademoiselle de Pons par le comte de Vi-

neuil, et il avoit demandé à la voir. Elle l'avoit prié de ne pas venir chez elle, sous prétexte que cela pouvoit lui faire des affaires auprès du duc de Guise; mais en effet de peur de donner de l'ombrage à Malicorne, qui avoit toutes ses inclinations : ainsi elle avoit choisi la maison du président pour cette entrevue.

Le duc de Nemours, pour n'avoir pas fait éclater son ressentiment, n'en étoit pas moins irrité contre son beau-frère. Il l'alla trouver le lendemain à son lever, et lui dit qu'il vouloit se couper la gorge avec lui; il le fit habiller, et ils allèrent ensemble au marché aux Chevaux, où ils se battirent à coups de pistolet. Le duc de Nemours tira le premier; et comme la passion l'aveugloit, il manqua son coup. Le duc de Beaufort, qui étoit de sang froid, tira plus juste, et l'ayant frappé à la tête il le renversa mort par terre. Cette fin tragique donna de la compassion à tous ceux qui connoissoient ce prince, et le public même eut sujet de le regretter : outre les qualités qui le rendoient aimable, il contribuoit à la paix de tout son pouvoir; il avoit même renoncé aux avantages que M. le prince lui devoit faire obtenir par le traité pour en faciliter la conclusion. Sa mort, et la blessure du duc de La Rochefoucauld, laissèrent aux Espagnols et aux amis de madame de Longueville la liberté de gouverner à leur fantaisie le prince de Condé. Ils ne craignoient plus que les propositions ci-devant émanées des Pays-Bas fussent contestées : ils l'éblouirent d'espérances; et comme il étoit brouillé avec la duchesse de Châtillon, il ne se trouva plus personne qui essayât de le retenir en France. Il ne rejeta pas néan-

moins d'abord les ouvertures de paix; mais prenant des mesures pour faire la guerre, il offrit au duc de La Rochefoucauld l'emploi qu'avoit eu le duc de Nemours; et sa blessure l'ayant empêché de l'accepter, il le donna au prince de Tarente.

Jamais Paris n'avoit été si divisé qu'il l'étoit alors : la cour gagnoit tous les jours quelqu'un dans le parlement et dans la bourgeoisie; et le meurtre de l'hôtel-de-ville avoit tellement décrié le parti des princes, que tous les honnêtes gens désiroient la paix. L'armée du prince de Condé n'étoit pas assez forte pour tenir la campagne, et les Parisiens ne vouloient plus la loger; enfin le parti se décréditoit tous les jours, lorsque les Espagnols, voulant empêcher la ruine de M. le prince dans la vue seulement d'entretenir la guerre civile, firent retourner une seconde fois le duc de Lorraine vers Paris avec un corps assez considérable. Le dessein de ce prince étoit d'arrêter l'armée du Roi, qu'il tint quelque temps investie dans Villeneuve-Saint-Georges; et il manda aux princes qui étoient à Paris qu'elle seroit contrainte de donner bataille, ou de mourir de faim. Il y avoit dans cette nouvelle plus de vanité que de certitude; mais le duc de Lorraine avoit été bien aise d'exagérer ses forces pour donner du courage aux Parisiens. Le vicomte de Turenne, qui avoit l'issue libre, se retira à Meaux, sans que les ennemis se missent en devoir de l'en empêcher. Pendant que le duc de Lorraine étoit à Paris, et que M. le prince étoit malade d'une fièvre continue, le vicomte de Turenne se maintint dans ce nouveau poste, où il fut joint par le marquis de Palaiseau, qui venoit de remettre Montrond sous l'obéissance du Roi. M. le

prince avoit laissé perdre cette place par sa faute, ayant pu la secourir pendant que l'armée du Roi étoit vers Compiègne.

Quoique la guerre civile semblât prendre de nouvelles forces, les partis se rapprochoient plus que jamais par les négociations. M. de Chavigny, qui alloit toujours à ses fins, essayoit de tromper les uns et les autres pour en profiter. M. le prince en ayant découvert quelque chose, le traita si mal, qu'il mourut peu de temps après de saisissement. Ce prince, dont l'aigreur ne s'étoit pas éteinte par sa mort, publia une lettre de l'abbé Fouquet qu'on avoit interceptée, et par laquelle il mandoit à la cour que Goulas porteroit Monsieur à se détacher d'avec le prince de Condé, s'il n'acceptoit les conditions de paix qu'on lui offroit : mais, dans la copie qui couroit, on avoit mis le nom de Chavigny au lieu de celui de Goulas.

Dès que M. le prince fut guéri, il prit toutes ses mesures pour partir avec le duc de Lorraine. Il n'avoit plus que ce parti à prendre dans le dessein qu'il avoit de continuer la guerre, puisque la paix étant désirée à Paris de tout le monde, il ne pouvoit plus y demeurer avec sûreté s'il prétendoit l'empêcher. Le duc d'Orléans, qui l'avoit toujours souhaitée, et qui craignoit le mal que la présence de M. le prince pouvoit lui attirer, contribua d'autant plus à son éloignement, qu'il se crut par ce moyen en liberté de faire son traité particulier.

Comme on n'avoit pris les armes que pour éloigner le cardinal Mazarin, ce ministre, pour faire cesser le prétexte de la guerre civile, et pour mettre M. le prince dans son tort, dépêcha en partant Langlade,

secrétaire du duc de Bouillon, au duc de La Rochefoucauld, avec des offres plus avantageuses qu'on n'en avoit faites jusque là à M. le prince, et peu différentes de ce qu'il avoit demandé. Elles furent cependant refusées, parce que les engagemens que M. le prince avoit pris avec les Espagnols étoient trop grands. Ainsi il partit avec le duc de Lorraine, après avoir pris avec Monsieur les mesures qu'il croyoit convenables pour empêcher l'accommodement; mais comme son éloignement déconcertoit ces mêmes mesures, elles furent sans effet : le duc d'Orléans eut ordre de sortir de Paris le jour que le Roi y entra; et il obéit à l'heure même, pour n'être pas témoin du triomphe de ses ennemis.

[1653] Les troubles de Bordeaux furent pacifiés avec la même facilité. Sarrasin, intendant du prince de Conti, ayant été gagné par une promesse de vingt mille écus, porta son maître à accepter les offres de la cour, et à promettre d'épouser mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin. Le prince de Conti, après avoir signé son traité particulier, travailla à celui du parlement et de la ville, qu'il conclut malgré les obstacles qu'y apporta la duchesse de Longueville. Après la réduction de Bordeaux, le prince de Conti vint à Paris, où le cardinal Mazarin lui fit mille caresses. Ce prince résigna ses bénéfices à l'abbé de Montreuil, et il fut marié quelques jours après dans le cabinet du Roi à Fontainebleau [1654].

Ce fut dans ce temps-là que le cardinal Mazarin me proposa de passer en Suède, où les peuples témoignoient être mécontens du gouvernement de la reine Christine. Ce ministre vouloit être informé de

la véritable cause de ce mécontentement, et savoir qui les Suédois avoient résolu de mettre sur le trône. J'acceptai volontiers cette commission, étant bien aise de voir les pays du Nord, et une grande reine dont la renommée publioit des choses merveilleuses. Aussitôt que j'eus reçu mes instructions, je me mis en chemin, et je me rendis à Brisach, ville d'Alsace, petite, mais bien fortifiée. J'allai de là à Francfort-sur-le-Mein, ville de grand commerce, célèbre par ses foires. Ensuite je poussai jusqu'à Vienne, capitale d'Autriche, quoique ce ne fût pas mon droit chemin, afin de voir la cour de l'Empereur. Ferdinand III, qui régnoit alors, étoit un prince de bonne mine, d'un abord facile, et qui étoit aimé de ses peuples. Vienne, qu'on croit être la *Juliobona* de Ptolémée, la *Levendo* de Strabon, et la *Vindobona* d'Antonin, est une grande ville située dans une plaine sur le Danube. Elle est entourée de onze bastions: son église cathédrale est dédiée à saint André; son clocher, qui est fort élevé, se voit de loin; et il y a une belle université.

Ferdinand avoit épousé en premières noces Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et il en avoit eu quatre fils et deux filles. Ferdinand-François, fils aîné de l'Empereur, élu roi des Romains, étoit un prince bien fait, âgé de vingt ans, libéral, affable, et qui promettoit beaucoup. Léopold-Ignace, qui lui succéda, ne faisoit que d'entrer dans sa quatorzième année: il étoit d'une humeur particulière, et n'apprenoit qu'avec peine ce que ses maîtres lui enseignoient; il paroissoit déjà fort dévot, et préféroit la conversation des moines à celle des seigneurs de la cour.

Eléonore de Gonzague, troisième femme de l'Empereur, réunissoit la bonté avec les agrémens. Ses yeux pleins de feu témoignoient la vivacité de son esprit : elle aimoit les conversations enjouées, et se plaisoit à tous les divertissemens qu'on pouvoit prendre dans cette cour. Elle alloit quelquefois à la chasse avec l'Empereur jusqu'à trois lieues de Vienne, du côté du nord. On y tendoit des toiles pour y enfermer le gibier, et Leurs Majestés Impériales tiroient sous des tentes. Je leur vis tuer une fois vingt cerfs dans le Prater, promenade ordinaire de la ville. C'est un bois de haute futaie, situé le long du Danube, et coupé par diverses routes où l'on peut se promener à pied ou en carrosse. Les tentes sous lesquelles Leurs Majestés se plaçoient étoient fort riches, et tapissées d'étoffes d'or et d'argent, avec divers ornemens de broderie : il y en avoit une qu'on estimoit soixante mille écus. Leurs Majestés alloient souvent à Laxembourg, maison de plaisance située dans un pays de chasse, à trois lieues de Vienne. La cour y passoit tous les ans un mois, dans le temps qu'on voloit le héron. L'Impératrice aimoit extrêmement la musique, et elle avoit fait venir quantité de musiciens d'Italie. On dansa un ballet à Vienne pendant que j'y étois; il y avoit cinquante violons habillés en masques. La promenade ordinaire de cette princesse étoit à la maison de La Favorite, qui n'est qu'à une lieue de la ville. L'architecture n'en est pas régulière, mais elle est commode et spacieuse : les jardins sont embellis partout de fontaines et de statues. L'Impératrice aimoit aussi la peinture, et s'amusoit quelquefois à peindre. J'ai vu une Vierge de sa main, qu'on gardoit dans un des trésors

de l'Empereur. Le prince de Lobkowitz, grand maître d'hôtel, occupoit le premier poste à la cour. Son père, qui étoit grand chancelier de Bohême, fut fait prince par Ferdinand II en 1626; mais il ne put jouir de cette dignité à la diète de Ratisbonne. Son fils fut reçu par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, et par la crainte qu'on eut de désobliger un homme qui pouvoit tout à la cour impériale.

Le comte Jean-Maximilien de Lanberg, grand chambellan de l'Empereur, avoit beaucoup de part aux affaires. La vivacité de son esprit et la solidité de son jugement, jointes à son érudition et à son expérience, le rendoient fort digne de son emploi. Il avoit donné des marques de sa capacité en Espagne et à Munster, où il avoit été ambassadeur; et l'on étoit si persuadé de son mérite, que personne n'envioit sa faveur.

Le comte de Trautson, seigneur curieux et savant, avoit un bon cabinet de livres, des médailles antiques et modernes, des tableaux, des agates, des marcassites, des raretés des Indes, et mille autres curiosités dont je ne puis me souvenir. Je restai si peu de temps dans cette cour, qu'il me seroit difficile d'en dire de plus grandes particularités. Je continuai donc mon chemin; et, après avoir traversé la Silésie, j'entrai en Suède.

Ce royaume a au nord la Laponie norwégienne, à l'est la Moscovie, au sud la mer Baltique, et à l'ouest le Danemarck et la Norwège. Il s'étend à douze degrés et demi de latitude, à compter depuis le cinquante-deuxième et demi jusqu'au soixante-onzième (ce qui fait deux cent cinquante-deux lieues de France); et

vingt-cinq degrés de longitude, qu'on peut prendre depuis le trente-deuxième et demi jusqu'au cinquante-septième et demi, ce qui revient à deux cents lieues: sa circonférence est de huit cent quatre-vingt-dix.

On le divise en pays héréditaires et en pays conquis. Les pays héréditaires comprennent une partie de la Gothie, la Suède propre, la Finlande et une partie de l'Ingrie, avec leurs dépendances; les pays conquis sont la Livonie et les provinces cédées par le traité de Westphalie, qui valent beaucoup mieux que les Etats patrimoniaux. Il y a en Suède trente-cinq provinces, dont onze ont le titre de duchés, douze de comtés, et le reste de baronies.

Bien que la Suède, à parler généralement, soit stérile, il ne laisse pas d'y avoir des plaines cultivées avec soin. L'air y est tempéré; ce qui fait qu'on ne s'y sert pas de poëles comme en Allemagne. Les peuples y sont industrieux, et réussissent dans toutes sortes d'arts. Chaque province est divisée en certain nombre de juridictions, dont chacune a son conseil de police, et sa vicomté pour rendre la justice. On appelle du jugement de la vicomté aux lamans de chaque province, et des lamans au conseil du Roi. Les villes ont un plus grand nombre de lamans, suivant leur étendue; et ces juges ont la même juridiction que les échevins en France.

Les rois faisoient autrefois leur résidence à Upsal, ville archiépiscopale, bâtie sur la rivière de Sala, et où les païens avoient élevé un superbe temple à Mars. Les foires qu'on y tenoit la rendoient fort marchande, et il y avoit dans ce temps-là un grand concours de négocians de toutes les nations. Son université, fon-

dée par le pape Sixte IV, est une des plus célèbres du royaume : elle jouit des mêmes priviléges que celle de Bologne en Italie, et elle a été encore augmentée de grands revenus par le roi Gustave.

Stockholm, aujourd'hui la capitale du royaume, est le lieu où la cour réside ordinairement. Elle a pris son nom de l'île où elle est bâtie : Stockholm veut dire en langue du pays l'île du Tronc, parce que les fondateurs de cette ville, incertains du lieu où ils la devoient bâtir, jetèrent un tronc dans le lac Meter, à dessein de choisir pour sa fondation l'île où ce tronc s'arrêteroit. Il s'arrêta précisément à l'endroit où l'on voit aujourd'hui Stockholm. Son étendue, avec ses faubourgs, est à peu près égale à celle de Rouen. La plupart de ses bâtimens sont de pierre, et les autres de bois : j'en vis de fort magnifiques, entre autres le palais du général Wrangel, et celui du chancelier Oxenstiern. Quelques endroits de la ville sont bâtis sur pilotis comme à Venise, de sorte que la mer flotte au-dessous. Son port est fort beau, et les plus grands navires y entrent par deux canaux. Le palais royal en est fort proche, et des fenêtres on découvre fort loin dans la mer. Toutes les personnes de qualité s'habillent à la française, et parlent notre langue. La ville est fort marchande, et les boutiques sont remplies de tout ce qu'on peut souhaiter. Les femmes se montrent peu, et on ne les voit guère que dans les temples. La principale église a été autrefois desservie par des cordeliers : on y voit le mausolée de Gustave-Adolphe, avec une épitaphe latine qui exprime en peu de mots ses victoires.

Les Suédois sont descendus de ces anciens Goths

qui, après avoir pillé Rome et ravagé l'Italie, firent la conquête de l'Espagne, qu'ils possédèrent jusqu'à l'invasion des Maures. Ceux qui étoient restés dans leur patrie, tout belliqueux qu'ils étoient, furent presque toujours soumis aux Danois : mais comme ils aimoient leur liberté, ils secouèrent ce joug vingt-quatre fois, et furent autant de fois contraints de rentrer sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, jusqu'à ce qu'enfin la Suède fût séparée pour toujours du Danemarck par la cruauté des Christiern, et par la valeur de Gustave Wasa, dont étoit descendue Christine, qui régnoit lorsque j'arrivai à Stockholm.

Le gain d'une bataille où Stenon, roi de Suède, fut tué, rendit Christiern maître de tout le royaume. Pour mieux tromper les Suédois, il accorda toutes les grâces qu'on lui demanda sans distinction, et n'excepta personne de l'amnistie qu'il fit publier : mais, après les avoir ainsi persuadés de sa douceur et de sa clémence, le huitième jour de son couronnement, qui se fit à Stockholm, il convia à un superbe festin tous les sénateurs, et tous les officiers de la couronne. A la fin du repas il les fit arrêter, pendant que ses troupes, répandues dans tous les quartiers de la ville, faisoient main-basse sur la bourgeoisie; et le lendemain il fit trancher la tête à tous les prisonniers. Gustave Wasa échappa de ce meurtre parce qu'il étoit en Danemarck, ayant été un des quatre seigneurs que Christiern avoit retenus sur son bord un jour qu'il prétendoit enlever aussi Stenon. Gustave fut enfermé dans la forteresse de Copenhague, et il y seroit mort de misère si Eric, seigneur de la première qualité de Danemarck, qui étoit son parent, ne l'eût demandé

au Roi, à condition de le représenter toutes les fois qu'il en seroit requis. Christiern lui confia la garde de Gustave, qui demeura long-temps avec son bienfaiteur, sans songer à recouvrer sa liberté. La nouvelle du massacre commis à Stockholm lui en fit naître l'envie : il crut pouvoir violer la parole qu'il avoit donnée à ce seigneur de ne pas sortir de Copenhague, puisqu'il s'agissoit de venger la mort de son père, qui avoit péri dans cette exécution générale. Il lui auroit été pourtant difficile de sortir du Danemarck sans le départ imprévu de Christiern. Ce prince étoit allé trouver l'empereur Charles-Quint pour obtenir de lui l'investiture du duché de Holstein; et comme il craignoit que le duc ne traversât son dessein, il étoit parti sans dire à personne où il alloit. Gustave profita d'une occasion si favorable, et passa à Lubeck avec des marchands de bœufs. Les magistrats n'osèrent lui donner un asyle, de peur de s'attirer sur les bras toutes les forces du Danemarck: ils se contentèrent de l'habiller magnifiquement, et de lui prêter un bon vaisseau pour le porter à Gottembourg. Lorsqu'il fut arrivé en Suède, il s'arrêta dans la province de Dalécarlie, où il ne se fit connoître que par sa vigueur et par son adresse à tirer de l'arc. Il persuada à ces peuples de secouer le joug des Danois; et s'étant mis à leur tête, il convia les autres provinces à suivre l'exemple de celle-là: de sorte que la révolte fut bientôt générale. Enfin, après plusieurs combats, Gustave se rendit maître de tout le royaume, et fut proclamé roi d'un consentement universel. Ce fut lui qui introduisit le luthéranisme en Suède, dans la vue de se rendre plus absolu, parce que le clergé étoit si

puissant, et jouissoit de si grands priviléges, qu'il s'étoit presque emparé de l'autorité souveraine. Plusieurs rois de Suède avoient essayé de donner des bornes à cette puissance, et ils avoient péri dans leur entreprise. Gustave en vint à bout en répandant dans le royaume les erreurs de Luther. Il mourut après un long règne, le 29 septembre 1560.

Eric, Jean III, Sigismond et Charles IX, qui régnèrent successivement après lui, soutinrent avec succès différentes guerres contre le Danemarck, la Pologne et la Moscovie : mais pas un des successeurs de ce prince ne signala autant sa valeur que Gustave-Adolphe, père de Christine. Il parvint à la couronne le 29 octobre 1611, étant âgé de dix-huit ans. Il repoussa d'abord les Danois qui étoient entrés dans la Suède, et les obligea à faire la paix; ensuite il fit la guerre à Michel Federowitz, grand duc de Moscovie, et le contraignit à lui céder, par un traité, l'Ingermanie. Il eut une autre guerre contre Sigismond, roi de Pologne, et il conquit la Livonie, qui lui demeura par la paix.

La guerre qui s'alluma ensuite en Allemagne entre l'empereur Ferdinand II et Frédéric V, électeur palatin, et dans laquelle tous les protestans prirent part, donna lieu à Gustave de faire de nouvelles conquêtes. Il s'empara d'abord de l'île de Rugen, prit une partie de la Poméranie, et passa comme un torrent du Danube au Rhin : la fortune seconda si bien tous ses desseins, qu'il devint redoutable même à ses amis. Sa mort fut aussi glorieuse que sa vie : après avoir défait les Impériaux dans la plaine de Lutzen, il fut tué en poursuivant les fuyards le 28 novembre 1632.

Christine sa fille lui succéda ; et comme elle étoit encore mineure, les Etats lui nommèrent cinq tuteurs : Gabriel Oxenstiern, Jacques de La Gardie, Charles de Guldenleu, Axel Oxenstiern et Gabriel-Benoît Oxenstiern, tous cinq sénateurs du royaume. Quoique la succession de la couronne eût été toujours continuée dans la maison de Wasa depuis la mort de Gustave I, on ne laissa pas d'assembler les Etats, composés du clergé et de la noblesse, des bourgeois et des paysans, pour faire, suivant la coutume, l'élection d'un successeur après la mort de Gustave-Adolphe. Lorsque chacun eut pris sa place, le chancelier cria par trois fois : *Gustave-Adolphe notre roi est mort,* ce qui fit fondre en larmes toute l'assemblée. Il dit ensuite aux assistans : « Ne voulez-vous pas « recevoir pour votre reine Christine, fille du mo- « narque que vous pleurez si amèrement, comme « vous le lui promîtes lorsqu'il partit pour l'armée ? » Alors un paysan, nommé Laurens, s'avança et dit : « Quelle est donc cette fille de notre roi ? Nous ne la « connoissons point, et nous ne l'avons jamais vue.— « Vous l'allez voir à l'instant, reprit le chancelier ; » et en même temps il présenta la princesse. Laurens, après l'avoir considérée, poursuivit avec une ingénuité merveilleuse : « Elle a les yeux, le nez et le « front de Gustave ; qu'elle soit donc notre reine. » Ce discours fut suivi d'un applaudissement général, et Christine fut proclamée avec les solennités ordinaires. Les tuteurs prêtèrent serment entre les mains du chancelier, et jurèrent de bien gouverner le royaume pendant la minorité de la Reine. Ensuite le chancelier même, qui étoit le premier des ré-

gens, prêta serment à son tour entre les mains de la princesse.

Le premier pas que firent les régens fut de renouveler la ligue avec les protestans d'Allemagne, pour la continuation de la guerre contre la maison d'Autriche; et le duc de Weimar en fut déclaré général à la place du feu roi de Suède. Ils dépêchèrent ensuite en France Loffler, vice-chancelier de Suède, et Philippe Striff, conseiller du duc de Deux-Ponts, pour demander le renouvellement de l'alliance. Il se trouva quelque difficulté à la conclusion du traité, par rapport à la cession de Philisbourg que le Roi demandoit, avec la neutralité du duc de Neubourg; mais enfin ces articles furent accordés moyennant une somme d'argent.

Le Pape et le roi de Danemarck s'étant entremis pour procurer la paix à l'Europe, il fut résolu que les catholiques enverroient leurs plénipotentiaires à Munster, et les protestans à Osnabruck. Sur la fin de l'année 1644, Christine, qui étoit entrée dans sa dix-huitième année, fut déclarée majeure par les Etats, et les régens remirent leur autorité. La Reine nomma pour aller aux conférences d'Osnabruck Axel Oxenstiern, grand chancelier du royaume; Jean Skiff, et deux autres sénateurs du royaume. Ils ne commencèrent à entrer en négociation qu'en 1646. Skiff mourut à Osnabruck peu de temps après son arrivée, et l'on envoya pour remplir sa place le baron Jean-Salvius Adler. Les ambassadeurs de l'Empereur et du roi Catholique employèrent toute leur adresse pour essayer de détacher les Suédois de la France, et les porter à traiter séparément; mais ils

ne purent en venir à bout. Après plusieurs contestations, la paix générale fut enfin conclue en 1649, pour ce qui regardoit l'Allemagne. On céda par ce traité à la Suède la Poméranie citérieure, appelée ainsi parce qu'elle est en-deçà de l'Oder : elle comprend le duché de Stettin, dont dépendent les îles de Rugen et d'Uzedon, dans la mer Baltique, près du continent. On leur céda encore les duchés de Dart et de Wolgast, avec le comté de Guskovie. Les principales villes de la Poméranie suédoise sont Stettin et Stralsund, villes anséatiques; Anclan, Bardt, Gukow, Gripswaldt, Wolgast, Wolen et Uzedon. Enfin la Suède obtint au-delà de l'Oder les châteaux de Deron et Golnaw, qui sont aussi deux villes anséatiques; et dans la Basse-Saxe, les duchés de Bremen et de Ferden.

Après que la paix eut été publiée, on assembla les Etats pour le couronnement de la Reine. Elle jura de conserver la religion et les priviléges du royaume, et tous les ordres lui prêtèrent le serment de fidélité. Charles-Adolphe, prince palatin, fut en même temps reconnu pour héritier présomptif de la couronne. La Reine, qui vouloit faire jouir ses sujets des fruits de la paix, envoya demander à Casimir, roi de Pologne, s'il vouloit renouveler l'alliance; et ce prince lui envoya des ambassadeurs. Mais comme leurs pleins pouvoirs n'étoient pas dans les formes, ils donnèrent parole à M. Chanut, ambassadeur de France, d'en rapporter de plus amples dans six semaines.

La Reine devint la protectrice des sciences et des savans : elle fit venir de France à Stockholm le célèbre philosophe René Descartes, qui y mourut en

1650. M. Chanut fit son épitaphe en latin : elle est assez belle pour tenir ici sa place.

A LA GLOIRE DE DIEU (1).

Sous le règne de Christine, petite-fille de Gustave I, et fille de Gustave-le-Grand, princesse qui, suivant les traces de ses ancêtres, a étendu les bornes de ses Etats par de nouvelles victoires, et qui, après avoir obtenu la paix les armes à la main, fait fleurir les arts dans son royaume, y attirant de toutes parts les savans de tous pays, pour être à la fois leur modèle et l'objet de leur admiration, René Descartes, du fond de sa retraite philosophique, appelé pour être la lumière et l'ornement de cette cour, y est mort après une maladie de quatre mois, et il a laissé sous cette pierre sa dépouille mortelle, l'an de Jésus-Christ 1650, et la cinquante-quatrième de son âge.

René Descartes, né en France d'une noble et ancienne famille répandue dans le Poitou et dans la Bretagne, après

(1) *D. O. M.*

Regnante Christina, *Gustavi primi pronepte, Magni filia, avorum cœpta patriæque terminos victoriis novis promovente, pacem demum armis quæsitam artibus ornante, accitis undique terrarum sapientiæ magistris, ipsa in exemplum futura,* Renatus Descartes, *ex eremo philosophica in lucem et ornamentum aulæ vocatus, post quartum mensem morbo interiit, et sub hoc lapide mortalitatem reliquit, anno Christi* MDCL, *vitæ suæ* LIV.

Renatus Descartes, Peronii dominus, ex antiqua et nobili inter Pictones et Armoricos gente, in Gallia natus, accepta, quantacumque in scholis tradebatur, eruditione, expectatione sua votisque minore, ad militiam per Germaniam et Pannoniam adolescens profectus, et in otiis hibernis naturæ mysteria componens cum legibus matheseos, utriusque arcana eadem clavi reserari posse ausus est sperare; et, omissis fortuitorum studiis, in villula solitarius prope Egmundam in Hollandia, assidua viginti quinque annorum meditatione, auso positus est. Hinc toto orbe celeberrimus, a rege suo conditionibus honorificis evocatus, redierat ad contemplationis delicias; unde avulsus admiratione virtutum maximæ reginæ, quæ quidquid

avoir acquis dans les écoles toute l'érudition qu'on en rapportoit alors, et qui étoit bien au-dessous de son attente et de son ardeur, alla porter les armes en Allemagne et en Hongrie. Il y employoit le loisir des quartiers d'hiver à concilier les phénomènes et les mystères de la physique avec les lois des mathématiques; et il osa concevoir l'espérance de pouvoir ouvrir avec une même clef les secrets de ces deux sciences. Dans cette vue, abandonnant toute occupation étrangère, il se retira dans une petite maison de campagne près d'Egmont en Hollande; et, par une étude assidue de vingt-cinq années, il parvint dans cette solitude à exécuter ce qu'il avoit osé entreprendre. De là sa réputation s'étant répandue par toute la terre, il fut rappelé par son souverain, qui lui fit des conditions honorables. Il s'étoit livré de nouveau aux délices philosophiques de la méditation, lorsqu'il fut arraché de sa patrie par l'éclat des vertus d'une grande reine, jalouse de s'attacher tout ce qu'il y avoit en tout genre et en tout pays d'hommes supérieurs. Il en fut reçu avec toutes sortes d'agrémens; on l'écouta

ubique excelluit suum fecit, gratissimus advenit, serio est auditus, et defletus obiit . . . . Noverint posteri qualis vixerit Renatus Descartes, ut cujus doctrinam olim suscipient, mores imitentur. Post instauratam a fundamentis philosophiam, apertam ad penetralia naturæ mortalibus viam novam, certam, solidam, hoc unum reliquit incertum : majorne in eo esset modestia, an scientia ? Quæ vera scivit, verecunde affirmavit; falsa non contentionibus, sed vero admoto, refutavit. Nullius antiquorum obtrectator, nemini viventium gravis. Invidorum criminationes purgavit innocentia morum ; injuriarum negligens, amicitiæ tenax. Quod summum tandem est, ita per creaturarum gradus ad Creatorem est conatus, ut opportunus Christo gratiæ autori in avita religione quiesceret. I nunc, viator, et cogita quanta fuerit Christina, et qualis aula cui mores isti placuerunt!

Christianissimi regis Ludovici XIV, *Ludovici Justi filii, Henrici Magni nepotis, Anna Austriaca, optima, prudentissima, fortissima regina, annos et regnum filii regente, legatus ordinarius,* PETRUS CHANUT, *hoc monumentum ad gloriam Dei, bonorum omnium datoris, gallici nominis honorem, et perpetuam memoriam amici carissimi Renati Descartes, poni curavit anno* VII *ab excessu Ludovici Justi.*

avec la plus grande attention, et l'on donna de sincères regrets à sa mort....... Apprenons à la postérité la manière dont vivoit Descartes, afin que nos neveux, en embrassant un jour sa doctrine, imitent ses mœurs. Après avoir entièrement renouvelé la philosophie; après avoir ouvert le premier aux hommes une voie sûre pour pénétrer jusqu'au sanctuaire de la nature, il n'a laissé d'autre incertitude que de savoir ce qu'il y avoit en lui de plus grand, ou la science ou la modestie. Les vérités qu'il sentoit, il les soutenoit avec une grande retenue; et ce qu'il croyoit faux, il le combattoit, non par l'aigreur des disputes, mais par la seule force du vrai. Il ne maltraita jamais aucun des anciens, et il ne fit la guerre à qui que ce soit de son temps. Il fit taire l'envie par l'innocence de ses mœurs; il méprisa les injures, et sut conserver ses amis. Enfin, pour comble de bonheur, toutes les choses créées, qui étoient l'objet de ses méditations continuelles, ne lui servoient que de degrés pour s'élever au Créateur; et il vécut tranquillement dans la religion de ses pères, toujours soumis à Jésus-Christ, auteur des grâces qu'il avoit reçues. Songe, passant, quelle étoit la vertu de Christine, et quelle devoit être une cour où de pareilles mœurs ont pu plaire!

Pierre Chanut, ambassadeur ordinaire du roi très-chrétien Louis XIV, fils de Louis-le-Juste et petit-fils de Henri-le-Grand, sous l'heureuse et sage régence de la reine douairière Anne d'Autriche, a fait élever ce monument à la gloire de Dieu, distributeur de tous biens, pour l'honneur du nom français, et pour conserver la mémoire de René Descartes son plus cher ami, la septième année depuis le décès de Louis-le-Juste.

Les choses étoient en cet état quand j'arrivai à Stockholm. J'allai voir d'abord M. Chanut, pour m'informer des maximes et des intérêts de cette cour. Je le priai aussi de me présenter à la Reine; ce qu'il

fit le lendemain. Elle n'étoit pas grande, et sa taille avoit même quelques défauts; ce qui l'obligeoit de porter toujours un justaucorps avec une jupe : elle avoit aussi une cravate, une perruque et un chapeau. Le tour de son visage étoit ovale, quoique assez plein; elle avoit le nez aquilin, les yeux bleus, et cependant très-vifs. Elle paroissoit toujours en action. Elle parloit la plupart des langues de l'Europe avec autant de facilité et d'élégance que les personnes du pays; aucune science ne lui étoit inconnue, et on avoit peine à comprendre comment une princesse de son âge avoit acquis tant de connoissances. Comme M. Chanut lui avoit dit beaucoup de bien de moi, il mit sur le tapis plusieurs matières d'érudition sur lesquelles Sa Majesté me demanda mon sentiment; et elle en raisonnoit avec tant de netteté, que je n'osois presque parler après elle, de peur de lui montrer mon ignorance.

Charles-Adolphe, comte palatin, fils aîné de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de la couronne, étoit de petite taille, mais il paroissoit vigoureux. Ses yeux pleins de feu et son air fier montroient assez qu'il ne respiroit que la guerre.

Le prince Adolphe-Jean son frère, second fils du duc de Deux-Ponts, quoique fort jeune, avoit aussi la mine guerrière; mais il ne paroissoit pas avoir beaucoup d'esprit.

Marie-Euphrosine, comtesse palatine de Deux-Ponts, sœur de ces deux princes, n'étoit pas encore formée; mais elle promettoit beaucoup. Par ses réponses, qui étoient promptes et justes, on jugeoit que ce seroit une fort aimable personne.

Magnus-Gabriel de La Gardie, fils du connétable de Suède, avoit la taille bien prise, haute et droite, l'air noble, la tête belle, l'humeur gaie, flatteuse et insinuante.

Benoît Oxenstiern, sénateur du royaume et président du tribunal de Wismar, parloit plusieurs langues. Il avoit été employé dans plusieurs ambassades en France et en Perse. Il n'y avoit personne qui fît plus de figure à la cour de Suède.

J'eus la curiosité de voir la liturgie luthérienne, et j'allai à la cathédrale le jour de Noël, qui est onze jours plus tard que chez les catholiques, parce que les luthériens suivent l'ancien calendrier. Je m'y rendis le matin, et je trouvai que tous les seigneurs de la cour avoient déjà pris leurs places au chœur dans les chaises hautes. Deux prêtres montèrent à l'autel : le plus vieux portoit une chape, et le plus jeune une chasuble, et ils avoient tous deux des fraises. Le célébrant commença la messe à peu près comme font les catholiques; et la musique entonna le *Kyrie eleison*, alternativement avec les orgues. Le prêtre chanta seul le *Gloria in excelsis* en suédois, et le peuple l'accompagna de sa voix pendant toute l'hymne, sans attendre qu'il eût dit le premier verset. L'hymne étant achevée, l'officiant récita une oraison sans collecte; et le diacre s'appuyant le dos contre l'autel, lut l'épître du côté où les catholiques disent l'évangile. Après cette lecture, la musique chanta le *Verbum caro factum est* en latin, et le peuple le répéta en suédois. Le prêtre, étant remonté à l'autel, récita une oraison à l'honneur de la sainte Vierge, sans la chanter; et le diacre chanta l'évangile du côté de l'épître. Le prêtre

s'étant tourné vers le peuple chanta le *Credo*, que le peuple répéta après lui. Les orgues commencèrent de jouer à l'offertoire, et le prêtre dit une prière tout bas, pendant laquelle le peuple demeura debout. On entonna encore une hymne, à laquelle tout le monde répondit à genoux. Ensuite le prêtre lut l'évangile, et l'expliqua au peuple, enseignant à chacun ce qu'il devoit faire, suivant sa profession. Après cette exhortation, la compagnie se sépara en deux, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et on se salua réciproquement. Le prêtre retourna à l'autel, et fit la consécration sans lever l'hostie ni le calice. Après avoir communié et donné la communion au diacre, il la fit prendre à tout le peuple sous les deux espèces : il la donnoit d'un côté, pendant que le diacre la donnoit de l'autre; ce qui se fit sans lumière, bien qu'il y eût quantité de cierges allumés avant l'exhortation. Il y avoit un crucifix d'argent sur l'autel, qui étoit paré à peu près comme dans nos églises.

Quand j'eus employé quelques jours à satisfaire ma curiosité, je songeai à exécuter les ordres que j'avois reçus de la cour. Je demandai à M. Chanut si la Reine avoit sérieusement dessein d'abdiquer, et quels motifs la pouvoient porter à quitter une couronne. M. Chanut me répondit que les Suédois avoient été toujours inconstans et belliqueux; qu'après avoir fait la guerre pendant plus de trente ans, ils ne pouvoient s'accoutumer à l'oisiveté de la paix; que par cette raison ils ne s'accommodoient pas de l'humeur de la Reine, qui préféroit les sciences aux armes, et les douceurs de la paix au tumulte de la guerre; que l'humeur martiale du prince palatin, qui avoit été

déclaré présomptif héritier de la couronne, et qui avoit donné des preuves de sa valeur dans les dernières guerres, leur plaisoit bien davantage; que les Etats avoient pressé plusieurs fois la Reine de se marier; qu'elle ne s'en étoit pas fort éloignée, mais qu'elle vouloit mettre sur le trône le comte de La Gardie, dont la personne lui plaisoit; que ses sujets vouloient la forcer à épouser le prince palatin, et qu'elle avoit de la répugnance pour ce mariage, parce qu'elle connoissoit l'humeur impérieuse du prince, qui ne lui laisseroit aucune autorité; qu'elle ne pouvoit se résoudre, après avoir été indépendante, à rester dans le royaume sans avoir aucune part au gouvernement, et sans avoir le pouvoir de faire du bien à ceux qu'elle en jugeroit dignes; que la Suède n'étant pas riche, les revenus de l'Etat pouvoient à peine suffire pour fournir aux guerres que le prince qu'on vouloit lui donner pour mari ne manqueroit pas d'entreprendre; qu'il s'en présentoit une qu'elle avoit essayé d'éviter autant qu'elle avoit pu, sans blesser les droits de la couronne; que cette guerre étoit contre Casimir, roi de Pologne, qui se disoit roi de Suède; que le prince palatin insistoit dans tous les conseils qu'on lui déclarât la guerre, et que les ministres lui applaudissoient, parce qu'ils connoissoient l'humeur pacifique du roi Casimir, et son peu d'expérience; ce qui leur faisoit espérer de grandes conquêtes. A toutes ces raisons il s'en joignoit une que la politique avoit préparée. Pimentel, ambassadeur d'Espagne, qui croyoit pouvoir détacher le prince palatin de l'alliance de la France s'il devenoit roi, avoit persuadé à la Reine d'abjurer les erreurs de Luther; et comme

elle ne pouvoit le faire en Suède sans porter ses sujets à la révolte, principalement dans un temps où ils souhaitoient d'avoir un roi, il lui avoit fait comprendre la nécessité d'abdiquer, puisque son salut étoit préférable à toutes les grandeurs de la terre. M. Chanut ajouta que M. de Saumaise et lui avoient fait tous leurs efforts pour détourner Sa Majesté suédoise d'une résolution si préjudiciable à ses intérêts et à ceux de ses alliés, mais qu'ils n'avoient pu rien gagner sur son esprit. Je priai néanmoins cet ambassadeur, pour satisfaire à mes ordres, de demander une audience particulière à la Reine, pour faire auprès d'elle un dernier effort.

Elle nous l'accorda de fort bonne grâce, et nous fîmes ce que nous pûmes pour combattre les raisons qui la portoient à abandonner le trône. Nous lui remontrâmes qu'ayant autant d'esprit qu'elle en avoit, il lui seroit facile de gouverner le mari que les Etats vouloient lui donner; que le prince palatin ne pourroit refuser son estime et ses affections à toutes ses grandes qualités; que ce prince ayant l'ame guerrière, il lui laisseroit la conduite du gouvernement pendant qu'il combattroit à la tête des armées; enfin que l'intérêt de la religion qu'elle vouloit embrasser devoit l'obliger à garder la couronne, pour tâcher d'obliger ses sujets, par son exemple, à rentrer au giron de l'Eglise. Toutes nos raisons ne purent la persuader; et elle fit son traité avec le prince palatin. Elle l'engagea, par ce traité, à donner sa sœur en mariage au comte de La Gardie, qu'elle voulut faire beau-frère du Roi, puisqu'elle n'avoit pu le faire roi lui-même. Elle stipula encore que Gustave lui céderoit la pro-

vince d'OEland, qui étoit son apanage; et qu'il lui donneroit une pension annuelle de quatre cent mille livres, qu'il lui feroit tenir partout où elle voudroit aller.

Ces conditions ayant été acceptées par le prince palatin, elle convoqua les Etats à Upsal. Elle se rendit à l'assemblée revêtue des habits royaux, et faisant porter devant elle les marques de sa dignité. Après qu'elle eut pris sa place sur une espèce de trône, elle adressa la parole aux députés de tous les ordres, et leur dit qu'elle avoit tout sujet de se louer de leur fidélité et de leur obéissance; que l'amour qu'elle avoit pour eux lui avoit fait juger qu'il leur seroit plus avantageux d'avoir un roi qui pût étendre leurs conquêtes en se mettant à la tête de leurs armées, qu'une reine qui ne pouvoit les aider que de ses conseils; que cette raison l'avoit portée à abdiquer la couronne; qu'elle en avoit fait expédier l'acte; mais qu'en quelque lieu qu'elle pût être, elle conserveroit toujours l'affection qu'elle avoit eue pour ses fidèles sujets. Lorsqu'elle eut cessé de parler, Shering Rosenhan, secrétaire d'Etat, fit lecture de l'acte d'abdication qui contenoit la réserve qu'elle faisoit de la province d'OEland pour son apanage, et de la pension de quatre cent mille livres pour l'entretien de sa maison. Dès que cette lecture fut achevée, la Reine descendit du trône, et se dépouilla des ornemens royaux, qu'elle remit entre les mains des officiers de la couronne; ces officiers les posèrent sur la table qui étoit vis-à-vis de Sa Majesté, ce qui fit verser des larmes à toute l'assemblée. La Reine se tourna ensuite vers le prince palatin; elle lui dit qu'elle lui remet-

toit une dignité qui lui étoit due, puisque les Etats l'avoient déjà reconnu pour héritier présomptif de la couronne, et qu'elle lui souhaitoit un long et heureux règne. Ce prince prit la parole; et après l'avoir remerciée du choix qu'elle avoit fait de sa personne, il témoigna aux Etats qu'il leur étoit fort redevable de leur bonne volonté, et qu'il espéroit se conduire de manière qu'ils n'auroient pas sujet de s'en repentir. Cette cérémonie achevée, le Roi et la Reine, accompagnés de tous les assistans, allèrent à l'église cathédrale rendre grâces à Dieu, et le prier de bénir le nouveau règne de Charles-Gustave. Leurs Majestés y entendirent la prédication de Jean Mathiæ, évêque de Strengnes : aussitôt qu'elle fut finie, le nouveau Roi fut couronné, et il fit distribuer au peuple des médailles d'or et d'argent qu'il avoit fait frapper exprès.

Christine se prépara peu de jours après à aller prendre possession de l'OEland, qui est une fort belle île. Le Roi avoit fait équiper sept gros vaisseaux de guerre, commandés par le général Wrangel, pour l'y conduire; mais elle refusa cette pompe. Elle alla d'abord à Nicoping prendre congé de la reine Edwidge-Eléonore de Holstein sa mère, et mena Pimentel. J'eus aussi la permission de l'accompagner.

Nicoping est une ville considérable, traversée par un fleuve rapide dont la source n'en est pas éloignée, et qui après plusieurs détours vient en mouiller les murailles : les habitans ont fait sur cette rivière quantité de moulins et de forges. La ville est remplie de chaudronniers qui y font toutes sortes d'ouvrages de cuivre; il y a aussi des moulins à papier, où il s'en fait de très-beau. On y bâtit des vaisseaux, et on y

fond des canons. L'église est au pied d'une haute montagne, à laquelle de loin elle paroît attachée. On y voit pendant l'été quantité de lapins noirs, et l'hiver on n'en voit que de blancs.

La Reine, après avoir fait quelque séjour à Nicoping, traversa tout le Danemarck pour aller en OEland, marchant toujours à cheval, habillée en homme. Lorsqu'elle fut arrivée dans son apanage, elle refusa le logement et les honneurs que les magistrats lui avoient fait préparer; et elle alla descendre à la maison d'un médecin fort savant, qui avoit quantité de curiosités. Elle n'y demeura pas long-temps, parce que Pimentel la pressoit d'aller à Bruxelles, où il lui avoit fait espérer que le roi Catholique lui donneroit le gouvernement des Pays-Bas, comme l'avoit eu l'infante Isabelle, fille de Philippe II. Elle alla par eau à Hambourg, où elle voulut être *incognito;* et elle fit prier les magistrats de ne lui faire aucune députation. Elle traversa la Hollande de la même manière, et arriva enfin à Bruxelles. L'archiduc Léopold, qui avoit alors le gouvernement des Pays-Bas, lui fit rendre les mêmes honneurs qu'elle auroit pu recevoir si elle aviot été encore sur le trône, et Pimentel résida auprès d'elle en qualité d'ambassadeur d'Espagne. Ce ministre mit auprès d'elle don Antoine de La Cueva. Ce dernier quitta sa charge de lieutenant général de la cavalerie pour être son intendant, et sa femme fut faite en même temps dame d'honneur de la Reine.

Bientôt Pimentel sut persuader à Christine d'aller à Rome pour faire son abjuration entre les mains du Pape; ce qui feroit plus d'éclat dans le monde, et

seroit aussi plus de son goût. Il l'assura de nouveau que pendant ce voyage on agiroit efficacement à Madrid, pour faire donner à Sa Majesté Suédoise le gouvernement dont il l'avoit flattée. Cependant le lendemain de son entrée à Bruxelles, qui étoit le 22 décembre, elle fit secrètement son abjuration entre les mains d'un dominicain, dans le cabinet de l'archiduc, qui étoit présent, et accompagné du comte de Fuensaldagne, de Pimentel, du comte Montecuculli, et d'Agostino-Boreno Navarra, secrétaire d'Etat. Pendant le séjour qu'elle fit à Bruxelles, elle vit le prince de Condé, et lui offrit plusieurs fois sa médiation pour le réconcilier avec la cour de France; mais il étoit trop engagé avec les Espagnols pour penser à s'accommoder autrement que par la paix générale.

[1655] Le voyage de Rome ayant été résolu, la Reine balança long-temps sur la manière dont elle le feroit, si ce seroit par terre ou par mer; mais comme en y allant par mer il auroit fallu passer le détroit, il fut arrêté qu'on le feroit par terre. J'obtins de cette princesse la permission de l'accompagner, et je partis avec elle. La Reine fut reçue partout avec l'éclat dû à son rang; mais elle voulut garder l'*incognito* à Trente. Nous passâmes sur les terres de la république de Venise, où toutes les villes lui firent à l'envi la plus superbe réception. Lorsqu'elle fut arrivée à Mantoue, le duc et l'archiduchesse sa femme lui donnèrent tous les divertissemens dont ils purent s'aviser; ils la menèrent à La Romée, maison de plaisance sur les bords du Pô, où elle fut magnifiquement régalée. Dès qu'elle fut entrée sur les terres de l'Eglise, elle y fut reçue par quatre nonces que le pape régnant

Alexandre VII avoit envoyés pour lui faire rendre les plus grands honneurs. Lorsqu'elle fut arrivée à Fano, on lui fit présent d'un beau busc à la mode du pays; et comme elle étoit encore habillée en homme, elle dit bien des galanteries à une fille dont la beauté avoit attiré d'abord ses regards. A Rome, on lui fit une entrée superbe; et elle alla le lendemain baiser les pieds du Pape en particulier. Elle fut logée au palais Farnèse, où toutes les dames romaines de quelque distinction, ainsi que tous les cardinaux et les seigneurs les plus qualifiés, vinrent lui rendre visite.

J'ai fait jusqu'ici le tableau de toutes les cours que j'ai eu occasion de voir : je vais représenter celle de Rome telle qu'elle étoit à l'arrivée de la reine Christine.

Alexandre VII, qui occupoit le Saint-Siége, s'appeloit Flavio Chigi. Il étoit né à Sienne, d'une famille noble, le 16 février 1599; de sorte qu'il avoit alors cinquante-six ans accomplis, et il étoit dans la première année de son pontificat. Il avoit été présenté à Urbain VIII par le marquis de Pallavicini, qui fut depuis jésuite et cardinal. Urbain ayant goûté Chigi, l'envoya à Malte en qualité d'inquisiteur : il fut ensuite vice-légat de Ferrare, puis nonce à Cologne, où fut traitée la paix qui se fit alors entre la France et la maison d'Autriche. Chigi à son retour fut fait premier sénateur d'Etat; et enfin Innocent X le fit cardinal. Après son exaltation, il fit éclater sa magnificence en bâtimens, dans sa table, et sur sa personne. Lorsqu'il alloit à la campagne, il portoit un habit garni de boutons de diamans. Il prenoit connoissance de toutes les affaires, et s'y attachoit avec application. L'exercice lui étant

devenu nécessaire pour la conservation de sa santé, il se promenoit à pied, non-seulement dans les jardins, mais encore dans les rues écartées de Rome.

Don Mario, frère aîné du Pape, étoit plus âgé que lui de cinq ans. Sa Sainteté l'avoit fait gouverneur de Rome; mais comme il étoit fort avare, il avoit introduit quantité de nouveaux impôts qui faisoient extrêmement murmurer le peuple. Dona Bérénice, sa femme, étoit aussi de Sienne, de la maison de Chiaia: elle pouvoit être alors âgée de quarante-huit ans. Quoiqu'elle n'eût pas été élevée dans le grand monde, elle soutenoit assez bien son rang. Elle alloit peu à l'audience du Pape, parce que Sa Sainteté ne le désiroit pas; et elle s'en soucioit fort peu, parce qu'elle n'avoit pas l'esprit des affaires.

Flavio Chigi, que le Pape avoit fait cardinal patron, étoit âgé de vingt-quatre ans, et bien fait de sa personne Il donnoit plus à ses plaisirs qu'aux affaires, et les excès de la table le rendoient souvent malade. Il promettoit beaucoup et à tout le monde, mais il tenoit peu ce qu'il avoit promis. Sa défaite en ces occasions étoit que le Pape ne l'avoit pas voulu, quoique le plus souvent il ne lui eût parlé de rien.

Don Augustin Chigi, fils d'un autre frère du Pape, étoit de même âge que le cardinal Chigi, aussi fort bien fait, et d'un abord très-facile. Comme il n'avoit pas voulu s'engager dans les ordres sacrés, Sa Sainteté songea à le marier avec la princesse Borghèse, qui étoit un des meilleurs partis de Rome. Il eut pour rival le prince Colonne, qui étoit mieux reçu de cette princesse et de Marc-Antoine Borghèse son père. Mais le dernier étant mort, sa veuve conclut le ma-

riage de sa fille avec don Augustin, au grand contentement du Pape.

Don Sigismond, frère de don Augustin, n'étoit âgé que de douze ans. Le Pape avoit dessein de le faire cardinal; mais Sigismond ne reçut le chapeau que des mains de Clément IX, successeur d'Alexandre VII.

Le Pape avoit encore deux neveux, enfans d'une sœur mariée dans la maison de Ruchi. L'aîné, que Sa Sainteté fit cardinal, avoit été évêque d'Osimo, et s'étoit fait beaucoup aimer dans son diocèse : mais après sa promotion on ne le trouva pas capable des grandes affaires. Le prince Ruchi son frère eut le commandement des chevaliers de Malte qui furent envoyés au secours de Candie; et dans cette expédition il donna des marques de sa valeur et de sa conduite.

Le cardinal Rospigliosi avoit beaucoup de part à la confidence du Pape. Il étoit de Pistoie, et il exerçoit la charge de premier secrétaire d'Etat; c'étoit un homme habile et savant : il avoit été nonce en Espagne, et s'étoit acquitté de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il succéda à Alexandre VII, sous le nom de Clément IX.

Le cardinal Palavicini avoit aussi beaucoup de part aux affaires. Il avoit été jésuite, et il étoit fort savant; mais il avoit souvent des scrupules qui retardoient l'exécution des choses dont il étoit chargé. Il se brouilla avec l'ambassadeur d'Espagne pour avoir refusé de voir sa femme, comme avoient fait les autres cardinaux. Il disoit, pour justifier sa conduite, que pour avoir changé de condition il n'en étoit pas moins tenu de s'abstenir de la compagnie des femmes que s'il étoit encore dans le cloître. Ce fut lui qui insista

dans la congrégation de l'Indice pour faire défendre l'Histoire du Concile de Trente, de Fra-Paolo; il en écrivit même une autre pour réfuter l'historien de Venise.

Le Pape se servoit du cardinal Corrado, ferrarois, dans les matières ecclésiastiques concernant les princes étrangers. Ce cardinal avoit peu de talent pour cet emploi, parce qu'il n'entendoit point la politique, et qu'il ne s'attachoit qu'à la rigueur du droit canon: ainsi il mécontentoit la plupart des cardinaux et des ministres étrangers. Il ne suivoit que son caprice dans la distribution des évêchés; et quand on s'en plaignoit il n'en rendoit point d'autre raison, sinon que c'étoit la volonté du Pape.

Bandinelli, siennois, majordome du palais apostolique, étoit un vieux courtisan qui s'étoit insinué à la cour du grand duc. Il avoit peu d'érudition, mais beaucoup de capacité pour les affaires; ce qui fut cause que le pape Alexandre VII l'appela auprès de lui, et le fit cardinal.

Fagnano, de la ville d'Urbin, avoit la direction des maisons religieuses, et il s'en acquittoit avec une satisfaction universelle.

Virgilio Spada, de la congrégation de Saint-Philippe de Neri, et frère du cardinal Spada, étoit employé par le Pape à faire venir de l'argent au trésor apostolique. Il réussissoit bien dans cet emploi, et à la satisfaction de Sa Sainteté; mais il ne faisoit plaisir à personne, et ne songeoit qu'aux intérêts de sa maison.

Charles de Médicis étoit doyen du sacré collége; mais il ne venoit guère à Rome que lorsque le siége

étoit vacant. Il étoit alors dans cette ville, parce qu'il y avoit peu de temps que le conclave étoit fini. Il étoit chef de la faction espagnole, et savoit s'en servir utilement pour les avantages du grand duc son neveu.

François Barberin, florentin, neveu d'Urbain VIII, avoit beaucoup de capacité, et l'abord facile. Quoique la France lui eût accordé sa protection pendant la persécution qu'Innocent X avoit faite à sa famille, il ne laissoit pas d'incliner toujours vers le parti d'Espagne, où il avoit été légat. Il gouverna sur la fin du pontificat d'Urbain, et on l'appeloit alors *la garde-robe des bénéfices de la cour de Rome*, parce qu'en effet il en possédoit un grand nombre.

Le cardinal Bernard Spada étoit d'une ancienne famille de Bologne. Il s'étoit enrichi par les partis que son frère, trésorier d'Alexandre VII, avoit pris sous différens noms, n'y ayant point de fermes et de nouvelles impositions où il n'eût part; ce qui l'avoit rendu odieux au peuple. Il étoit dans les intérêts de la France.

Le cardinal Sacchetti, florentin, étoit dans une estime universelle, parce qu'il étoit habile et bienfaisant. Il avoit été par deux fois près d'être élu pape, mais ceux de son propre pays avoient traversé son exaltation. Il n'avoit pris parti pour aucune couronne, et il paroissoit fort indifférent.

Martio Genetti étoit fils d'un marchand de Velitro. Il s'attacha à la maison barberine, où il amassa de grandes richesses. Urbain VIII le fit cardinal, et vicaire du Saint-Siége. Il fut envoyé légat en Allemagne pour travailler à la paix générale, et il n'y acquit pas

beaucoup de réputation. Il fut ensuite légat à Ferrare, où il ne travailla qu'à amasser de l'argent. Il étoit habile, et d'une conduite fort réglée; en sorte qu'on ne pouvoit lui reprocher d'autre défaut que l'avarice.

Antoine Barberin étoit né à Rome. Son oncle Urbain VIII le fit cardinal et camerlingue. Il fut toujours attaché à la France, qui le combla de biens. Il étoit fort riche, et faisoit une belle dépense; il aimoit les gens de lettres, et leur faisoit du bien : le long séjour qu'il avoit fait en France lui en avoit fait prendre les manières, et il aimoit la conversation des dames. Comme cette liberté n'est pas d'usage en Italie, ses ennemis en prenoient occasion de blâmer sa conduite. S'il avoit dépendu de son choix, il auroit préféré le séjour de Paris à celui de Rome; mais s'étant aperçu que le cardinal Mazarin en prenoit ombrage, il quitta la cour de France.

Le cardinal Colonne fut destiné par son père à être le chef de sa maison, parce qu'il étoit d'une humeur ménagère; et en effet il acquit de grandes richesses. Il eut d'abord plusieurs différends avec les Espagnols; mais enfin il s'accommoda avec eux, et demeura toujours depuis dans leurs intérêts.

Le cardinal Francioti, luquois, étoit homme de bien et intelligent dans les affaires, mais pointilleux, et fort attaché à ses sentimens. Il brouilla la République avec le Pape pour une cause assez légère.

François-Marie Brancacio, gentilhomme napolitain, fut fait cardinal par Urbain VIII, pour le récompenser de ce qu'il avoit toujours soutenu les immunités ecclésiastiques à Naples, et dans la vue de chagriner les Espagnols. Il ne laissa pas de se réconcilier avec

eux, et il demeura fort attaché aux intérêts du grand duc et des Barberin, sans être néanmoins suspect à la France. Il étoit versé dans la jurisprudence, et aimoit les lettres; mais il ne faisoit pas de bien aux savans.

Ernest-Adalbert de Harach, bohémien, archevêque de Prague, avoit été fait cardinal à la nomination de l'Empereur. Il n'étoit venu à Rome qu'à cause du conclave, et il n'en étoit pas encore parti. Comme il étoit d'une humeur franche, il n'aimoit pas les intrigues de cette cour. Il étoit généreux, libéral, et fort charitable.

Jean-Baptiste Palotta, de la Calderole dans la Marche, fut fait gouverneur de Rome par Urbain VIII. Il exerça cette charge avec tant de sévérité, qu'il se brouilla avec le cardinal Antoine Barberin. Le Pape, pour empêcher les suites de ce différend, envoya Palotta en Portugal en qualité de collecteur. Il y excommunia tout le conseil du Roi, ce qui fut cause qu'on le voulut arrêter prisonnier. Il fut contraint de se sauver par une fenêtre, et de s'en retourner à Rome. A son retour il fut fait cardinal. Depuis, étant légat à Ferrare, il donna aux Vénitiens quelque sujet de mécontentement. Quoique son humeur austère déplût à plusieurs, ses avis ne laissoient pas d'être d'un grand poids dans toutes les congrégations.

Ulderic Carpegna, de la ville d'Urbin, avoit peu de bien pour soutenir sa noblesse; ce qui l'obligea de s'attacher aux Barberin, qui lui procurèrent la pourpre le 28 novembre 1633. Il aimoit les sciences et les savans. C'étoit un homme de probité, et d'une vie exemplaire; mélancolique, sans être sauvage; civil pour tout le monde, et charitable envers les pauvres. Il

étoit d'une foible complexion ; cependant il étoit parvenu à une grande vieillesse.

Le cardinal Filomarini, archevêque de Naples, étoit d'un esprit souple et adroit, et il avoit toujours été attaché au parti des Espagnols ; on en peut juger par ce que j'en ai dit en parlant des troubles de Naples. Il paroissoit être dans les intérêts des Barberin sous le pontificat de leur oncle ; mais il leur tourna le dos pendant leur persécution.

Le cardinal Maculano, dit *saint Clément*, avoit été jacobin. Quoiqu'il ne fût pas de naissance, il avoit beaucoup d'ambition. Il n'entendoit rien aux matières politiques : toute sa science se bornoit à la scholastique et aux fortifications.

Le cardinal Giorio avoit été domestique des Barberin, et employé dans plusieurs affaires importantes. Ses assiduités et ses souplesses lui firent obtenir la pourpre. Il étoit en fort petite considération dans le sacré collége, parce qu'il se sentoit toujours de la bassesse de son extraction.

César Fachinetti, gentilhomme bolonais, avoit eu plusieurs emplois considérables dans lesquels il avoit fait connoître son intégrité et son adresse. Il avoit été nonce en Espagne ; et il avoit si bien acquis l'estime de cette cour, qu'il fut fait cardinal à la recommandation de Sa Majesté Catholique : on lui donna l'évêché de Sinigaglia, et ensuite celui de Spolette. Il évitoit avec soin de se mêler dans les intrigues de la cour de Rome.

Le cardinal Rosetti, ferrarois, avoit été nonce en Angleterre sous le règne de Charles I, et il y avoit couru de grands risques, comme nous l'avons remar-

qué en parlant des troubles de ce royaume. Il fut ensuite envoyé nonce à Cologne, où il se montra trop partial pour l'Espagne; ce qui le décrédita dans le conclave. Il fut le seul qui s'opposa à l'exaltation d'Alexandre VII; ce qui l'obligea de sortir de Rome peu de temps après que nous y fûmes arrivés, et de se retirer à son évêché de Faenza.

Girolamo Grimaldi, génois, fut gouverneur de Rome, et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il fut nonce en France, où il négocia l'accommodement des princes de Monaco avec Louis XIII, qui lui donna pour récompense l'archevêché d'Aix. Urbain VIII le fit cardinal. Il étoit libéral, civil, galant, intelligent dans les affaires, et entreprenant.

Virgine des Ursins fut fait cardinal par Urbain VIII, qui ne l'éleva à cette dignité que pour l'empêcher d'épouser la princesse Ludovisia, et de peur que l'union de ces deux maisons ne le rendît trop puissant. Les Ursins avoient été autrefois du parti d'Espagne, mais ce cardinal se déclara pour la France. Il accepta la protection du Portugal, sans se soucier de s'attirer l'indignation de Sa Majesté Catholique. Le marquis de Saint-Romain, ambassadeur d'Espagne, le fit prier d'envoyer son carrosse à son entrée; mais depuis il lui manda de ne point s'incommoder: ce qui causa un grand différend entre eux. Cette querelle fut accommodée par l'entremise de M. de Boulaincourt, auditeur de rote. Ce cardinal étoit respecté, parce qu'il étoit craint, et qu'on le croyoit vindicatif. Il faisoit une belle dépense, et il aimoit ses plaisirs.

Renaud d'Est, oncle du duc de Modène, étoit un

prince vigoureux, qui savoit bien soutenir sa qualité. Il étoit magnifique en toutes choses, bon ami, fidèle à tout le monde, mais dissimulé. Quoiqu'il aimât les plaisirs honnêtes, il étoit ennemi de toute sorte de débauche. Il s'étoit déclaré ouvertement pour la France. L'amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne, ayant refusé de lui rendre visite comme aux autres cardinaux, il le fit attaquer dans les rues par ses gens, et l'obligea de se sauver chez lui fort en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde.

Le cardinal Costagutti, romain, étoit descendu d'une famille génoise qui avoit acquis de grandes richesses : c'étoit un homme de bonne mine, et considéré.

Jean-Etienne Donzi, génois, s'étoit élevé aux dignités par ses richesses. Il avoit acheté une charge de clerc de chambre. Il fut envoyé à la place du cardinal Spada en Lombardie, pour accommoder les différends des princes d'Italie. Il dépensa plus de cinquante mille écus dans cette nonciature ; et au retour Urbain VIII ne put lui refuser le chapeau pour récompense. Il fut fait légat de Ferrare, et il acquit beaucoup de réputation dans cet emploi, parce qu'il rendit la justice avec intégrité, et qu'il eut de la civilité pour tout le monde. Il se trouva dans la nécessité de suivre le parti d'Espagne, parce que toute sa famille étoit dans la dépendance de cette couronne ; mais ce fut avec tant de retenue, qu'il ne mécontenta pas la France. Comme il étoit riche, il faisoit une belle dépense, mais seulement dans les choses qui pouvoient donner de l'éclat à sa dignité ou servir à ses desseins. Il y avoit du plaisir à traiter avec lui,

parce qu'il avoit des manières douces et honnêtes.

Paul-Emile Rondanini, romain, avoit été clerc de chambre, et fort attaché à la maison barberine. Il leva à ses dépens une compagnie de cuirassiers pour le service d'Urbain VIII, dans la guerre que ce pape eut contre le duc de Parme. Ce service fut récompensé par le cardinalat, mais il lui en coûta sa charge, que Sa Sainteté vendit à un autre. Ce cardinal n'étoit pas aimé à cause de sa fierté : il avoit de la peine à rendre le salut, et il étoit plein d'orgueil. Cependant c'étoit un fort médiocre génie; aussi étoit-il plus attaché à ses plaisirs qu'aux affaires, et on le voyoit plus souvent à la comédie ou au Cours que dans les consistoires.

Jules Gabrieli acheta une charge de clerc de chambre pour s'élever au cardinalat, dont elle est la route ordinaire. Il accepta l'évêché d'Ascoli, qui avoit été refusé par plusieurs autres cardinaux, parce qu'il étoit trop chargé de pensions; et il se retira aussitôt dans son diocèse, dans la pensée qu'étant moins vu à la cour de Rome, il se feroit moins d'ennemis qui pussent traverser son exaltation. Il étoit fort dissimulé, et il accabloit de complimens tous ceux qui pouvoient lui être utiles; mais comme ses complimens étoient trop généraux et n'aboutissoient à rien, ils ne servirent qu'à le faire mépriser. Il parut intéressé dans sa légation d'Urbin, et s'y enrichit. Il étoit bien avec les Espagnols, et ne laissa pas de s'accrocher avec les Français par le moyen du cardinal de Vendôme, dont il se disoit parent. Il ne savoit rien, mais dans sa vieillesse il s'appliqua à étudier, et rechercha la conversation des savans. Il étoit vindicatif, mais seu-

lement dans les choses de conséquence, pardonnant aisément les injures légères.

Le cardinal Lugo, espagnol, avoit été jésuite, et il avoit enseigné la philosophie avec succès. Lorsqu'il fut entré dans le sacré collége, il montra qu'il n'entendoit pas moins la politique et les matières d'Etat que la scholastique. Il passoit pour un homme franc et de probité.

Laurent Raggi, génois, fut fait évêque de Catane en Sicile, et ensuite trésorier de la chambre apostolique, à la recommandation du cardinal Octavien Raggi son oncle. Après la mort de ce cardinal, les Barberin l'ayant connu pour un homme ménager, lui firent donner par Urbain VIII la surintendance de toutes les impositions, qu'il exerça avec une économie extraordinaire. Pendant la guerre que Sa Sainteté eut contre le duc de Parme, il fut impossible de lui faire donner un sou aux troupes, quoique le Pape eût ordonné qu'on leur avançât quatre montres. Après l'exaltation d'Innocent X, les milices, qui avoient gardé le conclave, n'ayant pu rien tirer de lui, enfoncèrent la porte du bureau, et prirent par force l'argent destiné pour leur paie; elles allèrent ensuite en furie au palais de don Thadée Barberin, préfet de Rome, et cherchèrent partout Raggi, qui, pour se sauver, fut contraint de sauter par une fenêtre. On croyoit que cette sédition seroit la perte de sa fortune; cependant le nouveau pape le fit cardinal au mois d'octobre 1644. Depuis qu'il fut revêtu de la pourpre, il prit des manières plus honnêtes; mais on s'aperçut bientôt qu'il y avoit peu de fondement à faire sur ses civilités. Il affectoit une grande indifférence, quoiqu'il fût entiè-

rement attaché au parti des Espagnols. Il pouvoit être âgé de quarante ans quand nous arrivâmes à Rome.

Louis Homodei, milanais, s'engagea dans l'Eglise contre le sentiment de ses amis : ils vouloient le faire marier, pour soutenir sa maison qui étoit considérable dans la Lombardie, et alliée avec les principales maisons d'Espagne. Il fut d'abord archevêque de Milan; mais dès qu'il fut cardinal les Espagnols lui firent quitter cet archevêché, parce qu'ils ont pour maxime de faire résider à Rome tous ceux qui sont de leur faction. Quoique ce cardinal, par sa naissance et par l'intérêt de sa maison, fût obligé de soutenir le parti de l'Espagne, il se détacha néanmoins des intérêts de cette couronne dans le conclave qui fut tenu après la mort d'Innocent x. Il étoit un peu attaché à ses sentimens; mais quand on les combattoit avec douceur, on le faisoit revenir. Au reste, il étoit d'une humeur assez gaie, et il paroissoit avoir beaucoup de franchise.

Jean-Charles de Médicis, frère du grand duc, suivoit en tout les sentimens de son oncle, doyen du sacré collége, et il paroissoit fort porté à maintenir le repos d'Italie.

Le cardinal Ludovisio, bolonais, n'étoit de la maison dont il portoit le nom que du côté de sa mère. Innocent x l'avoit fait grand pénitencier; et comme il étoit fort scrupuleux, il désoloit tous ceux qui avoient quelque affaire à traiter avec lui. Il étoit obstiné, et faisoit tout par caprice; ainsi lorsqu'on vouloit obtenir quelque chose de lui contre son sentiment, il falloit le lui faire commander par le Pape.

Marcel de Sainte-Croix étoit d'une ancienne fa-

mille de Rome. Innocent x le fit cardinal pour obliger ceux de sa maison à protéger la sienne, et parce qu'il avoit un esprit facile qui lui faisoit comprendre sans peine les affaires les plus embarrassées. Lorsqu'il fut entré dans le sacré collége, il y acquit par ses lumières et par sa probité une estime universelle.

Octavio Aquaviva, napolitain, fut fait cardinal à la recommandation de dona Olimpia, qui fut bien aise de s'acquérir un homme de son mérite. Il avoit beaucoup d'esprit; et comme on en étoit persuadé, ses sentimens étoient toujours suivis. Quoique les Espagnols lui fissent beaucoup de caresses, il ne fut pas toujours soumis aux ordres qui venoient de Madrid.

Le cardinal de Retz étoit créature d'Innocent x. Dès l'an 1652, il avoit été arrêté dans le Louvre par ordre du cardinal Mazarin auquel il portoit ombrage, et mené au château de Vincennes; il fut ensuite transféré au château de Nantes, et mis à la garde du maréchal de La Meilleraye son parent, sur la parole qu'il donna de remettre à la cour sa démission de l'archevêché de Paris, moyennant un revenu plus considérable en d'autres bénéfices. Il trouva moyen de s'échapper de sa prison, et vint à Rome sur la fin du pontificat d'Innocent x; il se trouva au conclave qui fut tenu après la mort de ce pape, et il étoit encore à Rome quand nous y arrivâmes.

Alderan Cibo fut fait maître du sacré palais par Innocent x. Dona Olimpia ayant témoigné avoir envie de celui où il logeoit pour agrandir le sien, il le donna à cette princesse, sans vouloir en recevoir le prix; ce qui lui valut un chapeau. Il résidoit ordi-

nairement dans son évêché de Tesi. Il étoit appliqué et studieux, ce qui le rendoit mélancolique. Il aimoit cependant la musique, et passoit toujours quelques heures à entendre des concerts pour se délasser l'esprit. Il étoit entièrement dévoué aux Espagnols, et il étoit, au temps dont je parle, doyen du sacré collége.

Charles Barberin, fils aîné de don Thadée, obtint le cardinalat en faveur du mariage du prince de Palestrine son frère avec la princesse Justiniani, petite-fille de dona Olimpia. Ce fut par cette alliance que le pape Innocent x se réconcilia avec la maison barberine, qu'il avoit si long-temps persécutée : cette réconciliation se fit par le conseil de dona Olimpia, qui craignoit qu'après la mort de Sa Sainteté cette haine ne fût fatale à sa maison. Ce cardinal avoit de l'esprit, et beaucoup de crédit dans le sacré collége. François Barberin son oncle, dont il suivoit tous les conseils, l'engagea dans le parti d'Espagne ; et après sa mort il y resta attaché.

Charles Pio, ferrarois, acheta quatre-vingt mille écus la charge de trésorier de la chambre apostolique; et dona Olimpia lui procura le chapeau pour profiter de la vente de cet office. Il fut fait évêque de Ferrare pour des raisons qui regardoient plus sa famille que sa personne. Il accepta cet évêché, dans l'espérance qu'en s'éloignant de Rome il s'approcheroit du pontificat. Sa mauvaise santé, qui le rendoit chagrin, lui fit répandre sa bile sur son clergé, qu'il persécuta sous prétexte de réforme. Lorsqu'il vit que son humeur trop sévère lui attiroit la haine de tout le monde, et qu'étant trop jeune encore il ne pouvoit prétendre au pontificat, il feignit que l'air de Ferrare étoit contraire

à sa santé, et revint demeurer à Rome. Il étoit scrupuleux, dur, austère, et peu capable des affaires.

Le cardinal Aldobrandin, romain, petit-neveu de Clément VIII, et dont la famille étoit originaire de Ferrare, étoit né avec peu de bien, et fut aussi peu connu dans le monde. La princesse de Rossano, qui devoit hériter de tous les biens de cette maison, la voyant presque éteinte, procura le chapeau à celui-ci, qui tâcha de ne se rendre pas indigne de ce rang. Il commençoit de se faire considérer à la cour de Rome lorsque nous y arrivâmes.

Le cardinal Vidman passoit pour franc et généreux. La mort inopinée du comte David son frère le fit partir avec précipitation au sortir du conclave; il n'étoit déjà plus à Rome lorsque nous y arrivâmes.

Jean-Baptiste Spada, lucquois, exerça des emplois considérables sous le pontificat d'Urbain VIII. Son mérite ayant été connu d'Innocent X, ce pape le fit cardinal. Pendant qu'il fut légat à Ferrare, il laissa à ses officiers une entière liberté de piller, et de vendre la justice : cette indulgence lui fit beaucoup de tort. Il étoit fort versé dans la jurisprudence, et la droiture de ses mœurs le fit considérer dans le sacré collége. Les Espagnols avoient essayé plusieurs fois de l'élever au pontificat, parce qu'il étoit d'une humeur paisible.

Charles Gualtieri, d'Orvietto, fut employé dans plusieurs négociations par dona Olimpia, dont il étoit parent, et qui pour récompense lui procura le chapeau. Le Pape ayant connu son peu de mérite, lui donna l'évêché de Fermo pour l'éloigner de Rome. Il étoit si accoutumé à faire trafic de tout, qu'il obligea souvent son clergé à lui faire des présens.

Benoît Odescalchi, fils d'un marchand de Côme, dans le Milanais, porta l'épée dans sa jeunesse, et se maria. Lorsqu'il fut veuf, il acheta une charge de clerc de chambre, dont il paya le prix par avance au cardinal Barberin. Les présens qu'il fit à dona Olimpia lui procurèrent le chapeau de cardinal. Avant sa promotion, il avoit aimé tous les plaisirs; mais depuis qu'il eut obtenu la pourpre, il vécut dans une grande retraite. Sa sévérité et son opiniâtreté lui firent bien du tort, et l'empêchèrent deux fois d'être élu pape. Il parvint enfin au pontificat, et régna sous le nom d'Innocent XI; mais il se montra si partial pour les Espagnols, qu'il contribua beaucoup à exciter les troubles dont toute l'Europe est encore agitée aujourd'hui (en 1676).

Pierre Ottoboni, vénitien, avoit été clerc de chambre et auditeur de rote. Innocent X le fit cardinal à la nomination de la république de Venise. Ce pape, dans la suite, étant devenu jaloux du mérite d'Ottoboni, lui donna l'évêché de Russi pour l'éloigner de Rome. Clément IX le fit dataire, et il exerça cette charge avec beaucoup de capacité, et à la satisfaction du public. C'étoit lui qui régnoit alors sous le nom d'Alexandre VIII : il avoit une grande vivacité d'esprit, et comprenoit aisément les choses les plus difficiles. Il étoit habile négociateur; et comme il étoit d'une humeur très-douce, il ne vouloit gêner personne.

François Maldachin ne fut fait cardinal que parce qu'il étoit neveu de dona Olimpia. Lorsque le cardinal Pamphile eut quitté la pourpre pour se marier, et qu'il eut pris le nom de prince de Rossano, dona Olimpia fit tout ce qu'elle put pour obliger le Pape à

faire Maldachin cardinal patron. Sa Sainteté le remit entre les mains des cardinaux Panciroli et Chembion pour l'instruire; mais ils perdirent leur temps. Panciroli conseilla au Pape de faire Astalli cardinal patron, et Sa Sainteté suivit son conseil. Dona Olimpia tâcha ensuite d'engager Maldachin dans le parti d'Espagne; mais comme son inclination le portoit à favoriser la France, il ne voulut pas avoir cette complaisance pour elle. Un voyage qu'il fit à Paris contribua beaucoup à le former, et depuis il fut plus considéré à Rome.

Gilbert Borromée, milanais, digne successeur de saint Charles dont il portoit le nom, s'étoit acquitté avec honneur de tous les emplois qui lui avoient été confiés. Innocent x, après l'avoir fait cardinal, lui donna la légation de la Romagne, où il se fit aimer de tout le monde. Il étoit sévère, modeste et sincère, qualités qui se rencontrent rarement ensemble.

Laurens Imperiali, génois, qui étoit fort riche, fut soupçonné d'avoir fait des présens à dona Olimpia pour avancer sa promotion. Il étoit déjà gouverneur de Rome; et cette charge lui attira une méchante affaire, pour n'avoir pas voulu punir les Corses, qui, sous le pontificat d'Innocent x, avoient fait une insulte au duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome. Imperiali fut contraint de venir en France faire satisfaction au roi Louis xiv. Ce cardinal au reste étoit habile, et il avoit l'esprit net; mais il étoit fier et ambitieux.

Le cardinal Astalli, romain, étoit né avec peu de bien : l'alliance qu'il avoit avec dona Olimpia lui fit obtenir le chapeau. Innocent x le fit cardinal patron

par le conseil du cardinal Panciroli : il fut ensuite disgracié et banni de Rome, mais il y revint après la mort d'Innocent x. Il ne voulut plus s'intriguer dans aucune affaire, et passa le reste de sa vie en repos.

François Albici, de Cesanata, ayant offensé un gentilhomme de son pays, en reçut des coups de bâton; ce qui l'obligea d'aller à Rome. Le cardinal Panciroli le mena avec lui en Espagne, et à son retour il s'intrigua dans la maison Pamphile. Le pape Innocent x l'ayant reconnu pour un homme adroit et intelligent, l'employa dans l'affaire du jansénisme. Il y travailla avec tant de succès, que Sa Sainteté conçut beaucoup d'estime pour lui; cependant il ne fut fait cardinal que parce qu'il étoit ennemi de Maculano, avec qui dona Olimpia étoit brouillée. Albici étoit d'une humeur satirique, qui sous prétexte de réforme n'épargnoit personne; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis, et entre autres le cardinal Chigi.

Delio Azollin, de la ville de Fermo dans la Marche, fut fait secrétaire des brefs par Innocent x. Un jour, ayant découvert une négociation secrète d'Astalli, cardinal patron, avec les Barberin, au sujet du royaume de Naples, il en avertit le Pape. Cet avis causa la disgrâce d'Astalli, et fit obtenir le chapeau à Azollin. Il aimoit un peu trop les plaisirs; ce qui obligea le Pape à l'envoyer légat à Ravenne : à son retour, il s'attacha à la reine Christine. Clément ix le fit secrétaire d'Etat, et il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de capacité.

Frédéric Sforce, romain, fut fait vice-légat d'Avignon par Urbain viii. Le cardinal Antoine Barberin, neveu de ce pape, lui avoit fait espérer le chapeau,

et l'avoit engagé par cette promesse à lui abandonner son palais. Innocent x l'honora de la pourpre, et le fit camerlingue; mais s'étant brouillé fortement avec dona Olimpia pour avoir fait d'elle des railleries piquantes, il perdit la charge de camerlingue. Son inclination le portoit à favoriser la France; mais l'intérêt l'engagea dans le parti d'Espagne, parce qu'il avoit du bien dans le duché de Milan, et qu'il étoit ennemi du cardinal Mazarin et du cardinal Antoine Barberin.

Tel étoit l'état de la cour de Rome lorsque j'y arrivai à la suite de la reine Christine.

La Cueva, qui avoit accompagné cette princesse à Rome, prenoit auprès d'elle de certains airs d'autorité qui commençoient à lui déplaire. Il vouloit qu'elle ne fît rien contre les intérêts de la couronne d'Espagne, comme si elle eût été sujette du roi Catholique. Les espérances du gouvernement des Pays-Bas s'étoient évanouies, et la reine Christine étoit déjà fort dégoûtée des Espagnols lorsque le marquis de Lyonne arriva à Rome. L'objet de sa mission étoit d'essayer de porter le Pape à recevoir l'ambassadeur de Portugal comme les autres ambassadeurs des têtes couronnées. Le marquis avoit amené avec lui sa femme, et elle alla rendre visite à la Reine: cette princesse la reçut fort bien, et la gracieusa beaucoup; ce qui donna du dépit à La Cueva. Il en eut encore bien plus lorsque la reine Christine demanda au marquis de Lyonne le portrait du roi Louis XIV, qui étoit encore fort jeune. Elle le fit placer sous son dais dans sa chambre de représentation. La Cueva poussa l'extravagance si loin, qu'il ne voulut plus passer par cette chambre pour

aller au cabinet de la Reine. Il prenoit pour l'éviter un grand détour, et s'y rendoit par un escalier dérobé. La Reine ne remarqua pas d'abord cette affectation; mais lorsqu'elle s'en fut aperçue, pour lui faire plus de dépit elle fit fermer la porte de cet escalier. La Cueva pénétra l'intention de la Reine; et jugeant par là qu'elle n'étoit pas contente de son service, il lui demanda la permission de s'en retourner dans les Pays-Bas. La Reine la lui accorda sans peine; et comme elle n'avoit rien touché de ses pensions depuis son départ de Suède, pour le renvoyer elle engagea ses pierreries.

Après le départ de La Cueva, Sa Majesté Suédoise prit à son service le marquis Sentinelli, qui étoit d'une illustre famille de Rome; ce qui obligea tous les Espagnols qui étoient auprès d'elle de se retirer. Elle s'en consola aisément, et prit à leur place d'autres officiers, tous Italiens. Cependant elle se plaignit au cardinal de Médicis, protecteur d'Espagne, de la mauvaise conduite de La Cueva, et elle le pria même d'en écrire au roi Catholique. Elle avoit témoigné au marquis de Lyonne l'envie qu'elle avoit de faire un voyage en France, et elle avoit engagé ce ministre à le mander au Roi, pour en obtenir la permission. Lorsqu'elle eut reçu de cette cour une réponse satisfaisante, elle alla s'embarquer à Civita-Vecchia, et vint aborder à Marseille [1656]. Elle y trouva le duc de Guise, qui la complimenta de la part du Roi, et l'accompagna partout. Quoique la cour alors fût à Compiègne, elle alla droit à Paris, où on lui fit une entrée superbe. Toutes les compagnies bourgeoises, ayant leurs officiers à leur tête, allèrent au devant d'elle jusqu'à Picpus. M. de

Redeau-Grandmont, conseiller au parlement, commandoit toutes ces milices, comme colonel des colonels. Les académies d'exercices allèrent aussi à sa rencontre; tous les académistes étoient vêtus magnifiquement, et leurs chevaux étoient ornés de rubans de diverses couleurs. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le corps de ville, la reçurent à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et lui présentèrent le dais. Elle étoit à cheval, ayant le duc de Guise à ses côtés; et elle fut conduite au Palais-Royal, où tous les corps la complimentèrent. Plusieurs conseillers du parlement qui étoient capitaines de leur quartier, et qui se souvenoient encore de la guerre de Paris, allèrent lui rendre leurs respects en plumets, et avec le hausse-col. On lui fit plusieurs harangues en diverses langues, et elle répondit à chacune dans la même langue. Elle voulut assister à une assemblée de l'Académie française, et à un acte de Sorbonne. Tous les savans lui firent leur cour avec beaucoup d'assiduité; l'abbé Bourdelot, qui avoit été long-temps auprès d'elle en Suède, les lui faisoit connoître, et l'instruisoit de leur différent mérite. Elle donnoit dans toutes les occasions qui se présentoient des marques de la vivacité de son esprit et de son érudition.

La reine de Suède, après avoir été un mois à Paris, partit pour aller à Compiègne. Leurs Majestés allèrent au devant d'elle jusqu'à l'entrée de la forêt, et elles la ramenèrent en chassant au château, où on lui avoit préparé un appartement. Pendant deux jours qu'elle y resta, le Roi lui donna le divertissement de la comédie française et de la comédie italienne. Elle partit ensuite pour s'en retourner en Italie. Leurs

Majestés et toute la cour l'accompagnèrent jusqu'à la plaine de la Croix de Saint-Ouen, à une lieue de Compiègne, et les adieux se firent en cet endroit. Le duc de Guise monta dans le carrosse de la Reine, et elle fut escortée par une brigade des archers du grand prevôt.

Elle alla coucher à Senlis, où elle fut reçue par le marquis de Saint-Simon, gouverneur de la ville. Il la conduisit à la maison abbatiale de Saint-Vincent, et elle y logea. Elle en partit le lendemain pour Lagny, et elle passa par Fresnes, maison de plaisance de M. Du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'Etat, où elle fut régalée d'une collation superbe. Madame de Guénégaud la traita encore à Lagny, où cette princesse dîna et soupa. Elle alla coucher à Melun; et M. Fouquet, surintendant des finances, lui donna un magnifique souper dans sa belle maison de Vaux-le-Vicomte.

La Reine continuant sa route, passa par Montargis, et alla ensuite à La Charité-sur-Loire. M. Deslandes-Payen, conseiller au parlement de Paris, qui étoit seigneur du lieu, lui donna un très-grand dîner, et la fit escorter par six gentilshommes jusqu'à Nevers, où elle coucha. Elle se lassa enfin de toutes ces cérémonies, et voulut passer à Lyon *incognito*. Le duc de Guise l'accompagna jusqu'au pont de Beauvoisin, et prit en cet endroit congé d'elle. Je ne l'avois point quittée dans tout ce voyage, et je la suivis pour la seconde fois en Italie. Lorsque nous fûmes arrivés à Pesaro, nous apprîmes que la peste faisoit de grands ravages à Rome; ce qui obligea la Reine de s'arrêter dans le duché d'Urbin. Pendant notre séjour à Pesaro, le Pape fit une promotion de sept cardinaux, savoir:

Chigi, Bagni, Rospigliosi, Elci, Bonvisi, Paulucci et Farnèse. J'ai déja parlé de Chigi et de Rospigliosi : je vais dire un mot des autres.

Le cardinal Bagni avoit été élevé en France. Innocent X s'imaginant qu'il étoit en trop bonne intelligence avec le cardinal Mazarin, lui ôta ses appointemens ; mais Alexandre VII, qui avoit connu son mérite, et qui, n'étant encore que secrétaire de son prédécesseur, avoit lié amitié avec Bagni, non-seulement après son exaltation le fit cardinal, mais encore lui donna beaucoup de part à sa confiance. Comme alors il étoit fort vieux, il ne jouit pas long-temps des bienfaits de ce pape.

Paulucci, romain, avoit bien servi l'Eglise pendant quarante ans ; mais la trop grande liberté avec laquelle il parloit de ceux qui avoient part au gouvernement l'avoit empêché pendant quelque temps d'entrer dans le sacré collége. Alexandre VII l'honora de la pourpre ; et Clément X lui ayant fait prendre le nom d'Altieri, le choisit pour cardinal patron, quoiqu'il fût aveugle. C'étoit un homme de bien, mais plus habile dans le droit canon que dans la politique.

Scipion Elci, gentilhomme siennois, d'une ancienne famille, fut envoyé par Innocent X à Venise en qualité de nonce ; et quoiqu'il y eût quelque différend entre Sa Sainteté et la République pour la nomination des évêques, il se rendit fort agréable au sénat. Il exerça ensuite pendant deux ans la nonciature en Allemagne. A son retour, Alexandre VII, dont il étoit parent, le fit cardinal. Il étoit bon ami, charitable, et d'une humeur douce ; cependant il ne laissoit pas que de conserver le souvenir des injures, et de s'en res-

sentir dans l'occasion. Il étoit fort laborieux, et ses avis étoient d'un grand poids dans les congrégations.

Girolamo Bonvisi, gentilhomme lucquois, étant venu à Rome, s'attacha aux Barberin sous le pontificat de leur oncle Urbain VIII. Le cardinal Antoine Barberin l'ayant connu pour un homme secret, l'employa dans plusieurs négociations importantes. Il acheta une charge de clerc de chambre sous le pontificat d'Innocent X, successeur d'Urbain, et persécuteur des Barberin, sous prétexte de reddition de comptes. Il acquit beaucoup de réputation dans ce poste. Dona Olimpia voulut le faire préfet des vivres : mais n'étant pas d'humeur de contribuer à ses exactions, il refusa cet emploi; ce qui causa sa disgrâce. Alexandre VII après son exaltation le rappela, le fit son maître de chambre, et ensuite cardinal. Il avoit une humeur souple qui le faisoit aimer des puissances. Il étoit droit dans les négociations, et ennemi des chicanes, mais il aimoit les plaisirs; ce qui lui faisoit négliger les affaires. Quoiqu'il parût indifférent pour le parti des couronnes, il avoit plus de penchant pour la France : il avoit même dans cette cour un neveu, capitaine aux gardes, qui fut tué à l'armée.

Girolamo Farnèse, romain, s'étoit évaporé dans sa jeunesse; mais après que ce premier feu fut passé il s'acquit beaucoup d'estime, et Innocent X lui donna tant de part à sa confiance, qu'il ne concluoit aucune affaire qu'après la lui avoir communiquée. Dans la suite dona Olimpia, dont il ne voulut pas suivre les volontés, le mit mal avec ce pape. Alexandre VII, qui connoissoit son mérite, le fit son maître de chambre, et l'employa dans toutes les affaires importantes;

il lui donna ensuite la légation de Bologne, dont il s'acquitta avec une satisfaction universelle. C'étoit un homme d'esprit, rigide dans la distribution de la justice, fier, et qui vouloit que tout le monde déférât à ses sentimens. Il n'étoit ni charitable ni dévot, et ne donnoit l'aumône que par politique. Il se brouilla successivement avec le cardinal Barberin au sujet de l'abbé Rospigliosi, et avec le cardinal Imperiali par rapport à l'incamération de Castres.

[1657] La reine Christine voyant que le mal contagieux ne diminuoit point à Rome, rebroussa chemin, et retourna en France. Elle s'arrêta à Fontainebleau, parce que la cour étoit alors à Metz. Cette princesse avoit amené d'Italie le marquis de Monaldeschi, et elle s'en servoit en qualité d'écuyer. Ce gentilhomme, abusant des bontés de la Reine, écrivit à Rome des choses contraires au respect qu'il lui devoit : ses lettres furent interceptées, et portées à cette princesse. Elle les copia toutes de sa main, et fit un paquet des copies, qu'elle cacheta en trois endroits; elle envoya ensuite chercher le supérieur des religieux de la Trinité, et lui remit entre les mains ce paquet, avec ordre de le lui rendre à elle-même lorsqu'elle le lui demanderoit. Quatre jours après elle envoya chercher le supérieur de la Trinité, à qui, en présence de Monaldeschi, et de plusieurs autres de ses officiers, elle demanda le paquet qu'elle lui avoit confié. Elle l'ouvrit; et après avoir représenté à Monaldeschi les copies de ses lettres, elle lui demanda s'il les connoissoit. Monaldeschi les désavoua; mais la Reine ayant tiré les originaux de sa poche, il demeura interdit, et garda le silence; enfin se voyant

convaincu, il se jeta aux pieds de la Reine, et lui demanda pardon. La Reine ne voulut pas l'écouter, et fit signe au marquis de Sentinelli et à deux autres de s'approcher; ce qu'ils firent l'épée à la main. Monaldeschi eut encore un moment d'entretien avec la Reine; il demanda les clefs d'une cassette où il prétendoit trouver sa justification. On l'ouvrit; mais après qu'on eut examiné les papiers qu'elle renfermoit, et qu'on n'y eut rien trouvé, on fit venir un confesseur. Monaldeschi se confessa, et aussitôt qu'il eut reçu l'absolution on lui représenta encore les papiers qui avoient servi à sa conviction; ensuite Sentinelli lui porta un coup d'épée dans l'estomac: il voulut le parer de la main, mais il se coupa les doigts; il tomba en même temps sur les genoux, et Sentinelli lui alongea sur la tête un coup d'estramaçon qui le renversa par terre. Les autres lui donnèrent sur le cou plusieurs coups d'épée qui ne lui firent pas grand mal, parce qu'il avoit une cotte de mailles, et qu'elle étoit remontée par son agitation; enfin Sentinelli lui perça la gorge avec une épée longue et étroite, et il expira un instant après. La Reine envoya au cardinal Mazarin pour justifier cette action : elle lui manda que Monaldeschi s'étant querellé avec Sentinelli, ils s'étoient battus, et que Monaldeschi avoit été tué. Cet exemple de sévérité me fit peur; je ne voulus plus demeurer auprès d'une princesse qui se faisoit elle-même une si prompte justice, et j'allai rendre compte au cardinal Mazarin de ce que je savois de cette affaire.

[1658] Me trouvant alors sans emploi, je m'ennuyai bientôt de mon inaction, et pour en obtenir je fis assidument ma cour au ministre. Le cardinal Mazarin, qui

avoit toujours les yeux ouverts sur ce qui se passoit chez nos voisins les Anglais, me proposa de retourner à Londres. J'acceptai cette commission avec d'autant plus de plaisir, qu'elle me donnoit lieu de connoître plus particulièrement un pays qui commençoit à m'intéresser. Ainsi, après avoir reçu mes instructions, je partis pour l'Angleterre sur la fin de l'année 1658, et j'allai m'embarquer à Dunkerque, qui étoit alors aux Anglais. Je fis heureusement le trajet, et j'abordai à Exester, d'où je me rendis à Londres : j'y trouvai les affaires entièrement brouillées.

Richard Cromwell, qui avoit été proclamé protecteur, n'avoit aucun des talens de son père. Celui-ci gouvernoit tout par lui-même : il n'avoit un conseil que pour cacher sous ce fantôme d'Etat son indépendance absolue, et pour donner au gouvernement une apparence de république. Il n'avoit donc pas besoin de ministres habiles : aussi n'étoit-ce que pour la forme qu'il faisoit assembler le conseil, et n'exécutoit-il jamais que ses propres résolutions. Mais Richard, esprit timide et borné, se perdit pour s'être abandonné à la conduite d'autrui. Lambert, Wane et Hoart, ayant connu son incapacité, se liguèrent pour s'emparer de l'autorité dont on venoit de le revêtir. Lambert, qui étoit brave, avoit l'estime des troupes; Wane, fin et vif, avoit une adresse et une souplesse merveilleuse : Hoart n'avoit ni la bravoure de l'un ni la dextérité de l'autre; mais comme il avoit toujours eu une haine implacable contre Cromwell et contre tous ceux de sa maison, il s'engagea avec les deux autres dans le projet de perdre Richard, et ils le reçurent en tiers, parce qu'ils crurent qu'il pourroit leur être utile.

Les premières démarches de ce triumvirat furent de demander Fleetwood pour général de l'armée; et ils exigèrent qu'on ne pût à l'avenir casser ni recevoir dans les troupes aucun officier que du consentement du conseil de guerre; ce qui étoit ôter sans ressource le commandement des armées au Protecteur.

Richard voulut s'opposer d'abord à une entreprise si préjudiciable à son autorité; mais sa fermeté ne fut pas de longue durée. Il céda par l'avis de ses ministres, qui avoient encore plus de foiblesse que lui; et il fit expédier à Fleetwood les provisions de général.

Dès que Richard eut commencé de se relâcher, on ne ménagea plus rien avec lui. L'armée, à qui il étoit dû plusieurs montres, s'assembla par le conseil du triumvirat pour demander son paiement. Le Protecteur, qui n'avoit pas les fonds nécessaires pour la satisfaire, et qui ne pouvoit faire de levées de son autorité seule, fut contraint de convoquer le parlement.

[1659] Cette assemblée ouvrit ses séances le 16 février 1659, et le Protecteur y parla debout et découvert. Cette basse soumission ne donna pas une bonne idée de sa fermeté, et acheva de le décréditer. On lui confirma cependant la dignité protectorale, mais avec des clauses qui limitoient extrêmement sa puissance. Fleetwood lui porta le lendemain une requête adressée au parlement, et tendante à obtenir le paiement de ce qui lui étoit dû. Il le pria au nom des troupes de la présenter, et de solliciter pour qu'on y fît droit : les triumvirs s'étoient avisés de cet artifice pour le rendre odieux à l'armée s'il ne réussissoit pas, ou aux peuples s'il les faisoit charger de nouvelles impositions. Le parlement ne voulut pas délibérer

sur cette requête, parce qu'il n'y étoit qualifié que de chambre des communes; et l'armée, irritée de ce refus, tourna son ressentiment contre le Protecteur. Richard voyant l'insolence des troupes augmenter tous les jours, voulut les séparer; mais elles ne lui en donnèrent pas le loisir. Elles se mirent sous les armes le premier de mai aux environs de Whitehall, et elles lui députèrent un de leurs officiers pour lui déclarer que le conseil de guerre désiroit qu'il cassât dès le lendemain le parlement. Richard parla d'abord en maître aux députés de l'armée; mais lorsqu'il vit que sa fermeté aigrissoit les esprits, et que l'armée le menaçoit de le déposséder, il accorda aux mutins ce qu'ils demandoient, et leur fit expédier des lettres pour la cassation du parlement. Cette compagnie refusa d'abord d'y obéir; mais les triumvirs firent fermer les portes de la salle où le parlement s'assembloit, et ils en prirent les clefs. Les députés ayant trouvé les portes fermées, après avoir frappé plusieurs fois se contentèrent de dresser un procès-verbal, et se retirèrent en murmurant.

Les triumvirs s'étant ainsi rendus maîtres de toute l'autorité, cassèrent tous les membres du parlement qui paroissoient persister dans le dessein d'établir une république, et mirent à leurs places ceux qui avoient été exilés par le défunt protecteur. Les amis de Richard, qui voyoient son autorité entièrement ruinée par ce dernier coup, lui conseillèrent de se retirer à l'armée de Monck en Ecosse, ou auprès de son frère, qui commandoit celle d'Irlande, afin de se mettre en état de punir ceux qui vouloient lui donner la loi; mais sa mollesse lui fit négliger ce seul moyen

qui lui restoit pour rétablir sa puissance. Les triumvirs, profitant de sa foiblesse, firent revenir les députés du parlement qui avoient fait trancher la tête au feu Roi : ces députés s'assemblèrent sans la permission du Protecteur, et ils ouvrirent leurs séances le 17 de mars. Quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de vingt-sept, la première chose qu'ils firent, en attendant l'arrivée de leurs confrères, fut de dresser une déclaration portant qu'ils s'étoient assemblés à la prière de l'armée pour réformer le gouvernement; et ils la firent publier. Ils établirent ensuite un nouveau conseil d'Etat composé de trente-et-une personnes, dont vingt-et-une furent tirées du corps du parlement, et dix autres d'entre les principaux officiers de l'armée. Ils nommèrent sept commissaires, dont Fleetwood fut déclaré le chef, pour choisir des personnes capables de remplir les charges militaires qui étoient vacantes. Ils obligèrent en même temps tous les officiers anciens et nouveaux de prendre des commissions du parlement. Cette compagnie, pour achever de dépouiller Richard de son autorité, lui envoya demander un mémoire des dettes de l'Etat, de celles de son père et de son bien, afin qu'on pourvût dans un comité à payer les créanciers, et principalement ce qui étoit dû à l'armée. Il répondit au chevalier Wane, qui lui avoit été député avec deux autres membres du parlement, qu'il satisferoit à ce qu'on lui demandoit. Il essaya de gagner du temps, pour donner le loisir à son frère, qui venoit avec l'armée d'Irlande, de se rendre auprès de lui; mais il ne tira aucun avantage de son retour. Henri, voyant Richard incapable de prendre une résolution vigoureuse, ne

songea plus qu'à sa propre sûreté, et traita avec le parlement. Richard n'ayant plus rien à espérer de ce côté-là, obéit aux ordres de cette compagnie, et lui envoya le mémoire qu'elle lui avoit fait demander. Le parlement, satisfait de sa soumission, travailla sérieusement à la liquidation des dettes: il lui assigna pour son entretien cinq mille livres sterling en fonds de terre; et en attendant qu'on les eût achetés, deux mille livres sterling de rentes sur les postes. Richard voulut capituler avec le parlement; mais enfin il fut contraint de passer par tout ce qu'il avoit résolu, et d'obéir à l'ordre qui lui fut envoyé de se retirer à une de ses maisons de campagne à son choix.

Le parlement, après avoir déposé le Protecteur, se conduisit avec tant de hauteur, que tous les autres corps en murmurèrent. Il se fit même plusieurs conspirations pour le détruire; mais l'armée, qui le protégeoit, les rendit toutes inutiles. Le nombre des mécontens augmentant tous les jours, il se fit un soulèvement général dans la province de Chester, et plus de quatre mille hommes y prirent les armes.

Lambert marcha contre eux avec cinq mille hommes, les défit, et fit prisonniers leurs principaux chefs. Monck favorisoit sous main cette révolte; mais lorsqu'il vit le parti détruit, il n'osa se déclarer. Le parlement, pour attacher davantage l'armée à ses intérêts, confisqua à son profit les biens de tous ceux qui avoient trempé dans cette conspiration, ou favorisé le parti du Roi depuis l'année 1648. L'autorité du parlement s'accrut par là d'une telle manière, que l'armée même en prit ombrage : elle demanda qu'on établît une espèce de sénat militaire, qui, indépen-

damment de cette compagnie, connoîtroit de toutes les affaires de la guerre, et dont Fleetwood seroit nommé président. Ce tribunal devoit être composé de deux chambres, l'une pour la cavalerie, où présideroit Desborow, et l'autre pour l'infanterie, qui seroit régie par Monck; le tout sous l'autorité de Fleetwood, qui s'étendroit sur les deux chambres. Le parlement non-seulement éluda cette proposition, mais encore fut sur le point d'envoyer à la tour Lambert, qu'il soupçonnoit être l'auteur de cette proposition. Les triumvirs, qui avoient des amis dans le parlement, furent avertis de ce qu'on avoit proposé contre Lambert; et comme il y alloit de leur sûreté de se maintenir l'un l'autre, ils firent soulever l'armée pour obliger cette compagnie de se séparer. Il sembloit que toute l'autorité fût entre les mains du conseil d'Etat; mais l'armée ne voulut pas s'y soumettre. Il y eut plusieurs conférences entre les députés de ces deux corps, et il fut enfin résolu de créer un nouveau conseil. Il fut composé de vingt-huit personnes de toutes professions, ainsi que de différentes factions et religions. Fleetwood, Lambert, Desborow et le chevalier Wane y eurent toute l'autorité; les autres n'y furent admis que pour faire nombre. Hoart en fut exclu parce que son esprit étoit trop borné, et que ses deux confrères, après avoir fait déposer Richard, n'avoient plus besoin de lui. Ainsi le triumvirat fut rompu. Le pouvoir de ce conseil fut limité à six semaines, qui seroient employées à régler le gouvernement, à condition que si dans ce délai on ne pouvoit convenir de la forme qu'il falloit lui donner, l'armée y pourvoiroit. Monck refusa de se soumettre à cette nouvelle compagnie;

et, avec l'armée qu'il commandoit, il s'empara des principales places d'Angleterre du côté de l'Ecosse. Il écrivit en même temps à chaque comté qu'il n'avoit d'autre dessein que de maintenir le parlement dans son entière liberté et dans ses prérogatives; et il les exhortoit à nommer de nouveaux députés.

Au premier bruit de cet armement, Lambert se mit en marche avec huit mille hommes pour aller combattre Monck; et les autres généraux assemblèrent les milices du pays pour tenir la ville de Londres dans la soumission. Monck jugeant que l'adresse feroit mieux réussir son entreprise que la force, envoya trois députés à l'armée d'Angleterre. Ils convinrent avec les principaux chefs de cette armée des conditions suivantes: savoir, que le passé seroit oublié; que les prisonniers que Monck avoit faits seroient mis en liberté; que les droits du Roi et de sa famille seroient abolis; que les trois royaumes seroient gouvernés en forme de république, sans roi et sans chambre des pairs; que la forme du gouvernement seroit réglée par deux officiers de chaque régiment des trois nations, qui commenceroient de s'assembler le 26 décembre 1659; qu'il y auroit une autre assemblée composée de dix-neuf personnes, dont dix seroient tirées des tribunaux établis dans les trois royaumes, et nommés par les députés des deux armées d'Angleterre et d'Ecosse; que la discipline militaire seroit réglée par quatorze officiers des deux armées, qui seroient choisis par Monck et Lambert; qu'on en banniroit tous les abus; et qu'enfin les armées se retireroient dans leurs quartiers respectifs, et s'emploieroient de concert à la défense de l'Etat.

La bonne intelligence entre les deux partis sem-

bloit rétablie par cet accommodement; mais comme Monck avoit des vues secrètes, il demanda que le parlement fût convoqué de nouveau, et que l'armée d'Ecosse qu'il commandoit fût indépendante de celle d'Angleterre. Cette nouvelle proposition alarma la ville de Londres et le parti de Lambert; mais ils furent instruits des desseins de Monck par une lettre que ce général écrivit à Fleetwood. Il lui mandoit par cette lettre qu'il lui enverroit deux députés pour travailler avec les trois autres à rendre leur union perpétuelle, et qu'il désiroit que cette conférence se fît à Newcastle, afin qu'étant à une égale distance des deux armées, ils fussent plus à portée de recevoir les ordres de leurs supérieurs.

Pendant cette négociation, les apprentis de la ville de Londres, suscités par quelques seigneurs mécontens, demandèrent la convocation d'un parlement libre. Les généraux, pour réprimer l'insolence de ces séditieux, envoyèrent une compagnie de cavalerie, et firent publier à son de trompe des défenses au maire de la ville de se charger de la requête des apprentis. Cette défense ne servit qu'à les aigrir davantage : ils s'attroupèrent, et chargèrent la cavalerie à coups de pierre. Ces troupes, qui avoient leurs postes dans les principales places, accoururent au nombre de trois mille. Les boutiques furent fermées à l'instant, et les rues barricadées; enfin le trouble augmenta d'une telle manière, qu'il auroit pu avoir des suites fâcheuses si Fleetwood n'avoit fait retirer les troupes pendant que le maire retenoit les apprentis chez leurs maîtres. Cette révolte ayant été ainsi apaisée, il resta encore quelques semences de division entre

les généraux et le peuple. Le corps de ville ne voulut plus dépendre des troupes, et il prit les armes : les soldats pourvurent leurs postes de grenades et de munitions de guerre, pour être plus en état de les défendre. Les membres de l'ancien parlement, qui de leur côté songeoient à s'emparer de l'autorité souveraine, tâchèrent pendant ces troubles de s'assurer de la tour, et de gagner le gouverneur; mais les généraux attirèrent le commandant hors de cette forteresse, sous prétexte d'une conférence; et l'ayant retenu, ils envoyèrent Desborow pour s'assurer de la tour. Ce mauvais succès ne rebuta pas le maire, qui agissoit de concert avec le vieux parlement; et, de son autorité privée, il en fit publier la convocation pour le 20 février de l'année suivante 1660.

Cependant Monck travailloit à fortifier son parti; il y engagea la ville de Portsmouth et le chevalier Hasselingue : ensuite, pour mieux s'assurer de ses troupes, il leur fit payer deux montres, et permit à ceux qui ne voudroient pas suivre ses sentimens de se retirer.

Lawson, amiral de la flotte, qui pendant les premiers troubles en étoit resté tranquille spectateur, s'avança dans la Tamise avec quelques vaisseaux, et se déclara pour les parlementaires; ce qui rendit leur parti très-puissant. Le parlement, se voyant la force à la main, s'assembla chez son orateur, et envoya demander les clefs de la salle à Fleetwood, qui les remit sur-le-champ. Après cette première démarche, il fit l'ouverture de ses séances; et, pour rétablir son autorité, il donna le commandement de l'armée à son orateur, auquel il fit prêter le serment de fidélité. Le

lendemain, pendant qu'il tenoit ses séances, Hasselingue arriva à Londres; et ayant demandé audience, il représenta à la compagnie, de la part de Monck, qu'il étoit nécessaire de rappeler les membres de l'ancien parlement, sans lesquels celui-ci ne pouvoit passer que pour un corps informe, puisqu'il falloit que chaque province y eût ses députés. Cette remontrance donna la hardiesse à vingt-cinq de ceux qu'on avoit fait retirer en 1648, pour avoir paru trop affectionnés au parti du Roi, de se venir présenter à la porte de la chambre. On leur refusa l'entrée, parce qu'on jugea bien que si on les admettoit ils se rendroient maîtres des délibérations. La ville prit le parti des nouveaux venus; ce qui obligea les autres à nommer un comité pour examiner leurs prétentions. Cependant, comme ils virent qu'il leur étoit important d'avoir Monck dans leur parti, ils le déclarèrent général des forces des trois Etats.

[1660] Les révolutions arrivées à Londres avoient déjà fortifié le parti de ce général, et ruiné celui de Lambert. Inutilement ce dernier s'approcha de Londres pour réchauffer ses amis; cette démarche ne servit qu'à lui faire perdre les villes qui tenoient pour lui : aussitôt qu'il fut éloigné, elles se révoltèrent; et Fairfax parut à la tête de la noblesse d'Ecosse, demandant comme les autres un parlement libre. Lambert, appréhendant que les troupes ne l'abandonnassent, se soumit au nouveau parlement, et Fairfax en fit de même : ainsi toute l'autorité resta entre les mains de Monck. La ville fut la seule qui tint ferme à demander la convocation d'un parlement libre; mais l'approche de Monck retint les habitans dans la soumission.

Aussitôt qu'il fut arrivé, il devint l'arbitre des contestations. Les députés exclus s'adressèrent à lui pour être rétablis dans le parlement; la ville lui porta ses plaintes, et plusieurs provinces lui envoyèrent des adresses en faveur de leurs députés. Toutes les réponses de Monck furent si bien concertées, que, sans s'engager à rien, il satisfit tout le monde. Tandis qu'il amusoit le parlement en lui donnant lieu de croire qu'il ne travailloit qu'à assurer son autorité, il disposoit de toutes les troupes sans prendre ses ordres, et cassoit les officiers qui lui étoient suspects pour mettre ses créatures à leurs places. Cependant le parlement, prévenu que ce général n'agissoit que pour ses intérêts, n'oublioit rien pour lui en témoigner sa reconnoissance: il ordonna une imposition de deux cent mille livres sterling pour l'entretien de ses troupes, et fit loger sa famille dans Withehall.

Les milices, qui étoient mal payées, se soulevèrent alors, et le parlement manda à Monck de s'avancer en diligence pour les remettre dans leur devoir. Il accourut, et entra dans Londres à la tête de ses troupes: sa présence, et quelque argent qu'il fit distribuer à celles de la ville, apaisèrent le désordre. Le parlement, à l'arrivée de Monck, l'envoya complimenter; et ce général assura les députés d'une obéissance aveugle pour les ordres de leur compagnie: il offrit même de lui remettre sa commission, si elle le jugeoit nécessaire pour le bien de l'Etat. Cette soumission ne fut néanmoins que de bouche, et il continua de disposer des troupes avec la même autorité qu'auparavant. Il prit prétexte de la dernière sédition pour obliger les troupes de Londres à s'éloigner de cette

ville : coup hardi qui surprit beaucoup le parlement, mais dont il n'osa témoigner son mécontentement, de peur que Monck, qui avoit les forces à la main, n'appuyât les plaintes de ceux qui demandoient un parlement libre, et que la ville de Londres ne vînt à se joindre à eux pour l'obtenir.

L'ancien parlement, pour dissiper cette fermentation, offrit aux provinces qui paroissoient les plus animées de consentir à une nouvelle déclaration pour remplir les places vacantes. Cependant, comme il soupçonnoit Monck d'agir de concert avec la ville, il fit ôter les chaînes et les poteaux des rues, et abattre les portes. Lorsque le parlement crut s'être rendu maître des habitans de Londres, et pouvoir les empêcher de se barricader, il nomma cinq commissaires pour commander l'armée, et déposa Monck. Ce général se moqua des ordres du parlement : il fit arrêter ceux qui devoient prendre sa place, et s'étant joint avec le corps de la ville, il se déclara ouvertement contre le parlement. Il concerta avec le maire les moyens de le ruiner ; et il envoya à cette compagnie une lettre par laquelle il lui ordonnoit d'envoyer dans quatre jours des mandemens dans les provinces pour l'élection des députés, et pour la convocation d'un nouveau parlement qui s'assembleroit le 15 de mai, temps auquel il enjoignoit à l'ancien de se séparer. Le parlement, qui n'étoit point en état de résister aux ordres de Monck, puisqu'il disposoit de la ville et de l'armée, se soumit à toutes ses volontés, et il fut même contraint de recevoir les députés qui avoient été exclus. Monck ne s'en tint pas là ; il fit éclater son pouvoir par l'emprisonnement de Lambert, et par l'exil de

Wane et de Ludlow, qui s'étoient déclarés ses ennemis.

Aussitôt que le parlement fut complet, il cassa tous les actes faits auparavant; il confirma néanmoins la nomination qui avoit été faite de Monck en qualité de général de toutes les forces des trois nations, et l'établissement du nouveau conseil d'Etat; il donna permission au maire de remettre les chaînes et les poteaux, et rendit à la ville tous ses priviléges : on travailla ensuite à la forme des mandemens pour la prochaine élection, et on parla hautement de convoquer l'assemblée au nom du Roi. L'armée, qui eut avis de cette proposition, demanda l'établissement d'un gouvernement démocratique. Le général Monck feignit d'approuver ses vues, et cependant donna ordre aux officiers de se retirer à leurs quartiers; à quoi ils obéirent. Leurs brigues étant ainsi rompues par leur séparation, le parlement fit assembler les milices du pays, et ensuite il se sépara. Le conseil d'Etat, entre les mains duquel étoit demeurée toute l'autorité, se déclara aussitôt pour le Roi.

On parla diversement des sentimens de Monck: les uns croyoient que cette révolution étoit son ouvrage, et que toutes ses actions n'avoient eu d'autre but que de rétablir Sa Majesté Britannique; les autres s'imaginoient que son dessein avoit été de s'élever au protectorat, et qu'il ne s'étoit attaché aux intérêts du Roi que lorsqu'il avoit reconnu qu'il ne pouvoit faire aucun fonds sur l'affection que le parlement et le peuple lui témoignoient; mais la plus commune opinion étoit que Monck, s'étant aperçu que Lambert et Lawson, après la déposition de Richard, as-

piroient à la dignité de protecteur, avoit résolu de s'attacher aux intérêts du roi Charles II, parce qu'il n'avoit que ce moyen pour supplanter ces deux rivaux; qu'après s'être assuré de quelques milords qui étoient dans les intérêts de Sa Majesté Britannique, il brouilla, de concert avec eux, le parlement avec l'armée, et détruisit l'un par l'autre; qu'enfin Lawson voyant que le crédit de Lambert l'emportoit sur le sien, s'étoit réuni avec Monck pour concourir au rétablissement du Roi.

Après que le conseil d'Etat et l'armée eurent approuvé unanimement ce dessein, on ne songea plus qu'à choisir le lieu où le prince se trouveroit pour écouter les propositions qu'on avoit à lui faire. M. de Bordeaux, ambassadeur de France, proposa d'indiquer la conférence dans quelques-unes des villes maritimes de France les plus proches des côtes d'Angleterre. Cette proposition auroit été sans doute acceptée, si le chevalier Hyde, l'un des principaux membres du conseil d'Etat, ne l'eût traversée. Il représenta à la compagnie que si cette négociation se faisoit en France, la reine d'Angleterre, qui y avoit beaucoup de part, essaieroit de conserver au Roi son fils un pouvoir arbitraire et indépendant, comme est celui de Sa Majesté Très-Chrétienne; et qu'étant fort zélée pour la religion catholique, elle feroit glisser dans le traité des conditions au moyen desquelles la profession libre de cette religion s'introduiroit peu à peu dans les trois royaumes. Ces considérations furent cause qu'on choisit une ville sujette aux Etats-généraux des Provinces-Unies.

Pendant que la ville de Londres étoit dans cette

disposition, on eut soin que les provinces nommassent des députés favorables au Roi. L'armée avoit à la vérité conçu quelques espérances de recouvrer son ancienne autorité, sur les conseils que lui donna Lambert (qui s'étoit échappé de la tour) de faire venir un puissant secours de Hollande; mais les troupes qu'il avoit assemblées ayant été défaites par les milices, et lui-même ayant été ramené prisonnier à la tour, ces espérances s'évanouirent.

La nouvelle chambre des communes, qui étoit presque toute composée de jeunes gens, demanda une chambre des seigneurs; à quoi Monck donna son consentement. Le nouveau parlement fit l'ouverture de ses séances le 5 de mai 1660, et le 11 on présenta aux deux chambres des lettres du Roi datées de Breda, par lesquelles il accordoit une abolition générale à tous ceux qui avoient eu part aux derniers mouvemens. Après la lecture de ces lettres, le parlement résolut d'envoyer à ce prince cinquante mille livres sterling, avec quatre députés de cette compagnie. Il ordonna aussi qu'en attendant l'arrivée du Roi, l'Angleterre seroit gouvernée comme par le passé, et que la flotte seroit soumise aux ordres des deux chambres. Le Roi fut proclamé le 18: on établit un comité pour régler les cérémonies de son entrée, et pourvoir aux moyens d'entretenir sa maison; on accepta aussi l'abolition accordée à ceux qui avoient condamné le feu Roi : on auroit même condamné la mémoire de Cromwell, si Monck ne l'avoit pas empêché.

Ayant informé le cardinal Mazarin de toutes ces choses, il me manda d'aller trouver le roi d'Angle-

terre à La Haye, et de pressentir ses sentimens pour la France. La ligue qu'on avoit faite avec Cromwell contre l'Espagne avoit causé du chagrin à ce prince, et il avoit même servi dans l'armée de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas. Mais comme la paix étoit faite entre les deux couronnes, et que la parenté sembloit l'obliger de se réconcilier avec la France, il y avoit lieu d'espérer que je le trouverois dans de bons sentimens. Par mes instructions, j'avois ordre de l'informer des raisons que le Roi et ses ministres avoient eues pour reconnoître le Protecteur, de crainte qu'il ne se liguât avec l'Espagne; ce qui auroit été fort préjudiciable à la France, qui alors étoit remplie de troubles au dedans.

J'allai m'embarquer à Portsmouth, et j'abordai à Harlingen, petite ville située à l'embouchure du Lew, où je vis prendre une grande quantité de saumons qu'on transporta dans toute la Hollande. J'allai de là à La Haye, où étoit le roi de la Grande-Bretagne. On peut dire que c'est le plus beau bourg du monde; il y a près de deux mille maisons, entre lesquelles il s'en trouve environ deux cents de très-magnifiques. Les rues sont comme autant d'allées plantées d'arbres des deux côtés. Le palais où logeoit la princesse, sœur du roi d'Angleterre et veuve de Guillaume II, prince d'Orange, paroît une forteresse au dehors, étant entouré de fossés, et garni de quinze pièces de canon; mais au dedans rien n'est plus superbe pour l'architecture, les tableaux, les statues et les meubles. A un quart de lieue de La Haye, on trouve un bois de haute futaie dont les arbres semblent percer les nues : ils sont si touffus que le soleil n'y pénètre pas,

et que la fraîcheur y règne en tout temps; cependant les routes en sont aisées, et l'on y voit une fort grande quantité de gibier.

C'est dans ce bourg que les Etats généraux tiennent leurs séances. Lorsque les provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Ower-Issel et de Groningue furent reconnues pour une république libre par le traité de trève fait avec Philippe III, roi d'Espagne, en 1605, elles donnèrent à leur gouvernement la forme qu'il a aujourd'hui. Avant cette trève le nombre des députés étoit si grand, que l'assemblée des Etats généraux montoit quelquefois à trois cents personnes : le conseil d'Etat la convoquoit lorsqu'il le jugeoit à propos. L'ambassadeur d'Angleterre y avoit séance, à cause des villes de Brielle, de Flessingue et de Rammekens, cédées à la reine Elisabeth pour nantissement des sommes qu'elle avoit prêtées aux Provinces-Unies. Le prince Maurice de Nassau, qui étoit alors le chef de cette république, ayant reconnu le préjudice qu'elle recevoit de ce que par ce moyen les Anglais avoient connoissance de ses affaires les plus secrètes, acquitta ces sommes; et ayant retiré les places engagées, il ferma l'entrée de cette assemblée à l'ambassadeur de Jacques I, successeur d'Elisabeth.

Ce fut le même prince Maurice qui diminua le nombre des députés qui entroient aux Etats, parce que leur grande multitude retardoit les résolutions, et qu'elle mettoit quelquefois de la division entre les provinces. Il réduisit cette assemblée à un nombre très-modique, en sorte qu'il n'excède guère celui de trente personnes. Toute l'autorité de la République

réside en ce corps, et en deux autres, qui sont le conseil d'Etat et la chambre des comptes.

Le nombre des membres des Etats généraux n'est pas entièrement fixé; chaque province peut envoyer tel nombre de députés qu'elle juge à propos. Cependant comme on ne compte pas les noms des personnes, mais des provinces, et que tous les députés d'une même province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, cette inégalité ne met aucune différence entre elles. Les provinces donnent cette commission aux uns pour un an, aux autres pour plusieurs années, et à quelques-uns à perpétuité. Les provinces de Hollande envoient aux Etats un gentilhomme qu'on ne change jamais, des députés qu'on choisit dans les huit principales villes, un député qu'on prend dans la Nord-Hollande, avec deux personnes qu'on tire du conseil provincial, et le pensionnaire : chaque province préside sa semaine en la personne des plus considérables de ses députés. C'est dans cette assemblée qu'on donne audience aux ministres étrangers, et qu'on décide toutes les affaires importantes à la pluralité des voix. S'il s'agit néanmoins de paix, de guerre, d'alliance étrangère, ou de levée d'argent, il faut que toutes les provinces soient d'accord, une seule pouvant empêcher qu'on ne prenne aucune résolution sur la matière proposée : aussi chaque député est-il obligé d'en donner avis à sa province, et d'attendre ses ordres.

Le conseil d'Etat est composé des députés de toutes les provinces, mais d'une manière différente; le nombre en est toujours réglé. La Gueldre en envoie deux, la Hollande trois, la Zélande et la province d'Utrecht

deux chacune, la Frise, Ower-Issel et Groningue chacune un : ce qui fait en tout douze personnes. Chaque député y a sa voix, et ils président alternativement. C'est le conseil qui fait exécuter les résolutions qu'on prend dans les Etats généraux, et qui propose les moyens qu'il croit les plus faciles. Il a soin du paiement des milices, des fortifications, et des contributions qu'il faut lever sur les ennemis. Il donne des passe-ports, et pourvoit au gouvernement des places conquises. Ce conseil, à la fin de chaque année, dresse un état des dépenses de l'année suivante, et le réglement se fait avec une certaine proportion. La Hollande seule donne les deux cinquièmes, et les trois autres cinquièmes sont répartis entre les autres provinces, suivant leur richesse et leur étendue.

La chambre des comptes a été établie pour soulager le conseil, pour voir et examiner les comptes des revenus de l'Etat, pour les contrôler, et pour envoyer les ordres du conseil d'Etat et ceux des députés des finances. Cette chambre est composée de deux députés de chaque province, qu'on change tous les trois ans. Outre ces assemblées, il y a encore le conseil de l'amirauté, qui pourvoit à l'équipement des flottes, suivant les ordres du conseil, qui dispose de toutes les affaires de la marine, et qui reçoit et distribue tout l'argent destiné à cet objet. Cette assemblée est divisée en cinq corps, et il y en a trois en Hollande; le premier à Amsterdam, le second à Roterdam, et le troisième à Harlem : les deux autres sont à Middelbourg en Zélande, et à Harlingen dans la Frise. Chacune de ces amirautés est composée de sept députés, dont quatre doivent être de la même pro-

vince où elle est établie, et trois sont tirés des autres provinces. L'amiral, et en son absence le vice-amiral, prend place dans cette assemblée, et il y préside toujours.

Quoique Guillaume I, prince d'Orange, et ses successeurs aient toujours eu le commandement de toutes les forces de terre et de mer depuis que les Provinces-Unies se sont soustraites à l'obéissance de Philippe II, roi d'Espagne, les Etats néanmoins se sont réservé tous les droits de souveraineté dont ils jouissent. Ils ont seuls le pouvoir de faire la paix et la guerre, de conclure des alliances, de lever des impositions, et de faire battre monnoie.

Guillaume II, mari de la princesse royale, étoit mort fort jeune en 1656, et n'avoit laissé qu'un fils posthume, qui n'étoit alors âgé que de quinze ans. Cette cour n'avoit rien de superbe, parce qu'il y a peu de noblesse en Hollande, et que les membres des Etats, quoique fort riches, sont fort simples dans leurs habits et dans leurs meubles. Les personnes les plus considérables qu'il y eût alors étoient l'amiral Ruyter, un des meilleurs hommes de mer de l'Europe; Jean de Witt, pensionnaire de Hollande; Corneille de Witt son frère, et le général de Witt, qui entendoit parfaitement la guerre; le savant Grotius, également versé dans la politique et dans la jurisprudence, et Conrard Van-Beuninghen: ce dernier, qui avoit été ambassadeur en Suède en l'année 1651, et en Danemarck en 1655, et qui fut depuis envoyé pour traiter la paix entre le roi de Suède et la ville de Brême, étoit fort estimé du roi d'Angleterre.

Ce prince étoit logé dans le palais avec la prin-

cesse royale sa sœur, lorsque j'allai lui rendre mes respects. Il me parut fort disposé à entretenir une bonne correspondance avec Sa Majesté Très-Chrétienne, et j'en donnai sur-le-champ avis au cardinal Mazarin. Le roi d'Angleterre étoit né dans le palais de Saint-James le 29 mai 1630, et avoit été baptisé le 21 juin suivant par l'évêque de Londres. Il avoit eu pour parrains Louis XIII, roi de France, et Frédéric V, électeur palatin, qui portoit alors le titre de roi de Bohême, représentés par le duc de Richmond et par le marquis d'Hamilton, qui le nommèrent Charles, comme son père. La duchesse de Richmond le tint aussi sur les fonts pour Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, douairière de France, et sa grand'mère : tel est l'usage d'Angleterre, de donner aux garçons deux parrains avec une seule marraine, et aux filles deux marraines et un seul parrain. Ce prince reçut l'ordre de la Jarretière dès le jour de sa naissance, et il fut en même temps déclaré prince de Galles et comte de Chester, apanages dont ses officiers commencèrent dès-lors à recevoir les revenus. A l'âge de huit ans, on lui donna pour gouverneur le comte de Newcastle, qui fut fait marquis, et ensuite duc. Le doyen de Churchill fut son précepteur : il obtint d'abord l'évêché de Salisbury, et quelque temps après celui de Winchester. Le roi d'Angleterre eut outre cela plusieurs maîtres pour les langues, principalement pour la française. Il avoit douze ans lorsque les guerres civiles commencèrent, et il se trouva avec le Roi son père à la bataille d'Edgehill, où il donna les premières marques de sa valeur. Il demeura ensuite quelque temps à Oxford, sous la con-

duite du marquis de Herford. Deux ans après, il signala encore son courage contre les rebelles dans les provinces occidentales d'Angleterre, pendant qu'on négocioit son mariage avec Jeanne, fille aînée du roi de Portugal, qui mourut avant la conclusion du traité.

Lorsque les affaires de Charles I commencèrent à aller en décadence, on fit passer le jeune prince dans l'île de Jersey. Après quelque séjour dans cette île, la Reine sa mère ayant témoigné beaucoup d'envie de le voir, on l'envoya à la cour de France, qui étoit alors à Saint-Germain-en-Laie. Lorsque son père se fut retiré dans l'île de Wight, il fit tous ses efforts pour le tirer des mains de ses ennemis; mais cette entreprise ne lui réussit pas.

Après la mort de son père, il fut déclaré roi d'Ecosse, et couronné dans l'abbaye de Schoone en 1651: il étoit alors âgé de vingt ans. Après la perte de la bataille qu'il hasarda malheureusement le 13 septembre 1651, il fut errant pendant six semaines, traversant, tantôt à pied, tantôt à cheval, des forêts et des déserts: il demeura même caché dans le tronc d'un arbre pendant plusieurs heures pour se dérober à la poursuite de ses ennemis. Enfin il s'embarqua dans la province de Frise, et aborda heureusement en Normandie. Il arriva à Saint-Germain pendant les dernières guerres de Paris, et il contribua beaucoup à l'accommodement des princes. Lorsque la France fut obligée de faire une ligue avec Cromwell contre l'Espagne, il passa d'abord en Allemagne, de là aux Pays-Bas, et puis à Madrid, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées. Il se trouva à la conférence de l'île des Faisans, et sollicita les ministres des deux couronnes à joindre leurs

forces pour son rétablissement. Ils y étoient assez portés l'un et l'autre; mais les deux royaumes avoient également besoin de repos après une si longue guerre: c'est ce qu'ils lui représentèrent, et ils lui firent goûter leurs raisons.

Lorsque Charles II, alors âgé d'environ trente ans, eut appris les résolutions qui avoient été prises en Angleterre pour son rétablissement, il se rendit à Breda, où il fut complimenté de la part des Etats-généraux. Il en partit le 13 mai, accompagné de la Reine sa mère, des ducs d'Yorck et de Glocester ses frères, et du jeune prince d'Orange; et il se rendit à La Haye.

Peu de jours après mon arrivée à La Haye, les députés du parlement d'Angleterre y vinrent pour s'acquitter de leur commission. Ils apportèrent au Roi les cinquante mille livres sterling qui lui avoient été accordées, et deux mille livres pour les princes ses frères : ils le supplièrent ensuite de passer promptement en Angleterre, et ils lui dirent qu'ils avoient ordre de l'y accompagner. Les ambassadeurs des têtes couronnées qui résidoient alors à La Haye lui firent demander audience pour le complimenter sur son rétablissement. Il fit d'abord quelque difficulté de recevoir leurs civilités, parce qu'ils n'avoient pas des lettres de créance pour lui. Cependant il y consentit par l'avis des députés d'Angleterre; et sur ce qu'on lui représenta que n'ayant pas encore pris possession de la couronne, et les ministres ayant été reconnus pour ambassadeurs par les Etats généraux, il pouvoit les admettre à son audience sans faire aucun tort à sa dignité. M. de Thou, ambassadeur de Sa Majesté

22.

Très-Chrétienne, alla le premier le complimenter, et il en fut très-bien reçu.

Le roi d'Angleterre, après avoir reçu les complimens de tous les ministres étrangers qui étoient à La Haye, donna audience publique aux députés du parlement, pour leur faire plus d'honneur. Ce prince employa le reste du séjour qu'il fit en Hollande à régler avec ces députés les affaires générales du royaume et la forme de son voyage. Il conféroit pour cet effet avec eux le matin et le soir. Lorsque tout fut prêt pour le départ de Sa Majesté Britannique, elle monta en carrosse : les Etats en fournirent trente, avec quarante chariots pour porter ceux de sa suite et les équipages jusqu'au lieu de l'embarquement. Le duc d'Yorck prit les devants, accompagné des ducs de Brunswick et de Lunebourg, et de quantité de seigneurs anglais et hollandais, pour aller à Schevelinges faire prêter aux gens de mer les sermens de fidélité en qualité d'amiral d'Angleterre, charge dont il avoit été pourvu par le Roi son frère. Les Etats accompagnèrent Sa Majesté Britannique jusqu'à Schevelinges, où elle fut saluée par l'artillerie qu'on avoit rangée le long du rivage, et par plusieurs décharges de la mousqueterie des milices. Le Roi prit congé des Etats sur le port, et fut conduit jusqu'au vaisseau amiral de sa flotte par le prince d'Orange, la reine de Bohême et les princes de Lunebourg. Tous les navires le saluèrent par plusieurs décharges de leur canon; de sorte qu'on ne vit pendant plusieurs heures que feu et fumée. On entendit de tous côtés des cris de *vive le Roi!* se mêler aux fanfares des trompettes et au bruit des tambours; ce qui dura

pendant vingt-quatre heures, c'est-à-dire depuis l'embarquement jusqu'au débarquement.

Le Roi aborda à Douvres le 4 juin 1660, et descendit à cette rade, où il fut reçu par le général Monck, qui se mit d'abord à genoux. Ce prince le releva, et l'appela son père. Après une conférence particulière d'une demi-heure, le Roi se mit sous un dais tendu sur le bord de la mer : les ducs d'Yorck et de Glocester s'y placèrent aussi, et ils reçurent là les respects de toute la noblesse. Je fus témoin de toutes ces choses, parce que j'avois repassé sur la flotte en Angleterre. Le Roi monta ensuite dans son carrosse, où il fit entrer le général Monck. Il trouva sur le chemin de Cantorbéry quelques vieux régimens, avec les compagnies de la noblesse, qui se mirent en bataille. Sa Majesté monta à cheval, et fit son entrée à leur tête. Pendant le séjour qu'elle y fit, elle donna à Monck l'ordre de la Jarretière, qui, pour lui faire plus d'honneur, lui fut attachée par les ducs d'Yorck et de Glocester. Le duc de Southampton reçut aussi le même ordre, mais avec cette différence que la jarretière lui fut mise par un héraut seulement.

Le jour de l'entrée du Roi à Londres ayant été marqué, on s'y prépara avec beaucoup de soin. La noblesse qui devoit aller au devant de Sa Majesté fut divisée en quatre quadrilles : tous les corps de métiers y allèrent chacun selon son rang, et le Roi fut reçu à la porte par le maire et par les aldermans.

Il entra à cheval entre les deux princes ses frères, et suivi des grands officiers de la cour, au bruit de l'artillerie et de la mousqueterie, et au son de divers instrumens de guerre. Le maire, après avoir salué le

Roi, se mit au devant de lui, portant son épée nue à la main. Toutes les rues par où Sa Majesté passa pour aller à Withehall étoient tapissées, et les balcons étoient ornés de tapis. Les plus belles dames de la ville, superbement parées, occupoient toutes les fenêtres, et tout le chemin étoit rempli d'une foule incroyable de peuple, qui n'oublioit rien pour témoigner sa joie.

Le lendemain, le Roi reçut les complimens des ministres étrangers, et ceux des députés des villes, communautés, universités, et autres compagnies du royaume. Ce prince me témoigna qu'il ne seroit pas bien aise de voir M. de Bordeaux, parce qu'il avoit négocié l'alliance de la France avec Cromwell. J'en donnai avis au cardinal Mazarin, qui le rappela, et envoya à sa place le marquis de Ruvigny. Celui-ci, sous prétexte de complimenter Sa Majesté Britannique sur son rétablissement, fut chargé de toutes les affaires qu'il y avoit à négocier dans cette cour.

La première action que fit le nouveau Roi fut d'ordonner le rétablissement des statues de son père qui avoient été brisées pendant les troubles, principalement de celle de la Bonté, au-dessous de laquelle il fit mettre cette inscription : *Carolus primus, monarcharum magnæ Britanniæ secundus, Franciæ et Hyberniæ rex, martyr ad cœlum missus penultimo die jan. anno* 1649.

On érigea aussi une statue au nouveau roi : il étoit représenté tenant un sceptre d'une main, et un globe de l'autre, avec cette inscription : *Oblivioni, Carolus secundus, monarcharum magnæ Britanniæ tertius, Franciæ et Hyberniæ rex, ætatis suæ anno*

trigesimo, regni duodecimo, restaurationis primo, 1660.

Aussitôt qu'il fut couronné (ce qui se fit avec beaucoup de pompe et de grandes acclamations), il rétablit le conseil d'Etat, qu'il composa de personnes choisies. Il remplit les places qui étoient vacantes dans l'ordre de la Jarretière, et récompensa par cette distinction ceux qui l'avoient bien servi; il créa quantité de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes, de barons et de baronnets; il augmenta le nombre des villes et des communautés qui avoient droit d'envoyer des députés au parlement; il rétablit tous les tribunaux de justice, et confirma les priviléges accordés aux magistrats.

On lui remontra qu'il devoit donner des bornes à l'autorité du parlement, et en créer un nouveau qui dépendît entièrement de lui, l'ancien s'étant rendu indigne de ses priviléges par sa révolte, et en trempant les mains dans le sang de son prince. Le Roi répondit que la maison de Stuart avoit reçu la couronne d'Angleterre à la charge de maintenir les lois du pays, et qu'il se croyoit obligé de tenir les engagemens où ses prédécesseurs étoient entrés. Il ajouta que Cromwell avoit aboli les lois pour régner tyranniquement, et qu'il vouloit les rétablir pour faire voir la différence qu'il y a entre un tyran et un légitime souverain.

On commença le 19 octobre à instruire le procès de ceux qui avoient signé la condamnation du feu Roi, et il y en eut dix condamnés à mort, savoir : Thomas Harrison, Adrien Scroop, Thomas Scott, Jean Carew, Grégoire Clément, Jean Jones, Jean Cook, Hugues Speters, Guillaume Aker, et le colonel Axel.

On remarque une chose assez extraordinaire de Scott: il étoit tellement entêté de la passion de mettre sa patrie en république, qu'il avoit ordonné par son testament que, lorsqu'il seroit mort, on gravât sur son tombeau, au lieu d'épitaphe, la sentence rendue contre le Roi.

Harrison fut exécuté le premier jour, parce qu'il avoit signé le premier le jugement prononcé contre le Roi; il fut traîné vif sur une claie depuis Newgate, qui est la prison ordinaire, jusqu'à la place de Charing-Cross, qui fait partie de la place de la grande rue où le Roi avoit eu la tête tranchée. Harrison fut pendu en cet endroit; après quoi on lui ouvrit l'estomac, et on en tira le cœur et les entrailles, qui furent brûlées. On lui coupa ensuite la tête, qui fut portée sur le pont, et son corps fut mis en quatre quartiers. Les autres furent traités de la même manière, à l'exception du colonel Axel, qui fut seulement pendu, et dont les héritiers obtinrent la permission de l'enterrer secrètement. Le corps de Cromwell fut déterré par la main du bourreau, et brûlé dans la place publique, après qu'on en eut séparé la tête, qui fut attachée à un poteau sur le pont. Le Roi pardonna à sa femme et à ses enfans, et il reçut même assez bien Richard: il lui enjoignit néanmoins de demeurer à la campagne, et de venir rarement à la cour. On condamna ensuite tous les autres juges du feu Roi, et on leur prononça leur sentence dans la prison; mais l'exécution en fut suspendue, sans qu'on en ait pu savoir la cause.

Le prince Robert, cousin-germain du roi d'Angleterre, et la princesse d'Orange sa sœur, vinrent à

Londres pour prendre part à la joie publique, et ils furent reçus de Sa Majesté avec de grandes marques d'affection. Quoique la reine d'Angleterre eût une grande impatience de revoir le Roi son fils, et les autres princes ses enfans dont elle étoit séparée depuis quatre ans, elle fut obligée de différer son départ de quelques jours pour recevoir les visites de toutes les personnes considérables de la cour de France, qui venoient se réjouir avec elle de cet heureux changement. Elle sortit de Paris le 30 octobre, et arriva à Calais le 7 de novembre. Elle s'embarqua sur une escadre que le Roi son fils lui avoit envoyée: elle arriva le même jour à Douvres, et elle y trouva les ducs d'Yorck et de Glocester. Le Roi lui-même y vint ensuite pour la recevoir, et il la mena à Londres, où elle fut reçue avec beaucoup de pompe, et régalée de toutes sortes de divertissemens. La joie de la cour fut troublée par la mort du duc de Glocester, qui fut attaqué d'une maladie violente, et emporté en peu de jours.

Le Roi, peu de temps après son rétablissement, donna des marques de la bonté de son naturel, ennemi des violences. Un gentilhomme anglais qui avoit été résident à Venise, étant revenu à Londres pour prendre de nouvelles instructions et de nouveaux ordres, demanda au Roi une audience particulière. Cette audience lui ayant été accordée, il présenta à Charles II une cassette remplie de poisons, les uns plus lents, les autres plus subtils, comme un moyen de se défaire de toutes les personnes suspectes, ainsi qu'on le pratiquoit alors en Italie. Le Roi, surpris d'une si étrange proposition, et le regardant avec des

yeux remplis de colère, lui dit : « Remporte au pays « d'où tu viens ce funeste présent; je ne veux pas « que la postérité me puisse reprocher qu'un si per- « nicieux usage se soit introduit sous mon règne en « Angleterre. Si tu ne sors promptement de mes « Etats, je te ferai punir suivant la rigueur des lois. »

Ce prince, quoiqu'il aimât la dépense, et qu'il donnât beaucoup à ses plaisirs, n'avoit pas l'ame intéressée : on peut en juger par la réponse qu'il fit au gouverneur d'une place. Ce gouverneur avoit volé en six ans de temps deux cent mille livres sterling; et en quittant son gouvernement il en vint rapporter au Roi la moitié, en le priant de lui pardonner s'il ne pouvoit lui rendre toute la somme entière. « Il y a « peu de sujets, lui dit Charles II, qui conservent « leurs mains bien nettes quand ils manient les fi- « nances de leur maître; mais il en est encore moins « qui, après en avoir appliqué une partie à leur usage, « aient le courage d'avouer leur faute, et de rendre « ce qu'ils ont pris. Votre action est trop belle pour « demeurer sans récompense : je vous continue dans « votre gouvernement, afin de vous donner le moyen « de me servir mieux à l'avenir. »

Ce prince avoit soin de remplir les charges et les bénéfices de personnes de mérite; il trouvoit bon qu'on l'avertît quand il s'étoit trompé dans son choix. Un jour, ayant nommé à une cure qui dépendoit de l'archevêché de Cantorbéry une personne de mauvaise vie, le prélat lui refusa son attache, et dit au Roi qu'il ne pouvoit pas la lui donner en conscience; mais qu'il le feroit cependant si Sa Majesté le lui ordonnoit de puissance absolue. « Bien loin d'employer ici mon

« autorité, répondit ce prince, si vous aviez fermé les « yeux à votre devoir, et que j'en eusse connoissance, « je saurois bien y mettre ordre. »

Comme ce prince étoit libéral, il ne pouvoit souffrir les avares : il refusa une charge à un homme qui lui étoit recommandé par un de ses favoris, parce qu'il avoit ce défaut; et lorsqu'on le pressa de dire la cause de ce refus : « C'est, dit-il, qu'il est intéressé, et « qu'on ne peut tant aimer l'argent sans être capable « de faire toutes sortes de bassesses pour en avoir. »

Un courtisan qu'il aimoit beaucoup lui ayant un jour montré une bague de prix dont un ambassadeur étranger lui avoit fait présent, il lui dit avec chagrin : « Je vous avois cru jusqu'ici tout à moi ; mais je ne « ferai plus à l'avenir de fonds sur vous, puisque « vous avez pris d'autres engagemens, et reçu des « bienfaits d'autre que de moi. »

Il ne faisoit jamais rien sans une mûre délibération, et il ne vouloit pas qu'on le pressât de rendre réponse. Un jour les ambassadeurs d'Espagne et des Provinces-Unies le sollicitoient avec chaleur de conclure la triple alliance; il leur répondit : « Vous avez fait, « messieurs, votre partie chez vous; mais il faut aussi « que vous me donniez le temps d'examiner s'il est « de l'intérêt de mon Etat que je hasarde de me brû- « ler avec vous. »

Charles II étoit d'une complexion tendre, et fort galant; aussi toutes les belles de sa cour firent-elles des entreprises sur son cœur. Celles qui eurent le plus de part à sa tendresse furent Barbe de Saint-Villiers, femme de Roger Pulner, comte de Castle-Maine en Irlande, et Françoise-Thérèse Stuart, veuve

de Charles Stuart, duc de Richmond et de Lenox. La marquise de Castle-Maine, que le Roi fit dans la suite duchesse, étoit une femme fort agréable : elle avoit le tour du visage rond, les yeux noirs, assez fendus et brillans; le nez un peu élevé, les lèvres vermeilles, et la bouche petite; on remarquoit dans son air une certaine vivacité que les Anglaises n'ont pas coutume d'avoir. Sa gorge étoit pleine et bien taillée, sa taille noble et aisée; et elle donnoit un tour si fin à ce qu'elle disoit, qu'il étoit aisé de juger qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

La duchesse de Richmond étoit une blonde dont tous les traits étoient réguliers : pour avoir le plus beau teint du monde, il ne lui manquoit que de la vivacité. On ne pouvoit rien trouver à dire à sa taille, sinon qu'elle étoit trop haute; ce qui lui donnoit une action contrainte. Quoiqu'elle eût l'abord froid, elle avoit beaucoup de douceur, et des manières engageantes dont il étoit malaisé de se défendre. Elle avoit été élevée en France auprès de la reine d'Angleterre, et elle avoit tous les agrémens des Françaises. Cependant sa beauté étoit plus capable de donner de l'admiration que de causer une passion violente, parce qu'il y avoit dans ses yeux beaucoup de langueur.

La jalousie occupa tellement ces deux rivales, qu'elles ne purent s'appliquer à leur fortune ou à celle de leurs amis. Il est vrai qu'elles avoient si peu de pouvoir sur l'esprit du Roi, qu'elles ne pouvoient se nuire auprès de lui, même dans les choses qui ne regardoient que la galanterie. La marquise de Castle-Maine éclata jusqu'à se retirer; mais ayant éprouvé que son dépit ne servoit qu'à fortifier le penchant du

Roi pour la duchesse de Richmond, l'envie lui prit de se faire catholique, et de renoncer pour toujours à la galanterie. En faisant abjuration, elle promit de ne plus voir le Roi; mais comme les sermens prononcés contre le penchant de notre cœur n'ont pas un effet bien durable, elle revint à la cour. Quoique le Roi l'en eût éloignée d'une manière assez rude, cette querelle ne servit qu'à resserrer davantage les nœuds de leur engagement.

Le mariage que le duc d'Yorck avoit contracté en secret avec mademoiselle Hyde, fille du comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, fut découvert dans ce temps-là, et fit beaucoup de bruit à la cour. Edouard Hyde, père de la duchesse, étoit d'une ancienne et noble maison. Dès sa jeunesse il s'étoit fort appliqué à l'étude, et principalement à celle des lois; de sorte qu'il étoit devenu un des plus grands jurisconsultes du royaume. Pendant les troubles, il avoit souvent employé son éloquence à se conserver l'esprit du feu Roi. Il avoit suivi la fortune de son fils, et l'avoit accompagné dans les Pays-Bas : il ne l'avoit pas abandonné depuis, et il avoit composé plusieurs manifestes pour la défense de Sa Majesté.

[1661] La reine d'Angleterre, qui avoit eu envie de marier le duc d'Yorck avec une princesse catholique, fut extrêmement fâchée d'apprendre qu'il eût épousé une protestante. Elle s'en retourna en France, parce que le peuple de Londres n'avoit pas vu de bon œil les honneurs que la noblesse lui avoit rendus, et que d'ailleurs on parloit déjà du mariage de la princesse Henriette sa fille avec Monsieur, frère unique du roi de France. Elle obtint donc du Roi son fils la

permission de se retirer, et elle partit au mois d'avril 1661. Peu de temps après qu'elle fut arrivée à la cour de France, le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre se fit.

Le premier soin du roi de la Grande-Bretagne fut d'abattre le parti des presbytériens, qui avoit maintenu Cromwell. Il leur ôta les bénéfices que le Protecteur leur avoit conférés; il disposa de l'archevêché de Cantorbéry, de celui d'Yorck, et de vingt-quatre évêchés. Il donna entre autres l'évêché de Londres à Gilbert Schetin, et fit confirmer cette nomination par un acte du parlement.

Le Roi essaya de prévenir par sa prudence la querelle qui survint à Londres pour le pas entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. Dès le mois de novembre 1660, le roi Très-Chrétien avoit nommé le marquis d'Estrades son ambassadeur ordinaire à la cour britannique; mais ce ministre n'arriva à Londres que le 18 juillet de l'année suivante. Il y entra sans aucune cérémonie; ce qu'il fit à cause du peu d'équipage et du petit train qu'il avoit amené. Le samedi 30 du même mois, Cornaro et Morosini, ambassadeurs de la république de Venise, firent leur entrée publique, et la veille notifièrent leur arrivée au marquis d'Estrades, au marquis de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, et aux ambassadeurs de Hollande et de Brandebourg. Le marquis de Vatteville résolut d'envoyer son carrosse à leur entrée, et de disputer le rang à l'ambassadeur de France; ce qu'on n'avoit pas encore vu. Le roi d'Angleterre, averti de ce dessein, jugea bien qu'il y auroit du bruit; et pour l'empêcher il envoya un seigneur an-

glais à ces deux ambassadeurs pour les prier de ne pas envoyer leurs équipages à l'entrée des ambassadeurs vénitiens. Le marquis d'Estrades y consentit, à condition que Vatteville se conformeroit à ce qu'on exigeoit d'eux. L'ambassadeur d'Espagne se voyant par là traité d'égal avec celui de France (ce qui étoit dans les circonstances tout ce qu'il pouvoit souhaiter de plus avantageux), promit aussi ce qu'on voulut. Sur leur parole, on obligea les ambassadeurs de Venise de renvoyer chez ces ministres pour les prier de ne pas prendre la peine de faire trouver leurs carrosses à leur entrée.

Le roi Très-Chrétien fut informé de ce que son ambassadeur avoit fait, et il lui témoigna par lettres qu'il étoit fort mal satisfait qu'il se fût laissé traiter d'égal avec le ministre d'Espagne, tandis que ses instructions portoient précisément le contraire. Il lui fut enjoint d'y prendre bien garde dans la suite, et, quelque chose qu'on pût lui dire, de maintenir en toutes occasions le rang qui lui étoit dû, et qui ne lui avoit été jamais contesté. L'arrivée du comte de Brahé, ambassadeur de Suède, donna occasion au comte d'Estrades de soutenir sa préséance contre Vatteville. Le ministre suédois ayant notifié son arrivée aux ambassadeurs de France, d'Espagne et de Hollande, les deux premiers se promirent bien d'envoyer leurs carrosses à son entrée, et de se disputer le rang. Aussitôt que le roi d'Angleterre apprit qu'ils étoient dans ces dispositions, il envoya prier ces deux ambassadeurs de suivre le même expédient qu'ils avoient pris à l'entrée des ambassadeurs de Venise; mais n'ayant pu rien obtenir d'eux, il fit publier des

défenses à tous ses sujets de prendre aucune part dans les querelles de ces deux ministres. Il tint ensuite conseil pour savoir si on ne pouvoit pas faire venir l'ambassadeur de Suède par eau. Il fut décidé que, suivant l'usage pratiqué de tout temps, il seroit mené dans des barques jusqu'à la tour, et de là conduit en carrosse, parce que, si on en usoit autrement, il sembleroit que ce ministre seroit *incognito;* ce qui ne se pouvoit faire sans offenser Sa Majesté Suédoise. Le comte de Brahé de son côté, ayant su que les ambassadeurs de France et d'Espagne faisoient de grands préparatifs pour se disputer le rang, leur envoya Puffendorf son secrétaire pour les engager à ne pas envoyer leurs carrosses à son entrée, et il leur offrit un des siens pour leurs gentilshommes, qui iroient ensemble. Le marquis d'Estrades avoit des ordres si précis de n'entrer en aucune concurrence avec Vatteville, qu'il ne put accepter cette proposition. Le 7 octobre, le comte de Brahé fit savoir aux autres ministres qu'il feroit son entrée le lendemain. Vatteville manda sur-le-champ ceux dont il devoit se servir pour soutenir ses prétentions par la force, et il les exhorta à bien faire, leur promettant des récompenses. Il avoit renforcé sa maison de plusieurs Anglais qui devoient escorter son carrosse : il traita aussi le même jour quelques milords, et le soir il alla secrètement lui-même reconnoître où il pourroit faire placer son carrosse. Enfin, un mois avant l'entrée du ministre de Suède, les deux ambassadeurs rivaux avoient fait leurs préparatifs pour cette journée. J'avois offert au marquis d'Estrades d'y faire trouver mes amis, qui n'auroient pas été en petit nombre, parce

que j'avois fait dans mes deux voyages beaucoup d'habitudes à Londres; mais il m'en remercia si précisément, que je résolus d'être spectateur de l'action sans y prendre part. Aussitôt que le jour parut, le duc d'Yorck, pour empêcher que les Anglais ne se mêlassent du différend des ambassadeurs, envoya sa garde à cheval et trois compagnies de son régiment sur les avenues. Le carrosse du marquis de Vatteville arriva sur les onze heures : son train étoit composé de plus de soixante personnes, toutes de sa livrée, et de quelques cavaliers. Son carrosse se plaça auprès de la tour; les gens de pied l'environnoient, et les cavaliers soutenoient les piétons. Le marquis de Vatteville avoit fait mettre près de la tour une barque flamande remplie de pierres, pour seconder ceux de ses gens qui devoient en jeter sur les Français. La plupart des autres carrosses destinés à la réception de l'ambassadeur de Suède arrivèrent avant celui du marquis d'Estrades, qui eut peine à se mettre en rang. Les Français qui l'accompagnoient environnèrent le carrosse; et aussitôt que l'ambassadeur de Suède fut monté dans le carrosse du Roi, la querelle commença. Le carrosse de l'ambassadeur de France ayant voulu avancer en fut empêché par plusieurs coups de mousqueton, qui tuèrent d'abord quatre des chevaux qui le tiroient, et blessèrent le postillon à mort. Cependant le carrosse de Vatteville avançoit toujours, et demeuroit ferme dans son rang : les Français, repoussés de la sorte devant la tour, abandonnèrent leur carrosse, qui n'avoit plus que deux chevaux, et retournèrent à la charge, mais inutilement. Il arriva encore un accident qui leur nuisit beaucoup : les femmes qui

étoient dans la barque, en jetant des pierres contre les Français, tuèrent un batelier anglais; ce qui émut tellement la populace, que si les gardes du Roi n'eussent empêché le désordre, elle se seroit jetée sur les Français. Ceux-ci pourtant, quoi que l'on pût faire, revinrent une troisième fois à la charge près de la tour, pour empêcher le carrosse de Vatteville de suivre son rang; mais cette dernière attaque fut pour eux plus malheureuse encore que les précédentes. Le fils du marquis d'Estrades, et cinquante autres qui étoient avec lui, furent extrêmement maltraités, et contraints de lâcher le pied. Il demeura sur le carreau seize personnes, et il y en eut plus de trente blessées.

Le lendemain, sur le rapport fait au Roi dans son conseil de ce qui s'étoit passé dans cette querelle, il fut résolu que, pour éviter à l'avenir de semblables accidens, on feroit savoir à tous les ministres étrangers résidens à Londres que Sa Majesté désiroit qu'aucun d'eux n'envoyât plus ses carrosses à l'entrée ou à l'audience d'aucun ambassadeur; et que ceux qui viendroient dans la suite seroient reçus par les seuls carrosses du Roi, ainsi que par ceux de ses ministres, et des principaux seigneurs de la cour. Par cette disposition, il n'y eut aucun bruit à la première audience qu'eut le comte de Brahé.

[1662] Le roi Très-Chrétien ayant appris ce qui étoit arrivé à Londres, ordonna à l'archevêque d'Embrun, son ambassadeur à Madrid, d'en faire ses plaintes à Sa Majesté Catholique, qui étoit alors fort malade. Ce prince promit d'en faire faire une réparation convenable, de rappeler Vatteville, de commander à ses

ambassadeurs de ne se trouver à aucune fonction publique avec ceux de France, et d'en faire faire une déclaration publique par le marquis de Fuentès, qu'il devoit y envoyer incessamment pour y résider. Cet ambassadeur fit en effet cette déclaration le 24 mars 1662, à l'audience publique qu'il eut dans le grand cabinet du Roi au Louvre, en présence de Monsieur, du prince de Condé, du chancelier Seguier, de tous les ducs et pairs, et des ministres étrangers qui se trouvoient à la cour de France.

Le parlement, dès l'année précédente, avoit prié le Roi de se marier : Sa Majesté, en conséquence, chargea le comte de Clarendon de lui choisir une femme. On prétend que ce ministre n'y travailla pas avec tout le zèle qu'il témoignoit dans les autres affaires, dans l'espérance que les enfans que le duc d'Yorck auroit de sa fille succéderoient à la couronne : cependant le comte s'étoit toujours montré si sage et si désintéressé, qu'il y a lieu de croire que c'étoit un bruit répandu par ses ennemis pour le décréditer. Pendant le séjour que le roi d'Angleterre avoit fait en France, le cardinal Mazarin lui avoit offert d'employer toutes les forces du royaume pour son rétablissement, s'il vouloit épouser une de ses nièces; et depuis le retour du Roi à Londres on lui en avoit encore parlé. Mais quoique la nièce du cardinal fût une fort belle personne, le Roi parut si éloigné de faire cette alliance, que le marquis d'Estrades, qui lui en avoit fait la première ouverture, n'osa plus lui en parler. Le marquis de Vatteville, de son côté, fit tout ce qu'il put pour engager ce prince à épouser l'infante d'Espagne, ou quelque autre princesse alliée de la maison

d'Autriche : mais le roi d'Angleterre écouta plus favorablement don Francisco de Mello, qui lui proposoit, de la part du roi de Portugal, la princesse Catherine sa sœur, avec douze cent mille écus pour sa dot, la ville de Tanger en Afrique, et quelques autres places dans le Brésil. Ce parti fut préféré à tous les autres, parce que la dot qu'on offroit à Sa Majesté Britannique pouvoit extrêmement accommoder ses affaires dans la conjoncture où il se trouvoit.

Ce dernier mariage ayant été résolu, aussitôt que les articles en furent arrêtés, le Roi envoya à l'infante de Portugal un présent de fort belles pierreries. Le comte de Sandwich fut envoyé à Lisbonne avec une escadre pour conduire la Reine en Angleterre, et assister à la bénédiction nuptiale. Il fut accompagné dans ce voyage de quantité de jeunes seigneurs, et il soutint par une grande dépense tout l'éclat de son caractère. La Reine s'embarqua au commencement de mai 1662, et elle arriva heureusement à Plymouth, où le Roi l'attendoit. Après que l'évêque de Londres eut donné à Leurs Majestés la bénédiction nuptiale, suivant l'usage de l'Eglise anglicane, elles allèrent à Hampton-Court, en attendant que tout fût prêt pour l'entrée de la Reine. Cette entrée se fit avec beaucoup de magnificence le 20 août de la même année, dans des barques richement parées. Leurs Majestés reçurent à Chelsea les complimens de la ville par la bouche de Jean-Federic, qui étoit alors maire de Londres : il étoit accompagné de deux shérifs et des vingt-quatre aldermans, tous en robe de cérémonie.

Le Roi tira un grand avantage de ce mariage, non-seulement à cause de la dot, qui lui fut payée argent

comptant dans un temps qu'il en avoit grand besoin, ne voulant point demander à ses peuples de subsides extraordinaires sitôt après son rétablissement, mais encore parce que l'acquisition de Tanger le rendit maître du détroit de Gibraltar, et que l'île de Bombay près de Goa, qu'on lui donna encore, lui ouvrit le commerce des Indes orientales. Il est vrai que Sa Majesté Britannique s'engagea à défendre la couronne de Portugal contre celle d'Espagne; mais la paix fut conclue si peu de temps après, que cette clause ne l'obligea à aucune dépense. Ce prince, pour marquer son affection à la Reine, lui donna quarante mille livres sterling de rente pour l'entretien de sa maison, quoique par le contrat de mariage il n'y en eût de stipulé que trente mille.

Je fus alors chargé d'une négociation importante, qui étoit l'achat de Dunkerque. J'eus plusieurs conférences à ce sujet avec le comte de Clarendon, qui avoit beaucoup de crédit à la cour, tant pour son me rite particulier et ses services qu'à cause de son alliance avec le duc d'Yorck : il me promit d'appuyer cette proposition dans le conseil aussitôt que le marquis d'Estrades en auroit fait l'ouverture. En effet, il représenta au Roi que les garnisons qu'il faudroit entretenir dans cette place et à Tanger l'engageroient à de grandes dépenses, et qu'il seroit souvent obligé de demander à son parlement des secours extraordinaires; que comme Tanger étoit beaucoup plus important pour le commerce, et que c'étoit une ville que la Reine lui avoit apportée en dot, il valoit mieux la garder. Il convenoit que Dunkerque pouvoit donner de grands avantages, puisqu'elle tenoit

en jalousie la France, l'Espagne et la Hollande ; mais il observoit qu'il n'y avoit pas d'apparence que le roi Très-Chrétien, qui commençoit de régner par lui-même (le cardinal Mazarin étant mort depuis quelques mois), laissât cette place entre les mains des Anglais; qu'il falloit donc la lui vendre, ou se résoudre à soutenir la guerre contre lui. Ces considérations firent résoudre le roi d'Angleterre à accepter la proposition qui lui avoit été faite par le marquis d'Estrades de céder Dunkerque à la France, moyennant trois cent mille pistoles; et ce traité fut conclu au grand étonnement de toute l'Europe, pèu instruite des secrets motifs qui avoient déterminé Sa Majesté Britannique.

Le Roi convoqua son parlement pour lui donner part de cette vente, et de quelques sujets de mécontentement qu'il avoit reçus des Hollandais. La chambre des communes fit grand bruit de ce qu'on avoit vendu Dunkerque : elle fit défendre au gouverneur de la place de la reméttre à ceux que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit envoyés pour en prendre possession; mais le courrier trouva les Français déjà maîtres de la ville et de la citadelle.

La cour d'Angleterre étoit alors divisée en deux factions, nées des différends survenus entre les comtes de Clarendon et de Bristol. Celui-ci, qui étoit un cadet de la maison de Digby, avoit été secrétaire d'Etat sous le règne de Charles I : il avoit été cause de la promotion de milord Hyde à la charge de chancelier, et il le considéroit comme sa créature, parce qu'il avoit été son domestique. Depuis que milord Hyde se fut élevé à cette dignité, il oublia qu'il de-

voit son élévation au comte de Bristol; ce qui causa leur mésintelligence. Le comte de Bristol étoit haut, et se rendoit le tyran de ses amis; milord Hyde de son côté ne songeoit qu'à sa fortune, et oublioit aisément les bienfaits. Bristol demanda à milord Hyde une chose qu'il ne pouvoit lui accorder sans trahir les devoirs de sa charge, et ce fut ce qui les brouilla. Ils n'eurent cependant aucune occasion de se faire du mal jusqu'au rétablissement du Roi. Le comte de Bristol étoit né dans la religion protestante; mais le mauvais état de ses affaires domestiques l'avoit obligé de se faire catholique, afin d'obtenir à la cour de France des bénéfices pour ses enfans. Après le rétablissement du Roi il fut contraint de quitter sa charge de secrétaire d'Etat, parce qu'en Angleterre les catholiques étoient exclus de toutes les charges. Le Roi, qui considéroit ses services, ne laissoit pas de lui faire part de tout ce qui se passoit dans les conseils : il prenoit ses avis dans les affaires importantes, et lui prêtoit quelquefois l'oreille quand il lui faisoit des plaintes contre le chancelier. Bristol ne se contenta pas de ces avantages; et, pour soutenir son crédit avec plus d'éclat, il s'allia secrètement avec les restes du parti de Cromwell. Harley, Trimer et Tarlot, qui en étoient les principaux chefs, demeuroient chez eux en repos sans rien entreprendre, se contentant de conserver leurs amis. Cette modération ne plut pas à Bristol, qui par des vues d'ambition se mit à la tête des catholiques, et insinua au Roi d'abolir les lois pénales établies contre les non-conformistes.

Le chancelier, avec qui cette résolution n'avoit pas

été concertée, souleva contre Bristol toutes les créatures qu'il avoit dans le parlement. Il dit dans l'assemblée plusieurs choses pour montrer combien la liberté que Sa Majesté vouloit accorder aux catholiques pouvoit causer de troubles dans l'Etat; et ce ministre soutint son opinion avec tant de force, que le Roi fut contraint d'expliquer son intention d'une manière peu convenable à l'autorité royale. La conduite du chancelier mit Sa Majesté dans une extrême colère contre lui: le soir même le Roi lui envoya dire par un de ses amis que s'il se présentoit jamais devant lui, il s'attireroit les plus violentes marques de son indignation. Quoique le chancelier ne pût se maintenir sans une protection particulière de Sa Majesté, il ne laissa pas de s'opposer aux volontés de son maître, qui le combloit tous les jours de nouveaux bienfaits. Tous les courtisans s'étonnèrent de ce que le comte de Bristol ne s'étoit pas servi de cette conjoncture pour accuser le chancelier de haute trahison. Il est certain que Bristol l'eût perdu, s'il avoit su se prévaloir d'une occasion si favorable : mais il se piqua d'emporter d'autres choses contre lui dans le parlement; et comme il étoit vain et léger, il se contenta de ces avantages.

Bristol, qui ne pouvoit vivre en repos, forma de nouveaux desseins. Il avoit appris des ministres de Cromwell qu'une des plus fortes envies du Protecteur avant sa mort avoit été de détruire les Hollandais. Tarlot lui en avoit montré le projet, ainsi que les mesures qui avoient été prises pour l'exécution. Sur ces ouvertures, il résolut de proposer au Roi de faire la guerre à cette république. Sa Majesté, qui crai-

gnoit de n'être pas assistée par le parlement, rejeta d'abord cette proposition. Bristol ne s'étoit pas imaginé que le chancelier pût jamais rentrer dans les bonnes grâces du Roi; et par cette raison il n'avoit pas prévu qu'il pût traverser cette entreprise. Cependant le chancelier avoit trouvé moyen de faire sa paix, par l'entremise de sa fille et du duc d'Yorck : lorsqu'il apprit que Bristol pressoit la déclaration de la guerre contre les Hollandais, il en dégoûta entièrement le Roi, qui n'y étoit pas beaucoup porté de lui-même.

Le comte de Bristol connut bien d'où le coup partoit, et il résolut de perdre le chancelier. Pour satisfaire sa vengeance, il proposa deux chefs d'accusation contre ce ministre : le premier, d'avoir pris de l'argent de France pour faciliter la vente de Dunkerque; et le second, d'avoir vendu les charges de justice. Il poussa cette accusation si loin, que si le parlement n'avoit été cassé quelque temps après, le chancelier auroit couru risque de la vie. Il étoit même sur le point d'abandonner la cour pour sauver sa tête, lorsque la convocation d'un nouveau parlement vint le rassurer. Le comte de Bristol, encouragé par le succès qu'avoit eu cette première accusation, ajouta de nouveaux chefs à ceux qu'il avoit déjà proposés. Il dit que le chancelier avoit été corrompu par la couronne de Portugal pour porter le Roi à son mariage avec l'Infante, et que cette alliance engageoit sans aucun fruit l'Angleterre à de grandes dépenses : il exposa aussi tous les artifices dont le chancelier s'étoit servi pour engager le duc d'Yorck à épouser sa fille, pendant qu'il protestoit au Roi qu'il ne contribueroit jamais à ce mariage.

Comme toute la maison royale se trouvoit intéressée dans le parti du chancelier, le Roi défendit à Bristol de poursuivre cette accusation, et même d'entrer au parlement. Ce comte, au lieu d'adoucir Sa Majesté par une entière soumission à ses ordres, répondit que le parlement étoit une assemblée libre, et qu'il ne croyoit pas que le Roi en pût exclure ceux qui avoient droit d'y entrer. Il promit néanmoins de s'en abstenir toutes les fois que le Roi s'y trouveroit; mais il déclara qu'il ne souffriroit pas que ses ennemis eussent l'avantage de l'en voir éloigné lorsque Sa Majesté n'y seroit pas. Il s'étoit même préparé à soutenir la désobéissance jusqu'au bout, et il ne céda que lorsqu'il apprit que le duc d'Yorck avoit résolu d'aller au parlement avec le prince Robert, suivi de sa compagnie des gardes, pour lui en défendre l'entrée; ce qui l'obligea de sortir de Londres.

Le chancelier étoit encore si épouvanté du hasard qu'il avoit couru dans le précédent parlement, qu'il n'osoit croire qu'une si grande protection fût suffisante pour le mettre à couvert de la brigue des ennemis qu'il avoit dans cette compagnie. Cette crainte fut cause qu'il proposa à son tour la guerre contre la Hollande, afin de donner de l'occupation à cette assemblée. Ce n'est pas que dans le fond il la souhaitât; et, à bien considérer ses intérêts, il n'avoit pas dû appuyer cette proposition, parce qu'il étoit sûr qu'en donnant le commandement de l'armée au duc d'Yorck, ce prince, sur la protection duquel il comptoit, seroit obligé de s'éloigner de la cour. Il savoit d'ailleurs que le Roi aimoit la paix, et que Sa Majesté y inclinoit toujours. Ce fut dans cette pensée qu'il crut pouvoir proposer

la guerre, sans rien faire contre ses intérêts, s'imaginant que cette délibération partageroit l'assemblée, et qu'elle se sépareroit sans rien résoudre : mais, contre son attente, cette proposition fut embrassée de tout le monde avec tant de chaleur, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'en suspendre l'exécution.

D'un autre côté, le comte de Bristol voulant faire un dernier effort auprès du Roi, lui écrivit qu'il falloit, pour le bien de son service, qu'il eût une conversation particulière avec Sa Majesté. Le prince y consentit, à condition qu'il y auroit un témoin de ce qui s'y passeroit. Cet entretien, que le comte avoit tant recherché, acheva de le perdre ; il se posséda si peu, qu'il s'emporta contre le Roi. Ce prince souffrit ce manque de respect avec sa modération ordinaire ; il dit seulement au comte qu'un discours si impertinent ne méritoit point de réponse, et qu'il se gardât bien de se présenter jamais à la cour. Ce comte reçut le même jour un ordre de sortir de Londres ; et il eut ce surcroît de malheur, que les ennemis mêmes du chancelier ne plaignirent pas sa disgrâce. Ceux qui étoient engagés par intérêt ou par amitié dans son parti l'abandonnèrent, même en se réunissant pour tâcher de perdre le chancelier. Dans la suite leur cabale devint d'autant plus redoutable à ce ministre, qu'elle travailloit à sa ruine sur les accusations intentées par le comte de Bristol, et qu'elle marquoit moins de chaleur et d'emportement. Milord Harington, qui avoit beaucoup de crédit, fortifia considérablement ce parti, dans lequel il engagea les restes de la faction de Cromwell. Harington depuis trente ans avoit eu part à toutes les grandes affaires du royaume : il avoit

suivi tous les partis que la fortune avoit favorisés, et il avoit eu l'adresse de s'en retirer avant qu'ils fussent détruits. Lauderdale, qui se joignit à eux, donna beaucoup d'inquiétude au parti contraire, tant par sa conduite qui étoit fine et impénétrable, que par ses assiduités auprès du Roi. Le duc de Buckingham, tout bon courtisan qu'il fût, étoit le moins dangereux des ennemis du chancelier. Il étoit jeune, bien fait de sa personne, et magnifique en toute chose; mais il étoit tellement porté au libertinage, que le désordre de ses mœurs avoit passé dans son esprit : ainsi son attachement au plaisir rendoit tout son crédit inutile à lui et aux autres.

Le chancelier avoit aussi sa cabale : le duc d'Ormond étoit entièrement dans ses intérêts, parce que comme il avoit de grandes charges, et qu'il étoit paresseux, il se reposoit sur ce ministre de bien des choses qui regardoient ses emplois; il entra donc dans tous ses sentimens pour s'épargner la peine de les examiner. Le comte de Southampton suivoit le même parti : mais sa vie retirée et l'inégalité de son esprit, causée par un chagrin naturel, rendoient son commerce difficile; de sorte qu'il y avoit peu de fonds à faire sur lui. On pouvoit dire la même chose du duc d'Albemarle. Quoique son nom dût être d'un grand poids, ce n'étoit plus ce général Monck qui par son adresse avoit dissipé tant de factions opposées au rétablissement du Roi; il n'étoit plus sensible à la gloire, il ne prenoit plaisir qu'à boire et à fumer; et l'avarice de sa femme, qui le gouvernoit entièrement, lui faisoit faire souvent de fausses démarches.

Ce dernier parti paroissoit le plus foible en nombre

et en mérite; mais la seule personne du chancelier servoit d'un puissant contre-poids. Sa charge, l'habitude que le Roi avoit depuis long-temps de se servir de lui, et la qualité de beau-père du duc d'Yorck, le rendoient redoutable à ses ennemis. Il est vrai qu'outre la cable qui s'étoit déclarée ouvertement contre lui, il y avoit encore à la cour d'autres personnes qui avoient pour lui une haine secrète, et qui ne perdoient aucune occasion de lui nuire : le comte de Saint-Albans étoit de ce nombre. Ce seigneur, qui avoit toujours été attaché aux intérêts de la Reine mère, savoit que cette princesse avoit de l'aversion pour le chancelier, parce qu'il étoit peu favorable aux catholiques, et parce qu'il avoit rompu les mesures qu'elle avoit prises pour le mariage du duc d'Yorck; il étoit entré insensiblement dans les sentimens de sa maîtresse; mais son humeur paisible l'empêchoit de s'engager fort avant dans les intrigues. Le comte de Falmouth étoit à peu près du même caractère. La grande familiarité dont l'honoroit le prince pouvoit le rendre fort utile aux ennemis du chancelier; mais il étoit trop courtisan pour qu'ils pussent entièrement se fier à lui. Ces deux factions ne perdoient aucune occasion de se nuire; lorsque l'une vouloit la paix, l'autre aussitôt demandoit la guerre. Quoique ces ligues se fussent formées contre la volonté du Roi, et dans les premières années de son rétablissement, Sa Majesté fut bien aise de les entretenir pour diviser des sujets puissans et inquiets, et les faire ainsi servir de surveillans les uns aux autres. Il connoissoit parfaitement leurs intérêts, et les ménageoit avec tant de justesse, que l'un ne remportoit sur l'autre aucun

avantage qui ne fût balancé par quelque mortification. Il les tenoit dans l'équilibre pour se mettre en état de ruiner le parti qui s'éleveroit trop, en appuyant de sa protection les forces de l'autre.

Je me suis insensiblement engagé à donner un léger crayon des ministres dont se servoit le roi d'Angleterre : afin qu'on puisse se former une idée juste de cette cour, il est nécessaire d'y joindre les portraits de toutes les personnes de la maison royale, et des dames du palais qui ont eu part à toutes les affaires un peu importantes.

La taille du roi d'Angleterre étoit entre la grande et la médiocre. Quoiqu'il fût propre dans ses habits, et qu'il en changeât souvent, il les portoit ordinairement fort simples, et de couleur brune. Il vouloit que sa table fût servie délicatement pour le faste, et cependant il aimoit mieux les grosses viandes que le gibier et les ragoûts; ce qui contribuoit beaucoup à conserver sa santé. Il se couchoit de bonne heure, et se levoit matin. Il avoit de nombreuses meutes, et s'en servoit peu, parce qu'il préféroit la chasse à pied à celle des bêtes fauves. Il aimoit beaucoup la comédie, et il la trouvoit fort utile pour former les mœurs. Il entendoit parfaitement la marine, et il en parloit comme le plus habile pilote. Il prenoit plaisir à embellir sa maison de Windsor, et il remarquoit aisément les fautes de ses architectes. Il se connoissoit en peinture, et n'épargnoit rien pour satisfaire son goût : il faisoit une dépense extraordinaire en tableaux; il en faisoit acheter partout, et surtout en Italie. Il eut successivement plusieurs maîtresses : la duchesse de Richmond n'occupa pas long-temps son

cœur; il lui fut ôté par mademoiselle de Castle-Maine, depuis comtesse de Southampton, et enfin duchesse de Cleveland. Il eut pendant quelque temps de la froideur pour elle; ce qui l'obligea de s'absenter longtemps de la cour, où elle ne revint que pour prendre possession de la charge de dame d'honneur de la Reine, que le Roi lui avoit donnée. Mademoiselle de Quervalle, fille de qualité de Bretagne, étant passée en Angleterre avec Mademoiselle, eut le bonheur de plaire au Roi, qui la fit d'abord baronne de Petersfield, puis comtesse de Farsam, et enfin duchesse de Portsmouth. Il aima aussi madame Nelguin, qui pour être de basse naissance, et avoir vendu des oranges avant que d'être connue de Sa Majesté, n'en étoit pas moins agréable; elle avoit surtout un enjouement dont il étoit difficile de se défendre, et railloit le plus finement du monde.

Catherine de Portugal, reine d'Angleterre, fille de Jean IV, roi de Portugal, et de Louise de Guzman, naquit à Villaviciosa le 24 novembre 1638. C'étoit une brune fort agréable, qui avoit les yeux fins et pleins de feu. Elle n'entra jamais dans aucune intrigue, et elle mettoit tous ses soins à plaire au Roi son époux. Quoiqu'elle n'ignorât pas ses amourettes, elle ne lui en témoignoit jamais rien. Elle étoit fort zélée pour la religion catholique, et ne manquoit à aucun devoir de piété. Elle soulageoit autant qu'elle pouvoit les prêtres et les autres catholiques persécutés pour la religion, mais sans donner aucun ombrage aux protestans.

Jacques, duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, naquit au palais de Saint-James le 13 octobre 1633.

Après la mort de son père, il résolut de se sauver des mains de ses ennemis. Il se fit un jour donner la clef du parc de Saint-James sous prétexte d'aller à la chasse, et fut assez heureux pour se dérober de ceux qui l'observoient. Il se déguisa ensuite avec une perruque noire, et un emplâtre sur l'œil. Lorsqu'il fut sorti du pays, il monta dans un carrosse qui le porta sur le bord de la Tamise. Une gondole l'y ayant reçu, il se rendit en un lieu où il prit un habit de femme; après quoi il entra dans un bateau qui le porta sans obstacle à Greenwich. Celui qui le conduisoit refusa de passer outre, non-seulement à cause du vent contraire qui venoit de s'élever, mais encore par la crainte de favoriser l'évasion de quelque personne considérable, et de s'exposer par là à une punition rigoureuse. Malheureusement pour le jeune prince, son cordon bleu, qu'il avoit caché en se déguisant, frappa les yeux de ce marinier, qui comprit d'abord le mystère, et ne douta point que ce ne fût le duc d'Yorck; ce qui le rendit encore plus opiniâtre à ne pas vouloir aller plus avant. Un seigneur qui accompagnoit le prince, désespéré de ce retardement, pria le matelot de passer promptement la dame qui étoit dans son bateau, parce qu'elle avoit des affaires très-pressantes. Le matelot répondit assez brusquement qu'il falloit que cette dame eût des priviléges bien particuliers pour avoir reçu l'ordre de la Jarretière, qu'on ne donnoit pas aux personnes de son sexe. Le prince, qui avec une ame intrépide avoit les manières insinuantes, prit une résolution digne de son courage. Il tendit la main au matelot, et avec une douceur qui auroit gagné l'homme le plus farouche : « Je suis, dit-il, le

« duc d'Yorck. Tu peux tout faire pour ma fortune, « et peut-être pour ma vie : vois si tu veux me servir « fidèlement. » Ce peu de mots désarma le marinier : il demanda pardon au prince de sa résistance, et se mit à ramer avec tant de vigueur, qu'il mena le duc d'Yorck à Tiburn plus tôt qu'il ne l'avoit espéré. Il y trouva un vaisseau hollandais sur lequel il passa à Middelbourg. Il suivit toujours depuis la fortune du Roi son frère, qu'il accompagna en France et aux Pays-Bas. Pendant le séjour qu'il fit à Bruxelles, il goûta l'esprit de milord Hyde, et il eut souvent avec lui des conversations qui servirent à lui former l'esprit. Il se rendit familier dans la maison de ce seigneur : il fit connoissance avec sa fille, et lui ayant trouvé autant d'esprit que de beauté, avec une vraie tendresse accompagnée de modestie, il la trouva digne d'être sa femme ; mais il ne publia son mariage que quand cette princesse fut grosse.

Le duc d'Yorck avoit la taille haute, droite et libre, le tour du visage ovale, le teint vif, les cheveux blonds, les yeux bleus, la bouche belle, l'abord très-poli ; il étoit généreux, dévot, intrépide dans le danger, et constant dans le malheur. Il entendoit fort bien la marine. Humain jusqu'à la foiblesse, il ne pouvoit voir répandre le sang de ses plus cruels ennemis.

Anne Hyde, duchesse d'Yorck, sa femme, vivoit dans une grande retraite, n'avoit de plaisir qu'à pleurer, et prenoit peu de part aux divertissemens de la cour. Elle employoit tout son crédit à protéger ses parens contre les ennemis de sa maison, et à avancer ses frères. Elle étoit fort zélée pour la religion pro-

testante, et elle voyoit avec douleur le prince son époux dans des sentimens contraires aux siens.

Marie Fairfax, duchesse de Buckingham, étoit fille et unique héritière du fameux général Fairfax qui, pendant les premiers troubles d'Angleterre, avoit commandé avec Cromwell les troupes du parlement. C'étoit une femme d'une vertu austère, et qui voyoit avec chagrin les déréglemens de son fils. Marie de Villiers, sœur du duc de Buckingham, et veuve de Jacques Stuart, duc de Richmond, étoit une femme fort sage, et bonne catholique. Amélie de Nassau, fille de Louis de Nassau, seigneur de Bewerwand en Hollande, et femme du comte d'Osseri, n'avoit pas moins d'esprit que de beauté : son humeur étoit douce et insinuante; et comme elle avoit beaucoup d'intelligence, elle avoit eu part à toutes les intrigues de la cour. Mademoiselle de Bewerwand sa sœur n'étoit occupée que du soin de sa beauté, et elle attiroit par ses minauderies tous les jeunes gens de la cour.

Diane Kent, veuve du comte d'Oxford, première comtesse d'Angleterre, étoit une femme fort raisonnable et très-respectée.

Miss Kerton, femme de Robert Montaigu, comte de Manchester, étoit une personne fort gaie, qui aimoit tous les divertissemens sans aimer personne.

Elisabeth Poole, fille et unique héritière de Thomas Poole, comte de Brown, fut mariée en premières noces avec le comte de Lichtfield, et épousa ensuite Robert Dortie, comte de Lundsey, grand chambellan. Quoique déjà un peu avancée en âge, elle avoit encore fort bonne mine, et elle se faisoit considérer par son esprit et par sa vertu.

Anne Digby, fille du comte de Bristol, et femme de Robert Spencer, comte de Sunderland, avoit toutes les grâces du corps et de l'esprit. Elle étoit capable des plus grandes affaires, et savoit parler de bagatelles quand elle étoit avec des femmes de son âge. Sa conversation étoit si aisée, qu'elle s'accommodoit à toutes sortes d'humeurs.

Georges Saville, marquis d'Halifax, dont j'aurai souvent à parler vers la fin de ces Mémoires, voyagea fort jeune dans les principales cours de l'Europe, et s'y forma beaucoup l'esprit. Il retourna en Angleterre au commencement des troubles, et il ne voulut jamais s'attacher à Cromwell, qui lui offroit de grands avantages. Le Roi, après son rétablissement, lui donna des emplois considérables, dont il s'acquitta avec une entière satisfaction de Sa Majesté. Il fit aussi bientôt connoître son habileté dans les négociations. Il aimoit les belles-lettres, et parloit de tout avec justesse. La politique, au reste, faisoit la règle de toutes ses actions, et il changeoit de sentimens et de partis au gré de la fortune.

Telle étoit la situation de la cour d'Angleterre lorsque la guerre contre la Hollande fut résolue. Comme la France se déclara pour les Provinces-Unies, j'eus ordre de passer en Portugal pour traverser la paix que le comte de Sandwich étoit allé négocier entre cette couronne et celle d'Espagne, et tâcher d'engager Sa Majesté Portugaise à une ligue offensive et défensive avec la France contre la maison d'Autriche. Après avoir pris congé du roi d'Angleterre, j'allai m'embarquer à Plymouth, et je passai heureusement à Lisbonne.

Le Portugal, qui comprend la Lusitanie des anciens, et quelque chose davantage, fut ainsi nommé par ceux du pays du port de Porto-Gallo, qui en fut d'abord la capitale, et que l'on appelle aujourd'hui simplement Porto; et Porto-Gallo tire son nom des Français qui, sous la conduite de Henri, duc de Lorraine, en chassèrent les Maures, qui en étoient les maîtres depuis plus de deux cents ans.

Ce royaume est borné au nord par la Galice; au levant par le royaume de Léon, par l'Andalousie et par l'Estramadure; au midi et au couchant par l'Océan occidental, et par la mer Atlantique. Il a quatre-vingt-dix lieues de long, cinquante de large, et deux cent quatre-vingts de tour. On le divise en six provinces: la première est celle d'Alentejo, ou d'au-delà du Tage; la seconde, l'Estramadure portugaise; la troisième, la Beira; la quatrième, la province d'entre le Douro et le Minho; la cinquième, la province d'au-delà des monts; et la sixième, l'Algarve.

Il y a dans ce royaume trois archevêchés: Lisbonne, Ebora et Braga; et neuf évêchés: Miranda, Porto, Coimbre, Lamego, Visco, Guarda, Portalègre, Elevas et Liria. On y compte dix-huit villes, quatre cent quatorze bourgs, et six cent trente villages. On recueille en Portugal quantité de vin, d'huile, de miel, et les meilleurs fruits de l'Europe; mais il rapporte peu de blé, parce que le pays est sablonneux et coupé de hautes montagnes. Il est arrosé de plusieurs rivières, dont les principales sont le Douro, la Guadiana, le Mondigo, et le Tage, célèbre par les paillettes d'or qui se mêlent à son sable. Le pays est abondant en mines de toutes sortes de métaux, et en

carrières de marbre de diverses couleurs. On nourrit quantité de vers à soie dans le duché de Bragance, qui est rempli de mûriers blancs. Quoique le pays soit chaud, il règne en été certains vents de mer qui rafraîchissent extrêmement l'air. On y trouve toutes les choses nécessaires pour la construction des vaisseaux; ce qui contribue beaucoup à y faire fleurir le commerce. Les Portugais commencèrent à trouver la route des Indes orientales sous le règne de don Emmanuel. Vasco de Gama avoit le premier reconnu le cap de Bonne-Espérance; mais les Hollandais et les Anglais ont enlevé au Portugal une partie de ses conquêtes.

Lisbonne, qui est la capitale du royaume et le lieu où la cour fait sa résidence, a un beau port à l'embouchure du Tage, où abordent les marchandises de toutes les parties du monde. Les anciens lui avoient donné le nom d'*Ulyssipo*, parce qu'Ulysse, à ce qu'on prétend, y aborda après avoir passé le détroit; Pline l'appelle *Felicitas-Julia*. Il y a dans cette ville sept montagnes comme dans Rome. La première, qui porte le nom de Saint-Vincent, étoit hors de la ville du temps des Maures : elle commence aujourd'hui à monter, vers l'orient, au couvent de Sainte-Claire jusqu'à Saint-Vincent, et elle descend à Notre-Dame-de-la-Grâce; sa pente va finir aux murs de la ville vers le midi, et s'étend jusqu'à Saint-André et à Saint-Sauveur. Elle contient huit paroisses : Saint-Eugrace, Saint-Vincent, Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Sauveur et Saint-Etienne. La seconde montagne est opposée à la première, et elle commence où celle-là finit : elle monte jusqu'à la porte Saint-André et jusqu'au château; elle comprend trois paroisses : Saint-

Michel, Saint-Pierre et Saint-Thomas. La troisième montagne, qui est la plus haute, a sur sa croupe le château entouré de murailles et de tours : elle commence, vers l'orient, à la porte Saint-André, et elle finit vers les écuries du roi. Elle contient les paroisses suivantes : Sainte-Croix-du-Château, Saint-Barthelemy, Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Jean, la Madeleine, Saint-Mammès, Saint-Christophe, Saint-Laurent, et une grande partie de celle de Saint-Sébastien. Le mont Sainte-Anne, qui est le quatrième, est de forme triangulaire, et situé entre les montagnes du château et de Saint-Roch. Au pied de ce mont sont deux vallées longues et étroites, l'une au levant, et l'autre au couchant. Il y en a encore une troisième entre le château et Saint-Roch, où sont les paroisses de Saint-Julien, de Saint-Nicolas et de Saint-Josse. La paroisse des Anges et une partie de celle de Saint-Sébastien sont dans la vallée orientale. La vallée occidentale, qui finit à Saint-Sébastien-de-la-Pedreira, peut avoir un quart de lieue de long : on y voit d'un côté de belles maisons, et de l'autre de grands jardins; elle comprend la paroisse de Saint-Joseph, et une bonne partie de Saint-Sébastien-de-la-Pedreira. La montagne de Saint-Roch, qui est la cinquième, commence de monter de la porte d'Or à Saint-André, et descend par une rue étroite au bord du Tage : elle contient une bonne partie des paroisses de Saint-Julien, Saint-Just, Saint-Joseph, Saint-Nicolas, de la Trinité, de Lorette et de Saint-Paul. La montagne de *Las-Plagas,* c'est-à-dire des cinq plaies de Notre-Seigneur, a pris son nom d'une église qu'ont fait bâtir les mariniers qui

font le voyage des Indes : elle comprend une grande partie des paroisses de Lorette, de Sainte-Catherine et de Saint-Paul. La montagne de Sainte-Catherine du mont Sinaï est au couchant; elle est séparée de celle de Las-Plagas par une longue vallée.

Il y a en tout quarante paroisses dans Lisbonne, et la ville peut avoir deux lieues de long depuis Notre-Dame-des-Olives jusqu'à Notre-Dame-de-Vinda. On y compte vingt-neuf mille familles et cent dix mille ames, sans y comprendre trois cents prêtres, trois cent soixante-cinq moines de divers ordres répandus dans vingt couvens, et dix-huit cent trente religieuses. C'est aux parloirs des dernières que se font toutes les conversations galantes, parce que les femmes mariées et les filles de qualité n'ont pas la liberté de voir le monde.

Il y a plusieurs juridictions dans Lisbonne, dont la principale est la *casa des suppliados*. Elle est composée de dix desembargadors; de deux corrégidors pour le criminel; d'un pareil nombre pour le civil; de deux juges qui connoissent de toutes les matières de finances et des droits de la couronne; de quatre auditeurs qui instruisent les matières criminelles; d'un promoteur fiscal, et de deux autres pour les finances; de deux juges de la chevalerie; de deux promoteurs de justice; de quatre desembargadors extraordinaires; d'un solliciteur de justice; de huit greffiers des appellations; d'un distributeur; d'un trésorier dépositaire de la chambre; de quelques huissiers; de quarante procureurs postulans; du régidor de justice, qui fait la fonction de président, et qui est ordinairement un des plus grands seigneurs du

royaume; et d'un chancelier garde des sceaux, qui scelle tous les arrêts. Cette cour juge tous les appels des sentences rendues à Porto qui excèdent cent mille maravédis en causes mobilières, et quatre-vingt mille en causes réelles.

La casa de Ciudad établie à Porto juge en première instance toutes les matières civiles et criminelles, et souverainement celles qui sont au-dessous de cent mille maravédis en causes mobilières, et de quatre-vingt mille en causes réelles.

Le desembargador de Palo est à proprement parler le conseil du Roi, et suit partout la cour. Il connoît par révision de toutes les matières déjà jugées aux autres tribunaux, et les renvoie pour être jugées de nouveau à neuf desembargadors; il enregistre les déclarations du roi et ses dons; il entérine les grâces; il donne des lettres de bénéfices d'âge, et décide des réglemens de juges entre les cours supérieures.

Il y a une autre cour qui juge toutes les causes où le Roi est partie, soit en demandant, soit en défendant. Le chancelier a des référendaires qui lui rapportent tous les arrêts ou toutes les sentences qu'il doit sceller.

Le conseil appelé *fazenda* est composé de trois verdadores de fazenda, qui sont des personnes de grande qualité, et d'autant de juges, qui sont des licenciés en droit : ce conseil connoît de toutes les impositions, et du domaine du Roi.

Le conseil d'Etat, dans lequel ont séance tous les grands à qui le Roi en veut donner l'entrée, examine toutes les affaires importantes : on y résout la paix et la guerre, les alliances avec les étrangers, et la collation de tous les bénéfices.

La *casa dos contos* n'est autre chose que la chambre des comptes. Elle est composée d'un contado en chef qui fait la fonction de président, de douze contados, et de seize greffiers.

Le sénat de Lisbonne est composé de six verdadores, qui sont nobles, et licenciés en droit; d'un président, qui est toujours une personne de la première qualité; d'un greffier, qui est noble aussi; de deux procureurs de la ville; de quatre magistrats que la ville choisit dans les vingt-quatre quartiers; d'un trésorier et deux syndics. Les six verdadores ont chacun leur juridiction séparée. Le premier juge de tout ce qui regarde les boucheries; le second de ce qui concerne le blé et les autres grains; le troisième a l'inspection des ports et des marchés; le quatrième est chargé du soin de faire nettoyer les rues; le cinquième a les autres districts de la ville; et le sixième répond toutes les requêtes. Tout le sénat en corps élit les juges civils et criminels, ainsi que ceux qui délivrent les expéditions, les commissaires aux saisies réelles, et les autres officiers. C'est lui qui le jour de la Saint-Martin met encore le prix à l'huile et à la viande de boucherie; car le blé n'est jamais taxé. Il établit aussi quatre zéladores qui tiennent la main à ce que rien ne soit vendu à un prix plus haut que la taxe; il nomme encore douze verdadores qui ont l'examen des denrées, pour empêcher qu'il ne s'en vende de malsaines ou de corrompues.

Il y a de plus à Lisbonne une cour subalterne semblable à celle de Porto, et composée de deux corrégidors, de six rapporteurs, de six inquisiteurs, et de deux distributeurs. On y juge souverainement toutes

les causes réelles qui sont au-dessous de huit mille maravédis, et toutes les causes mobilières qui n'en excèdent pas dix mille.

En Portugal, comme en Espagne, il n'y a point d'autres spectacles publics que la comédie, les combats de taureaux, les courses de chevaux, et les actes de foi (*autos da fé*), où l'on brûle les juifs condamnés par l'inquisition. Les Portugais n'observent point dans leurs comédies les trois unités : on voit souvent le même personnage paroître au premier acte comme un enfant, au second dans un âge mûr, et dans le troisième en cheveux blancs. Dans les pièces les plus sérieuses, il y a toujours une manière de bouffon qui vient faire et débiter des disparates : ils le nomment le *gratioso*. Ils introduisent sur la scène les anges et les diables; enfin rien de plus insipide que ces représentations théâtrales. C'est là que se donnent les rendez-vous, parce qu'on n'a pas la liberté de voir les dames chez elles. Elles se promènent en carrosse et à pied sur le bord du Tage; mais on ne fait que saluer les femmes, sans leur parler. On ne laisse pas de leur envoyer des fruits et des confitures, et on leur fait dire quelque galanterie par les personnes qui les vendent. Les courtisanes se promènent par troupes dans les rues, le visage couvert d'un voile, et ne montrent qu'un œil.

Les Maures étoient déjà maîtres du Portugal lorsqu'ils envahirent toute l'Espagne. Henri, duc de Lorraine, allant à la Terre Sainte avec quelques autres seigneurs français, fut obligé par la tempête de relâcher à Lisbonne. Les chrétiens les prièrent de leur aider à secouer le joug des Infidèles : Henri prit le commande-

ment des troupes, et mit le royaume en liberté. Les Portugais, par reconnoissance, le reconnurent pour leur souverain, c'est-à-dire pour comte de Portugal. Alphonse Henriquez, fils de Henri, fut le premier qui prit le nom de roi. Ses successeurs firent de grandes conquêtes en Afrique, en Asie et dans l'Amérique; ils soumirent à leur domination de vastes Etats, et le Brésil; enfin cette monarchie fut très-florissante jusqu'au voyage infortuné que don Sébastien fit en Afrique. Ce prince, emporté par sa valeur, perdit la vie dans un combat qui fut également funeste à ses deux frères.

Le cardinal don Henri, successeur de don Sébastien, étant fort vieux, il y eut plusieurs prétendans à cette couronne. Les principaux furent Philippe II, roi d'Espagne; Jean, duc de Bragance; Alexandre Farnèse, duc de Parme; don Antoine, prieur de Crato; Emmanuel-Philibert, duc de Savoie; et Catherine de Médicis, reine de France.

Pour bien entendre sur quoi étoient fondées les prétentions de l'empereur Charles-Quint, il faut savoir que don Emmanuel, qui étoit parvenu à la couronne en 1495, avoit été marié trois fois. Isabelle, fille de Ferdinand, roi de Castille, et veuve d'Alphonse, fils de Juan II, fut sa première femme : elle mourut en couches d'un fils unique nommé Michel, qui vécut peu. De Marie sa seconde femme, sœur de la première, et troisième fille de Ferdinand, il eut six princes et deux princesses, dont l'aînée, appelée Isabelle, fut femme de l'empereur Charles-Quint; la cadette épousa Charles III, duc de Savoie. Juan, l'aîné des mâles, succéda au royaume; Louis mourut sans

être marié, laissant un bâtard appelé don Antoine, qui étoit ce prieur de Crato dont nous avons parlé. Ferdinand, qui étoit le troisième, mourut sans enfans. Alphonse et Henri furent cardinaux, et le dernier succéda à don Sébastien. Alphonse étant mort aussi, Edouard, le dernier de tous, épousa Isabelle, fille du duc de Bragance, et en eut deux filles: Marie, femme d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, et Catherine, femme de Juan, duc de Bragance. Eléonore, fille de Philippe, roi d'Espagne, fut la troisième femme de don Emmanuel. Après sa mort, elle fut remariée à François I, roi de France; elle n'eut du roi de Portugal qu'un fils nommé Charles, qui mourut jeune, et une fille appelée Marie. Cette dernière vécut dans le célibat, et elle mourut âgée de cinquante-six ans.

Juan III, ayant succédé à la couronne de Portugal, eut de Catherine, sœur de l'empereur Charles-Quint, Marie, première femme de Philippe II, et mère de cet infortuné don Carlos que le Roi son père fit mourir, par une double jalousie d'Etat et d'amour. Juan III eut encore un fils de son nom, qui épousa la sœur de Philippe II, et qui en mourant la laissa grosse de don Sébastien. Ce dernier parvint à la couronne après la mort de son aïeul.

Le roi Catholique faisoit valoir ses droits, comme étant descendu d'Isabelle, l'aînée des filles de don Emmanuel. Juan, duc de Bragance, qui descendoit d'Edouard, soutenoit qu'il devoit être préféré à ses concurrens, qui ne venoient que de filles. Le duc de Parme prétendoit que Ramire Farnèse son frère devoit succéder préférablement aux deux autres, puisqu'il étoit fils de Marie, sœur aînée de ce même Edouard; et il

avoit pour lui le Saint-Siége. Don Antoine, prieur de Crato, pour faire valoir ses droits, avançoit qu'il étoit fils légitime de Louis, dont il avoit toujours passé pour bâtard. Le duc de Savoie étant fils de Béatrix, cadette de la mère du roi Catholique, étoit le plus éloigné. Catherine de Médicis avoit des prétentions plus anciennes qu'aucun de ses compétiteurs, et elle tiroit son droit de fort loin. Du temps que don Sanche II régnoit en Portugal, Alphonse son frère avoit épousé Mathilde, comtesse de Boulogne. Dans la suite, ce même don Sanche étant devenu incapable de régner, les peuples, du consentement du pape Honoré III, appelèrent Alphonse, qui fut d'abord nommé régent du royaume, et de régent devint roi. Quoique ce prince eût déjà plusieurs enfans de la comtesse de Boulogne qu'il avoit laissée en France, dès qu'il fut parvenu à la couronne il épousa, sans daigner prendre une dispense du Pape, la fille du roi de Castille. Or, tous les rois ses successeurs étant descendus de ce mariage, ces princes, disoit avec raison Catherine de Médicis, ne pouvoient passer que pour des enfans adultérins; et la première femme étant vivante, le royaume appartenoit aux enfans d'Alphonse et de Mathilde, dont Catherine descendoit, comme fille de Laurent de Médicis et de Marie de Boulogne.

Les droits du roi Catholique n'étoient pas si bien fondés que ceux du duc de Bragance; et les lois de Lamego, qui l'excluoient de la couronne, ne lui étoient pas inconnues : mais une puissante armée qu'il envoya en Portugal, sous les ordres du duc d'Albe, fit valoir ses prétentions. Le duc d'Albe se rendit en très-peu de temps maître du royaume, et don An-

toine, que la France soutenoit alors, fut battu partout.

Philippe III et son frère possédèrent paisiblement le Portugal jusqu'en 1640; mais, pendant la guerre qui s'alluma entre la France et l'Espagne, les Catalans s'étant soulevés, Juan, duc de Bragance, profita de cette occasion pour rentrer dans ses droits.

La noblesse avoit souvent sollicité ce duc de ressaisir le sceptre de ses pères; mais il temporisoit toujours, par la crainte d'échouer sans ressource dans l'exécution de cette entreprise. Lorsqu'il fut bien assuré de la foiblesse du ministère d'Espagne, et qu'il vit les Catalans révoltés, il ne balança plus à mettre à profit la bonne volonté de ceux qui désiroient l'avoir pour roi. Pour réussir dans cette entreprise, il y avoit beaucoup de mesures à prendre, et on y travailla durant dix mois. On tint à ce sujet diverses conférences qui ne purent être si secrètes que Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue et vice-reine de Portugal, n'en eût connoissance. Elle en écrivit au comte duc d'Olivarès, qui étoit alors premier ministre d'Espagne: mais la haine qu'il avoit depuis long-temps pour cette princesse lui rendit l'avis suspect. Il avoit en toutes occasions essayé de nuire aux princes de la maison de Savoie, parce qu'ils n'avoient pas eu pour lui les mêmes déférences que les grands d'Espagne; et cette aversion s'étoit étendue sur la duchesse de Mantoue, qui n'avoit pas eu plus de respect pour lui que les autres personnes de sa famille. Ainsi cette princesse n'avoit que le titre de vice-reine, et toute l'autorité étoit entre les mains du marquis de La Puebla, frère du comte de Léganès, et de Vasconcellos,

secrétaire d'Etat. Comme ils n'avoient rien mandé l'un et l'autre de ces conférences au comte duc, ce ministre prit pour une terreur de femme ce que lui marquoit la duchesse, et il ne se mit pas en peine d'y apporter aucun remède. Il ne parut se réveiller que lorsqu'il vit que la duchesse de Mantoue avoit écrit la même chose au Roi. La révolte de Catalogne fournissoit un prétexte spécieux pour faire sortir du royaume tous les seigneurs de Portugal, et il pouvoit par ce moyen s'assurer de leur fidélité. Le comte duc fit courir le bruit que Sa Majesté devoit aller en personne contre les rebelles, et il fit publier un ordre à tous ceux qui avoient quelques dignités en Espagne de se rendre dans quatre mois à Madrid pour accompagner le Roi dans ce voyage.

Le duc de Bragance, qui en obéissant à cet ordre voyoit toutes ses mesures rompues, s'en excusa sur ce que ses revenus étoient tellement diminués que, ne pouvant paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, il jugeoit devoir demeurer en Portugal, où, pendant l'absence de la noblesse, sa présence pouvoit être plus utile qu'en Catalogne aux intérêts de Sa Majesté. Quoique le comte duc eût pénétré le duc de Bragance, il crut qu'il étoit dangereux de lui laisser voir ses soupçons, et il voulut le gagner par un excès de confiance. Il lui fit donner par le roi Catholique le commandement des armées en Portugal; il lui envoya onze mille pistoles pour se mettre en équipages, et le pria de quitter le séjour de Villaviciosa, où il s'étoit retiré, pour aller à Lisbonne y veiller aux intérêts de Sa Majesté. Il commit encore une autre imprudence beaucoup plus considérable: il retira du

château de Saint-Jean, qui commande la ville, toute la garnison castillane, dans un temps où la conservation de tout le royaume dépendoit de cette forteresse, et de la fidélité des soldats castillans. Bientôt les Portugais s'aperçurent de la faute que ce ministre avoit faite, et ils résolurent d'en profiter. Il n'y avoit pas un moment à perdre, puisque si l'on eût attendu l'ouverture de la campagne, la noblesse portugaise, qui étoit l'ame de l'entreprise qui se formoit, n'auroit pu se dispenser d'aller à l'armée sans se rendre coupable. Ainsi l'exécution de ce grand dessein fut fixée au premier décembre 1640.

Toutes les mesures étoient prises dès la veille. Les seigneurs portugais se préparèrent à cette action par des actes de piété, et se pourvurent de toutes les choses qui leur étoient nécessaires. Ceux qui avoient quelque crédit sur le peuple se chargèrent de faire trouver sur la place les habitans de leurs quartiers qu'ils connoissoient les plus zélés pour la liberté de leur prince. Comme il n'étoit pas permis de porter des armes à feu le jour, les conjurés en remplirent leurs carrosses, et ordonnèrent à leurs valets de les garder pour les leur apporter au besoin. Ils montèrent ensuite au palais avec un air tranquille et une liberté d'esprit qui auroient trompé les plus clairvoyans. Il n'y en eut qu'un qui entra dans la place pour faire agir les bourgeois qui devoient s'y rendre, et se mettre à leur tête quand il seroit temps. Tous les autres allèrent droit à l'appartement de la duchesse de Mantoue, et s'arrêtèrent dans son antichambre, sous prétexte d'attendre qu'elle fût visible.

Lorsqu'ils furent tous assemblés, ils repassèrent

dans la salle des gardes, et firent savoir à leurs valets, par un coup de pistolet dont on étoit convenu pour signal, qu'il étoit temps de leur apporter leurs armes. En même temps celui qui devoit commander la bourgeoisie se mit en devoir de s'assurer des avenues. Don Miguel d'Almeida fut le premier qui chargea les gardes, en criant : *Liberté! liberté! vive le roi don Juan* IV*!* Il fut vigoureusement secondé, et tous ceux qui tenoient pour les Espagnols furent bientôt défaits. Lorsque les Portugais furent maîtres de ce poste, ils obligèrent don Miguel, qui étoit un vieillard vénérable, de se montrer au peuple par la fenêtre, et de le haranguer. Don Miguel voyant beaucoup de monde assemblé dans la place, apprit en peu de mots à cette multitude le dessein qu'avoit la noblesse de mettre sur la tête du duc de Bragance la couronne qui lui appartenoit légitimement, et il l'exhorta à seconder leurs bonnes intentions. Ce discours et la réputation de probité qu'avoit don Miguel firent tant d'impression sur le peuple, déjà fort animé contre les Castillans, que de tous côtés on courut aux armes. La place en un instant se trouva remplie de plus de dix mille personnes, et les Castillans se virent attaqués de toutes parts. L'action s'engagea dans le temps auquel on avoit coutume de relever la garde de la duchesse de Mantoue, qui occupoit le palais. Les conjurés ayant vu de loin venir la compagnie qui devoit monter cette garde, se préparèrent à la charger. Georges de Mello, Etienne d'Acugna et Antoine de Mello descendirent; et s'étant mis à la tête de la populace, ils attaquèrent les Castillans. La résistance de ceux-ci ne fut pas de longue durée : lorsqu'ils se virent près d'être

enveloppés ils jetèrent leurs armes, et disparurent dans un moment, sans qu'il en parût aucun sur la place.

Pendant que ces trois seigneurs donnoient la chasse aux Espagnols, ceux qui étoient arrêtés dans la salle ne songeoient qu'à se venger de Vasconcellos, qui étoit l'objet de la haine publique. Cette entreprise étoit difficile, parce qu'il étoit à présumer que s'ils se mettoient en devoir d'enfoncer les portes de son appartement, avant qu'ils en fussent venus à bout il auroit le loisir de se sauver; mais le hasard leva cet obstacle. Un valet de chambre de ce ministre ayant vu ce tumulte en revenant de la ville, voulut passer à l'appartement de son maître par un escalier dérobé, pour lui en donner avis. Don Miguel s'en étant aperçu, le suivit avec plus de trente gentilshommes; ce qui l'empêcha de gratter à la porte. Au bruit qu'ils firent en approchant, l'huissier de la chambre ouvrit la porte pour voir ce que c'étoit : il n'eut pas le loisir de la refermer, parce qu'il fut renversé par terre d'un coup de pistolet. Les conjurés se répandirent aussitôt dans l'appartement, et blessèrent de plusieurs coups d'épée Antoine Carrea, premier commis de Vasconcellos, qui sortoit d'un cabinet voisin : il eut néanmoins le loisir de se sauver par une porte secrète, parce que les conjurés ayant vu que ce cabinet conduisoit dans la chambre de Vasconcellos, laissèrent échapper le valet pour chercher le maître. Après quelques allées et venues, ils trouvèrent le ministre espagnol dans une armoire où il s'étoit caché. Lorsqu'ils en ouvrirent la porte, Vasconcellos lâcha une carabine dont il s'étoit saisi; mais comme il étoit fort

resserré, il ne blessa personne, et ne fit qu'aigrir encore plus les conjurés contre lui. Ils le percèrent à l'instant de plusieurs coups d'épée et de pistolet, et ils jetèrent son corps dans la place par la fenêtre. Le peuple voulut avoir part à la vengeance, et le déchira en mille pièces.

La duchesse de Mantoue, qui pendant ce désordre s'étoit habillée à la hâte, sortit de son appartement; et feignant d'approuver la justice que les grands venoient de faire de Vasconcellos, parce qu'elle n'avoit pas été moins outragée qu'eux, loua leur zèle, et les exhorta à demeurer fidèles à Sa Majesté Catholique. Don Antoine de Menezès prenant la parole, lui répondit que la mort d'une personne de si basse naissance n'étoit pas assez importante pour engager tous les grands de Portugal à hasarder leurs vies, et qu'ils n'avoient pris les armes que pour rendre au duc de Bragance la couronne que le roi d'Espagne avoit injustement usurpée. La duchesse l'entendant parler, jugea bien qu'elle ne feroit que perdre son temps en contestant avec la noblesse: elle voulut descendre dans la place pour essayer d'émouvoir le peuple. Les grands l'en empêchèrent, et la prièrent de ne pas exposer sa personne inutilement; ils l'obligèrent même d'envoyer par le marquis de La Puebla, qui se trouva par hasard auprès d'elle, un ordre au gouverneur du château de ne point tirer sur la ville, et de leur remettre ce poste entre les mains; ce qu'elle fut contrainte de faire, n'ayant ni troupes ni munitions.

Les conjurés, après avoir pris possession du château, firent proclamer le duc de Bragance roi de Por-

tugal, et ils envoyèrent en même temps Ayres de Saldaigna à la chancellerie pour faire prêter aux magistrats le serment au nom de ce prince; ce qui fut fait sans répugnance. Cependant comme le nouveau roi étoit encore à Villaviciosa, et qu'il falloit que pendant son absence quelqu'un fût chargé du gouvernement, ils résolurent de le mettre entre les mains de l'archevêque de Lisbonne. Ce prélat fit d'abord quelques difficultés d'accepter cette commission; mais lorsqu'il vit que les grands s'y opiniâtroient, il y consentit. Après avoir chanté le *Te Deum* dans la cathédrale pour remercier Dieu de la délivrance du Portugal, il marcha processionnellement à la tête de son clergé à la maison de ville, dont les régidors lui ouvrirent les portes, qu'ils avoient tenues fermées pendant le désordre. Lorsque l'archevêque y fut entré, don Alvar d'Abrachia de Camena lui mit sur la tête le pavillon royal; après quoi la procession continua sa marche vers le palais, où les grands mirent le prélat en possession du gouvernement.

Avant la fin de la journée tout fut dans Lisbonne aussi paisible que s'il n'y fût arrivé aucun changement. On dépêcha des courriers au duc de Bragance, que j'appellerai désormais don Juan IV, pour l'avertir de ce qu'on venoit de faire en sa faveur, et l'inviter à venir recevoir la couronne. On fit savoir aussi à toutes les autres villes du royaume ce qui venoit d'arriver, et on leur écrivit pour les exhorter à suivre l'exemple de la capitale. Cependant comme la présence de la duchesse de Mantoue pouvoit encourager les partisans de la maison d'Autriche, et les Castillans qui étoient restés dans Lisbonne, à entreprendre

quelque chose, on la fit conduire, avec une suite digne de sa naissance et du rang qu'elle avoit tenu en Portugal, à Obredas, maison royale à une petite lieue de la ville.

Le courrier qu'on avoit dépêché à don Juan ne le trouva plus à Villaviciosa : il étoit allé à Evora, où il s'étoit fait proclamer roi le même jour qu'on l'avoit reconnu à Lisbonne. Lorsqu'il fut informé de ce que les grands avoient fait pour lui, il partit pour se rendre à Lisbonne, où il arriva le 6 décembre. Il y fut reçu avec de grandes acclamations, et il fut couronné le 15 avec les cérémonies ordinaires. Il reçut bientôt la nouvelle de la réduction du reste du royaume, et il apprit avec joie qu'on avoit chassé les garnisons castillanes de toutes les places qu'elles occupoient, sans aucune effusion de sang. Lorsqu'il se vit maître du Portugal, il songea à s'assurer de tout ce que la couronne possède, tant en Asie qu'en Afrique et en Amérique. Il envoya des courriers à tous les gouverneurs, pour leur donner avis de son rétablissement. Il confia les principales charges de l'Etat à des personnes fidèles et expérimentées; il choisit pour ses ministres l'archevêque de Lisbonne, le marquis de Ferreira, le vicomte de Villanova et don Cervera. Il conféra la charge de secrétaire d'Etat à Alphonse de Lucera, qu'il fit aussi président du desembargador de Palo. Le comte de Saint-Laurent fut élevé à la dignité de régidor de justice, et don Charles de Noronha fut fait président du conseil de conscience. Don Juan Gomez de Silva fut nommé gouverneur de Lisbonne; le comte d'Obidos eut le gouvernement des Algarves; le comte de Vinioso obtint le commandement des ar-

mées dans la province d'Alentajo; et les autres grands emplois militaires furent conférés aux principaux seigneurs, ou à ceux qui avoient eu le plus de part à la révolution.

Le nouveau roi de Portugal, après avoir ainsi pourvu à la sûreté du dedans, songea à se rendre favorables les puissances voisines, afin d'en tirer quelque assistance. Il envoya pour cet effet des ambassadeurs en diverses cours. L'évêque de Lamego alla à Rome en qualité d'ambassadeur d'obédience; don Francisco de Mello et Antoine de *** furent envoyés en France; don Antoine d'Almeida et Francisco d'Andrada allèrent en Angleterre; Tristam de Mendoce fut envoyé en Hollande; Francisco de Souza en Suède; et le père Ignace Mascarenhas, jésuite, en Catalogne. Cependant comme il y avoit lieu de craindre que Sa Majesté Catholique ne fît les plus grands efforts pour recouvrer un royaume si considérable, le Roi délivra des commissions pour faire des levées dans tous ses Etats.

Philippe IV ayant appris la révolte du Portugal, écrivit au roi Juan, comme s'il ne vouloit pas ajouter foi à ce qu'on lui avoit mandé, en l'exhortant à lui conserver sa fidélité, et à faire punir les rebelles. Don Juan lui répondit avec beaucoup de franchise, et lui déclara qu'il étoit bien résolu de se maintenir sur un trône qui lui appartenoit légitimement. Le roi d'Espagne jugeant par cette réponse qu'il n'y avoit plus rien à ménager, fit des levées extraordinaires pour attaquer ce royaume par mer et par terre. Cependant comme il étoit obligé de partager ses forces, parce qu'il ne lui étoit pas moins important de remettre les

Catalans sous son obéissance, il destina pour la Catalogne l'armement le plus considérable, et il se contenta d'envoyer le comte de Monterey avec quelques troupes pour secourir Badajoz, ville sur les frontières de Castille, que le nouveau roi de Portugal assiégeoit avec dix-huit mille hommes.

La bonne fortune qui avoit mis don Juan sur le trône l'accompagna dans les négociations, ainsi que dans les actions militaires. Les rois de France et d'Angleterre promirent du secours à ses ambassadeurs. Mendoce conclut le 21 juin 1641, avec les Provinces-Unies, un traité par lequel on convint de partager le Brésil; au moyen de quoi les Etats-généraux s'engagèrent de fournir au roi de Portugal des vaisseaux, des armes, des soldats et des vivres, pour s'opposer à leur ennemi commun : c'est ainsi que les Hollandais gardèrent Angola, royaume d'Afrique dont ils s'étoient emparés avant le rétablissement de don Juan, qui fut contraint de le leur abandonner.

Quelque temps après, la fortune fit éprouver son inconstance au roi de Portugal. Les mêmes seigneurs portugais, qui venoient de lui mettre la couronne sur la tête, conjurèrent pour la lui ôter avec la vie. Vingt des principaux, dans la crainte de ne pouvoir résister aux forces du roi Catholique, ou peut-être mal satisfaits du nouveau gouvernement, où ils n'avoient pas toute la part qu'ils y avoient espéré, travaillèrent à détruire leur ouvrage, et engagèrent dans ce complot plus de cent personnes de la première considération. Ils tâchèrent de faire leur accommodement avec Sa Majesté Catholique aux dépens de la tête de leur nouveau roi; mais la conspiration fut découverte, et

les chefs en furent arrêtés. Le marquis de Villaréal, le duc de Camina son fils, le comte d'Armanar, et don Augustin Manuel, eurent la tête tranchée. Cette première exécution fut suivie de celle de plus de cinquante autres personnes de moindre considération. Pendant que la cour de Portugal étoit occupée à apaiser ces troubles, la duchesse de Mantoue trouva le moyen de se sauver; et en ayant fait donner avis au roi Catholique, elle lui demanda la permission d'aller à Madrid. Le comte duc, qui craignoit qu'elle ne lui rendît de méchans offices, et ne le rendît responsable de la perte du Portugal, lui fit ordonner de la part du Roi de s'arrêter à Merida, dans l'Estramadure. Elle y passa la canicule avec de grandes incommodités, à cause de l'extrême chaleur. Enfin étant tombée fort malade, on lui permit de venir à Ocana; mais on l'y laissa sans carrosse, sans mulets, et sans lui payer un sou de sa pension, qui étoit de trois mille écus par mois.

Le roi de Portugal ne tira pas grand fruit de l'ambassade qu'il avoit envoyée en Catalogne : le père Ignace Mascarenhas étant arrivé à Barcelone, y fut reçu avec de grandes marques de joie; mais les Catalans, bien loin d'être en état d'assister don Juan, avoient eux-mêmes besoin de secours. Ils lui députèrent le baron de Grainera pour le féliciter sur son avénement à la couronne, et pour tâcher de lui emprunter un million, ou cinq cent mille livres. Ils profitèrent en même temps de l'arrivée du père Mascarenhas pour obliger plusieurs Portugais, qui servoient dans l'armée d'Espagne, commandée par le marquis de Los-Velez, à prendre parti avec eux, sous prétexte que

l'ambassadeur portugais étoit venu pour les engager, de la part de leur souverain, à quitter le parti de ses ennemis.

Don Miguel, évêque de Lamego, étoit arrivé à Rome; mais le pape Urbain VIII n'avoit pas voulu le recevoir en qualité d'ambassadeur d'obédience. Il lui avoit même ordonné de loger chez l'ambassadeur de France, de ne point paroître en public, et de faire représenter ce qu'il voudroit, par son agent, à une congrégation que Sa Sainteté avoit établie pour cela. Cette congrégation étoit composée des deux Barberin neveux du Pape, et des cardinaux Pamphile, Lanti, Bentivoglio, Pallota, Spada, Caieta. Elle commença par demander à l'agent de l'evêque de Lamego qu'il justifiât des droits que le Roi son maître avoit sur la couronne de Portugal. L'agent répondit que don Juan n'avoit pas besoin de la confirmation du Saint-Siége, puisque son royaume ne dépendoit que de Dieu. Après cette déclaration néanmoins il donna aux cardinaux un mémoire pour les éclaircir de ce qu'ils désiroient savoir. Il y eut à ce sujet plusieurs conférences dans lesquelles l'agent portugais leva tous les doutes qui lui furent proposés; ensuite l'évêque de Lamego demanda à traiter en personne. Cette grâce lui ayant été refusée, il quitta le palais de l'ambassadeur de France : il loua dans la place Navone une maison particulière où il se logea; et ayant obtenu du Pape la permission de se montrer, il alla par la ville comme une personne privée. Un jour, étant allé dîner chez l'ambassadeur de France, il fut attaqué à son retour par le marquis de Los-Velez, ambassadeur d'Espagne, dont le train étoit composé de quatre carrosses

remplis d'officiers qu'il avoit fait venir de Naples. Plusieurs Français que l'ambassadeur de France avoit donnés à l'évêque de Lamego pour l'escorter, joints aux Portugais de sa suite, se mirent en défense, et le combat s'engagea assez vivement : deux officiers, un page et un estafier de l'ambassadeur de France, et un page de l'évêque de Lamego, y furent tués; mais les Espagnols y perdirent le capitaine Vègue, officier de réputation, avec sept autres personnes, et eurent environ cinquante blessés. Le marquis de Los-Velez se retira sans chapeau, défait et tremblant, dans une boutique, d'où il fut porté au palais du cardinal Albornos, parce qu'il ne put marcher jusque là, quoiqu'il en fût très-proche. L'évêque de Lamego se réfugia chez l'ambassadeur de France, d'où il alla porter ses plaintes au Pape. Le cardinal Antoine, pour empêcher les suites de ce désordre, fit mettre sous les armes deux compagnies d'infanterie, et cinquante chevaux qu'il posta devant le palais de l'ambassadeur d'Espagne, avec ordre de n'en laisser sortir personne : il envoya un pareil nombre de troupes à la maison de l'évêque de Lamego, et fit battre toute la nuit l'estrade par les chevau-légers du Pape. D'autre part, l'ambassadeur de France alla aussi se plaindre au Pape de la violence des Espagnols. Le marquis de Los-Velez accusa les Barberin d'avoir donné lieu à cette querelle, en souffrant que l'évêque de Lamego demeurât dans Rome. Il sortit aussitôt de cette ville fort en colère, et se retira à Naples : les cardinaux de la faction espagnole, à l'exception de La Cueva qui en étoit exclu, se retirèrent à Frascati; et l'ambassadeur de l'Empereur, pour montrer la part qu'il prenoit aux

intérêts de la maison d'Autriche, se retira à Albano. L'évêque de Lamego, après avoir poursuivi pendant une année entière la réparation de cette insulte sans en pouvoir obtenir aucune satisfaction, s'en retourna en Portugal. Les Espagnols, et principalement le marquis de La Rocca, employèrent toute leur adresse pour faire assassiner ce prélat sur les terres du grand duc; mais il fut si bien averti, qu'il évita tous les piéges qu'on lui avoit tendus.

La négociation de don Antoine d'Almeida et de Francisco d'Andrada fut plus heureuse en Angleterre : ils y conclurent un traité portant qu'il y auroit une ligue perpétuelle, tant par mer que par terre, entre les deux Rois; que leurs sujets respectifs pourroient voyager et négocier dans tous les pays et les Etats de l'un et de l'autre, même sans passe-ports; qu'en cas d'achat ou de vente ils seroient traités comme les habitans du pays, sans payer d'autres droits ni d'autres impositions que les regnicoles; que lorsqu'ils arriveroient aux ports de l'un des deux Rois, ils ne seroient obligés de charger que les marchandises qu'il leur plairoit. Il y avoit encore plusieurs autres articles concernant le commerce.

Les Portugais, qui étoient alors dans les Indes orientales, ayant appris la révolution arrivée à Lisbonne, reconnurent don Juan pour leur roi; toutes les îles Açores se soumirent à lui, à l'exception de Tercère, où les Castillans étoient les plus forts. Il fallut assiéger dans les formes la forteresse de Saint-Philippe, où ils tenoient ferme. Don Alvar de Vivarez, qui commandoit ce fort, se défendit avec beaucoup de vigueur; mais enfin il fut contraint de rendre la

place à composition, et on y arbora les armes du nouveau roi de Portugal.

Don Georges de Mascarenhas, gouverneur du Brésil, ayant reçu les lettres de don Juan qui lui donnoit avis de son avénement à la couronne, envoya sur-le-champ son fils avec son régiment pour s'emparer de l'église des jésuites : en même temps il manda chez lui don Juan Mandez Vasconcellos, gouverneur de la place; don Francisco de Moça, général de l'artillerie; les autres officiers généraux, les principaux ecclésiastiques, l'auditeur général, et le provéditeur Mora. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur lut la lettre du Roi, et les fit résoudre à le reconnoître pour leur souverain; on en fit à l'instant la proclamation au son de toutes les cloches, et avec les solennités ordinaires. On dépêcha Manuel Fernandez, provincial des jésuites, à Rio-Janeiro, pour y faire faire la même chose; ce qui fut exécuté par les soins du gouverneur, quoiqu'il fût fort affectionné au parti des Castillans : on observa les mêmes cérémonies dans toutes les autres habitations. Dans les Indes orientales, on fut sur le point de livrer Goa aux Hollandais; mais Manuel Tellez y étant arrivé avec une caravelle, et ayant apporté la nouvelle du rétablissement de la maison de Bragance, don Juan IV fut proclamé roi avec de grandes acclamations. Don Juan de Silva, portugais, qui venoit d'être nommé vice-roi des Indes orientales, aima mieux se soumettre à un roi de sa nation qu'à un prince étranger : en conséquence il dépêcha Francisco Silveira à Mozambique, et Antoine de Mora à Mascate, pour s'assurer de ces deux places, qu'il soumit sans peine au nouveau

roi. Il envoya aussi quelques secours à Malaca; mais les Hollandais, qui depuis quelque temps tenoient la place assiégée, s'en emparèrent. Francisco Ferreira, que Juan IV avoit envoyé à Macao, lui conserva de même cette place. Il fit aussi venir de Manille tous les Portugais qui y étoient, sous prétexte qu'une flotte hollandaise menaçoit cette place; ensuite étant passé à Batavia, il fit part aux Hollandais du traité conclu par Juan IV avec les Etats-généraux; au moyen de quoi toutes les hostilités cessèrent entre les deux nations. Comme il importoit beaucoup au roi de Portugal de se rendre puissant sur mer pour conserver ses possessions éloignées, il fit équiper plusieurs galères; il fut d'ailleurs heureusement secouru par les flottes de France et de Hollande, qui occupèrent toutes les forces maritimes d'Espagne en Europe. Le roi Catholique, ne sachant comment se venger de tant de pertes, obligea Ferdinand III de faire arrêter à Ratisbonne le prince Edouard, frère de Juan IV, lequel étoit depuis huit ans au service de l'Empereur; il fut conduit à Passaw, de là à Gratz, et enfin au château de Milan.

Les efforts que les Espagnols furent contraints de faire en Catalogne et aux Pays-Bas les empêchèrent de s'opposer fortement aux Portugais, qui firent plusieurs conquêtes sur eux. Juan IV, qui commandoit la principale armée, composée de cinq mille hommes de pied et de trois mille chevaux, prit Salvatiera, y fit mettre le feu, et emporta tout de suite plusieurs autres places. Le comte de Castelmare, gouverneur de la province d'entre le Douro et le Minho, se rendit maître en même temps de Porto-Pedroso, et de quel-

ques forteresses sur la frontière; don Juan de Souza brûla plus de soixante villages en Castille; Antoine Mello de Castro étant sorti de Beja avec un détachement de la garnison, prit d'assaut la ville de Palmago, dont il abandonna le pillage à ses soldats; Francisco de Mello, général de la cavalerie, tailla en pièces une partie de la garnison d'Albuquerque.

Le marquis de Torrecusa, qui commandoit l'armée d'Espagne en Portugal depuis que Sa Majesté Portugaise s'étoit retirée, investit Elvas; mais après avoir perdu trois mille hommes en sept jours par les fréquentes sorties que fit Matthias d'Albuquerque, qui s'étoit jeté dans la place avec quantité de volontaires, il fut contraint de lever le siége. Les Portugais ne furent pas plus heureux devant Talavera : après avoir été repoussés à divers assauts, où ils eurent quantité de braves gens tués, ils furent contraints de se retirer.

Le roi de Portugal ne pouvant souffrir que les Hollandais demeurassent maîtres du Brésil, y envoya don Salvador, comte de Benavides, avec une flotte de trente voiles. Don Salvador, pour mieux tromper les Hollandais, alla mouiller dans la rade même du Brésil, et mit à bord deux mille hommes, qui allèrent se joindre à quelques Portugais déjà révoltés contre les commandans hollandais, et réfugiés dans les bois. Après leur jonction, ils assiégèrent le fort de Sequin, dans lequel commandoit le capitaine de La Montaigne, gentilhomme français, qui se trouvant sans munitions fut obligé de capituler. Le capitaine Houx ayant ramassé quelques troupes, alla combattre les Portugais : il fut battu et fait prisonnier avec le capitaine Black, qui commandoit sous lui. Les Portugais après cette

victoire passèrent au cap de Saint-Augustin, qu'Hochstrate leur livra, suivant la convention qu'il en avoit faite avec don Antoine Tellez, lorsqu'on l'avoit envoyé à la baie de *Todos los Santos;* la flotte portugaise fut combattue au retour par les Hollandais, qui l'attaquèrent dans un port, et prirent la plupart des vaisseaux. Les Portugais qui s'étoient jetés dans le Brésil s'emparèrent de la ville d'Olinde, dont le fort leur fut livré moyennant mille livres qu'ils donnèrent au gouverneur, avec une charge d'enseigne à la baie.

La nouvelle de toutes ces hostilités ayant été portée à La Haye, le peuple se mutina contre l'ambassadeur de Portugal, et assiégea son hôtel, qu'il auroit forcé, si le prince d'Orange n'y fût accouru avec son régiment des gardes. Après que le désordre fut apaisé, l'ambassadeur désavoua au nom de son maître tout ce qui s'étoit fait au Brésil : il offrit même de prêter main-forte pour châtier les rebelles. Les Etats, qui n'étoient pas persuadés de sa sincérité, firent équiper secrètement une puissante flotte, et l'envoyèrent au Brésil; mais, pour ne donner aucun ombrage aux Portugais pendant les préparatifs de cet armement, ils ne retirèrent pas l'ambassadeur qu'ils avoient à Lisbonne.

La navigation des Hollandais fut fort longue, parce que leur flotte essuya de fréquentes tempêtes; mais enfin elle arriva au Brésil. Les Portugais à leur arrivée étoient près d'emporter la place; les Hollandais y jetèrent du secours, et y firent entrer des munitions; ce qui obligea les Portugais de se retirer. Cependant on conclut à Munster la paix pour l'Allemagne; mais celle de la France avec les Pays-Bas ne

put être si tôt réglée, parce que Sa Majesté Très-Chrétienne ne voulut pas abandonner les Portugais ni les Catalans.

Les Portugais, qui commençoient leur commerce aux Indes avec beaucoup de tranquillité, y envoyèrent des missionnaires : ils convertirent à la foi chrétienne un roi indien, qui reçut le baptême à Goa, et qui eut pour parrain le vice-roi des Indes orientales. Le roi de Portugal fut plus heureux contre les Hollandais en Afrique qu'il ne l'avoit été au Brésil : il leur ôta dans le royaume d'Angola la ville de Loanda, dont ils s'étoient emparés quelques années auparavant. La joie de ces heureux succès fut modérée par la nouvelle que l'on reçut à Lisbonne de la mort du prince Edouard, frère du Roi, qui avoit fini ses jours, non sans soupçon de poison, dans le château de Milan, où il étoit prisonnier depuis plusieurs années.

Le prince Robert, après avoir fait quantité de prises sur les parlementaires d'Angleterre, se retira avec trois vaisseaux chargés de butin dans le port de Lisbonne, pour éviter de tomber entre les mains de l'amiral Black, qui le poursuivoit avec ses navires de guerre. Quoique le roi de Portugal hasardât beaucoup en se brouillant avec la république d'Angleterre et avec Cromwell, qui y étoit fort puissant, il voulut maintenir l'hospitalité, et donna au prince Robert dix-huit vaisseaux d'escorte pour le conduire en lieu de sûreté.

Le pape Urbain VIII, et Innocent X son successeur, n'ayant point voulu reconnoître don Juan pour roi de Portugal, avoient refusé aussi de pourvoir sur sa nomination aux évêchés vacans; en sorte qu'il y avoit

peu de siéges remplis. Don Juan fit représenter à Innocent X, par l'ambassadeur de France, le danger qu'il y avoit de laisser plus long-temps sans pasteurs les nouveaux chrétiens dans les Indes orientales, et dans les autres pays éloignés qui étoient sous l'obéissance de Sa Majesté Portugaise. Sa Sainteté étoit sur le point de se laisser toucher à une si juste considération : mais l'ambassadeur d'Espagne en ayant eu avis, déclara au Pape que s'il accordoit cette grâce au roi de Portugal, son maître donneroit ordre au vice-roi de Naples d'entrer avec dix mille hommes sur les terres de l'Eglise ; ce qui empêcha le Pape de donner des évêques au Portugal.

La mort de don Juan, qui arriva le 9 de novembre 1656, fit naître en Espagne quelque espérance de recouvrer ce royaume. Alphonse VI, qui lui avoit succédé, étant encore mineur, le gouvernement de l'Etat étoit demeuré entre les mains de Louise de Guzman sa mère. Cette princesse, quoique fort habile, ne pouvoit soutenir son parti avec la même vigueur qu'avoit fait don Juan IV. Le roi Catholique avoit obligé les Hollandais, qui avoient fait leur paix avec lui dès l'année 1649, de déclarer la guerre aux Portugais, à l'occasion des différends que les deux nations avoient pour le Brésil, la Guinée et les Indes orientales. Les Etats-généraux envoyèrent en Portugal une puissante flotte commandée par Opdam ; elle vint mouiller devant le port de Lisbonne, mais elle fit plus de peur que de mal.

Le duc de Saint-Germain, qui commandoit l'armée d'Espagne, assiégea et prit à composition Olivença. Manuel de Saldanha, qui en étoit gouverneur, fut

mis en prison à Lisbonne pour l'avoir mal défendue, et ensuite relégué à perpétuité aux Indes orientales.

La reine de Portugal voulant signaler sa régence par quelque action considérable, fit assiéger Badajoz par une armée de cinq mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, commandés par don Juan Mendès de Vasconcellos. Badajoz est une ville d'Estramadure, bâtie au bord de la Guadiana; on y passe sur un pont de bois. Elle est sur le penchant d'un coteau, et défendue par deux forts qui sont sur deux éminences opposées; l'une porte le nom de Saint-Christoval, et l'autre de Saint-Miguel. La ville étoit fortifiée à l'antique, avec des demi-lunes de terre qui n'étoient pas revêtues. Les Portugais ouvrirent la tranchée à la portée du canon, prirent les deux forts, et se seroient infailliblement rendus maîtres de la place, si les grandes chaleurs de l'Estramadure, durant l'été, n'eussent fait périr plus de la moitié de leur armée; ce qui les obligea de se retirer après plus de quatre mois de siége.

Don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, qui savoit de quelle importance étoit la conservation de Badajoz, quitta la cour pour l'aller secourir, et se mit en campagne à la tête d'une puissante armée; mais lorsqu'il fut arrivé devant cette place, il trouva le siége levé. Il ne voulut pas s'en retourner sans avoir fait quelque expédition digne du rang qu'il tenoit en Espagne; il alla assiéger Elvas. Cette ville, qui est à trois lieues de Badajoz, est située sur une éminence qui n'est commandée d'aucun endroit. Les murailles ont une double enceinte, et elle est fortifiée à la moderne, avec des bastions revêtus de ga-

bions, et bien palissadés. Aussitôt que don Louis de Haro fut arrivé devant la place, après avoir fait tracer la circonvallation, il fit couper les aqueducs qui fournissoient de l'eau aux assiégés. La reine de Portugal ayant eu avis de ce siége, envoya au secours le marquis de Marialva avec douze mille hommes. Ce général attaqua les lignes des Espagnols, et les obligea de lever le siége; mais il y perdit de braves gens, et entre autres don André d'Albuquerque, général de la cavalerie portugaise.

Les Portugais ne furent pas moins heureux contre les Hollandais dans les Indes orientales. Ils les défirent devant Goa; et comme ils menaçoient encore l'île de Ceylan, la peur de perdre cette île disposa les Etats-généraux à conclure l'accommodement qui se traitoit à Amsterdam, où le roi de Portugal avoit envoyé don Fernand Tellez de Faro en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

Cependant le cardinal Mazarin et don Louis de Haro conclurent la paix entre les couronnes de France et d'Espagne, et les Portugais n'y furent pas compris. Cette paix mit les Espagnols en état de tourner toutes leurs forces contre eux, et de faire un grand dégât sur la frontière de Beira. Dionis de Mello, qui commandoit l'armée de Portugal, leur dressa une embuscade d'où il leur tua plus de six cents hommes.

Pendant que le comte de Miranda étoit allé à Amsterdam pour mettre la dernière main au traité qu'on négocioit avec les Hollandais, le roi Catholique (Philippe IV) étoit occupé à faire les plus grands efforts pour recouvrer le Portugal. Il donna le commandement de son armée de terre à don Juan d'Au-

triche son frère naturel, et celui de son armée navale au duc de Veraguas. Don Juan rassembla ses troupes à Badajoz, et ouvrit la campagne par le siége d'Aronches, qu'il prit à composition. Aronches est sur la rivière d'Alegrette, et n'a que de vieilles murailles, avec un château assez bon. De là don Juan alla à Veiros, qu'il emporta d'emblée : il passa au fil de l'épée tous ceux qui ne purent gagner le château, et mit le feu à la ville. Veiros, située sur une rivière, n'a qu'une paroisse, et on y faisoit un grand trafic de draps; le château fut bâti en 1310 par un roi de Portugal. Don Juan avoit dessein de faire fortifier Aronches; mais le roi Catholique ayant fait visiter la place par le comte de Marsin, il fut résolu de l'abandonner. Don Juan, après avoir pris Origuela et Villabona, deux villages de peu de conséquence, et Borba, ville sans fortifications, marcha vers Estremol. Le marquis de Marialva, qui connoissoit l'importance de cette place, s'en approcha pour la couvrir; ce qui obligea don Juan à se tourner vers Guremena, qui se rendit à composition après vingt-sept jours de siége.

[1663] Tandis qu'on traitoit l'accommodement entre le Portugal et les Etats-généraux, les Hollandais prirent aux Portugais, dans les Indes orientales, un fort auprès de Cochin, et ensuite assiégèrent cette place, qui est une des plus importantes de tout le pays : elle se rendit après quelques jours de siége, et sa perte fut suivie de celle de Cananor. Don Juan, l'année suivante, s'étant mis en campagne à la tête de vingt-cinq mille hommes, assiégea Ebora, qu'il prit à composition dans dix-sept jours : c'est une ville fort importante, à vingt lieues de Lisbonne, et l'un des

trois archevêchés du royaume; il y a une célèbre université, vingt paroisses, avec deux couvens, et environ huit mille feux. Avant que les Maures eussent été chassés de Lisbonne, plusieurs rois de Portugal avoient tenu leur cour à Ebora. Sertorius y demeuroit lorsque, après avoir fait révolter l'Espagne, il fit la guerre aux Romains. La perte de cette place étonna extrêmement la régente. Le comte de Villaflor, qui s'étoit mis en marche pour la secourir, ayant appris qu'elle avoit capitulé, s'approcha des Castillans pour leur donner bataille. Dôn Juan décampa; et laissant dans Ebora une garnison de trois mille cinq cents hommes, il prit la route d'Aronches. Le comte de Villaflor le suivit, et l'obligea de combattre près du canal le 8 juin 1663 : les Castillans firent peu de résistance, et prirent la fuite. Don Juan fit ce qu'il put pour les rallier; et n'en ayant pu venir à bout, il se retira dans le meilleur ordre qu'il lui fut possible. Les Espagnols perdirent en cette occasion le marquis de Liche et don Emile de Guzman, fils du duc de Medina de Las-Torrès. Le comte de Villaflor, après cette victoire, alla se présenter devant Ebora, qu'il reprit en huit jours.

L'an 1664, les Portugais ouvrirent de bonne heure la campagne : ils assiégèrent Valence d'Alcantara avec quatre mille chevaux et seize mille hommes de pied, entre lesquels il y avoit quatre mille Anglais de bonnes troupes. Après avoir fait brèche avec leur canon, don Jacques de Magalhenes, qui commandoit le siége, fit attaquer la place par quatre endroits; ce qui obligea le gouverneur de capituler. D'un autre côté, le duc d'Ossone fit avec l'armée de Galice le siége de Castel-

Rodrigue, qui a un bon château sur une montagne : il battit si vigoureusement la place avec son artillerie, qu'il obligea les assiégés de capituler. Mais comme il ne voulut les recevoir qu'à discrétion, ils se défendirent avec tant de valeur, qu'ils donnèrent le temps à Magalhenes de venir à leur secours avec quatre mille hommes de pied et cinq mille cinq cents chevaux. Ce général marcha aux ennemis; et, le 17 juin 1665, il leur livra bataille dans la plaine de Montes-Claros, à deux lieues de Villaviciosa. La victoire fut long-temps disputée; mais enfin elle demeura aux Portugais. Ils y firent cinq mille prisonniers, et entre autres don Gaspard de Haro, fils unique du comte de Castriglio, qui mourut peu de jours après de ses blessures.

Dans le même temps, don Alphonse Hurtado de Mendoce, qui commandoit pour le roi de Portugal dans la Beira, assiégea et prit d'assaut Sarea, où il y avoit deux mille hommes de pied et cent chevaux, qui furent passés au fil de l'épée : on donna le pillage de la ville aux soldats, qui y mirent le feu.

Philippe IV, roi d'Espagne, étant mort le 15 septembre de la même année, Marie-Anne d'Autriche sa veuve, qui avoit été déclarée régente pendant la minorité de Charles II son fils, écouta les propositions d'accommodement qui lui furent faites par le comte de Sandwich, ambassadeur d'Angleterre. Elle consentit que ce ministre allât à Salvatiera pour s'aboucher avec le marquis de Castel-Melhor, que la reine de Portugal avoit nommé de sa part pour la conférence. La négociation se rompit dès les préliminaires, parce que la reine d'Espagne refusa de traiter avec don Alphonse comme roi de Portugal. La reine de Por-

tugal avoit autant d'esprit que de vertu : elle avoit beaucoup contribué, par sa bonne conduite, aux avantages que les Portugais avoient remportés sur les Castillans.

Don Alphonse étant alors majeur, les ministres lui persuadèrent de se marier. Je proposai, suivant mes instructions, à don Manriquès Silva, marquis de Gonça, et à don Antoine de Mendoce, archevêque de Lisbonne, qui avoit le plus de part au gouvernement, le mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, et d'Elisabeth de Vendôme, avec Sa Majesté Portugaise, d'une part; et de l'autre, une ligue offensive et défensive entre les couronnes de France et de Portugal contre la maison d'Autriche. Je leur fis connoître les avantages de cette ligue, et j'eus le bonheur de les persuader. Ils me conseillèrent de faire voir le portrait de cette princesse à don Alphonse; ce que je fis dès le même jour. Le roi de Portugal me demanda si elle avoit autant d'esprit qu'il en paroissoit dans sa figure : je répondis au Roi que Sa Majesté auroit lieu d'être aussi contente de son esprit que de sa personne. L'évêque de Laon, qui fut depuis cardinal d'Estrées, arriva peu de temps après, et régla les articles du mariage.

Pendant que don Duarte Ribeyro de Mendoce alla à Saint-Germain-en-Laie faire la demande de mademoiselle de Nemours au roi Très-Chrétien, l'abbé de Saint-Romain, son ambassadeur, signa à Lisbonne le traité de la confédération. Ce traité portoit que le roi de France déclareroit la guerre à l'Espagne dans trois mois, et même plus tôt, si la paix se faisoit en

Angleterre avant ce temps-là; qu'il paieroit tous les ans au roi de Portugal neuf cent mille cruzades, qui faisoient un million huit cent mille livres, laquelle somme seroit réduite à un million après la déclaration de la guerre; et qu'on en emploieroit six cent mille livres pour le paiement des troupes françaises qui serviroient dans l'armée de Portugal : moyennant cela don Alphonse s'obligeoit de ne faire de dix ans ni paix ni trève avec l'Espagne que du consentement de la France. Le roi Très-Chrétien promit aussi par le même traité d'employer ses bons offices pour procurer la paix au roi de Portugal avec les Provinces-Unies, et pour lui faire rendre les villes de Cochin et de Cananor prises sur lui.

La mort de la Régente n'empêcha pas les Portugais de continuer la guerre contre les Espagnols avec la même chaleur et le même succès. La chute des murailles de Guremena leur facilita les moyens d'assiéger cette place et de s'en emparer, quoique le duc d'Ossone, qui avoit été mis en liberté depuis quelques mois, y eût fait entrer un puissant secours. Les Portugais marchèrent ensuite aux Albuquerques, et prirent la ville d'assaut : mais ils trouvèrent tant de résistance au château, qu'ils furent contraints de se retirer.

Quoique les Espagnols n'eussent remporté aucun avantage sur les Portugais depuis que le roi Catholique avoit fait la paix avec la France, et qu'au contraire ils eussent été battus par les Portugais en plusieurs rencontres, ceux-ci ne laissoient pas d'être las de la guerre : ils murmuroient ouvertement de ce que don Alphonse venoit de conclure une nouvelle ligue

avec la France, au lieu d'écouter les propositions d'accommodement qui avoient été faites par le comte de Sandwich, ambassadeur d'Angleterre. Les ministres n'étoient pas plus contens du roi de Portugal, qui, se laissant gouverner par les jeunes gens de la cour, ne vouloit pas suivre les avis de ceux qui avoient l'expérience des affaires. Le bruit couroit que la Reine n'en étoit pas plus satisfaite, sans qu'on en expliquât la cause. Les uns disoient que le Roi s'étoit plongé dans une débauche honteuse, et qu'il témoignoit à cette princesse une indifférence dont une personne aussi aimable qu'elle avoit sujet d'être offensée. Les autres soutenoient, au contraire, que don Alphonse n'étant pas propre pour le mariage, fuyoit la compagnie de la Reine pour lui cacher son impuissance, et qu'il ne voyoit des courtisanes que pour tromper ceux à qui sa foiblesse étoit inconnue. Les médisans donnoient un tour encore plus malin à ces bruits véritables ou faux : ils assuroient que le Roi s'étoit tellement épuisé avec les courtisanes, qu'il s'étoit mis hors d'état d'avoir des enfans. Quoi qu'il en soit, la Reine conçut pour lui une si grande aversion, qu'elle se retira dans un couvent pour s'éloigner de sa compagnie. Le Roi témoigna s'en soucier fort peu, parce qu'il se crut plus en liberté de continuer sa vie licencieuse.

Don Pèdre, bien différent du Roi son frère, étoit généralement estimé : il avoit donné des preuves de sa bravoure en plusieurs occasions; mais il témoignoit entrer dans les sentimens du peuple, et faisoit ce qu'il pouvoit pour avancer la conclusion de la paix. Il assistoit à tous les conseils, pendant que le Roi ne son-

geoit qu'à se divertir. Il raisonnoit avec tant de justesse sur toutes les matières qu'on traitoit, que les ministres le jugeoient très-digne du trône. D'ailleurs il rendoit de fréquentes visites à la Reine, la consoloit dans son affliction, et paroissoit si touché de ses malheurs, qu'elle ne put se défendre de l'aimer.

Un jour que don Pèdre étoit allé rendre sa visite ordinaire à cette princesse, après une conversation assez tendre, elle lui dit que le Roi son frère n'avoit jamais consommé son mariage avec elle, et que son dessein étoit d'en demander la dissolution avec la restitution de sa dot, afin de pouvoir s'en retourner en France. Don Pèdre, surpris de ce discours, lui demanda si elle avoit reçu en Portugal quelque déplaisir qui la fît résoudre à s'en éloigner; et il la pria de ne pas priver le royaume de son plus bel ornement. La Reine lui avoua que le seul regret qu'elle auroit en partant de Lisbonne seroit de ne plus voir un prince généreux à qui elle avoit mille obligations : en même temps elle se couvrit le visage de son éventail, pour cacher la rougeur que cet aveu lui avoit causée. « Il ne tiendra qu'à vous, ma belle princesse, répon-« dit don Pèdre d'un air fort passionné, de ne point « nous quitter, et de me rendre le plus heureux de « tous les hommes. Puisque vous n'êtes point enga-« gée, vous pouvez vous donner à moi; et au lieu d'un « mari brutal qui n'a pas su rendre justice à votre « mérite, vous en trouverez un tendre et soumis qui « fera tout son bonheur de vous plaire. » La Reine, touchée d'une proposition qui sembloit blesser sa vertu, voulut se retirer : don Pèdre la retint, et la pria de l'écouter un moment, afin qu'il pût lui faire voir

que ce qu'il désiroit n'étoit pas aussi difficile qu'elle pouvoit se l'imaginer. « Non, non, interrompit la « Reine en faisant un effort pour se débarrasser de « ses mains; c'est moi qui, par un aveu trop libre, « vous ai donné lieu de perdre le respect que vous me « devez, et de me faire des propositions contraires à « mon devoir : il faut terminer cet entretien. » Don Pèdre lui dit des choses si passionnées, qu'il sut l'engager à l'entendre. Il lui fit comprendre que puisque son mariage avec don Alphonse étoit nul, elle pouvoit contracter avec un autre. Il l'assura qu'il pouvoit prétendre à cet honneur aussi bien qu'un étranger, puisqu'il n'y avoit aucune alliance entre eux. Il ajouta que si elle faisoit difficulté de le recevoir pour époux parce qu'il ne portoit pas une couronne, il étoit facile de contenter son ambition, parce que tous les ordres du royaume, mécontens de la conduite du Roi, le pressoient de prendre en main le gouvernement. La Reine se rendit à ces raisons, et ils prirent aussitôt des mesures pour faire réussir une chose qui avoit d'abord paru fort bizarre à cette princesse, et qu'elle goûtoit alors beaucoup. Ils arrêtèrent que les Etats seroient convoqués, sous prétexte d'y faire examiner si on devoit accepter les propositions de paix faites par le comte de Sandwich, ou continuer la guerre contre l'Espagne, suivant la ligue faite avec la France; que quand les Etats seroient assemblés, la Reine y demanderoit la cassation de son mariage; qu'ensuite on y proposeroit la déposition de don Alphonse, comme d'un prince incapable de régner. Ils résolurent en même temps d'envoyer une personne de confiance au pape Alexandre VII, et de le prier de nommer des

commissaires pour juger de la validité du mariage de la reine de Portugal.

Les Etats furent convoqués, et ils commencèrent leurs séances le 27 février 1668. La Reine avoit chargé de son mémoire l'archevêque de Lisbonne, qui en fit la lecture dans l'assemblée. Après qu'on en eut examiné les raisons, on permit à cette princesse de poursuivre devant le Pape la dissolution de son mariage. Bientôt après Sa Sainteté lui envoya un bref par lequel le cardinal de Vendôme, et les archevêques de Lisbonne, d'Ebora et de Braga, étoient commis pour juger ce différend. Cependant la déposition de don Alphonse fut résolue; et l'on choisit l'archevêque de Lisbonne, avec le marquis de Marialva, président de la casa de supplication, pour aller déclarer à ce prince que l'assemblée jugeoit à propos de lui ôter le gouvernement de l'Etat, puisque sa santé ne lui permettoit pas d'en exercer les fonctions. Don Alphonse, qui n'aimoit que l'oisiveté et le repos, reçut cette proposition sans chagrin: il témoigna même qu'il seroit content qu'on lui laissât, pour l'entretien de sa maison, le duché de Bragance, avec cinquante mille cruzades de revenu. Les députés rapportèrent aux Etats la réponse du Roi, et on lui accorda ce qu'il demandoit. Il passa tout d'une voix qu'on déféreroit le gouvernement à don Pèdre; mais il y eut quelque contestation sur la qualité qu'on lui donneroit. Quelques-uns vouloient qu'on déclarât le royaume vacant, et qu'on le proclamât roi. Le plus grand nombre fut d'avis de ne lui donner que le titre de régent, parce que l'esprit de don Alphonse pouvoit se rétablir; auquel cas il étoit juste de lui rendre la couronne.

Don Alphonse ayant été cité devant les juges nommés par le Pape pour juger des nullités de son mariage, il déclara qu'il s'en rapportoit à tout ce qu'ils ordonneroient. Il comparut devant eux en présence de la Reine; et étant demeuré d'accord de son impuissance, les juges permirent à cette princesse de disposer de sa personne. La sentence fut prononcée aux parties avec les solennités ordinaires, et don Pèdre fit proposer aux Etats son mariage avec la Reine : il fut approuvé tout d'une voix, et célébré quelques jours après avec beaucoup de magnificence.

Le premier acte de souveraineté que fit don Pèdre, après qu'il eut été proclamé régent du royaume, fut de ratifier la paix qui avoit été conclue entre les couronnes d'Espagne et de Portugal par le marquis de Liche, qui, étant prisonnier de guerre à Lisbonne, avoit été nommé par le roi Catholique son plénipotentiaire en cette cour, et par le marquis de Gonça pour le Portugal. Ce traité portoit que don Alphonse et ses successeurs seroient reconnus pour légitimes possesseurs de ce royaume; qu'en conséquence il seroit remis, ainsi que celui des Algarves et celui des Indes, en l'état où il étoit lorsque Philippe II en avoit pris possession : la seule ville de Ceuta en Afrique étoit réservée au roi Catholique.

Je fus averti de toutes ces choses long-temps avant qu'elles s'exécutassent. J'en donnai avis aux ministres de France, et à l'abbé de Saint-Romain. Je dis au dernier que s'il jugeoit le changement qui s'alloit faire en Portugal préjudiciable aux intérêts de la France, il étoit facile de l'empêcher; qu'il y avoit dans ce royaume huit ou dix mille Français comman-

ministre. Il étoit d'un abord facile, et expéditif : tout le monde se louoit de lui.

Louis de Souza, grand aumônier, étoit un homme d'une profonde érudition, et d'une piété exemplaire. Le prince régent se rapportoit à lui de tout ce qui regardoit la distribution des bénéfices.

Le marquis de Marialva étoit un seigneur de bonne mine, un peu froid, mais fort aimé des troupes, qu'il soulageoit autant qu'il pouvoit lorsqu'il commandoit les armées.

Le comte de Villaflor étoit petit, mais ardent et plein de feu. Il servoit ses amis avec chaleur, et il avoit beaucoup de crédit à la cour.

Aussitôt que j'eus pris congé du prince régent et de la Reine, je m'embarquai à Lisbonne sur un vaisseau hollandais qui me porta à Dantzick. Cette ville, que les anciens appeloient *Gedanum*, est la capitale de la Prusse royale. Elle est bâtie sur la Vistule, qui se jette dans la mer à deux lieues de là, par deux embouchures. On fait venir par ce fleuve quantité de blé, qui se transporte ensuite par mer en Hollande et ailleurs ; on y fait aussi un grand trafic de bois, de fourrures et de cuirs. Dantzick est entouré de bons bastions de brique revêtus de gazon. La ville est commandée par une montagne que l'on fortifie en temps de guerre. Au pied de la montagne est un grand faubourg habité par des artisans, et coupé par une petite rivière qu'on y passe sur plusieurs ponts. La plupart de ces artisans sont anabaptistes ; il y a aussi dans la ville un grand nombre de ces sectaires, mais encore plus de calvinistes et de luthériens. Il peut y avoir environ sept mille catholiques, et dix fois autant

ensuite la même commission au marquis de Prado, qui, intimidé par la punition de don Francisco, s'en acquitta avec bien de l'exactitude. Il conduisit don Alphonse à la Tercère, et lui donna quelque temps la liberté de se promener dans cette île; mais, après l'avoir régalé de plusieurs divertissemens, il l'enferma ensuite dans un lieu qu'il avoit fait préparer pour sa prison; après quoi il s'en retourna à Lisbonne. Quelque temps après, le prince régent ne croyant pas don Alphonse en sûreté à la Tercère, le fit transférer au château de Cintra, où il le tint prisonnier jusqu'à sa mort.

Don Pèdre étoit d'une taille médiocre : il avoit le teint et les cheveux bruns. Il étoit d'un tempérament mélancolique, et parloit fort peu. Il étoit fort sobre; il dormoit peu, et se levoit matin. Il s'appliquoit beaucoup aux affaires, et gouvernoit ses peuples avec douceur.

La Reine, quoique petite, étoit bien prise dans sa taille. Elle avoit le teint blanc, vif et uni, les cheveux blonds, les yeux doux, et le regard tendre. Quoiqu'elle fût d'une humeur assez gaie, la retraite que les femmes ont accoutumé de garder en Portugal ne lui faisoit point de peine. Dès qu'elle fut mariée avec don Pèdre, elle ne songea plus qu'à prier Dieu, et à élever une princesse qu'elle en eut bientôt après. Elle étoit bonne et charitable, elle faisoit du bien à ses officiers; mais elle vouloit que leur conduite fût réglée, et n'en pouvoit souffrir auprès d'elle aucun qui menât une vie libertine.

Don Manrique de Silva, majordome ou grand-maître de la maison du prince, faisoit la fonction de premier

ministre. Il étoit d'un abord facile, et expéditif : tout le monde se louoit de lui.

Louis de Souza, grand aumônier, étoit un homme d'une profonde érudition, et d'une piété exemplaire. Le prince régent se rapportoit à lui de tout ce qui regardoit la distribution des bénéfices.

Le marquis de Marialva étoit un seigneur de bonne mine, un peu froid, mais fort aimé des troupes, qu'il soulageoit autant qu'il pouvoit lorsqu'il commandoit les armées.

de llaflor étoit petit, mais ardent et plein de feu. Il servoit ses amis avec chaleur, et il avoit beaucoup de crédit à la cour.

Aussitôt que j'eus pris congé du prince régent et de la Reine, je m'embarquai à Lisbonne sur un vaisseau hollandais qui me porta à Dantzick. Cette ville, que les anciens appeloient *Gedanum*, est la capitale de la Prusse royale. Elle est bâtie sur la Vistule, qui se jette dans la mer à deux lieues de là, par deux embouchures. On fait venir par ce fleuve quantité de blé, qui se transporte ensuite par mer en Hollande et ailleurs ; on y fait aussi un grand trafic de bois, de fourrures et de cuirs. Dantzick est entouré de bons bastions de brique révêtus de gazon. La ville est commandée par une montagne que l'on fortifie en temps de guerre. Au pied de la montagne est un grand faubourg habité par des artisans, et coupé par une petite rivière qu'on y passe sur plusieurs ponts. La plupart de ces artisans sont anabaptistes ; il y a aussi dans la ville un grand nombre de ces sectaires, mais encore plus de calvinistes et de luthériens. Il peut y avoir environ sept mille catholiques, et dix fois autant

d'habitans de différentes communions. Quoique Dantzick soit une ville libre, elle dépend du roi de Pologne, qui y envoie tous les ans un burgrave, sorte de magistrat qu'il est néanmoins obligé de tirer du corps du sénat, auquel il préside. Les habitans de Dantzick paient tribut non-seulement au roi de Pologne, mais encore au roi de Suède, qui en tire tous les ans quatorze cent mille thalers. Il y a dans cette ville quantité de places ornées de fontaines; et comme la campagne des environs est remplie de sources, il n'y a presque point de maison considérable qui n'ait une fontaine jaillissante. Devant le palais où le sénat s'assemble, on en voit une qui jette de l'eau par plusieurs mufles de lion. Le devant de chaque maison est décoré d'une plate-forme élevée de huit à neuf pieds, où l'on monte par des degrés, et sous laquelle est une fontaine : ces plate-formes sont pavées de grandes pierres de liais unies comme du marbre, et il y a tout autour des bancs pour s'asseoir. La plupart des portes sont sculptées, et on y voit divers emblêmes en relief, avec des sentences allemandes et latines. De là on entre dans un vestibule assez spacieux et fort élevé, dont les murailles sont ornées de peintures. On met tout autour de grandes planches, sur lesquelles on place des vases de faïence remplis de fleurs. Dans les principales maisons, il y a des lustres de cristal suspendus à la voûte du vestibule, et dans les autres des candélabres de bois verni. La cour de la maison de ville est aussi peinte tout autour, avec des inscriptions latines ou allemandes. Ces peintures sont fort mal assorties : on y voit d'un côté des anges et des saints, et de l'autre des héros fabuleux,

et même des nymphes toutes nues, sous des postures fort indécentes. Cette cour est remplie, depuis le matin jusqu'au soir, de buveurs qui vident sans cesse de grandes tasses d'argent pleines de bière, sans manger. Comme on acquiert le droit de bourgeoisie moyennant un thaler payé une fois seulement, et que ce droit donne la liberté de boire tant qu'on veut dans cette maison, on y voit des buveurs à toute heure. On vend dans ce même endroit des livres, marchandise peu assortie avec le concours des buveurs, qui tiennent là le haut bout et donnent le ton. Devant la maison de ville est une grande place semblable à celle du Change de Lyon, où les honnêtes gens se promènent, et les marchands font leur négoce.

Il y a dans cette ville un couvent dédié à sainte Brigitte, et qu'on prétend avoir été fondé par cette sainte. Toutes les religieuses portent sur la tête une espèce de couronne qui a cinq taches rouges, en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur. Quand elles font profession, on leur met au doigt une bague, pour leur montrer qu'elles sont épouses de Jésus-Christ. Elles ont conservé long-temps l'anneau de leur fondatrice, qu'elles vendirent fort cher à Sigismond III, roi de Pologne. Sainte Catherine, fille de sainte Brigitte, a fondé un autre couvent auprès de celui de sa mère; mais les luthériens s'en sont emparés. Il y a dans la grande église de ceux de cette secte un tableau qui représente le jugement dernier, et qu'on prétend être de Michel-Ange. L'empereur Rodolphe en voulut donner quarante mille thalers, mais les magistrats refusèrent de le lui vendre. Cette même église

a des fonts baptismaux de cuivre qui ont coûté dix-sept mille thalers.

De Dantzick, après avoir passé la Vistule dans une barque, j'allai à Marienbourg. Cette ville est sur la petite rivière de Nagot. On y voit peu de maisons où il n'y ait un nid de cigogne : ces oiseaux, quand ils s'en vont, laissent un de leurs petits dans le nid pour payer le logement à leurs hôtes. Les chevaliers de l'ordre Teutonique faisoient autrefois leur résidence dans cette ville, qui leur avoit été cédée par le roi de Pologne; mais Gustave-Adolphe s'en empara dans la guerre qu'il fit à Uladislas IV. L'église cathédrale est commune aux catholiques et aux luthériens : les premiers y font le service dès le commencement du jour jusqu'à neuf heures, et les autres depuis neuf heures jusqu'à midi.

De Marienbourg j'allai à Elbing, petite ville assez marchande, sur une rivière : elle est dans un marais, et bien fortifiée; ses maisons sont propres, et faites à peu près comme celles de Dantzick.

Je continuai ensuite ma route par Uladislaw, ville du palatinat de Cujavie, bâtie dans un marais sur la Vistule, et dont toutes les maisons sont de brique : elle est le siége d'un évêque. Je passai par Gostinin, ville du palatinat de Rava, où le czar Démétrius Suski fut long-temps prisonnier. Enfin j'entrai dans la Masovie par Gambia et par Bloneiz, petites villes dont les maisons sont de bois; et j'arrivai à Varsovie, capitale de Pologne, où la cour fait sa résidence.

Le royaume de Pologne est composé de deux Etats : de celui de la couronne, et du grand duché de Lithuanie. Ce duché fut uni à la couronne en 1586

par le duc Jagellon, qui se fit chrétien pour épouser Edwidge, fille de Louis, roi de Pologne et de Hongrie. Ce prince, en changeant de religion, changea aussi de nom, et se fit appeler Uladislas. Ces deux Etats ont leurs officiers particuliers : chacun a un grand et un petit maréchal (ce dernier est appelé maréchal de la cour), un chancelier, un vice-chancelier, et un trésorier.

Le grand maréchal, en Pologne, est à peu près la même chose que le grand prevôt de l'hôtel en France. Il connoît de tous les délits commis dans le district de la cour et dans les diètes : il n'y a point d'appel de ses jugemens. Il met le prix aux denrées et aux marchandises ; il introduit les ambassadeurs, et pourvoit à leur logement. Le petit maréchal, en son absence, est chargé des mêmes fonctions.

Le chancelier connoît par appel des affaires civiles, et de toutes les autres qui regardent la justice royale. Il doit veiller à la conservation des lois et des libertés du royaume. Il propose au nom du roi, dans la diète, toutes les matières qui doivent s'y traiter, et il répond aux ambassadeurs. Son autorité est si grande, qu'il peut sceller plusieurs choses sans ordre de Sa Majesté, et lui refuser celles qui sont contraires aux constitutions de l'Etat. Le vice-chancelier fait les mêmes fonctions en l'absence du chancelier, et il se sert du même sceau.

Le grand trésorier reçoit tous les deniers de la République. Lorsqu'il rend ses comptes, la diète nomme des commissaires pour les examiner, et lui donner quittance. Comme cette décharge lui est extrêmement nécessaire, il régale bien ses commissaires, et

leur fait des présens considérables; ce qui fait que ces commissions sont extrêmement recherchées.

La Pologne s'étendoit autrefois depuis la mer Noire jusqu'à la mer Baltique, et depuis la Moscovie jusqu'à la Hongrie; mais ses limites sont bien resserrées. Elle est bornée aujourd'hui au nord par la Livonie, qui appartient à la Suède (1), et par la Moscovie; au sud par la haute Hongrie et par la Transylvanie, dont elle est séparée par le mont Krapak; à l'est par l'Ukraine, qui a été cédée au Turc, et par les palatinats de Smolensk, de Czernigov et de Kiev, possédés par les Moscovites; à l'ouest par la Silésie.

La Pologne ne contient plus aujourd'hui que neuf provinces : la grande et petite Pologne, le grand duché de Lithuanie, la Russie, la Prusse, la Masovie, la Samogitie, la haute Volhinie, et la Podlaquie. Il y en avoit une dixième quand j'arrivai à Varsovie : c'étoit l'Ukraine, qui a été depuis cédée aux Turcs. Le sénat, qui est à peu près comme le parlement d'Angleterre, si ce n'est qu'il est perpétuel et que les charges sont à vie, règle avec le roi toutes les affaires importantes. Il est composé des évêques, des palatins, des castellans, et des officiers de la couronne. Il y a toujours quatre sénateurs auprès de Sa Majesté pour l'assister de leurs conseils, et pour observer sa conduite : cependant c'est le roi qui les nomme, et qui leur fait prêter serment.

Il y a en Pologne deux archevêchés, Gnesne et Léopold, et onze évêchés. Il y en avoit autrefois

(1) *A la Suède :* Le duché de Livonie appartient maintenant à la Russie. Pierre-le-Grand s'en rendit maître après la bataille de Pultawa, et la possession lui en fut confirmée par le traité de Neustadt.

quatorze; mais on en a cédé deux aux Moscovites et un aux Turcs. L'archevêque de Gnesne est primat du royaume, et il a une grande autorité: il préside aux diètes, et proclame le roi quand il est élu. On porte la croix devant lui quand il va chez Sa Majesté ou à la diète. Il a un maréchal qui est castellan et sénateur du royaume : cet officier va devant son carrosse, le bâton levé, et ne le baisse que devant le roi. L'archevêque de Gnesne a le gouvernement de l'Etat pendant l'interrègne, et toute l'autorité souveraine réside alors dans sa personne.

Il y a en Pologne trente-deux palatins, qui sont les gouverneurs des provinces; trois castellans, savoir, ceux de Cracovie, de Wilna et de Traki; et un staroste, qui est celui de Samogitie. Le castellan de Cracovie est le premier des sénateurs séculiers; le castellan de Wilna est le sixième; le castellan de Traki le dixième; et le staroste de Samogitie le douzième. Les autres castellans, qui sont au nombre de soixante-et-onze, trente-deux grands et quarante-neuf petits, ne vont qu'après les palatins, quoiqu'ils soient sénateurs comme eux. La fonction des palatins est de mener à l'armée les troupes de leurs palatinats; de présider aux assemblées de la noblesse, chacun dans sa province; de mettre le prix aux marchandises et aux denrées; d'empêcher qu'on n'altère les poids et mesures; enfin de juger et de défendre les Juifs. Les castellans sont les lieutenans des palatins, et les représentent partout en leur absence.

Toute la noblesse a le droit d'élire le roi; et comme elle est en trop grand nombre pour pouvoir se trouver à la diète, elle y envoie des députés que l'on ap-

pelle nonces. L'élection se fait en pleine campagne sous des tentes. Les gentilshommes ont deux grands priviléges : l'un de ne point être arrêtés pour crimes s'ils ne sont convaincus, et l'autre d'être exempts de logement de gens de guerre.

Les Polonais élisent ordinairement un prince étranger pour roi, lorsque la famille royale vient à manquer; ce qui fait que tous les princes chrétiens se croient en droit de prétendre à la couronne pour eux ou pour leurs alliés, pourvu qu'ils soient catholiques. Ils envoient pour cet effet leurs ambassadeurs à la diète.

Le roi convoque cette assemblée lorsqu'il le juge à propos, c'est-à-dire lorsqu'il a quelque affaire importante à communiquer, ou de l'argent à demander. Toutes les diètes se trouvent ordinairement à Varsovie; mais comme les Lithuaniens en sont fort éloignés, ils ont obtenu que, de trois diètes, une se tiendroit à Grodno, ville de Lithuanie, et les deux autres à Varsovie. Les nonces ont ce privilége qu'un seul peut empêcher qu'une délibération passe, et chaque sénateur a le même droit; mais aussi quand les sénateurs et les nonces se trouvent d'accord, le roi peut seul s'y opposer, sa voix valant autant que toutes celles de la diète.

La noblesse vient de naissance ou de la concession du prince, qui ne peut néanmoins l'accorder que du consentement de tous les ordres. Les bâtards n'y peuvent jamais prétendre, quand même ils seroient fils des plus grands seigneurs du royaume. Un gentilhomme polonais peut être dégradé de noblesse en deux cas, quand il a commis quelque grand crime,

ou qu'il est convaincu d'avoir exercé le commerce. Au reste, quelque inégalité qu'il y ait dans leur fortune, leur autorité est égale. Dans l'élection des rois et dans les diètes, leurs personnes et leurs biens sont exempts de toute sorte d'impositions : ils ont un pouvoir despotique sur leurs sujets, et ils disposent absolument et sans appel de leurs biens. Quand un gentilhomme achète un château ou une ville, il est censé acheter aussi les habitans ; et les sujets sont tellement soumis, que les esclaves en Turquie ont bien plus de liberté qu'eux. Les gentilshommes demeurent ordinairement dans leurs biens et sur leurs terres, à moins qu'ils n'aient quelque charge à la cour. Ils donnent au laboureur un morceau de terre à cultiver ; ce qui lui sert pour sa subsistance et celle de sa famille. Les paysans ne peuvent changer de seigneur que de son consentement : c'est de lui qu'ils reçoivent toutes les choses nécessaires à la vie au prix qu'il veut y mettre, et ils ne peuvent se pourvoir ailleurs. Il y a des seigneurs si riches, qu'ils ont jusqu'à deux cent mille thalers de revenu.

Les Polonais n'avoient point de lois écrites avant le règne de Casimir III, surnommé le Grand, et ils ne se gouvernoient que par le droit coutumier. Ce prince fit quelques ordonnances pour la noblesse, et il permit au peuple de se servir des lois des Saxons leurs voisins. Les Polonais, depuis six ou sept cents ans, font profession de la religion catholique, pour laquelle ils sont fort zélés. Cependant, quelques soins qu'ils aient pris pour empêcher les erreurs de Luther et de Calvin de pénétrer dans leurs Etats, les provinces voisines de l'Allemagne en sont infectées.

Quand la guerre est résolue en Pologne, on convoque l'arrière-ban; mais la noblesse n'est pas obligée de servir plus de cinq lieues hors du royaume : quand le roi la mène plus loin, il faut qu'il la paie. Il ne fait aussi cette convocation que dans les occasions pressantes, et quand le royaume est menacé de quelque invasion. Alors les gentilshommes font monter à cheval un grand nombre de leurs sujets, qu'ils mènent avec eux; et ils peuvent aisément mettre sur pied cent cinquante mille hommes. Les troupes polonaises ont deux défauts : elles s'assemblent avec lenteur, et se mutinent aisément; ce qui est cause que le roi lève souvent des milices étrangères. Mais, faute d'argent, il n'en a jamais qu'un petit nombre dans ses armées; et comme il a fort peu d'infanterie, il entreprend rarement des siéges.

Les divertissemens ordinaires des gentilshommes sont la chasse et les festins, auxquels ils dépensent beaucoup. Ils font de prodigieuses débauches, et sont dangereux dans le vin. La petite noblesse n'est guère polie, mais les seigneurs sont fort galans. Ces derniers sont magnifiques en habits, et portent des vestes de riches étoffes qu'ils doublent de martre en plein : ces vestes ne passent pas la genouillère des bottines qui leur servent de chaussure, et qui ont des semelles de fil blanc. Ils ornent le plus souvent le devant de leur veste de longues boutonnières d'or, et les ferment avec des agrafes de diamans. Les hommes et les femmes portent dans les grands froids des queues de martre autour de leur cou, et leurs bonnets sont enrichis de plumes de héron attachées avec des roses de diamans. La garde de leur sabre est d'or, et le four-

reau est garni de lames de métal, avec des pierreries parsemées en divers endroits. Ils ont les cheveux coupés au-dessus des oreilles; ils se rasent la barbe, et ne laissent qu'une grande moustache. Tous les Polonais ne quittent leur sabre que pour se coucher : ils le gardent même en se confessant, et à la communion. Il n'est attaché que par une courroie de cuir, où leur mouchoir est pendu, avec un couteau dans une gaîne, et une petite pierre garnie d'argent pour l'aiguiser. Les dames de qualité s'habillent et se coiffent presque toutes à la française, principalement celles de la cour. Quelque vieilles qu'elles soient, elles ne laissent pas de se parer, et de porter des couleurs éclatantes. Dès qu'il y a une mode nouvelle en France, elles veulent la suivre, et elles paient fort cher toutes les nouveautés, pourvu que ce soit à crédit. Les marchands français qui savent trouver le moyen de les faire payer sont riches en peu de temps : ils leur vendent un écu l'aune du ruban qui ne leur a coûté que quinze sous à Paris, et même cette aune n'est que la demi-aune de France.

Le faste est si grand en Pologne que les dames ne sortent jamais qu'en carrosse à six chevaux, quand ce ne seroit que pour traverser la rue; et elles se font éclairer la nuit par vingt-quatre flambeaux de cire blanche. Elles se font souvent porter la queue par des Maures qui n'ont pas la taille contrefaite, et qui sont nés de père et de mère fort grands. Elles mènent aussi toujours avec elles une vieille qu'on appelle majordome, et un écuyer pour leur donner le bras. Cet écuyer les suit à pied, et n'entre jamais dans le carrosse, qui va fort doucement. Avec ces airs de grandeur,

elles ne laissent pas que d'être fort sages, et elles n'abusent pas de la liberté dont elles jouissent. Il n'en est pas de même des filles du commun, qui ne croient pas avoir perdu leur honneur pour avoir eu plusieurs enfans de différens pères; aussi ces sortes d'aventures ne les empêchent-elles pas de trouver des maris plus riches qu'elles. Ce sont ces filles qui servent de nourrices aux enfans de condition: les femmes mariées ne veulent point nourrir d'autres enfans que les leurs.

Varsovie, capitale du royaume, est située sur la Vistule, dans la province de Masovie, et dans le diocèse de Posnanie. Il y a dans cette ville un beau palais que Sigismond III fit bâtir après son élection : ce palais a néanmoins un grand défaut, qui est de n'avoir point de place devant la principale porte, qu'il faut aller chercher par une avenue fort étroite. Il a une vue fort agréable, quoiqu'il soit sans jardin, et fort resserré entre le fleuve et les maisons de la ville. Varsovie est composée de deux villes jointes ensemble: l'ancienne, qui est fermée par des murailles de brique, est petite et mal pavée, comme le sont toutes les autres villes de Pologne; mais elle est fort marchande et bien peuplée. La ville neuve est plus vaste et moins habitée. Outre ces deux villes, il y a encore le grand faubourg de Cracovie, où la plupart des maisons sont bâties et couvertes de bois, à l'exception de quelques palais que des seigneurs de la cour avoient commencé d'y bâtir pendant la disgrâce de Casimir qui y étoit venu loger, mais que l'irruption des Suédois a fait laisser imparfaits. Casimir avoit dessein de faire enfermer ce faubourg et les deux villes dans une enceinte flanquée de seize bastions qui étoient déjà tracés, et dont on

voit encore les restes. Le palais de ce faubourg est accompagné d'un jardin, mais sans eaux et sans bois. On voit près de là une chapelle qu'on nomme la *chapelle des Moscovites*. Sigismond III la fit bâtir pour la sépulture d'un duc de Moscovie et de son frère, qui étoient morts en prison à Guttrau, dans le palatinat de Rava : ce qu'il fit apparemment pour conserver le souvenir de la victoire qu'il avoit remportée sur les Moscovites. Cette chapelle a été donnée depuis peu aux jacobins, qui y ont établi un couvent. La sépulture de Sigismond III est dans la vieille ville : elle est décorée d'une colonne qu'Uladislas son fils fit élever en son honneur, avec une inscription latine qui contient les principales actions de sa vie.

Les Polonais, descendus des anciens Sarmates, reconnoissent Leccus et Zeuchus pour fondateurs de leur monarchie. Ces deux princes étant venus de la Crimée avec de grandes forces, s'emparèrent de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Pologne, qu'ils partagèrent entre eux. La Bohême et la Moravie demeurèrent à Zeuchus; la Pologne et la Silésie à Leccus. Après la mort de Leccus, les peuples élurent douze palatins pour les gouverner; mais ils se lassèrent bientôt du gouvernement aristocratique, et mirent sur le trône Crocus ou Craccus, qui bâtit Cracovie environ quatre cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. Crocus laissa trois enfans, Craccus et Leccus, et une fille nommée Vanda. Craccus ayant voulu s'emparer de la couronne, fut tué par son frère, qui mourut peu de temps après du chagrin que lui avoit causé le remords de son crime; il laissa son sceptre à Vanda ou Visela, qui s'étant noyée dans

la Vistule laissa son nom à ce fleuve. Après la mort de cette princesse on rétablit le gouvernement des palatins. Primislas, qui étoit un de ces douze seigneurs, s'étant acquis l'estime des peuples par son esprit et par sa valeur, fut proclamé roi, et il prit le nom de Lesko. Deux autres Lesko régnèrent après lui; le dernier eut pour successeur son fils Pompilius, qui distribua les gouvernemens de toutes les provinces à vingt bâtards qu'il avoit eus de diverses maîtresses. Ce prince voluptueux fut enfin mangé par les rats, quelque chose qu'on eût pu faire pour les chasser de son palais. Après la fin tragique de Pompilius, un paysan nommé Piaski fut mis sur le trône; et c'est de son nom qu'on appelle aujourd'hui piaski les seigneurs du pays qui briguent la couronne. Après Piaski, Sémonitus, Lesko quatrième, Zémovislas et Misko régnèrent successivement. Boleslas, leur successeur, ayant épousé Dambwka, fille du roi de Bohême, se fit chrétien en 963, et prit le nom de Mitzlas. Il fit ériger par le Pape en métropoles les villes de Gnesne et de Cracovie, et ces archevêques eurent pour suffragans les évêques de Czernigov, de Smookosovie qui fut transféré à Wratislaw, de Posnanie, de Plosko, de Culma, de Caminiek et de Lubeck. Boleslas, fils de Mitzlas, épousa en 984 Judith, fille de Gérisa, roi de Hongrie. Il conquit la Poméranie, la Bohême, la Russie, la Prusse et les Etats du marquis de Brandebourg, et il mourut en 1034. Mitzlas, qui n'avoit aucune des vertus de son père, laissa gouverner le royaume par sa femme; ce qui fut cause que tous les peuples soumis par Boleslas se révoltèrent. Les Polonais ne pouvant souffrir sa mollesse, tirèrent d'un

cloître son fils Casimir, et le mirent sur le trône après l'avoir fait relever de ses vœux par le Pape. Casimir remit la Bohême sous son obéissance, et fit punir les rebelles. En 1041 il épousa la sœur de Jaloslas, duc de Russie, et finit ses jours en 1058, laissant trois enfans mâles et une fille. Boleslas son fils aîné lui succéda; mais ce prince ayant fait mourir Stanislas, évêque de Cracovie, qui l'avoit excommunié pour ses désordres et ses débauches, les Polonais le déposèrent, et mirent à sa place Uladislas son frère. Celui-ci fit la conquête de la Poméranie, de la Prusse, de la Bohême et de la Moravie. Il laissa en mourant la plus grande partie de son royaume à Boleslas son fils légitime; et à Spitignée son fils naturel la Masovie, la petite Pologne, la Poméranie et la Prusse. Boleslas obligea son frère Spitignée à le reconnoître pour souverain, et défit les troupes de l'empereur Frédéric Barberousse, qui protégeoit ce bâtard. Il épousa ensuite Adelaïde, sœur de cet empereur, et maria sa fille avec Venceslas son fils; il remit la Prusse sous son obéissance, et mourut en 1133, après avoir partagé ses Etats à ses enfans.

Uladislas, qui étoit l'aîné, fut proclamé roi : mais ayant chargé ses peuples d'impôts, et maltraité ses frères, les Polonais se révoltèrent, et l'obligèrent à chercher un asyle auprès de l'empereur Conrad. Boleslas fut mis sur le trône, et il défit en plusieurs combats les empereurs Conrad et Frédéric, qui vouloient rétablir son aîné. Aussitôt qu'il eut pacifié les troubles de son royaume, il obligea les peuples de la Prusse à embrasser la religion chrétienne. Après sa mort, Mitzlas fut proclamé roi; mais il fut bientôt

déposé à cause de son gouvernement tyrannique. Son frère Casimir, qui avoit été mis à sa place, lui rendit la couronne. Quelque temps après, Mitzlas ayant été empoisonné (en 1194), les Polonais choisirent pour leur commander son fils Lesko v. Celui-ci eut pour successeur Boleslas-le-Chaste, sous le règne duquel les Tartares firent une grande irruption en Pologne : celui-ci mourut en 1274. Après lui Henri-le-Barbu, Lesko-le-Noir, Boleslas, et Henri, duc de Silésie, régnèrent successivement. Henri étant mort, le royaume fut partagé entre Primislas et Uladislas. Le premier établit sa cour à Cracovie; l'autre fit sa résidence dans le palatinat de Sandomir. Les Polonais ne pouvant souffrir que leur royaume fût divisé, reconnurent pour leur roi Primislas. Ils l'assassinèrent bientôt après, et mirent sur le trône Uladislas, fils de Casimir. Uladislas ayant fait violence à plusieurs femmes de qualité pour contenter ses passions brutales, fut déposé, et sa place fut remplie par Venceslas, roi de Bohême, qui avoit épousé Rechila, fille de Promislas, héritière de la couronne. Celui-ci, après avoir terminé plusieurs guerres étrangères, mourut de maladie en 1303.

La couronne fut ensuite disputée par Uladislas et Henri, duc de Silésie. Le premier ayant vaincu son concurrent, fut couronné par l'évêque de Cracovie; et depuis cette époque le droit de couronner les rois fut affecté aux successeurs de ce prélat. Uladislas obligea les Lithuaniens de se soumettre à sa domination. Il fit long-temps la guerre au marquis de Brandebourg, parce qu'il avoit vendu la Poméranie aux chevaliers de l'ordre Teutonique. Il fit mourir le

roi Promislas, et il défit les chevaliers qui avoient pris le parti de son ennemi, avec tant d'avantage qu'ils perdirent dans le combat quarante mille hommes. Il mourut en 1333, la vingt-neuvième année de son règne, et il laissa la couronne à Casimir. Ce dernier prince, qui étoit magnifique et voluptueux, régna quarante ans, et eut pour successeur Louis, roi de Hongrie. Celui-ci ne porta le sceptre que douze ans, et ne laissa qu'une fille, nommée Edwidge, qui avoit épousé Jagellon, duc de Lithuanie. Jagellon ayant été élu roi, embrassa le christianisme. Il prit le nom d'Uladislas, et établit une célèbre université à Cracovie. Il défit en un combat les chevaliers de l'ordre Teutonique, auxquels il tua cinquante mille hommes. Il mourut fort vieux, laissant de Sophie, sa troisième femme, trois enfans; savoir, Uladislas et deux princes nommés Casimir.

Uladislas fut roi de Pologne et de Hongrie : il battit les Turcs en plusieurs combats; mais la fortune ayant changé, il périt à la bataille de Varna la quatrième année de son règne de Hongrie, la dixième de celui de Pologne, et la vingtième année de son âge. Il eut pour successeur Casimir, duc de Lithuanie, qui après avoir défait en plusieurs combats les chevaliers de l'ordre Teutonique, mourut en 1599 d'une goutte remontée. Casimir son fils eut sept filles et six fils; quatre des derniers régnèrent successivement après lui. Casimir monta le premier sur le trône; Albert lui succéda immédiatement, et mourut d'apoplexie. Alexandre, successeur de celui-ci, fut tué dans un combat contre les Tartares; Sigismond, le plus jeune des quatre, fut couronné en 1506, et remporta

une grande victoire contre les Moscovites, dont il demeura trente mille sur la place. Il eut pour successeur son fils Sigismond II, qui fut proclamé roi à l'âge de dix ans. Celui-ci épousa Elisabeth, fille de Ferdinand, roi des Romains; et ensuite Barbe, sœur de sa première femme. Il mourut en 1572.

La maison royale étant éteinte, la diète s'assembla, et élut Henri, duc d'Anjou, qui peu de temps après avoir pris possession de la couronne l'abandonna pour aller prendre celle de France, qui lui étoit échue par la mort du roi Charles IX son frère. Le trône étant demeuré vacant par la fuite de ce prince, les Polonais élurent pour leur roi Etienne Battori, prince de Transylvanie. Ce dernier prit Dantzick, conquit la Livonie sur les Moscovites, et eut de grandes guerres contre Amurat III, empereur des Turcs.

Après la mort d'Etienne, arrivée en 1587, la diète se divisa en deux factions. Celle de Boroski, grand maréchal, élut Maximilien, archiduc d'Autriche; et le parti de Jean Zamoski, grand chancelier, nomma Sigismond, fils aîné de Jean III, roi de Suède. Celui-ci fut le plus diligent à passer en Pologne, et à prendre possession du sceptre. Il donna bataille à son compétiteur, qu'il fit prisonnier; et il ne le remit en liberté qu'après qu'il eut renoncé à toutes ses prétentions sur le royaume de Pologne. Jean, roi de Suède, étant mort peu de temps après, Sigismond voulut joindre la couronne qui lui appartenoit par droit successif à celle qu'il possédoit par élection : mais Charles son cadet s'y opposa, et pour l'exclure du royaume de Suède prit le prétexte de la religion, parce que Si-

gismond s'étoit fait catholique. Après une longue guerre, Sigismond fut enfin contraint de renoncer pour lui et pour ses successeurs à la couronne de Suède.

Uladislas IV son fils, qui lui succéda au royaume de Pologne, ne laissa pas de joindre à ses titres celui de roi de Suède. Gustave-Adolphe, fils de Charles, ne voulut pas le souffrir; et il porta la guerre en Pologne, où il fit de grandes conquêtes. Par la paix qui intervint, Uladislas fut contraint de lui céder la Livonie. Celui-ci voulant avoir une protection puissante, songea à s'allier avec la France, et fit demander en mariage Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Nevers, qui avoit été élevée à la cour de Louis XIII. Cette princesse lui ayant été accordée, il envoya une célèbre ambassade pour en faire la demande publique, et pour la conduire en Pologne. Cette princesse, qui étoit habile, sut si bien gouverner l'esprit du Roi son mari, qu'elle eut la conduite de toutes les affaires, avec une entière satisfaction des Polonais; mais elle ne put consommer son mariage, soit qu'Uladislas fût devenu impuissant par les grandes fatigues qu'il avoit souffertes dans la guerre de Suède, soit qu'il y eût quelque empêchement du côté de la Reine, qui ne pouvoit être levé que par une opération qu'elle ne voulut pas souffrir.

Après la mort d'Uladislas IV, arrivée le 30 mai 1648, Jean-Casimir son frère fut élu roi de Pologne le 17 novembre de la même année; mais à condition qu'il épouseroit la Reine sa belle-sœur, qui s'étoit acquis l'affection de toute la noblesse. Le premier soin du nouveau roi fut de s'opposer à l'irruption que

les Cosaques et les Tartares avoient faite jusque dans le cœur du royaume. Ils avoient déjà pris une petite ville de la haute Volhinie, assiégé Léopold, et obligé les habitans à se racheter du pillage pour de l'argent. Jean-Casimir, après avoir essayé vainement de ramener ces rebelles par la douceur, résolut d'employer la force pour obliger Chemelnski, général des Cosaques, de rentrer sous son obéissance. Il marcha contre lui; et ayant défait son armée, il le contraignit de demander la paix, qui fut conclue à Zeborow, et ratifiée par la diète en 1649. Cette paix fut de peu de durée : les Cosaques se remirent en campagne, et s'emparèrent de toute l'Ukraine en 1650. Ils furent encore battus par le roi Casimir en 1651, et obligés de signer un second traité le 28 septembre de la même année. Le Roi s'étant accommodé avec les Tartares qui assistoient les rebelles, Chemelnski se mit sous la protection des Moscovites; ce qui fit perdre aux Polonais Smolensk, dont le général du Czar s'empara.

Chemelnski étant mort en 1658, les Cosaques élurent pour leur général Vihowski, et menacèrent la Pologne de se donner au Grand-Seigneur ou au Czar, si la République ne leur accordoit tout ce qu'ils demandoient. Le Roi considérant qu'il étoit également préjudiciable à la couronne qu'ils se donnassent à la Moscovie ou à la Porte, fit la paix avec eux. Il leur accorda par le traité que tous leurs capitaines seroient gentilshommes polonais; que Vihowski seroit palatin de Kiev; que les ecclésiastiques de la religion grecque seroient admis aux principales charges; et que le métropolitain de Kiev auroit le rang de sénateur. On donna encore des starosties à deux de leurs chefs, à

la charge de les tenir en fiefs de la République; ce qui fut ensuite ratifié par la diète. Par cet accommodement, les capitaines cosaques, de simples paysans de Russie qu'ils étoient de leur naissance, devinrent tout d'un coup nobles polonais.

Aussitôt que la première de ces guerres fut terminée, la diète pressa le roi de Pologne d'épouser la Reine sa belle-sœur, comme il s'y étoit obligé en recevant la couronne. Il n'eut pas de peine à y consentir, parce que c'étoit une princesse fort aimable, et pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup d'estime. Quoiqu'il sût bien qu'il en seroit moins absolu, et que la Reine auroit plus de part au gouvernement que lui, il envoya à Rome l'évêque de Primislie pour en obtenir une dispense; ce qui ne se trouva pas sans difficulté.

Comme on ne pouvoit accuser Uladislas d'impuissance, tout le monde sachant qu'il avoit un fils qui étoit mort un an avant lui, il falloit conclure ou que le mariage avoit été consommé, ou que s'il ne l'avoit pas été, l'empêchement venoit de la part de la Reine. Dans le premier cas, on n'avoit point d'exemple qu'on eût permis à un homme d'épouser sa belle-sœur, quand le premier mariage avoit été consommé; dans le second cas, si la Reine douairière étoit incapable d'avoir des enfans, on ne pouvoit lui accorder la permission de se marier. Cependant après qu'on eut représenté à Alexandre VII, qui tenoit alors le Saint-Siége, que l'empêchement pouvoit se lever, il accorda la dispense, et le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Cette intéressante union fut à peine conclue, que la guerre des Cosaques recommença; et

lorsqu'elle fut terminée, il s'en éleva une autre beaucoup plus dangereuse.

Après l'abdication de la reine Christine, Camisiski, ambassadeur de Pologne en Suède, protesta contre la proclamation qui fut faite à Stockholm de Charles-Adolphe. Il fonda ses protestations sur les prétentions du Roi son maître à la couronne de Suède, comme étant fils de Sigismond III, qui étoit l'aîné de Charles, auquel il avoit été contraint de céder son droit, et dont descendoit Charles-Adolphe. Cet ambassadeur tint même des discours séditieux dans la diète. Le roi de Suède lui en fit ses plaintes, et lui demanda s'il ne vouloit pas ratifier l'alliance qui étoit entre les deux nations. Camisiski demanda du temps pour répondre; et ensuite il fit dire au Roi par le baron d'Avaugour, ambassadeur de France, que le Roi son maître enverroit bientôt à Stockholm un nouveau ministre pour signer le traité d'alliance. Il ne vint pourtant aucun ambassadeur, mais seulement le comte de Morstein, avec le simple caractère d'envoyé. Lorsque le comte présenta ses lettres de créance, les ministres de Suède les refusèrent, parce que Casimir y prenoit la qualité de roi de Suède, et ne donnoit pas à leur maître les titres qui lui étoient dus. On lui demanda s'il étoit ambassadeur : il répondit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'il venoit avertir Sa Majesté Suédoise que les ambassadeurs de Pologne arriveroient bientôt; ce qui fut cause qu'on lui refusa toute audience.

Charles-Adolphe voyant bien qu'il seroit obligé de faire la guerre au roi de Pologne, envoya des ambassadeurs à l'Empereur, au czar de Moscovie, et aux princes protestans d'Allemagne, pour confirmer avec

eux l'alliance de la Suède, afin de n'avoir rien à craindre de ce côté-là. Il fit ensuite passer des troupes en Livonie et en Poméranie, sous la conduite du comte Magnus de La Gardie son beau-frère, et du duc de Wirtemberg. Lorsque le roi de Suède étoit prêt à commencer la guerre, les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à Stockholm. Charles-Adolphe leur fit dire qu'il étoit trop tard, et qu'il falloit que le fer décidât de leur différend. Cependant il nomma le chancelier Oxenstiern pour entendre leurs propositions, avec ordre de se trouver à Stettin, où s'étoient déjà rendus les ambassadeurs de Brandebourg. Le roi de Suède s'embarqua ensuite sur une flotte composée de trente-six gros vaisseaux de guerre. Il alla descendre en Poméranie, et de là passa en Pologne: il trouva en arrivant que le duc de Wirtemberg avoit déjà mis sous son obéissance les palatinats de Posnanie et de Volhinie. Après avoir assuré ces conquêtes par de bonnes garnisons, et reçu le serment de fidélité de Christophe Bram et d'Opalinski, palatins, il continua sa marche, et trouva à Culm Christophe Potzaniski, châtelain de cette ville, qui le vint prier de la part du roi Casimir de s'aboucher avec lui dans un bourg, à moitié chemin de Lowicz, où l'armée polonaise étoit campée. Le roi de Suède refusa cette entrevue, et fit en même temps avancer le comte Douglas et le palatin de Sulsbak avec un détachement de leur armée, pour combattre les Polonais; ce qu'ils exécutèrent avec beaucoup de valeur et de succès. Casimir fut défait; et s'étant sauvé presque seul, il marcha toute la nuit pour gagner Cracovie, où il arriva à la pointe du jour. Le roi de

Suède, après cette victoire, sépara son armée en deux corps : il en laissa un en-deçà de Wirtemberg, et prit avec l'autre la route de Varsovie, où il arriva sans obstacle.

Cette ville lui ayant ouvert ses portes, il y fit entrer trois régimens de garnison, et passa la Vistule pour ne pas donner à Casimir le temps de se reconnoître. Il arriva devant Cracovie : le roi de Pologne en étoit sorti, et s'étoit retiré en Silésie, à Grotkau; mais il y avoit laissé Czarneski et Wolf, avec dix-huit cents hommes. La place étoit bien munie d'ailleurs, et il y avoit plus de cinquante pièces de canon. Malgré sa force, elle fut prise à composition après quinze jours de tranchée ouverte. Pendant que le roi de Suède s'y rafraîchissoit, le général des Cosaques et les hospodars de Valachie et de Moldavie lui envoyèrent des députés pour l'assurer de leur amitié. Ce prince ayant ainsi conquis toute la Pologne en moins de six mois, envoya à Varsovie le comte Benoît Oxenstiern, sénateur du royaume, Claude Rholamb, conseiller aulique et de guerre, et le baron Gustave Banier, pour convoquer la diète, et disposer la noblesse à élire un roi de Pologne.

Pendant ces révolutions, le czar de Moscovie s'étoit emparé de la plus grande partie de la Lithuanie. Le prince de Radziwill, gouverneur de ce duché, alla trouver le roi de Suède, lui prêta serment de fidélité, et joignit ses troupes au siennes, pour chasser les Moscovites. Tous les autres seigneurs de Lithuanie suivirent l'exemple de Radziwil, et se mirent sous la protection de Charles-Adolphe. Ce prince avoit été en pourparler avec l'électeur de Brandebourg pour

faire à frais communs la conquête de la Pologne; et c'étoit pour en régler les conditions que les ambassadeurs de Son Altesse Electorale s'étoient rangés auprès de lui. Mais comme la négociation avoit tiré en longueur, le roi de Suède avoit commencé la guerre tout seul. Les ambassadeurs de Brandebourg ayant appris la rapidité des conquêtes de Charles-Adolphe, l'allèrent trouver à Cracovie. Leurs instructions ne se trouvèrent pas suffisantes, parce que les affaires avoient bien changé de face depuis leur départ de Berlin; ce qui fut cause que le roi de Suède envoya le comte de Stimbak à l'électeur pour prendre de nouvelles mesures sur le partage de ce qui restoit à conquérir.

Le roi Casimir, après avoir assemblé une armée composée d'Allemands, de Polonais, de Cosaques et de Tartares, vint encore une fois disputer la couronne à son ennemi, et remit en peu de temps plusieurs provinces sous son obéissance. D'autre part, le roi de France voulant éteindre une guerre allumée entre deux princes ses alliés, envoya au roi de Suède le chevalier Treslon, pour le disposer à un accommodement. Cet ambassadeur le joignit à son camp devant Pétercow qu'il avoit assiégé, et il en fut écouté favorablement. Ragotzki, prince de Transylvanie, avoit été sollicité en même temps par ces deux rois, chacun le voulant attirer dans son parti; et il s'étoit enfin déclaré pour Charles-Adolphe. Le roi de Suède s'étoit engagé de faire agréer cette entreprise à la Porte, de peur de s'attirer les Turcs sur les bras, parce que Ragotzki étant leur vassal, il ne devoit pas s'engager à une guerre si importante sans leur aveu. Charles-Adolphe avoit même offert d'y envoyer conjointement

avec lui; mais le Transylvain ne suivit pas un avis si judicieux, et il s'en trouva mal dans la suite. Ragotzki négligea encore un autre conseil qui n'étoit pas moins salutaire. Le roi de Suède lui avoit fait entendre qu'il devoit donner de l'argent au kan des Tartares pour l'empêcher de se mêler de cette guerre; ce qu'il ne fit pas, bien qu'il connût l'humeur intéressée de cette nation, parce qu'il vouloit que le roi de Suède en payât la moitié : ce qui n'étoit pas juste, puisqu'il n'y avoit pas le même intérêt.

Il y avoit un traité entre Charles-Adolphe et Ragotzki, suivant lequel ils devoient partager la Pologne; et un autre avec l'électeur de Brandebourg, par lequel il étoit associé à cette conquête: mais le Transylvain et l'électeur éludèrent la ratification de ces deux traités, afin d'avoir la liberté d'abandonner cette guerre quand elle leur seroit à charge, comme ils l'abandonnèrent en effet. Dans ces circonstances, le roi de Pologne sollicita l'empereur Ferdinand de se liguer avec lui contre la Suède; mais ce prince, qui se souvenoit encore des maux qu'avoit soufferts l'Allemagne lorsqu'elle avoit eu les Suédois pour ennemis, ne voulut pas s'engager de nouveau dans une guerre dont il étoit sorti heureusement par la paix de Westphalie. Sa mort, qui arriva pendant cette négociation, fit obtenir à Casimir ce qu'il souhaitoit. Léopold-Ignace, fils de l'Empereur, qui avoit été élu roi de Hongrie peu de temps après le décès de son frère aîné, ayant le courage plus bouillant que son père, fut bien aise de trouver cette occasion de rabattre la fierté d'un ennemi redoutable, et conclut un traité avec le roi de Pologne.

Ce traité portoit que le roi de Hongrie fourniroit à Sa Majesté Polonaise un secours de six mille chevaux et de dix mille fantassins, pourvus de toute l'artillerie qui leur seroit nécessaire; que ces troupes néanmoins seroient entretenues par le roi de Pologne, dont elles dépendroient immédiatement, et non d'aucun général polonais; que la maison d'Autriche, tant allemande qu'espagnole, seroit comprise dans cette alliance, ainsi que le roi de Danemarck, les Etats-généraux des Provinces-Unies, le grand duc de Moscovie, et les princes de l'Empire qui voudroient y entrer, sans excepter l'électeur de Brandebourg, en cas qu'il vînt à se séparer des intérêts de la Suède, et qu'il voulût restituer tout ce qu'il avoit pris dans les premières guerres; que pour les frais de l'armement que le roi de Hongrie s'engageoit de faire, il lui seroit payé cinq cent mille livres sur les mines de fer dont jouissoit Sa Majesté Polonaise, outre trois cent mille ducats pour la première montre des troupes; qu'enfin, en faveur de ce secours, les Etats de Pologne accorderoient au roi de Hongrie la succession de la couronne après la mort du roi Casimir, avec la Prusse royale : la Lithuanie en fut exceptée, de peur de donner de l'ombrage au Czar, qui avoit déjà attaqué la Livonie appartenante au roi de Suède, et assiégé Riga. En exécution de ce traité, le roi de Hongrie fit entrer en Pologne les troupes qu'il avoit promises, commandées par le maréchal Hatzfeld; et il envoya le baron de Grossne à Copenhague, pour déterminer le roi de Danemarck à déclarer la guerre à la Suède : ce qu'il fit bientôt après.

La raison qui porta les Moscovites et les Tartares

à secourir les Polonais fut la même qui engagea les Polonais à leur envoyer des troupes : la grandeur d'un prince cause toujours beaucoup de jalousie à ses voisins, et les oblige à se liguer tous contre lui. Lorsqu'un conquérant envahit le pays d'un autre prince, ceux mêmes qui auparavant étoient ennemis du prince malheureux viennent aussitôt à son secours. Ce fut suivant cette maxime que toutes ces puissances prirent les armes en faveur du roi de Pologne qu'elles voyoient sur le point d'être dépouillé, dans la crainte que le roi de Suède ne devînt trop puissant. Le roi de Hongrie, qui fut bientôt après élu empereur, y fut encore porté par une autre considération, qui étoit celle de joindre la Pologne à ses pays héréditaires, et aux couronnes de Hongrie et de Bohême, que ses ancêtres, d'électives qu'elles étoient, avoient rendues héréditaires dans leur maison.

Le roi de Pologne ayant trois armées, sans celle du général Hatzfeld, reprit la plupart des places que Charles-Adolphe avoit conquises; et le grand maréchal Lubomirski alla mettre le siége devant Cracovie, où le roi de Suède avoit laissé le maréchal Wurtz pour commander. Ce général se défendit jusqu'à l'arrivée du prince de Transylvanie, qui obligea Lubomirski de se retirer. L'armée du roi de Suède étoit tellement ruinée, qu'elle étoit réduite à six mille hommes incapables de tenir la campagne; ce qui obligea Charles-Adolphe de se joindre à Ragotzki. Après cette jonction, il chercha les Polonais pour les combattre; mais il ne put joindre aucune de leurs armées, les Polonais évitant d'en venir aux mains dans l'espérance que les troupes de Transylvanie se ruineroient d'elles-

mêmes, comme avoient fait celles de Suède. Ainsi tous les exploits de Ragotzki se bornèrent à la prise de Brzescie. Charles-Adolphe fut obligé de se séparer de lui, et de retourner dans ses Etats pour les défendre contre le roi de Danemarck qui les avoit attaqués; ce qui fut cause que le Transylvain fit sa paix particulière. Peu de temps après, l'électeur de Brandebourg se sépara aussi de l'alliance des Suédois, et se déclara contre eux. Charles-Adolphe, dans un si grand changement, ne perdit pas courage, et il donna de l'occupation à cette multitude d'ennemis qui avoient juré sa ruine.

Le sultan Mahomet IV trouva fort mauvais que le prince Ragotzki voulût faire la guerre au roi de Pologne son allié, sans son aveu : pour l'en punir, il donna sa principauté à un des principaux seigneurs du pays, qui ne l'accepta qu'à regret. En même temps il envoya ordre au pacha de Bude d'entrer dans la Transylvanie pour en chasser Ragotzki. L'hospodar de Valachie, qui s'étoit aussi ligué avec le Transylvain, voulut s'opposer aux Turcs; mais son armée fut entièrement défaite. Il eut huit mille hommes tués sur la place, et fut contraint de se retirer auprès de Ragotzki. Sa révolte fut punie de même que la désobéissance de son allié; et la principauté de Valachie fut donnée à Georges Ghisca, qui avoit été son résident à la Porte. Le prince de Transylvanie craignant d'être entièrement dépouillé par les Infidèles, demanda du secours au roi de Hongrie, et cependant envoya Annibal de Gonzague sur les frontières de Transylvanie pour en défendre l'entrée aux Turcs. Pendant que toutes les puissances du Nord étoient en armes

les unes contre les autres, et que les Infidèles essayoient de profiter de leur division, les électeurs de l'Empire s'assemblèrent à Francfort, où ils élurent pour empereur Léopold-Ignace.

Charles-Adolphe de son côté, voulant réduire à faire la paix le roi de Danemarck, qui pouvoit plus l'incommoder qu'aucun autre de ses ennemis, conclut une ligue avec Cromwell, protecteur de la république d'Angleterre, et reçut de lui un secours de quatorze frégates pour joindre à sa flotte. Après l'arrivée des vaisseaux anglais, il alla mouiller devant Copenhague, et fit bloquer en même temps le château de Cronenbourg par le général Wrangel : ce château se rendit bientôt après aux Suédois, et Copenhague auroit eu la même destinée, si la ville n'avoit été secourue par l'amiral Opdam, qui commandoit la flotte des Provinces-Unies. L'arrivée des Hollandais obligea le roi de Suède de remettre à la voile pour retourner dans ses Etats, après avoir combattu Opdam avec peu de succès.

Les Impériaux ne réussirent pas mieux en Poméranie que le roi de Suède n'avoit fait en Danemarck. Le comte de Montecuculli assiégea d'abord Stettin, ville capitale de cette province; mais la vigoureuse résistance des assiégés l'obligea de se retirer avec perte. Une ligue, qui après la paix des Pyrénées se conclut entre la France et la Suède d'une part, et les trois électeurs catholiques, l'évêque de Munster, le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse d'autre part, disposa l'Empereur à un accommodement. La mort du roi de Suède, arrivée au commencement de l'année 1660, interrompit pour quelque temps les négociations

de la paix qui se traitoit entre lui et le roi de Pologne. Ce premier ne laissa qu'un fils en bas âge, sous la régence de Léonore-Edwidge de Holstein sa mère : c'étoit lui qui régnoit alors sous le nom de Charles XI. La reine de Suède, qui avoit l'humeur pacifique, s'appliqua avec tant de soin à terminer la guerre allumée par le feu Roi, qu'elle conclut la paix en même temps avec l'Empereur, le roi de Pologne, celui de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Cette princesse, par le traité fait avec la Pologne, obtint la cession de la Livonie à perpétuité; et Casimir se départit des prétentions qu'il avoit eues sur la Suède. Le roi de Danemarck de son côté confirma le traité de Roschild, par lequel la province de Schonen avoit été cédée à la Suède; et le chevalier de Treslon, ambassadeur de France, ne contribua pas peu à cet accommodement, auquel il avoit travaillé pendant deux ans.

Pendant ces négociations, le prince Ragotzki avoit soutenu lui seul toutes les forces ottomanes, qui n'avoient pu le chasser de la Transylvanie; et quoiqu'il n'eût reçu aucun secours de l'Empereur, il avoit souvent battu les Turcs. La fortune lui fit enfin éprouver son inconstance, et il perdit la vie dans un combat contre les Infidèles. Sa mort obligea sa veuve de se retirer avec ses enfans à Presbourg, et de se remettre entièrement entre les mains de Sa Majesté Impériale. Ce mauvais succès réveilla l'Empereur, qui jugea bien que s'il laissoit perdre la Transylvanie, les Turcs ne manqueroient pas de pousser leurs conquêtes en Hongrie. Il manda au comte de Souches, qui commandoit ses troupes dans le royaume, de secourir la princesse Ragotzki, et de prendre possession des

comtés de Zatmar et de Callo, qui avoient été cédés à Sa Majesté par son mari. Le comte de Souches trouva quelque difficulté à l'exécution de ces ordres, parce que les gouverneurs des deux principales places de ces comtés ne voulurent pas recevoir garnison allemande ; mais enfin il en vint à bout. Lorsque ensuite il fut question de mettre les troupes impériales en quartier d'hiver, tous les Hongrois refusèrent unanimement de recevoir des Allemands dans leurs villes ; ils prétendoient qu'on ne pouvoit les y obliger sans violer leurs priviléges, et ce refus fit qu'une grande partie des soldats impériaux périt de misère, ou de la main des paysans : ce fut là le commencement des troubles de Hongrie. Les rebelles ne manquèrent pas de se servir du prétexte de la religion pour cacher leur mauvaise volonté ; et comme la plupart d'entre eux étoient protestans, pour excuser leur révolte ils alléguèrent qu'on leur avoit ôté leurs temples et leurs écoles, et qu'ils étoient contraints de prendre les armes, tant pour défendre leurs priviléges, que pour se maintenir dans le libre exercice de leur religion. L'Empereur voyant que les Turcs se disposoient à lui faire la guerre, résolut de les prévenir, et il fit alliance avec Kimin Tanos, que les Transylvains avoient élu pour leur prince après la mort de Ragotzki. Il rappela le comte de Montecuculli de la principauté de Meckelbourg, et l'envoya en Hongrie avec vingt mille hommes. Les Hongrois prirent ombrage de voir l'armée impériale dans leur pays ; ils s'imaginoient que c'étoit moins pour faire la guerre aux Turcs, que pour établir dans leur royaume le pouvoir despotique que l'Empereur exerçoit dans ses pays héréditaires. Le comte Wes-

selin, palatin de Hongrie, les confirma dans ces soupçons, à dessein d'exciter des troubles dont il prétendoit profiter. Le peuple, qu'il faisoit agir sous main, s'attroupa dans la grande place de Presbourg, et demanda tumultueusement que l'Empereur retirât ses troupes, offrant de garder la place lui-même : il s'adressa à l'archevêque de Strigonie, qui vint à passer par hasard dans la place, et le chargea d'en porter ses plaintes à Sa Majesté Impériale. Les Hongrois n'en demeurèrent pas aux simples paroles; ils continuèrent de maltraiter les soldats allemands partout où ils se trouvoient plus forts qu'eux. L'Empereur en ayant été averti, manda à Vienne les archevêques de Strigonie et de Collnitz; et le comte Nadasti, président du conseil souverain de Hongrie, tira parole qu'on feroit donner des logemens à ses troupes. Le Palatin voyant ses mesures rompues par cet accommodement, convoqua les Etats à Casovie, et réveilla si bien la défiance dans l'esprit des députés, qu'ils refusèrent de ratifier le traité. L'Empereur ayant été informé des mauvaises intentions de Wesselin, lui envoya un ordre précis de faire loger ses troupes dans Casovie. Le Palatin feignit d'obéir; mais pendant qu'il se montroit soumis aux ordres de la cour de Vienne, il portoit sous main les Hongrois à prendre les armes; ce qu'ils firent au nombre de trente mille hommes, sous prétexte que les Allemands avoient pillé une église luthérienne. L'Empereur ayant appris cette révolte, envoya en Hongrie le comte de Rothal et le chancelier du royaume pour tâcher d'apaiser les troubles, et d'obliger en même temps les peuples à loger les troupes de Montecuculli. Pendant que les Allemands et les Hongrois

s'aigrissoient ainsi les uns contre les autres par les intrigues du Palatin, la reine de Suède, qui avoit fait la paix avec le Czar, et qui avoit par là recouvré toutes les places qui lui avoient été prises en Livonie, obligea les Moscovites à tourner leurs armes contre la Pologne. Casimir, après avoir aussi fait sa paix avec le roi de Suède, avoit passé dans la Lithuanie avec son armée. Il reprit d'abord la ville de Wilna, capitale de ce duché; mais le château se défendit avec opiniâtreté, parce que l'officier moscovite qui y commandoit s'étoit rendu si redoutable, que personne n'osoit parler de se rendre. Cet officier étoit si féroce, qu'ayant fait un prêtre prisonnier, il le fit mettre dans un grand mortier, et jeter en l'air comme une bombe. Ce château fut pourtant repris par le moyen de quelques officiers étrangers qui, se voyant pressés par les Polonais, et craignant de n'avoir point de capitulation, se saisirent du gouverneur, et le remirent entre les mains du roi de Pologne. Ce prince ayant appris la cruauté que ce Moscovite avoit exercée contre le prêtre, ordonna de trancher la tête à ce barbare. Comme il n'y avoit point de bourreau pour faire cette exécution, le cuisinier du Moscovite s'offrit d'en servir; il assura que, sans autre arme que son gros couteau de cuisine, il viendroit à bout de lui couper la tête, et qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion de se venger de tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de ce méchant maître. On accepta son ministère, et le Russe eut la tête coupée sur une poutre.

Les brouilleries qui duroient toujours entre les Allemands et les Hongrois n'empêchèrent pas le comte de Montecuculli d'assister Kimin Tanos, qui, après

avoir défait en plusieurs rencontres le prince Abaffy, nommé par la Porte prince de Transylvanie, s'assura des principales places de cet Etat. Mais bientôt on vit changer la face des affaires. Kimin Tanos ayant combattu son concurrent entre Cronstadt et Hermanstadt, se mit en marche pour aller joindre les Valaques devant Forgavax qu'ils assiégeoient. Il s'arrêta pour se reposer au village de Kelles : il y fut surpris par le prince Abaffy, qui, ayant reçu un renfort de quatre mille Turcs, tailla en pièces la plupart de ses troupes, le fit prisonnier, et lui fit trancher la tête. Son fils tâcha de relever son parti abattu, et de venger sa mort; mais il ne put y réussir. Le comte de Rothal fut plus heureux dans ses négociations; il convint, à certaines conditions, avec les députés des Etats de Hongrie, du logement des troupes impériales : cet accommodement fut néanmoins de peu de durée. Les Allemands, qui n'étoient pas payés, se mirent à piller le plat pays; ce qui obligea les Hongrois de reprendre les armes. L'Empereur, s'imaginant que sa présence assoupiroit les troubles, convoqua la diète de ce royaume à Presbourg; et ayant fait entendre aux députés qu'il n'avoit d'autre intention que de s'opposer aux entreprises des Turcs, il les fit consentir à loger ses troupes. Les protestans ne furent pas contens de ce réglement, et se séparèrent de l'assemblée. Ils se rendirent à Calchaw, où ils désavouèrent tout ce que la diète avoit fait. L'Empereur, pour les contenter, fit revenir tous les Allemands qui étoient en Hongrie, et les distribua dans ses pays héréditaires. Le prince Abaffy, profitant de leur absence, se rendit maître de toute la Transylvanie, et ruina entièrement le parti des enfans de Ki-

min Tanos. L'Empereur, qui craignoit d'entrer en guerre avec les Turcs, envoya des députés sur la frontière pour négocier avec Ali-Pacha. Un des principaux griefs de ces Infidèles étoit fondé sur la construction d'un fort qu'on avoit bâti vis-à-vis de Canischa. Pour lever cet obstacle on envoya ordre au comte Nicolas de Serin, kan de Croatie, qui l'avoit fait élever, de le faire démolir. Ce comte, au lieu de déférer à cet ordre, y fit ajouter de nouvelles fortifications; désobéissance qu'on put dès-lors regarder comme une rebellion. Les Turcs, qui n'entretenoient cette négociation que pour avoir le loisir de se préparer mieux à la guerre, se mirent en campagne sous la conduite du grand visir Achmet Coprogli. Cependant ce ministre, pour avoir quelque prétexte de rupture, envoya chercher le baron de Goez, qui s'étoit rendu à Temeswar pour la conférence, et lui déclara que si son maître vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetât par la cession de Zatmar, Zekelhid, Clausembourg et Permewar. L'Empereur, qui vouloit éviter la guerre à quelque prix que ce fût, accepta ces conditions; mais cette condescendance trop prompte ne fit qu'augmenter la fierté des Turcs. Ces Infidèles, dans l'espérance de tout obtenir, demandèrent encore deux millions d'écus pour les frais de leur armement, et cinquante mille florins de tribut. Ces nouvelles propositions furent rejetées, et on ne songea plus de part et d'autre qu'à décider le différend par les armes. Le visir tint conseil de guerre, et l'on mit en délibération si l'on assiégeroit Raab ou Neuhausel. Il passa, contre l'avis de ce ministre, qu'on s'attacheroit à la dernière de ces deux places. Le comte de Forgatz, qui en étoit gouverneur,

ayant appris que les Turcs venoient l'assiéger, alla au devant d'eux, et les attaqua avec plus de valeur que de prudence : il perdit dans l'action ses meilleurs officiers, et il eut beaucoup de peine à regagner la ville avec peu de monde. Aussitôt il informa le comte de Montecuculli de son malheur pour obtenir quelque secours; mais le visir le prévint, et lui ôta tous les moyens de faire entrer un seul homme dans la place. L'Empereur, alarmé par le siége de Neuhausel et par les courses que les Turcs avoient faites en Moravie, où ils avoient mis tout à feu et à sang, abandonna Vienne, et fit transporter à Lintz ce qu'il avoit de plus précieux. Les Infidèles donnèrent plusieurs assauts à la ville qu'ils assiégeoient; de sorte qu'elle fut contrainte à la fin de capituler, et de se rendre à discrétion. L'Empereur ayant appris la perte de Neuhausel, craignit pour les autres villes de Hongrie, principalement pour Presbourg. Il y envoya le comte de Strozzi, qui sut si bien gagner les habitans qu'ils le reçurent avec son régiment, quoiqu'ils eussent résolu de ne laisser entrer dans la ville aucunes troupes étrangères. La prise de Neuhausel fut suivie de celle de Lewens, de Nitria et de Novigrad; ce qui augmenta encore les inquiétudes de l'Empereur et de ses ministres. Comme l'hiver approchoit, le grand visir se retira à Bellegrade, et mit ses troupes en quartier dans la Servie.

Le prince Abaffy, de son côté, ne voulut pas demeurer oisif : il s'empara de Zekelhid, brûla le pont de Liseck, et prit Clausembourg à composition. Le comte Nicolas de Serin, pour réparer ces pertes, prit d'assaut les Cinq-Eglises, et assiégea Sigith, place fameuse par la mort de Soliman II. Les Turcs, de leur

côté, voulurent entrer dans la Croatie, que Nicolas de Serin avoit laissée sous la conduite de Pierre de Serin son frère. Le jeune comte, qui connoissoit parfaitement le pays, se mit en embuscade dans un défilé de la montagne de Morlaque, et les défit : il demanda pour récompense le gouvernement de Carlstadt dans la même province, et il lui fut refusé. Il en témoigna son mécontentement aux palatins, qui, profitant de la conjoncture, l'engagèrent dans une conspiration contre l'Empereur, et lui persuadèrent de donner sa fille en mariage au prince Ragotzki, afin de l'attirer dans leur parti. Le comte Nicolas de Serin, qui avoit été contraint de lever le siége de Sigiht, à cause de l'approche d'un corps considérable de barbares, marcha vers Canischa. Il fit savoir à l'Empereur le dessein qu'il avoit d'attaquer cette place, et lui demanda pour l'exécuter une armée de treize mille hommes d'infanterie et de sept mille chevaux. Le général Spork fut commandé pour conduire ce secours; mais la jalousie qu'il eut de la réputation du comte l'empêcha d'exécuter ses ordres. Le visir ayant appris que Canischa étoit assiégé, y accourut en personne; ce qui obligea les Impériaux de se retirer dans le fort de Serin-Swar. Le comte de Serin voulut y attendre les ennemis; mais les autres généraux ne s'y croyant pas en sûreté l'obligèrent de passer la rivière de Murach, pour la mettre entre les Turcs et eux. Le visir investit aussitôt le fort, et le comte de Serin se mit en marche pour lui livrer bataille; mais Montecuculli l'en empêcha, sous prétexte d'attendre tantôt le général Spork, et tantôt le marquis de Bade. Le comte de Serin, ennuyé de ses remises, abandonna

l'armée, et se retira à Chiaketurne, où il demeura pendant tout le siége de Serin-Swar, qui se rendit au visir. Le comte, pour réparer la perte de ce fort qu'il avoit fait bâtir avec beaucoup de dépense, reprit Nitria et Lewens, assisté par Foisc, gentilhomme français qui commandoit un corps d'armée séparé. Cependant l'Empereur avoit dépêché des ambassadeurs à toutes les puissances de l'Europe pour demander du secours contre les Infidèles; mais le roi Très-Chrétien fut le seul qui voulut bien lui en donner. Il lui envoya six mille hommes, sous la conduite du comte de Coligny, qui alla joindre Montecuculli. Ce général, après l'arrivée des Français, marcha contre les Turcs, qui avoient assiégé Lewens pour la deuxième fois. Hussain, bacha de Bude, qui commandoit au siége, décampa, et alla au devant des chrétiens. La bataille se donna dans la plaine de Saint-Gothard, et les Infidèles furent défaits : ils laissèrent six mille morts sur la place; on leur prit quatre mille chariots chargés de munitions de guerre et de bouche, cent drapeaux, un grand nombre de tentes, quantité d'armes de toute espèce, douze pièces de canon, près de mille chevaux, cent cinquante chameaux, et plus de mille pièces de bétail gros et menu. Cette victoire fut suivie de la prise de Barram, que les Allemands brûlèrent après l'avoir pillée. Le visir voulut venger cette perte, et se mit en devoir de passer le Raab pour aller aux Chrétiens : il fit attaquer un passage de cette rivière où ses meilleures troupes furent taillées en pièces, et le reste mis en fuite avec beaucoup de désordre. Ce général, qui n'étoit pas encore passé, vit la défaite de ses troupes sans les

pouvoir secourir. Sa perte fut très-considérable : on compta au nombre des morts Ismaël, caïmacan de Constantinople ; l'aga des spahis et celui des janissaires, le plus jeune des fils du kan des Tartares, trente capigi-bachis, et dix-sept mille soldats. On prit aux Turcs seize pièces de canon, cent vingt drapeaux, l'étendard du grand visir, et cinq mille cimeterres, la plupart garnis d'argent. Les Impériaux eurent la principale obligation de cette victoire aux Français, qui firent des choses extraordinaires. Comme elle avoit peu coûté à l'Empereur, il n'en tira aucun avantage, et ne s'en servit que pour faire une paix honteuse, par laquelle il céda Neuhausel aux Turcs. Les mécontens se servirent de ce prétexte pour faire soulever les peuples de la Hongrie. Ils attendirent dans un vallon un secrétaire de l'Empereur, qui lui portoit le traité de paix pour le lui faire ratifier : ils lui enlevèrent ses chevaux et son argent, et ce ne fut pas sans peine qu'ils lui rendirent ses papiers. L'Empereur ayant appris l'insulte faite au secrétaire, manda à Vienne les principaux seigneurs de la Hongrie, et il tâcha de leur persuader que ce traité étoit avantageux à la nation, pour les obliger à le ratifier.

Pendant que le désordre commençoit en Hongrie, le roi de Pologne Casimir n'étoit pas moins embarrassé à résister aux Moscovites, et à contenter ses troupes, qui s'étoient mutinées faute de paie. Il se rendit pour cet effet en Lithuanie, et il députa aux mutins qui étoient campés au-delà de la Vistule, entre Lublin et Zuwichast, l'archevêque de Léopold et le castellan de Sandomir, pour essayer de les ramener à leur devoir. Le grand trésorier de la couronne s'y rendit en-

suite pour leur distribuer une partie des douze millions qui leur avoient été assignés par la dernière diète tenue à Varsovie. Tout ce qu'il en put obtenir fut qu'on enverroit des députés à Sandomir pour traiter avec les commissaires du Roi. Cependant le kan des Tartares, qui étoit ligué avec le roi de Pologne contre le Czar, voyant que l'armée de la couronne ne joignoit pas la sienne, comme Casimir s'y étoit obligé par le traité qu'ils avoient fait ensemble, lui dépêcha Achmet Murza-Serey en qualité d'ambassadeur, pour s'en plaindre. Le Roi le reçut favorablement, et lui fit connoître que la désobéissance de ses troupes l'avoit empêché de satisfaire à cette condition du traité, l'assurant qu'il ne perdroit point de temps pour les remettre dans leur devoir, et les obliger à joindre les Tartares. Pendant que le roi de Pologne essayoit de contenter ainsi ses alliés, les commissaires qui étoient allés trouver les mutins leur représentèrent le tort qu'ils avoient de hasarder le salut du royaume par leur désobéissance; mais ils n'en purent obtenir autre chose, sinon qu'ils ne marcheroient point contre les ennemis qu'on n'eût convoqué une diète, dans laquelle on prendroit des résolutions plus avantageuses et plus sûres que celles de la diète de Varsovie, pour le paiement de ce qui leur étoit dû. Le Roi cependant se mit en marche avec l'armée de Lithuanie, qui étoit demeurée dans l'obéissance contre les Moscovites. Il les attaqua près de Globioken, à trente lieues au-dessus de Wilna, et les défit entièrement après un combat qui dura presque toute la journée. Il en demeura sur la place douze mille avec leur général Kowanski : ils perdirent plus de cinquante pièces de

canon, tout leur bagage, et le drapeau du Czar en broderie d'or. Cette victoire fut suivie de la prise de Kiev qui se rendit au grand chancelier de Lithuanie, que Sa Majesté avoit envoyé pour en faire le siége, avec un détachement de son armée. La place fut prise à composition; et le gouverneur, qui commandoit pour les Moscovites, en sortit avec armes et bagages. Casimir étant retourné à Varsovie, convoqua une diète pour trouver les moyens de satisfaire les troupes mutinées qui étoient entrées dans la Pologne, et étoient venues camper à dix lieues de la capitale.

On régla dans cette diète la manière de lever les douze millions qui leur avoient été promis : on arrêta que cette levée se feroit par tête, et si généralement, que le Roi même n'en voulut pas être exempt, afin de pouvoir amasser cette somme dans six semaines. Les troupes se relâchèrent de toutes leurs autres prétentions, à la réserve de celle qui regardoit les deux chanceliers, dont elle vouloit que l'un fût puni et l'autre déposé. Cependant comme ils étoient tous deux protégés par le Roi, les mutins se départirent encore de cette prétention. Enfin on signa un traité, portant que les arriens, leurs adhérens, ou ceux qui les protégeoient, seroient chassés du royaume; que l'on rendroit compte à chaque diète de ce qui auroit été fait dans les assemblées particulières; qu'il ne seroit point parlé d'élire un successeur à la couronne qu'après la mort du Roi, et que ceux qui en feroient la moindre ouverture seroient punis; qu'on leveroit promptement la somme ordonnée pour le paiement des milices, ce qui seroit au plus tard dans le commencement du mois d'août lors prochain; qu'il y auroit une

amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris le parti des confédérés; que Radziewski seroit rétabli dans ses biens; qu'il se tiendroit une diète à Cracovie pour aviser au plus prompt moyen de faire exécuter ce qui avoit été ordonné, comme aussi pour examiner si les deux chanceliers étoient punissables pour avoir proposé l'élection d'un successeur, et si le général Czarneski jouiroit de la starostie de Tikozini. La levée des sommes qui avoient été accordées aux mutins se fit avec beaucoup de difficultés; ce qui fut cause qu'ils demeurèrent armés pendant plus d'un an, et qu'ils commirent de grands désordres, prenant des quartiers par force, et levant des contributions par des exécutions militaires. Ils persistèrent dans leur désobéissance, jusqu'à ce qu'ils virent que le Roi se préparoit à les aller attaquer avec d'autres troupes. Alors ils réduisirent toutes leurs prétentions à sept millions de livres, dont on leur paya la moitié comptant en monnoie de cuivre; moyennant quoi ils brûlèrent leur confédération. Leur maréchal Swiderski, après que ses enseignes eurent été déchirées dans le camp, se rendit avec les principaux chefs de son armée au couvent des bernardins de Lemberg, où le Roi étoit logé. Ils se mirent tous à genoux, et lui demandèrent pardon. Le Roi, après avoir pacifié les troubles, retourna à Varsovie, où le comte de Guiche et le comte d'Aubigny son frère vinrent lui offrir leurs services.

A peu près dans ce même temps, l'évêque de Wilna envoya à la Reine un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit été trouvé parmi les ours près de Kowno dans la Lithuanie. Les soldats qui avoient leur quartier de ce côté-là, ayant été sollicités par les paysans

de donner la chasse à ces bêtes qui leur causoient de grands dommages, l'aperçurent tout nu fuyant avec les petits d'une ourse qu'ils poursuivoient. Comme il ne savoit aucune langue, et qu'il hurloit seulement comme ces animaux, il fut mis par ordre de la Reine en un lieu où on lui apprit à parler français.

Environ un mois après, le Roi se mit en campagne; et après avoir passé le Boristhène il assiégea Barispol, qui se rendit à composition. La ville de Wronkwa fut prise avec la même facilité; Barysowha et Hollawa ne firent qu'une foible résistance, et ouvrirent leurs portes. Enfin Casimir remit toute la Lithuanie sous son obéissance. Il avoit mandé le kan des Tartares pour entrer avec lui dans la Moscovie; mais se voyant assez de troupes pour avoir raison de ses ennemis, il fit savoir à ce prince qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il allât plus loin. Le Roi ayant été joint par l'armée de Lithuanie, assiégea Glukowa; et s'en étant rendu maître, il détacha trente mille chevaux pour couvrir le pays, et pour observer les Moscovites. Sa Majesté ayant appris qu'ils s'avançoient avec plus de soixante mille hommes en deux corps d'armée, l'un commandé par le prince de Circassie, et l'autre par Romadanowski, alla au devant d'eux pour les combattre, et les deux frères du kan joignirent le Roi en chemin. Il leur donna audience, et les traita à dîner, après leur avoir fait présent à chacun d'une veste de toile d'or doublée de riches fourrures. A l'issue du repas, l'aîné de ces princes lui dit qu'il n'avoit rien fait jusqu'alors pour son service, et que l'hiver commençant, il y avoit encore moins d'apparence qu'il se présentât quelque occasion de lui être utile; ce qui l'obligeoit

de supplier Sa Majesté de leur permettre de s'en retourner avec leurs troupes. Le Roi ne répondit autre chose, sinon qu'il nommeroit des commissaires pour traiter avec eux; mais il les disposa peu à peu à rester dans son armée jusqu'à la fin de la campagne.

Le Roi avoit dessein d'aller combattre Romadanowski, et pour cet effet il se mit en état de passer la rivière de Desna, qui séparoit les deux armées; mais la glace s'étant rompue sous les premières troupes, les ennemis eurent le loisir de se retirer. Le Roi détacha ensuite avec dix mille hommes Polubinski et Bedzinski, qui s'étant avancés trente lieues dans la Moscovie, défirent le général Proserowski, qui les attendoit avec quatorze mille hommes dans une plaine renforcée de quelques tabors, l'un desquels étoit gardé par sept mille soldats; et ils pillèrent plus de trois mille villages. Après cette expédition, les deux généraux polonais retournèrent auprès du Roi chargés de butin, et amenant plus de vingt mille esclaves. Le Czar, effrayé de ses pertes, dépêcha au Roi le sénateur Nasokin pour lui faire des propositions d'accommodement; il fut arrêté qu'on nommeroit des plénipotentiaires, et qu'ils s'assembleroient sur la frontière de Bransk. Le roi de Pologne choisit pour cette conférence le chancelier de la couronne de Lithuanie Potoski, grand général; Lobkowitz, général de Samogitie; les palatins de Russie, le référendaire de Lithuanie, et Krzapowicki, sénateur. Le Czar de son côté nomma un pareil nombre de ministres. Les conférences commencèrent le 30 juin 1664 à Crosna, qui avoit été choisi au lieu de Bransk. Il y eut d'abord quelque difficulté sur ce que les ambassadeurs mos-

covites avoient amené quatre mille hommes avec eux, quoiqu'il eût été arrêté à Moscow que chaque parti n'auroit pas plus de mille hommes à sa suite. Les Moscovites néanmoins se conformèrent à ce réglement, sur la nouvelle qu'ils reçurent de la défaite de leur général Woskiwin par le général Parks, entre Polotzk et Witobsko. Pendant ces conférences, Casimir conclut une ligue offensive et défensive avec la couronne de Suède, portant que les Suédois entreroient sur les terres des Moscovites avec une armée de vingt mille hommes, tandis que les Polonais les attaqueroient par un autre endroit; que les places que chaque parti prendroit lui demeureroient, à la réserve de celles qui auroient appartenu à l'une des deux couronnes, et qui lui seroient restituées, savoir celles de la Lithuanie à la Pologne, et celles de la Livonie à la Suède; et que la paix ne se feroit que de leur commun consentement. Les affaires des Moscovites, qui paroissoient entièrement ruinées, tant par les avantages que les Polonais avoient remportés sur eux que par la nouvelle alliance conclue avec la Suède, se rétablirent en quelque manière par la révolte du prince de Bormiski, grand maréchal de la couronne de Pologne, qui, ayant assemblé une armée de vingt mille hommes, s'approcha de Varsovie, où la diète étoit assemblée. La diète ne laissa pas de lui faire son procès, et de le condamner à mort par contumace, s'il ne se représentoit dans vingt-quatre heures. Les avocats de ce prince demandèrent des commissaires pour examiner ses accusations et ses défenses : le Roi y ayant consenti, elle nomma les évêques de Wilna et de Kaminiek, les palatins de Lublin et de Sandomir,

avec deux castellans et deux nonces, qui eurent ordre d'en faire leur rapport au sénat. Le prince de Bormiski craignant que l'issue ne lui en fût pas favorable, et ne se croyant pas en sûreté dans une de ses maisons à dix-huit lieues de Varsovie, se retira à Cracovie, escorté de cinq cents chevaux. Après que les commissaires eurent fait leur rapport, ce prince fut condamné à avoir la tête tranchée; mais on différa à lui prononcer sa sentence pendant huit jours, pour donner au criminel le temps de venir implorer la clémence du Roi. Ce délai étant expiré sans qu'il y eût satisfait, quoique l'évêque de Cracovie lui eût dépêché un courrier pour l'en avertir, le Roi fit publier le 29 de décembre 1664 le décret de condamnation qui distribuoit ses charges à diverses personnes, ainsi que tout ce qu'il tenoit de la couronne, et qui donnoit la confiscation de tous ses autres biens au grand écuyer son frère, qui avoit demeuré toujours attaché inviolablement au service du prince. Bormiski, ne trouvant plus de sûreté dans le royaume, se retira en Silésie sur les terres de l'Empereur, dont il recherchoit la protection. Sa Majesté Impériale ordonna au comte de Kinscki de le mettre en possession de la principauté de Teschink, sur les frontières de Pologne, pour lui donner moyen de subsister.

A la diète qui fut tenue à Varsovie au mois de mars 1665, les partisans de Bormiski essayèrent d'y exciter des troubles. Le juge de Cracovie demanda au maréchal de la dernière diète qu'il rendît raison à l'assemblée de ce qu'il avoit souffert qu'on violât les priviléges de la noblesse dans le procès de ce prince. Le maréchal, qui étoit staroste de Gnesne, lui répon-

dit qu'il ne le connoissoit point; mais qu'il feroit voir à tout le monde qu'il n'avoit jamais rien fait que dans l'ordre, et que quand ses affaires seroient réglées il demanderoit justice de son insolence. Il parla même dans des termes si pressans, que le juge de Cracovie n'osa lui répliquer, et fut blâmé de tout le monde, parce que les nonces ne peuvent faire corps qu'après l'élection d'un maréchal. Oberbeg, envoyé de l'électeur de Brandebourg, demanda le rétablissement de Bormiski; et le grand chancelier de Pologne ayant parlé ouvertement sur ce sujet, il déclara qu'il n'en auroit jamais fait l'ouverture s'il avoit cru qu'on l'eût trouvé mauvais; ajoutant que son maître ne recherchoit rien avec tant d'ardeur qu'une bonne correspondance avec Sa Majesté Polonaise. La diète se rompit le 28 de mars, par l'opiniâtreté d'un nonce gagné par les partisans de Bormiski, qui prétendoit forcer le Roi, le sénat et la République à le rétablir dans toutes ses charges. L'évêque de Cracovie, pendant la diète, s'étoit entremis pour son accommodement, et avoit déjà si bien réussi, que le Roi lui avoit dit qu'il permettoit à Bormiski de faire ses instances à la première diète pour son rétablissement. Ce prélat avoit même obtenu, une heure avant la rupture, qu'on rendroit à Bormiski sa charge de grand maréchal : mais l'ayant proposé en particulier aux nonces de sa faction, ils ne voulurent point se relâcher, et l'un d'eux répondit qu'il falloit tout ou rien. L'évêque de Cracovie, offensé de cette opiniâtreté, retourna brusquement à sa place, après avoir, suivant la coutume, demandé au maréchal de la diète la permission de parler. Emporté d'un zèle apostolique, il traita ces nonces

de traîtres, et leur donna sa malédiction à eux et à leurs enfans, avec menaces de priver de la communion pascale ceux de son diocèse. Le comte de Kinscki, ambassadeur de l'Empereur, ne laissa pas de demander au roi de Pologne la grâce de Bormiski, en des termes si pressans que Sa Majesté ne put s'empêcher de lui dire qu'il trouvoit fort mauvais que son maître se voulût mêler de ses affaires, et favorisât de la sorte un de ses sujets rebelles.

Bormiski ayant traversé la Silésie et la Hongrie, entra dans la Volhinie avec deux commissaires de l'Empereur. Il leva des troupes par le crédit de la duchesse de Radziwil sa sœur; ce qui obligea Casimir de faire avancer des troupes dans la Prusse ducale pour empêcher que l'électeur de Brandebourg n'assistât ce prince. L'envoyé de l'électeur en fit des plaintes au roi de Pologne, qui lui répondit qu'il n'avoit pu faire moins pour sa sûreté, ayant appris que son maître armoit, et qu'il avoit même convoqué l'arrière-ban. Le Roi eut encore avis que l'Empereur avoit fait avancer quatre régimens vers les frontières de Pologne pour favoriser les desseins de Bormiski, et que ce rebelle avoit demandé du secours au kan des Tartares, qui en avoit refusé, quoique les Turcs qui étoient de son conseil eussent fait leur possible pour l'y engager. Ces circonstances obligèrent Casimir à mander au colonel Brion, qui étoit dans la starostie de Breek, de s'avancer de ce côté-là pour s'opposer aux desseins des rebelles. Bormiski ramassa encore quelques mutins qui s'étoient assemblés près de Limberg. Il se rendit à leur rendez-vous, accompagné de deux gentilshommes qui prenoient la qualité de

résidens de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg. Il leur fit voir quelques lettres de quelqu'un de ses secrétaires qu'il avoit envoyé à Vienne, par lesquelles on l'assuroit d'un puissant secours de la part de l'Empereur et de la république de Venise. Après les avoir engagés par ce moyen dans son parti, il ravagea cinq ou six villages appartenant au général Potoski, et enleva tous les haras des terres de Sobieski, pour se venger de ce qu'il avoit accepté sa charge de grand maréchal. Il marcha ensuite contre le vaivode de Cracovie avec la plus grande partie de ses troupes: mais celui-ci ne se trouvant pas assez fort pour lui faire tête, prit en diligence la route de Lenczna pour aller joindre Casimir, qui s'étoit déjà mis en campagne. Quoique les officiers des mutins fussent confédérés avec Bormiski, plusieurs soldats se jetèrent dans l'armée royale, parce que le Roi avoit fait distribuer de l'argent à ceux qui étoient restés dans leur devoir. Cinq compagnies abandonnèrent le corps des rebelles; et la plupart des autres auroient suivi leur exemple si Bormiski ne les eût arrêtés par la distribution de quelque argent, et par la promesse d'une somme considérable qu'il attendoit de Vienne. Le Roi ne voulant pas lui donner le loisir de se fortifier, passa la rivière de Lens sur un pont qu'il y fit jeter. Bormiski, qui étoit de l'autre côté, décampa pour traverser la Vistule, après avoir laissé son bagage à Landshut. Casimir lui coupa le chemin; et pour l'atteindre plus promptement, laissa derrière son bagage, avec l'infanterie et tout son canon. Pendant cette marche, l'évêque de Cracovie continuoit de travailler à son accommodement, et de faire valoir les ordres qu'il

avoit réitérés depuis peu de licencier ses troupes, de porter les confédérés à rentrer dans le service de Sa Majesté, et de se retirer du royaume en attendant la diète, pourvu qu'il fût rétabli dans ses charges de grand maréchal et de staroste de Cracovie. Ces propositions irritèrent extrêmement le Roi, qui trouva fort mauvais que cet évêque témoignât se fier plus aux sénateurs qu'à sa parole, et qu'il voulût lui faire la loi: mais ayant appris que Bormiski marchoit vers Cracovie, il envoya ordre au grand maréchal de le suivre avec six mille chevaux, tandis qu'il marchoit d'un autre côté avec le reste de ses troupes pour empêcher qu'il ne lui échappât. Il fut néanmoins impossible au Roi de l'atteindre, ni de l'approcher de plus près que de quatre ou cinq lieues. Il sut enfin, par les prisonniers qu'il avoit faits sur le rebelle, qu'il côtoyoit les frontières de Silésie; qu'il faisoit espérer aux confédérés que l'Empereur lui enverroit dix-huit régimens, avec tout l'argent dont il auroit besoin; qu'il étoit dans une extrême inquiétude de ce qu'on avoit promis le tiers de ses biens à celui qui apporteroit sa tête, et qu'il se défioit des confédérés depuis qu'ils cherchoient à faire leur accommodement avec le Roi. Casimir fit alors tant de diligence, qu'il arriva à la vue des rebelles. Il fit ses dispositions pour les attaquer; mais le combat fut différé à la prière des sénateurs, qui lui représentèrent le péril où il mettoit sa personne ainsi que l'Etat, s'il n'attendoit le reste de son infanterie, les dragons et son artillerie. On a cru qu'ils avoient donné ce conseil pour voir quel succès auroit la négociation qui se continuoit, les amis de Bormiski ayant résolu de faire un nouvel effort pour

obtenir son pardon. Le colonel Brion, que le Roi avoit détaché avec quelques troupes à la poursuite des rebelles, tomba dans une embuscade près de l'abbaye de Cheskowack, et demeura prisonnier de Bormiski. Les autres rebelles voyant que personne ne se déclaroit en leur faveur, et que l'Empereur ni l'électeur de Brandebourg ne leur envoyoient aucun secours, eurent recours à la clémence de Sa Majesté, et pour obtenir leur pardon lui envoyèrent tous les prisonniers qu'ils avoient faits dans le dernier combat. Ils dépêchèrent en même temps six députés pour conférer avec le grand maréchal, le grand chancelier, et le palatin de Russie, que le Roi avoit nommés pour commissaires.

L'ouverture des conférences se fit à Rava. Les rebelles demandèrent dans cette assemblée qu'on leur payât en deniers comptans sept quartiers qu'ils prétendoient leur être dus de leurs montres, et que la diète se tînt le plus tôt que faire se pourroit, parce qu'ils ne pouvoient rompre leur confédération qu'après qu'ils auroient l'amnistie du Roi et de tous les Etats. Cette demande leur ayant été refusée, la conférence se rompit. Peu de temps après, le vice-chancelier fit soulever une partie de la noblesse de la Grande-Pologne, qui se confédéra avec Bormiski; ce qui le rendit encore plus éloigné de l'accommodement. Le Roi en ayant eu avis, fit marcher le colonel Brion pour l'aller combattre; mais le rebelle décampa, et se retira dans l'évêché de Volhinie. Le Roi le suivit, et l'ayant atteint, l'avertit de son arrivée par trois coups de canon, suivant la coutume du pays. Les principaux de la noblesse de la Grande-Pologne, au

lieu de se préparer au combat, s'avancèrent au galop; et s'étant prosternés aussitôt qu'ils aperçurent Sa Majesté, qui étoit à cheval, la supplièrent de leur pardonner, l'assurant qu'ils ne se leveroient point qu'ils n'eussent obtenu leur grâce, et qu'ils se laisseroient plutôt fouler aux pieds des chevaux que de tirer le sabre contre elle. Les confédérés en même temps firent prier le Roi avec tant de soumission de leur accorder la paix, que les conditions leur en furent envoyées. Les rebelles les acceptèrent unanimement, et le traité fut signé. Il portoit que Bormiski, après avoir demeuré trois semaines à Lubrola, qui étoit une de ses terres, sortiroit du royaume; qu'il ne pourroit demander à la diète que son rétablissement dans ses biens et ses honneurs, et non dans ses charges; que les confédérés demeureroient dans leur union sous leurs anciens chefs, et n'obéiroient plus au maréchal qu'ils avoient élu; qu'ils auroient pour leurs quartiers d'hiver les palatinats de Kalisch, de Sivadie, de Posnanie, et trois autres; et que le Roi se réserveroit, avec la starostie de Bidigoste, le pouvoir de convoquer la diète lorsqu'il le jugeroit à propos.

La diète ayant été convoquée à Varsovie pour le mois de mars, l'ouverture s'en fit le 17. Dès le même jour les nonces s'assemblèrent pour élire un maréchal. La nomination en fut retardée par les brigues des factieux, qui vouloient obliger par serment celui qui seroit élu d'aller, au nom de tous les nonces, trouver le Roi pour lui demander le rétablissement de Bormiski dans ses biens et dans ses charges, avant qu'on pût parler d'aucune autre affaire. Cette proposi-

tion fut rejetée, et ses partisans n'osèrent pas y insister.

Quelque temps après, les députés de Bormiski arrivèrent, et demandèrent à la diète non-seulement qu'il fût rétabli dans les charges dont il avoit été dépouillé par un décret de la République, mais encore qu'il en obtînt de nouvelles. Le résident de l'Empereur visita tous les sénateurs de la part de son maître, et les pria de faire leurs instances auprès du Roi pour le rétablissement du rebelle, puisque c'étoit, selon lui, le seul moyen d'apaiser les troubles. La plupart lui répondirent que le Roi lui auroit pardonné s'il se fût mis en devoir de mériter sa grâce; ce qu'il auroit fait sans doute si l'Empereur ne lui eût fourni continuellement des hommes et de l'argent pour le maintenir dans la révolte. Les contestations furent si grandes dans cette diète sur ce qui concernoit les intérêts de Bormiski, qu'elle se sépara sans rien conclure; ce qui fut cause que les troubles recommencèrent.

Le Czar voyant la guerre civile terminée, fit faire de nouvelles propositions d'accommodement, et offrit de donner au Roi cinq millions, s'il vouloit lui céder le palatinat de Smolensk. Ce qui l'obligea à rechercher la paix fut la division de ses peuples au sujet de la religion : les uns, du nombre desquels étoit le Czar lui-même et le patriarche, prétendoient que les chrétiens qui embrassoient leur secte devoient être baptisés une seconde fois, suivant l'ancienne coutume ; les autres soutenoient le contraire, même avec plus d'opiniâtreté, depuis que le Czar avoit fait écorcher tout vif un homme attaché à cette dernière opinion. Les ambassadeurs du Czar ajoutèrent à leur première proposition l'offre de rendre Wistesko et

Pleskow, si on leur cédoit Smolensk; moyennant quoi leur maître consentiroit à une trève pour longues années. Les Moscovites, pour avancer la conclusion de la paix, se relâchèrent encore quelque temps après à restituer Kiev, les autres places qu'ils tenoient au-delà du Boristhène, et même Dunembourg, ville fort marchande du côté de la Livonie.

Le Roi voulant terminer l'affaire de Bormiski, convoqua une nouvelle diète, dont l'ouverture se fit le 9 novembre 1666 : mais les partisans de ce rebelle tirèrent les affaires en longueur, dans l'espérance d'améliorer ses conditions par ce retardement. Ainsi les troubles, au lieu de s'apaiser, s'augmentèrent. Les Cosaques s'étant révoltés de nouveau, et ayant fait alliance avec les Tartares, le Roi avoit ordonné au général Makowski d'assembler des troupes pour châtier ces rebelles; mais ils l'attaquèrent si brusquement, qu'ils défirent entièrement son armée. Ils se répandirent ensuite dans la Russie et dans la Volhinie, où ils firent de grands ravages. En même temps le Roi eut avis que le Grand-Seigneur avoit promis sa protection à ces rebelles, et qu'il avoit déjà envoyé le sabre, l'enseigne et le bâton de général au bacha qui devoit commander l'armée contre la Pologne. Sur cette nouvelle, le Roi dépêcha un ambassadeur à la Porte pour essayer de détourner cet orage, et envoya demander du secours à tous les princes chrétiens. Le Czar ayant été averti du dessein de la Porte, fit proposer au roi de Pologne une ligue offensive et défensive contre les Turcs; il offrit même d'entretenir une garnison dans Kiev jusqu'à ce que les Polonais fussent en état de bien munir cette place, dont il ap-

préhendoit que les Infidèles ne se rendissent maîtres.

Les plénipotentiaires des deux nations conclurent enfin une trève pour douze ans. Il fut stipulé que le Czar rendroit toutes les places qu'il avoit prises sur la Pologne, à la réserve de Smolensk; qu'il garderoit pendant trois ans Kiev, et quelques autres postes sur le Boristhène, pour les défendre contre les forces ottomanes. Cependant le comte de Morstin partit de Varsovie pour aller en France demander du secours contre les Infidèles. Le frère de l'archevêque de Gnesne alla pour le même sujet à Vienne et dans quelques autres cours d'Allemagne; le baron de Kinski en Suède, et vers l'électeur de Brandebourg; et le palatin de Kalisch à Venise et à Florence. La mort du prince de Bormiski, qui arriva dans le même temps, ayant tout-à-coup fait cesser les troubles, fit espérer au Roi qu'il seroit en état de s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçoient son royaume d'une prompte irruption. Il parut néanmoins à l'ouverture de la diète, qui se fit le septième de mars 1667, que le parti des mécontens n'étoit pas entièrement éteint, quoiqu'ils eussent perdu leur chef, puisque plusieurs nonces essayèrent de traverser les résolutions que l'on vouloit prendre. Il y eut entre autres choses de grandes contestations au sujet de la convocation de l'arrière-ban pour obliger la noblesse à se tenir prête à marcher en cas que les Tartares recommençassent leurs courses, ou que les Turcs formassent quelque entreprise. Le Roi, pour terminer ce différend, déclara que cette convocation ne devoit se faire que dans un extrême besoin, et même après que la diète seroit terminée; ce qui fut approuvé de tous les nonces, qui laissèrent

à Sa Majesté le pouvoir de juger de cette nécessité, et de régler le lieu où se feroit l'assemblée. On parla dans la diète du secours qu'on avoit envoyé demander à tous les princes chrétiens, et il fut résolu de n'en point recevoir, parce que s'il étoit considérable, il pouvoit causer beaucoup de désordre dans le royaume; et que s'il étoit peu nombreux, il étoit inutile d'avoir obligation pour peu de chose à ceux qui l'auroient envoyé.

La mort de la Reine, qui arriva à Varsovie le 10 mai 1667, pendant la tenue de la diète, toucha sensiblement le Roi, et l'empêcha de vaquer aux affaires qui se devoient terminer. Cette princesse mourut presque subitement d'une fluxion sur la poitrine, causée par une contestation qu'elle avoit eue avec le chancelier Patz sur une affaire qu'elle lui proposoit, et qu'il ne vouloit pas faire. Elle aimoit tellement à parler d'affaires et à gouverner seule, qu'elle étoit même jalouse de la puissance du Roi. Ce prince n'osoit parler à aucune femme en particulier, pour ne pas lui donner sujet de croire que quelque autre qu'elle gouvernoit : l'extraordinaire contrainte où elle le tenoit contribua beaucoup à le consoler de sa perte. En effet elle ne fut pas plus tôt morte, qu'il revint le soir de la diète au palais pour y voir une personne qu'il avoit aimée, et à laquelle il n'avoit osé parler du vivant de la Reine sa femme. Il sentit néanmoins dans la suite toute la perte qu'il avoit faite, parce que les Polonais, connoissant l'habileté de cette princesse, se reposoient sur ses soins de beaucoup de choses; mais comme ils n'avoient pas la même estime pour le Roi, dont la trop grande bonté passoit dans leur esprit pour foiblesse,

il se forma diverses cabales contre lui qui l'obligèrent enfin d'abdiquer. Ce fut ce que j'appris à mon arrivée. J'ai rapporté fort au long tout ce qui s'est passé sous le règne de ce prince, afin qu'on puisse mieux connoître le génie de la nation, les intrigues de cette cour, et les véritables motifs de l'abdication de Casimir. J'appris aussi en arrivant que la Reine avoit déclaré par son testament le duc d'Enghien son héritier; qu'elle avoit donné ses meubles et ses pierreries aux princesses ses nièces, qui n'étoient pas encore mariées; et fait des legs considérables aux hôpitaux et aux maisons religieuses. Le comte de Morstin, qui étoit revenu depuis quelques jours de France fort satisfait de cette cour, me ménagea une audience particulière du Roi, dans laquelle je lui fis des offres de tous les secours nécessaires, tant pour s'opposer à ses ennemis que pour dissiper les cabales de son royaume. Il me témoigna qu'il étoit extrêmement dégoûté d'une vie aussi tumultueuse que celle qu'il avoit menée jusqu'alors; qu'il n'avoit plus assez de vigueur pour se mettre à la tête de ses armées; qu'il s'apercevoit bien que ses sujets n'avoient plus pour lui la même considération qu'ils avoient eue du vivant de la Reine sa femme; qu'il vouloit employer le temps qui lui restoit à vivre à songer à son salut; qu'enfin il connoissoit bien que Dieu le vouloit punir de ce qu'il avoit quitté le parti de l'Eglise, qu'il avoit d'abord embrassé pour suivre un autre genre de vie, et travailler plus pour sa grandeur temporelle que pour l'éternité. Je lui répondis qu'il devoit aussi rendre compte à Dieu de la conservation des peuples qu'il avoit mis sous sa conduite; qu'il étoit obligé de les défendre contre les

ennemis de notre religion qui venoient les attaquer; et qu'il seroit responsable des pertes que le royaume pouvoit faire pendant l'interrègne, ou sous la domination d'un prince moins éclairé et moins brave que lui. Mes raisons ne le persuadèrent pas, et il finit notre entretien en me disant qu'il étoit absolument résolu d'abdiquer. En effet, s'étant rendu le 12 juin 1668 à l'assemblée des sénateurs qu'il avoit convoquée à cet effet, après avoir déclaré son dessein en peu de mots, il mit un papier entre les mains du vice-chancelier. Ce papier portoit que Sa Majesté Polonaise, étant avancée en âge et infirme, ne se trouvoit plus en état de supporter les fatigues du gouvernement; qu'elle avoit fait son possible pour pacifier les troubles du royaume sans y avoir pu réussir, et qu'au contraire la défiance sembloit augmenter tous les jours; que ces raisons et le désir d'avoir le temps de penser à sa conscience l'avoient portée à leur faire savoir sa résolution de quitter la couronne, afin que tous ses sujets, en étant avertis, pussent élire un prince tel qu'ils le voudroient, ne leur en recommandant aucun, pour les laisser dans une entière liberté d'en faire le choix. Après la lecture de cette déclaration, l'archevêque de Gnesne se jeta à ses pieds, et le supplia les larmes aux yeux de ne les point abandonner. Mais quoique tous les autres fissent les mêmes instances, on ne put obtenir de ce prince que la permission de s'assembler le jour suivant pour délibérer sur la réponse qu'on lui devoit faire. Tous les sénateurs se trouvèrent le lendemain chez ce prélat, où ils demeurèrent d'accord qu'ils ne pouvoient accepter la déclaration du Roi, et qu'il ne pouvoit la faire que dans l'assemblée des Etats. Ils résolurent

ensuite de le supplier de nouveau d'abandonner son dessein, et en cas qu'il eût fait quelque vœu d'abdiquer, de lui offrir d'agir auprès du Pape pour lui en obtenir la dispense. Ils retournèrent en conséquence voir le Roi; et l'archevêque de Gnesne, qui portoit la parole, essaya de lui persuader, par les motifs les plus pressans, de ne point quitter le trône. Le Roi persista dans ses sentimens, et répondit que, pour éviter les désordres d'un interrègne, il seroit nécessaire de faire promptement une convocation générale où l'on pût recevoir son abdication, et faire en même temps l'élection d'un successeur. Cette proposition fut jugée impossible, parce que, pour procéder à l'élection, il falloit que l'abdication eût été faite et reçue auparavant. On convoqua donc une diète générale pour le 27 août suivant, et l'archevêque de Gnesne délivra les mandemens, avec les instructions nécessaires pour les nonces (1).

Le Czar ayant eu avis du dessein du roi de Pologne, envoya des émissaires dans les diétines pour distribuer des présens aux nonces qui seroient élus, avec promesse de leur donner, aussitôt que le prince son fils seroit élevé sur le trône, sept millions, dont cinq seroient employés pour les besoins de l'Etat, et les deux autres partagés entre ceux qui auroient le plus contribué à son élection. On fit aussi des brigues en faveur du duc de Neubourg, et il se forma un troisième parti pour donner la couronne à une personne de la nation. Quelques seigneurs polonais, piqués des déclarations du Roi, demandèrent, après

(1) Casimir avoit alors régné vingt ans, toujours en guerre avec ses voisins, ou occupé à soumettre des sujets rebelles.

son abdication, qu'il fût tenu de se retirer au moins à quarante lieues de Varsovie, et qu'il fût déchu de toutes les sommes qui lui étoient dues. Le pape Clément IX ayant appris la résolution de Casimir, lui écrivit dans des termes fort touchans pour l'exhorter à conserver la couronne, ou du moins à différer son abdication jusqu'à ce que les affaires fussent un peu débrouillées, afin de prévenir les malheurs qui pouvoient arriver pendant l'interrègne. Le nonce de Sa Sainteté lui rendit cette lettre; mais il le trouva si ferme dans son dessein, qu'il n'osa le presser davantage de changer de sentiment. L'ouverture de la diète générale se fit le 28 août, et il fut résolu qu'on demanderoit au Roi sa déclaration. Casimir se rendit à l'assemblée; le maréchal de la diète fit la harangue, et supplia le Roi de s'expliquer sur son abdication; ce que ce prince remit au lendemain. Ce jour il leur déclara que sa volonté étoit d'abdiquer, et de les mettre en liberté d'élire un prince tel qu'ils le voudroient; mais que ce seroit à condition qu'on lui laisseroit l'économat de Marienbourg et de Grodno, avec deux cent mille livres de rente sur les salines, et sur les droits qui se levoient en Pologne et dans la Lithuanie. Les nonces parurent extraordinairement surpris de ces demandes, et prirent de là occasion de dire que le dessein de la cour étoit de gagner du temps pour donner le loisir aux princes étrangers de faire leurs brigues; qu'ainsi ils n'avoient pas d'autres résolutions à prendre que de monter à cheval avec le reste de la noblesse pour s'en retourner, n'y ayant nulle apparence que les Etats voulussent accorder à Sa Majesté Marienbourg, la plus importante forteresse

de la Prusse. Le 3 de septembre, les nonces s'étant rendus au sénat, le maréchal fit une longue et belle harangue au Roi pour le supplier de ne point abandonner ses sujets. Après qu'il eut cessé de parler, tous les nonces, qui étoient debout, lui firent les mêmes supplications. L'archevêque de Gnesne lui parla ensuite au nom de la République, et ajouta tout ce qu'il crut le plus capable de le persuader. Le Roi parut fort ébranlé; et ayant remis au lendemain à leur donner sa dernière déclaration, il dit alors, par la bouche du vice-chancelier, qu'étant infirme, et incapable dans un âge avancé de supporter les fatigues du gouvernement et d'aller à l'armée, et le royaume se trouvant menacé tout à la fois par les Turcs, les Tartares, les Moscovites et les Cosaques, ils avoient besoin d'un prince vigoureux, et capable de les défendre; qu'il étoit temps qu'il pensât à sa conscience; et qu'en un mot, après y avoir long-temps pensé, il étoit résolu d'abdiquer la couronne sous les conditions qu'il avoit proposées. Les nonces retournèrent à la chambre extrêmement embarrassés. Les uns disoient qu'ils n'avoient pas le pouvoir d'accorder au Roi aucune chose; et que si on les eût avertis qu'il falloit pourvoir à sa subsistance, on en auroit parlé dans les petites diètes; d'autres ajoutoient que le Roi voulant se retirer contre leur avis, ils n'étoient pas autant obligés à assurer sa subsistance que s'ils l'en avoient prié; quelques-uns même allèrent jusqu'à dire qu'il y avoit lieu de craindre qu'il n'y eût quelque dessein caché sous toutes ces longueurs, et qu'on ne voulût s'en servir pour favoriser par les armes l'élection d'un successeur. Les plus emportés demandèrent que l'arche-

vêque publiât l'interrègne, prétendant qu'après les trois déclarations faites par Sa Majesté qu'elle vouloit abdiquer, il étoit nécessaire de pourvoir à la sûreté du royaume; mais ce prélat leur répondit que les déclarations étant conditionnelles, il ne pouvoit déclarer le trône vacant qu'après que le Roi les auroit absous du serment de fidélité. Le Roi voyant que la diète étoit sur le point de se séparer, se relâcha à la somme de cent cinquante mille livres qui lui avoit été offerte, se réservant néanmoins la liberté de traiter avec son successeur pour l'augmentation de sa pension. Il y eut encore quelque différend au sujet des pierreries de la couronne qui avoient été mises entre les mains de la Reine. Le Roi, qui s'ennuyoit de tant de longueur, promit aussi de les rendre, à la charge qu'on lui paieroit cent vingt mille florins pour lesquels on les avoit engagées : à quoi tout le monde s'accorda. Le 16 septembre, qui avoit été destiné pour la cérémonie, le Roi se rendit dans la salle du sénat, et il fit lire par Makowski, grand référendaire du royaume, l'écrit qui en contenoit les motifs. Le maréchal des nonces lut aussi celui de la République pour l'assurance de la somme qui avoit été accordée au Roi, outre celle de six vingt mille florins pour le dégagement des pierreries de la couronne. Après que ces écrits eurent été signés de part et d'autre, le Roi fit un discours aux Etats; mais lorsqu'il voulut les prier de lui pardonner ce qui leur avoit déplu dans son gouvernement, il s'attendrit si fort, que les larmes l'empêchèrent de continuer. Comme ce discours étoit écrit, il le fit donner au vice-chancelier de la couronne qui étoit debout devant lui, et qui ne

put le lire sans l'interrompre par des soupirs continuels. L'archevêque de Gnesne prit ensuite la parole, et remercia le Roi des bontés qu'il avoit eues pour la République; ce qu'il fit dans des termes si touchans, qu'il tira des larmes de toute l'assemblée. Le maréchal des nonces lui fit de semblables remercîmens, et le supplia d'oublier ce qui pouvoit avoir été fait par quelqu'un d'eux contre ses volontés, sous prétexte de la liberté publique. Après que le Roi eut répondu à toutes ces harangues, l'archevêque de Gnesne et les sénateurs se jetèrent à ses pieds pour prendre congé de lui; les nonces firent la même chose, et tous ensemble le conduisirent dans sa chambre.

Le roi de Pologne, après son abdication, se retira dans une maison particulière, et alla ensuite à Nieperent, à trois lieues de Varsovie, pour prendre le divertissement de la chasse, en attendant l'élection de son successeur. L'archevêque de Gnesne délivra en même temps les mandemens, afin que les diètes particulières élussent les nonces qui se devoient trouver à la diète générale. On avertit aussi les ministres étrangers de sortir de la ville, de peur que leur séjour ne donnât lieu de croire qu'ils vouloient troubler la liberté des suffrages. J'appris qu'un religieux irlandais briguoit pour le prince Charles de Lorraine; qu'il étoit resté à Varsovie habillé en cavalier, et qu'il ne vouloit pas déférer à l'ordre donné à tous les ministres étrangers de se retirer du royaume, sous prétexte qu'il n'y étoit arrêté que pour ses affaires particulières. J'en donnai incontinent avis à la cour, sachant bien que l'élection de ce prince ne seroit pas agréable à la France. Le prince Charles y envoya

encore quelque temps après le père Richard, jésuite, qui étoit son confesseur, et qui, feignant d'avoir des affaires pour son ordre, ne laissa pas de visiter quelques évêques pour les disposer à favoriser ce prince. Le Grand-Seigneur ayant appris que le Czar briguoit pour son fils aîné, envoya un chiaoux à Varsovie pour traverser son élection. Dorosensko, chef des Cosaques qui sont au-delà du Boristhène, prétendit avoir voix délibérative dans l'élection, et fit demander au sénat de quelle manière il seroit reçu dans cette assemblée. Le sénat se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire : d'un côté il craignoit d'irriter ces peuples pendant l'interrègne, et d'un autre il ne pouvoit se résoudre à les rétablir dans une prérogative dont ils avoient joui en vertu d'un traité enfreint depuis par toutes les parties. Il courut alors un écrit contenant les qualités que devoient avoir ceux qui prétendoient à la couronne. Il falloit d'abord être catholique, sans aucun soupçon d'hérésie, et n'avoir aucun engagement qui donnât sujet de craindre pour la liberté du pays; le prétendant ne devoit être ni trop vieux ni trop jeune, mais libéral, courageux, propre à la guerre, assez riche pour relever les affaires du royaume en cas de besoin, et sans avoir rien à démêler avec aucun prince voisin. Chacun appliqua ses conditions à celui qu'il favorisoit. Le Czar craignant qu'on n'opposât à son fils qu'il étoit schismatique, dépêcha une célèbre ambassade à Sa Sainteté, espérant surmonter par ce moyen le principal obstacle qui pouvoit traverser l'élection de ce prince.

[1669] L'ouverture de la diète se fit le 12 mai 1669. Le roi Casimir s'éloigna à quarante lieues de Varsovie,

de crainte qu'on ne le soupçonnât de faire quelque brigue pour l'élection. Tous les ambassadeurs des princes étrangers se rendirent en même temps à Varsovie : l'évêque de Béziers pour la France, le comte de Schafgots pour l'Empereur, le prince de Lixen pour le duc de Lorraine, et le comte de Tort pour la Suède. Le général Potoski fut élu maréchal de la diète; et avant que de prendre possession de cette charge, on l'obligea de jurer qu'il ne rendroit raison de sa conduite qu'à la noblesse; qu'il ne communiqueroit avec aucun des prétendans à la couronne; qu'il ne recevroit aucun présent; qu'il ne se laisseroit point gagner par des promesses; qu'il ne travailleroit point pour ses intérêts; qu'il ne considéreroit que le bien de la République, et qu'il ne signeroit point l'acte de l'élection que du consentement de tous les nonces. On lut ensuite plusieurs lettres écrites au sénat depuis la convocation. Il y en avoit du Grand-Seigneur, du Czar, et du kan des Tartares. Le Sultan promettoit par sa lettre de maintenir les anciens traités, pourvu qu'on ne fît rien qui obligeât Sa Hautesse à les rompre. Le Czar mandoit qu'il s'étonnoit de ce que la République n'envoyoit pas ses commissaires pour conclure une paix perpétuelle entre les deux nations. Il déclaroit en même temps que si l'élection ne se faisoit promptement, il seroit contraint de reprendre les armes. Le kan promettoit aussi de vivre en bonne intelligence avec la Pologne, et de rendre tous les prisonniers, pourvu qu'on lui payât tout ce qui lui étoit dû. Il ajoutoit que toutes les courses dont on se plaignoit avoient été faites par les Tartares de Bialogrod, et non par ceux de la Crimée.

On commença à donner audience aux ambassadeurs le 4 juin. Le nonce du Pape fit sa harangue en latin, et recommanda particulièrement l'élection d'un prince né catholique, et qui ne fût ni schismatique ni hérétique. Le primat lui répondit aussi en latin au nom du sénat, et le maréchal de la diète au nom de la noblesse. Le comte de Schafgots eut ensuite audience : il recommanda le duc de Neubourg au nom de l'Empereur. L'ambassadeur de ce duc recommanda aussi fortement son maître, et il offrit de sa part de fonder un collége en Allemagne pour l'instruction de la jeunesse polonaise, de rétablir la monnoie, de faire construire trois forteresses sur les frontières de Pologne, d'entretenir quatre ou cinq mille hommes à ses dépens, et de fournir deux millions pour payer l'armée. L'abbé Riquet recommanda le prince Charles de Lorraine au nom du duc son oncle : il représenta à l'assemblée que ce prince étoit vigoureux, sobre, vigilant et prudent ; qu'il savoit sept langues, et qu'il désiroit apprendre au plus tôt la langue polonaise ; qu'il aimoit la guerre, et qu'il en supportoit facilement les fatigues ; qu'il n'étoit chargé d'aucunes dettes ; qu'il se donneroit entièrement à la République ; qu'il quitteroit l'habit et l'humeur allemande pour prendre ceux de la nation ; qu'il ne se marieroit que du consentement de la noblesse ; qu'il fonderoit un collége à Pont-à-Mousson pour l'éducation de cent gentilshommes polonais ; et qu'il étoit prêt de se battre contre ses concurrens. Cet abbé ajouta ensuite que le duc de Lorraine offroit, pour payer l'armée, de donner pendant dix années cinq cent mille livres par avance, et d'entretenir quatre mille fantassins à ses dépens. L'é-

vêque de Béziers parla, au nom de la France, en faveur du duc de Neubourg; et l'envoyé du prince de Condé représenta les grandes vertus de son maître, sa naissance, ses victoires, et la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans toute l'Europe.

Toute la noblesse se trouva partagée en deux factions presque égales, l'une en faveur du duc de Neubourg, et l'autre pour le prince Charles de Lorraine. Le premier l'auroit emporté sur l'autre, s'il ne se fût brouillé avec le chancelier Patz, qui avoit beaucoup de crédit dans l'assemblée. Le dernier jour de la diète, Opalinski, palatin de Kalisch, voyant les deux partis sur le point d'en venir aux mains, leur représenta qu'il y avoit de l'aveuglement de se quereller pour des princes qu'ils ne connoissoient pas, et qui peut-être les maltraiteroient aussitôt qu'ils seroient montés sur le trône; qu'ils devoient bien plutôt élire un roi de leur nation, puisque parmi eux il se trouvoit plusieurs personnes dignes de commander. Il nomma ensuite Michel Koribut Wiesnowieski, qui fut agréé des deux factions. Prasmowscki, archevêque de Gnesne, fit d'abord quelque difficulté de le proclamer. Il représenta à l'assemblée qu'on connoissoit le mauvais état où se trouvoit la République; qu'on savoit le grand besoin qu'elle avoit d'un prince riche et vaillant, et que Wiesnowieski n'avoit ni l'une ni l'autre de ces qualités. Il étoit si pauvre, que durant la vie de la reine Marie-Louise il ne subsistoit que de six mille livres de pension qu'elle lui donnoit tous les ans: il ne se piquoit pas non plus d'être brave et d'entendre la guerre. C'est ce qu'il fit bien connoître en effet après son élection, lorsque l'électeur de

Brandebourg fit enlever à sa vue, et presque sous les fenêtres de son palais, un gentilhomme prussien qui s'étoit réfugié en Pologne comme dans un asyle; car il n'en témoigna aucun ressentiment, quoiqu'on eût commis cette violence dans le lieu de sa résidence, et sans lui en avoir demandé la permission. On pouvoit bien nommer le roi Michel un véritable roi de théâtre, puisque, de pauvre gentilhomme qu'il étoit, il devint dans un instant un des plus riches princes de l'Europe. Il se vit superbement meublé, et servi tout en vaisselle d'argent; ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit jamais eu. Tous les sénateurs et les gentilshommes qui se crurent en état de lui donner quelque chose s'empressèrent à l'envi l'un de l'autre de lui faire des présens. Le jour de son élection, il se trouva tant de richesses qu'il en fut surpris: il craignit que ce ne fût un songe, et que son bonheur ne finît avec son sommeil.

Il fut traité par le grand référendaire; et au sortir du souper il alla trouver la princesse sa mère, qui vint au devant de lui conduite par le comte de Schafgots: après quoi il alla coucher au château. Le lendemain il donna audience au nonce de Sa Sainteté, et aux ambassadeurs de l'Empereur et de Suède. Le 7 de juillet, le Roi jura dans l'église de Saint-Jean, en présence des ministres étrangers, les *pacta conventa*, aux conditions pour lesquelles on l'avoit élu. A celles que les autres rois avoient coutume de jurer, on en avoit ajouté deux nouvelles : 1° qu'il ne lui seroit pas permis d'abdiquer; 2° qu'il paieroit au roi Casimir la pension de cent cinquante mille livres qui lui avoit été accordée : cette dernière condition fut

mal observée, Casimir n'ayant jamais touché un sou de sa pension.

Le nouveau roi ne fut pas plus tôt proclamé, que le chancelier Patz lui insinua adroitement qu'il lui avoit obligation de la couronne. Il n'eut pas beaucoup de peine à l'en persuader, ce prince étant d'un esprit borné, et facile à gouverner. Cet artifice lui réussit si bien, qu'il s'empara entièrement de l'esprit du Roi, et qu'il le porta à épouser la sœur aînée de l'Empereur, même sans le consentement du sénat; ce qui dans la suite pensa le perdre, comme on le verra. A l'égard de Casimir, qui s'étoit retiré à Breslaw en Silésie pendant la diète, aussitôt qu'il eut appris l'élection de son successeur, il passa en France, où Sa Majesté Très-Chrétienne lui conféra l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont le revenu, qui est fort considérable, lui donna les moyens de subsister honorablement.

Michel fut couronné à Cracovie le 9 octobre, dans l'église cathédrale, en présence du nonce du Pape et de l'ambassadeur de l'Empereur. L'archevêque de Gnesne lui mit la couronne sur la tête, et le revêtit des habits royaux; après quoi le maréchal de la cour fit la proclamation. Le Roi fit le lendemain l'ouverture de la diète, et reçut sans cérémonie dans sa chambre l'ordre de la Toison, que le baron de Meyer lui avoit apporté. Le marquis de Lyonne, envoyé extraordinaire de France, arriva peu de jours après à Cracovie pour complimenter le Roi sur son élection et sur son couronnement. Il arriva aussi un ambassadeur de Moscovie pour offrir au Roi une ligue offensive et défensive contre les Turcs, et

la fille du Czar en mariage, avec la restitution du duché de Sibérie, et d'autres avantages très-considérables. Cette proposition fut fort bien reçue des nonces; mais le Roi étoit tellement prévenu par le chancelier Patz, qu'il ne voulut pas l'écouter. Il envoya même l'évêque de Culm, vice-chancelier de la couronne, à Vienne, pour faire la demande de l'archiduchesse Eléonore, sœur de l'empereur Léopold-Ignace. La demande fut acceptée; et Sa Majesté Impériale dota la princesse des duchés d'Oppeln et de Ratibor, les mêmes qui avoient été donnés au roi Uladislas IV pour la dot de sa première femme. L'Impératrice douairière conduisit la princesse sa fille à Czenstochow, où le Roi se rendit pour la recevoir; et le mariage y fut célébré sans cérémonie. Ce mariage ne fut pas heureux : on en fit grand bruit dans la diète qui se tint à Varsovie, et le Roi fut sur le point d'être détrôné. Les factieux avoient dessein de l'enfermer dans un cloître, et de le réduire à une condition beaucoup plus malheureuse que celle où il étoit avant son élection. La Reine sa femme concourut même dans le dessein de le faire abdiquer. On avoit fait voir à cette princesse le portrait du comte de Saint-Paul, second fils du duc de Longueville; et elle en avoit été si charmée, qu'elle vouloit faire casser son mariage pour l'épouser. Cette intrigue fut si bien conduite, que le comte de Saint-Paul auroit été infailliblement roi de Pologne, s'il n'eût pas été tué au passage de Tolhus en 1672. Au reste, tout contribua à décrier le roi Michel : il montra si peu de courage dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Turcs, que ceux qui avoient marqué

le plus de zèle pour son élection se repentirent de l'avoir favorisée. Les Cosaques appelèrent les Infidèles, qui, ravis de pouvoir entrer dans l'Ukraine, et se délivrer de ces peuples remuans qui les fatiguoient continuellement par la mer Noire, vinrent assiéger Kaminiec, ville capitale de la haute Podolie, fortifiée par la nature. Cette place est située sur un rocher entouré d'un fossé large, escarpé, profond, et inondé par la rivière de Smotrytza, qui commençant à couler près de la place, après l'avoir environnée revient passer au même endroit, et ne laisse qu'un espace étroit pour pouvoir entrer dans la ville : c'est seulement cette entrée qui a été fortifiée par l'art, tout le reste l'étant par la nature. Il est vrai que les montagnes qui sont au-delà des fossés commandent la ville, et qu'en y mettant du canon on peut beaucoup l'incommoder. Quoi qu'il en soit, Kaminiec, qui devoit apparemment faire une longue résistance, tant à cause de sa force que de la nombreuse garnison qui la défendoit, se rendit en peu de jours à composition [1672]. Les Turcs observèrent fort mal la capitulation: après avoir promis aux habitans de leur laisser le libre exercice de leur religion, aussitôt qu'ils en furent les maîtres ils emmenèrent en esclavage tout le peuple de cette malheureuse ville; ils n'y laissèrent aucun édifice qui pût faire connoître qu'elle avoit été chrétienne, à la réserve de l'église cathédrale, dont ils firent une mosquée.

Les Polonais, qui connoissoient l'humeur pacifique de leur roi, persuadés qu'il leur seroit impossible de reprendre cette place, et de terminer heureusement la guerre contre le Grand-Seigneur, conclurent avec

lui un traité par lequel ils s'obligèrent de lui payer un tribut; mais la diète qui se tint ensuite à Varsovie ne voulut pas le ratifier. Ainsi la guerre entre la Pologne et la Porte recommença avec plus de chaleur qu'auparavant. Deux armées, celle de la couronne, et celle du grand duché de Lithuanie, l'une commandée par le maréchal Sobieski, et l'autre par le général Patz, marchèrent vers la Podolie. Ces deux généraux bien concertés allèrent ensemble attaquer les Turcs qui étoient campés à Choczim sur le Dniester, et les défirent entièrement [1673]. Une victoire si considérable auroit sans doute rétabli les affaires de la Pologne, et contribué au recouvrement de Kaminiec, si les généraux eussent su profiter de leurs avantages: mais le combat ne fut pas plus tôt fini, que chacun ramena ses troupes, l'un en Pologne, et l'autre en Lithuanie. D'ailleurs les troupes qui n'étoient pas payées, voyant que leurs généraux avoient si mal usé de leur victoire, se mutinèrent comme elles avoient fait sous le règne de Casimir. Le roi Michel convoqua une diète à Varsovie pour trouver les moyens de les satisfaire: on résolut d'établir un conseil de guerre perpétuel, composé tant de sénateurs que de la noblesse. Par le conseil du grand maréchal, on augmenta la solde de la milice, et on renouvela l'imposition par tête, de laquelle le Roi seul seroit exempt. On envoya aussi le vaivode Nowodwarski en Suède pour demander du secours. On reçut en même temps des envoyés des hospodars de Valachie et de Moldavie, qui vinrent offrir au roi de Pologne de secouer le joug de la Porte, s'il vouloit envoyer une armée dans leur pays pour appuyer leur révolte. A l'égard des Turcs, ils

firent offrir au roi Michel par un chiaoux l'exécution du dernier traité, si on vouloit leur payer l'argent qui leur avoit été promis pour avoir levé le siége de Lemberg, menaçant, en cas de refus, de continuer la guerre avec plus de feu que jamais.

Le Czar, qui n'avoit pas abandonné le dessein de faire élire son fils roi de Pologne, dépêcha un ambassadeur à Rome pour représenter au Pape qu'il avoit résolu de faire la guerre aux Turcs afin de les empêcher d'envahir la Pologne, et qu'il souhaitoit que tous les princes chrétiens fussent dans les mêmes dispositions, c'est-à-dire qu'ils voulussent joindre leurs forces contre cet ennemi commun. Il ajoutoit qu'en conséquence il avoit envoyé ses ministres dans toutes les cours de l'Europe, et qu'il exhortoit Sa Sainteté à se déclarer le chef d'une ligue si nécessaire à la conservation de la foi et de la véritable religion. Il concluoit en priant le Pape, en cas que le roi de Pologne vînt à mourir, d'employer son crédit pour que le fils de son maître fût élu en sa place, afin que ces deux Etats étant sous une même domination, il fût plus aisé de résister aux Turcs. On examina les propositions de cet envoyé dans une congrégation; mais on ne jugea pas à propos de les accepter parce que ce prince étoit schismatique, à moins qu'il ne voulût se réunir à l'Eglise romaine.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DE M. DE ***.

FIN DU TOME CINQUANTE-HUITIÈME.

Paris, Imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.